CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, G. DESPY, Professeur à l'Université de Bruxelles

## MONASTICON BELGE

#### TOME IV

#### PROVINCE DE BRABANT

DEUXIÈME VOLUME

Volume faisant suite au travail de † Dom U. BERLIÈRE et publié avec la collaboration de Émile BROUETTE, docteur en philosophie et lettres, Andrée DESPY-MEYER, Licenciée en philosophie et lettres, † Roger HANON de LOUVET, curé de Saint-Jean-Geest, Jean MARTIN, licencié en philosophie et lettres, Alexandre NOTEBAERT, archiviste aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

Secrétariat: 41, rue du Pèry, Liège

## MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, G. DESPY, Professeur à l'Université de Bruxelles

## MONASTICON BELGE

#### TOME IV

#### PROVINCE DE BRABANT

DEUXIÈME VOLUME

Volume faisant suite au travail de † Dom U. BERLIÈRE et publié avec la collaboration de Émile BROUETTE, docteur en philosophie et lettres, Andrée DESPY-MEYER, licenciée en philosophie et lettres, † Roger HANON de LOUVET, curé de Saint-Jean-Gest, Jean MARTIN, licencié en philosophie et lettres, Alexandre NOTEBAERT, archiviste aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRÉTARIAT: 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

### ORDRE DE CÎTEAUX

# ABBAYE DE NIZELLES, À WAUTHIER-BRAINE

Nizelle (1439), Niselle (1440), Nizella (1450), Nisella (1452), Nysele (1473), Nyzelle (1473), Nyzella (1502), Nisel (XVIIIe siècle).

Bien qu'ayant subi les vicissitudes du monastère, les archives de l'abbaye de Nizelles (1) sont assez abondantes. L'essentiel se trouve à Bruxelles, aux Archives Générales du Royaume, où le fonds de l'abbaye constitue les nos 9104 à 9303 des Archives Ecclésiastiques du Brabant. A. D'Hoop (2) en a publié un inventaire en 1922.

Le chartrier (n° 9 9106 à 9113) compte cinq cent huit actes se décomposant comme suit au point de vue chronologique: trente et un actes du XIVe siècle (dont le plus ancien date de 1327), trois cent vingt actes du XVe et cent cinquante-sept des XVIe et XVIIe siècles (dont le dernier date de 1636). Beaucoup de documents sont rédigés en latin ou en français et tous ceux qui sont écrits en thiois sont accompagnés soit d'une analyse soit d'une traduction complète en français, faite au XVIIe siècle sur une feuille de papier cousue ou attachée à l'acte au moyen d'une épingle. Les parchemins antérieurs à la création de l'abbaye émanent pour la plupart de la cour échevinale de Wauthier-Braine et se rapportent à des biens qui entreront plus tard dans le patrimoine de Nizelles.

Le cartulaire (3) est un registre in-quarto de 240 feuillets de papier écrit au XVIe siècle et contenant d'abord (fos 4 à 29) une table des documents, ensuite (fos 30 et sv.) cent soixante-dix-sept actes de 1501 à 1538, avec quelques additions jusqu'en 1638. Contrairement à ce qu'on rencontre dans les cartulaires médiévaux, les actes du cartulaire de Nizelles sont placés chronologiquement au lieu de l'être selon l'ordre topographique généralement adopté au Moyen Âge. On y trouve aussi, insérés à leur date, des extraits du Liber professionum et de l'Obituaire. Ce registre porte le no 9114 des Archives Ecclésiastiques du Brabant.

Le numéro 9126 est un registre in-folio de 59 pages. Il est intitulé Annales de l'abbaie de Nizelle depuis sa fondation en 1439 recueillis par Dom Placide de Sellis, 25° abbé de Nizelle, et mis en ordre par le même en 1779 (4).

Le nécrologe abbatial a disparu. Celui que l'on conserve aujourd'hui (nº 9115 des Archives Ecclésiastiques du Brabant) est un registre in-folio de 40 feuillets reconstitué en 1660, continué jusqu'en 1770 et divisé en deux parties : d'une part les abbés, de l'autre les familiers et bienfaiteurs. Sa rédaction

<sup>(1)</sup> Lieu-dit à Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Namur jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> A. D'HOOP, Inventaire général des Archives ecclésiastiques du Brabant, III, 316-325, Bruxelles, 1922.

<sup>(3)</sup> Non relevé par H. Stein. Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France, Paris,

<sup>(4)</sup> Édité par F. LEPREVRE dans Bijdragen tot de Geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant, IX, 81-98, 415-432 et 513-523, Anvers, 1910.

tardive enlève à cette source une grande partie de sa valeur, toute sa valeur même pour les deux premiers siècles de l'histoire du monastère (1).

A côté de ces documents, on trouve encore dans les Archives Ecclésiastiques du Brabant: nº8 9117 et 9118: privilèges, exemptions et immunités accordés aux cisterciens (XIIIe-XVIIIe siècles); nº8 9119 et 9120: lettres de sauvegarde et confirmation des biens de Nizelles par Charles le Téméraire; nº 9121: bulle de Jules III (1550-1555); nº 9122: résolution du Conseil de Brabant décidant que les prélats sont uniquement justiciables de lui (copie de 1627); nº 9123: consultation d'avocat (Van Espen) concernant le pouvoir de conférer les ordres mineurs; nº 9135: bulle de Clément XIV, avec lettre de placet sur l'usage des pontificaux à Nizelles (1773).

La suite des documents des Archives Ecclésiastiques du Brabant peut ainsi se classer : Nominations d'abbés: nº 9127 (Jean d'Assignies), nº 9128 (Grégoire de Lattefeur), nº 9129 (Bernard Verbeek), nº 9130 (Jean Pennemans), nº 9133 (Antoine Ghiselin), nº 9134 (Placide Desellis). — Activités des abbés: nº 9136: autorisation à l'abbé de Cambron d'administrer l'abbaye sede vacante (1602); nº 9137: commission délivrée à l'abbé de Nizelles pour visiter le monastère de Waarschot (1716); nº 9138: plainte adressée au comte d'Harrach contre l'abbé Fortamps accusé de jansénisme (1735) ; nº 9139 : requête justificative pour la gestion de l'abbé (1768); nº 9145: visites régulières (XVIIe et XVIIIe siècles); nº 9149: correspondance entre le gouvernement et les abbés de Nizelles (XVIIe et XVIIIe siècles). — Procès: nos 9151 à 9162 et 9299 et 9303, notamment contre le couvent d'Orival pour l'entretien de chemins et de canaux (XVIIe siècle), contre l'abbaye de Cambron et l'abbaye de Wauthier-Braine en matière de chasse. — Biens, revenus et charges : nº8 9178 à 9255 et 9292 à 9299 : manuels de recettes et de rentes seigneuriales, ventes de bois et de récoltes, mesurages des terres, titres de rentes actives et passives, dîmes, impôts, aides et subsides, etc., concernant les localités de Baulers, Bornival, Bogaarden, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Bruxelles, Castre, Hautecroix, Herfelingen, Lennick-Saint-Martin, Nivelles, Oisquercq, Ophain, Pepingen, Schepdaal, Tamise, Vlezenbeek, Wauthier-Braine et Wemmel (2) (1471-1771). --- Contributions militaires et réquisitions : nº 9300. --- Comptes des recettes et des dépenses: nºs 9256 à 9291 (1581-1784). — Divers: nºs 9163 à 9177: donations de reliques, fondations d'obits, formulaires des jubilés, lettres de confraternité de l'abbaye de Flines, etc.

Les enquêtes ecclésiastiques auxquelles le Gouvernement se livrait à la mort ou à la démission de chaque abbé, se trouvent consignées pour Nizelles dans les recueils nos 900 (élection de 1558), 901 (élection de 1560), 905 (élection de 1573), 913 (élection de 1586), 922 (élection de 1607), 926 (élection de 1619) et 950 (élection de 1623) des Papiers d'État et de l'Audience et dans le portefeuille no 1227 du Conseil d'État (3). La Chambre de Comptes possède trois documents relatifs à la gestion du liquidateur Henri Baugniet. Ce sont les nos 46464, 48277 et 48278 (4). La vente des biens communautaires, devenus à la Révolution biens nationaux, se trouvent dans les Affiches des ventes des biens nationaux conservées aux Archives Générales du Royaume, affiche no 19, articles 11, 12 et 13; no 22, art. 21; no 28, art. 8; no 67, art. 19; no 71, art. 7 et 9; no 148, art. 7; no 232. art. 48; no 243, art. 11 et 12; no 244, art. 1; 245, art. 10 et 11; no 303, art. 10; no 304, art. 7; no 307, art. 6, 7 et 8; no 330, art. 22; no 352, art. 2; no 358, art. 18; no 392, art. 5; no 394, art. 5; no 413, art. 12, 14 et 17; no 446, art. 28; no 453, art. 21; no 611, art. 3; no 622, art. 11 et 21; no 706, art. 3.

<sup>(1)</sup> U. Berlière, Inventaire des obituaires belges, 54, Bruxelles, 1899.

<sup>(2)</sup> Baulers, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Bornival, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Bogaarden, prov. de Brabant, cant. de Hal; Braine-l'Alleud, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Braine-le-Château, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Castre, prov. de Brabant, cant. de Hal; Hautecroix, prov. de Brabant, cant. de Hal; Herfelingen, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin; Oisquercq, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Pepingen, prov. de Brabant, cant. de Hal; Schepdaal, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin; Tamise, prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde; Vlezenbeek, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin, Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Wemmel, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

<sup>(3)</sup> M.R. THIBLEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, Inventaire des archives du Conseil d'Élat, 61, Bruxelles, 1954.

<sup>(4)</sup> A. PINCHART, Inventaire des archives des Chambres des Comptes, V, 55 et 188, Bruxelles, 1879.

On trouve un certain nombre de documents aux Archives de l'Archevêché à Malines, carton no XVII du Fonds ecclésiastique. Ce sont : une requête des États de Brabant pour la prise de corps de l'abbé par des gens armés de Liège (11 mars 1735) ; des visites par l'abbé de Villers (XVIIIe siècle) ; la correspondance relative à la nomination des abbés (XVIIIe et XVIIIe siècles) ; des enquêtes ecclésiastiques de 1700-1701, 1735, 1765 et 1771 ; l'acte d'installation de l'abbé Jean Pennemans en 1701 et la requête de l'abbé Desellis pour l'obtention des pontificaux ; concernant l'administration du temporel : correspondance en vue de modérations d'impôts (1771-1769), instructions et comptes (1768-1769).

Aux Archives Départementales du Nord, à Lille, on trouve des documents administratifs et de la correspondance pour les XVIe et XVIIe siècles dans les fonds des abbayes de Loos (27. H. 27 et 73), de Vaucelles (28.H.II) et de Flines (31.H.95 et 531) (1).

L'abbaye de Nizelles est indiquée sur les cartes anciennes suivantes: Deventer (1536) (Nijsele), Atlas italiens (= Zalterius).(1567), Sgrooten (1568/72), Ortelius (1591), Visscher (1622) (Nizelle), Hondius (1629), De Blauw (1635), Verbist (1637), Tserstevens (XVII° siècle) (Nizele), Delisle (1705), Jaillot (1705), Frickx (1705), Jaillot (1705) (Nijselle), Harrewijn (1725), Frickx, éd. Crépy (1745) (Niselle), Lotter (1761), Ferraris (1777), Dejauche (1791), Schenk (XVIII° siècle), Dankers (XVIII° s.), Van Doctechum (XVIII° s.), La carte de cabinet de Ferraris, dont un des deux exemplaires existant se trouve à la section des Cartes et Plans de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, montre les bâtiments claustraux de Nizelles à l'extrémité méridionale du Bois du Moulin, prolongement de celui de Hautmont (planchette n° 177). On n'a pas conservé de plan ancien de l'abbaye.

La Bibliothèque Royale possède deux manuscrits qui paraissent avoir été écrits par des moines de Nizelles. Ce sont : 10 le numéro 19488 intitulé Rudimenta novitiorum abbatiae Nizellensis ordinis Cisterciensis. 1772, in-80, oblong de 13 feuillets muni d'un cartonnage moderne (2) ; 20 le numéro 19500, recueil factice composé d'un poème à l'occasion des prémices de Grégoire Smel, religieux de Nizelles, d'un poème des religieuses de Wauthier-Braine à l'occasion de l'élévation à l'abbatiat de dame Madeleine de Kessel, de vers pour l'installation d'un prélat et, enfin, d'un poème dédié à dom Placide Desellis ; ce manuscrit, daté XVIIIe siècle, comporte 12 feuillets in-40, et est muni d'un cartonnage moderne (3).

La chronique du monastère a été publiée par Fernand Lefebvre, Annales de l'abbaie de Nizelle depuis sa fondation en 1439 recueillis par Dom Placide de Sellis, 25° abbé de Nizelle, et mis en ordre par le même en 1779 dans Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant, IX, 81-98, 415-432 et 513-523, Anvers, 1910. Dans les quelques lignes qu'il consacre à son introduction, l'éditeur se contente de donner le titre et une description sommaire du manuscrit et pour prévenir le reproche qu'à bon droit, on serait naturellement appelé à lui faire, il ajoute que son but n'a pas été de contrôler les arguments de dom Desellis, mais simplement de faire un peu de lumière autour du passé de cette abbaye peu connue. Il faudra donc ici remédier à cette carence. Dans la foule d'ouvrages similaires que beaucoup de chefs de monastères se croyaient tenus d'écrire, les annales de Nizelles constituent, pour l'époque où vivait leur auteur, une œuvre de première valeur, on peut même dire exceptionnelle. Sans doute, l'histoire de Nizelles offrait pour son rédacteur la facilité de commencer au milieu du XVa siècle, évitant ainsi l'écueil des origines médiévales, d'une critique si difficile pour les auteurs du XVIIIe siècle. Les qualités d'historien se retrouvent chez Placide Desellis. C'est d'abord le recours continuel aux sources. L'abbé avait à sa disposition celles du monastère. Il les a utilisées au mieux de son but. Le grand profit qu'il sut en tirer n'altéra pas le jugement qu'il avait très sain. Ainsi il ne cacha pas les défauts et parfois les vices de ses prédécesseurs, tels Pierre van Hame et Antoine Ghiselin. Ce qui nous est parvenu aujourd'hui des archives de Nizelles — et il ne semble pas

<sup>(1)</sup> M. BRUCHET, Archives Départementales du Nord, Répertoire numérique. Série H, 294, 302, 341 et 350, Lille, 1028.

<sup>(2)</sup> J. VAN DEN GHEYN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale, VI, 182, nº 3887, Bruxelles, 1906.

<sup>(3)</sup> J. VAN DEN GHEYN. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale, VI, 181-182, nº 3886.

que depuis le XVIIIe siècle il y eut de pertes sensibles — nous prouve que jamais Desellis n'avançait une affirmation sans l'avoir vérifiée d'après les documents et jamais le contrôle de ses assertions n'a tourné en sa défaveur, même par l'examen de sources qu'il ne pouvait utiliser : archives de l'Audience et du Conseil d'État, aux Archives Générales du Royaume, et de l'Archevêché à Malines. C'est ainsi que plusieurs abbatiats sont quasiment passés sous silence, parce qu'il ne reste aucun mémoire, acte ou autre pièce qui concerne cinq abbés (1). Ce procès-verbal de carence est tout à son honneur : il faut reconnaître à Desellis un singulier talent d'historien à son époque pour ne pas céder à la tentation de recourir à l'imagination. Peut-on lui reprocher la disproportion de certains chapitres, particulièrement celui de sa propre biographie? C'est là, sans doute, un tour d'esprit inhérent à la nature humaine. Et ces lignes où il accumule les détails - presque d'une sécheresse comptable - permettent de mieux juger encore de la valeur de l'annaliste, méticuleux à l'excès. Sans doute, ne faut-il pas lui demander d'étoffer son œuvre par l'examen d'archives dispersées en dehors de son abbaye ; lui aurait-on permis cette recherche qui n'était guère pratiquée à son époque ? Enfin, il semble que dom Desellis n'ait pas tiré tout le profit possible des chartes originales, mais peut-être ne connaissait-il pas le flamand, langue dans laquelle beaucoup d'actes étaient rédigés, et la paléographie n'était pas son fort. Nous touchons ainsi aux limites de l'œuvre et à son défaut, commun à tous les annalistes de son temps : un travail exclusivement axé sur les documents locaux. Ici, heureusement, ils étaient, en général, assez abondants (2). C'est en grande partie cet ouvrage qui sert de base aux notices des abbés de Nizelles, que l'on trouvera ci-après.

Cette publication constitue l'essentiel des sources d'archives éditées se rapportant à Nizelles. A côté de cette chronique, il n'y a que trois actes publiés, l'un daté de 1439, émanant de Christine de Franquemberg abbesse de Nivelles, par Miraeus et Foppens, Opera diplomatica, III, 451, Bruxelles, 1734, un deuxième, de 1440, émanant de l'évêque de Cambrai, Miraeus et Foppens, Opera diplomatica, III, 725, et un troisième, de 1441, de Philippe le Bon et de la même abbesse de Nivelles, Miraeus et Foppens, Opera diplomatica, IV, 618, Bruxelles, 1748. Les rapports de Nizelles avec les Chapitres généraux de l'Ordre de Citeaux ont été publiés par J. M. Canivez, Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786, IV, 597-601, 678 et 679, Louvain, 1936; V, 130, 519 et 628, Louvain, 1937; VI, 77-78, 86, 341, 359, 426, 534 et 756, Louvain, 1938; VII, 73, 138, 266-267, 321-324, 329, 341, 357, 371, 416, 460, 559, 642, 658 et 769, Louvain, 1939.

Un bon historique de l'abbaye de Nizelles a été publié par J. Tarlier et A. Wauters dans leur ouvrage intitulé La Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges. Canton de Wavre, 56-60, Bruxelles, 1864. Ces auteurs semblent avoir dépouillé la plupart des archives de l'abbaye et particulièrement mis à profit les Annales de Desellis. Un résumé de deux pages se trouve en tête de l'inventaire des archives de Nizelles par A. D'Hoop, Inventaire général des Archives ecclésiastiques du Brabant, III, 313-314, Bruxelles, 1922. Les pages que consacre à l'abbaye dom Canivez, L'Ordre de Cîteaux en Belgique, 162-171, Forges-lez-Chimay, 1926, semblent, à leur tour, fortement tributaires de celles écrites par le dernier abbé de Nizelles.

Une liste d'abbés a été publiée dans la Gallia christiana, III, 599, Paris, 1725, liste qui est loin de correspondre à la réalité, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier, elle n'apporte que des données fragmentaires. Une deuxième, due à J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Waure, 60, est préférable; elle dépend entièrement de Desellis.

Sigillographie. On conserve un exemplaire du sceau conventuel. Il est appendu à un acte de 1517: de forme circulaire, il représente une Vierge mère, assise sur un banc; légende illisible (3). Il existe encore plusieurs sceaux d'abbés: de Nicolas Spaens: en navette, il représente un abbé crossé sous

<sup>(1)</sup> F. Lephbyre, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 417.

<sup>(2)</sup> Les mêmes qualités exceptionnelles de l'historien et les mêmes défauts se retrouvent dans le travail inachevé qu'il consacra au passé d'Argenton, cir 339-340.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Chartes de Brabant, juin 1517; Collection sigillographique, nº 12087.

un dais (1); de Pierre Emens: sceau de même description (2). A côté de ces sceaux, il faut signaler les cachets armoriés des abbés Bernard Verbeeck (3) et Jean Pennemans (4).

On ne conserve aucune vue ancienne de l'abbaye de Nizelles.

\* \*

Une chapelle en ruine dédiée à Notre-Dame et s'élevant aux confins des villages d'Ophain-Bois-Seigneur-Isaac et de Wauthier-Braine (5) fut à l'origine de l'abbaye de Nizelles. Cet édicule se trouvait dans une enceinte de murs délabrés entourant une propriété vaste de trois bonniers que l'abbé de Moulins, Pierre d'Amsterdam (6), acquit avec neuf autres bonniers de terre pour servir de retraite aux religieux de son monastère. Jean Smettebier, bourgeois de Bruxelles, et Pierre de Huldenberg, seigneur d'Ophain, furent les principaux bienfaiteurs de la nouvelle fondation. Mais il est probable que Nizelles n'eût jamais vu le jour sans l'assistance d'une parente du seigneur d'Ophain, Christine de Franquemberg, abbesse de Nivelles, qui gratifia la nouvelle fondation de nombreuses largesses, notamment de la ferme du Rosoir. L'évêque de Cambrai consentit à l'érection du monastère le 18 septembre 1440. Pierre d'Amsterdam chargea Jean Eustache, abbé du Jardinet à Walcourt, de prendre possession des nouveaux bâtiments. Ce dernier vint s'y installer avec plusieurs moines de Moulins (7). L'église conventuelle fut consacrée, le 14 mars 1441, par l'évêque de Cambrai et, le 18 juin de la même année, la nouvelle abbaye fut incorporée à l'Ordre de Cîteaux par l'installation de Jean Eustache par les abbés d'Aulne (8) et de Cambron (9), après que l'abbesse de Nivelles eut pris l'engagement de pourvoir à tous les besoins de Nizelles. Malheureusement, elle avait compté sans les difficultés que soulèverait sa famille mécontente de ses libéralités. Mise dans l'impossibilité de tenir parole, elle dut assister dans les derniers mois de sa vie aux graves difficultés financières de la nouvelle abbaye. Celle-ci fut sauvée de la suppression grâce à l'intervention de Philippe le Bon sollicité par Jean Eustache et par un parent de l'abbesse de Nivelles ; ce qui amena les héritiers de Christine de Franquemberg à respecter les dispositions testamentaires de celle que les chartes du monastère appellent la prima fundatrix monasterii et qui était morte le 30 mars 1442.

) \*\* #

JEAN EUSTACHE. Fils de Colart Duwin, dit Ustache ou Eustache, il fit profession vers 1420 selon la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin au monastère du Val-des-Écoliers, à Mons. Dans son désir de perfection, ayant appris la réforme cistercienne introduite dans le comté de Namur par le Chapitre de l'Ordre (10) tenu en 1413 et favorisée par le comte de Namur (11)

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9106, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier, acte du 15 décembre 1509.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Chartes de Brabant, juin 1517; Coll. sigill. nº 12086.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Chambre des Comptes, Contributions de guerre, no 1382; Coll. sigill., nos 27295 et 27296.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9130, Abbaye de Nizelles, chartrier.

<sup>(5)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(6)</sup> U. Berliere, Monasticon Belge, 1, 80.

<sup>(7)</sup> Abbaye à Warnant, prov. de Namur, cant. de Dinant.

<sup>(8)</sup> Abbaye à Gozée, prov. de Hainaut, cant. de Thuin.

<sup>(9)</sup> Abbaye à Cambron-Casteau, prov. de Hainaut, cant. de Lens.

<sup>(10)</sup> J.M. CANIVEZ, Statuta..., IV, 196, Louvain, 1936.

<sup>(11)</sup> C. GALLIOT, Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur, IV, 222, Liège, 1789; VI, 102-103, Liège, 1791. — J. M. CANIVEZ, L'ordre de Citeaux en Belgique, passim, Forges-lez-Chimay, 1926. — Sur l'ensemble de ce mouvement de résorme, cir U. Berlière, Benedictiner- und Cistercienser- Reformen in Belgien vor dem Trienter Concil, dans Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner- und Cistercienserorden, VIII, 317-327, Munich, 1887.

Guillaume II, il passa dans l'Ordre de Cîteaux en 1428, à Moulins, où il devint prieur. Lors de la suppression des moniales du Jardinet, il fut envoyé par l'abbé d'Aulne pour diriger la nouvelle communauté de moines, dont il devint l'abbé peut-être en 1438. Trois ans plus tard, il fut choisi comme abbé de Nizelles sur les instances de Pierre d'Amsterdam, abbé de Moulins, et son installation solennelle se fit le 18 juin 1441 par les abbés d'Aulne et de Cambron, commissaires de l'abbé-général de Cîteaux. Aux environs de Noël 1441, il partit en Bourgogne et ne rentra pas avant avril 1442. Chargé de dettes (1), — l'argent qu'il avait pu obtenir lui ayant été volé, — il abdiqua et revint au Jardinet. Il assuma la direction de cette abbaye jusqu'en 1477. Ayant renoncé à la crosse en raison de son grand âge, il vécut encore quatre ans et mourut le 20 septembre 1481. Il avait employé les longues années de son abbatiat au Jardinet à la réforme de la discipline dans de nombreuses abbayes cisterciennes (3).

JEAN DE LIGNY. Comme son prédécesseur, ce religieux ne fit que passer à Nizelles. Installé en 1442, il n'y résida guère. Déserté par son chef et bientôt par les moines qui, par suite des exigences des créanciers, durent se retirer dans d'autres abbayes, le monastère fut sur le point de disparaître. C'eut été chose faite sans l'insistance de protecteurs qui obtinrent un sursis de l'abbé de Cîteaux, qui était résolu à la suppression de Nizelles. Devant ces difficultés, Jean de Ligny abdiqua en 1443 et mourut (4) en 1473.

JEAN SMETTEBIER. Né à Bruxelles, il devint abbé de Nizelles en 1445. Les difficultés de la nouvelle abbaye se précisèrent et l'évêque de Cambrai dut intervenir pour assurer l'existence de la Communauté menacée de dissolution (5). Ce furent ces démarches, partiellement couronnées de succès, qui remplirent le court abbatiat de Jean Smettebier. Il mourut en 1453. Selon l'obituaire, il aurait reçu en 1447 le privilège de la mitre (6).

PIERRE OLBEKE devint abbé en 1453. On a conservé de nombreux actes relatifs à des achats de biens divers qu'il fit, notamment à Pré-Saint-Amand, Puttepanche, Brunche et Wauthier-Braine (7). Il mourut (8) en 1483.

<sup>(1)</sup> U. BERLIÈRE, Monasticon Belge, I, 80.

<sup>(2)</sup> Dans un acte du 15 décembre 1439 on lit : « Nizelle qui de piécha estoit allé a ruine en partie », A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 9107.

<sup>(3)</sup> Sur cet abbé cir J. D'Assignies, Cabinet des choses les plus singulières advenues au sacré ordre de Cysteau, 640, Douai, 1598. — A. Miraeus, Chronicon Cisterciense, 284, Cologne, 1614. — Chr. Henriquez, Fasciculus sanctorum Cisterciensis ordinis, I, 245-251, Bruxelles, 1624. — A. Raysius, Hierogazophylacium belgicum, 236, Douai, 1628. — F. Vinchant, Annales de la province d'Haynau, 344-345, Mons, 1648. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus anecdotorum novus, IV, 1245 et 1560, Paris, 1717. — Gallia christiana, III, 172, 189, 596 et 599, Paris, 1725; V, 79, Paris, 1731. — Voyage littéraire de Dom Guyton, éd. De Barthelemy, dans le Messager des sciences historiques, année 1886, 157-158, Bruxelles, 1886. — G. Descamps, Notre-Dame du Val-des-Écoliers, dans les Annales du Cercle archéologique de Mons, XIX, 65-67, Mons, 1886. — F. Toussaint, Histoire civile et religieuse de Walcourt, 203-204, Namur, 1887. — E. Hautcœur, Histoire de l'abbaye de Flines, 154-155, Lille, 1909. — F. Lepèbure, Annales ..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 83-91 et 523-525, Anvers, 1910. — É. Brouette, Eustache (Jean) dans D. H. G. E., XVI, 10-11, Paris, 1964. — L'œuvre poétique de Jean Eustache a été publiée par A. Deloye, Prose sacrée..., Marseille, 1893, 32 pp. (extrait de la Revue de Marseille et de la Provence, nov.-déc. 1892).

<sup>(4)</sup> F. LEFREVRE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 91-92, Anvers, 1910.

<sup>(5)</sup> MIRARUS et FOPPENS, Opera diplomatica, III, 727-28, Bruxelles, 1734 (acte du 7 mars 1449).

<sup>(6)</sup> F. LEFRBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 92-93.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 9108 et 9109, Abbaye de Nizelles, chartrier, actes de 1453, 1456, 1460, 1467, 1473 et 1474. — Pré-Saint-Amand, lieu-dit à Saint-Amand, prov. de Hainaut, cant. de Gosselies; Brunche, lieu-dit à Moustier-sur-Sambre, prov. de Namur, cant. de Namur; Puttepanche, lieu-dit à Ways, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(8)</sup> F. LEPEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 93-94.

NICOLAS SPAENS. Devenu abbé en 1475, il allait gouverner l'abbaye près d'un demi-siècle. Les annales de l'abbaye nous parlent de ses qualités d'administrateur et de son zèle à augmenter les ressources de Nizelles: achats, échanges, conventions avec l'abbaye de Wauthier-Braine, etc. (1). Malheureusement son œuvre fut mise en péril par l'incendie du monastère pendant l'hiver 1502-1503. Il obtint toutefois des secours rapides de l'évêque de Salisbury, confesseur de Philippe le Beau (2) et de la parenté de l'évêque de Cambrai, principalement du frère de l'évêque. Il se remit à l'œuvre et eut la joie de voir le gros œuvre des bâtiments terminé en novembre 1503. L'église fut consacrée en 1507 par l'évêque d'Arras. L'abbé mourut (3) le 2 mars 1516.

PIERRE EMENS. Né à Enghien, il devint abbé (4) en 1516 et fut confirmé et installé le 7 mars par l'abbé de Moulins, en présence de l'abbé de Rochefort (5). Il fut béni le 15 du même mois par l'évêque de Cambrai. Son abbatiat fut heureux : il acquit de nombreuses rentes, plusieurs biens fonds (6) et deux maisons à Bruxelles. Il mourut (7) en 1535.

JEAN DE HORION. Nous manquons totalement de renseignements sur cet abbé. Les annales de l'abbaye situent sa mort (8) en 1544. L'obituaire la place (9) en 1570.

GILLES VENDUILLE. L'élection se fit le 7 février 1558. La réunion fut présidée par le prieur de Bois-Seigneur-Isaac et le doyen de Nivelles. Il y eut vingt-deux votants. Nicolas Coels et Philippe Moppart obtinrent l'un et l'autre quatre premières voix et deux deuxièmes; Gilles Venduille trois premières voix (10). Ce dernier fut nommé. Il n'eut qu'un court abbatiat et mourut (11) en 1560.

FRANÇOIS BACKX. L'élection eut lieu le 31 mars 1560 sous la présidence de l'abbé de Villers (12). Il y eut quatorze votants : Nicolas Coels obtint neuf premières voix et deux deuxièmes et Jean Taxius trois premières et une deuxième (13). Ce fut toutefois François Backx qui devint abbé. On manque de renseignements sur cet abbatiat. Il semble toutefois que la situation financière du monastère ait dû être mauvaise, car il existe une lettre de Marguerite de Parme enjoignant à l'abbesse de Flines (14) de payer à l'abbé de Nizelles une somme de 3000 florins pour subvenir à ses besoins (15). Cet abbé mourut (16) en 1565.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9114, fºº 2, 5vº, 6vº et 9; nº 11230 (chartrier de Wauthier-Braine). — F. Lepèbure, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 94-98.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9114, fº 8vº (acte de mars 1503 n.s.).

<sup>(3)</sup> Obituaire aux A.G.R. Arch. Ecci. Brab., nº 9114.

<sup>(4)</sup> Enghien, prov. de Hainaut, cant. d'Enghien. — Il semble que l'abbé Nicolas Spaens l'ait désigné à la Communauté comme son successeur : F. Lepèburg, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 415.

<sup>(5)</sup> Prov. de Namur, cant. de Rochefort.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9114, fo 111 et sv.

<sup>(7)</sup> F. LEFRBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 415-416.

<sup>(8)</sup> F. Lepèbure, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 416.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9114. — Aucune des deux dates n'est certaine, la première suppose un long interrègne entre les deux abbatiats, ce qui semble bien étonnant vu l'absence de document à ce propos ; la seconde paraît certainement fausse, à moins que Jean de Horion n'ait déposé la crosse au moins deux ans avant sa mort.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Papiers Etat et Audience, nº 900, fºs 162-167.

<sup>(</sup>II) F. LEFRBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 416.

<sup>(12)</sup> Villers, abbaye à Tilly, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Papiers État et Audience, nº 901.

<sup>(14)</sup> Flines, France, département du Nord.

<sup>(15)</sup> ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU NORD, à Lille, 31.H.95.

<sup>(16)</sup> F. LEPRBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 416.

JEAN TAXIUS fut élu en 1565. Les annales de l'abbaye situent sa mort en 1575, ce qui est une erreur, à moins qu'il n'ait résigné, car l'enquête pour désigner son successeur se fit en 1573. On ne sait rien non plus concernant sa gestion de Nizelles (1).

NICOLAS COELS. A la mort de Jean Taxius, les commissaires désignés par le gouvernement de Marguerite de Parme, l'abbé de Villers et Jean Boonen, conseiller de Brabant, firent procéder à l'enquête canonique. Celle-ci se fit les 19 et 22 décembre 1573. Quatorze religieux y prirent part, cinq se déclarant malades. Nicolas Coels fut élu par douze premières voix et deux deuxièmes, soit presqu'à l'unanimité des votants (2). Il était à ce moment procureur de l'abbaye de Flines et avait cinquante-trois ans. Il avait d'ailleurs été chaudement recommandé par Jean Blommard, confesseur de cette abbaye (3). Son abbatiat fut malheureux : il vit l'incendie de Nizelles par les troupes françaises et la dispersion de la Communauté (4). Les annales de dom Dessellis placent sa mort en 1579. Il fut inhumé à Hal (5).

SIMON ZEELERS, dit VAN HOVE. Nous savons seulement de cet abbé qu'il dirigea Nizelles de 1579 à 1581 et qu'il fut également inhumé à Hal. Les religieux, qui avaient déserté le monastère pendant l'abbatiat de Nicolas Coels, revinrent vivre comme ils purent dans les ruines. Après la mort de Simon Zeelers, l'abbaye fut vacante (6) jusqu'en 1586.

ARNOULD DE MONTE. Les commissaires du gouvernement, François de Vleeschouwers, abbé de Villers, et Nicolas Vander Stegen, conseiller de Brabant, réunirent la Communauté à Bruxelles le 22 février 1586. Trois religieux seulement prirent part au vote. Arnould de Monte obtint deux premières voix, Godefroid Moreau une première voix et Étienne Pavon une deuxième voix. Le 2 mars, les commissaires proposèrent à l'abbatiat Arnould de Monte. Sa patente fut envoyée le 21 mars 1586 et l'abbé de Moulins le confirma les 30 juillet et 23 août de la même année (7). Il fut béni le 26 septembre par l'évêque de Namur dans l'église des récollectines de cette ville (8). Ce prélat trouva son abbaye accablée de dettes, dont il ne put payer qu'une partie. De guerre las, il se retira à Moulins, dont l'abbé fit administrer Nizelles par le boursier de Moulins, Gilles Simonis (9).

HUGUES BUISSERET. Profès d'Aulne, il devint abbé en 1594. Nommé procureur de l'Ordre de Cîteaux pour les Pays-Bas et la principauté de Liège (10), il ne résida guère à Nizelles. Séjournant surtout à Cambron, il lui arrivait de se rendre à Wauthier-Braine, d'où, comme le dit Desellis, « il tiroit ce qu'il pouvoit des revenus de Nizelles » (11). En 1600, il fut nommé abbé

<sup>(1)</sup> F. LEFÈBURB, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 416. — Nous n'avons pu retrouver qu'un seul acte émanant de cet abbé: c'est une procuration dutée du 29 avril 1568 pour Simon Seclkers, boursier de Nizelles (A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9112, acte du 20 mai 1568).

<sup>(2)</sup> A.G.R., Papiers État et Audience, nº 905, fos 130-144.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Papiers État et Audience, nº 905, fos 130-144. — Flines, France, département du Nord.

<sup>(4)</sup> F. LEFEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 416-417.

<sup>(5)</sup> F. LEFÈBURB, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedonis..., IX, 416. — Hal, prov. de Brabant, cant. de Hal.

<sup>(6)</sup> F. Lepèbure, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., 1X, 417.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Papiers État et Audience, nº 913, fos 24-36.

<sup>(8)</sup> F. LEFÈBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., 1X, 418.

<sup>(9)</sup> F. LEFRBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., 1X, 418-419.

<sup>(10)</sup> En cette qualité, il fit procéder à une enquête ordonnée par Philippe II à l'abbaye de Vaucelles (France, départ, du Nord) dont les religieux déclaraient ne relever que du pape et de l'abbé de Citeaux. Procès verbal du 6 février 1596 aux Archives départementales du Nord, à Lille, 28.H.11.

<sup>(</sup>II) F. LEFEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 419.

du Jardinet (1), puis évêque de Cambrai (2). L'abbaye de Nizelles étant, une fois encore, désertée par ses moines, l'abbé de Cambron en demanda l'administration, qui lui fut conférée par le nonce. En décembre 1601, trois moines de Cambron, un frère convers et deux ou trois valets, vinrent s'établir à Nizelles. Parmi eux se trouvait le futur abbé Jean d'Assignies. Dans les pires conditions matérielles, ces religieux et leurs valets parvinrent à rétablir la vie régulière, mais trois mois plus tard ils furent rappelés à Cambron (3).

BERNARD DE MONTGAILLARD. Fils de Bertrand de Percin, seigneur de Montgaillard (4), et d'Antoinette du Vallet. Bernard, né à Montgaillard en 1563, entra à seize ans dans l'Ordre des feuillants. Il s'épuisa dans des austérités au point qu'il dut quitter l'Ordre sur les instances du pape. Il se livra alors à la prédication et y acquit rapidement une grande célébrité jusqu'à devenir le prédicateur de Henri III et de Catherine de Médicis. Fougueux ligueur, il dut quitter Paris, puis, par décision du souverain pontife, il entra dans l'Ordre de Cîteaux et se retira pendant six ans à Anvers et à Bruxelles, où il devint prédicateur ordinaire des archiducs. Après avoir voyagé en Italie et en Espagne, il fut nommé abbé de Nizelles en 1601. Son abbatiat, bien qu'il ne dura qu'à peine quatre ans, fut marqué par des difficultés avec Cambron, dont l'abbé avait rappelé les religieux et les domestiques qu'il avait envoyés à Nizelles. La faveur dont Bernard de Montgaillard jouissait auprès des archiducs permit à celui-ci d'entreprendre certains travaux à l'abbaye, ainsi que de faire dessiner un très beau jardin, et de nourrir certains projets, notamment celui de faire de Nizelles un noviciat général de l'Ordre pour l'ensemble des Pays-Bas (5). Ce projet ne put se réaliser sans doute à cause du départ de l'abbé qui, en 1605, fut placé à la tête de l'abbaye d'Orval (6), où il fit revivre la discipline et devint le plus illustre chef de cette abbaye. Il y mourut (7) à l'âge de soixante-cinq ans le 8 juin 1628.

JEAN FOUCART. Secrétaire de l'abbé général de Cîteaux, ce religieux était profès de l'abbaye de Looz et bachelier en Théologie (8). Il reçut ses patentes d'abbé de Nizelles (9) le 4 juillet 1607 après avoir été élu et accepté canoniquement. Il fut installé en son abbaye le 24 juillet 1607 par l'abbé de Looz. Selon les annales de Desellis, ce fut un grand abbé bâtisseur : il rétablit la plupart des bâtiments conventuels, depuis le quartier abbatial jusqu'aux bergeries,

<sup>(1)</sup> U. BERLIÈRE, Monasticon Belge, I, 80.

<sup>(2)</sup> F. Lerburre, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 419.

<sup>(3)</sup> F. LEPRBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 421.

<sup>(4)</sup> France, département de la Haute-Garonné.

<sup>(5)</sup> F. LEFBBYRB, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 421.

<sup>(6)</sup> A Villers-devant-Orval, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville.

<sup>(7)</sup> A. VALLADIER, Les saintes montagnes d'Orval et de Clairvaux ou vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trespas de B. Percin de Montgaillard, Luxembourg, 1629. — JUSTE LIPSE, Opera omnia, II, 355, Anvers, 1637. — J.F. Foppens, Bibliotheca belgica, I, 136-138, Bruxelles, 1739. — L. Moreri, Grand dictionnaire historique, VI, 421, Amsterdam, 1740. — Gallia christiana, XIII, 631-632, Paris, 1785. — A. Neyen, Biographie luxembourgeoise, 467-471, Luxembourg, 1860. — Hobber, Nouvelle biographie universelle, XXXVI, 264-265, Paris, 1865. — La Satire Ménipée, éd. Ch. Read, 45-46, Paris, 1876. — A. Delvigne, Oraisons fundères des souverains des Pays-Bas aux XVI. XVII. et XVIII. siècles, I, 156-167, Bruxelles, 1885. — J. Finot, Les subventions accordées aux littérateurs, aux savants et aux artistes par les gouverneurs des Pays-Bas au XVII. siècle, 17, Lille, 1891. — N. Tillère, Histoire de l'abbaye d'Orval, 11, 403-424, Nattur, 1897. — P. Bergmans, Montgaillard, dans la Biographie Nationale, XV, 169-174, Bruxelles, 1899.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Papiers État et Audience, nº 922, fº 54. Looz, France, département du Nord.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Papiers État et Audience, nº 922, fºs 52-53. — La confirmation de l'abbé de Looz est datée du 4 juin 1607: Archives Départementales du Nord, à Lille, 27.H.72, fº 115. Ce même dépôt possède trois lettres qui lui sont adressées (27.H.73).

boucherie et boulangerie. Il mourut en 1619, à une date qui nous est inconnue (1). En avril et mai 1615, il avait accompagné en Allemagne l'abbé général de Cîteaux et avait confié l'administration de sa maison à l'abbé de Looz (2).

JEAN D'ASSIGNIES. Né à Chièvres (3) et profès de l'abbaye de Cambron, il avait été envoyé en 1601 à Nizelles avec quelques compagnons pour relever l'abbaye de ses ruines. En 1605, il fut nommé confesseur des moniales de Flines. Il occupa ces fonctions pendant quatorze ans. A la mort de Jean Foucart, l'œuvre de réédification n'étant pas terminée, l'abbé de Looz demanda l'administration de Nizelles dans le but d'y achever les travaux, mais cela lui fut refusé (4). Bien que l'abbé général de Cîteaux ait proposé à la succession abbatiale Bauduin Moreau, moine de Cambron (5), Jean d'Assignies fut élu et reçut ses patentes (6) le 20 mars 1619. Le 1er septembre de la même année, l'abbé de Cambron, vicaire général de l'Ordre, le confirma dans sa charge (7). Au temporel, ce fut un grand abbé : restauration complète de l'église conventuelle qui fut consacrée le 4 septembre 1622 par l'évêque de Namur Jean Davin ; réparation des cloîtres, de la salle capitulaire et du réfectoire. Il fit aussi restaurer le refuge que l'abbaye possédait à Nivelles, tout cela à l'aide d'aumônes, des dots des novices et de dons divers, notamment ceux des abbayes de Flines et de Cambron. Mais dans la seconde partie de son abbatiat, l'âge et la maladie le réduisirent à l'impotence : il dut se donner un coadjuteur en la personne de Grégoire Lattefeur. Au point de vue spirituel, on lui doit un renouveau de la vie monastique, qui se traduisit par la réalisation d'une confraternité avec l'abbaye de Flines, dont sa sœur était prieure, et l'arrivée à Nizelles de plusieurs novices. Jean d'Assignies a écrit plusieurs ouvrages d'histoire, de spiritualité et d'ascétisme (8), notamment un Cabinet des choses les plus singulières advenues au sacré ordre de Cysteau qui parut à Douai en 1598. Il résilia ses fonctions abbatiales en 1640 et mourut le 21 mai 1642 à l'âge de quatre-vingt-deux ans (9).

GRÉGOIRE LATTEFEUR. En 1626, Jean d'Assignies prit ce religieux comme coadjuteur. Celui-ci était né à Masnuy (10) en 1587, il était profès de l'abbaye de Cambron et exerçait la charge de directeur des moniales de La Cambre. Grégoire Lattefeur obtint ses patentes de coadjuteur le 2 octobre 1626 et fut confirmé par l'abbé de Cambron, vicaire général de l'Ordre, le 24 janvier de l'année suivante. L'abbé général ne lui envoya sa confirmation (11) que le 22 mai 1638. A la mort de son prédécesseur, il devint abbé titulaire. Son gouvernement eut

<sup>(1)</sup> F. LEFÈBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 422.

<sup>(2)</sup> Archives Départementales du Nord, à Lille, 27.H.72, fo 146-147.

<sup>(3)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Chièvres.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Papiers État et Audience, nº 926, fº 353.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Papiers État et Audience, nº 926, fº 355 vo.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9127.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9127.

<sup>(8)</sup> La liste de ses ouvrages a été publiée dans la Biographie Nationale, I, 506, Bruxelles, 1866. — Le British Museum possède une œuvre non recensée dans la Biographie Nationale. Il s'agit d'une Oratio X. de musis, ulterius inquirens cur sexus sint femini, cfr The B. M. Catalogue of printed books, III, 6° fasc., 22, Ann Arbor, 1946.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9114 (Obituaire). — F. LEFEBVRE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 422-425. — Sur la vie et les œuvres de Jean d'Assignies, clr A. Sanderus, Chorographia sacra Brabantiae, I, 561, Bruxelles, 1659. — Ch. De Visch, Bibliotheca scriptorum S. Ordinis Cisterciensis, 175, Cologne, 1656. — Lewaite, Historiae Camberonensis, II, 551, 533-557, Paris, 1673. — J. F. Foppens, Bibliotheca belgica, I, 366-367, Bruxelles, 1739. — Gallia christiana, III, 599. — J. Hennedert, Assignies, dans Biographie Nationale, I, 505, Bruxelles, 1866. — E. Hautcœur, Histoire de l'abbaye de Flines, 215, Lille, 1909.

<sup>(10)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Lens.

<sup>(11)</sup> F. LEFEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 425.

à souffrir des misères de l'époque: exactions militaires, réquisitions, impositions, etc. Malgré une gestion qui paraît économe et les secours de quelques bienfaiteurs, les travaux d'entretien rendus nécessaires par l'état précaire des bâtiments, tout autant que les frais d'un procès contre le couvent d'Orival (1), ruinèrent le monastère. L'abbé Lattefeur songea à se retirer, ce qu'il fit par une supplique (2) datée du 7 novembre 1656. Sa démission ayant été acceptée, il partit de Nizelles le 2 février 1657 pour se rendre à Saint-Bernard-sur-Escaut (3). Avant son départ, il avait pris soin de garnir avec abondance sa garde-robe de luxueux vêtements, dont il laissa la note à payer par la Communauté qu'il quittait. En outre, selon une attestation datée du 7 octobre 1663 et émanant d'Étienne Lernoud, prieur de Nizelles, il emporta avec lui de nombreux bijoux et objets précieux (4). Enfin, l'abbé avait obtenu de son successeur une pension annuelle de cent cinquante florins (5). Il mourut à Saint-Bernard (6) le 23 juillet 1657.

LIÉVIN BERENS était licencié en droits et confesseur des moniales de La Cambre. L'élection canonique du 16 décembre 1656 fut dirigée par l'abbé de Cambron, Antoine Lewaitte, et le chancelier de Brabant, Robert Asseliers. Cette élection réunit dix votants, un membre de la Communauté étant absent. Liévin Berens, profès de l'abbaye de Cambron, prieur titulaire du monastère de Warmonde (7), obtint toutes les premières voix sauf une (8). Il était né à Grammont et était alors âgé de quarante-neuf ans (9). Il reçut ses patentes le 30 janvier 1657 et fut confirmé le 7 mai de la même année par l'abbé général de Cîteaux. Il fut bénit par le nonce (10). Il mourut le 26 octobre 1673. C'est lui qui gagna un long procès contre l'abbaye de Flines (11) à propos d'une somme de huit cents florins léguée par Gilles Maréchal, bourgeois de Lille (12).

BERNARD VERBEECK. A la mort de Berens, les commissaires, Lambert Straelen, abbé de Villers, et Albert de Trazegnies, prévôt de Nivelles, réunirent la Communauté le 17 novembre 1678. Il y eut dix votants, un religieux étant en Allemagne et un autre s'étant abstenu. Bernard Verbeeck obtint deux premières voix et une deuxième. Il était à égalité de voix avec Jean Perremans et Philippe van Beneden. Les commissaires le proposèrent en premier lieu (13): Il reçut ses patentes le 10 décembre 1678 et la commission de l'abbé général de Cîteaux fut expédiée le 9 janvier 1679. Le 12 février de la même année, le nouveau chef du monastère fut béni à Villers par l'abbé. Son installation canonique fut faite par le même prélat (14). Bernard Verbeeck était né à Anvers et lors de son élection il avait soixante-six ans (15). Sous son abbatiat,

<sup>(1)</sup> Prieuré de l'Ordre des Trinitaires situé à Nivelles.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1227.

<sup>(3)</sup> Abbaye située à Hemiksen, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9128.

<sup>(5)</sup> F. LEFÈBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 428.

<sup>(6)</sup> F. LEVEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 428.

<sup>(7)</sup> Pays-Bas, prov. de Hollande.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1227.

<sup>(9)</sup> F. LEFBEVRE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 428. — Grammont, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

<sup>(10)</sup> F. Lephbyre, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 429.

<sup>(11)</sup> Cfr 333, note 15.

<sup>(12)</sup> Archives départementales du Nord, à Lille, 31.H.531.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9114 (Obituaire).

<sup>(14)</sup> A.G.R., Conseil d'Etat, nº 1227.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9129.

la paternité de l'abbaye de Moulins sur celle de Nizelles fut reconnue une nouvelle fois (1). L'abbé Verbeeck mourut (2) le 6 décembre 1700.

JEAN PENNEMANS. A la mort de Bernard Verbeeck, les commissaires du gouvernement furent l'abbé de Villers et le comte de Tilly, prévôt de Nivelles. Ils firent l'enquête d'usage et procédèrent à une première élection canonique le 16 décembre 1700. Neuf religieux y participèrent. Puis ils firent une deuxième séance le 2 janvier 1701. Treize religieux y participèrent cette fois (3). Jean Pennemans obtint quatre premières voix et une deuxième. Il était né à Bruxelles et avait cinquante et un ans. Le rapport des commissaires, daté du 3 janvier, proposa de l'élever à la dignité abbatiale (4). Le 25 janvier de la même année, il reçut ses patentes; le rer mars, il fut confirmé par l'abbé général de Cîteaux et, le 23 mars, il fut béni et installé à Nizelles par Antoine de Pinchart, abbé de Villers (5). Jean Pennemans fut un abbé bâtisseur : on lui doit la construction d'une grange et d'une partie du quartier des hôtes. Desellis loue son économie et son exactitude (6). Il mourut (7) le 17 mai 1723.

GUILLAUME FORTAMPS. Les commissaires désignés par le gouvernement furent l'abbé de Villers et le marquis d'Ittre, bailli du Brabant wallon. Ayant reçu pouvoir le 1er juin 1723, ils firent rapport le 17 sur l'enquête et l'élection canonique auxquelles ils avaient procédé le même jour à Nizelles. Huit religieux ayant participé à l'élection, le prieur, Guillaume Fortamps, avait obtenu deux premières voix et une troisième; Bernard de Kindere, trois premières et une troisième; Augustin Cuvens, religieux de Villers, deux premières, une deuxième et une troisième et Albert Ketelbutter quatre deuxièmes. De l'avis des commissaires, tous étaient jeunes et manquaient d'expérience, sauf Guillaume Fortamps qui leur paraissait peu qualifié pour la dignité abbatiale, bien qu'exerçant les fonctions de prieur. C'était un élément de discorde à l'intérieur de la Communauté. Ils proposèrent un étranger, François Colomban, prieur de Villers. Le marquis de Prié recommanda cependant Guillaume Fortamps au prince Eugène de Savoie. Le prieur de Nizelles devint donc abbé (8). Il était né à Braine-l'Alleud et était âgé de soixante ans (10). Le 22 septembre 1723, il recut ses patentes; le 1er octobre, il fut confirmé par l'abbé de Moulins, abbé immédiat ; le 4 décembre, il reçut sa confirmation de l'abbé général de Cîteaux ; enfin, le 2 janvier 1724, il fut béni et installé par l'abbé de Villers, Jacques Hache (11). Son abbatiat fut, comme il fallait s'y attendre, une longue suite de difficultés avec les religieux qui l'accusèrent notamment de jansénisme (12); par contre, Desellis fait l'éloge de son administration, de sa parfaite connaissance des intérêts de sa maison et suggère que l'origine de ses

<sup>(1)</sup> F. LEFEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 429.

<sup>(2)</sup> F. LEFEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 429.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9114 (Obituaire). — F. LBPRBVRE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 429.

<sup>(4)</sup> ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, Fonds ecclésiastique, carton XVII.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1227.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9130.

<sup>(7)</sup> F. LEPEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., 1X, 431.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9114. (Obituaire). — F. LEPEBVRE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., 1X, 431.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1227.

<sup>(10)</sup> F. LEFEBVRE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 431. — Braine-l'Alleud, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9131. — F. LEPÈBURE, Annales ..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis ..., IX, 431-432.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9138.

ennuis est à chercher dans le conflit linguistique qui l'opposait, en tant que wallon, à une Communauté d'expression flamande. Il abdiqua en 1736 et se retira au refuge de l'abbaye de Cambron, à Ath. Il mourut le 11 octobre 1758, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans (1).

PIERRE VAN HAME. Lors de la démission de l'abbé Fortamps, les commissaires désignés pour faire l'enquête d'usage furent l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut et le chancelier de Brabant. Les moines portèrent leur choix sur Pierre van Hame qui reçut ses patentes le 16 mai 1736. Le 17 juin de la même année, en sa chapelle privée, l'évêque de Bruges le bénit en présence notamment de l'abbé des Dunes et du prieur de Baudelo (2); le surlendemain, l'abbé de Baudelo approuva son élection et la confirmation de l'abbé général de Cîteaux lui fut expédiée le 1<sup>er</sup> juillet de la même année (3). Pierre van Hame était né à Gand, il était profès de Baudelo et, au moment de son élévation à l'abbatiat, il était âgé de quarante-trois ans (4). Ses fonctions d'abbé, qui durèrent vingt-neuf ans, sont sévèrement jugées par Desellis qui y voit l'œuvre d'un très bon religieux, peu propre pour le temporel. Il critique, en particulier, la construction des cloîtres achevés en 1757 qui déparent tous les bâtiments abbatiaux et, d'après lui, rendent les caves inutilisables. Pierre van Hame mourut (5) à Nizelles le 27 mars 1765, à l'âge de soixante-douze ans (6).

ANTOINE GHISELIN. Né à Ninove (7) en 1701, fils de Jean Ghiselin et d'Anne Pétronille, il reçut au baptême, le 20 avril, les prénoms de Pierre François Ghislain. Clerc le 22 septembre 1718, sous-diacre le 2 septembre 1719 et diacre le 22 mai 1723, il devint prêtre (8) le 26 mai 1725. Entré dans l'Ordre de Cîteaux. il quitta l'habit monastique (9), ayant obtenu un bénéfice curial près de Ninove. Par l'élection qui se fit à la mort de l'abbé Van Hame sous la direction de Robert de Bavai, abbé de Villers, et du chancelier de Brabant, Streithagen, le choix des moines se porta sur lui. Le 26 juin 1765, il reçut ses lettres patentes de Charles de Lorraine au nom de Marie-Thérèse ; le 11 juillet, ce choix fut approuvé par l'abbé de Moulins et, le 5 août, confirmé par l'abbé général de Cîteaux. Le 21 juillet précédent, il avait été installé à Nizelles par l'abbé de Moulins (10). Son abbatiat fut court et pendant les quelques années qu'il dirigea l'abbaye de Nizelles, sa mauvaise administration faillit ruiner complètement le monastère. Imprudent et incapable, semble-t-il, de gérer le temporel, Antoine Ghiselin gaspilla les ressources mises à sa disposition et contracta de nombreuses dettes. Les moines ne purent tolérer ces agissements accomplis pour la plupart à leur insu. On lui ota l'administration de l'abbaye. En 1771, il dut se retirer à Bruxelles, chez un épicier nommé Moortgats, où il mourut encore endetté envers ce dernier qui retint en gage l'anneau abbatial et la croix pectorale du défunt (11).

<sup>(1)</sup> F. LEFÉBVRE, Annalos..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX. 431-432. — Ce fut lui qui fit connaître à Foppens les documents concernant Nizelles que cet auteur inséra dans ses Opera diplomatica, III, 728.

<sup>(2)</sup> Abbaye située à Gand.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9132. - F. LEFEBVRE, Annales..., dans Bijdragen..., IX, 513.

<sup>(4)</sup> F. Lepèbure, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 513.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9114, (Obituaire). — F. LEFÉBURE, Annales..., dans Bijdragen..., IX, 513.

<sup>(6)</sup> F. LEFÈBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 513.

<sup>(7)</sup> Prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9133.

<sup>(9)</sup> Il avait fait profession peut-être à Nizelles et en tout cas vraisemblablement dans une abbaye du diocèse de Namur. En effet, c'est l'évêque de Namur, Ferdinand de Berlo, qui lui conféra les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat. Il fut ordonné prêtre par l'archevêque de Malines, cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9133.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9133. - F. Lepebure, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX. 514.

<sup>(11)</sup> F. LEFEBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 514-515.

PLACIDE DESELLIS. Né à Charleroi le 30 août 1725, dom Desellis était profès de l'abbaye de Villers depuis 1744. Le 29 septembre 1749, il avait été ordonné prêtre. Bachelier en Théologie de l'Université de Louvain, il enseigna six ans à Villers, fut trois ans procureur de cette abbaye et passa ensuite à l'abbaye d'Argenton, communauté de femmes située près de Gembloux, dont il fut le directeur de février 1764 à septembre 1771. Élevé à l'abbatiat par l'élection des moines de Nizelles, il reçut ses patentes le 9 septembre de la même année, sa confirmation par l'abbé de Moulins, le 15 octobre, et celle de l'abbé général de Cîteaux, le 15 novembre. Il fut béni et installé par Robert de Bavai, abbé de Villers et vicaire général de l'Ordre, le 1er décembre suivant. A ce moment, Nizelles se trouvait dans un état déplorable. La visite que l'abbé de Villers avait faite le 9 décembre 1768 avait rendu public le scandale de l'administration d'Antoine Ghiselin (1). Celui-ci, déchargé des pouvoirs, avait dû quitter Nizelles (2). Le premier soin du nouvel abbé fut donc d'essayer de mettre de l'ordre dans les finances du monastère, d'obtenir des modérations et des remises d'impôts (3), de restaurer partiellement les bâtiments pour empêcher leur ruine. Son attention se porta particulièrement sur l'église dont il fit un sanctuaire digne de ce nom : autel, boiseries, orgue, chandeliers et reliquaires furent remis à neuf. Tout ceci n'était qu'entamé quand Placide Desellis se vit conférer le droit à la mitre par une bulle du 23 mai 1773 et un placet daté de Bruxelles le 11 août de la même année.

L'essentiel de nos informations sur ce prélat vient des annales de l'abbaye, que lui-même rédigea dans le courant de l'année 1782. Cette autobiographie montre l'activité débordante du religieux, homme énergique et intelligent, animé d'un zèle qui avait certainement manqué à ses prédécesseurs (4). Placide Desellis ne fut pas seulement le grand restaurateur de Nizelles dans les dernières années d'existence de cette abbaye, ce fut un esprit lucide et un historien de valeur dont nous avons reconnu les qualités (5). Outre la chronique de son monastère, on lui doit celle de l'abbaye d'Argenton restée inachevée et rédigée pendant son séjour chez les moniales (6). Dom Placide Desellis décéda le 22 novembre 1782 et fut enterré à Nizelles.

A la mort de Placide Desellis, les religieux prièrent le Gouvernement de laisser subsister l'abbaye, à titre d'essai, sans abbé, mais un décret du 18 mars 1783, qui supprima aux Pays-Bas un certain nombre de monastères, fut fatal à Nizelles, dont l'existence cessa le 19 avril de l'année suivante (7).

<sup>(1)</sup> A. Arch., M., Fonds écclésiastique, carton nº XVII.

<sup>(2)</sup> Cfr supra, 339.

<sup>(3)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton XVII.

<sup>(4)</sup> F. LEPÈBURE, Annales..., dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IX, 515-523.

<sup>(5)</sup> Cir supra 329-330.

<sup>(6)</sup> É. BROUETTE, Charles et documents de l'abbaye d'Argenton à Lonzée, dans B.C.R.H., CXV, 306, note 1, Bruxelles 1950.

<sup>(7)</sup> On a gardé la trace de quelques volumes de la bibliothèque conventuelle, qui furent déposés alors à la Bibliothèque héraldique de l'Empereur, à Bruxelles. F. Unterkircher, Inventar der illuminierten Handschriften, Incunabeln und Frühdrucke der Oesterreichische Nationalbibliothek, I, 158, Vienne, 1957. — E. Persoons, Handschriften uit Kloosters in de Nederlanden in Wenen, dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVIII, 75, 98 et 99, Bruxelles, 1967.

## ABBAYE DE VILLERS, À TILLY

Abbatia Villariensis (1153), conventus (domus, ecclesia, fratres, monasterium de) Villari in Brabantia (1205), abbas (conventus, domus, ecclesia Beate Marie) Vilariensis (1214), abbas (conventus, monachus, monasterium) Villariensis (1218), ecclesia de Vileir (1221), ecclesia de Villarii (1221), l'abbaye de Vilers (1271), Villers en Brabant (1282), Villeir de ordene de Cystial dell veschiet de Liege (1285), Vileir labie (1292), Viler (1292), Villeir labie en Braibant (1299), Viller labbie en Brabant (1310), Villeer (1323), abbas Villarensis (1372), monasterium Villarense (1410), monastere de N[otre]-D[ame] de Villeir (1411), godshuise van Vilers (1415), godshuis van Vileers (1430), Vyllers (1519), Villiers (1519), monasterium Beate Marie de Vilari in Brabantia (1522) (1).

SOURCES: Unis pour la première fois après 1333 et pour la seconde fois peu avant 1479, la Cronica Villariensis monasterii et les Gesta sanctorum Villariensium, ayant eux-mêmes souvent copié ou résumé un certain nombre de Vitae locales, sont les principales sources narratives de l'histoire de l'abbaye de Villers (2). Le manuscrit nº 6410-16 (fos 138-173 vo) de la Bibliothèque Royale de Belgique (3) contient seul la première recension de ces deux sources. Les historiens E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1269-1374, Paris, 1717, ont connu au début du XVIIIe siècle un manuscrit aujourd'hui disparu qui donnait aussi le premier état de la Cronica. Quant à la deuxième recension, qui apparaît dès le dernier quart du XVe siècle, elle nous est connue par cinq manuscrits : le Parisianus Arsenal 1067 (fos 177-190vo) (4), le Brugensis 42510 et 11 (5), le Bruxellensis 7776-81 (fos 1-30vo) (6), le

<sup>(1)</sup> Sur ces toponymes avec toutes les dates où ils apparaissent cir É. Brouette, Villers-en-Brabant. De l'histoire à la toponymie, dans Citeaux. Commentarii Cistercienses, XI, 137-140, Westmalle, 1960. — L'examen du vocable a été sait par A. Vincent, Les noms de lieux de la Belgique, 142, Bruxelles, 1927. — Toponymie de la France, 153, 184, 294, Bruxelles, 1937. — A. Carnov, Dictionnaire étymologique du nom des communes, II, 591, Louvain, 1940. — A. Carnov, Origine des noms des communes de Belgique, II, Louvain, 1949. Écart, partie de la villa, du domaine, ce toponyme s'applique à pas mal de noms de lieux: plus d'une centaine en France (P. Joanne, Dictionnaire géographique et administratif de la France, VII, 5338-43, Paris, 1905) et trente-trois en Belgique (Dictionnaire moderne des communes belges, 577-79, Bruxelles, s.d.). Dom Cottineau, Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés, II, 3395-3402, Mâcon, 1939) signale vingt et un monastères de ce nom.

<sup>(2)</sup> Abbaye à Tilly, prov. de Brabant, cant. de Genappe. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Namur jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles. — C'est par erreur que le père M.A. Dimier la situe actuellement dans le diocèse de Namur (Lexikon für Theologie und Kirche, 2° éd., X, 794, Fribourg-en-Brisgau. 1065).

<sup>(3)</sup> J. VAN DEN GHEYN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, VI, 120-121, nº 3775, Bruxelles, 1906.

<sup>· (4)</sup> H.. MARTIN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, II, 258, Paris, 1886.

<sup>. (5)</sup> F.A.T. de Reiffenberg, Suite de l'inventaire des manuscrits relatifs à l'histoire de Belgique, dans B.C.R.H., 1ère série, I, 234, Bruxelles, 1837. — A. De Poorter, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de la Ville de Bruges, 479, Gembloux, 1934.

<sup>(6)</sup> E. Van Bruyssel, Table des documents relatifs à l'histoire des villes, communes, abbayes, etc., de Belgique qui existent à la Bibliothèque Royale, section des Manuscrits, dans B.C.R.H., 3° série, VIII, 221, Bruxelles, 1865. — J. Van den Gheyn, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, VI, 184-185, n° 3894.

Bruxellensis 16584 (1) et l'Averbodensis XVII (2), qui s'échelonnent jusqu'au XVIIe siècle. Une troisième recension nous est connue par le manuscrit déjà cité de la Bibliothèque Royale, ms. 7776-81 (f<sup>08</sup> 103-114v<sup>0</sup>), et un second manuscrit conservé au British Museum (n° 25053), qui présentent tous deux un texte continué jusqu'en 1620, et, enfin, un autre conservé à la Bibliothèque de la ville de Dijon (n° 612) (3), dont le texte s'arrête en 1568.

Le classement des textes de la Cronica a été fait par G. Waitz dans les Monumenta Germaniae Historica, SS., XXV, 192-219, Hanovre, 1880. Quant aux sources des Gesta, il ne s'en occupe guère. Ses conclusions par rapport aux dates de composition de l'ouvrage ont été généralement suivies par W. Wattenbach, Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter, 6° éd., II, 425 et 465, Berlin, 1894, A. Bayot et A. Cauchte, Les chroniques brabançonnes, dans B. C. R. H., 5° série, X, XLVIII-LI, Bruxelles, 1900, et S. Balau, Les sources de l'histoire de Liége au Moyen Âge, 478-486, Bruxelles, 1903. Elles ont été soumises à un nouvel examen critique de la part du père É. de Moreau dans son introduction à l'étude de L'abbaye de Villers aux XIIe et XIIIe siècles. Étude d'histoire religieuse et économique, Bruxelles, 1909. Dans la première recension, là où Waitz distingue des auteurs différents pour la Cronica (jusqu'en 1250), la Continuatio prima (après 1276) et la Continuatio secunda (après 1333), cet historien incline à voir un seul auteur écrivant peu après 1333. De ceci, il résulte que la documentation que nous offrent les sources narratives est postérieure de près de deux siècles à la fondation du monastère. Son intérêt historique est donc essentiellement en fonction des sources auxquelles le chroniqueur luimême a pu puiser. Quelles sont-elles?

Les Gesta sanctorum Villariensium dans leur première recension conservée à la Bibliothèque Royale, ms. 6410-16, f@ 138-173vº, sont postérieures à 1303 et ne semblent pas avoir été composées après 1333. Ce sont des compilations reposant sur d'anciennes biographies consacrées, dès le XIIe siècle, à des bienheureux de Villers. En outre, dans certains passages on trouve une parenté frappante avec l'Exordium Magnum ordinis Cistenciensis (P.L., CLXXXV, 995-1198). La deuxième recension, allongée des résumés plus ou moins fidèles des biographies des XIIe et XIIIe siècles, en tout trente-quatre, et d'emprunts à Césaire d'Heisterbach, *Dialogus miraculorum*, éd. J. Strange, 2 vol., Coblence, 1851, fut vraisemblablement achevée peu avant 1459. Les biographies en question ne nous sont connues actuellement que par la tradition de la deuxième recension (4). Faire la critique de ces Vitae, c'est faire celle des écrits hagiographiques et c'est une fois de plus mettre en évidence la naïveté et la crédulité générales des auteurs. Ici, toutefois, certains points doivent être notés. La tradition de la Vita Godefridi sacellani est, dans la première recension, antérieure à celle éditée par les Bollandistes, une copie de Césaire d'Heisterbach, qui écrivit entre 1219 et 1223 (5). La *Vita Karoli abbati*s (1197-1209) émane d'un moine de Villers contemporain de son héros ou presque puisqu'il écrit entre 1219 et 1231. La même remarque s'impose pour la première rédaction de la Vita Arnulfi conversi († 1228) et même pour la seconde rédaction, de trois ou quatre années seulement postérieure. L'auteur de la Vita Abundi monachi, le chantre Gosuin, le même qui célébra le convers Arnulfe, commença son écrit du vivant même d'Abond (6). S'il n'est pas prouvé que le moine qui composa la biographie de Gobert d'Aspremont, connut ce féodal mort en 1263, on constate cependant qu'il dédia son œuvre aux moines contemporains

lijk Erf, IV, 98, nº 31, Anvers, 1930.

<sup>(1)</sup> J. VAN DEN GHEYN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, VI, 184, nº 3893.

<sup>(2)</sup> Ch. Piot, Note sur des manuscrits de l'abbaye d'Averbode, dans B.C.R.H., 4° série, XII, 185, Bruxelles, 1885.

(3) L.P. Gachard, Rapport à M. le ministre de l'Intérieur sur les documents concernant l'histoire de la Belgique qui existent dans les dépôts littéraires de Dijon et de Paris, 253-254, Bruxelles, 1843. — A. Molinier, H. Omont, E.-S. Bougenor et Ph. Guignard, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques. Départements, V. Dijon, 158, Paris, 1889. — En outre un manuscrit perdu proche du Parisianus Arsenal 1067 a vu son texte conservé grâce à une copie du XVe siècle due à J. Gielemans et publiée avec d'autres écrits sous le titre d'Anecdota ex codicibus hagiographicis, dans Analecta Bollandiana, XIV, 267, Bruxelles, 1895. — Une autre copie, aujourd'hui perdue, existait à l'abbaye du Pare: J. Van Mierlo, De anonymi uit den Katalogus van Handschriften van Rookloster, dans Ons queste-

<sup>(4)</sup> Cfr 341.

<sup>(5)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers aux XIII et XIII siècles, XXV-XXVI, Bruxelles, 1909.

<sup>(6)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers..., XXIV-XXXI.

du bienheureux. Ayant certainement écrit avant 1294, une génération seulement les sépare (1). Ainsi donc, réservant la part de la critique inérante à toute œuvre hagiographique, la plupart de ces Vitae se présentent comme le témoignage de contemporains vivant sur place, susceptibles de nous apporter de sérieuses garanties d'authenticité sur des dates et des faits qui échappent à l'imagination déformante des auteurs, parce qu'accessoires pour eux.

La valeur de la Continuatio tertia, que nous continuons à ainsi appeler malgré l'opinion de de Moreau, postérieure à 1333, se ressent du manque de documentation pour la partie qui correspond au XIVe siècle; l'édition en a été fournie par M. Heller dans les Monumenta Germaniae Historica, SS., XXV, 216-219, à la suite de celle de la Cronica. Elle ne comporte que quelques lignes pour le XIVe siècle. Mais à mesure que son auteur, l'abbé Francon Calaber (2), se rapproche de son époque, son témoignage s'affermit et ses notices sont plus étoffées et plus précises (3). Quant aux huit dernières biographies, de 1485 à 1620, il n'est pas possible d'y voir l'œuvre d'un seul auteur, la lecture dénote qu'il s'agit chaque fois de contemporains, les faits étant minutieusement décrits. Dans cette Continuatio quarta (M. G. H., SS., XXV, 219), puisque telle est dénomination habituelle de cette suite, on peut dénombrer cinq auteurs : le premier écrivant pendant l'abbatiat de Denis van Zeverdonck (1524-1545), le deuxième pouvant être un abbé successeur de Denis de Spina (1545-1554), le troisième tenant la plume après 1568, le quatrième, religieux de Villers, étant contemporain des faits décrits sous l'abbatiat de de Vleeschouwere (1568-1587), le cinquième, enfin, écrivant peu après 1620 la courte notice concernant Robert Henrion mort cette année-là (4). Donc, d'une façon générale, à partir de la seconde moitié du XVe siècle, c'est une œuvre où les auteurs apportent des renseignements précis dont ils ont été les contemporains et souvent même les témoins.

Il existe deux autres sources narratives d'importance secondaire. Le Chronicon, conservé aux Archives de l'Archevêché, à Malines, est un recueil de règles, coutumes, traités ascétiques, prières et sermons. On y trouve les consécrations d'autels de l'abbaye (5). Le manuscrit 4459-70 de la Bibliothèque Royale contient divers éléments réunis en 1320 par un moine de Villers, Jean de Saint-Trond. Il s'y trouve notamment: 1°) des proses et oraisons composées par Arnulf de Louvain (f° 150-152), 2°) le récit de la visite d'Henri II à Villers (f° 167-167v°), 3°) une dissertation sur les vertus de trois frères convers de la grange de Fleppe (f° 207v°-210) et 4°) deux lettres de Thomas, chantre, à sa sœur religieuse à Parc-les-Dames (f° 252-259v°) (6).

Il ne subsiste que des épaves du chartrier de Villers que, même en l'absence d'inventaire ancien, nous devons estimer avoir été fort important. Des actes originaux, au nombre de cent trente-neuf, sont conservés principalement aux Archives de l'Archevêché à Malines (quatre-vingt-dix-huit actes) dans le Fonds ecclésiastique, cartons XVIII et XIX, et, pour une moins grande part, aux Archives Générales du Royaume (quarante et un actes) dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant, carton nº 10965 (7). Ils se répartissent comme suit: aux Archives de l'Archevêché, vingt-trois actes du XIIIe siècle (le premier datant de 1214), vingt du XIVe, trente-six du XVe, treize du XVIe, cinq du XVIIe et un du XVIIIe siècle (1780) (8); aux Archives Générales du Royaume, deux actes du XIIe

<sup>(1)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers..., XXXI-XXXIV.

<sup>(2)</sup> Cfr 387-388.

<sup>(3)</sup> Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye cistercienne de Villers pendant les cinq derniers siècles de son existence, dans Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, XI, 101-102, Nivelles, 1926.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 101-102, Nivelles, 1926.

<sup>(5)</sup> M.A. Bethmann, dans Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, VII, 50, Hanovic, 1843.— J. Laenen, Les consécrations des autels de l'abbaye de Villers, notices extraites d'un ancien manuscrit, dans A.H.E.B., XXVII, 85-113, Louvain, 1898. — É. de Moreau, L'abbaye de Villers..., LVIII.

<sup>(6)</sup> F.A.T. de Reivfenberg dans Annuaire de la Bibliothèque royale, III, 67, Bruxelles, 1842. — J. Van den Gheyn, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale, V, 115-118, Bruxelles, 1905. — É. de Moreau, L'abbaye de Villers..., LIX.

<sup>(7)</sup> A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 459, Bruxelles, 1922.

<sup>(8)</sup> A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 462. — Depuis la publication de cet inventaire, diverses remises ont augmenté le volume de ces chartriers.

siècle (1), vingt-deux du XIIIe, trois du XIVe, cinq du XVe, sept du XVIe et deux du XVIIe (le dernier date de 1645). Il y a lieu de noter l'existence dans ces fonds d'actes de Godefroid III de Brabant (1160), d'Henri Ier de Brabant (1205, mars 1209, mai 1228), de Louis de Looz (1221-1227), de Godefroid de Fontaines, évêque de Cambrai (19 octobre 1227), de Gilles Berthout (29 janvier 1237), de Jean d'Eppes (septembre 1237), de Guy de Dampierre (décembre 1271), de Philippe de Saint-Pol (5 juillet 1430) ainsi que d'une bulle de Clément VIII (6 mars 1524).

Sept cartulaires formant un ensemble de plus de mille copies d'actes sont parvenus jusqu'à nous. Ils se rapportent soit à des privilèges octroyés à l'abbaye, soit à des acquisitions de biens fonds ou à la gestion de ceux-ci, ce patrimoine étant administré tantôt directement, tantôt par l'intermédiaire de granges: Diepenbeek, Mellemont et Schoten (2). Un autre cartulaire, en trois volumes, celui de l'abbaye de Grandpré, fondée en 1231 à Mozet, dans le Namurois (3), nous fait connaître des actes relatifs à des biens que Villers, abbaye-mère, lui abandonna. Sauf ce dernier, tous ont été décrits par É. de Moreau dans son introduction à l'édition des Chartes du XIIe siècle de l'abbaye de Villers-en-Brabant, Louvain, 1905, et la description en a été reprise par lui-même avec plus de détails dans son étude déjà signalée de L'abbaye de Villers aux XIIe et XIIIe siècles, LIX-LII. En voici l'énumération:

- 1º Privilegia aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10966; registre de soixante-treize feuillets de parchemin (21 cm sur 15 cm), reliure moderne. Cinq mains ont travaillé de la fin du XIIIº siècle au XVº siècle à la transcription de 104 actes de 1147 à 1297. Ce cartulaire comporte une table des bulles papales de la fin du XIIIº siècle (après 1285) ou du début du XIVº siècle (4).
- 2º Premier cartulaire de Villers aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10967, registre de soixante-dix-neuf feuillets de parchemin, un feuillet a été coupé, dont le talon subsiste (zz cm sur 15 cm), reliure moderne. Cent et trois actes de 1176 à 1370 y sont transcrits par une main écrivant dans le dernier quart du XIVe siècle; avec table des actes en tête du volume (5).
- 3º Cartulaire de Diepenbeek aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10969, registre de treize feuillets de parchemin auxquels on a ajouté deux feuillets de papier (21 cm sur 15 cm), reliure moderne. Trente-huit actes de 1228 à 1431 y sont transcrits dans une écriture du XIVe siècle, sauf les trois derniers qui, sur les feuillets de papier, appartiennent à une main du XVe siècle. En tête, se trouve une table des actes sur parchemin (6).
- 4º Second cartulaire de Villers aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10968; registre de six feuillets de papier vergé filigrané (7) (36 cm sur 27 cm), reliure moderne. Onze chartes de 1184 à 1312 ont été copiées par une main du XVe siècle (8).

<sup>(1)</sup> Dont un de 1190 entré en 1967 et provenant du Chanoine Reusens.

<sup>(2)</sup> Diepenbeek, prov. de Limbourg, cant. de Hasselt; Mellemont, lieu-dit à Thorembais-les-Béguines, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Schoten, prov. d'Anvers, cant. d'Ekeren.

<sup>(3)</sup> Archives de l'État à Namur, Archives Ecclésiastiques, nos 2998-3000 (ancien fonds de Grandpré nos 2-4). — J. Bovesse, Inventaire général sommaire des Archives Ecclésiastiques de la province de Namur, 229, Bruxelles, 1962.

<sup>(4) [</sup>U. Berlière], Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des Archives de l'État en Belgique, 116, Bruxelles, 1895. — H. Stein, Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France, 463, nº 4112, Paris, 1907. — A. d'Hoop, Inventaire des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 458. — G. Despy, Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, 5-6, Bruxelles, 1959.

<sup>(5) [</sup>U. Berlière], Inventaire des cartulaires..., 116. — H. Stein, Bibliographie générale des cartulaires..., 463, nº 4113. — A. d'Hoop, Inventaire des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 458. — G. Despy, Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, 9.

<sup>(6) [</sup>U. Berlière], Inventaire des cartulaires..., 34. — H. Stein, Bibliographie générale des cartulaires..., 159, nº 1140. — A. d'Hoop, Inventaire des Archives..., III, 459. — G. Despy, Inventaire..., 11-12.

<sup>(7)</sup> Ce filigrane représente la lettre majuscule gothique N très étirée (hauteur 58 mm), surmontée d'une croix, et dont le second jambage, terminé par un trilobe, revient sur la base du premier; inconnu de C.M. BRICQUET, Les filigranes, Genève, 1907.

<sup>(8) [</sup>U. Berliere], Inventaire des cartulaires..., 116. — H. Stein, Bibliographie générale des cartulaires..., 563, nº 4114. — A. d'Hoop, Inventaire des Archives..., III, 459. — G. Despy, Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, 4.

5° Cartulaire de Mellemont aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, n° 11022, registre de 417 feuillets, muni d'une double foliotation, l'une originale répartie en quatre titres, l'autre, du XVIII<sup>e</sup> siècle, continue (40 cm sur 28 cm); de nombreux feuillets sont inutilisés; papier vergé filigrané (1). Les documents de 1153 à 1560 sont au nombre de 567. L'écriture de base du XV<sup>e</sup> siècle comporte des additions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (2). Ce cartulaire possède une reliure ancienne, contemporaine de la confection du registre, sur ais de bois renforcés de clous de cuivre. Il possède également trois tables des actes (fos 11-170°, 103-1140° et 229-243).

6º Cartulaire de Velp ou de Fleppe aux Archives de l'Archevêché à Malines, Fonds Ecclésiastique. Registre de cent trente-neuf feuillets (numérotation double de 72 et de 69 folios) (42 cm sur 28 cm), reliure ancienne en parchemin, écriture de la fin du XVº siècle avec des additions du XVIº siècle. Il contient deux cent douze actes de 1190 à 1594 avec table en tête du volume (3).

7º Cartulaire de Schoten aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 11210. Registre de deux cent vingt-six feuillets de papier vergé filigrané à la fleur de lis, doublement numérotés: la pagination originale va de 1 à 367 et ne comprend pas la table, une foliotation du XVIIIe siècle, semblable à celle du cartulaire de Mellemont, qui comprend la table et court de 7 à 226 (36 cm sur 23). Écrit au XVIIIe siècle, ce registre compte quatre-vingt-dix-huit actes de 1160 à 1761. Table des actes en tête (fob 7 à 23), reliure en parchemin (4).

A ces registres, il convient d'ajouter les Littere Nove Curie, cartulaire découvert aux environs de 1900 par Edgard de Marneffe dans les Archives du presbytère de la paroisse Saint-Pierre à Malines. Ce document était conservé aux Archives de l'Archevêché, à Malines (5). Il disparut peu avant la guerre de 1914. É. de Moreau le décrit comme se composant de trente feuillets, dont un avait été arraché, d'une dimension de 21 cm sur 15 cm, formant trois cahiers de parchemin non reliés. Une écriture soignée du XIVe siècle y avait transcrit des actes (6) de 1146 à 1355. En outre, il dut y avoir au moins trois cartulaires aujourd'hui perdus et dont l'existence est signalée par Mantelius (7) et deux documents d'archives relevés par É. de Moreau (8). Il s'agit d'un grand registre contenant différents privilèges du monastère sous le titre De libertatibus, antérieur au XVIIe ou au XVIIe siècle, d'un Registrum bonorum in districtu Antwerpiensi et d'un recueil antérieur au XVIIe siècle et se rapportant aux Littere de Hex (9).

Le polyptique de l'abbaye est conservé aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, no 11104. C'est un petit volume de quatre-vingt-six feuillets de parchemin (165 mm sur 125 mm) réparti en huit cahiers. Son édition intégrale a été faite par É. de Moreau et J.-B. Goet-

<sup>(1)</sup> Deux filigranes : 1°) un dessin géométrique formé de deus fois les deux lettres majuscules romaines D et E affrontées et soudées, surmonté de la couronne impériale (inconnu de C.M. Bricquet, Les filigranes) ; 2°) un dauphin surmonté d'un quadrilobe (C. M. Bricquet, Les filigranes, II, n° 5841-48, dit que les dauphins n'apparaissent que dans la seconde moitié du XVI° siècle, il cite un cas de la fin du XV° siècle, qu'il estime être une erreur).

<sup>(2)</sup> Inventaire des cartulaires..., 83. — H. Stein, Bibliographie générale des cartulaires..., 331, nº 2406. — A. d'Hoop, Inventaire des Archives Écclésiastiques du Brabant, III, 463. — G. Despy, Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, 14-15.

<sup>(3) [</sup>J. LABNEN], Inventaire sommaire des archives de l'Archevêché, dans Annuaire du clergé de l'Archevêché de Malines, XVIII, IX, Malines, 1914.

<sup>(4)</sup> Inventaire des cartulaires..., 102. — H. Stein, Bibliographie des cartulaires..., 500, nº 3644. — A. d'Hoop, Inventaire des Archives Écclésiastiques du Brabant, III, 465.

<sup>(5) [</sup>J. LAENEN], Inventaire des archives de l'Archevêché, dans Annuaire du clergé de l'Archevêché de Malines, XVIII, 1%.

— La Neuve-Cour, lieu dit à Baisy-Thy, prov. de Brabant, cant de Genappe.

<sup>(6)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers..., LX.

<sup>(7)</sup> J. MANTELIUS et L. ROBYNS, Historiae Lossensis libri decem, 2º partie, 22, Liège, 1717.

<sup>(8)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers..., LXII, note 1.

<sup>(9)</sup> Hex, prov. de Limbourg, cant. de Hex. — Sur la grange de Hex, cfr É. de Morrau, L'abbaye de Villers..., 199. — On peut déduire le terminus ad quem de rédaction de ce cartulaire du fait que les possessions de Villers à Hex passèrent en 1582 entre les mains du Chapitre de Saint-Lambert à Liège, cfr J. Daris, Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz, I, 133, Liège, 1864. — J. Daris, Notice sur Hex, dans A.H.E.B., X, 385, Louvain, 1873.

stouwers, Le polyptique de l'abbaye de Villers, dans A. H. E. B., XXXII, 367-466, Louvain, 1906, et XXXIII, 115-163, Louvain, 1907. Les éditeurs ont démontré que le texte avait été écrit en 1272 et qu'il s'agissait du Liber censuum original. La date à laquelle fut composé le polyptique de Villers appartient à l'époque où l'abbaye va connaître l'apogée de sa richesse économique, celle qui vit l'administration de l'abbé Arnulphe de Ghistelles. Celui-ci prit la crosse au moment où sévissait à Villers une crise économique comme durent en surmonter à maintes reprises la plupart des monastères. Pour réaliser la réforme qu'il se proposait, l'abbé ordonna le recensement des ressources du patrimoine abbatial. Ainsi s'explique la rédaction du document. Celui-ci nous introduit dans le système d'exploitation domaniale (1).

L'obituaire de Villers a disparu. Il existe aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, no 10970, un registre petit in-folio de quatre-vingt-dix-sept feuillets de papier écrit au XVIIIe siècle (2), édité par M. Cuveller, Nécrologe de Villers, dans A. H. E. B., IX, 51-90, Louvain, 1872. En réalité, le texte comprend les noms de trois cent soixante-dix religieux depuis le quatrième quart du XVIe siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, ainsi que les lieu et date de naissance, de profession, de sacerdoce et de mort de chacun d'eux. Quelques commémorations sont étoffées des diverses fonctions du moine à l'intérieur comme à l'extérieur de l'abbaye. Dix-neuf notices d'abbés sont plus développées et forment de vraies biographies des prélats. Il n'y a pas ordre de décès suivant les jours du calendrier, ni par année, bien qu'au fil des feuillets les dates moutonnent du XVIe au XVIIIe siècle. A y regarder de plus près, ce sont, en réalité, les dates de profession qui se suivent dans un ordre chronologique strict. On se trouve donc en présence d'une copie d'un Liber professionum comme en tenaient à l'Époque Moderne la plupart des monastères.

A côté des documents déjà cités, qui semblent les pièces majeures pour l'histoire de l'abbaye, on en trouve d'autres qui intéressent particulièrement les trois derniers siècles de son existence. Aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 10971 à 11021 (3), il existe un certain nombre de pièces concernant la gestion des biens de Baisieux, Malines, Merksem, Thorembais-les-Béguines, Villers-la-Ville et Wezembeek (4). Tous ces documents datent des XVIIe et XVIIIe siècles. Il y a aussi quelques copies, faites à la même époque, d'actes des XIIe et XIVe siècles. D'autres pièces intéressent les dîmes de Merksem et de Schoten, les baux, les cens, les rentes, les aides, les amortissements et les comptes, des charges diverses du XVIe au XVIIIe siècle. Enfin, deux notices relatives à un procès de compétence pastorale à Noirmont (5) (1717-1718), des comptes de l'église de Sint-Jobin 't Goor (6) (XVIIIe siècle). Dans le fonds de Terbanck au même dépôt (Archives ecclésiastiques du Brabant, nos 14269 à 14274, 14280, 14286 et 14287) est réunie la documentation concernant les rapports spirituels de cette léproserie avec l'abbé-visiteur de Villers (7).

Aux Archives Générales du Royaume également, on conserve dans les *Papiers d'État et de l'Audience*, registres 897, 908 et 927, les enquêtes ecclésiastiques qu'en vertu de l'indult de 1515, accordé par Léon X à Charles Quint, les autorités civiles dirigeaient dans les Pays-Bas (8). Cette documentation est complétée

<sup>(1)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers..., LXII-LXVII.

<sup>(2)</sup> A. d'HOOP, Inventaire des Archives Écclésiastiques du Brabant, III, 459.

<sup>(3)</sup> A. d'Hoop, Inventaire des Archives Écclésiastiques du Brabant, III, 459-462.

<sup>(4)</sup> Baisieux, prov. de Hainaut, cant. de Dour ; Merksem, prov. d'Anvers, cant. de Borgerhout ; Wezembeek-Oppem, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode.

<sup>(5)</sup> Lieu-dit à Cortil-Noirmont, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(6)</sup> Prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

<sup>(7)</sup> A. d'Hoop, Inventaire des Archives de l'administration d'Arrondissement du Brabant, 224-225, Bruxelles, 1922.

— A. UYTTEBROUCK, Inventaire des archives de la léproserie de Torbanch, 7 et 8, Bruxelles, 1962

<sup>(8)</sup> Nous donnons ici une fois pour toutes les références essentielles sur ce sujet: Mirabus et Foppens, Opera diplomatica, III, 457, Bruxelles, 1734. — A. Anselmo, J.-B. Christen, J. M. Wauters etc., Placcaerten ende de ordonnantien van de hertogen van Bradant, I. 111-113; IV, 435-438, Anvers et Bruxelles, s. d. — V. Brants, Ordonnances des Pays-Bas sous le règne d'Albert et Isabelle, I. 85-87, Bruxelles, 1909. — C. Laurent, J. Lameere et H. Simont. Ordonnances des Pays-Bas sous le règne de Charles Quint, II, 134; III, 3; IV, 231, Bruxelles, 1898 et 1907. — J. Von Hergenroether, Leonis X pontif. maximi regesta, nº 16288, Fridourg-en-Brisgau, 1891. — J. Paquay, Actes pon-

par les enquêtes postérieures et conservées dans les archives du Conseil d'État, nº 1244, pour la période de 1647 à la fin de l'Ancien Régime (1) et du Conseil privé, nº 860, ancien 1431. La documentation relative aux désignations des commissaires gouvernementaux chargés de procéder aux enquêtes est consignée dans le fonds de la Chancellerie de Brabant, reg. 44, fos 300-382 (enquête de 1782) et reg. 45, 108 40-61 (enquête de 1784). La vente des bâtiments de l'abbave de Villers qui donna lieu à de nombreuses tractations à la Révolution française est à l'origine d'une volumineuse documentation aujourd'hui conservée dans le fonds des Affiches des Biens nationaux, affiche 30, article 4 ; affiche 33, art. 2 ; affiche 36, art. 5; affiche 38, art. 7; affiche 42, art. 4; affiche 60, art. 22; affiche 66, art. 19; affiche 68, art. 10 et 12; affiche 69, art. 17 et 18; affiche 72, art. 5 et 6; affiche 76, art. 2 et 3; affiche 82, art. 6; affiche 83, art. 6; affiche 84, art. 10; affiche 91, art. 6; affiche 93, art. 10; affiche 94, art. 7; affiche 98, art. 5; affiche 109, art. 13; affiche 113, art. 16 et 17; affiche 133, art. 17; affiche 135, art. 5 et 21; affiche 138, art. 14; affiche 139, art. 24; affiche 143, art. 16; affiche 151, art. 5; affiche 152, art. 4; affiche 162, art. 2; affiche 171, art. 20; affiche 174, art. 4; affiche 181, art. 10; affiche 185, art. 17; affiche 194, art. 18; affiche 198, art. 3; affiche 206, art. 30; affiche 208, art. 4; affiche 211, art. 25; affiche 218, art. 42; affiche 219, art. 19 et 20; affiche 224, art. 31; affiche 239, art. 4; affiche 242, art. 10 et 11; affiche 247, art. 18; affiche 257, art. 21; affiche 264, art. 22 et 23; affiche 298, art. 14; affiche 303, art. 11; affiche 330, art. 7; affiche 335, art. 12; affiche 346, art. 7; affiche 368, art. 17; affiche 397, art. 17; affiche 406, art. 10; affiche 413, art. 6; affiche 489, art. 13; affiche 508, art. 18; affiche 512, art. 11; affiche 553, art. 9; affiche 586, art. 10; affiche 688, art. 3; affiche 690, art. 17; affiche 693. art. 17; affiche 702, art. 12, 14, 15 et 16; affiche 712, art. 24; affiche 740, art. 1. Des papiers concernant la liquidation des biens du collège de Villers, à Louvain, et la provisorerie de Schoten se trouvent dans le même dépôt dans les Archives de l'administration d'Arrondissement du Brabant, liasses nos 274, 277 et 277 bis (2).

Aux Archives Vaticanes un certain nombre de documents sont conservés dans les Registres Vaticans, les Registres du Latran et les Registres aux Suppliques. Certains d'entre eux ont été relevés dans le Schedario manuscrit de Garampi (série Abbates, inv. nos 535 à 537) (3). Le dépouillement exhaustif des séries, auquel nous avons procédé pour le dernier quart du XVe siècle et le début du XVIe, nous a, en outre, permis de retrouver plusieurs documents relatifs généralement à la nomination de l'abbé et au payement du service afférant à ses lettres de provision dans les Acta Miscellanea (reg. 2, fo 222 vo), Acta Camerarii (reg. 1, fo 136), Obligationes et solutiones (reg. 83, fo 1) et Annates (reg. 24, fo 220 vo) (4).

tificaux et diplomatiques aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, dans Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, XLIII, 18, 21-22, Tongres, 1929. — C. B. D[E] R[IDDER], Les élections abbatiales dans les Pays-Bas avant le XIXº siècle, dans A.H.E.B., V, 315-328, Louvain, 1868. — P. Claessens, Promotion aux prélatures abbatiales, dans Revue catholique, XLVII, 126-140, 465-480, Bruxelles, 1879. — E. POULLET, Origines, développement et transformations des institutions dans les anciens Pays-Bas, 2º éd., II, 379, Bruxelles, 1892. — E. Valvekens, Rondom de abtelijke benoemingen in de oude Nederlanden, dans Analecta Praemonstratensia, VII, 324-327, Tongerlo, 1931. — É. DE MOREAU, s. vº Belgique, dans D.H.G.E., IV, 61, Paris, 1934. — Sur le processus des enquêtes cfr P. Lefevere, L'abbaye norbertine d'Averbode pendant l'Époque Moderne, 1, 90 et sv., Louvain, 1924. — A propos de la politique de Charles Quint et de Philippe II à l'égard des abbayes, cfr É. DE MOREAU, Histoire de l'Église en Belgique, IV, 176 et sv., Bruxelles, 1949. — Sur le rôle joué par les abbés de Villers dans les élections des abbesses cisterciennes, cfr R. DE GANCK, De abbatiale wijding in de Zuidelijke Nederlanden en het Prinsbisdom Luik, dans Cilcaux in de Nederlanden, IX, 41-65, Westmalle. 1058.

<sup>(1)</sup> M.-R. THIBLEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, Inventaire des Archives du Conseil d'État, 62, Bruxelles, 1954.

(2) M.-R. THIBLEMANS, Inventaire des Archives de l'administration d'Arrondissement du Brabant, 18 et 19, Bruxelles, 1964.

<sup>(3)</sup> Sur cet ancien préfet de la Vaticane, cfr Sussidi per la consultatione dell' Archivo Vaticano, I (Studi e Testi, XLV), 1-48, Cité du Vatican, 1926. — C. Frati, Disionario bibliofico dei bibliotecari e bibliofili italiani, 247-249, Florence, 1934. — J. Wodka, dans Lexikon für Theologie und Kirche, 2° éd., IV, 515, Fribourg-en-Brisgau, 1960. — Sur le Schedario voir K. A. Fink, Das Vatikanische Archiv, 2° éd., 28-29, Rome, 1951.

<sup>· (4)</sup> Sur ces diverses séries, on pourra consulter V. Carrière. Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale, I, 405-412, Paris, 1940.

On conserve aux Archives de l'Assistance Publique de la Ville de Bruxelles (B. 173°), un acte concernant l'administration de l'abbé Gérard de Rotselaer.

Aux Archives Nationales d'Espagne, à Simancas (Secr. Prov., 2486), se trouve une lettre du 5 février 1682 de l'abbé Lambert Straelen à propos des idées jansénistes de Jean Richart, prieur de Waarschot, à Gand, publiée en extrait par L. Ceyssens, Het Jansenisme van J. Richart, dans Citeaux in de Nederlanden, IV, 87, Westmalle, 1953.

Pour l'Époque Moderne, on conserve aux Archives de l'Archevêché à Malines, dans le Fonds Ecclésiastique, cartons XVIII et XIX, des documents intéressant Villers tant au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel. La première série comprend essentiellement des nominations d'abbés (1593-1765); la relation des miracles de la chapelle de Notre-Dame de Montaigu à Villers (1608-1617); des facultés accordées par l'abbé général et le Chapitre général (commissions pour des charges, patentes de vicaire général dans les Pays-Bas, confirmations abbatiales de 1618 au XVIIIe siècle); des rapports de visites (1682-1725); des documents d'enquête relatifs aux religieux Barthélemy de Pauw, Étienne de Got, Gobert Mormal, Nicolas Lefebvre et les frères lais Philippe et Jacques accusés d'indiscipline (1693-1775); des formules de commissions octroyées par l'abbé (XVIIe et XVIIIe siècles); des questions d'examens de novices (XVIIIe siècle) et des formules de vœux (XVIIIe siècle). Quant à la série de documents relatifs au temporel, elle comporte des déclarations et gestions de biens, de la correspondance, des rapports et des comptes à propos de propriétés sises à Bruxelles, Court-Saint-Étienne, Frameries, Genappe, Louvain, Mellemont, Sart-Messire-Guillaume, Sart-Risbart, Schoten, Thorembais-les-Béguines, Villers-Perwin et Wemmel (XVIIe et XVIIIe siècles) (1). Une liasse de procédure relative aux droits de la grosse dime de Ligny revendiqués par Charles d'Argenteau contre l'abbaye de Villers (1622-1635) est conservée aux Archives de l'État à Namur, Fonds de la famille de Corroy (2). Aux Archives de l'État à Gand, la liasse nº 664 du fonds de l'abbaye de Baudelo renferme les délégations de l'abbé général à l'abbé pour la visite de Val-Virginal, Parc-les-Dames, Bloemendaal, Rotem et Terbeek (3).

Un grand nombre d'inscriptions tumulaires sont aujourd'hui encore conservées dans les ruines de Villers. Outre les tombeaux des ducs Henri II et Jean III (4) et de Gobert d'Aspremont (5) et la dalle funéraire de Conrad de Bierbeek (6), on relève celles de Jean de Vennes, bâtard de Brabant, des abbés Robert de Bavay, Henrion, Moniot, Cupis de Camargo; des religieux Philippe Naturelle, Anselme de Samme, Jacques de Momal, Jean de Frasnes, Jean de Souvret; de Louis Fardeau, protonotaire apostolique; d'Isabelle Scelarde et de sa sœur Marie, de Lambert de Straelen, Hugues de Mellery, Herman de Cracovie, Pierre de Cortis et Gadon de Wagnelies. Aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Belgique, à Bruxelles, on conserve les pierres tombales de Raes de Grez, de Clémence, dame de Rixensart et de son père René de Malèves, bienfaiteurs de Villers. Ces pierres proviennent de l'abbaye. De même, celle

<sup>(1) [</sup>J. LABNEN], Inventaire des archives de l'Archevêché, dans Annuaire du clergé de l'Archevêché de Malines, XVIII, IX. — Court-Saint-Étienne, prov. de Brabant., cant. de Wavre; Frameries, prov. de Hainaut, cant. de Pâturages; Genappe, prov. de Brab., cant. de Genappe; Sart-Messire-Guillaume, lieu-dit à Court-Saint-Étienne; Sart-Risbart, lieu-dit à Opprebais, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Villers-Perwin, prov. de Hainaut, cant. de Gosselies; Wemmel, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

<sup>(2)</sup> C. Douxchamps-Lepevre, Inventaire des archives du Fonds de Corroy-le-Château, 203, Bruxelles, 1962. — Ligny, prov. de Namur, cant. de Gembloux.

<sup>(3)</sup> Val-Virginal, abbaye à Oplinter, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Parc-les-Dames, abbaye à Rotse-laar, prov. de Brabant, cant. de Haacht; Bloemendaal, dépend. de Beernem, prov. de Flandre occid., cant. de Bruges; Rotem, prov. de Limbourg, ant. de Maaseik; Terbeek, lieu-dit à Saint-Trond, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond.

<sup>(4)</sup> C. BUTKENS, Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant, 440, Anvers, 1641. — C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 56, Bruxelles, 1850. — M.G.H., SS., XXV, 403, Hanovre, 1880. — H. NIMAL, Chapelles et sépultures dans l'église de Villers, dans A.S.A. Nív., VIII, 376-378, Nîvelles, 1907.

<sup>(5)</sup> M. Thibaut De Maisières, La tombe de Gobert d'Aspremont au cloître de Villers, dans Miscellanea Leo van Puyvelde, 285-290, Bruxelles, 1949.

<sup>(6)</sup> J. LIBON, Le chevalier Conrad dit de Bierbeek, conseiller des ducs de Brabant, dans Hommage au Professeur Paul Bonenfant, 187-196, Bruxelles, 1965.

de Marguerite de Mont-Saint-Guibert et de son frère Jean, chantre de Villers, qui se trouvent au Musée Communal de Schaerbeek (1). A droite de la porte d'entrée de la chapelle de la Chaussée, à Sombreffe (2), on voit encastrée dans un mur de brique la dalle funéraire d'un religieux de Villers, Guillaume, vicaire perpétuel, mort (3) en 1281.

Un manuscrit de Villers, du XVIIIe siècle, appartenant en 1907 à M. Houtart et relatif aux épitaphes de l'abbaye a été publié en fac-similé par le père H. Nimal, L'église de Villers, étude historique et archéologique, dans A. S. A. Niv., VIII, 51-72, Nivelles, 1907. Certaines inscriptions ont été traduites par G. Lambert, Vieilles pierres. Vieux monuments. Villarium decus patriae, Court-Saint-Étienne, 1948 (4).

L'abbaye de Villers est indiquée dans les cartes anciennes suivantes: Deventer (1536) (Viler) (5), Atlas italiens (= Zalterius) (1567), Sgrooten (6) (1573) (Vileirs), Ortelius (1591), Visscher (éd. 1622) (Viler), Hondius (1622), De Blauw (1635), Van Langren (1635), Verbist (1637), Dankert (1685), Sanson (1689) (Vilers), Peeters (1692), Jansonius (XVIIe siècle), Delisle (1705) (Viller), Frick (éd. 1705) (Villers), Jaillot (1705), Crépy (1745), Frick (éd. 1746) (Villers-la-Ville), Lotter (1761), Ferraris (carte chorographique, 1777), Van Doctechum (XVIIIe siècle) et Homann (XVIIIe siècle). La planchette no 97 de la carte de Ferraris (1777), dont un des deux exemplaires manuscrits est conservé à la Section des Cartes et Plans de la Bibliothèque Royale, reproduit le plan des bâtiments conventuels en bordure de la Thyle.

Il existe aux Archives Générales du Royaume Cartes et Plans manuscrits, nº 3110, un atlas de vingt-huit cartes et dessins de biens ruraux appartenant à Villers (7), dressé de 1720 à 1794 par Jean Petrebu, M. Michaux, P. Collignon, F. Hamotte et P. J. Matthieu. Ces cartes et dessins se rapportent à des propriétés sises à Énines, Folx-les-Caves, Glatigny, Glimes, Huppaye, Jandrain, Jodoigne, Lathuy, Lincent, Longueville, Malèves-Sainte-Marie, Melin, Molembais, Petit-Hallet, Petit-Rosières, Ramillies, Sainte-Marie-Geest, Saint-Remi-Geest, Sart-Risbart, Thorembais-les-Béguines, Thorembais-Saint-Trond et Wastines (8). Des cartes, plans et croquis de parcelles de biens appartenant à l'abbaye ou sur

<sup>(1)</sup> E. DE PRELLE DE LA NIEPPE, L'épigraphie à l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., V, 315-330, Nivelles, 1895. — H. NIMAL, Villers et Aulne, célèbres abbayes de l'ancien diocèse de Liège, 272, Liège, 1896. — H. NIMAL, Chapelles et sépultures..., dans A.S.A.Niv., VIII, 361-381. — G. LAMBERT, Vicilles pierres. Vieux monuments. Villarium decus patriae, Court-Saint-Étienne, 1948.

<sup>(2)</sup> Prov. de Namur, cant. de Gembloux.

<sup>(3)</sup> A. Bequet, Excursions archéologiques, dans Annales de la Société archéologique de Namur, VIII, 76, Namur, 1861. — A. Bequet, dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, V, 344, Bruxelles, 1866. — É. Brouette, Épitaphier du canton de Gembloux, dans Guetteur wallon, 1961, 11-12, Namur, 1961.

<sup>(4)</sup> Nous ne citerons ici que pour mémoire cinq textes sur ardoise de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, découverts au cours de fouilles, en 1894. Ils n'intéressent l'histoire de Villers qu'au point de vue du règlement de la clepsydre de l'abbaye et de la sonnerie des cloches. Cir P. Sheridan, Les inscriptions sur ardoises de l'abbaye de Villers, dans Annales de la Société archéologique de Bruxelles, IX, 359-362, 454-459, Bruxelles, 1895; X, 203-215, Bruxelles, 1896.

<sup>(5)</sup> La forme toponymique n'est indiquée que dans la carte où elle se trouve la première fois. Il n'y a pas lieu de tenir compte de la persistance de certaines graphies, les cartographes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles recopiant la plupart du temps les cartes de leurs prédécesseurs.

<sup>(6)</sup> Bibliothèque Royale, ms. nº 21596. — Bibliothèque nationale à Madrid, Manuscrits, Vitrine 9, nº 1. — Cfr F. C. Wieder, Nederlansche historisch-geographische Documenten in Spanje, 55 et 59, Amsterdam, 1915. — Christiaan Sgroten's haarten van de Nederlanden in reproductie uitgegeven onder de auspiciën van het Koninklijk Nederlansch Aardrijkskundig Genootschap, pl. 7, Leyde, 1961.

<sup>(7)</sup> C. PIOT, Supplément à l'inventaire des Cartes et Plans, 136, Bruxelles, 1879.

<sup>(8)</sup> C. Pior, Supplément à l'inventaire des Cartes et Plans, 26. — Énines, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Folx-les-Caves, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Glatigny, lieu-dit à Thorembais-les-Béguines; Glimes, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Jandrain-Jandrenouille, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Lathuy, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Lincent, prov. de Liège, cant. de Hannut; Longueville, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Malèves-Sainte-Marie-Wastines, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Melin, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Molembais, dép. de Huppaye; Petit-Hallet, prov. de Brabant, cant. de Landen; Pctit-Rosières, lieu-dit à Geest-Géronpont-Petit-Rosières, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Ramillies-Offus, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Sainte-Marie-Geest, lieu-dit à Saint-Jean-Geest, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Thorembais-Saint-Trond, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Wastines, dépendance de Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

lesquels Villers revendiquait des droits, sont conservés dans le même fonds sous les nº8 2346: chemins entre Mellery, Gentinnes et Tilly (1), 3111 et 3112; cense de Gérouville à Gentinnes (2), 3113: dîmes contestées avec l'abbaye de Heylissem à Jandrain, Merdorp, Thisnes et Wansin (3), 3114: Idem à Saint-Job-in't Goor, Schilde et 's Gravenwezel, et 3135: dîmes de Thisnes et de Wansin (4). Les nº8 2380, 2381, 2382, 2384, 2385, 2499, 2929 (5) et le Supplément manuscrit nº 1457 se rapportent à la seigneurie de Schoten. Enfin, dans la collection des Plans divers, nº 229, se trouve le dessin d'un projet de la façade.

Les publications relatives aux sources narratives sont déjà connues. Il en est de même pour le polyptique et le nécrologe. L'érudition contemporaine n'a pas encore livré d'édition systématique complète des sources diplomatiques de Villers. Celle du père É. de Moreau, Chartes du XIIe siècle de l'abbaye de Villers, Bruxelles, 1905, ne concerne que les chartes antérieures à 1200. Sous le titre Schoten, P. J. Goetschalckx a publié vingt-quatre chartes de 1234 à 1267 relatives à ce domaine de Villers dans Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude Hertogdom Brabant, II, 253-254; III, 335-336, 551-556; IV, 191-201, 434-438. Hoogstraten, 1903-1905.

On doit à J. Paquay et C. Van Swygenhoven l'édition de trente-trois chartes du cartulaire de Diepenbeek sous le titre de Chartes et documents concernant la paroisse de Diepenbeek, dans Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, XXVIII, 128-200, Hasselt, 1910. G. Despy a publié avec une introduction où l'auteur expose les modes successifs de classement des archives par les moines de l'abbaye, les analyses de mille dix-neuf documents de Villers répartis de 1147 à 1761. Cette publication porte le titre d'Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, dans la collection des Inventaires analytiques des Archives Ecclésiastiques du Brabant, 1ère série, I, Bruxelles, 1959. L'ouvrage n'envisage que les pièces conservées au dépôt central des Archives de l'État. Il ne fait donc connaître qu'une partie des richesses d'archives de Villers, principalement celles relatives au quartier de Mellemont.

Il est encore nécessaire de rechercher parmi de très nombreuses publications anciennes les actes qui intéressent Villers. Ces publications s'étalent sur plus de trois siècles. La liste que nous présentons ci-après est établie par ordre chronologique :

A. Miraeus, Codex donationum piarum, 323, Bruxelles, 1624: acte du 29 janvier 1236; A. Miraeus, Diplomatum Belgicorum libri II, 341, 382, 384 et 388, Bruxelles, 1628: actes des 14 avril 1184, août 1231, 1232, 19-30 avril 1237; A. Miraeus, Donationum Belgicarum libri II, 535, Bruxelles, 1629: acte des 20 août 1253; A. Miraeus, Notitia ecclesiarum Belgii, 459, 578, 579 et 591, Bruxelles, 1630: actes des 14 avril 1184, août 1231, 1232, 29 janvier 1236, 1-29 mars 1236, 19-30 avril 1253; A. Sanderus, Chorographia sacra Brabantiae, I, 474 et 475, Bruxelles, 1659: actes des 20 août 1233, mai 1235 et 1-29 mars 1236; A. Sanderus, Coenographia abbatiae S. Bernardi, 9 et 10, Cologne, 1641: actes des 20 août 1233 et 1-29 mars 1236; A. Manrique, Cisterciensium seu verius ecclesiasticorum annalium a condito Cistercio, IV, 429 et 526, Lyon, 1642: actes d'août 1231 et 28 mai 1236; O. Vredius, Genealogia comitum Flandriae, Preuves, 215, Bruges, 1642: acte d'août 1231; B. Fisen, Historia ecclesiae Leodiensis, pars prima, 284, Liège, 1646: acte du 6 octobre 1223; B. Fisen, Flores ecclesiae Leodiensis, pars prima, 333, Lille, 1647: actes d'août 1231 et du 19-30 avril 1237; A. Le Roy, Notitia marchionatus sacri Romani imperii, 177, 192 et 381, Amsterdam, 1678: actes du 20 août 1233, de mai 1235, du 29 janvier 1236 et du 1-24 mars 1236 (fragment); A. Le Roy, Topographia historica Gallo-Brabantiae, 157, Amsterdam, 1692: acte du 25 avril 1251.

E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, IV, 1450, Paris, 1717: acte de 1275; J. F. Poppens, Historia episcopatus Antwerpiensis, 157, Bruxelles, 1717: acte des 20 août 1233 et

<sup>(1)</sup> Ch. Pior, Supplément à l'inventaire des Cartes et Plans, 135. — Mellery, prov. de Brabant, cant. de Genappe; Gentinnes, prov. de Brabant, cant. de Genappe; Tilly, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(2)</sup> Ch. Piot, Supplément à l'inventaire des Cartes et Plans, 135.

<sup>(3)</sup> Ch. Pior, Supplément à l'inventaire des Cartes et Plans, 136. — Merdorp, prov. de Liège, cant. de Hannut; Thisnes, prov. de Liège, cant. de Hannut; Wansin, prov. de Brabant, cant. de Landen.

<sup>(4)</sup> Ch. Piot, Supplément à l'inventaire des Cartes et Plans, 138. — Sint-Job-in't Goor, prov. d'Anvers, cant. de Zanthoven; Schilde, prov. d'Anvers, cant. de Zanthoven; 's Gravenwezel, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven (5) Ch. Piot, Supplément à l'inventaire des Cartes et Plans, 31, 48 et 107.

29 janvier 1236; A. Miraeus et J. F. Foppens, Opera diplomatica, I, 115, 287, 306, 307, 308 et 311; II, 752, 849 et 971; III, 76, 92, 601, 611 et 612; IV, 715, Louvain et Bruxelles, 1723-48: actes de 1160-61, du 14 avril 1184, de 1205, des 23 mai et 6 octobre 1223, de 1231, des 29 janvier et 1-29 mars 1236 et des 1-12 novembre et 22 décembre 1275 ; Grand théâtre profane du Brabant wallon, 83, La Haye, 1730: acte du 25 avril 1251 avec traduction française; J. Mantellus, Historiae Lossensis libri X, éd. J. Robyns, pars IIº, 21, 22 et 28, Liège, 1717 : actes de 1174 et 1230 ; C. Butkens, Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant, I, 41, 59, 60, 72, 213 et 229, Anvers, 1641 : actes de 1160-61, 1205, mars 1200, 1231, 1253 et du 5 mai 1310; Gallia christiana, III, 132 et 134; V, 310, Paris, 1725 et 1731 : actes d'environ 1180 (fragment), du 1-29 mars 1236, de mai 1237 et du 20 août 1353 ; J. Berthelot, Histoire du duché de Luxembourg, IV, Preuves, LVII, Luxembourg, 1742 : acte d'août 1231 ; T. E. Van Goor, Beschrijving der stadt en lande van Breda, 406, La Haye, 1744: acte de 1160-61; A. Kluit, Historia critica comitatus Hollandiae et Zeelandiae, II, pars IIa, 254, Middelbourg, 1782: acte d'août 1231; J. Meeman, Geschiedenis van graaf Willem van Holland, II, 389, La Haye, 1783; acte du 26 décembre 1253 ; C. F. Galliot, Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur, V. 375, 399, 401, 407, 411, 412, 414, 420 et 422; VI, 22 et 70, Liège, 1790-91 : actes de janvier-15 octobre 1212, août 1231, avril 1232, du 19-30 avril 1236, de mai 1237, des 22 février 1239, 8-14 avril et mai 1240 et du 25 janvier 1265 (fragment).

J. de Saint-Genois, Histoire des avoueries en Belgique, 214 et 237, Bruxelles, 1837 : actes de 1217 et mars 1298; J. F. Willems, Brabantsche Yeesten, I, 638, Bruxelles, 1839; acte d'août 1232; F. A. T. de Reiffenberg, Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, 1, 133; VIII, 484, Bruxelles, 1844 et 1874: actes de janvier-15 octobre 1212 et du 22 avril 1311; F. H. Mertens et K. L. Torfs, Geschiedenis van Antwerpen, I, 607, Anvers, 1845: acte du 12 octobre 1336; M. J. Wolters, Notice historique sur la commune de Rummen et les anciens fiefs de Grasen, Wilre Binderveld et Weyer en Hesbaye, 330, Gand, 1846 : actes des 22 février et 14 mars 1306 ; Th. J. Lacomblet, Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins, III, 60, Dusseldorf, 1853: acte du 26 octobre 1309; A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 10, 17, 22 et 24, Bruxelles, 1856: actes du 5 mai 1147, de 1217, 1227-1241 et du 1er mars 1244 (fragment) ; F. V. Goethals, Histoire généalogique de la maison de Beaufort-Spontin, 40, Bruxelles, 1859: acte du 26 janvier 1268; P. F. X. de Ram, Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV, II, 1191 et 1210, Bruxelles, 1861 : actes d'août 1232 et janvier 1272; P. Bets, Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont, II, 223, Louvain, 1861: acte de 1250; Kempeneers, L'ancienne franchise et l'illustre famille de Montenaeken, I, 68, Louvain, 1861 : acte du 22 février 1276 ; C. de Borman, Histoire du château de Colmont, dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, V, 152, Liège, 1862: acte de septembre 1247; [F. van de Putte], Cronica et cartularium monasterii de Dunis, 318, 526 et 529, Bruges, 1864: actes des 14 janvier et 5 août 1227 et du 12 mai 1270 ; J. Darls, Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz, II. Documents historiques, 4 et 6, Liège, 1865 : actes de 1175 et 1195 ; J. J. De Smet, Cartulaire de l'abbaye de Cambron, I, 422, 423, 435 et 696, Bruxelles, 1869: actes de 1224, 1232, 1233 et 1243. A. Wauters, De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, Preuves, 126, Bruxelles, 1869: acte d'environ 1233; L. Ph. C. van den Bergh, Orkondenboek van Holland en Zeeland, II, 492, Amsterdam, 1873 : acte du 4 juin 1299 ; C. B. D[e] R[idder], Réflexions sur les libéralités des seigneurs et des grands au XIe et au XIIe siècle, dans A. H. E. B., X, 261 et 377, Louvain, 1873 : actes de 1211 et du 4 août 1231; C. B. D[e] R[idder], Documents concernant Thorembais-les-Béguines, dans A. H. E. B., XI, 218 et 219, Louvain, 1874: actes du 1er août et de février 1261; A. Wauters, Fragments inédits concernant l'abbaye de Gembloux, dans B. C. R. H., 4º série, II, 32, Bruxelles, 1875 : acte de 1183 ; A. Wauters, Henri III, duc de Brabant, dans Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 2º série, XXXIX, 205, Bruxelles, 1875: acte du 26 février 1261; Kervyn de Lettenhove, Codex Dunensis, 144 et 145, Bruxelles, 1870: actes des 13 novembre 1302, 12 juin 1303 et 6 juillet 1304; Comte de Limminghe, Cronicque du pays et comté de Namur par De Croonendael, 2º partie, 678, Bruxelles. 1876 : acte du 4 août 1231; H. Goffinet, Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine, 164, Arlon, 1876; acte du 18 octobre 1336; H. Goffinet, Cartulaire de l'abbaye d'Orval, 607 et 671, Bruxelles, 1879 : actes des 6 mai 1302 et 18

septembre 1336; D. Van de Casteele, Documents relatifs à l'abbaye de Herckenrode, dans A. H. E. B., XVI, 240, Louvain, 1879: actes de 1212 et du 18 janvier 1276; A. Wauters, Analectes de diplomatique, dans B. C. R. H., 4e série, VII, 163, 166, 305, 308, 339, 364, 367, 370 et 380, Bruxelles, 1880: actes de 1152 et 1176, des 14 avril 1184 et 11 mai 1185, de mai 1197, du 28 mars 1241 et de mai 1298 ; F. Sacré, Documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Solières, dans Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts, IV, 43, Huy, 1881 : acte de 1233, traduction française ; L. Galesloot, Les tombeaux d'Henri II et de Jean III à l'abbaye de Villers, dans Messager des Sciences Historiques, année 1882, 35, Bruxelles, 1882 : acte de l'an 1299 ; A. Wauters, La Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges. Ville de Tirlemont, 190, Bruxelles, 1882 : acte du 2 décembre 1292 ; O. de Courjault et A. Wauters, Chartes inédites extraites du cartulaire de Saint-Nicaise de Reims, dans B. C. R. H., 4e série, X, 202, Bruxelles, 1882 : acte de juillet 1220 ; V. Barbier, Cartulaire de l'abbaye de Malonne, dans A. H. E. B., XX, 19, 324 et 327, Louvain, 1883 : actes de 1223 et des 23 avril 1286 et 3 octobre 1292; J. Darls, Notice sur les églises du diocèse de Liége, XII, 77, Liège, 1885: acte du 20 mai 1245 ; E. Reusens, Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem, dans A.H.E.B., XXIV, 224 et 277, Louvain, 1887; XXV, 304, Louvain, 1888: actes de 1177, 1206 et 1224; J. Laenen, Les consécrations des autels de l'abbaye de Villers, dans A. H. E. B., XXVII, 110, Louvain, 1890: acte d'environ le 10 février 1283 ; J. et V. Barbier, Histoire de l'abbaye de Floreffe, 2º éd., II, 71, Namur, 1892: acte d'environ 1218; E. Matthieu, Contestations entre l'abbaye de Villers et le seigneur de Marbais, dans A. S. A. Niv., III, 98, Nivelles, 1892: acte du 14 avril 1184; S. Bormans et É. Schoolmeesters, Cartulaire de l'église Saint-Lambert à Liége, I, 271, 286, 293, 296, 299, 402 et 488; II, 73, 90, 94, 99, 181, 426 et 504, Bruxelles, 1893-95: actes d'environ 1230, des 20 novembre 1231, 21 janvier, avril et 14 mai 1232, 20 mai 1238, 8 février 1244, 20 mai 1245, 18 avril 1255, 10 juillet 1256, 4 mai et 15 juillet 1257, 9 janvier 1268, mars 1273 et 25 février 1293 ; U. Berlière, dans Revue Bénédictine, année 1894, 232, Maredsous, 1894: acte de 1249; E. de Marneffe, Cartulaire de l'abbaye d'Affligem et des monastères qui en dépendaient, 425, 532 et 594, s. l. n. d. [Louvain] : actes d'octobre 1224, juin 1235 et du 28 juillet 1241; P. J. Goetschalckx, Geschiedenis van Grobbendonck, I, 257, Hoogstraten, 1897: acte du 29 janvier 1236; E. Reusens, Éléments de paléographie, 263 et 271, Louvain, 1897-99: actes de janvier 1288 et de 1291 reproduits en fac-similé; A. Delescluse et D. Brouwers, Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liége, 159, 180, 246, 326 et 354, Liège, 1900 : actes des 14 février 1250, 24 avril 1251, 5 mars 1256, 28 décembre 1261 et d'octobre 1263.

P. J. Goetschalckx, dans Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant, I, 13, 16, 17, 105, 116, 118, 164 et 564, Anvers, 1902 : actes de 1205, mars 1208, janvier 1226, septembre 1227, avril 1231, des 1er août 1231 et 25 février 1233 et un acte non daté ; G. Kurth, Charles de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, I, 134, 344 et 577, Bruxelles, 1903 : actes de 1153, après 1178 et du 1er février 1254 ; J. Cuveller, Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît. 51, Bruxelles, 1906 : acte de 1227; C. G. Roland, Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux, 96, 156, 275, 333, 335 et 336, Gembloux, 1921 : actes de 1197-1204, du 16 janvier 1312, de 1600-1601, 1760, du 19 juillet 1766 et du 21 janvier 1769; H. Laurent, Actes et documents anciens intéressant la Belgique, conservés aux Archives de l'État à Vienne, 115, Bruxelles, 1933 : acte du 24 octobre 1336 ; F. Rousseau, Actes des comtes de Namur de la première race, 58, Bruxelles, 1937 : acte de 1184 ; É. Poncelet, Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 82, 90, 105, 126, 154, 215, 239 et 256, Bruxelles, 1941 : actes de juin 1210, 1211, 1212, 1214, 1217, octobre 1224, du 30 avril 1228 et d'avril 1229; M. A. Erens, De oorkonden der abdij Tongerlo, III, 286 et 354, Tongerlo, 1952 : actes des 8 avril 1334 et 23 octobre 1336 ; A. Goetstouwers. De oorkenden der abdij Rozendael, I, 15, 203 et 393, Tongerlo, 1956: actes du 29 janvier 1236, de novembre 1316 et du 6 avril 1361 ; É. Brouette, Un acte inédit de Hugues de Pierrepont pour l'abbaye de Villers-la-Ville, dans Leodium, XLIII, 31-32, Liège, 1956 : acte de juillet 1222 ; G. Despy, La fondation de l'abbaye de Villers, dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 15-17. Bruxelles, 1957: acte de 1153; G. Despy, Donations de manuscrits au moyen age, dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXIX, 17, Bruxelles, 1958 : acte d'environ 1230 ; É. Brouette,

Examen des plus anciennes chartes de l'officialité de Liège, dans Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, XLII, 23-24, Liège, 1961 : acte du 10 octobre 1218.

La Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique, ouvrage bien connu dû à la collaboration d'A. Wauters, de S. Bormans, de J. Halkin et de J. Cuvelier, 12 tomes en 15 vol., Bruxelles, 1866-1965, donne un nombre considérable d'analyses d'actes se rapportant à l'abbaye de Villers. Mais de nombreuses analyses d'actes inédits concernant l'abbaye, les abbés et les religieux de Villers se trouvent dans E. Gachet, Un cartulaire de Guillaume Ier, comte de Hainaut, dans B. C. R. H., 2º série, IV, 86, Bruxelles, 1852: acte de mars 1308; J. Borgnet, Analyses des chartes namuroises qui se trouvent aux Archives Départementales du Nord, à Lille, dans B. C. R. H., 3e série, V. 129, Bruxelles, 1863 : acte du 11 janvier 1588 ; L. Devillers, Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut, I. 201, Mons, 1865 : acte de 1153 ; S. Bormans, Analyse d'un cartulaire de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, 34, Liège, 1870 : acte de septembre 1223 ; S. Bormans, Notice sur des cartulaires de la collégiale Saint-Denis à Liége, dans B. C. R. H., 3e série, XIV, 97, Bruxelles, 1872 : acte du 23 mai 1313 ; C. Piot, Inventaire des chartes des comtes de Namur, 8, 12, 13, 16, 291 et 456, Bruxelles, 1890 : actes de 1212, du 4 août 1231, d'août 1231, mai 1257, du 12 février 1367 et de 1586; H. vander Linden, Analyses de documents relatifs à l'histoire de Louvain et particulièrement à l'histoire de l'église Saint-Pierre, dans B. C. R. H., LXXII, 316, 337, 437, 478 et 494, Bruxelles, 1902 : actes des 27 décembre 1268, 18 juin 1304, 22 juin 1373, 20 janvier 1423 et 17 juin 1459 ; Ch. Vandenhaute, Inventaire analytique des chartes de l'abbaye de Salzinnes jusqu'en 1370, dans B. C. R. H., LXXV, 59, Bruxelles, 1905: acte du 11 juin 1244; É. Poncelet, Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Denis à Liège, 28, Bruxelles, 1906 : actes des 13 et 25 mai 1318; A. Verkooren, Inventaire des chartes et cartalaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse, I, 32, 33, 45, 62, 309, 342 et 487; VI, 496; VIII, 241, Bruxelles et Renaix, 1910-1922: actes de mars 1234, des 28 juin 1251, 26 février 1261, 24 octobre 1336, 22 juin 1338, 17 ou 19 septembre 1375 et 18 janvier 1382; E. Brouette, Supplément à l'inventaire analytique des chartes de l'abbaye de Salzinnes, dans B. C. R. H., CXVII, 209 et 214, Bruxelles, 1952 : actes de 1219 et 1251 ; \*\*\*, Bijdragen tot de Geschiedenis..., 3e série, VI, 123-126, Hoogstraten, 1954: acte de 1661; É. Brouette, Documents relatifs au temporel de l'abbaye d'Argenton, dans Guetteur wallon, année 1959, 146, Namur, 1959: acte de 1484.

Des documents vaticans concernant Villers ont été publiés soit intégralement, soit en analyse par L. Dorez et J. Guiraud, Les registres d'Urbain IV, dans Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, XIII, 44, Paris, 1892 ; G. Rodenberg, Epistolae saeculi XIII e regestis pontificum Romanorum selectae, dans M. G. H., Epist., III, 419 et 491, Berlin, 1894; J. Gay et S. Vitte, Les registres de Nicolas III, dans Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, XV, 53, Paris, 1898; U. Berlière, Suppliques de Clément VI, dans Analecta Vaticano-Belgica, 1 tre série, I, 441 et 553, Rome, Bruges et Paris, 1906; A. Fayen, Lettres de Jean XXII, dans Analecta Vaticano-Belgica, xère série, II, 449, et III, 48, 97, 178, 365, 428 et 514, Rome, Bruxelles et Paris, 1908 et 1909; Ph. van Isaker et U. Berlière, Lettres de Clément VI, dans Analecta Vaticano-Belgica, 1ère série, VI, 642 et 643, Rome, Bruxelles et Paris, 1924; K. Hanquet, Documents relatifs au Grand Schisme, dans Analecta Vaticano-Belgica, 1ère série, VIII, Suppliques de Clément VII, 236, 249, 448 et 642; XII, Lettres de Clément VII, 190 et 230, Rome, Bruxelles et Paris, 1924 et 1930; A. Fierens et C. Tihon, Lettres d'Urbain V, dans Analecta Vaticano-Belgica, 12re série, IX, 100 et 347; XV, 103, 205 et 370, Rome, Bruxelles et Paris, 1928 et 1932 ; U. Berlière, Les collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai au XIVº siècle, dans Analecta Vaticano-Belgica, 1ère série, X, 14, Rome, Bruxelles et Paris, 1929; J. Ramackers, Papsturkunden in Niederlanden, II, pp. 326, 358, 366, 371, 372, 373 et 477, Berlin, 1934 ; L. Jadin, Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les a Lettere di Vescovi », 118, Bruxelles et Rome, 1952; G. Despy, Lettres d'Innocent VI, dans Analecta Vaticano-Belgica, 1ère série, XVII, nº 1070, Bruxelles et Rome, 1953; L. Bauwens, Analytische Inventaris der « Diversa Cameralia » van het Vatikaans Archief, dans Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, XXVIII, 31-50, Bruxelles et Rome, 1953; C. Tihon, Lettres de Grégoire XI, II, dans Analecta Vaticano-Belgica, 1<sup>èxe</sup> série, XX, 230, Bruxelles et Rome, 1962; L. Van Meerbeeck, Correspondance de Lagonissa, dans Analecta Vaticano-Belgica, 2<sup>e</sup> série, XI, 597, Bruxelles et Rome, 1966.

Les rapports qui se nouèrent entre Villers et l'Ordre de Cîteaux à l'occasion des Chapitres généraux sont consignés dans J.-M. Canivez, Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis ab anno 1119 ad annum 1786, I, 480, 494 et 514; II, 40, 59, 60, 91, 96, 107, 129, 135, 168, 174, 181, 183, 197, 198, 230, 237, 240, 299, 309, 322, 323, 354 et 471; III, 6, 57, 77, 78, 117, 172, 196, 255, 281 et 494; IV, 156, 157, 238, 279, 301, 313, 323, 446, 448, 522, 531, 553, 555, 572, 578, 579, 586, 595, 600, 612, 671, 678 et 700; V, 4, 19, 63, 110, 112, 130, 191, 255, 339, 368, 392, et 475; VI, 86, 95, 280, 319, 324, 330, 349, 354, 488, 509, 525, 695, 696, 756 et 766; VII, 4, 106, 108, 123, 165, 194, 266, 267, 282, 320, 328, 343, 351, 382, 558, 659 et 769, Louvain, 1933-1939 (x). Une lettre de saint Bernard, où il donne des indications sur les difficultés qui avaient opposé vers 1150 Villers et l'abbaye de Saint-Feuillien du Rœulx a été publiée par Dom Mabillon, Sancti Bernardi opera omnia, I, 250, Paris, 1667, puis par Migne, Sancti Bernardi opera omnia, I, 453, dans P. L., CLXXXII, Paris, 1854. Une autre lettre écrite vers 1179, celle de Guibert, moine et ancien abbé de Gembloux (2), relativement à des questions posées par les moines de Villers, se trouve dans Bibliotheca maxima veterum patrum, XXIII, 583, Lyon, 1677, et dans Migne, Sanctae Hidegardis, abbatissa, opera omnia, dans P. L., CXCVII, 275.

C'est Christian Henriquez, Sol Cisterciensis in Belgio, passim, Bruxelles, 1622; Fasciculus Sanctorum ordinis Cisterciensis, passim, Bruxelles, 1623; Menologium Cisterciense, passim, Anvers, 1630, le responsable de la véritable cohorte — magna turba — de bienheureux de Villers dont s'enrichit soudain l'hagiographie. Le zèle intempestif de cet écrivain n'a pas hésité à béatifier des moines vertueux, sans doute, mais auxquels les honneurs liturgiques ne furent jamais accordés. Avant lui, les auteurs sont moins érudits ou plus circonspects. J. Molanus, Indiculus sanctorum Belgii, Louvain, 1573, et Natales Sanctorum Belgii, Louvain, 1595, parle de trois bienheureux; J.-B. Gramaye, Historia Brabantica, Louvain, 1606, d'un seul bienheureux; A. Miraeus, Chronicon Cisterciensis ordinis, Cologne, 1614, de deux bienheureux et de vénérables. Cependant A. Raysius, dans son Auctarium ad Natales paru en 1626, cite déjà vingt-trois noms dont seuls quelques-uns, dit-il, ont le titre de bienheureux. Deux ans plus tard, on trouve dans le Hierogazophylacum Belgicum du même auteur trente noms de religieux de Villers sanctitatae conspicui. Il s'agit là d'une énumération sans rapport avec la tradition vivante du monastère et uniquement tirée des Gesta et de la Cronica (3). L'émulation gagne ainsi C. Henriquez qui en cite soixante-cinq, heureux de faire montre d'une érudition plus grande que celle de ses prédécesseurs. Agissent de même B. Flsen, Flores Ecclesiae Leodiensis, Lille, 1647; A. Sanderus, Chorographia sacra Brabantiae, Bruxelles, 1650 et S. Gille (4), Litaniae Sanctorum Villariensium, Louvain, 1667. Les Bollandistes, plus prudents, chassèrent tous ces noms, sauf quatre auxquels ils accordèrent le titre de Beati, dans la catégorie des Praetermissi.

Nous possédons un martyrologe de Villers du XVIIIe siècle; il est conservé à la Bibliothèque de la Société des Bollandistes, ms. 429. Cette source, qui semblerait devoir faire connaître la tradition hagiographique de l'abbaye, n'est malheureusement d'aucun secours, car le registre écrit pendant l'exil de la Communauté à Bruxelles, compile essentiellement Henriquez. Lechat l'a étudié dans Les bienheureux de l'abbaye de Villers, dans Analecta Bollendiana, XLII, 371-386, Bruxelles, 1924.

L'hagiographie contemporaine a réduit la liste des bienheureux de Villers à de plus modestes proportions. A. Zimmermann, Kalendarium Benedictinum, Vienne, 1938, cite dix noms d'abbés et trente noms de moines, mais la plupart sont classés parmi les douteux. Le dernier hagiographe qui

<sup>(1)</sup> Ce relevé recoupe l'index établi par l'auteur, où les références donnent l'année du Chapitre et le statut.

<sup>(2)</sup> Cfr H. Delehaye, Guibert, abbé de Florennes et de Gembloux, dans Revue des questions historiques, XLVI 5-90, Paris, 1889.

<sup>(3)</sup> Voir ci-dessus 341-343.

<sup>(4)</sup> Celui-ci ajoutait à son énumération Omnes sancti Villarienses quorum numerus et nomina soli Deo cognita o.p.n.: cité par J.M. Canivez, L'Ordre de Cîteaux en Belgique, 87, Forges-lez-Chimay, 1926, de même que les références aux travaux de Henriquez. — Toutefois, à la même époque, H. Ménard (Martyrologium Sanctorum Ordinis divi Benedicti, Paris, 1629) n'en cite que six et A. Du Saussay (Martyrologium Gallicanum, Paris, 1637) s'arrête à vingt et un.

s'occupa du sujet est le père S. Lenssen, Hagiologium Cisterciense, [Tilburg], 1948-49. Il cite un bienheureux, six religieux honorés d'un culte immémorial et vingt-six viri optime meriti, pietate illustres.

On possède actuellement les Vitae du moine Abond de Huy, du convers Arnoul, de l'abbé Charles, de François de Arkenna (sans doute Arquennes), de Gobert d'Aspremont, du sacristain Godefroid, de Godefroid Pacôme, du moine Guillaume, du frère lai Nicolas et du convers Pierre (1).

Ces Vitae, pour la plupart desquelles nous avons exposé la source (2), ont été passées en revue lors de l'examen de la seconde recension des Gesta (3) par le père É. de Moreau, L'abbaye de Villers aux XIIe et XIIIe siècles, Bruxelles, 1909 et, plus récemment par la Révérende Mère Simone Roisin, L'hagiographie cistercienne dans le diocèse de Liège au XIIIe siècle, 26-32, Louvain, Bruxelles, 1947, qui, la première, tenta d'en dégager les thèmes hagiographiques, chose facilitée, d'ailleurs, par le fait que toutes ces biographies furent rédigées à l'abbaye de Villers même, sauf la Vita Petri composée par le maître des convers de Lieu-Saint-Bernard (4). Ce sont, en réalité, des lieux communs de l'hagiographie, tels le don de claire vue et de prédication, la résistance aux sollicitations démoniaques, la fidélité à l'idéal de perfection monastique, la stimulation de l'ascèse (5). Tout ceci n'est que le reflet dans la littérature hagiographique du zèle monastique de la belle époque religieuse de Villers (6). Si le Christ intervient dans les Vitae par des apparitions, si son culte est l'objet d'une dévotion spéciale, on ne s'étonnera pas de voir dans ces écrits cisterciens des marques particulières de dévotions à l'égard de la Regina Coeli (7). Les moines s'adonnaient alors à un mysticisme pratique, leurs Vitae en sont le fidèle reflet (8).

Sainte Julienne, prieure du Mont-Cornillon, reçut à Villers des honneurs exceptionnels quand, quelques années après sa mort, à Fosses, le 5 avril 1258, ses restes furent placés dans un mausolée édifié derrière le maître-autel de l'abbatiale. Son culte resta longtemps cantonné à Villers, où on récitait une oraison propre à la sainte. Ses relations avec l'Ordre de Cîteaux ont été décrites par A. Op 't Eynde, Sainte Julienne de Cornillon, dans la revue Sainte Rita, nos 12 et 13, 36 p., 1958 (9).

Iconographie. La plus ancienne vue de Villers est une gravure anonyme exécutée en 1607 et reproduite dans l'ouvrage de J.-B. Gramaye, Antiquitates illustrissimi Ducatus Brabantiae, Bruxelles, 1610. La vue, prise vers l'Ouest, montre l'ensemble des bâtiments claustraux entourés de la seconde enceinte avec, au premier plan, le cimetière des moines au chevet de l'abbatiale et les jardins précédés de la Porte de Namur. La facture est celle d'un artiste sans grand talent, mais consciencieux, reproduisant avec précision, voire minutie les lignes et les détails architecturaux. Une gravure de Harrewijn illustre les Délices de la noblesse contenant plus de deux cens veuës et perspectives des principales maisons de campagne et autres beaux édifices..., Amsterdam, 1706. Une autre, quelque peu postérieure, due à Jean-Baptiste Berterham, d'après un dessin de H. Van Heel, se trouve dans A. Sanderus, Chorographia sacra Bra-

<sup>(1)</sup> Pour les sources, les éditions de texte et la littérature concernant ces Vitae cir, outre la Bibliotheca hagiographica latina, 2 volumes, Bruxelles, 1898-1901, et A. Potthast, Bibliotheca historica Medii Aevi, II, Berlin, 1896, les ouvrages cités par É. de Moreau, L'abbaye de Villers aux XIIe et XIIIe siècles, XXIV-XLVI, par A. Zimmerman, Kalendarium Benedictinum, Vienne, 1938, et par S. Lenssen, Hagiologium eisterciense, [Tilburg], 1948-1949. Y ajouter Chanoine Souplet, Le bienheureux Gobert sire d'Aspremont, Verdun, 1952. — A. Frenken, De Vita van Abundus van Hoei, dans Citeaux. Commentarii Cistercienses, X, 5-33, Westmalle, 1959.

<sup>(2)</sup> Cfr supra, 342.

<sup>(3)</sup> Cfr supra, 342.

<sup>(4)</sup> S. ROISIN, L'hagiographie cistercienne..., 72. — Lieu-Saint-Bernard, à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

<sup>(5)</sup> S. ROISIN, L'hagiographic cistercienne..., passim. — J. LECLERCQ, Saint Bernard et l'esprit cistercien, Paris, 1966. — F. LAZZARI, Le contemptus mundi chez Saint Bernard, dans Revue d'Ascétique et de Mystique, XI.I, 291-304, Toulouse, 1965.

<sup>(6)</sup> Cette période est décrite dans É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers aux XII est XIII est XII

<sup>(7)</sup> Principalement dans la Vita Abundi. — Sur la dévotion mariale des cisterciens, cfr Maria, études sur la Sainte Vierge, sous la dir. d'H. Du Manoir, 581-624, Paris, 1952. — Lexikon der Marienkunde, 710-720, Ratisbonne, 1957.

<sup>(8)</sup> A. Auger, Étude sur les mystiques des Pays-Bas au Moyen Age, 9, Bruxelles, 1892. — L. Bouver, La spiritualité de Cîteaux, Paris, 1954.

<sup>(9)</sup> Cfr 392, n. 5, 393, n. 11, et 401.

bantiae, La Haye, 1734, et dans le Théâtre sacré du Brabant (1). P. Claessens, en 1794, a fixé en lithographie en couleur une vue de Villers à la veille de sa destruction (2).

La beauté romantique des ruines de l'abbaye a attiré beaucoup d'artistes. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale (3) possède de nombreux dessins, souvent au crayon rehaussé de sépia ou de lavis, exécutés la plupart de 1830 à 1850. Dans cet ensemble de valeur artistique très inégale, mais souvent d'un grand intérêt documentaire, il convient de citer les dessins dus au général de Howen, Ph. Benoist, V. de Doncker, De Peelaert, L. Ghemar, P. Lauters et V. Vervloet. La plupart ont été lithographiés par H. Borremans, Ch. Claessen, P. Claessens (également dessinateur), Th. Fournier, P. Lauteers, Lemonnier, Madou, F. Stroobant (également dessinateur), G. vander Mecht et Vasseur. Des illustrés de l'époque, tel Le bon Génie. Journal de l'Éducation, La Renaissance, Le Magasin pittoresque, L'Illustration européenne, L'Illustration nationale, les ont popularisés. Il en est de même pour des ouvrages tels que ceux de De Cloet, Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas, 2 volumes, Bruxelles, 1825; De Cloet, Châteaux et monuments faisant suite au voyage pittoresque, Bruxelles, 1844; P. Lauters, Souvenirs des promenades. Études et paysages, Bruxelles, s. d.; G. Make et V. Joly, La Belgique monumentale et pittoresque, Bruxelles, 1844; A. de Peelaaert, Souvenirs de voyages, Bruxelles, 1851; F. Stappaert, Monuments d'architecture et de sculpture accompagnés de notices, Bruxelles, s. d. [1852-57]. Parmi toutes ces œuvres et reproductions il convient de signaler une remarquable suite de huit planches tirées en lithographie (s.l.n.d.) due à F. Stroobant, Durieu, Lionel, Van Eechout, de la Horie, Tavergniers et Rivière.

Les cartes postales — en particulier celles de la Maison Nels, qui édita également un certain nombre de vues en trichromie — et les guides touristiques (4) ont publié d'innombrables vues de Villers. Signalons comme hors de pair la suite de trente-sept photographies prises par Massaux en 1875 et qui forment tant par l'excellence des vues que par le soin de l'exécution un document de premier plan sur l'état des ruines à cette époque (Bibliothèque Royale, Cabinet des Estampes).

Sigillographie. Dans une courte notice parue dans la Revue belge de Numismatique et de Sigillographie, LXXIV, 237-239. Bruxelles, 1922, V. Tourneur a décrit les sceaux de Villers. Le sceau conventuel, dont la matrice est conservée aux Archives Générales du Royaume, Collection sigillographique, nº 16450, est de forme orbiculaire au diamètre de 47 mm. On y voit trois ogives juxtaposées reposant sur quatre piliers ornés de roses, sous celle du centre la Vierge debout, couronnée et drapée dans un manteau, tenant l'Enfant. Sous chacune des deux autres ogives un ange à genoux sur un lit de roses et tourné vers la Vierge, agite un encensoir. Légende en caractères onciaux: Conventus Bte Marie de Villari in Brebentia (5). Cette matrice, remarquable par la perfection de sa ciselure, est incontestablement de la seconde moitié du XIIIe. Elle était encore en usage au XVe, comme en témoigne une empreinte appendue à une charte de 1444 conservée aux Archives de l'État à Hasselt, Abbaye d'Herckenrode, chartrier (6). Le contre-sceau conventuel, dont il ne subsiste plus qu'une empreinte très fragmentaire, est appendu à un acte de novembre 1275 (A.G.R., Arch. Eccl. Brab., Grand béguinage de Bruxelles, chartrier): il représente un agneau pascal, avec la légende: Contra s' de Villari (7).

<sup>(1)</sup> E. BACHA, Vues et plans des villes, châteaux et monastères de Belgique, 44, Bruxelles, 1915.

<sup>(2)</sup> Deux vues de Villers sont signalées à la Bibliothèque Nationale de Vienne (E. TRENKLER, Die Kartensammlung, dans Die Osterreichische National-Bibliothek. Festschrift für Gen. Dir. J. Bick, 146, Vienne, 1949). Nous n'avons aucun renseignement à leur sujet.

<sup>(3)</sup> L. HISETTE, Vues et plans de villes, châteaux, monastères et monuments publics dans les collections du Cabinet des Estampes, 329-331, Bruxelles, 1917. — Ce catalogue ne donne que des indications partielles sur les richesses aujour-d'hui conservées au Cabinet des Estampes.

<sup>(4)</sup> Nous signalerons uniquement G. BOULMONT, Plan-guide des ruines des abbayes de Villers et d'Aulne, Bruxelles, 1894, et A. Jacobs, Guide officiel pour la visite du domaine de l'abbaye de Villers, Bruxelles, 1946.

<sup>(5)</sup> Reproduit sur la page de couverture de G. Despy, Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, Bruxelles, 1959.

— F. HAYT, Histoire générale, I, 4º éd., 107, Namur, 1967. — Sur ce type de légende, cfr U. Berlière, Le sceau conventuel, dans Revue bénédictine, XXXVIII, 288-309, Maredsous, 1926.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, moulage no 15035. — A part cette empreinte, une seule autre est connue : elle append à une charte de 1351 conservée à l'abbaye de Maredsous, Abbaye d'Aywières, chartrier.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, moulage no 1684.

Divers sceaux d'abbés sont parvenus jusqu'à nous appendus à des actes originaux. Ce sont ceux de Guillaume: Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, Abbaye de Villers, chartrier (1); Walter d'Utrecht: Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, Collégiale de Sainte-Gertrude, chartrier (2) ; de Guillaume de Dongebert : Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, Abbaye d'Affligem, chartrier (3), Archives de l'État à Bruges, Abbaye des Dunes, chartrier (4); Jean de Saint-Géry: Archives Départementales du Nord à Lille, Evêché et Chapitre de Cambrai (5) ; d'Arnulf de Ghistelles: Archives Générales du Royaume, anciennement Archives judiciaires, actuellement Chartes diverses (6); de Jacques de Bomal: Archives Départementales du Nord à Lille, Chambre des Comptes (7) ; de Désiré de Brigode : Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, Abbaye d'Affligem, chartrier; de Gérard de Rotselaer (contresceau): Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier et Fonds de Valduc, nº 10813; de Francon Calaber: Archives de l'État à Dusseldorf, Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, chartrier ; et de Denis Van Zederdonck : Archives de l'État à Hasselt. Abbaye d'Herkenrode, chartrier. On trouve aussi les sceaux de Jean de Braine, cellérier en 1375 : Archives de l'État à Namur, Chartrier des comtes de Namur et le cachet d'André Demarteau, proviseur en 1604: Archives Générales du Royaume, Chambre des Comptes, nº 1381, fº 130. Une empreinte du sceau de l'échevinage de l'abbaye à Wesembeek-Ophem en 1425 est conservée aux Archives de l'Assistance Publique de la Ville de Bruxelles, Fondation Terkiesten-Wesembeek (8). D'autre part, le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale possède la matrice du sceau de l'abbé Robert de Bavai (q). Selon A. Huart, Namurcum, VIII, 29, Namur, 1931, le blason de Villers est d'argent à l'oiseau de vol de sable, membré et grilleté d'or, chaperonné de gueules, une patte levée empiétant sur le chape-

ron et l'autre, perché sur un rameau au feuillage de sinople posé de fasce en pointe.

Bibliothèque. La bibliothèque de Villers a fait l'objet d'une étude de la part de H. Schuermans, La bibliothèque de l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., VI, 190-236, Nivelles, 1898. Il existe aux Archives de l'Archevêché à Malines, dans le même manuscrit que celui contenant le Chronicon (10) un précieux inventaire de la bibliothèque (11) rédigé en 1309. On y trouve 439 titres (12). Les ouvrages étaient conservés dans un local formé de deux salles sans doute voisines et de dimensions inégales. Au XIVe siècle, des livres appartenant à l'abbaye d'Aulne vinrent enrichir Villers ; ils furent amenés par Ghislain de Binche, ancien abbé du monastère hennuyer. L'abbé Henrion († 1620) construisit une bibliothèque à côté de la sacristie et son successeur Van der Heyden (†1647) en enrichit les collections. A. Sanderus (13) et C. De Visch (14) signalent l'existence de manuscrits ; le recensement fait par le premier en 1636 compte 156 titres. Sous l'abbé Moniot († 1697), les plus beaux manuscrits, envoyés à Bruxelles

<sup>(1)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, moulage no 34084. — A. Scufflare, Un sceau d'abbé de Villers-en-Brabant (1190), dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVIII, 193-196, Bruxelles, 1967.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, moulage no 911.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, moulage no 19930. — En outre, le moulage no 18609 représente le sceau de cet abbé appendu à un acte de 1222, autrefois conservé aux Archives de L'État à Mons, Chapitre de Saint-Germain, et aujourd'hui disparu. - Autre exemplaire du sceau : Archives de L'État à Namur, chartrier du Val-Saint-Georges, charte de janvier 1226.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, moulage no 21308.

<sup>(5)</sup> G. DEMAY, Inventaire des sceaux de la Flandre, II, 284, nº 7221, Paris, 1873.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, moulage no 496. — Autre exemplaire: Archives de l'état λ Namur, chartrier du Val-Saint-Georges, charte du 14 mars 1274.

<sup>(7)</sup> G. DEMAY, Inventaire des secaux de la Flandre, II, 284, nº 7222.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, moulages nos 19933, 11492, 31429, 15034, 22927, 27349 et 27205.

<sup>(9)</sup> B. DE JONGHE, Sceau matrice de Robert de Bavay, dans Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique VI, 271-277, Anvers, 1904.

<sup>(10)</sup> Cfr 343.

<sup>(11)</sup> H. SCHUERMANS, La bibliothèque de l'abbaye de Villers, dans A.S.A., Niv., VI, 196.

<sup>(12)</sup> H. Schuermans, La bibliothèque de l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., VI, 198-212.

<sup>(13)</sup> A. SANDERUS, Bibliotheca Belgica manuscripta, 267, Lille, 1641.

<sup>(14)</sup> C. DB VISCH, Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis, 2º éd., 315, Cologne, 1656.

pour les soustraire aux exactions des troupes françaises, périrent dans le bombardement de cette ville par l'armée du maréchal de Villeroy (1). Martène et Durand, qui visitèrent Villers en 1708, déploraient la disparition des plus beaux manuscrits (2). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Hache fit construire un nouveau local et s'appliqua à y faire entrer des ouvrages de valeur (3). Dom Guyton parle avec admiration de la bibliothèque de Villers répartie en trois salles dont une semblerait la pièce forte qui pourrait avoir renfermé les archives (4). Un inventaire du 5 vendémiaire an V (26 septembre 1796) nous apprend que la bibliothèque était alors riche de plus de 3000 ouvrages. Elle subit peu après le pillage des paysans du voisinage. Une partie échappa au désastre. Le préfet du département de la Dyle l'offrit à la ville de Nivelles, sous condition de rétribuer le bibliothécaire dont il se réservait la nomination. La ville refusa et on n'a pas d'autre renseignement sur le sort des volumes (5).

La plupart des manuscrits de Villers sont conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (6). Ils y sont inscrits sous les numéros 137, 138, 3223, 3950, 3951, 4030, 4103, 4457-58, 4459-70, 4561-62, 4588-91, 4654, 4676-78, 4680-81, 4686, 4687, 4688, 4692-93, 4710, 4711, 4712, 4764-66, 4774-79, 4780, 4785-93, 4794-95, 4796, 4797-99, 4800-01, 4802-05, 4820-25, 4831-35, 4877-86, 4887, 4888-89, 4890-94, 5143, 6436, 7776-81, 14111, 14777-81, 19525, 20006-17, 20018, 20019, 20020-25, 20026-27, 20028-29, 20030-32, 20033, II.923, II.924, II.925, II.926, II.927, II.928, II.929, II.930, II.931, II.932, II.933, II.935, II.935, II.936, II.937, II.938, II.1658, II.2556, II.2556 et II.5238. La Bibliothèque Publique d'Amiens (7) possède un fragment d'une bible du XIIIe siècle provenant de Villers. Il faut encore citer un manuscrit du XIIIe siècle de l'ancienne collection Sydney Cockerell (8) et un autre de 1675 de la Bibliothèque de l'Arsenal (nº 4630) (9), ainsi que un du XIIe siècle à l'abbaye de Termonde (10), un du XIIIe siècle à la Nationale de Paris (11), un du XVIIe siècle à l'abbaye de Westmalle et trois du XVIIIe siècle à Notre-Dame de Scourmont. Chronologiquement les manuscrits conservés se répartissent comme suit : dix du XIIe siècle, vingt-siècle et sept du XVIIIe siècle. Il n'existe à ce jour aucune étude sur le scriptorium de Villers (12).

La première liste d'abbés de Villers se trouve dans la Gallia christiana, IV, 942-43, Paris, 1656. Cette liste qui s'arrête en 1587 est sommaire et contient plusieurs erreurs et lacunes. Elle est reprise dans l'editio nova de cette même Gallia, due aux bénédictins de Saint-Maur, III, 585-93, Paris, 1725. La matricule est ici plus développée et s'étend jusqu'en 1717. Les noms des abbés Gérard de Louvain, Philippe

<sup>(1)</sup> H. Schuermans, La bibliothèque de l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., VI, 225.

<sup>(2)</sup> E. MARTÈNE et U. DURAND, Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, 11, 200-202, Paris, 1724.

<sup>(3)</sup> H. SCHUERMANS, La bibliothèque de l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., VI, 226.

<sup>(4)</sup> É. DE BARTHÉLEMY, Voyage littéraire de Dom Guyton dans les provinces belges, dans Messager des sciences historiques, année 1886, 167-168, Bruxelles, 1886.

<sup>(5)</sup> H. Schuermans, La bibliothèque de l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niu., VI, 230.

<sup>(6)</sup> J. VAN DEN GHEYN, Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque Royale, 1, 25, 34, 60, 63, 70, 75, 76, 86, 113, 124, 154, 240, 281, 282, 293, 294, 350, 380 et 421; II, 8, 30, 45, 46, 56, 81, 104, 105, 11, 127, 142, 143, 190, 232, 233, 249-52, 267, 268, 278, 308, 312, 343, 344, 347, 352, 353, 358, 359, 386 et 404; III, 2, 3, 12, 13, 30, 177, 178, 190, 313 et 314; IV, 19, 354 et 355; V. 115-119, 255 et 269; VI, 184, Bruxelles, 1901-14; ofr, en outre, les sources narratives, 341-343.

<sup>(7)</sup> C. COYESQUE, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. Amiens, 456, Paris, 1893. — Pour mémoire citons le ms. 1382 de la Bibliothèque de La Ville de Reims (description des ruines de l'abbaye de Villers, étude de 126 pages présentée au concours de l'Académie de Reims en 1890): H. Loriquet, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. Reims, II, 13, Paris, 1904.

<sup>(8)</sup> Nous préparons une étude sur ce sujet.

<sup>(9)</sup> J. LECLERCQ, Textes et manuscrits dans les bibliothèques des Étals-Unis, dans Tradition, 163-164, New-York, 1961.

<sup>(10)</sup> H. MARTIN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, IV, 410, Paris, 1888.

<sup>(</sup>II) H. LINDEMAN, S. Hildegard en hare Nederlandsche vrienden, dans Ons Geestelijk Erf, II, 144 n. 78, Anvers, 1928. (12) H. OMONT, Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant les années

<sup>1898-1899,</sup> dans Bibliothèque de l'École des Charles, LXI, 18, Paris, 1900.

Naturelle et Denis de Spina qui étaient ignorés de la première édition, y sont consignés. De plus, la liste est précédée d'un bref historique de l'abbaye. En 1850, Constantin Rodenbach publiait un ouvrage intitulé L'abbaye de Villers (de l'ordre de Cîteaux) en Brabant. Cette œuvre, bien qu'encore empreinte de romantisme, est un ouvrage de valeur qui donne la liste des abbés et distingue les différentes époques de prospérité, de malheur ou de décadence dans la vie monastique. Le récit est basé sur des documents d'archives : la Cronica, alors inédite, et le cartulaire, ainsi que sur les ouvrages de Ch. Butkens, A. Sanderus, Martène et Durand, J. B. Gramaye, Miraeus, etc. L'archiviste Alphonse Wauters écrivit également une étude intitulée L'ancienne abbaye de Villers, histoire de l'abbaye et description de ses ruines, Bruxelles, 1856. L'histoire du monastère est exposée aux pages 5 à 64. Il y a peu de neuf, sauf le recours aux Papiers d'État et de l'Audience, conservés aux Archives Générales du Royaume, et la publication en note de quelques chartes inédites. La notice que cet auteur, avec la collaboration de Jules Tarlier, donna sur Villers dans La Belgique ancienne et moderne, Géographie et histoire des communes belges, Canton de Genappe, 83-90, Bruxelles, 1859, est le résumé de l'ouvrage précédent, la majeure partie étant consacrée à l'archéologie; on y trouve aussi une nomenclature des abbés avec la date de leur entrée en charge. Le rédemptoriste H. Nimal publia en 1896 une étude sur Villers et Aulne, célèbres abbayes de l'ancien diocèse de Liége. L'auteur étudie particulièrement les vies des saints de Villers. Bien que très informé de l'histoire du monastère, ses intentions apologétiques sont nettement marquées. La liste des abbés publiée par Th. Ploegaerts dans Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, VIII, 383-417, Nivelles, 1907, est la traduction en français de la Series abbatum du manuscrit des Archives de l'Archevêché à Malines.

Édouard de Moreau fit paraître en 1909 son livre consacré à L'abbaye de Villers-en-Brabant aux XIIe et XIIIe siècles. Étude d'histoire religieuse et économique. A l'époque, l'ouvrage fut salué comme étant d'une érudition magistrale, donnant pleine satisfaction à la critique la plus rigoureuse. Aujourd'hui encore il est considéré comme un des classiques de l'histoire médiévale. Le livre s'ouvre, d'ailleurs, sur soixante-douze pages d'introduction critique où sont passées en revue et analysées les sources historiques de l'abbaye. Si cet auteur s'arrêtait vers les années 1300, les recherches ont été poursuivies par Th. Ploegaerts et G. Boulmont qui, sous le titre de L'abbaye cistercienne de Villers pendant les cinq derniers siècles de son existence. Histoire religieuse et économique du monastère, publièrent une importante monographie dans les Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, XI, 93-679, Nivelles, 1913-1926. Cette étude, digne de continuer celle d'É. de Moreau, où l'accent est mis sur l'évolution économique du domaine abbatial, est basée sur une abondante documentation inédite décrite aux pages 97 à 106 de l'ouvrage. Dans les mêmes années, G. Boulmont publiait une œuvre de vulgarisation sous le titre de Petite histoire de l'abbaye de Villers envisagée principalement au point de vue économique, 1ère édition Nivelles, s. d. [circa 1920], 2º édition, Gembloux, 1928. Le dernier historien qui étudia le passé de Villers est Joseph-Marie Canivez, auquel on doit quelques pages sur ce monastère: L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1123) au XXe siècle, 83-94, Forgeslez-Chimay, 1926. C'est une œuvre de vulgarisation à tendance nettement apologétique. Enfin, dans leur livre Abbaye de Villers-la-Ville, Ch. Licot et E. Lefèvre, 99-119, Bruxelles, 1877, donnent la liste des abbés de Villers en s'attachant principalement aux constructions et aux aménagements du monastère dus à chacun d'eux.

Quelques notices ont paru dans des ouvrages généraux ou des dictionnaires. L. Janauschek, Origines Cistercienses, 87, Vienne, 1877. E. M. Obrecht, dans The Catholic Encyclopedia, XV, 431-432, New York, 1913 (nouvelle édition sous presse), E. Michel, Abbayes et monastères de Belgique, 88-91, Bruxelles, 1923; E. de Seyn, Dictionnaire historique et géographique des communes belges, 2º éd., II, 1314-1318 (illustr.), Bruxelles, 1934; Ph. Schmitz, dans Grande encyclopédie de la Belgique et du Congo, I, 227-228, Bruxelles, 1938; E. Poumon, Abbayes de Belgique, 110-112, Bruxelles, 1954.

Archéologie: Outre les ouvrages généraux recensés par G. Enlart, Manuel d'archéologie française, I, Architecture religieuse, I, XLI-XLVIII, Paris, 1927 et par H. Lavedan, Histoire de l'Art, II, Moyen Age et Temps Modernes, 2º éd., 201-203, Paris, 1950, au premier rang desquels on placera Clemen et Gurlitt, Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien, 65-131, Berlin, 1916, on pourra consulter

S. Leurs, De hoog- en laat Gothiek. Gotische Architektuur. A. De Brabantsche Gothiek. De Kerkelijke Bouwkunst, Anvers, 1936; M. Laurent, Histoire de l'architecture et de la sculpture en Belgique, Bruxelles, Paris, 1928; S. Brigode, Les églises gothiques de Belgique, Bruxelles, 1944; P. Rolland, L'architecture et la sculpture gothiques, dans L'Art en Belgique du Moyen Age à nos jours, Bruxelles, 1947. et, plus spécialement, J. Tarlier, Les ruines de l'abbaye de Villers, Bruxelles, 1856; O. Van den Berghe, Les ruines de l'abbaye de Villers, dans Bulletin de l'Académie d'archéologie, XIV, 27-37. Anvers, 1857; C. Licot et E. Lefèvre, L'abbaye de Villers-la-Ville, Bruxelles, 1877; A. Massaux. Les ruines de l'abbaye de Villers, dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, XXVII, 19-36, Bruxelles, 1888; O. Bartman, Description des ruines de l'abbaye de Villers, 1896, 2º éd. par G. Boulmont, Namur, 1900 ; H. Nimal, Villers et Aulne. Célèbres abbayes de l'ancien diocèse de Liège, Liège, 1896 ; G. Boulmont, Descriptions comparatives des abbayes de Maredsous, Villers et Aulne, Namur, 1897; H. Schuermans, L'abbaye de Villers, dans Bulletin des Commissions royales, d'art et d'archéologie, XLII, 381-436, Bruxelles, 1903 et A. S. A. Niv., VII, 117-134, Nivelles, 1903; VIII, 289-340, Nivelles, 1907; R. Maere, Étude archéologique sur l'église abbatiale et le monastère de Villers dans É. de Moreau, L'abbaye de Villers aux XIIe et XIIIe siècles, 289-335, Bruxelles, 1909; L. Vonck, De Ruinen der abdij van Villers, Gand, 1912; G. Goffaux, Les ruines de l'abbaye de Villers, dans Folklore brabançon, année 1957, 203-207, Bruxelles, 1957. L'abbatiale de Villers est un joyau d'architecture étudié à maintes reprises : cfr F. Coulon, L'église de l'ancienne abbaye de Villers, dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, XVII, 259-321, Bruxelles, 1878; E. de Prelle de la Nieppe, Église de l'abbaye de Villers, dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, XXXVIII, 37-86, Bruxelles, 1899; H. Nimal, L'église de Villers, nouvelle étude, dans Annales de la Société archéologique de Bruxelles, XIX, 381-430, Bruxelles, 1905; H. Nimal, Chapelles et sépultures de l'église de Villers, dans A. S. A. Niv., VIII, 361-381, Nivelles, 1907; M. Aubert, L'architecture cistercienne en France, I, 182, Paris, 1947; A. Dimier, Recueil de plans d'églises cisterciennes, I, 177, II, planche 321, Aiguebelle et Paris, 1949; R. Lemaire, De Romaanse Bouwkunst in de Nederlanden, dans Koninklijke Vlaamse Academie, Kl. Schone Kunsten, VI, 130, Bruxelles, 1952; V. G. Martigny, Quelques grands moments de l'histoire de l'architecture au travers des monuments brabançons, dans Brabant-Tourisme, février 1964, 31-35, Bruxelles, 1964. On doit à l'abbé Thibaut de Malzières, qui étudia le tombeau de Gobert d'Aspremont, une étude sur L'architecture et les matériaux tournaisiens en Brabant et dans le Hainaut à l'époque gothique, où il est question de Villers, dans les Annales du Congrès archéologique de Tournai, III, 528-43, Tournai, 1952. Certaines campagnes de fouilles et de restaurations partielles ont été entreprises, cfr C. Licot, Lettre au sujet des ruines de l'abbaye de Villers, dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, XXVII, 420-424, Bruxelles, 1888; E. de Prelle de la Nieppe, Rapport du comité de fouilles de l'abbaye de Villers, dans Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, XXXV, 124-128, Bruxelles, 1896; XXXVI, 103-106, Bruxelles, 1897; XXXVII, 223-226, Bruxelles, 1898; E. de Prelle de la Nieppe, Rapport sur les fouilles de l'abbaye de Villers, dans A. S. A. Niv., VI, 162-166, Nivelles, 1898; G. Goffaux, Les ruines de Villers, dans Folklore brabançon, XII, 203-207, XIX, 324-350, Bruxelles, 1957 et

L'importance de l'archéologie de Villers ne peut échapper à l'historien. L'édification de l'église abbatiale fut entreprise au début du XIIIe siècle, soit sous le gouvernement de l'abbé Charles (1197-1209), soit sous celui de son successeur Conrad d'Urach (1209-1214) et la construction, comme c'était généralement le cas, fut commencée par le chœur puis poursuivie jusqu'à la troisième travée de la nef. Reprise par des constructeurs moins soigneux, qui conservèrent le style primitif, et enfin achevée selon un style et une décoration plus évolués (porte des convers et tombeau de Gobert d'Aspremont), cependant en retard sur ceux employés à l'époque en France. En 1272, l'édifice était terminé par la pose d'une croix enrichie de reliques au sommet de la tourelle en charpente élevée sur la croisée. L'influence prépondérante qu'on y décèle revient à l'école de l'Ile-de-France avec des éléments de style provenant de Champagne et de Normandie. Il y règne une grande similitude de plan, en particulier pour le chœur et le transept, avec l'abbatiale d'Aulne. L'influence de Villers ne paraît pas avoir été considérable.

R. Maere dans É. de Moreau, L'abbaye de Villers aux XIIe et XIIIe siècles, n'a relevé comme influencées manifestement que l'église Saint-Médard à Jodoigne et la chapelle d'Herbaix-sous-Piétrain (1).

Cet auteur a donné une excellente description archéologique de l'abbatiale. Nous lui empruntons les principales indications suivantes. L'église orientée avec une légère déviation vers le Sud comprend une large nef, de neuf travées, à deux bas-côtés, précédée d'un porche à travée simple. La transept à deux collatéraux possède des croisillons terminés à chevets plats, développant trois travées. Le chœur a une abside pentagonale. Il est encadré de six chapelles carrées qui lui sont parallèles et s'ouvrent directement sur chaque bras du transept, par groupes de trois, en se terminant vers l'Est par des murs continus (2). L'élévation comporte trois étages. La voûte est formée d'arcs brisés, l'abside avait la sienne portée par des branches de nervures rayonnant autour d'une clef commune, les bas-côtés sont voûtés d'arêtes. Les supports de la croisée sont des pilastres à ressauts, cantonnés de colonnettes engagées et de piles recevant les doubleaux et les ogives sur des colonnettes engagées dans un noyau octogonal. La nef et les croisillons ont des colonnes mono-cylindriques, à part ceux du collatéral Est du transept qui sont le départ des cloisons murées séparant les chapelles. Les bases des colonnes sont circulaires et les chapiteaux d'une grande simplicité conformément aux usages cisterciens ont une abaque octogonale.

L'église de Villers compte trois étages abondamment éclairés. Cette ordonnance tripartite est maintenue dans le chœur malgré l'absence de déambulatoire. Elle est rompue aux pignons de la nef et du transept qui ne comptent que deux étages. Des cordons biseautés les séparent sur le pourtour entier de l'édifice. La partie médiane du chœur est percées de baies en plein cintre et d'oculi. Ces oculi se voient aussi aux pignons du transept bien que la branche Sud, adossée aux bâtiments claustraux, soit aveugle à l'étage inférieur. Ces oculi sont la partie la plus originale du fenestrage de Villers.

Précédant, l'église se trouve le porche élevé en deux fois, le rez-de-chaussée dans une apparence plus romane que le reste de l'édifice, puis l'étage formant tribune. Au cours de l'érection le plan fut modifié sans doute sous l'influence des grandes églises françaises, afin d'y ordonner une façade à deux tours. Sous les quatre premières travées de la nef, on trouve une crypte rectangulaire à laquelle on accède par des souterrains s'amorçant sous le porche. Cette crypte dont l'axe ne correspond pas à celui de la nef compte soixante-quatre niches en forme de four, étagées sur les côtés Nord et Sud et ayant servi de tombeaux peut-être à des bienfaiteurs de l'abbaye. Elle date sans doute de la même époque que celle de la construction du chœur et des premières travées de la nef de l'abbatiale.

Dès la fin du XIIIe siècle, l'église subit des transformations qui sont dues au développement de la vie monastique et que permettait l'exemple d'églises de France. Ce fut d'abord les sept chapelles de la nef dont il est aisé par le témoignage des coutures clairement accusées de l'extérieur et l'évolution du style de déterminer les cinq campagnes de construction. Les cinquième et sixième chapelles en partant du transept furent édifiées en premier lieu, ensuite les deuxième et troisième, enfin successivement les première et quatrième. La septième le fut séparément, sans qu'on puisse en fixer le moment. Par le profil de ses nervures la galerie Sud du cloître atteste une construction contemporaine à celle des chapelles auxquelles on ajoutera celle du transept bâti en hors-d'œuvre.

Au cours des siècles le monastère fut soumi à des changements, qui, sans affecter grandement l'ordonnance générale du plan, furent des aménagements et des transformations dues à l'évolution des styles du XIVe au XVIIIe siècle.

<sup>(1)</sup> La prétendue influence de l'église sur la première abbatiale de Vaucelles (France, département du Nord) avait été affirmée par l'abbé BULTEAU, Notice archéologique sur les abbayes de Honnecourt et de Vaucelles. 58, Lille, 1881. — R. MABRE dans E. DE MORBAU, L'abbaye de Villers..., a démontré la fausseté de cette allégation (détails complémentaires dans Fr. BARON, Les églises de Vaucelles, dans Citeaux. Commentarii Cistercienses, XI, 196-208, Westmalle, 1960).

<sup>(2)</sup> En somme à peu de chose près le plan cistercien par excellence : cft E. LAMBERT, Remarques sur les plans d'églises dits cisterciens, dans L'architecture monastique. Actes et Travaux de la Rencontre franco-allemande des Historiens d'Art, Mayence, 1951.

Du mobilier abbatial, il ne subsiste que quelques épaves dont certaines sont connues par des inventaires publiés. A Mellery, un saint Bernard dans le style de Delvaux viendrait, selon la tradition, de l'abbaye de Villers (1); en l'église de Sart-Risbart, on conserve un calice en argent daté de 1757, ayant appartenu à Villers et autrefois en usage à Tongrinne, possession de l'abbaye (2); à Villers-la-Ville, se trouve dans l'église paroissiale une statue de Notre-Dame des Affligés qui aurait été donnée aux moines en 1608 par l'évêque d'Anvers (3), et à Ways, l'église Saint-Martin possède de beaux lambris de chœur avec des motifs de styles Louis XV et classique autrefois placés en l'abbaye (4). Le Christ de grandeur naturelle, en bois peint blanc sur croix de bois noir, daté du XVIIIe siècle et aujourd'hui placé sur le maître-autei de la cathédrale de Namur, provient de Villers (5). L'église de Nil-Saint-Martin possède une chasuble en soie verte donnée en 1721 par l'abbé Jacques Hache (6). Une cloche de la basilique Saint-Christophe, à Charleroi, millésimée 1760, provient de Villers. Enfin, au Musée archéologique de la Ville de Namur se trouve le portrait peint à l'huile et daté de 1648 de l'abbé Robert de Namur (7).

. \* .

La documentation permettant de savoir quand, où et par qui fut fondée l'abbaye de Villers est constituée par le début de la chronique abbatiale (8); une charte datée de fin octobre-début novembre 1146 et publiée par É. de Moreau dans son recueil des chartes de Villers au XIIe siècle (9); un autre diplôme ignoré de cet historien dans son édition d'actes, mais mentionné par lui dans son étude sur le monastère aux XIIe et XIIIe siècles (10) et publiée par G. Despy qui en tire d'importantes conclusions (11); enfin, accessoirement, un privilège pontifical d'Eugène III daté du 5 mai 1147 et publié par É. de Moreau (12).

La Chronique, généralement précise pour les dates, les faits et leur localisation, bénéficie des traditions locales et du recours possible du rédacteur aux archives abbatiales. Son témoignage est digne de confiance pour la trame générale du récit de la fondation, quoique l'inconvénient majeur en soit le retard avec lequel l'œuvre fut écrite : un siècle et demi de délai entre les événements et leur mise par écrit peut laisser croire chez l'auteur, surtout à cette époque, à des préoccupations subjectives qui troublent sa saine vision des faits. Effectivement, dans sa narration des premiers temps de Villers, le chroniqueur commet une erreur de date, passe délibérément certains éléments sous silence et en déforme d'autres. C'est ainsi qu'il laisse dans l'ombre le nom

<sup>(1)</sup> J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, Note pour l'inventaire des œuvres d'art du Brabant (arrondissement de Nivelles), dans Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites, XI, 25, Bruxelles, 1960. — Mellery, prov. de Brabant, cant. de Genappe

<sup>(2)</sup> J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, Note pour l'inventaire..., dans Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites, XI, 8x. — Sart-Risbart, dépend. d'Opprebais. prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(3)</sup> J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, Note pour l'inventaire..., dans Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites, XI, 136. — Villers-la-Ville, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(4)</sup> J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, Note pour l'inventaire..., dans Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites, XI, 152. — Ways, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(5)</sup> F. COURTOY, La cathédrale Saint-Aubain, 17, Namur, 1943.

<sup>(6)</sup> G. Barbiaux, Mon village. Nil-Saint-Martin, 20, Nil-Saint-Martin, 1959. — Nil-Saint-Martin, dépendance de Nil-Saint-Vincent, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(7)</sup> A. BEQUET, dans Annales de la Société archéologique de Namur, VII, 225, Namur, 1861.

<sup>(8)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., 55, XXV, 195-196. Hahn, 1880. — Le manuscrit II, 1059 de la Bibliothèque royale (J. Van den Gheyn, Catalogue général..., VI, 175, n° 3868), écrit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans le scriptorium d'Aulne contient un catalogue des abbayes cisterciennes existant à l'époque. Villers y est indiquée sous l'année 1146 (f° 131v°). C'est une des rares abbayes dont le jour exact de fondation n'est pas précisé.

<sup>(9)</sup> É. DE MOREAU, Charles du XIII siècle de l'abbaye de Villers-en-Brabant, 7, Louvain, 1905.

<sup>(10)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers-en-Brabant aux XIII et XIII siècles, 20 et note 5, Bruxelles, 1909.

<sup>(11)</sup> G. Despy, La fondation de l'abbaye de Villers, dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 7, 15-17, Bruxelles, 1957. — Analyse dans G. Despy, Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, nº 1, Bruxelles, 1959. (12) É. de Morrau, Chartes du XIIe siècle..., 8-9. — Analyse dans G. Despy, Inventaire..., nº 2.

des premiers bienfaiteurs, se contentant de l'expression quaedam personae, vague à dessein. On trouve là le reflet des préoccupations de la Communauté à l'époque où il écrit. La prospérité matérielle de Villers dépendait du caractère limitrophe de son domaine initial, entre le Brabant et le Namurois (1). Les Marbais, dont le rôle fut capital dans la fondation, avaient commencé à sentir l'emprise grandissante du duc de Brabant au milieu du XIIe siècle. Pour échapper à cette tentative de contrainte, ils se rapprochèrent des comtes de Namur (2). Les moines de Villers, au contraire et tout naturellement pour se dégager des liens de l'avouerie qu'ils voyaient se resserrer autour d'eux par les seigneurs très proches, de plus en plus puissants et de plus en plus exigeants, se tournèrent délibérément vers le duc de Brabant, si bien que dès le début du XIIIe siècle, par le jeu normal de l'avouerie, l'alleu de Villers, dotation primitive, était passé de Namur au Brabant. On comprend, dès lors, l'insistance de la Communauté à mettre l'accent sur le caractère brabançon de ses terres et nous en trouvons un reflet dans le toponyme même de l'abbaye dont l'élément déterminatif in Brabantia s'ajoute fréquemment à partir de cette époque et sans raison autre que politique (3).

En l'octave de Pâques 1146, c'est-à-dire le 7 avril de cette année, un groupe de dix-huit religieux, l'abbé Laurent, douze moines et cinq convers, avaient quitté Clairvaux pour les terres sauvages et boisées d'une petite vallée brabançonne, celle de la Thyle. La colonie s'établit près de la fontaine de Goddiarche, où les moines acquirent huit bonniers de terres arables avec d'autres terres incultes. L'hébergement des nouveaux venus se fit chez un habitant de Gémioncourt qui, frappé de la piété de ses hôtes, se donna à eux avec sa femme (4). La durée du voyage de Clairvaux à Gémioncourt avait dû être normale pour l'époque — rien ne nous indique le contraire et les arrivants s'étaient établis assez tôt dans la saison pour mettre cette année-là encore des terres novales en culture, à Seneffe (5). Le Père Janauschek (6) disait, le xer juin, mais c'était le résultat du calcul de la durée supputée du voyage. Une charte (7) de fin octobre-début novembre 1146 fait mention de l'existence du monastère à ce moment. Mieux, un privilège d'Eugène III, daté du 5 mai 1147, nous apprend que, déjà alors, Gérard avait succédé à Laurent comme abbé de Villers et que celui-ci avait dirigé la Communauté pendant une année. Nous n'oserions toutefois tirer solide argument de ce renseignement, car, d'une part, il ne faut pas accorder de valeur arithmétique absolue à ce laps de temps et, d'autre part, les douze mois peuvent s'entendre depuis le départ de Clairvaux. Par contre, en examinant les données chronologiques fournies avec précision par la Chronique (8), à savoir la deuxième année du pontificat

<sup>(1)</sup> J. DE STURLER, La frontière entre le duché de Brabant et le comté de Namur, dans Bulletin du Cercle d'histoire de l'Université de Bruxelles, V, 134-35, 34-35, Bruxelles, 1934-35. — Voir à ce propos É. MATTHIEU, Contestation entre l'abbaye de Villers et le seigneur de Marbais, dans A.S.A. Niv., III, 90-99, Nivelles, 1885, où le seigneur tend au XVIIe siècle à démonter l'appartenance de la terre de Villers au duché de Brabant.

<sup>(2)</sup> Textes de 1155, 1179, 1182: F. ROUSSBAU, Actes des comtes de Namur de la première race, 34, 53-54, Bruxelles, 1936; 1194: M. WALBAET, Recueil des actes de Philippe Ist dit le Noble, comte et marquis de Namur, 121, Bruxelles, 1949; et 1198: F.A.T. DE REIFFENBERG, Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, 1, 317, Bruxelles, 1844. — Documents réunis par G. Despy, Inventaire..., nºs 12 et 13.

<sup>(3)</sup> É. BROUETTE, Villers-en-Brabant. De l'histoire à la toponymie, dans Citeaux. Commentarii Cistercienses, XI, 137-140, Westmalle, 1960.

<sup>(4)</sup> Cronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 195-196. — Gemioncourt, lieu-dit à Baisy-Thy, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(5)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers..., 6, note 3. — G. DESPY, La fondation de l'abbaye de Villers, dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 4, Bruxelles, 1957. — Seneffe, prov. de Hainaut, cant. de Seneffe.

<sup>(6)</sup> L. JANAUXCHEK, Origines Cistercienses, 87. Il ajoute: nullum verum et proprium fundatorem habuit.

<sup>(7)</sup> Datation d'É. DE MORBAU, Charles du XII siècle, 7, à laquelle il semble qu'on peut se rallier.

<sup>(8)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 195-196.

d'Eugène III, la deuxième de l'épiscopat à Liège d'Henri de Leez et la quatrième du règne de Godefroid le Barbu, G. Despy est parvenu à resserrer l'espace de temps, ce synchronisme plaçant, en effet, le premier établissement à Villers (1) entre le 13 mai et le 13 juin 1146. Mais ici encore faut-il accepter ces dates sans réserve, au pied de la lettre (2), alors que les erreurs sont légion dans les éléments de datation du Moyen Age? Néanmoins l'ensemble des éléments ici réunis permet d'établir sans aucun doute qu'en 1146 entre la seconde quinzaine d'avril et le début de novembre et, sans doute, avant le milieu du mois de juin une colonie de religieux venant de Clairvaux s'établit à Gémioncourt en vue de créer un monastère cistercien.

Le mystère de l'anonymat entoure, dans le récit du chroniqueur, la personnalité des premiers donateurs. Le texte d'une charte émanant d'Henri de Leez et datée de 1153 apporte une précision définitive à ce sujet. Cette confirmation de l'évêque nous fait savoir qu'il s'agit d'une largesse de Gautier de Marbais et de sa mère Judith, lequel Gautier accomplit son geste avec l'approbation de sa femme. On comprend l'embarras de l'auteur mis en présence de tels noms et peu soucieux d'apporter le témoignage de son écrit à l'appui d'éventuelles revendications; à n'importe quel moment, les descendants du fondateur pouvaient exiger que l'avouerie de Villers leur fût confiée (3). Pour sortir de cette impasse une seule solution, l'anonymat des bienfaiteurs primitifs, voire un terme de mépris à leur égard : quaedam personae. A noter la donation accessoire d'Anselme de Boneffe et d'Engelbert de Schooten, chacun pour un huitième du domaine.

La consistance et la situation de la donation primitive sont décrites avec précision dans la charte de 1153. Il s'agit d'eaux, de bois (4), de champs, de prés et de pâturages à l'intérieur de la seigneurie des donateurs. De Terbersart (5) jusqu'au domaine de Villers et de celui-ci à Chevlipont (6), le tout est axé du Nord au Sud sur le ru de la Thyle et d'Ouest en Est sur le chemin de Mellery (7).

Après un certain temps, les moines découragés par la pauvreté et le manque d'eau (8) songèrent à regagner Clairvaux. Fin janvier 1147 (9), saint Bernard, de passage (10), les réconforta, les

<sup>(1)</sup> G. DESPY, La fondation..., dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 4-5. — Cet auteur ajoute qu'il y a lieu de tenir compte d'un certain temps entre l'installation matérielle et installation solennelle. Nous ignorons ce qu'il entend par cette dernière expression. On ne procède en général à l'inauguration solennelle que des années après l'arrivée de la Communauté et de toutes manières bien après les quelques jours d'intervalle dont il est parlé.

<sup>(2)</sup> A condition qu'il soit prouvé que les années de l'épiscopat d'Henri de Leez soient comptées d'après le jour de l'élection (13 mai) et non d'après celui de la consécration (24 juin). Sinon tout le synchronisme tombe. Sur les variations relatives au règne d'Hugues de Pierrepont cfr É. Poncelet, Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, XCII-XCIV, Bruxelles, 1946. Il s'agit, bien sûr, de faits postérieurs de deux tiers de siècle, mais rien ne prouve que des variations semblables n'aient pu se produire au milieu du XII° siècle.

<sup>(3)</sup> G. DESPY, La fondation..., dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 13.

<sup>(4)</sup> Au XIIe siècle le patrimoine des Ordres nouveaux se développe surtout en des sites ingrats parce que ceux-ci ne sont pas englobés par les églises anciennes: G. Duby, L'économic rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval, II, 386, Paris, 1962. Les abbayes qui se fondent profitent de cette situation pour rechercher dans les forêts l'isolement et le travail de désrichement: B. Berther, Abbayes et exploitations, L'exemple de Saint-Claude et des forêts jurasiennes, dans Annales, Économies, Sociétés, Civilisations, V, 68-74, Paris, 1950.

<sup>(5)</sup> Lieu-dit à Marbais.

<sup>(6)</sup> Lieu-dit à Baisy-Thy.

<sup>(7)</sup> G. DESPY, La fondation..., dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 8. — Mellery, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(8)</sup> J.C. DIDIER, Saint Bernard et les emplacements malsains, dans Cahiers haut-marnais, nº 32, 12-16, Chaumont, 1953. — A. DIMIER, A propos des emplacements malsains, dans Citeaux in de Nederlanden, VI, 89-97, Westmalle, 1955.

<sup>(9)</sup> Les itinéraires du saint fixent son passage à Villers le 23 janvier 1147. Il venait d'Aix-la-Chapelle en passant par Maastricht, Liège, Huy et Gembloux, pour se rendre à Fontaine-l'Évêque, Mons etc.: H.B. de Warren, dans Bernard de Clervaux, 605, Paris, 1953.

<sup>(10)</sup> Le terme « accourut » dont use G. Despy, La fondation..., dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 5, donne une idée fausse des faits. Saint Bernard profita de ce que Villers était sur son itinéraire pour le

persuada de rester et les exhorta à descendre plus bas dans la vallée pour y trouver plus d'eau. Ce qu'ils firent. Il n'y a aucune difficulté à connaître le moment du transfert. Puisque le privilège pontifical d'Eugène III du 5 mai 1147 mentionne le « nouveau sart » dans l'énumération des biens dont le pape confirme la possession par l'abbaye, il est clair que le second emplacement a été occupé après fin janvier et avant le début de mai, soit en février, mars ou avril. Telle est la conclusion d'É. de Moreau (1), à laquelle se rallie M. Despy (2) et qui paraît évidente. Le premier emplacement n'a donc été occupé que quelques mois, moins d'un an.

Quant à savoir sur quelles terres la Communauté s'établit alors, c'est un problème auquel la solution n'a été donnée que récemment. La Chronique dit que les moines prirent possession d'un alleu appartenant à Wazelin, abbé de Florennes (3), lequel en aurait fait donation pendant l'abbatiat à Villers de Gérard, deuxième abbé. Il y a là une impossibilité chronologique, car Wazelin dirigea Florennes (5) de 1155 ou 1157 à 1178 tandis que l'abbatiat de Gérard (4) avait cessé depuis mai 1149. É. de Moreau s'en est bien aperçu et croyait trouver la solution de cette difficulté en scindant les données du problème : le chroniqueur aurait eu connaissance d'une charte perdue de 1158 par laquelle Wazelin, alors abbé, concluait avec Villers une union de prière, et, à cette occasion, confirmait la donation de son alleu qu'il aurait été donné antérieurement, avant son abbatiat (6), en 1146 ou 1147.

Cette thèse ingénieuse ne repose sur aucun document et ne résiste pas à l'examen de la liste des biens contenue dans le privilège d'Eugène III. De cet examen, il résulte, ainsi que l'a fort bien fait remarquer G. Despy (7), qu'il n'y eut qu'un seul domaine à Villers, s'étendant aussi bien au nord qu'au sud du chemin de Mellery. Ainsi le transfert de 1147 se fit non sur une nouvelle dotation, mais seulement d'un endroit à un autre de la dotation primitive, ce déplacement n'étant, d'ailleurs, pas supérieur à une distance de sept à huit cents mètres. Il est vraisemblable que la dualité dont il est question chez l'auteur de la Chronique ne soit que la projection dans le passé d'un état de chose existant au XIVe siècle par suite du développement économique du domaine de l'abbaye, la première dotation étant alors devenue une des granges de Villers, celle de la Boverie. Son attribution à l'abbé de Florennes serait-elle uniquement le produit de l'imagination de l'écrivain trompé par les relations spirituelles, sans doute établies par cet abbé entre Florennes et Villers? La réponse affirmative fait la part grande à la naïveté ou à la légèreté d'un auteur qui, dans l'ensemble, ne nous en a donné aucune preuve, qui, au contraire, a le souci de la précision. Peut-être connaissait-il fort bien la consistance exacte de la dotation de Gauthier de Marbais et de sa mère Judith. La Communauté s'entoure, d'ailleurs, de silence sur ces noms : on notera l'absence d'indication à leur propos dans les actes postérieurs, l'apparition du toponyme de Villers-en-Brabant dès l'année 1205 et, enfin, l'arrachage du feuillet du cartulaire où était transcrit le texte de la charte de Gauthier et de sa mère. Cette disparition, postérieure au XIVe siècle (8),

visiter. Son passage à Villers s'inscrit dans un grand périple à travers l'Allemagne, la Belgique et le Nord de la France.

— Sur la légende qui veut qu'avant son départ, le saint ayant planté en terre son bâton de pèlerin, celui-ci devint au cours des siècles un chêne puissant, cfr A. VAN ITERSON, Een Memorieboek van Dom Antonius de Blende, abt van Ter Duinen, dans Citeaux in de Nederlanden, II, 91, Westmalle, 1951.

<sup>(</sup>I) É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers..., 12.

<sup>(2)</sup> G. DESPY, La fondation..., dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 5.

<sup>(3)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 196. - Prov. de Namur, cant. de Florennes.

<sup>(4)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I, 9 et 155. — Son prédécesseur, Dreux de Tinlot, est cité de 1150 à 1155 : É. Brouette, s. vº Florennes, dans D.H.G.E. (sous presse).

<sup>(5)</sup> Cfr 363.

<sup>(6)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers..., 11.

<sup>(7)</sup> G. DESPY, La fondation..., dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 5.

<sup>(8)</sup> Époque de la rédaction du cartulaire.

ne put avoir pour auteur qu'un moine de Villers familiarisé avec les archives. Mais, ce faisant, il ne fait que participer à la conspiration du silence de Villers à l'égard de ses premiers bienfaiteurs. Quant au chroniqueur, il a sans doute voulu brouiller les pistes, diminuer la part du bienfait des quaedam personae dont, malgré tout, on aurait pu percer l'anonymat et en attribuer une partie à un personnage au nom connu à Villers (1) et à la largesse vraisemblable. Somme toute, il aurait pris une double précaution.

. .

LAMBERT. On ne sait que peu de chose à son sujet. Moine de Clairvaux, choisi par saint Bernard pour être un des religieux envoyés afin de former la nouvelle Communauté brabançonne, il avait déjà abdiqué au début de mai 1147. Il mourut le 17 mai 1154 et fut inhumé à la Boverie (2). La Chronique parle de lui comme d'un homme fervent et ami de la règle (3). Ce n'est évidemment qu'un lieu commun qui fut amplifié par les auteurs postérieurs (4).

GIRALD ou GÉRARD. Il faisait partie de la colonie primitive. Comme abbé, il apparaît dans une bulle d'Eugène III datée du 5 mai 1147 et confirmant les biens du monastère (5). En rétablissant la chronologie des faits, l'élection de Girald dut avoir lieu au plus tard quelques semaines auparavant. De toutes manières, sa présence à la tête de l'abbaye est certaine dès les premiers mois de 1147. Il abdiqua bientôt (6). Deux ans après son élévation à l'abbatiat, il fut promu évêque de Tournai (7), avant le 29 mai 1149, date où on le voit présider comme évêque du lieu à la dédicace de l'église d'Hasnon. Il mourut en 1166, le 14 juillet (8).

FASTRÉ. Élevé à la dignité abbatiale en 1149, il aurait reçu la visite de saint Bernard, mais cette assertion de la Chronique (9) n'est pas corroborée par les itinéraires du saint (10). É. de Moreau se contente de dire que la chose est possible (11). A la suite de son prétendu passage à Villers, Bernard réunit des abbés à Reims pour apaiser un conflit entre l'abbaye brabançonne

<sup>(1)</sup> Wazelin était membre de la famille de Zétrud à laquelle appartenait les Boneffe: L. Génicot, De la noblesse au lignage. Le cas des Boneffe, dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, XXXI, 40, Bruxelles, 1953. — G. Despy, La fondation..., dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 14.

<sup>(2)</sup> C. HENRIQUEZ, Menologium Cisterciense, 164, Anvers, 1630. — Th. Ploegabris, Aperçu de l'histoire des abbés de Villers, dans A.S.A. Niv., VIII, 386, Nivelles, 1907.

<sup>(3)</sup> Chronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 195-196.

<sup>(4)</sup> C. Henriquez, Menologium Cisterciense, 164. — A. Manrique, Annales Cistercienses, 164, Lyon, 1612. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, 111, 1270. Paris, 1717. — Gallia christiana, 111, 585, Paris, 1725. — C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 18, s.l., 1850. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 9, Bruxelles, 1856. — É. de Moreau, L'abbaye de Villers-en-Brabant, aux XII et XIII estècles, 12.

<sup>(5)</sup> A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 10. — P. JAFFÉ, Regesta pontificum Romanorum, II, nº 9036. — É. DE MOREAU, Charles du XII siècle..., 8-9. — G. DESPY, Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, nº 1.

<sup>(6)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 196.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, III, 213, et Instrum., 86. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 12-13. — Sur les événements qui précédèrent immédiatement l'accession au trône épiscopal de Tournai par l'abbé Girald, cfr A. Dimier, Saint Bernard et le rétablissement de l'évêché de Tournai, dans Citeaux in de Nederlanden, IV, 205-216, Westmalle, 1953.

<sup>(8)</sup> E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, 1273. — E.H. J. Reusens, dans Biographic Nationale, VII, col. 630-631, Bruxelles, 1880-1883. — E.I. Strubbe et L. Voet, De chronologie van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden in Nederlanden, 247, Anvers et Amsterdam, 1960. — Hasnon, France, départ. du Nord. Abbaye O. S. B.

<sup>(9)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS. XXV, 196. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, 1273. — É. De Moreau, L'abbaye de Villers, 13. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 387.

<sup>(10)</sup> H.B. DE WARREN, dans Bernard de Clairvaux, 910-913, Paris, 1953.

<sup>(11)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 14-15.

et celle de Saint-Feuillien du Rœulx (I), au sujet de terres à Arquennes et Seneffe (2), voisines de sa curtis d'Hubeaumont. Invoquant la fraterna pax de 1142 entre cisterciens et prémontrés, Villers obtint raison et la mauvaise volonté de l'abbé du Roeulx, Nicolas, amena son excommunication d'abord par l'évêque de Cambrai, puis par le pape (3). Trois granges existaient déjà du temps de l'abbé Fastré: la Neuve-Cour à Baisy-Thy (primitivement appelée Gémioncourt), la Boverie à Villers-la-Ville et Hubeaumont à Arquennes. La propriété de la dotation primitive cédée par Gauthier de Marbais et sa mère Judith fut confirmée à l'abbaye, en 1153, par l'évêque de Liège, Henri de Leez (4). L'abbé Fastré mourut la même année.

ODELIN. Il fut, selon la Chronique de Villers, élu à l'abbatiat (5) en 1153. Il semble bien que la date soit exacte étant donné que cet abbé apparaît alors pour la première fois dans les chartes (6). Il dut aussitôt renoncer à la grange d'Hubeaumont, mais reçut (7) de Gauthier de Grimberghe, dès le début de son abbatiat, des terres qui furent à l'origine des biens de Villers à Chassart (8). Odelin acquit plusieurs domaines pour la grange de la Neuve-Cour, prit en accense du Chapitre de Nivelles deux bonniers de terre inculte et cent et neuf bonniers de terre arable (9). Il commença l'établissement de la grange de Mellemont (10) et fit un accord à son sujet avec les prémontrés de Heylissem (11), car elle était trop proche de la grange que ceux-ci possédaient à Seumay (12). Odelin abdiqua (13) en 1158.

ULRIC. Cet abbé (14) apparaît en 1158. É. de Moreau suppose que cette année fut celle de son élection étant donné la présence à Villers de l'abbé de Clairvaux qui, de droit, présidait aux élections de Villers, abbaye-fille de Clairvaux (15). Ulric déploya une grande activité diplomatique. Il fit confirmer les droits et les propriétés de Villers par le pape et par l'autorité civile (16) et

<sup>(1)</sup> Prov. de Hainaut, cant. du Rœulx. Abbaye O. Praem.

<sup>(2)</sup> Arquennes, prov. de Hainaut, cant. de Seneffe; Seneffe, prov. de Hainaut, cant. de Seneffe.

<sup>(3)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 14-15. — G. WYMANS, L'abbaye de Saint-Feuillien du Rœulx, en Hainaut, 115. Averbode, 1967. — Il nous eut été facile de gonfier le volume des notes des renvois aux multiples éditions d'actes; nous avons préféré renvoyer aux articles et ouvrages publiés où le lecteur pourra trouver les références parfois nombreuses aux publications de texte ou, à défaut, à la documentation inédite.

<sup>(4)</sup> G. DESPY, La fondation..., dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXVIII, 15-17. — G. DESPY, Inventaire..., nº 2.

<sup>(5)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 196. — Gallia christiana, II, 585. — É. DE MORRAU, L'abbaye de Villers, 14-15.

<sup>(6)</sup> G. Kurth, Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, I, 579, Bruxelles, 1903. — E. Reusens, Éléments de paléographie, 226. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 20, note 2. — G. DESPY, Inventaire..., n° 3.

<sup>(7)</sup> Cronica, ed. G. Wattz, A.G.H., SS., XXV, 196. - Th. Ploegabets, Aperqu..., dans A.S.A. Niv. VII, 387.

<sup>(8)</sup> Lieu-dit à Saint-Amand, prov. de Hainaut, cant. de Gosselies.

<sup>(9)</sup> É. DE MOREAU, Charles du XII° siècle..., 15-17. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 20. — G. DESPY, Inventaire..., nº 4.

<sup>(10)</sup> Lieu-dit à Thorembais-les-Béguines, prov. de Brabant, cant. de Perwez. — Sur cette grange, cír É. BROUETTE, Les maîtres de grange ou trécensiers de Mellemont, dans Wavriensia, XIV, 109-117, Wavre, 1965.

<sup>(11)</sup> Abbaye à Opheylissem, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

<sup>(12)</sup> É. DE MORBAU, Chartes du XII<sup>o</sup> siècle..., 9-10. — G. DESPY, Inventaire..., nº 3. — Tr. GERITS, Les actes de confraternité de 1142 et de 1153 entre Cîteaux et Prémontré, dans Analecta Praemonstratensia, XL, 193-205, Averbode, 1964. — Seumay, lieu-dit à Perwez, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(13)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 196. — E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1270. — Gallia christiana, III, 585. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 20.

<sup>(14)</sup> S. BORMANS et É. SCHOOLMEESTERS, Cartulaire de l'église Saint-Lambert à Liège, I, 84, Bruxelles, 1893. — L. DEVILLERS, Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Aulne, dans Annales du Gercle archéol. de Mons, V, 194, Mons, 1864.

<sup>(15)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers..., 21.

<sup>(16)</sup> É. DE MOREAU, Charles du XII<sup>e</sup> siècle..., 30-33, 35-36, 38-40, 44 et 53-57. — G. DESPY, Inventaire..., nos 9, 12, 15 et 22.

porta ses efforts sur l'accroissement du patrimoine abbatial par des acquisitions à Baisy-Thy (1), Sart-Risbart (2), Mellemont (3), Thorembais (4), Sart-Dame-Aveline (5), Opprebais (6), Bernissart et Gémioncourt (7). Il obtint d'établir des convers à Schoten près d'Anvers (8), à Hex près de Looz (9) et à Stoizy près de Nivelles (10). Il conclut des associations de prières avec l'abbaye d'Affligem (11) et le Chapitre de Looz (12). Ulric abdiqua (13) en 1184 et se retira à l'abbaye de Vaucelles (14), où il mourut (15) peu avant l'année 1196.

GÉRARD D'ÉPINOY. Abbé de Villers (16) en 1185. Il abdiqua après six ans, en 1189 ou 1190, et devint alors abbé de Clairmarais (17). Il est cité dans des actes (18) de 1187 à 1189.

GUILLAUME. Ancien prieur de Clairmarais, cet abbé, déjà cité en 1190 (19), a laissé peu de souvenirs à Villers (20). Son abdication (21) fut postérieure au 8 février 1197 et, sans doute, antérieure au mois de mai de cette même année car, à ce moment, on trouve l'abbé de Clairvaux à Villers vraisemblablement dans le but de procéder à une élection abbatiale et à l'installation d'un nouveau supérieur (22). Ce furent les acquisitions territoriales qui constituèrent l'essentiel

<sup>(1)</sup> É. DE MOREAU, Chartes du XIIº siècle..., 27-29 et 33-34. — G. DESPY, Inventaire..., nºº 11 et 20.

<sup>(2)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 196. — É. DE Moreau, Chartes du XIIº siècle..., 52-53. — Sart-Risbart, lieu-dit à Opprebais, prov. de Brabant, cant. de Jadoigne.

<sup>(3)</sup> É. DE MOREAU, Chartes du XIII siècle..., 18-19. — G. DESPY, Inventaire..., nº 5.

<sup>(4)</sup> É. DE MORBAU, Charles du XIIe siècle..., 26-27, 29-30. — G. DESPY, Inventaire..., nos 7, 10 et 19.

<sup>(5)</sup> É. DE MORBAU, Charles du XII siècle..., 25. — Sart-Dames-Avelines, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(6)</sup> É. DE MORBAU, Charles du XII siècle..., 51.

<sup>(7)</sup> É. DE MOREAU, Chartes du XIIe siècle..., 40-44 et 50. - Bernissart, prov. de Hainaut, cant. de Quevaucamps.

<sup>(8)</sup> É. DE MOREAU, Charles du XIIº siècle..., 20-21. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 20 et 22. — Schoten, prov. d'Anvers, cant. d'Ekeren.

<sup>(9)</sup> É. DE MOREAU, Chartes du XII<sup>e</sup> siècle..., 22-23. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 20 et 22. — Looz, province de Limbourg, cant. de Tongres.

<sup>(10)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 20 et 22. — Stoizy, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(11)</sup> Cronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 196. — Affligem, lieu-dit à Hekelgem, prov. de Brabant, cant. de Asse, Abbaye O.S.B.

<sup>(12)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 48.

<sup>(13)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 196.

<sup>(14)</sup> Vaucelles, France, département du Nord.

<sup>(15)</sup> C. Henriquez, Menologium Cistercionse, 1-2. — C. Henriquez, Fasciculus ordinis Cisterciensis, 131-132. — B. Fisen, Flores ecclesiae Leodiensis, 32, Liège, 1646. — Gallia christiana, III, 585-586, — P.F.X. de Ram, Hagiographie nationale, I, 14-15, Louvain, 1864. — É. de Moreau, L'abbaye de Villers, 24. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 387-388, Nivelles, 1907.

<sup>(16)</sup> Cronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 197. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1272. — É. De Moreau, L'abbaye de Villers, 25. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 388.

<sup>(17)</sup> E. JONGELINUS, Noticia abbatiarum ordinis Cisterciensis, IX, 24, Cologne, 1640. — Gallia christiana, III, 586. — H. DE LAPLANE, L'abbaye de Clairmarais d'après ses archives, dans Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, XII, 109, Saint-Omer, 1868. — É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 25. — Clairmarais, France, département du Pas-de-Calais.

<sup>(18)</sup> F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, Chronicon et cartularium monasterii de Dunis, 1, 354 et 472, Bruges, 1864. — L. DEVILLERS, Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne, dans Annales du Cercle archéologique de Mons, V, 198, Mons, 1865. — E. REUSENS, Documents relatifs à l'abbaye de Heylissem, dans A.H.E.B., XXXII, 259, Louvain, 1906.

<sup>(19)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 27.

<sup>(20)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., 196. — E. Jongelinus, Nolicia..., 1X, 24. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1272. — Gallia christiana, III, 586. — H. De Laplane, L'abbaye de Clairmarais..., dans Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, XII, 95. — É. De Moreau, L'abbaye de Villers, 26. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 387-388.

<sup>(21)</sup> É. DE MORRAU, L'abbaye de Villers, 26.

<sup>(22)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 26.

de l'activité des abbés Gérard d'Épinoy et Guillaume : développement des biens abbatiaux de Mellemont et de Sart-Risbart (1), établissement de granges à Velp et à Dhuy, à Schoten et à Hex. confirmation de la possession de la grange de Fleppe (2). Les privilèges de Villers (3) furent confirmés par le pape Célestin III le 4 mars 1193. Deux actes de l'abbé Guillaume font connaître des échanges de terre à Wastines (4).

CHARLES était sans doute d'extraction noble, mais il n'est pas prouvé, comme l'affirme la Chronique, qu'il fut frère d'un comte de Sayn (5). Vite lassé des grandeurs mondaines, il entra avant septembre 1185 à l'abbave de Himmerod (6) qu'il quitta pour celle de Heisterbach qui venait d'être fondée (7) et dont il devint le prieur. En 1197, la Communauté de Villers porta son choix sur ce moine humble et consciencieux qui avait donné la preuve de son activité et de ses qualités d'administrateur. Peu soucieux d'accepter un tel honneur, Charles, de prime abord, refusa et ne se décida à tenir la crosse que sur un ordre formel du Chapitre de Cîteaux. Il sut maintenir à Villers l'esprit de ferveur qui y régnait et dont la preuve est faite par le rayonnement ultérieur des novices de cette époque. L'abbé Charles travailla avec sagesse au gouvernement de son monastère, usa de son crédit pour accroître le domaine et se montra soucieux d'économie dans sa gestion, attitude rendue nécessaire, d'ailleurs, par les dépenses considérables et, sans doute, justifiées auxquelles il eut à faire face. Car il fut un abbé bâtisseur. Deux dortoirs s'édifièrent de son temps et il fit reconstruire les granges, en particulier celle du Chênoit (8). Il semble qu'on doive lui attribuer l'idée de la construction de l'église (9), l'examen archéologique ayant,

<sup>(1)</sup> É. DE MOREAU, Charles du XIIe siècle..., 60-63 et 69-71. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 26.

<sup>(2)</sup> É. DE MOREAU, Chartes du XII e siècle..., 71-73. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 26. — Velp, aujourd'hui Opvelp, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Dhuy, prov. de Namur, cant. d'Éghezée; Fleppe, lieu-dit à Beauvechain, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(3)</sup> É. DE MORBAU, Charles du XIII siècle..., 64-69. - G. DESPY, Inventaire..., nº 29. - É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 25. - A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 19.

<sup>(4)</sup> É. DE MORBAU, Chartes du XIIe siècle..., 59-61. — G. DESPY, Inventaire..., nos 27 et 28. — Wastines, lieu-dit à Malèves-Sainte-Marie-Wastines, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(5)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H. SS., XXV, 197. — E. Martène et U. Durano, Thesaurus novus anecdotorum, 111, 1272-1274. — Th. Ploegaerts, Apercu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 387-388. — Par contre, sa Vita {M.G.H., SS., XXV, 220) ne dit rien à ce sujet bien qu'elle parle de ses rapports avec les rois et les princes et son faste en 1184 à la diète de Mayence.

<sup>(6)</sup> Sur le récit légendaire de sa conversion cfr sa Vita (M.G.H. SS. XXV, 224). — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 13. - Himmerod, Allemagne, Rhénanie.

 <sup>(7)</sup> Vita (M.G.H., SS. XXV, 221). — Heisterbach, Allemagne, Rhénanie.
 (8) Vita (M.G.H., SS., XXV, 224). — Le Chênoit, lieu-dit à Court-Saint-Étienne, prov. de Brabant, cant. de Wavre. (9) E. DE PRELLE DE LA NIEPPE, L'église de l'abbaye de Villers, dans Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie, XXXVIII, 37-86, Bruxelles, 1899, et H. Schuermans, L'église de l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., VIII, 1-72, Nivelles, 1904, proposent l'année 1147 comme début de la construction de l'abbatiale. — P. NIMAL, L'église de Villers. Étude historique et archéologique, dans A.S.A. Niv., VIII, 293-340, Nivelles, 1904, et P. NIMAL, L'église de Villers. Nouvelle étude, dans Annaics de la Société d'archéologie de Bruxelles, XIX, 381-423, Bruxelles, 1905, se fait le champion de la datation traditionnelle, à savoir la fin du XIIe siècle. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 45-46, se basant uniquement sur les témoignages historiques, nuance les deux opinions. Il croit, d'une part, à l'existence d'une chapelle provisoire élevée dès la visite de saint Bernard et, d'autre part, refuse à l'abbé Charles l'initiative des travaux de l'église définitive, car, dit-il, le biographe de l'abbé, son contemporain, qui ne manque pas de signaler à la gloire de son héros tous les travaux qu'il entreprit, n'eût pas manqué de mentionner celui qui aurait été le plus remarquable de tous. — L'abbé R. MABRE dans É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 290, précise que lors de la construction des dortoirs, on détermina l'emplacement de l'église abbatiale. Il ajoute que le mur de pignon du dortoir est plus ancien que l'aile du transept qui s'y trouve adossée, ce qui infirme évidemment l'hypothèse de l'antériorité de l'église à l'abbatiat de notre abbé. Peut-être ces travaux furent-ils entrepris sous son successeur Conrad. Selon W. ZSCHALBR, dans P. CLEMEN et C. Gurlitt, Die Klosterbauten der Cistercienser in Belgien, 119-120, Berlin, 1916, un acte de 1208 nous apporte la preuve que les travaux de construction n'étaient pas terminés en ce moment : une donation est faite ad edificandam ecclesiam nostram. Il ajoute qu'ils furent achevés soit sous l'abbé Charles, soit pendant l'abbatiat de son successeur Conrad.

en effet, démontré qu'à la fin de son abbatiat, on travaillait à cette construction ou, du moins, qu'on s'apprétait à l'édification de celle-ci en rassemblant les capitaux nécessaires (1). Son activité politique et diplomatique n'est en aucune manière négligeable. En 1200, il obtint d'Henri Ier, duc de Brabant, une seconde confirmation générale des biens du monastère, une première datant de 1197 et pouvant tout aussi bien être attribuée à ses démarches qu'à celles de son prédécesseur (2). Sa Vita mentionne le rôle de pacificateur qu'il tint, sans doute en 1205, lors d'une guerre larvée entre le duc de Brabant et Hugues de Pierrepont, évêque de Liège. Il s'employa de son mieux à obtenir des trêves et réussit à négocier la paix (3). En 1207, il fut le délégué du duc à la diète de Gelnhausen, peut-être y fut-il le négociateur du mariage du fils du duc avec Marie de Souabe, fille du roi des Romains Philippe VI (4). Mais l'abbé Charles poursuivait à travers ses activités de diplomate et d'administrateur un idéal de vie contemplative. En 1209, ayant obtenu de l'abbé de Clairvaux l'autorisation d'abdiquer, il revint à Himmerod, l'abbaye de sa profession, comme simple religieux. Par la suite, il devint abbé de Hocht (5). Il mourut avant 1215 (6), un 29 janvier (7). Il avait conclu avec Gembloux un traité de confraternité (8). C'est sans doute pendant son gouvernement (fin du XIIe ou début du XIIIe siècle), vraisemblablement à la suite d'une donation du comte Albert de Moha, que Villers entreprit les premiers travaux de construction qui devaient aboutir à la création de l'abbaye du Val-Notre-Dame, à Antheit. Mais des difficultés surgirent et, en 1209, sous l'abbatiat de son successeur, Villers céda la donation primitive à une Communauté de femmes qui, un an plus tard, s'affilia à l'Ordre de Cîteaux (9).

CONRAD D'URACH. Descendant des comtes d'Urach ou de Salm, il était fils du comte Éginon IV et d'Agnès de Zachringen. Né entre 1177 et 1180, il appartenait à une famille vouée à la cléricature — n'était-il pas neveu par sa mère de l'évêque Raoul de Zachringen? — et ayant de nombreux liens avec l'Ordre de Cîteaux, son frère aîné et son frère cadet étant eux-mêmes cisterciens, le premier futur abbé de Tennenbach (10), de Lucelle (11), puis de Salem (12), le second, moine à Bebenhausen (13). Conrad fut envoyé aux écoles de Liège, devint membre, puis prévôt du Chapitre de Bonn (1192). En 1195, il était doyen du Chapitre cathédral de Liège (14). En 1197, il fut détenu quelques temps, victime de la répression de l'empereur contre la conjuration qui porta d'une façon éphémère à la tête de l'empire son oncle Bertolde (15). En 1199, il

<sup>(1)</sup> É. DE MOREAU, Charles du XIII siècle..., 81-86. — G. DESPY, Inventaire..., nº 33.

<sup>(2)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 31.

<sup>(3)</sup> Vita Karoli, M.G.H., SS., XXV, 225. — H. PIRENNE, Histoire de Belgique, 5º éd., I, 210, Bruxelles, 1929.

<sup>(4)</sup> Vita Karoli, M.G.H., SS., XXV, 224. — C. BUTKENS, Les trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant, 1, 255, et Preuves, 59, La Haye, 1724. — J.Fr. BÖHMER et E. WINKELMANN, Die Regesten des Kaiserreiches der Späteren Stausischen, I, 41, Innsbruck, 1881. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 47.

<sup>(5)</sup> Bijdragen tot de Geschiedenis..., I. 109, Anvers, 1902. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 50. — Hocht, dépendance de Lanacken prov. de Limbourg, cant. de Mechelen-sur-Meuse.

<sup>(6)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 50.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, III, col. 586. - C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 22-29.

<sup>(8)</sup> C.G. ROLAND, Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux, 96, Gembloux, 1921. — Gembloux, prov. de Namur, cant. de Gembloux. Abbaye O.S.B.

<sup>(9)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, II, 203. — N. DONNET, Les origines de l'abbaye du Val-Notre-Dame, dans Citeaux. Commentarii Cistercienses, XII, 133-155, Westmalle, 1961. — Antheit, prov. de Liège, cant. de Huy.

<sup>(10)</sup> Abbaye de Tennenbach, Allemagne, Bade.

<sup>(11)</sup> Abbaye de Lucelle ou Lutzel, France, département du Haut-Rhin.

<sup>(12)</sup> Abbaye de Salem, Allemagne, Bade.

<sup>(13)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 50. — Abbaye de Bebenhausen, Allemagne, Wurtemberg.

<sup>(14)</sup> J. DE THEUX, Le chapitre de Saint-Lambert à Liège, I, 203-204, Bruxelles, 1871. — Bonn, Allemagne, Rhénanie.

<sup>(15)</sup> S. RIEZLER, Geschichte des Hauses Fürstenberg, 69-95, Tübingen, 1883.

entra dans l'Ordre de Cîteaux, à Villers. Encore novice, il fut élu par les chanoines de Saint-Lambert évêque de Liège, en remplacement d'Albert de Cuyck. Mais l'élection ne fut pas ratifiée ou bien lui-même refusa cette dignité (1). En 1204, il apparaît comme prieur de Villers (2). En 1200, avant la fin du mois de mars, il fut choisi comme abbé (3). Si la Chronique est muette à propos de son administration, les sources diplomatiques nous apprennent les achats qu'il fit à Grandpré (4) et à Mellemont (5). Mais son activité fut sans doute plus grande en dehors du monastère. Il arbitra plusieurs différends, par exemple ceux opposant le Val-Notre-Dame à Antheit au prieuré de Wanze (6), l'abbaye d'Aulne à Lithold de Noville (7). Il fut choisi comme exécuteur testamentaire par le comte de Namur Philippe le Noble qui mourut à Blaton (8) en 1212, le 8 octobre (9). Plusieurs actes du prélat le montrent réglant la succession comtale (10). A la fin de l'année 1214, Conrad d'Urach était élu abbé de Clairvaux (11). En avril 1217, il devint abbé de Cîteaux (12), puis cardinal-évêque de Porto et de Sainte-Rufine (13). Il apparaît comme légat du Saint-Siège en France en 1224 et 1226. Il remplit à cette occasion d'importantes missions auprès des Albigeois et des Lombards (14). On le rencontre aussi en Angleterre où il tenta de rétablir la paix entre les rois de France et d'Angleterre (15). Même revêtu de la dignité de légat, il ne négligea pas les intérêts de son abbaye de profession. En mai 1225, s'adressant au duc de Brabant Henri Ier, il l'enjoignit de prendre en main les droits de Villers contre les prétentions de Godefroid de Schoten (16). Il revint dans nos régions pour présider, à Liège, du 2 au 6 février 1226 un Concile qui mit en accusation Thierry, évêque de Munster, et son frère Engelbert, évêque d'Osnabruck, accusés de complicité dans l'assassinat de saint Engelbert, archevêque de Cologne; les accusés furent suspendus et envoyés à Rome pour être jugés (17). A plusieurs

<sup>(1)</sup> ALBÉRIC DE TROISFONTAINES, Chronique, dans M.G.H., SS., XXV. 851. — B. FISEN, Historia ecclesiae Leodiensis, I, 266-271. — C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 29. — Th. Ploegaberts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 388-389.

<sup>(2)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 198. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 52.

<sup>(3)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H. SS., XXV, 198. — Bijdragen tot de Geschiedenis..., I, 15-16. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 52, note 6.

<sup>(4)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 52. — R. BLOUARD, L'abbaye Notre-Dame de Grandpré, 11, Namur, 1955. — Grandpré, lieu-dit à Faulx-les-Tombes, prov. de Namur, cant. d'Andenne.

<sup>(5)</sup> É. DB MOREAU, L'abbaye de Villers, 52, note 6.

<sup>(6)</sup> J. et V. Barbier, Cartulaire de l'abbaye de Floresse dans A.H.E.B., XVII, Louvain, 1881. — É. de Morbau, L'abbaye de Villers, 53. — Antheit et Wanze, prov. de Liège, cant. de Huy.

<sup>(7)</sup> L. DEVILLERS, Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne, dans Annales du Cercle archéologique de Mons, V, 282. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 53. — Aulne, lieu-dit à Gozée, prov. de Hainaut, cant. de Thuin.

<sup>(8)</sup> M. Walraet, Actes de Philippe I dit le Noble, comte et marquis de Namur, 74, Bruxelles, 1949. — Blaton, prov. de Hainaut, cant. de Peruwelz.

<sup>(9)</sup> É. BROUETTE, Quand mourut Philippe le Noble ?, dans Guetteur wallon, année 1960, 1-3, Namur, 1960.

<sup>(10)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 53. — M. WALRAET, Actes de Philippe-le-Noble..., 180-182.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, IV, 804, Paris, 1656.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, IV, 991.

<sup>(13)</sup> C. Eubel, Hierarchia catholica Medii Aevi, 1, 5, Munster, 1913. — É. de Morbau, L'abbaye de Villers, 53. — A. Clément, Conrad d'Urach, dans Revue bénédictine, XXII, 232 et sv., Maredsous, 1905; XXIII, 63 et sv., Maredsous, 1906. — J.M. Canivez, Conrad d'Urach, dans D.H.G.E., XIII, 505, Paris, 1953. — Sur son activité comme légat, cfr P. Pressutti, Regesta Honorii III<sup>1</sup>, 2 vol., Rome, 1888.

<sup>(14)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 53.

<sup>(15)</sup> J.M. CANIVEZ, Conrad d'Urach, dans D.H.G.E., XIII, 505.

<sup>(16)</sup> Bijdragen tot de Geschiedenis..., I, 15-16. — G. Despy, Inventaire..., nº 43.

<sup>(17)</sup> P. Labbe et G. Cossart, Sacrosancta concilia ad regiam editionem, XI, 12re partie, 301-302, Paris, 1671.—
J. Hardouin, Acta conciliorum, VII, 141, Paris, 1714.— N. Coleti, Sacrosancta concilia, XIII, 1104, Venise, 1730.—
G. D. Mansi, Amplissima collectio, XXIII, 12, Venise, 1779.— M.G.H., SS., XXIII, 917.— A.J. Binterim, Die vorsäglischen Denkwädigkeiten der christlichen katholischen Kirche, IV. 426-427, Mayence, 1841.— Hüffel. Leclerco,

reprises, Conrad d'Urach fit à Villers des donations d'objets rares ou précieux (1). Le prélat mourut à Bari (2) le 29 septembre 1227. Son court abbatiat a été pour le monastère une époque de splendeur et de grande prospérité tant au spirituel qu'au temporel. Il fut parfois honoré du titre de bienheureux. Durant un certain temps, il jouit du culte attaché à ce titre, mais celui-ci ne fut pas confirmé (3). Ses vertus furent célébrées par le pape Honorius III dans une lettre adressée au clergé d'Allemagne (4).

GAUTHIER D'UTRECHT. C'est âgé et malade des yeux que ce moine fut élu abbé de Villers (5) fin 1214 ou début 1215. Peut-être était-il profès de Verceil où il avait séjourné avant d'arriver à Villers en 1199 ou antérieurement (6). La Chronique parle de lui comme d'un saint, admirable d'ascétisme et d'assiduité aux pratiques dévotes. Par souci de promouvoir la ferveur monastique, il renonça à la dispersion des confesseurs dans les abbayes et résigna la paternité de huit Communautés (7). Il accrut le domaine par des achats ou des donations à Tourinnes (8), à Sart-Risbart (9), à Thorembais (10) et à Longpré (11). Il construisit les granges de Géronvillers et de Diepenbeek (12). On rapporte de lui beaucoup d'anecdotes édifiantes ou merveilleuses. Sous son abbatiat furent reçus à Villers Renier, camérier et secrétaire du duc de Brabant et ses fils Godefroid, Pachôme, Renier et Thomas (13). A côté de l'ascétisme, le mysticisme fleurissait à Villers. C'est l'époque où vécurent Abond de Huy (14), Arnoul (15), Godefroid le Sacristain (16)

Histoire des conciles, V, 2º partie, 1450, Paris, 1913. — B. FISEN, Flores Ecclesiae Leodiensis, I, 486. — J. DARIS, Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIIIº et le XIVº siècle, 38, Liège, 1891. — É. BROUETTE, dans Dissionario dei Concili, II, 269, Rome, s. d. [1965].

<sup>(1)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., 198. — É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers-en-Brabant, 54.

<sup>(2)</sup> J.M. CANIVEZ, Conrad d'Urach, dans D.H.G.E., XIII, 505. — Selon Eubel, Hierarchia catholica Medii Asvi, I, 5, ce fut le 30 septembre: d'après A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 45, ce fut le 30 octobre. — Signalons, en outre, que la mémoire de Conrad d'Urach est célébrée le 27 février à l'abbaye de Prémontré: R. VAN WAEFELGHEM, L'obituaire de Prémontré, Louvain, 1913.

<sup>(3)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 198.

<sup>(4)</sup> M.G.H., Épist., XIII, 176. — J.M. Canivez, C. d'Urach, dans D.H.E.G., XIII, 706. — Sur Conrad, voir G. Despy dans Biographie Nationale, XXX, 781-786, Bruxelles, 1958-1959. — On ajoutera à la bibliographie: H. Beumann, K. von U. und die Bernburgischen Landen, s.l., 1936. — S. Lenssen, Hagiologium Cisterciense, I, 293-295, Tilburg, 1948. — B. Criesser, dans Lexikon für Theologie und Kirche, VI, col. 474, Fribourg-en-Brisgau, 1961.

<sup>(5)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 199-200. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1277-1278. — A. Sanderus, Chorographia sacra Brabantiae, I, 428-429. — Th. de Cantimpré, Bonum universale de apibus, II, 26, Douai, 1623. — C. Henriquez, Fasciculus O. Cist., II, 197-198, Bruxelles, 1623. — Gallia christiana, III, 586. — É. de Moreau, L'abbaye de Villers, 54.

<sup>(6)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 54. — Verceil, Italie, Piémont, chef-lieu de province.

<sup>(7)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 198. — É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 54-55.

<sup>(8)</sup> É. BROUETTE, Un acte inédit de Hugues de Pierrepont pour l'abbaye de Villers-la-Ville, dans Leodium, XLIII, 31-32, Liège, 1956. — G. DESPY, Inventaire..., n° 55, 58, 59, 61, 62, 64. — Tourinnes-Saint-Lambert, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(9)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 56.

<sup>(10)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 60.

<sup>(11)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 63. — Longpré, dépendance d'Incourt, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(12)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 198. — É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 55. — Géronvillers, lieudit à Gentinnes, prov. de Brabant, cant. de Genappe; Diepenbeek, prov. de Limbourg, cant. de Hasselt.

<sup>(13)</sup> Vita Godefridi Pachomi, dans Analecta Bollandiana, XIV, 263-268, Bruxelles, 1895. — E. MIKKERS, Deux lettres inédites de Thomas, chantre de Villers, dans Collectanea O. Cist. R., X, 164-168, Rome, 1948.

<sup>(14)</sup> Cfr 355, n. 1.

<sup>(15)</sup> Cfr 355, n. 1.

<sup>(16)</sup> Cfr 355, n. 1.

et le convers Hermann (1). Gauthier d'Utrecht assuma vraisemblablement la direction d'Aywières (2). Il mourut au Val-Saint-Lambert, en 1221 (3).

GUILLAUME DE DONGELBERT alias DE BRUXELLES (4). Né vers 1165, profès de Villers, il devint abbé en 1221. Il fonda les abbayes de Grandpré (5) en 1231 et de Saint-Bernard-sur-Escaut (6) en 1233. Il rattacha Solières à l'Ordre de Cîteaux (7) et Terbanck fut soumis à sa direction (8). Salzinnes et La Ramée recoururent à lui pour la gestion de leur temporel et Gembloux fut inspecté par lui (9). A la même époque, la paternité de Valduc lui fut confiée par Henri II, duc de Brabant, qui venait de fonder ce monastère (10). Dans les premiers jours de l'année 1238 (11), il devint abbé de Clairvaux et, en 1239, il fut appelé à Rome par Grégoire IX pour préparer les travaux du Concile de Latran qui devait se tenir en 1240. Arrêté en cours de voyage, dans le nord de l'Italie, par des gens de l'empereur, il fut emprisonné puis relâché à l'intervention du roi de France. Guillaume ne survécut pas longtemps à sa délivrance. Il mourut en 1242 et fut inhumé à Clairvaux (12). C'est sous son administration que Villers atteignit l'apogée de sa splendeur (13). Moine austère, son économie extrême n'avait d'égale que sa charité. Thomas

<sup>(</sup>I) C. HENRIQUEZ, Menologium Cistercienso, 107. — E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anecdotorum, 111, 1362-1363.

<sup>(2)</sup> Cronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS, XXV, 199. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 112. — Aywières, abbaye à Couture-Saint-Germain, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(3)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 56. — Val-Saint-Lambert, abbaye à Seraing, prov. de Liège, cant. de Seraing.

<sup>(4)</sup> La question de savoir si cet abbé appartient à la famille de Dongelberg, viri nobiles, me semble devoir être résolue par l'affirmative. Deux indices militent en ce sens. D'abord le mécénat des Dongelberg envers Villers (G. Despy, Inventaire..., n<sup>og</sup> 30 et 44, et Archives de l'Archevêché à Malines, Fonds ecclésiastique, abbaye de Villers, chartrier, charte de mars 1234), ensuite l'habitude constante des nobiles d'appeler de prénoms identiques les membres mâles de leur famille. Ce fut chez les Dongelberg les Guillaume qui apparaissent ainsi quatre fois en un demi-siècle. L'abbé Guillaume pourrait fort bien être le fils de Gérard et le neveu de Guillaume et d'Ode, parents de Guillaume de Dongelberg, donateur de l'alleu d'Ophem à l'abbaye de Villers (cfr 374, n. 7).

<sup>(5)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I, 71. — R. Blouard, L'abbaye Notre-Dame de Granfré, 9-13, Namur, 1955. — Grandpré, abbaye à Mozet, prov. de Namur, cant. d'Andenne. — Villers reçut en échange du domaine de Grandpré quatre cents bonniers de forêt à Bois-de-Villers, donation du comte de Namur, que l'abbaye administra en faire-valoir direct jusqu'en 1495, année où les religieux vendirent ce bien en arrentement aux habitants du lieu qui le tinrent, dès lors, en franc-alleu: E. del Marmol, Notice historique sur le village de Bois-de-Villers, dans Annales de la Société archéologique de Namur, 1X, 137-151, Namur, 1865.

<sup>(6)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 200-201. — Saint-Bernard-sur-Escaut, lieu-dit à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

<sup>(7)</sup> A. Miraeus et J.F. Foppens, Opera diplomatica et historica, 111, 401, Bruxelles, 1734. — V. Depaquier, L'abbaye de Solières, dans Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, X, 62, Liège, 1896. — É. de Moreau, L'abbaye de Villers..., 60. — U. Berlière, Monasticon Belge, 11, 188. — Solières, lieu-dit à Ben-Ahin, prov. de Liège, cant. de Huy.

<sup>(8)</sup> A.H.E.B., VII, 321, Louvain, 1870. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 60. — Terbanck, lieu-dit à Heverlee, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(9)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I, 489 et ci-dessous, 472. — É. DE Moreau, L'abbaye de Villers, 60.

<sup>(10)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 30-32. — É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers; 60. — Cir 532.

<sup>(11)</sup> E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus ancedotorum, III, 1278-1285. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 62. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 390-391.

<sup>(12)</sup> C. Henriquez, Fasciculus Ord. Cisterciense, II, 212. — A. Sanderus, Chorographia sacra Brabantiae, I, 429. — Fetit-Radel, dans Histoire littéraire de la France, XVIII, 293-295 (sous le nom de G. de Dondelberg), Paris, 1835. — H. d'Arbois de Jubainville, Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes, 167, Paris, 1858. — E.H.J. Reusens, dans Biographie Nationale, VI, 122-123, Bruxelles, 1878. — J.M. Canivez, L'Ordre de Citeaux en Belgique des origines à nos jours, 235, Forges-lez-Chimay, 1926.

<sup>(13)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 57.

de Cantimpré loue sa bonne administration, sa gestion financière et sa charité (1). Sous son abbatiat, les donations affluèrent donnant un développement considérable aux centres agricoles de Mellemont (2), Dhuy (3), la Neuve-Cour (4), Schoten (5), Diepenbeek (6) et Ophem (7). De nouvelles confirmations de biens furent faites par Honorius III (8), Grégoire IX (9), Jean d'Eppe, évêque de Liège (10), Philippe de Courtenay, comte de Namur (11) et Henri Ier, duc du Brabant (12). L'abbatiat de Guillaume de Dongelbert fixa définitivement la configuration géographique du domaine de Villers, qui ne fit plus, par la suite, que se développer. Guillaume intervint dans de nombreuses affaires hors du monastère. Ce fut lui le conciliateur qui rétablit l'ordre à Liège lors des difficultés entre le Chapitre Saint-Lambert et l'évêque (13).

NICOLAS DE SOMBREFFE. Ancien prieur de Clairmarais, il devint abbé de Villers en 1237. C'était un lettré qui composa des poésies durant sa dernière maladie (14). Il mourut en 1240, le 29 mai selon l'obituaire de l'abbaye (15), et fut inhumé dans la salle capitulaire de Villers (16).

ARNOUL DE LOUVAIN. Profès de Villers, il devint sous-prieur, puis abbé en mai ou juin 1240. De caractère doux et modeste, il fut cependant sévère concernant la discipline. Peu porté pour l'administration, il préférait la solitude et la contemplation. Il remit la gestion du temporel entre les mains des officiers claustraux, en particulier des cellériers; ceux-ci se faisant aider des convers. Sa charité se portait surtout sur les frères les plus humbles ou les plus éprouvés, qu'il exhortait dans des colloques édifiants. Cet esprit de simplicité et de charité l'opposait à celui des études qui gagnait peu à peu l'Ordre entier : il refusa quelque temps de payer les subsides en faveur du Collège Saint-Bernard alors encore appelé Cardinetum, car il n'y voyait que fierté et orgueil. « Ce n'est pas l'affaire des moines d'enseigner, disait-il, mais bien de pleurer (17) ». Il entretint cependant de bonnes relations avec le duc de Brabant Henri II qui le traita avec honneur et qui l'invita à prendre place au Conseil ducal, privilège que l'abbé déclina (18). Malgré

<sup>(1)</sup> E.H.J. REUSENS, dans Biographie Nationals, VI, 122-123.

<sup>(2)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 58. — Principalement à Tourinnes : Cfr G. Despy, Inventaire..., nos 58, 59, 61, 62, 64, 72.

<sup>(3)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 58.

<sup>(4)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 58.

<sup>(5)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 58. — G. DESPY, Inventaire..., nos 73, 76, 87, 88, 90, 106, 123.

<sup>(6)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 58. — G. DESPY, Inventaire..., nos 92. 93.

<sup>(7)</sup> Archives de l'Archeveché à Malines, Fonds ecclésiastique, Cartulaire de Velp, fo 58. — Ophem, dépend. de Wezembeek, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode.

<sup>(8)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 75, 83, 85.

<sup>(9)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 99.

<sup>(10)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 132.

<sup>(11)</sup> G. DESPY, Inventaire ..., nº 131.

<sup>(12)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nes 73, 76, 77, 85, 91, 93, 106, 107, 108, 109, 124.

<sup>(13)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 58. — Sur la visite canonique qu'il fit à Binderen, cir A. M. FRENKEN, De Cistercienzerinnen abdij Binderen bij Helmont, dans Citeaux in de Nederlanden, VII, 191, Westmalle, 1956.

<sup>(14)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 63 et 287. — Clairmarais, France, département du Pas-de-Calais.

<sup>(15)</sup> A. SANDERUS, Chorographia sacra Brabantiae, I, 429-430. — C. HENRIQUEZ, Fasciculus Ordinis Cisterciensis, 1, 2º fasc., 248-249. — E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1285-1288. — Gallia christiana, III, 587.

<sup>(16)</sup> Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 391.

<sup>(17)</sup> E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anacolotorum, III, 1289-1292. — C. Rodenbach, L'abbayo de Villers, 33-34. — É. DE MOREAU, L'abbayo de Villers, 116-117. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 391-392. — Sur cette question, cfr A. Dimier, Les premiers cisterciens étaient-ils ennemis des études ?, dans Los Monjes y los Etudios, 119-146, Poblet, 1963.

<sup>(18)</sup> É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 116-117.

cela, en tant qu'avoué de Villers, Henri fut le protecteur du monastère, chose assez rare à l'époque pour être notée. La chronique de Villers narre plusieurs épisodes montrant l'affection du duc pour la Communauté (1). Aussi à sa mort, choisit-il l'abbatiale pour lieu de sépulture (2). En 1246, l'impératrice Marie, épouse d'Otton IV, fonda le monastère de Binderen et, la même année, Innocent IV institua Arnulf de Louvain abbé-père et visiteur régulier de la nouvelle fondation (3). Arnoul abdiqua en 1248, certainement après le 29 juin, puisqu'on possède un acte de lui ce jour-là (4). Ponctuel aux offices religieux, mais délaissant le travail manuel, il s'était retiré dans le scriptorium situé près du parloir du prieur, se livrant à des travaux de copie, méditant, lisant des ouvrages d'ascétisme et écoutant les confessions. Il avait alors mis en vers la Somme de Raymond de Pennafort. On lui restitue actuellement une partie de la « Rhytmica Oratio » autrefois éditée sous le nom de saint Bernard (5). Les rares sorties qu'il faisait avaient pour but la visite aux pauvres et aux vieillards. Il fut inhumé contre le mur de la salle capitulaire et une vigne fut plantée sur sa tombe (6).

GAUTHIER DE JODOIGNE. Peut-être appartint-il à la famille de Henri de Jodoigne, célèbre légiste du XIVe siècle (7). Devenu abbé en 1248 ou 1250, il fonda la grange de Kraywin-kel (8). On lui doit la consécration de l'autel de Sainte-Ursule (9) le 22 novembre 1252, l'élévation de la grande croix des convers contenant d'insignes reliques de la vraie croix (10). Le dernier acte que nous possédions de lui date (11) du 16 août 1257. Il mourut à Wauthier-Braine (12) en 1257 ou 1258 (13), après neuf ans d'abbatiat selon la Gallia (14), et fut enterré dans la salle capitulaire de Villers. La Chronique le signale comme un chantre remarquable (15). C'est sous son abbatiat,

<sup>(1)</sup> Cronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 204-209. — G. Despy, Inventaire..., nos 139 et 159.

<sup>(2)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 116-117. — L.G[ALESLOOT], Les tombeaux d'Henri II et de Jean III, dues de Brabant, à l'abbaye de Villers, dans Messager des Sciences historiques, année 1882, 15-36, Bruxelles, 1882.

<sup>(3)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 208. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 113. — Binderen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

<sup>(4)</sup> U. BERLIÈRE, Monasticon Belge, I, 66. — Bijdragen tot de Geschiedenis..., III, 97, Anvers, 1904. — G. DESPY, Inventaire..., nº 182.

<sup>(5)</sup> D.A. STRACKTE, Arnulf van Leuven, O. Cist., versus gelukz. Hermann Joseph, O. Praem., dans Ons Geestelijk Erf, XXIV, 27-50, 133-169, XXVII, 201-205, Tielt, 1950 et 1953.

<sup>(6)</sup> Cronica, ed., G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 206-208. — Gallia christiana, III, 587. — É. DE MORRAU, L'abbaye de Villers, 64-65.

<sup>(7)</sup> F. VERCAUTEREN, Henri de Jodoigne, légiste, elere et conseiller des princes, dans Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, XXVII, 458, Bruxelles et Rome, 1952. — F. VERCAUTEREN, dans Biographie nationale, XXXI, 491-496, Bruxelles, 1962.

<sup>(8)</sup> Pays-Bas, prov. de Limbourg, cant. de Sittard.

<sup>(9)</sup> Gauthier de Jodoigne joua également un rôle dans un épisode de la vie de Catherine de Louvain. Il s'opposa au retour de la jeune fille chez ses parents, alors qu'elle s'était réfugiée au monastère de Parc-les-Dames. Cír É. BROURT-TE, La cistercienne Catherine de Louvain fut-elle abbesse de Parc-les-Dames ?, dans Analecta Bollandiana, LXXVIII, 84-91, Bruxelles, 1960. — Sur la diffusion du culte de sainte Ursule voir G. de Tervarent, La tégende de sainte Ursule dans la littérature et l'art du Moyen Âge. 2 vol., Paris, 1931, et V. Hopmann, Die Legende der Hoilige Ursula, Cologne, 1963. — C'est au plus tard à partir de cette année-là que l'office de la Fête-Dieu fut adopté à Villers: J. Cottlaux, L'office liégeois de la Fête-Dieu. Sa valeur, son destin, dans Revue d'histoire ecclésiastique, LVIII, 424, Louvain, 1963.

<sup>(10)</sup> Cronica, éd. G. Wattz, M.G.H., SS., XXV, 209. — J.B. Gramaye, Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae Nivella, 15. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1292-1293. — Gallia christiana, II, 587. — É. De Moreau, L'abbaye de Villers, 76, note 2. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 392.

<sup>(</sup>II) G. DESPY, Inventaire..., nº 246.

<sup>(12)</sup> Abbaye cistercienne. Prov. de Brabant, cant. de Nivelles. — Cfr ci-dessous, 586.

<sup>(13)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 208. — Gallia christiana, III, 587. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 34. — É. DE MORRAU, L'abbaye de Villers, 76, note.

<sup>(14)</sup> Gallia christiana, III, 587.

<sup>(15)</sup> Cronica, ed. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 208. -- A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 76, note 2.

le 26 avril 1252, que Hugues de Saint-Cher, cardinal-légat, signa à Villers un décret dans lequel, pour encourager la célébration de la Fête-Dieu, il accordait des indulgences à ceux qui assisteraient aux offices de la fête (1). La présence du légat à l'abbaye peut s'expliquer par l'invitation de Gobert d'Aspremont, entré en religion à Villers fort probablement en 1237 et qui devait y décéder (2) le 16 août 1263. Pendant ce même abbatiat, la bienheureuse Julienne de Cornillon fut inhumée à l'abbaye (3) en avril 1258. C'est l'époque où Villers peut se vanter de la présence dans son cloître de nombreux viri nobiles ayant quitté richesses et honneur pour entrer au service divin.

NICOLAS D'HORNU (4). Chanoine régulier de Saint-Jean de Valenciennes (5), puis moine à Villers, il devint successivement prieur, maître des convers et enfin abbé en 1258. Il mourut le 15 mai de la même année et fut enterré au Chapitre (6).

JEAN DE SAINT-GÉRY, élu abbé (7) en 1259, avant le 5 août, jour où il apparaît dans un acte relatif à la donation d'un bonnier à la grange de Schoten (8). On le rencontre encore dans des actes du 6 janvier (9) et du 15 mars 1260 (10) et de 1261 (11). Il fonda la grange de Stalwiec en Hollande (12). Sa dernière apparition dans les textes date du début d'août 1263. Il est enterré au Chapitre (13). En 1260, avec le concours de l'évêque de Liège, Villers avait fondé à Jambes un hôpital qui portait le nom de Saint-Callixte et qui fut plus tard desservi par des

<sup>(1)</sup> É. SCHOOLMEESTERS, Le diplôme de Hugues de Saint-Cher instituant la Fête-Dieu, dans Leodium, V, 42-46, Liège, 1906. — É. SCHOOLMEESTERS, Les actes du cardinal légat Hugues de Saint-Cher durant les années de sa légation, dans Leodium, VI, 172-176, Liège, 1907. — É. SCHOOLMEESTERS, Le cardinal Hugues de Saint-Cher en Belgique, dans Leodium, XI, 60-63, Liège, 1912.

<sup>(2)</sup> G. Despy, Gobert d'Aspremont, dans Biographie Nationale, XXX, 101-104, Bruxelles, 1959.—On pourra ajouter à la bibliographie donnée par cet auteur: J. d'Assignies, Les vies et faits remarquables de plusieurs saints, 140, Mons, 1603. — A. Raysius, Hierogazophylacum Belgicum, 531, Douai, 1628. — C. Henriquez, Menologium Cisterciense, 278-279, Anvers, 1630. — J.-B. Gramaye, Antiquitates Gallo-Brabantiae. Genappia, 15, Louvain et Bruxelles, 1708. — R. Lechat, Les bienheureux de l'abbaye de Villers, dans Analecta Bollandiana, XLII, 371-386, Bruxelles, 1924. — G. Degive, Gobert d'Aspremont-Lynden, moine de Villers, [Aubel, 1948]. — M. Thibaut de Maisières, La tombe de Gobert d'Aspremont au cloître de Villers, dans Miscellanea Leo van Puyvelde, 285-290, Bruxelles, 1949.

<sup>(3)</sup> H. SCHUERMANS, Les reliques de la bienheureuse Julionne de Cornillon à l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., VII, 1-68, Nivelles, 1899. — H. SCHUERMANS, Châsse des XXXVI saints à Anvers, dans Annales de l'Académie royale d'archéologie, L. 381-382, Anvers, 1899. — H. Nimal, Autour de Villers. La bienheureuse Julienne, ses reliques, son culto dans Écho religieux de Belgique, 16 novembre 1902. — Abbé Lambert, Sainte Julienne de Liège dans le Brabant, dans Folklore brabançon, XV, 100, Bruxelles, 1936.

<sup>(4)</sup> De Hannut, selon Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 392.

<sup>(5)</sup> France, départ. du Nord.

<sup>(6)</sup> Cronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 209. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1293. — Gallia christiana, III, 587. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 34. — É. de Moreau, L'abbaye de Villers, 64-65.

<sup>(7)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 209. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1293. — Gallia christiana, III, 587-588. — É. De Moreau, L'abbaye de Villers, 77, note 3.

<sup>(8)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 250.

<sup>(9)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 252.

<sup>(10)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 255.

<sup>(11)</sup> J. Demay, Inventaire des sceaux de la Flandre, II, 284, Paris, 1873.

<sup>(12)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 206-208. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 77, note 3. — Stalwiec, toponyme non identifié: cfr É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers..., 205.

<sup>(13)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 206-208. — Gallia christiana, III, 588. — É. de Morbau, L'abbaye de Villers, 77, note 3. — Th. Plobgaberts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 392.

béguines. Cette institution dura jusqu'en 1478, l'abbaye de Villers ayant alors cédé l'immeuble aux carmélites chassées de Dinant en 1467, lors du siège de la ville par Philippe le Bon (1).

BERNARD DE MONT-SAINT-GUIBERT fut abbé (2) à partir de 1264. On possède de lui plusieurs actes dont les derniers sont datés (3) d'octobre 1267. Ce fut à la fin de cette année ou au début de 1268 que Bernard devint abbé de Grandpré (4). Il mourut lors d'une visite qu'il faisait à Villers (5), le 7 juillet 1270.

AMAURY. D'abord abbé de Troisfontaines et d'un autre monastère que Waitz suppose être soit Rigny, au diocèse d'Autun, soit Rengival, au diocèse de Toul (6). Il devint abbé de Villers en 1268 et abdiqua (7) en 1270. En 1269, on déposa derrière le chancel du maître-autel les corps des moines Abond de Huy et Arnulphe Cornebout de Bruxelles (8). On doit à cet abbé la construction d'un scriptorium derrière l'autel de Sainte-Catherine (9). La Chronique parle de lui comme d'un remarquable confesseur (10).

ARNULPHE DE GISTELLES. Profès de Villers, il fut abbé de Lieu-Saint-Bernard avant de devenir celui de Villers en 1270 contrairement à l'affirmation de la Chronique qui donne l'année 1271 (11). On le voit, en effet, figurer avec le titre d'abbé de Villers dans une charte (12) de novembre 1270. Il eut à opérer des réformes religieuses et économiques. Déjà la décadence sévissait à Villers. Des moines étaient établis à poste fixe dans les granges et Arnulphe dut les rappeler (13). Il parvint à redresser les finances du monastère, négligées par ses prédécesseurs et à rembourser certaines dettes (14). Le dernier acte connu de son gouvernement (15) est de juillet 1275. Il mourut (16) le 2 mars 1276. C'est pendant sa prélature que fut établi le premier recensement des biens de Villers (17). Cet abbé se montra actif pour la fondation et l'organisation des béguinages. En 1272, il donna les statuts du Grand béguinage de Louvain (18).

<sup>(1)</sup> C. VAN DEN HAUTE, L'hôpital Sainte-Callixte de Jambes, dans Annales de la Société archéologique de Namur, XXVI, 189-204, Namur, 1905. — J.M. CANIVEZ, L'ordre de Citeaux.... 318. — C. Badot, Jambes autrefois et aujour-d'hui, 81-82, Namur, 1948. — Jambes, prov. de Namur, cant. de Namur; Dinant, prov. de Namur, cant. de Dinant.

<sup>(2)</sup> Gronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 209. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus ancedolorum, III, 1293. — C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 44.

<sup>(3)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 284, 285, 287, 288, 289, 290, 292.

<sup>(4)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I. 72. — R. Blouard, L'abbaye de Grandpré..., 25.

<sup>(5)</sup> Gallia christiana, III, 587. — É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 77, note 4. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 392-393.

<sup>(6)</sup> Cronica, éd. G. Wattz, M.G.H., SS., XXV, 210. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus ancedotorum, III, 1294. — Selon A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 34, il s'agit de Fusny; d'après Th. Ploegaerts, Aporçu.... dans A.S.A. Niv., VIII, 393, il s'agit de Rigny. — Troisfontaines, France, département de la Marne; Rigny, France, département de l'Yonne; Rengival, France, département de la Meuse.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, III, 587. — É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 77, note 5.

<sup>(8)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 209.

<sup>(9)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H, SS., XXV, 210.

<sup>(10)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 210.

<sup>(11)</sup> Cronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 210. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdolorum, 111, 1294-1296. — C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 44-45.

<sup>(12)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 77. - G. DESPY, Inventaire..., nº 308.

<sup>(13)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 130.

<sup>(14)</sup> Ê. DR MOREAU, L'abbaye de Villers, 25t et 258.

<sup>(15)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 77, note 6.

<sup>(16)</sup> Gallia christiana, III, 587. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 34. — É. DE MORBAU, L'abbaye de Villers, 77, note 6. — Th. PLOEGABRES, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 392-393.

<sup>(17)</sup> É. DE MOREAU et J.B. GOETSTOUWERS, Le Polyptique de l'abbaye de Villers, dans A.H.E.B., XXXII, 367-472, Louvain, 1906, et XXXIII, 115-163, 348-448, Louvain, 1907.

<sup>(18)</sup> E.W. Mc DONNELL, The Beguines and Beghards in Medieval culture with special emphasis on the Belgian scene, 246, New-Brunswick, 1954.

JACQUES DE BOMAL (1). Élevé à l'abbatialité en 1276, avant le mois de mai (2), il fut un prélat très pieux, porté à la contemplation et donnant l'exemple des vertus monastiques (3). En outre, il aurait été un excellent prédicateur (4), surtout actif dans la région de Nivelles (5). Il fit terminer la construction de l'église abbatiale et installer dans le chœur de nouvelles stalles pour les convers (6). En 1280, les autels de Sainte-Madeleine, de Saint-Gilles, de Saint-Jacques, de Saint-Servais, de Saint-Pierre et de Saint-Prisque furent consacrés (7). En rapports avec le duc Jean Ier de Brabant, Jacques de Bomal soutint celui-ci dans un différend avec l'évêque de Cambrai, ce qui n'empêcha pas le duc de se livrer à des exactions sur les biens de Villers dans la forêt de Heze (8). Sous le même abbatiat, Arnould de Louvain, seigneur de Bréda, confirma les possessions de Villers à Merksem, Schoten et environs (9); les droits de dîmes et de patronat à Court-Saint-Étienne furent renouvelés par Jean d'Enghien, élu de Liège (10) et des compromis furent faits pour la dîme de Butsel et la collation de l'autel Saint-Jean-Baptiste à Tourinnes-les-Ourdons (11). Au bout de sept ans, malgré les instances de l'abbé de Clairvaux, Jean de Bomal résilia le titre abbatial (12). Le moment de sa démission est à fixer en 1283, entre avril et le début de juillet (13).

ROBERT DE BLOCQUEROIE. Fils d'un seigneur d'Ottignies, il fit ses études à Paris, au Cardinetum, berceau du Collège Saint-Bernard (14). Bachelier ès arts, il devint abbé de Villers en 1283, avant le 6 juillet (15). Il apporta à l'abbaye son goût des études et contribua à l'enrichissement de la bibliothèque par l'achat de manuscrits. Plusieurs moines se livraient alors à la copie de textes et rédigèrent des vies de religieux de Villers (16). L'abbé parvint dans une certaine mesure à arrêter Villers sur la pente de la décadence. Il faut, d'ailleurs, louer son zèle infatigable (17). Abbé bâtisseur, il fit édifier un beau cloître ainsi que de nouvelles salles pour l'infirmerie

<sup>(1)</sup> Et non de Somal : Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 394.

<sup>(2)</sup> On possède une charte de cet abbé datée de ce mois : G. DESPY, Inventaire..., nº 339.

<sup>(3)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 211. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdolorum, 111, 1296-1297. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 34.

<sup>(4)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 211. — C. DE VISCH, Bibliotheca scriptorum ordinis Cistorciensis, 11º 7, Cologne, 1656. — Th. PLOBGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers pendant les cinq derniers siècles de son histoire, dans A.S.A. Niv., XI, Nivelles, 1913-1926.

<sup>(5)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 211.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 212.

<sup>(7)</sup> J. LABNEN, Les consécrations des autels..., dans A.H.E.B., XXVII, 85-113, Louvain, 1898. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 109.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 111. — Heze, lieu-dit à Grez-Doiceau, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(9)</sup> Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 111. — G. DESPY, Inventaire... nos 341, 342, 346. — Merksem, prov. d'Anvers, cant. de Borgerhout.

<sup>(10)</sup> Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 114. — G. DESPY, Inventaire..., no 340.

<sup>(11)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 114. — Butsel, lieu-dit à Boutersem, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Tourinnes-les-Ourdon, prov. de Brabant, cant. de Nil-Saint-Vincent.

<sup>(12)</sup> Cronica, ed. G. Wattz, M.G.H., SS., XXV, 212. - Gallia christiana, III, 587.

<sup>(13)</sup> On possède un acte où il apparaît en avril 1282 (G. DESPY, Inventaire..., nº 350) et, par ailleurs, son successeur est cité dans un document du 6 juillet de la même année (ibidem, nº 353).

<sup>(14)</sup> J. GRAMAYE, Antiquitates Gallo-Brabantiae. Genappia, 15. — E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus aneedotorum, III, col. 1297. — Th. Ploegarts, Aperqu..., dans A.S.A., Niv., VIII, 394.

<sup>(15)</sup> G. Despy, Inventaire..., no 353. — C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 45.

<sup>(16)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 212. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 109.

<sup>(17)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 110.

et la cuisine (1). En 1285, il obtint vingt-trois bonniers d'alleu à Diepenbeek (2). De nombreux actes témoignent de son activité diplomatique, tantôt pour l'extention du domaine, tantôt pour obtenir la protection du duc de Brabant Jean Ier qui, à plusieurs reprises, favorisa l'abbaye soit par ses donations (3), soit par ses confirmations (4), soit encore par des ordres à son administration (5). Robert de Blocqueroie obtint aussi des immunités de la part de Boniface VIII (6) et certains avantages de l'évêque de Liège (7) et du comte de Flandre (8). En 1286, il promulgua un nouveau statut pour les serviteurs de l'abbaye. Il démissionna (9) en 1302, le 26 décembre (10). On ignore la date de sa mort.

NICOLAS DE GEST. Profès de Villers, ancien abbé de Grandpré (II), il dirigea l'abbaye brabançonne dès le début de l'année 1303. Selon la Chronique, il aurait été un proche parent du duc de Brabant Jean II, en même temps que son confesseur et son conseiller (I2). En 1307, après quatre ans d'abbatialité, il démissionna à Clairvaux (I3). On conserve de lui quelques actes d'administration: il acquit des biens à Rinkveld (I4), Diepenbeek (I5) et Erps (I6), des rentes à Court-Saint-Étienne (I7) et à Heverlee (I8); il fit des échanges de biens à Othée et à Omal avec le Chapitre Saint-Lambert de Liège (I9). La dernière charte où il apparaît est datée du I8 avril 1306 (20).

RADOUARD DE MALINES. D'abord abbé de Lieu-Saint-Bernard, il fut élu à Villers en fin 1307. Il n'y resta que trois ans. Ayant démissionné (21) avant le 14 août 1310, il redevint

<sup>(1)</sup> Th. PLOEGARRYS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 109.

<sup>(2)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 367, 368.

<sup>(3)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 421, 424.

<sup>(4)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 384, 413.

<sup>(5)</sup> G. Despy, Inventaire..., nos 360, 398, 423. — C.G. Roland, Chartes namuroises inédites, dans Annales Soc. archéol. Namur, XXIV, 380-390, Namur, 1902.

<sup>(6)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 431, 432, 433, 434.

<sup>(7)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 368, 371. — S. Bormans et É. Schoolmbesters, Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège, II, 506, Bruxelles, 1895.

<sup>(8)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 405.

<sup>(9)</sup> Gallia christiana, III, 587.

<sup>(10)</sup> Cronica, ed. G. Wattz, M.G.H., SS., XXV. 212. — Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 110, disent en décembre. — La Gallia christiana, III, 587, en la fête Saint-Étienne (26 décembre).

<sup>(11)</sup> U. Berlière, Monasticon Beige, 1, 73. — J.M. CANIVEZ, L'Ordre de Citeaux..., 315. — R. BLOUARD, L'abbaye de Grandpré..., 25.

<sup>(12)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 212.

<sup>(13)</sup> J. Gramaye, Antiquitates Gallo-Brabantiae. Genappia, 15. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1296-1297. — Gallia christiana, III, 587. — C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 45-48. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 394. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S. A. Niv., XI, 120-121.

<sup>(14)</sup> G. Desey, Inventaire..., nos 435, 436, 437, 438, 446. — Rinkveld, lieu-dit à Asten, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

<sup>(15)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 440.

<sup>(16)</sup> G. Despy Inventaire..., nº 445. — Erps, lieu-dit à Erps-Kwerps, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(17)</sup> G. DESPY. Inventaire..., nº 441. — Court-Saint-Étienne, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(18)</sup> G. Despy, Inventaire..., nº 444. — Heverlee, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(19)</sup> G. Despy, *Inventaire...*, nº 443. --- Othée, prov. de Liège, cant. de Fexhe-Slins ; Omal, prov. de Liège, cant. de Waremme.

<sup>(20)</sup> ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, cartulaire d'Aulne, fo 278.

<sup>(21)</sup> Cfr 380.

abbé de Lieu-Saint-Bernard et mourut en ces fonctions le 14 septembre 1311 à Cîteaux, lors du Chapitre général de l'Ordre (1).

JACQUES DE PLANCENOIT devint abbé de Villers (2) avant le 14 août 1310, la Gallia Christiana dit le jour de saint François, soit le 25 mai (3). C'est l'époque des grandes épreuves. L'abus de la fiscalité obligea les moines à se disperser, l'abbé préférant, en effet, l'exil à la spoliation des receveurs des impôts. La plupart des religieux se réfugièrent à Aulne et à Cambron. Quelques-uns, sans doute d'origine flamande, se retirèrent à Lieu-Saint-Bernard. D'autres encore se regroupèrent dans le comté de Namur, peut-être à l'abbaye de Grandpré. On ignore en quelles circonstances cet abbé déposa la crosse pour la reprendre quelques années plus tard.

JEAN DE MALRE. Bachelier en Théologie et profès de Lieu-Saint-Bernard (4), il devint abbé en 1315 et eut un supériorat mouvementé. Est-ce sous sa direction que la Communauté dispersée revint à Villers? La Chronique est muette à ce sujet. Une famine qui provoqua une grande mortalité aurait amené une nouvelle dispersion (5) vers la fin de 1315. Parti pour Rome, sans doute délégué par le Chapitre général afin d'arranger les affaires de l'Ordre et assurément celles de son abbaye (6), il mourut à son retour, à Clairvaux, en avril 1317, après Pâques (7). Il est à croire que déjà avant son départ de Villers, il avait remis la gestion du monastère à son successeur, car un acte du 6 décembre 1316 est rédigé au nom de celui-ci (8). En octobre 1316, avec les abbés de Grandpré et de Lieu-Saint-Bernard, il avait acheté un appartement à Cîteaux pour y séjourner lors de la tenue des Chapitres généraux (9).

JACQUES DE PLANCENOIT reprit la crosse (10) après Pâques 1317. En réalité, si cette date est exacte, il est certain qu'il exerçait déjà les fonctions abbatiales (11) le 6 décembre 1316. La situation financière était déplorable, la ruine menaçait malgré quelques donations dont la plus importante fut la dot de 12 000 livres de Louvain du moine Anselme de Samme, de Nivelles (12). Jacques de Plancenoit fut un abbé soucieux des besoins spirituels et matériels de ses religieux : il fit construire un nouveau scriptorium (13) et édifier un nouveau cloître pour les

<sup>(1)</sup> E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus ancedolorum..., 111, 1294-1296. — H. Nimal, Villers et Aulne, célèbres abbayes de l'ancien diocèse de Liège, 267, Liège, 1899. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 121.

<sup>(2)</sup> Une charte portant son nom et son titre d'abbé de Villers est datée de ce jour. — G. DESPY, Inventaire..., nº 455.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, 111, 587.

<sup>(4)</sup> Gallia christiana, III, 589.

<sup>(5)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 214. — E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anecdolorum, 111, 1298-1300.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, III, 589.

<sup>(7)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 215. — Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 122-123.

<sup>(8)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 483.

<sup>(9)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 481. - Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 394.

<sup>(10)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 212. — Th. PLOEGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A., Niv., XI, 122.

<sup>(11)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 483.

<sup>(12)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 212. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 122.

<sup>(13)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 212. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 124.

convers (1). Mais le nombre de ceux-ci était en baisse : en 1310-1315, on réduisit leur place au chœur (2). Cet abbé fit plusieurs acquisitions, ainsi le moulin d'Opprebais (3), vingt-deux bonniers de bois entre Maugré et l'ermitage de Tilly (4) et trois bonniers de terre à Malèves-Sainte-Marie (5). Il pratiqua des échanges de biens et de droits avec Clémence de Malèves (6) et avec l'abbaye de Heylissem (7). Jacques de Plancenoit démissionna (8) en 1329. On ignore la date de sa mort.

GÉRARD DE MOUSTIER succéda à Jacques de Plancenoit en juillet 1329, alors qu'il était boursier de l'abbaye, et démissionna au bout d'une année à cause de la situation malheureuse des finances de Villers (9). On n'a gardé qu'un acte de son administration, celui par lequel il fait savoir le 25 avril 1330 que l'abbaye doit une rente de six muids à Isabelle de Nivelles (10). En 1328 ou 1330, l'abbé d'Aulne, Ghislain de Binche, vint se réfugier à Villers amenant avec lui les livres de sa bibliothèque (11).

HENRI DE FOOZ. Profès de Villers, abbé de Grandpré pendant au moins dix ans (12), il ne fit que passer à la direction de Villers. A peine élu, deux mois plus tard, il démissionna, se jugeant incapable de gouverner un monastère aussi grevé de dettes. A ce moment les pensions seules s'élevaient à 1300 muids de blé et 800 livres de vieux gros (13).

DÉSIRÉ DE BRIGODE. Profès de Villers, il fut d'abord prieur de ce monastère avant d'être élu à Grandpré où il ne resta que quelque temps (14). Devenu abbé de sa maison de profession, il donna l'exemple de l'économie par une vie frugale et des goûts modestes (15). Son abbatiat fut troublé par les conséquences de l'état lamentable des finances de Villers. La situation paraissait désespérée et les moines se dispersèrent (16). Si l'abbé obtint de Jean III, duc de Brabant,

<sup>(1)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 212. — Th. Ploegabets et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 124.

<sup>(2)</sup> É. DE MOREAU, L'abbaye de Villers, 327. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 124.

<sup>(3)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 497. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 308.

<sup>(4)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 501. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A., Niv., X1, 309. — Maugré, lieu-dit à Tilly, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 310.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegabres et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 310.

<sup>(7)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 458. — Th. PLOEGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 311.

<sup>(8)</sup> Galliachristiana, 111, 389. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 123.

<sup>(9)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 215. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdolorum, 111, 1301. — Th. Plobgaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 122.

<sup>(10)</sup> G. DESPY, Inventaire ..., nº 504.

<sup>(</sup>II) Gallia christiana, III, 389. — A. SCHUERMANS, La bibliothèque de l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., VI, 215, Nivelles, 1898. — U. BERLIÈRE, Monasticon Belge, I, 335. — G. BOULMONT, Les fastes de l'abbaye d'Aulne-la-Riche, 110, Namur, 1907. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 122.

<sup>(12)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I, 335. — R. Blouard, L'abbaye de Grandpré..., 25.

<sup>(13)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 215. — Gallia christiana, III, 589. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1301. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 396. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 122-123.

<sup>(14)</sup> E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1301-1302. — Gallia christiana, III, 589. — U. BERLIÈRE, Monasticon Belge, I, 335. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 396. — R. BLOUARD, L'abbaye de Grandpré, 25.

<sup>(15)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 215.

<sup>(16)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 215. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 123.

l'immunité des personnes et des biens de l'abbaye vis-à-vis des dettes contractées ou des pensions à payer, il fut contraint de pratiquer l'aliénation la plus importante du XIVe siècle, celle des granges de Diepenbeek et de Stalwiec et des terres de Jandrain (1). Il mourut (2) le 7 septembre 1333. Ce fut le premier abbé de Villers à siéger aux États de Brabant (3).

JEAN DE BRUXELLES. Fils de Jean le Frison et de son épouse Élisabeth, il était docteur en Théologie de l'Université de Paris et fut recteur du Collège Saint-Bernard en cette ville. Son élection se fit en présence des abbés d'Aulne et de Baudelo et sous la présidence de celui de Clairvaux. Il n'accepta l'abbatiat qu'après hésitation. Il est connu par un acte (4) du 15 décembre 1334 et un autre (5) du 18 avril 1335. Il aurait, dans une certaine mesure, rétabli de l'ordre dans le temporel de Villers (6). Selon son épitaphe, sa mort (7) se situe en juin 1336. Il fut le premier abbé inhumé dans l'église abbatiale, les précédents l'ayant été au Chapitre ou au cloître (8).

JEAN DE STEENBERGHE. La Chronique le place entre Jean de Bruxelles et Aubry de Genappe (9). La Gallia christiana (10) lui accorde un an d'abbatiat. Son nom ne se rencontre dans aucun texte diplomatique.

AUBRY DE GENAPPE. On ignore la date du début de son abbatiat, mais il faut certainement la situer avant (II) le I6 avril I345, et très vraisemblablement avant (II) le I7 septembre I343. Il était chevalier avant son entrée dans les ordres (I3). Il eut un gouvernement sage: domum bene duxil dit la Chronique (I4). C'est à lui que l'on doit, en I344, l'appel de Villers au Chapitre général au sujet des affermages des granges et de l'aliénation des biens dispersés (I5). L'abbé de Cîteaux chargea les supérieurs de Lieu-Saint-Bernard et de Cambron d'enquêter sur ce sujet (I6). L'abbé de Cambron s'étant désisté, il fut remplacé par celui de Foigny (I7). Les enquêteurs estimèrent qu'il était de l'intérêt de Villers d'affermer ses granges pour de plus longues durées que les cinq ans communément pratiqués et d'aliéner ses biens épars et distincts des granges, comme

<sup>(1)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 215. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A., Niv., XI, 123. — Jandrain-Jandrenouille, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(2)</sup> Gronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 215. — Gallia christiana, III, 589.— Th. Plobgabets et G. Boulmont, L'abbays de Villers..., dans A.S.A. Nio., XI, 123

<sup>(3)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers..., 49.

<sup>(4)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 509.

<sup>(5)</sup> G. DESPY, Inventaire ..., no 511.

<sup>(6)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 216. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdolorum, 111, 1303. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 126-127.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGABRES et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 126-127.

<sup>(8)</sup> E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1302. — Gallia christiana, III, 589. — Th. Ploegaerts, Aperqu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 396. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 126-127.

<sup>(9)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 216. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdolorum, 111, 1303. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 127.

<sup>(10)</sup> Gallia christiana, III, 589.

<sup>(</sup>II) G. DESPY, Inventaire..., no 538.

<sup>(12)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 531.

<sup>(13)</sup> Gallia christiana, III, 589.

<sup>(14)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 216.

<sup>(15)</sup> J.M. CANIVEZ, Statuta..., 111, 494. - Th. PLOEGAERTS, Apercu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 396.

<sup>(16)</sup> G. DESPY, Inventairo..., nº 531.

<sup>(17)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 532. — Foigny, abbaye située à la Bouteille, France, département de l'Aisne.

ceux de Merksem, de Perwez, de Dhuy et de Mont-Saint-Guibert (1). Aubry de Genappe mourut (2) le 8 juillet 1347.

JEAN DE FRASNES. On trouve un religieux répondant à ce nom en 1322 et 1323 comme maître de la cour de Villers à Schoten (3), puis en 1334, comme procureur de Villers dans un accord avec Gilles de Lournes au sujet du bois dit des Trois Meirs (4). La Chronique ignore la date du début de son abbatiat. Il était à la tête du monastère en janvier 1351 (5), alors que la même Chronique indique son décès (6) en 1349. De son côté, la Gallia christiana dit qu'il mourut le 17 octobre 1368. En réalité, il faut trouver un moyen terme qui est proposé avec beaucoup de vraisemblance par Ploegaerts et Boulmont. Ces auteurs donnent le 19 octobre 1358, interprétant en ce sens l'énigme de son épitaphe (7). Nous pensons que cet abbé dut résigner ses fonctions quelque temps avant sa mort. En effet, dès le 17 mai 1358, son successeur s'obligea envers la Chambre apostolique pour les communs services (taxe de confections de sa bulle de nomination) (8). Ce qui implique évidemment la présence d'un nouvel abbé à Villers. En 1355 eut lieu, dans l'église abbatiale, l'inhumation du duc de Brabant Jean III (9).

NICOLAS DE BRIGODE. Ploegaerts et Boulmont pensent avoir déterminé les dates extrêmes de son abbatiat (10). Selon eux, le terminus a quo est donné par la solution de l'énigme de l'épitaphe de son prédécesseur, 19 octobre 1358, et le terminus ad quem en soustrayant de la date de mort de son successeur, elle-même connue de façon certaine, le nombre d'années de l'abbatiat de celui-ci. En réalité, nous avons vu qu'il est très probable que le début de l'abbatiat doive être avancé de plusieurs mois, depuis mai 1358. Selon son épitaphe, Nicolas de Brigode est décédé (11) le 30 juillet 1370. Cet abbé dut avoir au moins deux parents en religion à Villers. On trouve un Jean de Brigode, maître de grange à Mellemont (12) en 1337, et un Pierre de Brigode, moine de Villers à Sart-Risbart (13), en 1355 et 1356.

MARTIN DE HUY. Élu à l'abbatialité en 1370, il gouverna Villers pendant environ douze ans. Il était bachelier en Théologie et ancien cellérier (14). Sa prélature fut troublée dès

<sup>(1)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 537. — Mont-Saint-Guibert, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(2)</sup> Gronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 217. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, 111, 1303. — É. de Morrau, L'abbaye de Villers, 128.

<sup>(3)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nas 492, 495, 496.

<sup>(4)</sup> G. Despy, Inventaire..., no 508. - Trois Meirs, toponyme indéterminé.

<sup>(5)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 217. — E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anecdolorum, 111, 1303. — Gallia christiana, III, 589.

<sup>(6)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 217.

<sup>(7)</sup> Th. Plobgabres et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 129.

<sup>(8)</sup> U. Berliere, Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum, nos 429, 456, 462, 477. Bruges, 1904-

<sup>(9)</sup> P.F.X. DE RAM, Chronique des ducs de Brabant par Edmond de Dynter, II, 689, Bruxelles, 1854. — E. DE PRELLE DE LA NIEPPE, L'épigraphie à l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., V. 316, Nivelles, 1895. — L. G[ALESCOT], Les tombeauxs des ducs de Brabant Henri II et Jean III à l'abbaye de Villers, dans Messager des Sciences historiques, année 1882, 15-36, Bruxelles, 1882.

<sup>(10)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 129.

<sup>(11)</sup> Cette épitaphe a été interprétée différemment selon les auteurs. La Gallia christiana, 111, 589, lit ainsi le texte :  $M + 3 \times C + II$  ce qui est manifestement faux. — C. Tihon, Lettres d'Urbain V, II, 370, note 2, Bruxelles, 1932, y voit  $M + 3 \times C + X + 2 \times V$  par correction ce qui est beaucoup moins plausible. — Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 129, lisent  $M + 3 \times C + L + 2 \times X$ , qui nous paraît à la fois plus simple et plus rationnel.

<sup>(12)</sup> É. BROUETTE, Les maîtres de grange ou trécensiers de Mellemont, dans Wavriensia, XIV, 115, Wavre, 1965.

<sup>(13)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 557, 560, 561, 562.

<sup>(14)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 217. - J. GRAMAYB, Antiquitates Gallo. Brabantiae. Genappia, 15. -

l'abord par l'interdit lancé par Grégoire XI contre le Brabant après la taxation arbitraire des Communautés religieuses pour procurer un subside au duc Wenceslas. Après accord, le duc, en 1377, autorisa la présence aux États des chefs des principales abbayes du duché (2). Des troubles graves survinrent ensuite dans l'abbaye même, ayant pour origine l'austérité et la rigidité de discipline de l'abbé. Les moines se révoltèrent et appelèrent à l'aide le duc Wenceslas. La grange de Mellemont fut entièrement pillée et ses biens, dont la réserve de grain, vendus (3). Selon d'autres (4), l'origine de la révolte fut tout autre : c'eût été la dilapidation des revenus du monastère par l'abbé et à son propre profit. Martin de Huy ne serait parvenu à vaincre la Communauté révoltée qu'en faisant appel à l'évêque de Liège, Arnould de Horne. Celui-ci vint à Villers pour châtier les coupables. A ce moment, dit la Chronique, l'abbé aurait senti le châtiment de Dieu s'appesantir sur lui. Subitement atteint de folie, il aurait succombé en poussant des mugissements atroces (5). Ce dramatique récit faisant appel au merveilleux pour le châtiment du coupable ne présente évidemment aucune garantie d'authenticité et l'ensemble des faits semble même sujet à caution, car le Chapitre général de l'Ordre ne prit en ces temps aucune mesure de réforme à Villers. La date du décès de Martin de Huy, indiquée par la Chronique, le 4 juillet 1381, est certainement fausse. On possède, en effet, une charte où il est fait mention de cet abbé et qui est datée (6) du 4 janvier 1382. Il semble bien que l'on doive se rallier à l'année proposée par Ploegaerts et Boulmont, à savoir 1382, mais nous ne voyons aucune raison de transformer la date du 4 juillet en 4 juin comme le font ces auteurs sans en indiquer la raison et, peut-être, d'ailleurs, involontairement,

JEAN DE HOLER. Selon la Chronique (7), cet abbé dirigea Villers pendant onze ans, de 1382 à 1393. Manquant d'énergie (8), il dissipa toute la fortune du monastère qui fut accablé de dettes. Destitué et peut-être réduit à l'état laïc, Jean de Holer mourut, retiré sur ses propres biens (9), on ignore à quelle date. On possède un acte rédigé en son nom (10) en date du 8 mars 1389.

OTTON DE DORMAEL. A son accession à l'abbatialité (11), le 30 mars 1393, ce religieux trouva Villers traversant une crise proche de la ruine. L'abbaye était endettée (12) et les fermes

E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus, novus anecdolorum, III, 1303-1304. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 130.

<sup>(2)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 130.

<sup>(3)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 217.

<sup>(4)</sup> J. Chapbaville, Gesta pontificum Leodiensis, III, 47, Liège, 1612. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 38. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 84. — Th. Ploegabrts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 396-397. — Th. Ploegabrts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XXX, 130.

<sup>(5)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 217.

<sup>(6)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 619.

<sup>(7)</sup> Cronica, éd G. WAITZ, M.G.H., SS., III, 217.

<sup>(8)</sup> Nullus boni per hune sui regiminis tempore facti memoria est: Cronica, éd. G. Waltz, M.G.H., SS., 111, 217.— C. Rodenbach, L'abbaye de Villers..., 49. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 39. — Th. Ploegaberts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 397.

<sup>(9)</sup> Suo in proprio fimo: Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 217. — Gallia christiana, III, 589. — Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbayo de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 131.

<sup>(10)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 625.

<sup>(21)</sup> Cronica, Ed. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 217. — A. Mirabus, Notitia ecclesiarum Belgii, 688. — Gallia christiana, III, 590. — C. Rodenbach, L'abbayo de Villers..., 49. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 39. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire.... Canton de Genappe, 84. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 397.

<sup>(12)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ. M.G.H., SS., XXV, 217.

de Gémioncourt, de Géronvillers et du Chênoit, toutes trois dans les environs immédiats de Villers, présentaient un aspect désolant (1). L'abbé se mit au travail. A force d'opiniâtreté, il sut rétablir l'ordre et la paix. Il fit remettre les fermes en état et acquit des biens à Thorembais (2) et à Werchter (3). Il acheta le fief de l'Écluse au quartier de Mellemont, d'une contenance de vingt-deux bonniers (4), puis la seigneurie d'Opprebais (5) et la ferme Delporte à Sart-Risbart (6). En 1423, l'abbé reçut, de Henri de Walhain, des biens à Villers-Perwin et les bois de Bourdeaux et del Hutte (7). L'année 1421 vit le domaine de Villers s'accroître de vingt-sept bonniers de bois à Rosières (8). En 1414, l'abbaye avait fait l'échange d'une cour censale à Ramillies contre diverses terres (g). Otton de Dormael fit des reconnaissances de droits concernant des revenus de dîmes à Boekhoute (10), à Malèves (11) ou relatifs à la juridiction de Thorembais-les-Béguines (12) et d'Op de Oettinghem entre Schoten et Wezel (13). Il alla même jusqu'à prêter de l'argent, en 1421, à Thierry de Perwez qui, par là, renonça à ses droits sur douze bonniers de terre à Rosières (14). L'abbatiat d'Otton de Dormael dura trente et un ans, jusqu'à sa mort, le 1er décembre 1424. Ce règne fut heureux sous tous les rapports. On peut lui rendre l'hommage d'avoir libéré le monastère de la plupart de ses dettes, d'avoir agrandi le domaine et fortifié la discipline; bref d'avoir sauvé Villers de la ruine définitive. Son corps fut inhumé dans l'église abbatiale au pied de l'autel des Saints-Pierre-et-Paul (15). Un de ses parents, Jean de Dormael, fut de longues années maître de grange à Mellemont (16).

GILLES KEYENOGHE alias DE LOUVAIN. D'abord cellérier dont l'activité se reflète dans de nombreux actes diplomatiques depuis 1418 (17), il fut élu en fin 1424 et pourvu (18) le

<sup>(1)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 217. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, 111, 1304-1305.

<sup>(2)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 666. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 326. — Thorembais-les-Béguines, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(3)</sup> Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A.Niv., XI, 322. — Werchter, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 325.

<sup>(5)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 708. — Th. PLOEGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 324.

<sup>(6)</sup> G. Despy..., Inventaire, no 710. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 324.

<sup>(7)</sup> Th. PLOBGARRIS et G. BOULMONT. L'abbaye de Villers..., dans A.S.A.Niv., XI, 321. — Villers-Perwin, prov. de Hainaut, cant. de Gosselies.

<sup>(8)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 692. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv.. XI, 325. — Rosières, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 334. — Ramillies-Offus, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(10)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 651. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 335. — Boekhoute, prov. de Flandre orientale, cant. d'Assenede.

<sup>(11)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 335.

<sup>(12)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 685. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 335.

<sup>(13)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 634. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 336. — Wezel, dépendance de Moli, prov. d'Anvers, cant. de Moll.

<sup>(14)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 693. — Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 334.

<sup>(15)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 217. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 334.

<sup>(16)</sup> É. BROUETTE, Les maîtres de grange ou trécensiers de Mellemont, dans Wavriensia, XIV, 115, Wavre, 1965.

<sup>(17)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nos 688, 698, 705, 707, 713.

<sup>(18)</sup> F. Balx, La Chambre apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V, CCXV, n. 2, Bruxelles et Rome, 1947.

30 mars 1425. Ses fonctions durèrent neuf ans. Il s'en démit en 1433. Aux dires de la Chronique, c'était un homme simple et bon, sans grande instruction, mais excellent administrateur (1). Il obtint en 1428 la donation de biens importants à Tervuren et à Wezembeek (2) et, en 1432, il acheta une cour censale et des biens fonds à Ramillies (3). Sous son abbatiat, l'influence de Villers continua, comme sous son prédécesseur, à être considérable : ainsi au point de vue spirituel, l'évêque de Liège voulut que, après leur réforme, les béguines de Hove rendissent compte chaque année de leur administration en présence de l'abbé de Villers qui devait les visiter régulièrement (4). L'abbatiat de Gilles Keyenoghe et celui de son prédécesseur Otton permirent de rétablir l'équilibre des finances monastiques et firent goûter à Villers, avec la prospérité matérielle, une ère de tranquillité et de ferveur (5).

GÉRARD DE ROTSELAER alias DE LOUVAIN. Ancien prieur (6), il fut élu abbé (7) à la fin du mois d'avril 1433. Prélat dépensier et fastueux, il était, si l'on en croit la Chronique, grand amateur de tableaux. Il fit peindre des retables, ce en quoi il fut aidé par certains de ses religieux (8). Cela suppose l'existence d'un atelier de peinture à Villers. Pour subvenir à ses besoins financiers, il endetta le monastère. Dans sa soif de luxe, il acheta des argenteries et céda à vil prix les chênes et les hêtres de deux cents bonniers de la forêt de Marlagne aux portes de Namur (9). La révolte gronda bientôt dans la Communauté et malgré l'habileté de l'abbé, les plaintes des religieux parvinrent au Chapitre général qui chargea l'abbé de Morimond de faire la visite régulière de Villers (10). Gérard de Rotselaer se démit de ses fonctions (11) le 27 ou 28 septembre 1446. Il obtint comme pension les revenus de la grange d'Elshoute (12). Il alla s'établir à Louvain, où il ne demeura que quelques temps, puis se rendit à Paris, au Collège Saint-Bernard. Il y mourut et y fut enterré (13). A noter qu'au début de son abbatiat, il avait fait reconnaître

<sup>(1)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 217. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdolorum. III, 1305. — Gallia christiana, III, 590. — C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 50-51. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 397. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 135.

<sup>(2)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 322. — Tervuren, prov. de Brabant, cant. de Louvain; Wezembeek-Oppem, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode.

<sup>(3)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 741. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A.Niv., XI, 324.

<sup>(4)</sup> Th. PLOBGARRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A.Niv., XI, 136-137. — Hove, prov. d'Anvers, cant. de Kontich.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegabrts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 138.

<sup>(6)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., 217. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1306-1307. — Gallia christiana, III, 590. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 39-40. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 397-398. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 641.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, III, 590.

<sup>(8)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 217.

<sup>(9)</sup> Cronica, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 218. — Th. PLOBGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 139.

<sup>(10)</sup> Telle est l'affirmation de la Chronique (Cronica, éd. G. Wartz, M.G.H., SS., XXV, 218). Cependant rien dans les statuts des Chapitres généraux de l'Ordre ne permet cette affirmation, sauf, peut-être, le canon 50 du Chapitre de 1440 qui ne nous est que partiellement parvenu et que, dès lors, il faudrait lire ainsi: Domino de Morimundo et abbati de Valle Nostras Dominas s.th.pr. ommittit generale Capitulum visitandi et reformandi in monasterio de Vil... (au lieu de Val...), J.M. Canivez, Statula..., IV, 500-501. — Morimond, abbaye à Fresnoy, France, département de la Haute-Marne.

<sup>(11)</sup> Gronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 218. — Gallia christiana, 111, 590.

<sup>(12)</sup> Lieu-dit à Schoten.

<sup>(13)</sup> Cronica, ed. G. Waltz, M.G.H., SS., XXV, 218. — Gallia christiana, III, 590. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 139.

les droits de Villers sur la juridiction territoriale de Merksem et de Schoten (1), qu'en 1437, il avait acheté deux cents florins des biens sis à Molenbisoul (2) et que, le 26 avril 1440, Barthélemy Vander Weyndyckbeke, bourgeois de Bruxelles, avait été habilité pour racheter une rente de cinq sous de gros, due à l'abbaye par les Pauvres de Sainte-Gudule (3).

WALTER VOORTMAN. Originaire de Louvain, bachelier en Théologie, il était, lors de son élection, cellérier de l'abbaye (4). Il devint abbé (5) le 29 septembre 1446. Débonnaire et magnanime, modeste ou, plutôt, effacé, il accorda la plus grande liberté aux officiers claustraux, tant il aimait la tranquillité et la paix. C'était peut-être surtout par impéritie. Mais il avait une grande qualité, l'économie, ce en quoi il se singularisait de la plupart des chefs de monastère de l'époque bourguignonne. En 1447, il acheta trente-six bonniers de terre à Bierbeek, formant une propriété appelée Schootenhof (6). Il défendit les droits de l'abbaye sur le domaine de Malèves-Sainte-Marie (7). Le Chapitre général de Cîteaux le désigna pour remettre de l'ordre à Herkenrode dont la Communauté était divisée par le dissentiment survenu entre deux moniales (8). En 1449, il fut désigné par le même Chapitre pour présider l'élection de l'abbé de Cambron (9). On lui doit la construction des premières orgues à l'abbatiale de Villers (10). Au début de 1459, après une visite au monastère de Binderen, il tomba malade et dut s'arrêter à Parc-les-Dames (11). Il y mourut (12). Sa dépouille mortelle fut transférée à Villers et inhumée au Chapitre le 14 janvier (13).

FRANCON CALABER. Originaire de Louvain, où il vit le jour (14) vers 1420, il entra en religion à Villers et fut envoyé parfaire ses études à Paris, au Collège Saint-Bernard, d'où il revint bachelier en Théologie (15). A la mort de Walter Voortman, il était boursier et avait grande réputation de science. En 1459, grâce à l'intervention des siens et de certains hauts personnages auprès de Philippe le Bon, il accéda au titre abbatial. Nous ignorons presque tout de son administration. Villers était alors en pleine décadence, du moins au point de vue temporel.

<sup>(1)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 753. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 336.

<sup>(2)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 762. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 325. — Molenbisoul, lieu-dit à Jodoigne.

<sup>(3)</sup> Archives de l'Assistance Publique de la ville de Bruxelles, B 173°.

<sup>(4)</sup> Cronica, éd. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV. 218. — E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1306-1307. — Gallia christiana, III, 590. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 40. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 139. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 398.

<sup>(5)</sup> Gronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 218.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 325. — Bierbeck, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(7)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A., Niv., XI, 326.

<sup>(8)</sup> Cronica, ed. G. Waitz, M.G.H., SS., XXV, 218. — Herkenrode, abbaye à Curange, prov. de Limbourg, cant. de Hasselt.

<sup>(9)</sup> Gallia christiana, III, 590. — U. Berlière, Monasticon Belge, I, 351.

<sup>(10)</sup> Gallia christiana, 111, 590. - Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers ..., dans A.S.A. Niv., XI, 325.

<sup>(11)</sup> Binderen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional; Parc-les-Dames, abbaye à Wezemaal, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, III, 590. - Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 140.

<sup>(13)</sup> Cronica, ed. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 218. — Gallia christiana, III, 590.

<sup>(14) 1419</sup> selon C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 51.

<sup>(15)</sup> E. MARTÈNE et U. DURAND, Thesaurus novus anecdotorum, III, 1307-1308. — C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 51-52. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 40. — Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 397-398. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 140.

Les gouvernements des deux abbés précédents, Gérard de Rotselaer, fastueux, et Walter Voortman, dont l'incurie était notoire, l'avaient mené au bord de la ruine. En outre, la situation politique des Pays-Bas provoquait l'anarchie dans la région. C'était l'époque des guerres liégeoises entre les évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes, d'une part, et Guillaume de la Marck, d'autre part. Malgré ces infortunes, Francon Calaber n'hésita pas à faire du domaine de Wilderen une somptueuse résidence. A Anvers, il fit construire un très élégant refuge, après avoir vendu la modeste résidence de Villers en cette ville (1). Preuve, semble-t-il bien, du peu de souci de l'abbé d'établir une saine politique financière. En 1463, Francon Calaber fut appelé par sa sœur Marguerite, abbesse de Valduc, pour réformer ce monastère (2). Il dota le béguinage de Thorembais (3) d'un nouveau règlement le 24 juillet 1479. En 1477, Marie de Bourgogne, à l'occasion de sa Joyeuse Entrée, renouvela les titres de propriété et les privilèges des moines de Villers, comme, d'ailleurs, de toutes les abbayes brabançonnes (4). Francon Calaber était, sans doute, un homme de science féru du passé de son abbaye. La continuation qu'il fit de la chronique de Villers le prouve, mais son récit apporte peu de chose à la connaissance de l'histoire du monastère. Ses notices sont brèves et sa chronologie défectueuse. Il reconnaît lui-même qu'il rapporte les événements par ouī-dire, du moins pour le XIVo siècle. Heureusement les passages consacrés à Otton et à Gérard, ses prédécesseurs immédiats, sont plus étoffés et plus exacts. Sans doute connaît-il plus en détail et de science personnelle les événements qui marquèrent leurs prélatures (5). Calaber mourut de la gravelle en décembre 1487. Son corps, tranféré à Villers, fut inhumé au Chapitre (6).

JEAN CAMPERNOELS, ancien boursier de Villers, devint abbé dans des circonstances difficiles, mais il ne fit rien pour remédier à une situation lamentable. Ayant acquis auprès des hôtes de l'abbaye, qu'il aimait traiter avec faste, des habitudes de grandeur, il opta pour une solution de facilité en donnant en location à des prix minimes les terres encore cultivables du domaine (7) et en laissant la bride sur le cou à ses religieux déjà, pour la plupart, habitués à vivre à leur guise au mépris de leur vœu d'obéissance. Jean Campernoels permit aux moines de posséder des biens propres et ferma les yeux sur les dérogations à la règle dans le domaine moral (8). Vers 1502, l'abbé de Cîteaux, en visite, lui conseilla une retraite honorable. Campernoels parut accéder à cette proposition et l'affaire fut remise entre les mains de l'abbé-père de Clairvaux, lequel délégua Jean Regnault, supérieur d'un prieuré français, pour régler les questions pendantes de la démission. Par des promesses généralement peu en rapport avec les exigences de la règle, mais favorables aux libertés auxquelles la Communauté était habituée, le délégué put assurer sa propre élection (9). Sa démission ayant été enregistrée à Rome (10) le 8 mars 1503, un bref

<sup>(1)</sup> E. Martène et U. Durand, Thesaurus novus anecdolorum, III, 1307-1308. — C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 51-52. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 40 — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 397-398. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 140.

<sup>(2)</sup> Cfr 538-539.

<sup>(3)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 141.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegabrts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 141.

<sup>(5)</sup> Cir 343.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, III, 590. — H. NIMAL, Villers et Aulns..., 268. — Th. Ploegabrts et G. Boulmont. L'abbays de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 142.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, III, 591. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 40. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 85. — Th. Plobgaberts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 399-400. Th. Plobgaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 142.

<sup>(8)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 142.

<sup>(9)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 143.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES VATICANES, Acta Camer., 1, fo 136.

d'Alexandre VI daté du 25 du même mois alloua une pension de 300 florins à Jean Campernoels (1) et chargea l'abbé de Sainte-Gertrude de Louvain d'en régler le paiement chaque année à la Saint-Jean-Baptiste et à la Noël (2). Campernoels n'en jouit pas longtemps. Il mourut à Wilderen le 28 juin de la même année. Ramené à Villers, il fut inhumé dans la salle capitulaire (3).

JEAN REGNAULT était originaire de Manlay en Bourgogne. Bachelier en Théologie et en Droit, ancien recteur du Collège Saint-Bernard à Paris, il avait assuré son élection à Villers, en 1503, en pensionnant son prédécesseur (4). D'un caractère austère, il tenta de rétablir les observances monastiques, mais il ne fut nullement aidé dans son entreprise. Étranger au flamand parlé par une importante partie de la Communauté, accusé d'ambition démesurée — il aspirait, disait-on, à la prélature de Clairvaux — suspect, peut-être à tort, de détournement à son profit de sommes d'argent destinées au patrimoine abbatial et appartenant de droit à certains religieux (5), Jean Regnault vit ses projets de réforme échouer. Après s'être assuré une confortable pension, il songea, en 1524, à la retraite et, dans ce but, entra en rapport avec un noble bourguignon, Philibert Naturelle, protonotaire apostolique, archidiacre de la cathédrale d'Utrecht (6). Celui-ci céda à l'abbé Regnault une pension de 800 florins, le prieuré d'Arbois au diocèse de Besançon, qu'il détenait, et lui fit octroyer le titre d'évêque de Mégare (7). Villers tomba en commende (8) avant le 16 mars 1524. Mais de graves difficultés surgirent lorsque Philibert Naturelle fut informé de la spoliation de la plus grande partie du trésor et du mobilier de l'abbaye enlevés par l'abbé titulaire. Peu après, pris de remords, Jean Regnault promit de restituer 12 000 florins, mais il mourut en 1526 avant de pouvoir exécuter sa promesse et le trésor de Villers fut revendiqué avec tous les biens meubles et immeubles du prieuré d'Arbois par les officiers royaux, Arbois étant soumis à l'abbé de Saint-Claude qui le tenait en commende du roi de France (9).

PHILIBERT NATURELLE était donc abbé commendataire de Villers. Ayant appris la disparition des meubles et de l'argent liquide du monastère, il refusa de verser la pension convenue à Jean Regnault (10), puis il s'occupa de faire rentrer à son profit les revenus de Villers et s'assura une pension de 4000 florins (11). Il se fit alors remplacer par Denis Van Zeverdonck, proviseur de l'abbaye et receveur du domaine de Schoten (12). Philibert Naturelle mourut à Malines le 22 juillet 1529. Il fut inhumé à Villers le 31 du même mois en face de l'autel des Saints-Anges (13).

<sup>(</sup>I) G. DESPY, Inventaire..., no 908.

<sup>(2)</sup> G. DESPY, Inventaire..., no 909.

<sup>(3)</sup> Th. PLOEGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 144.

<sup>(4)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 52-53. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 41. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 400-401. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 145.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A.Niv., XI, 145 et 146.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 147. — Parmi ses autres titres, relevons ceux de doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles et orateur de Philippe le Beau. É. Brouette, Les « Libri Annatarum » pour les pontificats d'Eugène IV à Alexandre VI, IV, 117 et 125, Bruxelles et Rome, 1963.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbays de Villers..., dans A.S.A.Niv., XI, 147. — Arbois, France, département du Jura. — Mégare, Grèce, nome de l'Attique.

<sup>(8)</sup> G. DESPY, Inventaire..., nº 940.

<sup>(9)</sup> Gallia christiana, III, 590. — Th. PLOEGARRIS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A.Niv., XI, 148. — Saint-Claude, France, département du Jura.

<sup>(10)</sup> A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 42. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 147.

<sup>(11)</sup> Th. Ploegabets et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 151.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, III, 590-591. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 151.

<sup>(13)</sup> Gallia christiana, III, 591.

DENIS VAN ZEVERDONCK. En 1524, Philippe Naturelle avait décidé de remettre la direction de l'abbaye à cet homme capable, énergique et habile. La même année, celui-ci prit l'habit cistercien, fit sa profession, prononça ses vœux et se fit bénir comme abbé à Malines (1). Écouté de Charles Quint, estimé de la noblesse pour son urbanité et ses qualités d'administrateur, il s'attacha à réformer Villers, A la mort de Naturelle, le monastère fut libéré du payement d'une pension énorme. Van Zeverdonck lutta courageusement, payant même de ses biens personnels, pour la restauration et l'amélioration des fermes, pour l'augmentation des revenus et le paiement des cens du domaine (2). Au point de vue disciplinaire, l'abbé essaya, quoiqu'inexpérimenté, de promouvoir la réforme en attirant à l'abbaye des religieux de valeur, venant notamment du Jardinet, tel le prieur Arnold Vander Cruysen (3). Aidé de ce dernier, Denis Van Zeverdonck rétablit la stricte observance de la règle surtout à propos du vœu de pauvreté. Mais il y eut de la résistance. L'autorité de l'abbé fut combattue par des moines révoltés forts de l'appui du prieur âgé et affaibli par l'âge et la maladie et de l'abbé de Gembloux, Antoine Papin (4). La révolte matée, Van Zeverdonck se choisit un nouveau prieur, François Zuen, énergique et savant, sous l'habile direction duquel Villers connut des jours heureux. Songeant à la retraite, l'abbé se choisit en 1532 un coadjuteur, Gilles Joris, de Louvain, mais celui-ci mourut (5) en avril 1538. Des difficultés surgirent à propos de son remplacement. Zuen, d'abord choisi, se vit préférer un religieux étranger, plus jeune, Denis de Spina. Malgré les plaintes des moines, Zuen fut relégué dans un monastère de moniales près de Saint-Trond. La discipline se relâcha à Villers au point que le prieur dut être rappelé. Son séjour ne fut qu'éphémère. Lui-même demanda à être relevé de ses fonctions et devint confesseur de Terbanck où il mourut (6). La paix ne régnait plus à Villers. Des étrangers, la plupart hôtes de l'abbé, avaient grand crédit auprès de celui-ci. Van Zeverdonck s'employait surtout pendant ce temps à la réforme de Grandpré, de Binderen et d'Orienten, où il n'eut qu'un succès mitigé (7). En dépit de toutes ces difficultés, l'abbé fit exécuter d'importants travaux, ainsi l'embellissement de l'église et du palais abbatial ; il fit tracer un parc magnifique autour de celui-ci et restaurer le mur de clôture du monastère (8). Par ailleurs, il n'oublia pas les établissements agricoles, mettant en valeur le domaine de la Neuve-Cour et essayant d'en faire autant avec la grange de Chassart (9). En décembre 1544, la Communauté dut fuir devant les troupes espagnoles. Atteint de la goutte, Denis Van Zeverdonck mourut en février 1545, à Louvain, où les moines s'étaient réfugiés. Sa dépouille fut ramenée à Villers et inhumée au milieu du chœur de l'église abbatiale (10). Il fut le premier abbé de Villers à coiffer la mitre (11).

<sup>(1)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 151.

<sup>(2)</sup> Th. PLOEGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 152.

<sup>(3)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 152-153. — Le Jardinet, abbaye située à Walcourt, prov. de Namur, cant. de Walcourt.

<sup>(4)</sup> U. BERLIÈRE, Monasticon Belge, I, 24. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 153.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 154. — J.M. CANIVEZ, L'Ordre de Clieaux en Belgique..., 256.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 155-156. — Terbanck, prieuré à Heverlee, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 155-157. — Sur la visite régulière qu'il fit à Binderen en 1534, cfr J.P.H. Goossens dans De Brabantse Lesuw, I, 113-115, Bruxelles, 1952. — Orienten, abbaye située à Rummen, prov. de Brabant, cant. de Léau. — Cfr 506.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegabres et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 157.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 159.

<sup>(10)</sup> Th. PLOBGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 159.

<sup>(11)</sup> Th. Plobgaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 156.

DENIS DE SPINA. Baptisé sous le prénom de Pierre, il avait été coadjuteur de l'abbé Van Zeverdonck. Pieux, affable et bienveillant, il fut élu malgré sa jeunesse — il avait alors trente-deux ans. Il fut installé à Villers par l'abbé d'Aulne, commissaire de l'Ordre, le 22 février 1545. Le 1er mars suivant, il fut béni à Liège en l'église des dominicains (1). Timide et bientôt malade, la prélature le rendit soucieux et taciturne. Son caractère s'assombrit (2). Malgré tout, il faisait effort pour paraître bienveillant vis-à-vis de la Communauté qu'il pourvoyait largement et à qui il accordait facilement d'honnêtes récréations (3). L'abbatiat de de Spina fut marqué par l'achèvement des constructions de Chassart, la reconstruction des logements des convers et des domestiques à Villers et l'achat de riches ornements destinés aux offices religieux. Ces travaux et ces achats endettèrent le monastère. Il fallut aliéner certains revenus et hypothéquer des biens (4). L'abbé agissait seul et laissait les moines dans l'ignorance des difficultés. Il fit de même lorsque l'état de sa santé ne lui permettant plus d'assumer seul l'administration de l'abbaye, il décida de solliciter un coadjuteur avec droit de succession. En secret, il désigna un jeune religieux nommé Jean, qu'il envoya à Louvain préparer le doctorat en Théologie. Mais ce moine, peu sympathique à la Communauté, mourut à Terbanck (5) en décembre 1551. En 1554, les moines durent s'exiler un mois à Wilderen devant la menace que les troupes françaises faisaient peser dans la région et les dévastations qu'elles y commettaient, les granges de Chassart, Bongré, Maugré, Ligny et Sart-Dame-Aveline ayant été brûlées. Cet exil acheva de ruiner la santé de Denis de Spina. Six jours après son retour, le 2 août 1554, il mourut et fut inhumé à Villers en la chapelle de la Sainte-Trinité devenuc plus tard la sacristie Saint-Charles (6).

MATTHIAS HORTEBEEK. Né à Diest (7) en 1488 (8), ayant dirigé pendant vingt et un ans l'abbaye de Boneffe dont il était profès (9), le nouvel abbé était presque septuagénaire quand il prit la crosse de Villers. Après une enquête sommaire, la gouvernante Marie de Hongrie, qui l'avait en grande estime, le désigna (10) le 6 novembre 1554. Cette décision déplut aux moines, bien qu'elle fût conforme au droit de nomination que Charles Quint s'était fait octroyer par le pape. Le prieur de Villers eut beau protester contre ce procédé nouveau dans l'Ordre, rien n'y fit: Hortebeek fut béni et installé dans sa nouvelle abbaye. Toutefois Rome n'approuva jamais la nomination (11). L'abbatiat d'Hortebeek marque une étape décisive dans la réforme de Villers. L'abbé restreignit la licence des moines, leur défendit d'avoir des biens propres, diminua et même supprima la ration de vin des jours de minutions (12). Malgré sa sévérité, laquelle fut tem-

<sup>(1)</sup> A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 44-45. — Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 404-405. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 161.

<sup>(2)</sup> Th. PLOBGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 162.

<sup>(3)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 163.

<sup>(4)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 163.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 163.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 163. — Gallia christiana, III, 591.

<sup>(7)</sup> J.M. CANIVEZ, L'Ordre de Citeaux en Belgique, 335.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, III, 591. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 45-46. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 85. — Th. Ploegaberts, Aperqu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 405-406. — Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 170, note 1.

<sup>(9)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, 1, 68. — J. M. Canivez, L'Ordre de Citeaux en Belgique..., 3245. — Boneffe, prov. de Namur, cant. d'Éghezée.

<sup>(10)</sup> Gallia christiana, III, 591.

<sup>(11)</sup> Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 166.

<sup>(12)</sup> Ration de vin octroyée exceptionnellement les jours où par mesure d'hygiène les religieux devaient être saignés.

pérée par une intervention de Jérôme Sacher, abbé de Clairvaux, qui autorisa les religieux à prendre du vin, Matthias Hortebeek savait agir avec bienveillance à l'égard des faibles, voire des coupables. Très pieux, ascète et frugal, il aimait le travail manuel autant que l'opus Dei. Il était le type même du cistercien des premiers siècles et, sous sa prélature, Villers reconquit rapidement son ancienne renommée (1). Son autorité bienfaisante s'étendit à la direction des moniales placées sous sa juridiction, notamment à La Cambre (2). Par sa diligence, sa bonne gestion et sa parcimonie dans les dépenses, l'abbé parvint à payer les dettes du monastère (3), à réparer les dégâts commis aux granges et aux fermes, telles Chassart et Gémioncourt et à réincorporer au domaine la grange d'Hex. Il remit en bon état les bâtiments abbatiaux, l'église en particulier, où il fit élever un nouveau maître-autel (4). En octobre 1568, l'armée française et les Gueux sous la conduite du prince d'Orange menacèrent Villers. La Communauté s'enfuit à Bruxelles. L'exode heureusement ne dura que quelques semaines, mais pour le vieil abbé, déjà malade, le choc fut trop rude. Revenu dans son monastère le 2 novembre, il y mourut trois jours plus tard et fut inhumé à l'entrée du chœur, endroit qu'il avait lui-même choisi (5).

FRANÇOIS DE VLEESCHOUWERE. Né à Bruxelles en 1521, il entra à Villers alors qu'il était déjà prêtre. Il fut bientôt chargé par son abbé de la direction de Terbanck, monastère soumis à l'autorité de Villers (6). Le 15 novembre 1568, après l'enquête ecclésiastique qui se déroula sous la présidence des abbés de Dielegem et de Nizelles (7) et du conseiller de Brabant Jacques Boonen, de Vleeschouwere devint abbé de Villers. Installé le 2 juin suivant, il fut béni le 16 avril 1570 par monseigneur Havet, évêque de Namur (8). Les supérieurs de l'Ordre appréciaient beaucoup les mérites du nouveau prélat : il était d'un abord bienveillant, d'une piété exemplaire et d'une grande fermeté dans son administration. Les temps où il vivait étaient difficiles et requéraient ces qualités. Pour Villers, le règne de Philippe II fut comme pour toutes les abbayes des Pays-Bas extrêmement pénible. L'abbé de Vleeschouwere avait eu le malheur de se ranger parmi les partisans des États (9). La Communauté dut se réfugier à Anvers vers 1577, où son sort fut tout aussi précaire, la population de la ville chassant bientôt tous les moines. Les religieux se retirèrent à Liège, puis à Namur, au refuge de Villers (10). Ils rentrèrent chez eux en 1584 ou 1585. Il est clair que cet exil de sept ou huit ans fut des plus préjudiciables à la fortune du monastère. On dut vendre des immeubles, des meubles et même la crosse abbatiale. Déjà, vers 1560, l'abbé avait dû consentir à la vente, pour subvenir aux nécessités quotidiennes, de septante-deux muids de blé, onze muids de froment et deux muids d'avoine de rente (11).

<sup>(1)</sup> Th. Ploegabrts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 167.

<sup>(2)</sup> Abbaye située à lxelles, prov. de Brabant, cant. d'Ixelles. Cfr 457.

<sup>(3)</sup> En 1559, celui-ci fut obligé au payement d'une rente annuelle de cinq cents ducats au profit de la mense épiscopale d'Anvers. R. Tambuyser, De Herinrichting der Katholieke Hiërarchie in de Nederlanden, dans Collectanea Mechliniensia, XLIX, 125-143. Malines, 1959.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 168.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 170.

<sup>(6)</sup> Par décision du pape Honorius III à la demande d'Henri II, duc de Brabant.

<sup>(7)</sup> Dielegem, abbaye à Jette-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Moolenbeek-Saint-Jean; Nizelles, abbaye à Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, III, 591. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 46-47. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 85. — Th. Ploegaberts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 406-408. — Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 172.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 173 et 174.

<sup>(10)</sup> F. Courtoy, L'hôtel Groesbeck-de Croix à Namur, dans Annales de la Société archéologique de Namur, XL, 133-156, Namur, 1932. — F. VISART DE BOCARMÉ, L'hôtel de Groesbeeck de Croix à Namur, dans Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région, XXV, 173-174, Ath, 1939.

<sup>(11)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 388.

En 1582, le Chapitre Saint-Lambert de Liège se rendit acquéreur des cens seigneuriaux et des granges d'Hex et de Diepenbeek. En 1584, ce fut le tour de quatre cents bonniers sis à Ostin (1) de disparaître du patrimoine abbatial. Vers la même époque des biens situés près de Louvain et d'autres à Bruxelles furent acquis par les religieux du Parc (2). De Vleeschouwere a toutefois à son actif la construction partielle du refuge de Villers à Malines et l'édification en dur de l'ermitage de l'abbaye qui était jusqu'alors construit en argile. Pour couronner sa carrière abbatiale, il fut nommé vicaire-général de l'Ordre aux Pays-Bas. Il mourut le 14 ocotobre 1587 et fut inhumé dans l'église de Villers, à l'entrée du chœur. Un monument lui fut élevé par son neveu, le futur abbé van der Heyden (3).

ROBERT HENRION. Natif de Gembloux, déjà coadjuteur de l'abbé précédent à la suite d'une élection monastique, il fut nommé définitivement par le prince de Parme à la mort de de Vleeschouwere et installé à Villers le 8 novembre 1587. Il fut également désigné comme vicaire général de l'Ordre aux Pays-Bas et dans la principauté de Liège (4). Dès la première année de son abbatiat, Henrion eut à faire face à de grandes difficultés. Les Gueux avaient fait prisonniers le prieur et plusieurs religieux de Villers et ne prétendaient les relâcher que moyennant rançon. Ils menaçaient, en outre, de brûler le monastère. Il fallut se résoudre à vendre des immeubles jusqu'à concurrence de douze mille florins, avec l'autorisation de l'abbé de Clairvaux (16 août 1588). La Communauté connut encore la dispersion. L'abbé avec quelques moines se réfugia à Namur, puis à Nivelles (5). Nous ignorons la durée de cet exil. Sous les archiducs, la paix revint et l'abbé Henrion se consacra tout entier au rétablissement de la splendeur ancienne de Villers (6). Son premier et principal effort fut la restauration du service divin : décoration de la chapelle Saint-Bernard (7) dans l'église abbatiale (1598-1599), élévation solennelle des dix corps saints (8) (1599), obtention d'indulgences pour les visiteurs (9) de ces insignes reliques (1599), établissement du culte de Notre-Dame de Montaigu (1608) et construction d'une chapelle (10) qui lui était dédiée (1613) et où des faits merveilleux (11) se produisirent (1616-1618). D'autre part, Henrion, qui était un érudit de valeur, entra en relation avec de nombreux lettrés de son temps, tels Gramaye (12) et Le Mire ; ce dernier lui dédia, d'ailleurs, son Chronicon cisterciense (13). Son amour des lettres le poussa à développer les études à Villers et à faire construire

<sup>(1)</sup> Lieu-dit à Villers-lez-Heest, prov. de Namur, cant. d'Éghezée.

<sup>(2)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 399.

<sup>(3)</sup> Th. PLOEGARRES et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 173 et 174.

<sup>(4)</sup> Gallia christiana, III, 591-592. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 48-50. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 85. — C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 55-58. — Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 174.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 175 et 176.

<sup>(6)</sup> Abbas... vitae sanctitate monasticaeque disciplinae observantia laudissimus: L. VAN DER ESSEN, Correspondance du nonce Ottavio Mirto Frangipani, I, 358, Bruxelles, Rome, 1924.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 176. — H. NIMAL, L'église de Villers. Nouvelle étude, dans Annales de la Société archéologique de Bruxelles, XIX, 408-416, Bruxelles, 1905.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 176. — Un nouveau mausolée fut alors construit en l'honneur de Julienne de Cornillon et le pape Clément VIII accorda une indulgence plénière aux dévôts de celle qu'il appelle la « sainte » de Villers : A. Van Iterson, Le VII centenaire de sainte Julienne, dans Citeaux. Commentarii Cisterciennes, X, 68, Westmalle, 1959.

<sup>(9)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 176.

<sup>(10)</sup> Th. Plobgaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A., Niv., XI, 177.

<sup>(11)</sup> E. Markenal, Les miracles de Notre-Dame de Montaigu à l'abbaye de Villers d'après le manuscrit 25053 du Bri tish Museum, dans Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, XIII, 15-43, Liège, 1902.

<sup>(12)</sup> Il lui dédia sa Genappia : Analecta Bollandiana, XLII, 385, Bruxelles, 1924.

<sup>(13)</sup> Gallia christiana, III, 591-592.

une nouvelle bibliothèque qui pouvait mieux loger les collections de livres qu'il ne cessait d'acheter (1). Les autorités religieuses s'accordaient à reconnaître les mérites de l'abbé Henrion (2). Mais la splendeur religieuse et culturelle n'allait malheureusement pas de pair avec la richesse temporelle (3). En avril 1587, un bref de Sixte V constatait la détresse du monastère. De ventes en rachats, de procès en revisions, il semble bien que Villers perdit ses biens d'Ostin et de Dhuy avec leurs dépendances de Haute-Matignée (4). L'abbé Robert Henrion mourut accidentellement à Bruxelles, le 29 janvier 1620, et fut inhumé dans l'église de Villers devant l'autel de la chapelle Saint-Bernard (5). En trente ans de prélature, cet abbé, remarquablement aidé par son prieur, dom Fivet (6), avait subi les avanies d'un long exil, mais était quand même parvenu à redonner à Villers sa réputation ancienne et à préserver l'essentiel du patrimoine monastique. Sa devise était : Utrum vis eternum (7).

HENRI VAN DER HEYDEN était le neveu de de Vleeschouwere, l'avant-dernier abbé. Elu par les religieux réunis sous la présidence du conseiller de Brabant Van den Branden et de l'abbé de Cambron, Van der Heyden reçut ses patentes (8), datées de Bruxelles le 20 mars 1620. Né en 1578, profès de Villers en 1596, prêtre (9) en 1601, il avait exercé les fonctions de prieur de Villers, puis de prieur et d'abbé de Saint-Sauveur à Anvers depuis 1610. Van der Heyden possédait toutes les qualités pour réussir à la tête d'une importante Communauté. La notice que lui consacre Sanderus le dépeint comme dur envers lui-même, mais bienveillant envers ses subordonnés (10). Il fut béni le 21 août 1621. Son gouvernement fut paisible. Van der Heyden continua l'impulsion donnée par son prédécesseur : enrichissement de la bibliothèque (11), acquisition de nouveaux ornements pour la sacristie (12), obtention (13) de nouvelles reliques (celle de saint Laurent entre autres). Il essaya grâce à la tranquillité revenue dans le pays de reconstituer le patrimoine immobilier de Villers. Telle est l'affirmation de l'obituaire, mais ce document n'en dit pas plus à ce sujet (14). La chose est toutefois vraisemblable, d'autant plus qu'il semble bien que l'abbé pouvait user à ce sujet de son crédit de député aux États de Brabant (15). Henri Van der Heyden mourut à Bruxelles le 10 juin 1647. Il fut inhumé à Villers dans le chœur de l'église abbatiale (16).

<sup>(1)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A., Niv., XI, 177.

<sup>(2)</sup> L. VAN DER ESSEN, Correspondance du nonce Ottavio Mirto Frangipani, I, 358.

<sup>(3)</sup> Th. PLOBGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 406.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 408-409.

<sup>(5)</sup> Gallia christiana, III, 592. — Nécrologe de l'abbaye de Villers, dans A.H.E.B., IX, 55, Louvain, 1872. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 178.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 177.

<sup>(7)</sup> G. LAMBERT, Visilles pierres, vieux monuments, 19, Court-Saint-Étienne, 1948. — Il présida plusieurs ordinations d'abbesses : R. De Ganck, Over het afnemen der professie van onze monialen, dans Cfleaux in de Nederlanden, II, 106, 144-145, Westmalle, 1951.

<sup>(8)</sup> Précis historiques, année 1882, 32, Bruxelles, 1882. — C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 58. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 50. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 408. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 180.

<sup>(9)</sup> Gallia christiana, III, 592. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI 181.

<sup>(10)</sup> A. SANDERUS, Chorographia sacra Brabantias, I, 545.

<sup>(11)</sup> H. Schuermans, Bibliothèque de l'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., VI, 218, Nivelles, 1898. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 180.

<sup>(12)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 180.

<sup>(13)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 180, note 3.

<sup>(14)</sup> Nécrologe de l'abbaye de Villers, dans A.H.E.B., 1X, 56, Louvain, 1872.

<sup>(15)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 180-181.

<sup>(16)</sup> Gallia christiana, III. 592. -- Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 181.

ROBERT DE NAMUR. L'élection pour le nouvel abbé eut lieu en présence des commissaires du gouvernement Fernand Boisschoit, chancelier de Brabant, et l'abbé de Cambron. Quarante et un religieux y prirent part. Quatre candidats recueillirent la plus grande partie des suffrages, mais le rapport d'élection faisait abstraction des votes de sept religieux, qui s'étaient portés sur Robert de Namur, ancien prieur de Villers et, à ce moment, abbé du Jardinet (1). Le Conseil d'État ayant reproché ce silence aux commissaires, proposa ce candidat en premier lieu. Le roi d'Espagne agréa cette proposition et nomma de Namur. Les patentes (2) furent envoyées au nouvel abbé le 6 décembre 1647. Robert de Namur appartenait à la branche des Flostroy de l'ancienne famille des comtes de Namur. Agé de soixante-neuf ans, il eut une courte prélature. Elle fut marquée par l'incendie dû à la foudre, en 1651, de la grange du Chenoit qui était remplie de grain (3) et par l'investissement en 1651 et 1652, par les armées en campagne, du monastère qui était au centre des opérations et subit de tels dégâts que le cloître fut entièrement ruiné (4). Robert de Namur mourut (5) le 31 octobre 1652. Il fut inhumé à la croisée du transept de l'église abbatiale (6). Le Musée Archéologique de Namur possède de lui un portrait à l'huile avec sa devise Virtuti corona et ses armoiries : d'or au lion de sable, à la bande de gueule (7), qui sont de Namur.

BERNARD VAN DER HECKEN. Le 3 janvier 1653, la Communauté de Villers, soit cinquante et un religieux, se réunit sous la présidence du conseiller Fulden et des abbés des Dunes et de Cambron (8). Bernard van der Hecken obtint 27 voix, dont 16 premières (9). Déjà six ans auparavant, il avait recueilli le plus grand nombre de voix. Devant une telle persévérance des religieux, le gouvernement s'inclina et le nouvel élu reçut ses patentes quelques jours plus tard le 21 janvier (10). Agé de cinquante-deux ans, il avait été le confesseur de la Communauté de l'Olive (11), en Hainaut, et économe de Villers en 1647, pendant la vacance du siège abbatial. Sa prélature dura quatorze ans. Bien que le monastère fût largement endetté, il releva de leurs ruines plusieurs fermes, notamment Geest-Géronpont, ainsi que le cloître de Villers et fit acquisition de plusieurs vases sacrés (12). La fin de son abbatiat fut une nouvelle époque de grandes difficultés à cause de la présence de civils réfugiés à l'abbaye pour fuir les armées françaises. Une grande disette s'ensuivit (13). Si peu avant son accession au siège abbatial, Villers était déjà fortement endetté, l'abbé van der Hecken fut encore contraint d'alourdir les dettes du monastère par un emprunt de 10 000 florins pour restaurer les fermes de Maugré et des Géronvillers (14). En 1660, fut fondé à Louvain le Collège de Villers, destiné à héberger les moines qui suivaient

<sup>(1)</sup> U. BERLIÈRE, Monasticon Belge, I, 80. — Th. PLOEGAERT et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 182-183.

<sup>(2)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 182-183.

<sup>(3)</sup> Th. Ploegabrts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 411.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 411.

<sup>(5)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 56.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 184.

<sup>(7)</sup> A. BEQUET, dans Annales de la Société archéologique de Namur, VII, 225, Namur, 1861. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 184, note 1.

<sup>(8)</sup> Lequel ne fut admis qu'en qualité d'adjoint de l'abbé des Dunes: Th. Ploegabres et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 185.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 186.

<sup>(10)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 186.

<sup>(11)</sup> Abbaye à Morlanwelz, prov. de Hainaut, cant. de Binche. — U. Berlière, Monasticon Belge, I, 372-377.

<sup>(12)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 186. — Geest-Gérompont-Petit-Rosière, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(13)</sup> Th. Plobgabrts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 411.

<sup>(14)</sup> Th. Ploegabrts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 467.

les cours de l'Université. En cette circonstance, l'abbé fut aidé par un théologien doublé d'un homme d'affaires, Paul Chifflet, profès de Villers et un des rares écrivains connus de l'abbaye (1). Bernard van der Hecken mourut à Bruxelles (2) le 14 décembre 1666.

IDESBALD WILMAERT. Natif de Braine-l'Alleud (3), prieur de Terbank, il fut élu le 17 janvier 1667 par cinquante-deux religieux, réunis sous la présidence du chancelier de Brabant, le baron de Steenhuys, et de l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut (4). Né en 1610, profès (5) depuis 1631, prêtre (6) depuis 1635, Wilmaert reçut ses patentes (7) de Madrid le 7 juin 1667. Sa nomination avait été laborieuse. Une supplique adressée au gouverneur accusait l'élu de mœurs « peu conformes à l'estat religieux qu'il professe ». Elle invitait le gouvernement à s'opposer à la nomination. Ce factum paraît avoir eu pour auteur l'ancien prieur Paul Chifflet, devenu professeur de Théologie et directeur des internes de Villers (8). Dès les premiers jours de son abbatiat, Wilmaert connut les plus grands déboires. Les moines durent abandonner l'abbaye, car ils redoutaient le pire de l'armée française qui s'avançait, venant de Charleroi. Ils se réfugièrent à Louvain où l'abbé fut béni. De retour à Villers, la Communauté trouva l'abbaye saccagée. Wilmaert sut ne pas désespérer (9). Il ménagea les ressources du monastère, pratiqua une sévère économie et, malgré des alertes continuelles de la part des troupes en campagne, il parvint à éviter la ruine totale. Il mourut le 26 avril 1671 et fut inhumé près de la sacristie Saint-Charles (10).

THOMAS MONIOT. Les 21 et 22 mai 1671, cinquante et un religieux prirent part au vote. Lambert Straelen obtint 29 voix, dont 16 premières; Thomas Moniot, en quatrième position, obtint 11 voix dont 4 premières. Laurent Dieu était deuxième avec 35 voix dont 15 premières. Mais Paul Chifflet était troisième avec 29 voix dont 8 premières (11); il intrigua pour obtenir la mitre (12). Par ailleurs, un moine de Saint-Bernard-sur-Escaut, Jean Van Berckel, depuis peu abbé de Rosières, en Bourgogne, fit des instances pour se voir attribuer la prélature (13). Pour compliquer les choses, Moniot fut accusé de simonie, mais une enquête postérieure le lava complètement de cette accusation en 1680 (14). Il fut nommé abbé de Villers et ses lettres patentes (15) furent expédiées de Bruxelles le 11 mai 1672. L'opposition ne désarma pas. Les patentes de Moniot furent annulées à Madrid le 10 décembre de la même année et Laurent Dieu fut désigné par la reine d'Espagne. L'abbé désigné ne put jamais entrer en fonction. Thomas Moniot en

<sup>(1)</sup> Paul Chifflet, né à Bruxelles, auteur d'une Bibliotheca auctorum ordinis Cisterciensis, devint prieur de Mont-Sainte-Marie au diocèse de Besançon. Il était né en 1633, avait fait sa profession en 1651 et était devenu prêtre en 1660. Il mourut le 19 novembre 1688 : cfr Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 64.

<sup>(2)</sup> Gallia christiana, III, 592. - Nécrologe de l'abbaye de Villers, dans A.H.E.B. 1X, 59-60.

<sup>(3)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(4)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 187.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 191.

<sup>(6)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., 1X, 61.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers ..., dans A.S.A., Niv., XI, 191.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 188-190.

<sup>(9)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 191.

<sup>(10)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 61. — Gallia christiana, III, 592. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv. XI, 192.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, III. 592. — C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 58. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 51-52. — Th. Ploegaberts, Aperqu..., dans A.S.A. Niv., VIII. 410-411. — Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 192.

<sup>(12)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niu., XI, 192.

<sup>(13)</sup> Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 193.

<sup>(14)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers ..., dans A.S.A. Niv., XI, 193-196.

<sup>(15)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 196.

appela à Bruxelles et à Madrid et les choses traînèrent en longueur (1). Malgré l'ordre de Charles II, le Conseil d'État temporisait encore quand on apprit la mort, survenue à l'Olive le 28 avril 1676, de Laurent Dieu victime d'un accident. Une nouvelle élection fut décidée et fixée aux 27 et 28 août suivants et le président du Conseil d'État, le baron de Berlière, déclara Moniot démis de ses fonctions (2). La Communauté réunie sous la présidence de Simon de Fierlant, chancelier de Brabant, et de l'abbé des Dunes, accorda encore ses suffrages à Thomas Moniot qui obtint 26 premières voix sur 49 votants (3). Malgré cela, le gouvernement nomma un autre abbé, Lambert Straelen. Moniot demanda à se retirer à Schoten ou à Mellemont. En 1679, le gouvernement proposa de lui servir une pension de 1500 florins payable par Villers. Après transaction avec la Communauté, le montant en fut fixé à 1200 florins (4).

LAMBERT STRAELEN. Originaire de Xanten, où il était né en 1618, profès de Villers (5) depuis 1640, Straelen fut nommé par lettres patentes, expédiées de Madrid le 8 mars 1677 et de Bruxelles le 22 mai suivant. Il fut béni le 15 août 1677. Moniot qu'il avait accusé de légèreté dans l'administration comptable lança contre lui un protêt public, déclarant nulle sa nomination et défendant aux religieux de Villers de lui obéir. Mais Madrid obligea Moniot à se rétracter (6), le 28 février 1678. L'abbatiat de Straelen ne fut pas long. Il mourut le 18 mars 1686 et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge de l'église abbatiale (7). La situation matérielle de Villers était précaire : les dettes s'accumulaient, l'exploitation agricole était rendue quasi impossible par la présence constante des troupes françaises, espagnoles, hollandaises et allemandes ; les sauvegardes, peu respectées, coûtaient cher, les dîmes restaient en souffrance, tandis que les dévastations s'accumulaient dans les fermes dont cinq furent brûlées (8). En 1686, les religieux furent contraints à un nouvel emprunt de 60 000 florins (9). A ce moment, l'abbé de Villers n'avait pas moins de dix monastères de femmes sous sa juridiction (10).

EDMOND UYTTENHOVEN. Une nouvelle élection se fit les 2 et 3 avril 1686 sous la présidence des commissaires Ryckevaert, chancelier de Brabant, et Martin Colle, abbé des Dunes. Sur 55 voix, Thomas Moniot en obtint 50, dont 44 premières. Proposé par les commissaires, qui louèrent ses vertus et appuyé par le Conseil d'État, le malchanceux religieux ne devait pas encore obtenir la mitre (11). La cour madrilène nomma, le 10 décembre, le prieur de Villers Edmond Uyttenhoven, originaire de Bruxelles, qui n'avait glané que quelques voix aux élections. Sans doute était-ce plus ignorance que mauvais vouloir de la part du roi. Celui-ci ignorait la justification complète de Moniot. Dès qu'il en fut informé, Charles II rétablit Moniot dans ses fonctions. Mais l'ordre royal arriva trop tard, Uyttenhoven avait été installé et les religieux lui avaient prêté serment d'obéissance. Uyttenhoven était né à Bruxelles en 1642 et sa profession

<sup>(1)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 196.

<sup>(2)</sup> Th. Plorgaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 197.

<sup>(3)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 197-198.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegabres et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 199-200.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 411. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 198 et 200. — Xanten, Allemagne, Rhénanic du Nord.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 199.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, III, 592. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 200.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 412 et 468.

<sup>(9)</sup> Th. PLOEGABRYS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 412 et 467.

<sup>(10)</sup> R. DB GANCK, De abdij van Villers en haar onderhorige vrouwenabdij in 1735, dans Collectanea O. Cist. R., V. 279-295, Rome-Westmalle, 1938. --- The examination of Cistercian novices during the Ancient régime », dans Citeaux. Commentarii Cistercienses, XVIII, 235, Westmalle, 1967.

<sup>(11)</sup> Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 411. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 201.

à Villers datait de 1664. Il était prêtre (1) depuis 1667. Son abbatiat fut court. Il mourut le 12 mai 1693 et fut inhumé dans la chapelle Saint-Charles en l'église abbatiale (2).

THOMAS MONIOT. L'élection pour le nouvel abbé se fit à Bruxelles le 26 mai 1693. Il y avait cinquante-deux votants, sous la présidence du chancelier de Brabant Crispin et de l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut. Thomas Moniot obtint 38 voix, dont 32 premières. Le Conseil d'État se rallia aux conclusions des commissaires pour présenter Moniot en premier lieu et ce malgré les intrigues du colonel de Camargo en faveur de son frère (3) et les revendications de l'abbé de Boneffe, exilé de son monastère par les Français (4). Thomas Moniot reçut ses lettres patentes de Madrid datées du 16 juillet 1603. Il fut béni à Gand le 26 juin 1604 par l'abbé de Baudelo, vicaire-général de l'Ordre aux Pays-Bas (5). Le monastère fut à ce moment presque ruiné par suite de l'incendie du refuge de Villers, lors du bombardement de Bruxelles en 1695. On avait entreposé dans ce refuge tout ce que l'abbaye avait de précieux — meubles, livres, manuscrits — pour les sauver de l'insécurité des temps de guerre (6). De plus, la Communauté était très endettée et le domaine restait à l'abandon. Vers la même époque, on fut forcé d'acheter des grains à Bruxelles, dont la plus grande partie fut distribuée aux fermiers pour ensemencer leurs terres et pour les encourager à ne pas quitter leurs censes (7). Thomas Moniot mourut à Villers d'une attaque d'apoplexie le 28 février 1697. Il fut inhumé en l'église abbatiale dans la chapelle latérale Saint-Bernard (8). Cet abbé avait eu une des prélatures les plus agitées de Villers.

ANTOINE DE PINCHART. Il était le fils de Pierre Pinchart, seigneur de Castillon, et de Marguerite de Fontigny. Il était né à Corbais le 9 juin 1643. Cinquante et un religieux prirent part le 13 avril 1697 à l'élection abbatiale qui suivit la mort de Thomas Moniot. Antoine de Pinchart (9) recueillit 41 voix, dont 33 premières (10). Né à Corbais en 1643, profès de Villers (11) depuis 1664, prêtre (12) en 1667, il était alors président du Collège de Villers à Louvain (13). Proposé par les commissaires, le marquis de Herzelles, chancelier de Brabant, et les abbés de Baudelo et de Nizelles, en même temps et sur le même pied que Martin de Cupis, confesseur de Wauthier-Braine, Pinchart fut nommé par lettres patentes datées de Madrid le 20 juin 1697. Il fut installé quelques jours plus tard, le 13 août 1697, par l'abbé de Baudelo et confirmé par

<sup>(1)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 67.

<sup>(2)</sup> Gallia christiana, III, 593. - Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 201 et 202.

<sup>(3)</sup> Cfr infra 399.

<sup>(4)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 58. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 51-52. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 410-411. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 202-203. — Il s'agit de l'abbé Remi de Corpels; U. Berlière: Monasticon Belge, I, 69.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 203.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 203.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 214 et 413.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, III, 593. — Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., 1X, 64. — Th. Plobgabets et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 204.

<sup>(9)</sup> Sur la famille Pinchart: cfr Th. Ploegaerts, Histoire de Corbais, passim, Nivelles, 1909. — H. Pinchart, Généalogie de la famille de Pinchart. Branche du Tiège, dans Wavriensia, VI, 17-64, Wavre, 1957.

<sup>(10)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 58. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 52. — Th. Ploegaerts, Aperqu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 411-412. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 204.

<sup>(</sup>IT) Th. PLOBGARRIS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 205. — Corbais, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(12)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 66. — H. PINCHART, Généalogie de la famille de Pinchart, dans Wauriensia, VI, 34, Wavre, 1957.

<sup>(13)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 204.

l'abbé de Cîteaux, le 8 août de la même année (1). Quelques jours auparavant, le 3 août, l'abbé de Baudelo avait fait la visite régulière de Villers. Il avait rappelé aux religieux l'importance de l'opus Dei, aux jeunes moines la nécessité de l'obéissance aux aînés et, à tous, la soumission à l'abbé (2). La paix de Rijswijck ayant provisoirement arrêté les combats, Antoine de Pinchart, autant qu'il le put dans un pays couvert de ruines, essaya de restaurer l'économie du monastère. Il fit notamment reconstruire le refuge de Bruxelles (3). Mais, dès septembre 1702, les hostilités reprirent et stoppèrent toute tentative de redressement. La dette du monastère restait très élevée: 150 000 florins. L'abbé de Pinchart mourut (4) le 26 janvier 1705. On ignore où se trouve sa tombe dans l'église abbatiale (5).

MARTIN DE CUPIS. L'élection de cet abbé se fit le 10 février 1705, sous la présidence du baron de Goyck, chancelier de Brabant, et de l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut. Les quarantehuit religieux qui y prirent part portèrent presqu'unanimement leurs suffrages (6) sur le secrétaire de l'abbé défunt, Martin de Cupis (43 premières voix et 4 deuxièmes). Ce religieux, cinquième enfant de Théodore de Cupis alias de Camargo et de Marie de Gros, son épouse (7), était originaire de Bousval (8) et était âgé de cinquante-trois ans (il était né en 1651). Outre ses fonctions de secrétaire, il exerçait celles de confesseur des moniales de Wauthier-Braine (9). Le procès-verbal de l'élection dit qu'il avait donné des preuves de ses capacités tant au spirituel qu'au temporel en cette abbaye qui était devenue, grâce à lui, une des maisons les mieux réglées de l'Ordre (10). Les commissaires le proposèrent en premier lieu, insistant sur le choix unanime des religieux (11). Les patentes de nomination (12) sont datées de Bruxelles le 18 février 1705. L'état de santé précaire du nouvel abbé mit un frein à son activité. Il continua à résider le plus souvent à Wauthier-Braine (13) et, s'il s'occupait dans la mesure de ses possibilités — il était souvent alité — à traiter des problèmes administratifs de l'Ordre, dont il avait été nommé vicaire-général en Belgique. Il délégua une partie de ses pouvoirs soit à un religieux du nom d'Étienne Leclercq, pour la direction spirituelle des étrangers et des domestiques, soit au prieur, pour la visite des abbayes (14). De grandes dépenses de restauration attendaient Martin de Cupis. Les armées françaises avaient ravagé le domaine en 1705, 1707 et 1708. Les quartiers de Mellemont et de Schoten avaient énormément souffert. L'abbé dut faire réparer les granges et les fermes (15). Il embellit l'église abbatiale en y faisant poser un nouveau pavement. Martin de Cupis mourut à Villers le 26 décembre 1714 et fut enterré près de la chapelle Saint-Bernard (16).

<sup>(1)</sup> Th. PLORGABRTS et G. BLOUMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 205.

<sup>(2)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 212-213.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, III, 593. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 205.

<sup>(4)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 66.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 205.

<sup>(6)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 58-60. — Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 412. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 215.

<sup>(7)</sup> J. COLLIN, La tombe de Marie-Madeleine de Cupis-Camargo, à Baisy, dans A.S.A. Niv., 1II, 303. Nivelles, 1892.

<sup>(8)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 216. — Cfr 598.

<sup>(</sup>to) Th. Ploegabres et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 216, note 1.

<sup>(11)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 216.

<sup>(12)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 216.

<sup>(13)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 216, note 6.

<sup>(14)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 217.

<sup>(15)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 218.

<sup>(16)</sup> Gallia christiana, III, 593. — Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 68. — Th. Plobgabres et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 219.

JACQUES HACHE était un des successeurs que Cupis se souhaitait. L'élection se fit tardivement, à la fin de mars 1716, sous la présidence du baron de Grysperre, chancelier de Brabant, et de l'abbé de Nizelles. Trente-neuf voix, dont 21 premières, se portèrent sur Jacques Hache, receveur de Schoten depuis quinze ans (1). Originaire de Blanmont (2), âgé de cinquante-trois ans (il était né en 1663), profès depuis 1674, l'élu fut présenté comme premier candidat. Les commissaires louèrent son observance de la régularité et ses capacités d'administrateur (3). Agréé par le gouvernement, Jacques Hache reçut des patentes, datées de Vienne le 10 octobre 1716. Il fut béni à Anvers le 6 janvier 1717 et confirmé par l'abbé de Clairvaux le 20 du même mois (4). Le délabrement des bâtiments était grand. Hache fut obligé de rebâtir entièrement le quartier des hôtes, l'infirmerie, les granges et les écuries. Il embellit l'église et la sacristie et acheta de nouveaux livres pour la bibliothèque (5). Mais tout cela coûtait cher, les dettes s'accumulèrent, aggravées par les contributions et les impôts excessifs. Il fallut emprunter ou, à tout le moins, dépenser les rentrées aussitôt reçues (6). On conserve le règlement que l'abbé rédigea pour le titulaire de l'ermitage de l'enclos du monastère. Ce texte témoigne d'une grande piété et d'une profonde connaissance des choses spirituelles (7). Jacques Hache mourut à Bruxelles le 10 octobre 1734 et son corps, ramené à Villers, fut inhumé au transept nord de l'église abbatiale, derrière la chapelle latérale Saint-Charles (8).

ARNULPHE DE POTTELBERGHE. A la mort de l'abbé Hache, soixante-deux religieux prirent part à l'élection de son successeur. A la quasi-unanimité des votants — 56 premières voix — Arnulphe de Pottelberghe fut élu (10). Originaire d'Ittre, né en 1690, profès (9) en 1713, il avait su rassembler autour de sa personne la sympathie de tous les religieux. Dans leur rapport, les commissaires, le chancelier de Brabant, le vicomte de Haghen, et l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut le proposèrent en insistant sur sa prudence, son zèle et ses connaissances religieuses. Ses lettres patentes (11) furent expédiées de Bruxelles le 11 novembre 1734. Quoique subissant le contrecoup d'une situation financière peu brillante, rien ne paraît avoir troublé la paix du monastère pendant cet abbatiat. Arnould de Pottelberghe mourut à Louvain le 30 avril 1742 et son corps, ramené à Villers, fut enterré près de la sacristic Saint-Charles, au transept nord de l'église abbatiale (12). Un fragment de sa pierre tombale est encore conservé aujourd'hui (13).

<sup>(1)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 60. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 52-53. — Th. Ploegabets, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 412-413. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 85. — Th. Ploegabets et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 219.

<sup>(2)</sup> Lieu-dit à Chastre-Villeroux-Blanmont, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(3)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers ..., dans A.S.A. Niv., XI, 219 et note 1.

<sup>(4)</sup> Gallia christiana, III, 593. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 220.

<sup>(5)</sup> A. SANDERUS, Chorographia sacra Brabantiae, 1, 435. — H. SCHUERMANS, La bibliothèque de l'abbaye de Villers, dans A.S.A. Niv., VI, 266, Nivelles, 1898. — C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 60. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 220.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 221.

<sup>(7)</sup> H. NIMAL, L'église de l'abbaye de Villers. Nouvelle étude, dans Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, XIX, 424-430, Bruxelles, 1905. — Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 221.

<sup>(8)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 221.

<sup>(9)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 61. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 53. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 413. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI. 222.

<sup>(10)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 73. - Ittre, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(11)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 222-223.

<sup>(12)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 73.

<sup>(13)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 223, note 3. — C. Lamberts, Vieilles pierres, vieux monuments, 9, Court-Saint-Étienne, 1948.

MARTIN STAIGNER. Au début de juillet 1742, les cinquante-six religieux de Villers se réunirent sous la présidence des commissaires gouvernementaux, le chancelier de Brabant et l'abbé de Baudelo. Staigner fut élu par 26 voix, dont 24 premières (1). Le nouvel abbé était né à Gosselies (2) en 1684. Il exerçait les fonctions de confesseur des moniales d'Argenton (3). Proposé pour son esprit d'union et de paix et ses qualités d'administrateur, il fut nommé et ses lettres patentes furent expédiées de Vienne le 26 août 1742. L'abbé de Clairvaux le confirma le 10 novembre de la même année (4). Dès le début de son abbatiat, Staigner fut en butte à des calomnies à propos de sa conduite. Sans doute faut-il chercher l'origine de ces méchancetés dans le fait qu'en mars 1747, il avait ordonné aux religieux vivant extra muros de rapporter au monastère toute épargne dépassant 14 pistoles et qu'il avait recommandé l'application stricte du vœu de pauvreté. Il n'avait fait que suivre la ligne de conduite de son prédécesseur, mais il avait ainsi fait naître une vive opposition (5). Bien que la majorité de la Communauté le soutint. quelques moines avaient adressé une supplique au gouvernement pour exprimer leurs prétendus griefs; parmi les signataires figurait Augustin Ceurens, le nouveau confesseur des moniales d'Argenton, personnage méchant et arriviste. Une enquête fut ouverte. Elle fut conduite par le conseiller d'État Oets et l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut et se fit en secret (6). Malgré un réquisitoire préparé par Ceurens et les déclarations du chantre et de quatre autres religieux qui témoignèrent d'un parti pris contre l'abbé (7), rien de sérieux ne fut relevé à charge de celui-ci. Au contraire, les neuf chefs d'accusation permirent de mettre l'accent sur sa bonne gestion (8) et les inquisiteurs demandèrent réparation du tort qui lui avait été fait (9). Staigner mourut peu après l'enquête, à Louvain, le 5 mai 1759. Il fut inhumé à Villers derrière la chapelle Saint-Charles (10). Il avait été le promoteur d'un grand nombre de constructions, entre autres de la reconstruction du Collège de Villers à Louvain, et de la restauration des bâtiments abbatiaux dont l'église, la boulangerie et la porte de Bruxelles. On lui doit la reconstruction des églises de Ligny, de Petit-Hallet et de Villers-Perwin (II). Il rebâtit de nombreuses fermes, les dota de nouvelles dépendances. Il restaura et agrandit Mellemont (12). Il n'est jamais content, disait un religieux qui voulait lui nuire, que lorsqu'il est dans les briques (x3). On garde la correspondance qu'il échangea avec les chanoines de Saint-Martin de Liège, lorsqu'à l'occasion du 500e anniversaire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement, ceux-ci demandèrent à Villers des reliques de sainte Julienne de Cornillon (14).

<sup>(</sup>I) C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 61-62. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 53. — Th. Ploegaerts, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 143. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S. A. Niv., XI, 224.

<sup>(2)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Gosselies.

<sup>(3)</sup> Abbaye à Lonzée, prov. de Namur, cant. de Gembloux. — U. Berlière, Monasticon Belge, I, 93-96.

<sup>(4)</sup> Th. PLOBGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 225. — J.M. CANIVEZ, L'Ordre de Citeaux en Belgique..., 344.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 226-227.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 226-227.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 228. — J.M. CANIVEZ, L'Ordre de Citeaux en Belgique..., 344.

<sup>(8)</sup> Th. PLOBGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 230-231.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 231.

<sup>(10)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 75. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 233.

<sup>(11)</sup> Ligny, prov. de Namur, cant. de Gembloux; Petit-Hallet, prov. de Brabant, cant. de Landen; Villers-Perwin, prov. de Hainaut, cant. de Gosselies.

<sup>(12)</sup> Th. Ploegabrts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 232-233.

<sup>(13)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 233, note 1.

<sup>(14)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 233.

et sut proposé en premier lieu (1). Ce religieux était né à Wavre et avait soixante-deux ans. Il était prosès de Villers depuis 1716 et prêtre (2) depuis 1724. Il exerçait alors les fonctions de curé de Mellery depuis vingt-huit ans (3). Ses lettres patentes surent expédiées de Vienne le 22 août 1759. Selon le texte même du document, il était le plus propre à assouplir les dissentions qui avaient régné jusqu'alors dans cette maison (4). Installé à Villers le 28 octobre 1759, le nouvel abbé fit entreprendre la construction du remarquable frontispice de l'église abbatiale, dont l'estimation de dépense s'élevait à plus de 50 000 florins. L'architecte en était le célèbre Dewez (5). Les années de cet abbatiat marquent la fin de l'apogée de Villers. D'après les comptes de l'abbaye, l'ensemble du domaine était de 6 066 hectares qui produisaient un revenu de 57 127 florins, auquel il fallait ajouter 10 065 florins de dîmes et 8 827 florins de revenus divers, en argent, soit un total de 76 017 florins. Les dépenses accusaient en 1765 un total de 56 833 florins. Il y avait donc un boni de plus de 19 000 florins (6). Daix gouvernait avec bonhommie, il était d'un naturel doux. On loue son administration. Il mourut à Mellemont le 6 septembre 1764 et fut inhumé en l'église abbatiale près de la chapelle Saint-Charles (7).

ROBERT DE BAVAY. A la mort de l'abbé Daix, la présidence de l'enquête ecclésiastique fut confiée au chancelier de Brabant, Streithagen, et à l'abbé de Baudelo, Delfortrie. Soixante et un religieux et huit convers eurent à élire un nouveau supérieur (8). Leur choix se porta à une forte majorité sur Albéric Dubois, curé de Sainte-Marie. Il fut proposé en premier lieu par les commissaires, mais le gouvernement de Vienne rejeta leur choix. La dignité abbatiale revint à Robert de Bavay qui venait cinquième dans l'ordre des suffrages (9). Le nouveau prélat était né à Bruxelles le 11 juin 1711, il était profès de Villers depuis 1733 et, à la mort de l'abbé Daix, il était confesseur de la Communauté féminine de Parc-les-Dames. Les patentes de nomination furent datées de Vienne le 10 décembre 1764. Confirmé par l'abbé de Clairvaux le 5 janvier 1765, il fut installé à Villers le 10 février de la même année par l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut et nommé vicaire-général de l'Ordre aux Pays-Bas. L'évêque de Namur le bénit le lendemain (10). La paix et, avec elle, la prospérité étaient revenues à Villers. Robert de Bavay en profita pour entreprendre une politique de construction. Il fit reconstruire l'église de Mellery et, concurremment avec l'abbaye d'Aywières, co-décimatrice, celle de Chapelle-Saint-Lambert avec le presbytère qui en dépendait (11). On acheva le frontispice de l'abbatiale et on restaura plusieurs autres églises avec leurs cures (12). L'abbatiat de Bavay fut paisible, si l'on excepte le trouble passager

<sup>(1)</sup> A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 53-53. — Th. PLOEGAERTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 413-414. — Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 234.

<sup>(2)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 76.

<sup>(3)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 234, note 1. — Mellery, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 235.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 236.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGARRYS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 538-539 et 546.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 236.

<sup>(8)</sup> C. Rodenbach, L'abbaye de Villers, 63-65. — A. Wauters, L'ancienne abbaye de Villers, 54. — Th. Ploegabets, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 414. — G. de Bavay, Une élection d'abbé en 1764, à l'abbaye de Villers, dans Annales de la Société archéologique de Bruxelles, XIII, 331-340, Bruxelles, 1899. — Th. Ploegabets et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 236.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 237.

<sup>(10)</sup> Th. PLOEGAERYS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 237-238.

<sup>(11)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 238. — Chapelle-Saint-Lambert, lieu-dit à Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(12)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers ..., dans A.S.A. Niv., XI, 236 et 243.

provoqué par l'officier fiscal du Brabant de Kulberg. Ce fonctionnaire zélé fit un rapport au gouvernement au sujet de l'inexécution à Villers du décret de 1759 sur l'admission des novices flamands. Le Conseil d'État ordonna une enquête sur place : elle eut lieu au début de novembre 1775 et établit que l'inexécution du décret était due au mauvais vouloir d'une Communauté essentiellement wallonne (1). Les enquêteurs eurent le bon esprit de déclarer qu'il n'y avait aucune urgence, mais que l'abbé serait tenu de respecter la règle d'admission à part égale de novices flamands dès que la chose serait moralement possible. En outre, aucun novice ne pourrait plus être accepté si ce n'est après une année complète d'études de Philosophie à Louvain (2). Robert de Bavay mourut à Villers le 4 avril 1782. Il fut inhumé près de l'autel Saint-Jean-Baptiste dont il avait fait aménager la chapelle dans l'église abbatiale (3). Dans les dernières années de son abbatiat, les recettes du monastère s'élevaient à 103 000 florins et les dépenses ordinaires à 82 000 florins (4). La construction et les restaurations des bâtiments claustraux, des églises décimales et de leurs presbytères avaient absorbé la plus grande partie des revenus. De plus, en 1774, l'abbaye avait perdu un procès contre le Chapitre Saint-Lambert de Liège, ce qui lui avait coûté 2 183 florins, plus les frais de justice (5).

LÉONARD PIRMEZ. Le 22 avril 1782, le chancelier de Brabant, Crumpipen, et l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut furent désignés pour recevoir les suffrages des cinquante et un religieux de Villers. L'élection se fit le 26 juillet (6). Léonard Pirmez, directeur de la Communauté d'Argenton, obtint 24 premières voix. Présenté en premier lieu par les commissaires, l'élu, né à Leuze (7) en 1731, était profès de Villers depuis 1754 et prêtre (8) depuis 1757. Il ne devait être nommé que le 22 juillet 1783, car il était question à Vienne de la suppression de l'Ordre considéré comme essentiellement contemplatif. Mais, en dépit de ces circonstances difficiles, Léonard Pirmez fut installé (9) le 20 septembre 1783. Ce ne fut cependant qu'à la suite d'un marchandage : il devait faire poursuivre à ses frais la construction du palais de Bruxelles, destiné au logement du ministre impérial. D'où, dès le début de son abbatiat, l'obligation de procéder à un emprunt de 182 000 florins qu'avec l'accord du gouvernement, Léonard Pirmez s'engageait à rembourser dans les quarante ans (10). La prélature de Pirmez fut brève : moins de neuf ans. Il mourut le 7 juin 1784 et fut inhumé derrière la chapelle Saint-Charles, au transept nord de l'église abbatiale (II). Les quatre régents qui devaient diriger le monastère pendant la vacance du siège furent le prieur Pierre Chapelle, le proviseur Guillaume Chentinne, Vincent Bienfait et Bruno Cloquette. Leur régence, qui dura quatre ans, fut difficile à cause des menaces de mise en commende, voire de suppression, et aussi par suite des exigences financières de l'évêque d'Anvers, de Nélis, qui réclamait 500 ducats d'or pour la mense épiscopale (12).

<sup>(1)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 240.

<sup>(2)</sup> Th. PLOBGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 241-242.

<sup>(3)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 80. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X, 242.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 242.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 239.

<sup>(6)</sup> A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 54-57. — Th. PLOEGABRTS, Aperçu..., dans A.S.A. Niv., VIII, 414. — Th. PLOEGABRTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., X1, 266.

<sup>(7)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Leuze.

<sup>(8)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 267.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 267.
(10) Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 268.

<sup>(11)</sup> Th. Ploegabets et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 268.

<sup>(12)</sup> Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 268-269.

BRUNO CLOQUETTE. La dernière élection de Villers se fit le 10 août 1784, en présence et sous la présidence du chancelier de Brabant Crumpipen et de l'abbé de Saint-Bernard-sur-Escaut, Benoît Neef. Cinquante-cinq religieux y prirent part. Les résultats furent favorables à Étienne Pourbaix, de Saint-Vaast (1), qui obtint 33 premières voix. Vint ensuite Bruno Cloquette, qui en obtint 27. La nomination traîna jusqu'au début de 1788. Le 8 janvier de cette année, l'empereur nomma le second. Né à Ath le 8 février 1744, profès depuis le 10 octobre 1762, prêtre depuis le 14 mars 1767, Cloquette était bachelier en Théologie et, au moment de sa nomination, curé de Mellery (2). Le nouvel abbé fut béni et installé le 1er mars 1788 par l'évêque de Namur, monseigneur de Lichtervelde (3). Opposé aux réformes de Joseph II et très dur sur les principes, Cloquette dut s'exiler quatre mois dans la principauté de Liège. A son retour à Villers, il trouva le monastère dans une situation financière quasi désespérée. Lui-même et la Communauté furent obligés de contracter de nouvelles dettes. L'année suivante, il dut à nouveau fuir la colère de Joseph II, en Hollande cette fois. La révolution brabançonne amena le sac de Villers par les troupes autrichiennes en retraite (4). Réparée en 1790, l'abbaye ne jouit de la paix que peu de temps. La bataille de Fleurus (26 juin 1794) consomma la conquête des provinces belges par la France. La Communauté de Villers avait fui et s'était dispersée, après avoir soutenu le parti de l'empereur François II. L'abbaye fut complètement dévastée en juillet 1794 par les troupes françaises, auxquelles s'était jointe la population des environs. Peu de temps après, cependant, queiques moines rentrèrent au cloître. L'abbaye fut alors accablée par les impositions de guerre : au total 700 000 livres. Pour y faire face, les religieux décidèrent de vendre. On aliéna le domaine de Schoten et celui des environs immédiats de l'abbaye. En septembre 1796, comme tous les établissements religieux, Villers fut déclaré domaine national. Les moines refusèrent les bons de pensions de retraite (5). Le 22 frimaire an V (12 décembre 1796), les scellés furent mis sur l'église, la bibliothèque et les lieux réguliers. On fit l'inventaire des biens précieux, en particulier des mausolées de marbre de l'église (6). Les moines furent contraints de se disperser définitivement (7). Le 7 thermidor an V (25 juillet, 1797), on procéda par lots à la vente publique du monastère. L'abbé Cloquette, qui était revenu à Louvain, le 19 juin 1795, retourna ensuite à Ath, chez son frère Joseph. Il mourut en cette ville le 12 octobre 1828. Un ancien récollet, H. A. Pinchaux, résidant à Ransart (8), se rendit acquéreur de la plus grande partie des biens : le monastère proprement dit et les terres environnantes avec le moulin à grain. Le reste du patrimoine fut vendu à des dates diverses (9) jusqu'en janvier 1798.

Quelques années plus tard, Pinchaux revendit ses biens à un homme d'affaires La Terrade, qui s'installa à Villers et se mit à vendre peu à peu tout ce qu'il put arracher des bâtiments, toiture, plomberie, menuiserie, vitrerie. A la fin du régime français, les 24 et 25 février 1814, les villageois des environs chassèrent La Terrade, mais, à leur tour, pillèrent tout ce qui restait

<sup>(1)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de La Louvière.

<sup>(2)</sup> C. RODENBACH, L'abbaye de Villers, 67-70. — A. WAUTERS, L'ancienne abbaye de Villers, 57-64. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 85-86. — Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 270. — Ch. Debaive, Une figure de la fin de l'ancien régime : dom Bruno Cloquette, dernier abbé de Villers, dans Annales du Cercle archéologique d'Ath et de sa région, XXV, 33-53, Ath, 1939.

<sup>(3)</sup> Nécrologe de Villers..., dans A.H.E.B., IX, 86-87.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 271.

<sup>(5)</sup> Th. Plogaerts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 271-272.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 273-274.

<sup>(7)</sup> L'un d'eux, dom Alex Gozin, s'établit à Lincent : J. Soile, Les prêtres insoumis du canton de Hannut après le Concordat, dans Leodium, L, 51, Liège, 1963.

<sup>(8)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Gosselies.

<sup>(9)</sup> Détail des ventes dans C. RODENBACH, L'abbaye de Villers..., 67-70.

des biens meubles. Réfugié en France, La Terrade vendit le domaine à Philippe de Rideau, maître de carrière à Écaussines (1), qui l'acheta pour le compte de son gendre Charles-Lambert Huart, maître verrier à Lambusart (2). Celui-ci continua le trafic de La Terrade négligeant complètement le caractère religieux, historique et artistique de l'ancienne abbaye. Il autorisa notamment, movennant une indemnité importante, le passage du chemin de fer dans la propriété à quelques mètres de l'abbatiale et convertit le moulin en hôtel-restaurant où l'habitude se prit de donner des fêtes de nuit. En 1892, le 29 septembre (avec expropriation complémentaire le 22 août 1894), l'État belge expropria les ruines de Villers et le terrain sur lequel elles se trouvaient pour en faire un domaine national (3). Malgré tout, Villers n'avait pas perdu sa vocation religieuse. Après la seconde guerre mondiale, il y eut des tractations pour qu'une Communauté cistercienne y revienne et fasse revivre les cloîtres à l'instar d'Orval, mais l'idée semble bien avoir été abandonnée. Le 15 juillet 1958, une messe pontificale solennelle célébrée par le nonce apostolique, Mgr Forni, y marqua le septième centenaire de la mort de sainte Julienne de Cornillon (4). D'autre part, le moulin, converti en restaurant, fut incendié le 12 janvier 1953. En octobre 1966, à la suite d'une visite ministérielle, un subside de l'État permit la consolidation de bâtiments menacés d'écroulement. Actuellement il est question d'aménager le site qui connaît une faveur touristique toujours croissante. Devant l'entrée, dans l'ancienne maison du garde, un petit musée historique a été installé. Des projets plus importants, tels le rétablisse-. ment de l'ancien jardin de la pharmacie et l'aménagement du parc (5), n'ont pas encore été réalisés.

<sup>(1)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Soignies.

<sup>(2)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Châtelet.

<sup>(3)</sup> Th. Plobgaberts et G. Boulmont, L'abbaye de Villers..., duns A.S.A. Niv., XI, 577-58x.

<sup>(4)</sup> A. Van Iterson, dans Citeaux. Commentarii Cistorcienses, X, 68-69, Westmalle, 1959.

<sup>(5)</sup> Le Folklore brabançon, nº 158, 273, Bruxelles, 1963.

## ABBAYE D'AYWIÈRES, À COUTURE-SAINT-GERMAIN

Domus de Awire (1197), ecclesia de Awire (1205), sanctimoniales ecclesie sancti Stephani de Awire (1206), domine de Awire (1209), domine de Aiwers (1210), moniales de Awiria (1210), monasterium sancte Marie de Awiria cisterciensis ordinis (1210), priorissa de Awiria (1210), abbatissa de Awiria (1211), domine de Awiria (1211), domus Awiriensis (1212), moniales de Awirs (1213), conventus de Awiria (1214), conventus de Awiria (1214), abbatia de Awires (1215), domus de Ewires (1219), ecclesia sanctimonialium de Awiria (1221), domus beatae Mariae de Aquiria (1244), convens d'Aiwires (1237), maison d'Awire (1246), maison d'Aywiers (1251), maison d'Aiwières (1268), ecclesia beatae Mariae de Aquiria (1247), eiglise de Aiwières (1258), conventus de Aquariis (1259), monasterium Awiriensis (1289), monasterium de Awiria (1302), Notre-Dame d'Aywires (1383), convent van Heuwirs (1350), maison d'Aywires (1386), eglise d'Aiwières (1417), abbeie d'Aywires (1419) abbie et monastère Notre Dame d'Aywires (1468), eglise et monastère Notre Dame d'Euwier en Brabant (1522), Notre Dame d'Aywyers (1593), monastère Notre Dame d'Aywiers (1648), abbaye d'Aywiers (1716)

SOURCES: les archives de l'abbaye d'Aywières (1) sont réparties dans deux dépôts, celui des Archives Générales du Royaume et celui de l'Abbaye bénédictine de Maredsous, à Denée-Maredsous. Les premières ont été inventoriées par A. d'Hoop, avec une préface, dans l'Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, nºs 5333 à 5401, Bruxelles, 1922. Ce fonds comprend notamment un chartrier de plus de cent trente chartes, dont vingt-huit du XIIIe siècle, et un important cartulaire, nº 5338, contenant 270 actes, que nous avons dénombrés, et datant du XVIIe siècle, comme nous allons le prouver. Les Archives de l'Abbaye de Maredsous ont fait l'objet de l'excellente Notice sur d'anciennes archives de l'abbaye d'Aywières, par dom Ursmer Berlière, dans Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, 5e série, II, 572-583, Bruxelles, 1892. Le chartrier de ce fonds, aussi abondant que celui de Bruxelles, compte trente-huit chartes du XIIIe siècle; il convient de signaler aussi un cartulaire comprenant 295 actes, que nous avons comptés, et un inventaire analytique des documents de l'abbaye, d'autant plus précieux que l'on y retrouve des indications d'actes disparus depuis.

Des deux cartulaires, conservés à Bruxelles et à Maredsous, quel est le plus ancien? L'inventaire susdit fut dressé à la requête de l'abbesse Jeanne Bourlart, à cause des dangers de la guerre, en 1637, et le répertoire analytique fut l'œuvre d'un moine de l'abbaye d'Aulne, dom Antoine Cornez, qui le

<sup>(1)</sup> Abbaye fondée vers 1195 aux Awirs, prov. de Liège, cant. de Hollogne-aux-Pierres, puis transportée en 1211 à Lillois, prov. de Brabant, cant. de Nivelles et en 1215 à Couture-Saint-Germain, prov. de Brabant, cant. de Wavre. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Namur jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962; actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

transcrivit (1) en 1640. Or l'auteur se réfère souvent au cartulaire conservé aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 5338, intitulé sur la couverture et appelé à l'époque, le Stock in-4°. Donc le cartulaire de Bruxelles date d'avant 1637-1640 et probablement du premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'écriture ne permettant pas de remonter plus haut (2). Quant à l'autre cartulaire, de format in-folio conservé aux Archives de l'Abbaye de Maredsous, il fut composé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, après 1760 (3) et avant la vente des terres de Glabais en 1778 (4). Ainsi l'antériorité du Cartulaire de Bruxelles à l'Inventaire de 1740 et au Cartulaire de Maredsous est certaine, et c'est de cette manière que nous désignerons ces trois manuscrits dans les renvois des notes (5).

Aux Archives Générales du Royaume, dans Papiers d'Etat et de l'Audience, n° 907, p. 142; n° 914, p. 137; n° 933, p. 177, Conseil d'Etat, carton n° 40, et Conseil privé, n° 862, se trouvent les très intéressantes enquêtes ecclésiastiques, devenues obligatoires, et les procès-verbaux des élections abbatiales à partir du XVIe siècle, et pour Aywières, la première fois en 1576.

Enfin, aux Archives de l'Archevêché à Malines, sont conservés: un manuscrit in-folio: Mémoire de ce qui est survenu à l'abbaye d'Aywières, pendant les guerres des ans 1576 à 1578, que C.-B. De Ridder a publié en 1869, dans les A. H. E. B., VI, 303-327; un Cartulaire de la Neuve-Court, grange de l'abbaye de Villers (Littere Nove Curie), qui contient quelques actes intéressant Aywières.

J.-B. Gramaye, Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae, 20, Bruxelles, 1606; dans une brève notice, où il rappelle d'abord les origines et les résidences successives du monastère, l'auteur a noté quelques détails intéressants sur les abbesses du siècle précédant celui au début duquel il écrit, et sur quelques religieuses célèbres par leur sainteté, leur générosité pour le couvent et leur nom ; d'après une note marginale, il eut en main un obituaire, dont nous ne pouvons que regretter la perte. François Sweerts, dit Sweertius (6) (1567-1629) a heureusement relevé quelques épitaphes d'abbesses d'Aywières dans son Monumenta sepulcralia et inscriptiones publicae privataeque Ducatus Brabantiae, 326, Anvers, 1613. B. Fisen, Flores ecclesiae Leodiensis, 277, Lille, 1647, a fait suivre la biographie de sainte Lutgarde d'une liste des abbesses ; on lui reconnaîtra le mérite d'avoir été le premier à dresser pareille liste, malgré ses défauts. J. Le Roy, Topographia historica Gallo-Brabantiae, 95-97, Amsterdam, 1692. Touchant les origines et les migrations du monastère, l'auteur cite A. Miraeus, Chronicon Cisterciencis Ordinis, Cologne, 1614, qui ne donne guère plus de détails que J.-B. Gramaye; il expose longuement et avec critique, tout ce qu'il sait sur sainte Lutgarde, en partant de la biographie de J. Molanus, et pour démontrer qu'elle ne fut pas abbesse, il présente une liste des abbesses d'après les papiers que l'abbesse Benoîte de la Motte a bien voulu lui communiquer, liste à laquelle on ne peut se fier, tant pour les noms que pour les dates (7). Les auteurs de la Gallia christiana, III, 603, Paris, 1725, ont repris les renseignements de Miraeus, mais pour la liste des abbesses, ils ont à leur escient préféré Fisen à Le Roy, mettant à profit et même complétant les indications de Sweerts. Le chanoine C. Van Gestel n'ajoute rien de nouveau à ses prédécesseurs dans son Historia sacra et profana archiespicopatus Mechliniensis, I, 198, La Haye, 1725.

Il faut attendre le XIXe siècle pour que paraisse, dans l'important ouvrage de J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire des communes belges. Canton de Wavre, 106-109, 2e éd., Bruxelles, 1864,

<sup>(1)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Inventaire analytique, fo r.

<sup>(2)</sup> L'acte le plus récent datant de 1386 (fes 93v° et 184), on peut se demander si ce cartulaire n'est pas une copie d'un manuscrit plus ancien.

<sup>(3)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, cartulaire, 191, acte 155.

<sup>(4)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, cartulaire, 194, note.

<sup>(5)</sup> Il convenait d'établir et de fixer l'âge de ces trois documents, car si U. Berlière. Notice sur d'anciennes archives de l'abbaye d'Aywières, dans B.C.R.H., 5° séric, II, 572-583, avait, le premier, justement daté le manuscrit de Bruxelles du XVII° siècle et celui de Marcdsous du XVIII°, il n'en a pas été de même de tous les auteurs, notamment de É. Poncellet, Actes des Princes-Évêques de Liège. Hugues de Pierrepent, 1220-1220, Introduction, Bruxelles, 1946, qui, je ne sais pour quelle raison, a daté erronément les deux recueils de façon inverse.

<sup>(6)</sup> Cfr Biographie Nationale, XXIV, 362-369, Bruxelles, 1926-1929.

<sup>(7)</sup> C'est cette liste que G. HENSCHENIUS a rééditée dans la préface de la Vita Luigardis, dans Acta Sanctorum, Junii, III, 231, Bruxelles, 1701, ou IV, 189, Bruxelles, 1867.

une histoire générale de l'abbaye. Malgré ses imperfections et sa brièveté, ce premier travail d'ensemble constitua assurément une excellente contribution à l'histoire religieuse du Brabant wallon et plus d'un renseignement fourni est demeuré précieux. La liste des abbesses présentée par Wauters offre plus de garantie que les listes chronologiques précédentes, mais ici comme ailleurs l'historien aurait dû indiquer ses sources; A. Delescluse et D. Brouwers, Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège, 1247-1280, Liège, 1900 : on y trouve une série de diplômes intéressant Aywières ; U. Berllère, Jacques de Vitry et ses relations avec les abbayes d'Aywières et de Doorezeele, dans Revue Bénédictine, XXV, 185-193, Maredsous, 1908; U. Berlière, Les seigneurs d'Enghien et l'abbaye d'Aywières, dans Annales du cercle archéologique d'Enghien, VII, 26-34, Enghien, 1909-1913. Dans ces deux études, l'érudit bénédictin publie une douzaine de chartes concernant le monastère et fixe pour plusieurs actes non datés, les dates qui lui paraissent les plus certaines; C. G. Roland, Les communes namuroises. Monographies historiques: Hemplinne, Namur, 1907: nombreuses notes historiques et archéologiques sur le domaine d'Aywières à Hemptinne, avec documents justificatifs; G. Boulmont, Une élection abbatiale à Aywières en 1701, dans Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, XXIV, 62-77, Bruxelles, 1910; J.-M. Canivez, L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XXe siècle, Forgeslez-Chimay, 1926: apercu historique, notes biographiques pour le XIIIe siècle, renseignements inédits sur les événements d'après la spoliation du couvent et sur le sort du mobilier de l'église. Aywières, article dans le Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, V, 1326-1328, Paris, 1931. Liste des abbesses : c'est celle de Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays de Brabant, I, Histoire de l'abbaye d'Aywières, Bruxelles, 1924, sans aucune modification ; J. M. Canivez, Statuta Capitulorum generalium ordinis Cisterciensis ab anno 1116, Louvain, 1933-1941: il est question d'Aywières, passim, dans les tomes II, III, IV et V; H. Desneux, Le Brabant Wallon, Bruxelles, 1930: détails intéressants sur l'état actuel des anciens bâtiments et des ruines de l'abbaye, à Couture-Saint-Germain; J. Paquay, Documents pontificaux concernant le diocèse de Liège, dans Analecta ecclesiastica Leodiensia, fasc. V, Liège, 1936 : textes documentaires de 1202 à 1302. Quelques corrections à faire dans les textes et deux dates, ont été signalées par R. Hanon de Louvet, L'abbaye d'Aywières aux origines, dans Annales de la Société Archéologique de Nivelles, XVII, 2º partie, Nivelles, 1956; L.-H. Cottineau, Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés, article Aywières, Mâcon, 1939; E. Poncelet, Actes des Princes-Évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 1200-1229, Bruxelles, 1946: une série d'actes concernant Aywières, avec des notes critiques, datation d'actes non datés, identification de lieux-dits; S. Rolsin, L'hagiographie cistercienne dans le diocèse de Liège au XIIIe siècle, 50-53, Louvain, Bruxelles, 1947 : courte notice historique et critique sur le monastère à ses origines, à propos de la Vita Lutgardis de Thomas de Cantimpré; I. Delatte, Chokier dans le passé, dans Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège, nº 90, Liège, 1950, l'auteur établit que c'est à Chokier même (seigneurie et paroisse des Awirs) que les religieuses fondèrent leur premier couvent; G. Pelgrims, Histoire de la commune d'Ittre, s. l., 1952 : détails inédits sur le sort de la communauté après l'abandon forcé d'Aywières.

On trouve encore des actes du XIIIe siècle concernant Aywières dans les Opera diplomatica de Miraeus-Foppens; dans Mededeelingen voor de geschiedenis van Braband, de Edward van Even, Louvain, 1871, 336-343; dans L. Devillers, Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut, I, Cartulaire de l'abbaye d'Alne, nos 55, 56, 69, 74, 77, 79, 761, Mons, 1865; dans G. Kurth, Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, Bruxelles, 1903.

L'Histoire de l'abbaye d'Aywières, Bruxelles, 1924, par Th. Ploegaerts, première partie d'une série intitulée Les Moniales Cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays du Brabant, est la première histoire détaillée et complète, avec indication de sources d'archives, du monastère: à ce titre, cet ouvrage important mérite une mention spéciale. L'introduction générale et les chapitres IV-IX, consacrés à l'histoire de l'abbaye depuis le XIVo siècle jusqu'à sa suppression, sont excellents. L'examen attentif des premiers chapitres, où l'auteur étudie l'origine et les premiers développements de la Communauté, ainsi que de l'annexe (84 et sv.), où il présente un inventaire des documents du XIIIo siècle, révèle quelques imperfections, qui diminuent la valeur, la fermeté et l'étendue de plusieurs de ses

affirmations et conclusions : erreurs de dates, confusions de personnes, de lieux et de termes, heuristique insuffisante, des chartriers surtout, dont souffre aussi la liste des abbesses (cfr 136). L'œuvre n'en demeure pas moins, dans son ensemble, solide et durable.

Dans son étude L'abbaye d'Aywières aux origines, dans Annules de la société archéologique de Nivelles, XVII, 2º partic, Nivelles, 1956, R. Hanon de Louvet a repris et réétudié, avec l'acribie désirable, tous les problèmes que pose l'histoire des origines du monastère : ceux notamment de la fondation même, antérieure à 1202, comme le prouve longuement l'auteur, de l'affiliation à l'Ordre de Citeaux, des résidences successives et de la datation de plusieurs actes non datés. C'est ce travail qui servira de base à la notice préliminaire de la liste chronologique des abbesses. Et enfin le dernier-né des travaux sur l'abbaye d'Aywières par M. Yans, La fondation de l'abbaye de Saint-Etienne aux Awirs-lez-Engis (1202-1203), dans Chronique archéologique du Pays de Liège, LIV, 24-30, Liège, 1963.

Iconographie: on ne possède qu'une seule vue de l'ancienne abbaye d'Aywières: la gravure d'Harrewyn, reproduite dans la Topographia historica Gallo-Brabantiae de J. Le Roy. Il existe un plan de l'abbaie supprimée d'Aywiers, daté du 14 pluviôse, an V (2 février 1797), dressé par P. J. De Rycke, et conservé aux Archives Générales du Royaume, Cartes et Plans, Supplément manuscrit, nº 209.

Sigillographie: a) Sceau conventuel: deux exemplaires, assez bien conservés, sont appendus à une charte de février 1224 et une charte de juin 1242; aux Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières; moulages 32367 et 32370 de la Collection sigillographique des Archives Générales du Royaume: sceau en navette représentant une abbesse; légende: S. Abbatisse de Aquiria.

b) Sceaux d'abbesses : il est difficile de savoir à quelle époque les abbesses ont usé d'un sceau personnel, car on ne rencontre plus dans les documents que celui de Benoîte de La Motte, qui cachette un acte du 26 avril 1696 : Archives Générales du Royaume, Chambre des Comptes, nº 1382 ; moulage 27293 de la Collection sigillographique.

\* \* \*

Il est maintenant prouvé qu'une Communauté de femmes était établie vers 1195, donc bien avant 1202 (date traditionnellement reçue et adoptée par les historiens et les dictionnaires), au pays de Liège, aux Awirs, au lieu-dit Othet (1). Deux donations d'une dame de Huy, Wiburge de Dinant, en font foi. La première, qui avait pour objet la moitié d'un moulin sis à Huy, qu'elle tenait en fief de Guillaume, futur abbé de Saint-Hubert, favorisait à la fois le monastère cistercien de Rosières (Val-Saint-Lambert) et la maison d'Aywières (domus de Awire); elle fut faite par Wiburge entre 1194 et 1197, pour le repos de son âme et de l'âme de son fils Jean (2). Wiburge fit l'autre donation, celle de sa maison de Huy, à son lit de mort, en 1197. A ce moment, et encore au début de 1202, les pieuses femmes d'Awirs n'étaient certainement pas encore des moniales: elles étaient probablement des béguines, ou vivant comme telles, en commun. Mais elles aspiraient à l'idéal monastique bénédictin et espéraient pouvoir se construire un vrai monastère. Or, Les Awirs faisaient partie du domaine de Louis de Chiny, seigneur de Lummen et avoué de Hesbaye depuis de longues années (3). Louis fit tout ce qu'il put, pendant les dernières années de sa vie, pour aider la fervente Communauté à réaliser ce qu'elle désirait. Dès 1202, il

<sup>(1)</sup> Prov. de Liège, cant. de Hollogne-aux-Pierres. — Lorsque les religieuses quitteront ce séjour pour demeurer en Brabant, Othet deviendra et demeurera une grange ou ferme de l'abbaye : cfr A.G.R., Arch. Accl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 97, nº 192, (acte du 27 mai 1250).

<sup>(2)</sup> Au sujet de Wiburge († 14 juin 1197), également bienfaitrice de l'abbaye de Neufmoustier, et de son fils Jean de Dinant, cfr. R. Hanon de Louvet, L'abbaye d'Aywières aux origines, dans A.S.A. Niv., XVII, 2° partie, Nivelles, 1956, étude dont toute cette notice préliminaire n'est qu'un résumé.

<sup>(3)</sup> Il était déjà avoué de Hesbaye en 1163, succédant dans cette haute dignité à son père Eustache.

lui fit don de l'église Saint-Étienne aux Awirs, du patronat du sanctuaire et des biens-fonds adjacents, donation approuvée par l'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont, et le légat aposto-lique, Guidon de Paray, évêque de Préneste. Dès l'année suivante, 1203, Louis, confirmant et détaillant sa première donation, accordait aux moniales diverses autorisations, entre autres celle d'agrandir leur nouveau domaine par des achats de maisons, jardins et prés sis à proximité. Le couvent bénédictin d'Aywières était fondé. Enfin, dans une supplique adressée au pape Innocent III, au plus tôt en 1205 et au plus tard avant juillet 1206, l'avoué de Hesbaye priait le Saint Père de prendre les moniales et leurs biens sous sa protection, d'obtenir de l'abbé de Cîteaux leur admission dans l'Ordre cistercien et de concéder qu'une abbesse gouverne leur Communauté. Les deux derniers désirs des religieuses ne devaient se réaliser qu'après la mort de leur grand bienfaiteur décédé en 1207.

C'est au Chapitre général annuel, tenu à Cîteaux à la mi-septembre 1210 (ou peut-être, mais moins probablement, à celui de la mi-septembre 1209), que la Communauté du prieuré d'Aywières fut incorporée à l'Ordre cistercien et affiliée à l'abbaye d'Aulne : le couvent de Saint-Étienne devenait le monastère de Sainte-Marie, conformément à l'usage cistercien de dédier à Notre-Dame leurs maisons religieuses. Instamment engagées, la même année 1210, par Henri Ier, duc de Brabant et son généreux feudataire Iwan de Rèves, dont une sœur ou proche parente, Marie de Rèves, était moniale d'Aywières, les religieuses décidèrent de quitter le pays de Liège pour s'établir en roman pays de Brabant, à Lillois (1). La migration eut lieu en 1211 et le nom d'Aywières fut donné lui aussi par la Communauté à sa nouvelle demeure. C'est en 1211 également que le prieuré devint abbaye.

On ne sait s'il faut attribuer au manque d'eau et de moulin, ou simplement à l'offre généreuse du châtelain de Bruxelles, Godefroid, la décision que prirent une fois encore les moniales d'Aywières de changer de résidence et de quitter Lillois pour se fixer à Couture-Maransart (2). Commencée en 1214, l'installation ne s'acheva qu'en 1215 dans le séjour nouveau et définitif, où l'abbaye continua de porter le même nom qu'au pays de Liège et à Lillois: Awire et, plus tard Aywières, forme qui apparaît la première fois dans un acte de 1268.

\* \*

MARIE, fut prieure avant d'être élue abbesse, l'année même du transfert de la Communauté (3) des Awirs (Liège) à Lillois (Brabant), en 1211. C'est elle et ses religieuses que, dans les premiers mois de 1210, Henri Ier, duc de Brabant, et Iwan de Rèves, son feudataire, invitèrent à venir demeurer en terre brabançonne (4). C'est à la vénérable Marie, prieure également, que

<sup>(1)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(2)</sup> A propos du transfert de Lillois à Couture-Saint-Germain, il y a lieu de se demander pourquoi l'autorisation fut accordée par l'abbaye de Villers et non par celle d'Aulne, qui avait la paternité de l'abbaye d'Aywières. Il faut admettre avec Th. Ploegaerts Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 8, que s'il est vrai que l'abbé de Villers donne aux moniales la permission de s'établir à Couture, cela pouvait se faire, non à titre de père immédiat, mais à titre d'abbé (cistercien) le plus proche d'Aywières. Dans un acte de vers 1213 (Archives de L'Abbaye de Maredsous, 7004-305), un moine de Villers, Robert de Bruxelles, est cité comme témoin avec l'abbé d'Aulne. On pourrait citer d'autres exemples. — Cir aussi É. de Moreau, L'abbaye de Villers-on-Brabant, 110 et sv.

<sup>(3)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cariulaire de Maredsous, 191. — Détails dans R. HANON de LOUVET, L'abbaye d'Aywières..., dans A.S.A. Niv., XVII, 2º partie.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 113 vº, nº 218 et Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Marcdsons, 5. — Pour la datation de cet acte et du suivant, cſr R. Hanon de Louvet, L'abbaye d'Aywières..., dans A.S.A. Niu., XVII, 2º partie.

l'abbé de Cîteaux, Arnaud Amaury, adressa la lettre l'informant que le Chapitre général (de la mi-septembre 1210) affiliait les religieuses d'Aywières à l'Ordre cistercien (1). C'est comme abbesse que Marie accepte, en 1211, la donation d'un alleu sis à Gages (2), par Gela de Horruettes, chanoinesse de Mons (3). L'absence de documents empêche de savoir si elle vivait encore au moment de l'installation du couvent en sa troisième résidence, à Couture. Elle connut et eut sous sa direction celle qui allait devenir la plus célèbre moniale d'Aywières, Lutgarde de Tongres, entrée au couvent des Awirs (4) en 1206.

AGNÈS, dresse et scelle, en 1217, un acte de donation d'Eustache du Rœulx (5). Conrad d'Urach, abbé de Cîteaux, profita de son passage à Villers, où il avait été abbé (1209-1214), pour adresser à Agnès, en 1218, une lettre dans laquelle il déclare étendre désormais à tous les convers le privilège de l'incorporation à l'Ordre cistercien, accordé aux religieuses par ses prédécesseurs de Cîteaux et de Clairvaux (6). Agnès et le couvent acceptent un legs (7) de Marie, dame de Héripont, en mai 1221. La même année, l'abbesse céda certain droit, qu'elle avait acquis sur le moulin de Rognon à Nivelles, à Helwide, fille de Robert (Cache), échevin de Nivelles (8). Dans un acte non daté, Agnès ratifie la donation au monastère par Clémence de Jauche, moniale de l'abbaye de Moustier-sur-Sambre, d'une terre allodiale sise à Momalle (9). Le nom de cette abbesse figure une fois dans la Vita Lutgardis (10), où Thomas de Cantimpré rapporte

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, ſº 60 vº, nº 112 et Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 3.

<sup>(2)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Chièvres.

<sup>(3)</sup> Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 191. — Gela de Horruettes était déjà chanoinesse de Mons en 1195, cfr L. Devillers, Inventaire des Archives des Commanderies belges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte (XII-XIII° s.), 26, nº 118, Mons, 1876; L. Vanderkindere, La formation territoriale des principautés belges du Moyen Age: la Flandre, dans B.C.R.H., 5° série, VIII, 436, nº VII, Bruxelles, 1898. Elle n'était plus de ce monde en 1225: acte par lequel Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme la donation de Gela à Aywières, cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 43, nº 73, et Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 190.

<sup>(4)</sup> Sur la Vita Lutgardis et la bibliographie de sainte Lutgarde, cfr S. Roisin, L'hagiographie cistercienne dans le diocèse de Liège au XIII<sup>a</sup> siècle, 50-53, Bruxelles, 1947, et S. Roisin, La méthode hagiographique de Thomas de Cantimpré, Louvain, 1946. — Dans le premier travail l'historienne a cru pouvoir incidemment identifier la première prieure et abbesse d'Aywières avec Marie de Rèves (cfr 53 et 291). L'hypothèse est d'autant plus séduisante que Marie de Rèves a joué un rôle important dans la conduite spirituelle de Lutgarde et qu'elle était sœur (ou cousine) de deux bienfaiteurs du monastère, Iwan et Walter de Rèves. Mais les indications d'un acte de vers 1213 ne permettent pas de les confondre: il s'agit d'une sentence arbitrale rendue par Jacques de Vitry, mettant fin à un différend entre Iwan de Rèves, d'une part, et l'abbesse et le couvent, d'autre part. Or, les parties avaient choisi également comme arbitre Marie de Rèves et c'est avec son accord que Jacques prononce son jugement en présence de l'abbé d'Aulne, d'un moine de Villers et de l'abbesse et couvent d'Aywières. L'acte, conservé aux Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 304, a été publié par U. Berlière, Jacques de Vitry et ses relations avec les abbayes d'Aywières et de Doorezeele, dans Revue Bénédictine, XXV, 190, annexe I, Maredsous, 1908.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 87 vº, nº 176.

<sup>(6)</sup> A.G.R. Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 78 vº, nº 156 et Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, (où le copiste a omis le nom de l'abbesse).

<sup>(7)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 103; cír C. G. ROLAND, Les Communes Namuroises..., nº 3. — E. LANDERCY, Henripont – ses seigneurs jusque vers le commencement du 17° siècle dans Annales du Cercle archéologique de Soignies, XIII, 10-11 du tiré à part, Soignies, 1954.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruzelles, 1º 65, nº 125; cfr R. Hanon de Louvet, L'Origine nivelloise de l'institution béguinale, dans A.S.A. Niv., XVII, 1erc partic, 20, Nivelles, 1952.

<sup>(9)</sup> Prov. de Liège, cant. de Hollogne-aux-Pierres. — A.G.R., Arch. Eccl. Brab. nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 69, nº 131. — Il s'agit sans doute d'une donation faite au temps où le couvent résidait encore aux Awirs: Momalle est mentionné dans un diplôme de l'évêque de Liège, datant de (avant mi-septembre) 1210 et publié par É. Poncelet, Hugues de Pierrepont..., 81, nº 72.

<sup>(10)</sup> A.A.SS. Junii, II, 14.

que le Seigneur l'avait rendue malade pour avoir restreint le nombre de communions de Lutgarde (1).

BÉATRICE. En 1223, Renier, abbé de Val-Dieu, et Béatrice déclarent, conjointement, aplanie une difficulté qui opposait Villers à Aywières, au sujet de la dîme de Ways (2). Le 6 septembre 1224, Béatrice et sa communauté sont informées par Conrad, abbé de Prémontré, et tous les abbés de l'Ordre assemblés à Prémontré pour le Chapitre général, qu'ils les associent et les rendent participantes aux prières de l'Ordre (3). L'année suivante, la même abbesse et la communauté déclarent accepter les biens que leur laissait Sibille de Havré, chanoinesse de Mons, biens qu'elle tenait en fief de Wautier, seigneur de Fontaines (4). C'est de son temps, ou sous l'abbesse suivante, que le Chapitre général de la mi-septembre 1227, à Cîteaux, accorda à Aywières de pouvoir nommer les chapelains et les curés des églises paroissiales, dont l'abbaye avait le patronat (5).

HAWIDE fait savoir: en 1233, que pour l'anniversaire de Gela de Mons, à la Saint-Michel — 29 septembre — le couvent doit recevoir trois muids de froment à prélever sur la grange de Lillois et une pitance de vin (6); le 16 juillet 1237, que Béatrice de Rèves a gratifié l'abbaye de la terre de Rèves, qu'elle tenait en fief de Henri II, duc de Brabant (7); en novembre 1238, que Mélisende, chanoinesse de Nivelles, a légué vingt bonniers de terre, sis à Lillois (8); le 3 mai 1240, qu'un accord est intervenu entre la communauté et Philippe de Saint-Syr de Nivelles (9). Hawide intervint comme abbesse, en 1245, au sujet des aumônes de la Porte de l'abbaye (10).

Par deux fois Villers et Aywières procèdent à des échanges de dîmes (11), en juin 1242, de dîmes et de terres (12), le 27 juillet 1247 : Hawide et Arnoul, abbé de Villers, scellent les contrats.

C'est pendant l'abbatiat de Hawide que la paternité d'Aywières, revendiquée à la fois par Clairvaux et Aulne, à qui cependant elle avait été confiée en 1210, fut remise en question et réglée au bout de quatre ans. Le conflit éclata en 1235 : le Chapitre général à Cîteaux (mi-septembre) se prononça en faveur d'Aulne et donna en compensation à Clairvaux, le monastère

<sup>(1)</sup> Cfr S. Roisin, L'hagiographie cistercienne..., 125 et 182.

<sup>(2)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Genappe. — A. Arch. M., Fonds Ecclésiastique, Cartulaire de la Neuve-Court. (° 11, 10 XX: acte à ajouter à la notice sur Renier, qui était ancien moine de Villers, dans Monasticon Belge, II, 145. — Déclaration semblable, à la même date, par les abbés de Villers et de Val-Dieu signalée par U. Berlière, dans ce même volume du Monasticon Belge.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire do Bruxelles, fº 71, nº 131.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 88, nº 177; acte émanant du même seigneur, à la même date (1225), touchant la même donation : ibidem, fº 52 vº, nº 92.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 62, nº 115.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 88 vº, nº 178. — C'est par erreur que Th. Ploegares, Les moniales eisterciennes en Brabant..., I, 89 fait de Gela une chanoinesse de Mons. — Lillois-Witterzée, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(7)</sup> Rèves, Prov. de Hainaut, cant. de Seneffe. — A.G.R., Chambre des Comptas, reg. nº I, 1º 19 vº. — Béatrice de Rèves fut une des plus généreuses bienfaitrices de son couvent d'Aywières. — La Vita Lutgardis, AA.SS. Junii, III, 23, fait son éloge en ce sens. Elle était fille du chevalier Walter de Rèves et nièce d'Iwan de Rèves, et sans doute aussi, nièce de Marie de Rèves, dont nous avons parlé ci-dessus, 412, note 4.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 67 vº, nº 128 et Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 258.

<sup>(9)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, chartrier.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Ayuières. Inventaire de 1640, fo 8 vo.

<sup>(11)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, chartrier, et A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338. Cartulaire de Bruxelles, fº 78 v°, nº 157.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, ſº 98 vº à 100 vº, nº 195 et 196.

de La Bussière-sur-Ouche (1). La dissension ayant repris en 1238, le Chapitre général (mi-septembre) pria les abbés d'Orval et de Valloires d'arbitrer le débat (2): ceux-ci, en présence d'autres abbés réunis à la grange de La Neuve-Court à Baisy (3), dépendance de Villers, le 12 avril 1239, rendirent une sentence favorable à l'abbaye d'Aulne (4). Les mêmes abbés avaient été chargés par le Chapitre général de 1238 de juger un grief, nous ignorons lequel, de l'abbé de Villers contre l'abbesse (5). L'année suivante, le Chapitre donnait commission aux abbés d'Ourscamps, de Froidmont et d'Aulne de se rendre à Aywières pour réformer certains abus reprochés à l'abbesse et de faire rapport au Chapitre de l'année suivante (6).

Aveugle depuis 1235 et soignée par Sybille de Gages, ancienne chanoinesse de Nívelles devenue cistercienne à Aywières, à qui elle avait prédit sa mort, Lutgarde de Tongres (7) expira le 16 juin 1246. C'est à l'abbesse Hawide que Thomas de Cantimpré dédia sa Vita Lutgardis, rédigée immédiatement après le décès de Lutgarde (8); Hawide en effet mourait (9) moins de deux ans après, le 1<sup>er</sup> juin 1248.

MARGUERITE, intervient comme abbesse en juillet 1249, lors de la donation de Bierghes (10); en février 1250 (n. s.), deux fois pour une fondation d'obit et dans un acte concernant une rente due à l'abbaye d'Affligem (11); en mars 1250 (12) (ou 1251, n. s.), dans un acte concernant la menue dîme de Houtain et la pitance (13); le 7 avril 1250, dans un acte de legs de Béatrice de Hain (14); le 15 décembre 1250, dans un arbitrage pour la dîme de Loupoigne (15); en mars 1251 (n. s.), dans un acte où son nom figure en toutes lettres : cet acte concerne la dîme

<sup>(1)</sup> France, département de la Côte d'Or. — J.-M. CANIVEZ, Statuta..., 11, 146, nº 32. — A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 61, nº 113 et Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 4.

<sup>(2)</sup> J.M. Canivez, Statuta..., 11, 196, nº 58. — Orval, abbaye à Villers-devant-Orval, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville; Valloires, abbaye à Argoules, France, département de la Somme.

<sup>(3)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, 1º 61 nº 114, et Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 4. — L. Devillers, Cartulaire de l'abbaye d'Aulne, 35, nº 55-56, Mons, 1865.

<sup>(5)</sup> J.M. CANIVEZ, Statuta..., 11, 197, nº 62.

<sup>(6)</sup> J.M. Canivez, Statuta..., II, 207, nº 23. — Ourscamps, abbaye à Chiry-Ourscamps, France, département de l'Oise; Froidmont, abbaye à Hermes, France, département de l'Oise.

<sup>(7)</sup> S. ROISIN, L'hagiographic cistercienne..., 51. — Sur Sybille de Gages, cfr L. Mahy, Notice sur Sybille de Gages, dans Annales du Cercle archéologique d'Ath, I, 74, Ath, 1912.

<sup>(8)</sup> Vita Lutgardis, AA.SS. Junii, III, 19. — S. Roisin, l'hagiographie cistercienne..., 52.

<sup>(9)</sup> D'après son épitaphe, reproduite par T. Swebrius, Monumenta Sepulchralia..., 326. Anvers, 1613, — C'est évidemment à cette source que A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 106, a puisé son renseignement, mais l'historien a confondu Hawide avec Hadewijck, la mystique flamande, cfr S. Roisin, L'hagiographie eistercienne..., 10, note 2 et passim. — É. DE MORBAU, Histoire de l'Église en Belgique, III, 542-544, Bruxelles, 1945.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 289 — U. BERLIÈRE, Les Seigneurs d'Enghien, dans Annales du Cercle archéologique d'Enghien, VII, 33, nº 1X, Enghien, 1909-1913. — Bierghes, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(11)</sup> U. BERLIÈRE, Les Seigneurs d'Enghien, dans Annales du Cercle archéologique d'Enghien, VII, 14 et 16, où intervient Jean, abbé d'Aulne, patris et visitatoris nostri. — Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aymières, Inventaire de 1640, fo Ivo.

<sup>(12)</sup> Pâques tombaut le 21 mars en 1250, il est impossible de préciser l'année.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruzelles, fº 89 vº, nº 180. — Houtain, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, ſº 90, nº 181 et Archives de l'Abbaye de Mared-Sous, Fonds d'Aywières. Inventaire de 1840, ſº 1.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5338, Cartulaire de Bruxelles, fo 103 vo, no 201, conjointement avec un acte du 16 décembre : ibidem, fo 102 vo, no 200. — Cfr A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 45. — Loupoigne, prov. de Brab., cant. de Genappe.

d'un pré à Budingen (1). C'est en avril 1250 que Henri de Gueldre, évêque de Liège, céda à Aywières tous ses droits sur des mines de plomb, récemment découvertes dans un bois de l'abbaye, près d'Engis (2).

BÉATRICE (3) est mentionnée dans de nombreuses chartes, s'échelonnant sur une dizaine d'années: le 23 décembre 1253, concernant un accord avec le curé de Loupoigne au sujet de la dîme de ce lieu (4); le 21 janvier 1254 (n. s)., dans un échange de dîmes avec l'abbaye de Saint-Hubert (5); en janvier 1254 (n. s.), dans un accord avec le curé de Ways, au sujet de la dîme (6); en mai 1255, dans un échange de dîmes avec l'abbaye de Villers (7); le 12 août 1256, en 1256 encore et en avril 1257, dans trois documents concernant l'aplanissement de difficultés avec le Chapitre de Nivelles (8); en 1257 et 1258, dans une vente contre rente à l'abbaye d'Aulne (9); en décembre 1258, dans deux accords, à propos des dîmes novales, avec les curés de Loupoigne et de Houtain-le-Val (10); en 1258, dans une donation de Robert du Bois-Saint-Jean et de sa femme Hawide, à Baisy-Thy (11); en janvier 1259, dans trois diplômes de confirmation de l'évêque de Liège (12); en avril 1259, dans la vente d'une terre arrentée, à Baulers (13); en novembre 1261, dans un échange de dîmes avec l'abbaye d'Affligem et le prieuré de Frasnes (14); le 10 novembre 1262, dans un échange de terres avec Renier Bouchial, bourgeois de Nivelles (15); le 1er août 1263, dans un accord avec Villers, au sujet des dîmes de Witterzée à Court-Saint-Étienne (16).

Par décision du Chapitre général de 1259 (mi-septembre), le nombre de religieuses de l'abbaye ne pouvait dépasser septante, celui des familiers, cinq, et celui des convers, quarante (17).

<sup>(1)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Léau. — E. Van Even, Mengelingen voor de geschiedenis van Braband, 342-343, Louvain, 1871.

<sup>(2)</sup> Prov. de Liège, cant. de Hollogne-aux-Pierres et non Enghien, comme écrit Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I. 92. — A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, ſº 106, nº 205; éd. A. Delescluse et D. Brouwers, Catalogue des Actes de Henri de Gueldre, 168, nº 30.

<sup>(3)</sup> B. Fisen, Flores Ecclesiae Leodiensis, 277, suivi par la Gallia christiana, 111, 603, l'appelle : de Lateau.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 123 vº, nº 232.

<sup>(5)</sup> G. Kurth, Charles de l'abbaye de Saint-Hubert, 340, nº 276. — Il faut ajouter en outre Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 74.

<sup>(6)</sup> A.C.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, 1º 123, nº 231, où le copiste a, par erreur, écrit G. au lieu de B., et Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 316, où le scribe a bien copié B. — La note et l'hypothèse de Th. Ploegabers, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1, 22, note 60, qui a ignoré la seconde copie à ce sujet, sont sans fondement.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 125 vº, nº 237. — Contrairement à ce qu'affirme Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1, 22, il n'y a pas de date fautive.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 1417. Chapitre de Nivelles, cartulaire, fos 111, 112 et 110. — D'autres actes des mêmes années, qui ne mentionnent pas nominativement l'abbesse, se rapportent au même objet : cfr J.-J. HOBBANK. L'abbaye de Nivelles des origines au XIV° siècle, 363 (lire 12 au lieu de 18 à la note 3), 382 et 388, Bruxelles, 1952.

<sup>(9)</sup> L. DEVILLERS, Cartulaire de l'abbaye d'Aulne, 38, nº 74 et 40, nº 79.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fºs 130 vº, nº 242 et 131 vº, nº 243, et Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aymières, Cartulaire de Maredsous, 233.

<sup>(11)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aymières, chartrier. — Baisy-Thy, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(12)</sup> A. DELESCLUSE et D. BROUWERS, Catalogue des actes de Henri de Gueldre, 264-268, nos 83 à 85 : ajouter pour le dernier acte : ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aymières, Cartulaire de Marculsous, 234.

<sup>(13)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aymières, chartrier. — Baulers, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 4610, Abbaye d'Affligem, chartrier.

<sup>(15)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aymières, chartrier et Cartulaire de Maredsous, 98.

<sup>(16)</sup> A. Arch. M., Fonds Ecclésiastique, Littere Nove Curie, fo 17, XXXII. — Court-Saint-Étienne, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(17)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., 11, 471, nº 42 et 111, 67, nº 50.

Par deux fois, en 1260 et en 1262, le même Chapitre de Cîteaux chargea plusieurs abbés de mettre fin à un différend qui opposait les abbayes de Villers et d'Aywières (1).

MARGUERITE. D'après les dates extrêmes des actes où cette abbesse est nommée, son abbatiat fut sans doute le plus long du siècle : le 24 janvier 1267 (n.s.), elle intervient pour fixer la portion congrue du desservant de Baisy (2); en juin 1273, elle conclut un accord avec l'abbé d'Aulne pour les dîmes de Bloquerie (3) et Coqueroux (4); en juillet 1275, elle établit un accord avec l'abbé de Villers sur le droit de patronat de Ways (5); en avril 1281 (6) (ou 1282 n.s.), elle conclut un accord avec l'abbé d'Affligem sur les dîmes des prés de Maransart et l'usage des étangs (7); en janvier 1289 (n.s.), elle intervient dans un accord avec les habitants de Hemptinne concernant la pâture, le pont et le moulin (8); le 21 mars 1289 (n.s.), elle assigne leurs revenus aux curés de Liberchies, Saint-Jean-Geest et Couture (9); le 21 juillet 1289, elle conclut un accord pour la mise en possession de la dîme et des biens de la cure de Saint-Jean-Geest (10). Marguerite vivait encore en 1302, d'après Fisen: pour la Gallia Christiana, c'est l'année de sa mort (11).

**BÉNÉDICTE** est citée par Fisen (12) comme vivant en 1313. On ne possède aucun renseignement concernant cette abbesse.

LUTGARDE. On ne rencontre cette abbesse qu'une seule fois, le 23 juin 1324, dans un acte d'échange de biens-fonds avec le Chapitre de Nivelles, afin de libérer de ses redevances l'abbaye appauvrie (13).

MAROIE D'ITTRE scelle une charte (14) le 5 septembre 1328. Il s'agit de la donation que fait à l'abbaye, où sa fille Marien était religieuse, Colin Roimons d'Ophain, d'un fief qu'il tenait d'Obiers, fils d'Alars de la Houssière (15).

<sup>(</sup>I) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, chartrier et Cartulaire de Maredsous, 77.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5338, Cartulaire de Bruxelles, fo 136 vo, no 249; cfr Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 24.

<sup>(3)</sup> Lieu-dit à Ottignies, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(4)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aymières, chartrier et Cartulaire de Maredsous, 101. — L. DE-VILLERS, Cartulaire de l'abbaye d'Aulne, 271, nº 761. — Coqueroux, lieu-dit à Biez, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(5)</sup> A. Arch. M., Fonds Ecclésiastique, Littere Nove Curie, fo 9, XXXVII.

<sup>(6)</sup> Pâques tombant le 7 avril en 1281, il est impossible de préciser l'année de cet acte.

<sup>(7)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 15. — Maransart, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(8)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 219. — C. G. ROLAND, Les communes namuroises..., 93, note 12, se fiant à une copie, a préféré la date de 1286, à moins qu'il ne s'agisse d'une faute typographique.

<sup>(9)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 265. — Liberchies, prov. de Hainaut, cant. de Gosselies; Saint-Jean-Geest, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Couture-Saint-Germain, prov. de Brab., cant. de Wayre.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 242.

<sup>(11)</sup> B. FISEN, Flores Ecclesiae Leodiensis, 277. — Gallia Christiana, 1II, 603. — Il faut en tous cas rayer des listes Marie et Julienne, erronément citées comme abbesses en 1270, 1275 et 1280.

<sup>(12)</sup> B. FISEN, Flores Ecclesiae Leodiensis, 277.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 1417, Chapitre de Nivelles, cartulaire, fo 113 et no 5338, Cartulaire de Bruxelles, fo 90 vo, no 182: le nom de l'abbesse manque. — Sur ce contrat, cfr Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., f, 31, et J.J. Hoebanx, Histoire de Nivelles..., 386 et sv.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5335, Abbaye d'Aywières, chartrier, nº 30 et Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières. Inventaire de 1640, fº 55 vº. — Le nom de cette abbesse est à ajouter dans toutes les listes publiées jusqu'à présent.

<sup>(15)</sup> L'auteur de l'Inventaire a lu Berthe au lieu de Obiert et fait de lui une fille d'Alars. — Sur la famille de le Houssière, cfr R. Goffin, Généalogies Nivelloises, dans A.S.A. Nív., XV, 288, Nivelles, 1951 et XVI, 343, Nivelles, 1955.

MARIE SIMOUSIES. Cette abbesse, décédée le 2 mars 1342, n'est connue que par son épitaphe (1).

ESTRANGE (Extranea, Stranea) fut abbesse de 1342 à 1365. Elle succéda à Marie, car elle était en fonction le 4 octobre 1342 : elle apparaît dans un acte par lequel le Chapitre de Saint-Barthélemy à Liège renonce à Hemptinne, moyennant une rente (2). Elle est encore mentionnée comme abbesse : le 10 juillet 1344, dans un accord conclu avec Walter Machar, abbé de Saint-Laurent pour la cession des dîmes de Hemptinne et de Meeffe (3) ; le 30 mai 1347, dans une donation de rentes à l'abbaye par Marguerite, fille de Raoul Corsebout (4) ; le 20 janvier 1352 (n.s.), dans un accord avec Jean, abbé de Villers, pour se libérer d'une rente (5) ; en 1354, dans un acte concernant la pitance due au couvent pour l'anniversaire de dame Héluy de Loupoigne (6). Elle décéda (7) le 16 mars 1365 (n.s.).

JEANNE DE LE HAYE apparaît une première fois dans une charte du 25 juin 1380, où elle déclare relever la terre de Couture, fief de Maransart, de Jean, écuyer, seigneur de Melin (Mellet), à qui, le même jour, la seigneurie de Maransart avait été cédée par le seigneur de Bloquerie (8). Elle reçoit, le 6 décembre 1384, de Jean de Lierne, seigneur de Le Haye (9), des biens sis à Baisy, legs ratifié, le 13 décembre, par l'abbé d'Aulne (10). L'année suivante, le 28 novembre, maître Rauz de Namur, mesureur juré, effectue le mesurage des biens de Hemptinne, à la demande de l'abbesse (11). Enfin, acte des plus importants de son abbatiat, Jeanne acquit

<sup>(1)</sup> F. SWEBRTIUS, Monumenta Sepulchralia..., 326. — C'est évidemment la même personne que Marie (de Painpies?) que B. FISEN Flores Ecclesiae Leodiensis, 277, qui n'a pas repris Marie Simousies dans sa liste, fait mourir en 1340. D'ailleurs si celle-ci n'avait exercé sa charge qu'un an ou quelques mois, l'épitaphe, qui fait allusion à une infirmité corporelle, qui mina longtemps sa santé, aurait indiqué la brièveté de son abbatiat. C'est peut-être Marie Simousies qui, sous le nom de Marie, figurait dans une charte non datée, indiquée dans l'Inventaire de 1640, fo 7 vo, aux Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, et que Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 22, 94 et 136, a datée, sans preuve, de 1270.

<sup>(2)</sup> Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 216. — Cír C.G. Roland, Les communes namuroises, 94, n° 16 et Archives de l'Évêché λ Liège, Cartulaire de Saint-Barthélemy, f° 73. — J. Paquay, La collégiale de Saint-Barthélemy à Liège, dans Analecta ecclesiastica Leodiensia, I, 155, n° 128, Liège, 1935. — Hemptinne, prov. de Namur, cant. d'Éghezée.

<sup>(3)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 214; cfr C.G. ROLAND, Les communes namuroises..., 94, nº 17. — Meeste, prov. de Liège, cant. de Hannut.

<sup>(4)</sup> Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, chartrier. — Au sujet de Raoul Corsebout, cfr dans ce même fonds, les actes des 8 mai et 14 septembre 1331, et J. de Raadt, Sceaux armoriés des Pays-Bas, II, 257, Bruxelles, 1899.

<sup>(5)</sup> A. Arch. M., Fonds Ecclésiastique, Littere Nove Curie, 1º 27 vº. — Archives de L'Arbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, chartrier et Cartulaire de Maredsous, 81.

<sup>(6)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Inventaire de 1640, fo 204.

<sup>(7)</sup> C'est la date indiquée dans son épitaphe, reproduite par F. SWEERTIUS, Monumenta sepulchrialia..., 326. — Le texte imprimé porte xviij Kal. Aprilis : il faut lire xvij.

<sup>(8)</sup> Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 23-25. — A.G.R., Chambre des Comptes, reg. 8, 10 559 v°. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 25 et Canton de Waure, 103 et 104, se demandaient quand Maransart fut cédé par les châtelains de Bruxelles aux seigneurs de Bloquerie. Notons qu'en 1339, Robert de Bloquerie, chevalier, père de Louis et de Jaquemart, qui cédèrent Maransart au seigneur de Mellet, était déjà seigneur de Maransart et en céda une tenure à Aywières (acte du 6 novembre, aux Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, chartrier).

<sup>(9)</sup> Lieu-dit à Gouy-lez-Piéton, prov. de Hainaut, cant. de Seneffe.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 83-86. — Les terres de Labinial (aujourd'hui Labinia) étaient situées à Baisy et non, comme l'écrit Th. Ploegaerts, Les montales cistercionnes en Brabant..., I, 31. à Gouy, où se trouvait la seigneurie de Le Haye.

<sup>(11)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 223; csr C.G. Roland, Les communes namuroises..., 22.

pour le couvent la seigneurie de Maransart, cédée par le seigneur de Mellet (1), le 6 janvier 1390 (n. s.). Jeanne (2) est encore mentionnée le 26 janvier 1391 (n. s.), et dans un acte perdu (3), du 16 mai 1401.

MARGUERITE DE BERTINCHAMP est connue par une charte (4), perdue, du 24 juillet 1404.

CATHERINE HALFHUIS (5) intervint comme abbesse (6), le 10 septembre 1408 et le 1er août 1414, pour l'arrentement du moulin et de la maison de Rognon, à Nivelles (7). Il est question d'elle, comme abbesse, à l'assemblée du Chapitre général de Cîteaux de 1427 (misseptembre), à propos d'une pension (8).

CATHERINE MARICQUE alias MAROYEN, que Fisen fait vivre en 1442 (9), était déjà religieuse à Aywières en 1420 et fit transport au couvent d'une rente de blé qu'elle tenait en fief (10).

JEANNE DE BRAY. Son épitaphe indique qu'elle gouverna l'abbaye pendant vingt ans et que, vu son grand âge, elle abdiqua (11). Quand? Le texte de l'inscription ne le dit pas, mais il ajoute qu'elle mourut le 13 juin 1471. La date de son décès n'est donc pas celle de sa démission (12). Aucun autre document ne permet de fixer, avec certitude, les termes de son abbatiat.

CATHERINE CAMPERNOUILLE fut abbesse de 1475 jusqu'à sa mort, survenue le 15 février 1511 (n. s.), après trente-six ans d'abbatiat (13). Elle eut le mérite d'introduire à Aywières la réforme qui s'était peu à peu imposée chez les moniales cisterciennes au cours du XV<sup>e</sup> siècle (14).

<sup>(1)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 31; cft J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 25.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Chambre des Comptes, reg. 8, fo 560 vo.

<sup>(3)</sup> Record du 29 avril 1435 : Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, chartrier. — Th. Ploe-Gaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 30, se posait sans la résoudre la question : Marie de le Haye, citée par la Gallia Christiana, III, 603, et par Fisen Flores..., 277, en 1377, est-ce bien une personne distincte de Jeanne ? Ce qu'on peut répondre, c'est qu'une personne appelée Marie de le Haye (sœur ou parente de Jeanne ?) était religieuse, et non abbesse, d'Aywières en 1402 (acte du 6 juin, aux A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 4117, Ville de Nivelles), ce qui expliquerait la confusion.

<sup>(4)</sup> Record du 29 avril 1435 aux Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aymières, chartrier.

<sup>(5)</sup> Sous la plume de copistes malhabiles ce nom a été défiguré (Halhuys, Hallebaye, — baize, Alpus, etc.). De là un dédoublement erroné de deux Catherine dans toutes les listes.

<sup>(6)</sup> Même record du 29 avril 1435 : ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aymières, chartrier,

<sup>(7)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 147.

<sup>(8)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., IV, 313, note 20. — Une certaine Marie — citée par B. FISEN, Flores Ecclesiae Leodiensis, 277, et Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 30 — comme vivant en 1426 ne peut donc figurer ici dans la liste des abbesses.

<sup>(9)</sup> Ce patronyme, sous ces deux formes, est un dérivé de Marie. La graphie donnée par B. Fisen, Flores Ecclesiae Leodiensis, 277, doit se lire OYEN, au lieu de OVEN.

<sup>(10)</sup> Acte du 13 janvier, passé devant la cour ducale de Bomal, dont le frère de l'abbesse, Jaquemin Maricque, de Hédenges (Autre-Église) était maire : Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aymières, Cartulaire de Maredsous, 235.

<sup>(11)</sup> Gallia Christiana, III, 604.

<sup>(12)</sup> Et pourtant cette confusion de dates a été commise par tous les auteurs, y compris Th. Ploegarents, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 30, qui ont voulu, au prix d'une correction inadmissible de l'épitaphe, faire de Catherine Campernouille le successeur immédiat de Jeanne de Bray.

<sup>(13)</sup> C'est ce que les renseignements contenus dans son épitaphe reproduite par la Gallia Christiana, III, 604, permettent de déterminer. — Nous n'avons pu établir quelle parenté Catherine pouvait avoir avec Jean Campernoels, abbé de Villers de 1485 à 1502.

<sup>(14)</sup> Sur cette reforme, cfr entre autres U. Berliere, Monasticon Beige, I, 78-79 et 83. — Th. Ploegaerts, Les moniales eisterciennes en Brabant..., 1. Introduction, XXII-XXIII.

JEANNE BERNAGE (1). Succédant à Catherine Campernouille, elle dirigea la communauté jusqu'à son décès (2), le 4 septembre 1533. Elle travailla, au point de vue religieux, à restaurer le culte (3) et, au point de vue administratif, à soutenir les droits du couvent notamment en instituant une trentaine de procureurs (4), le 16 décembre 1522.

MARIE MARBECQUE était abbesse en 1538. C'est à ce titre qu'elle intervint pour fixer le droit de chasse de la seigneurie (5).

MARGUERITE DE MARBAIS. Son abbatiat représente un demi-siècle d'histoire de l'abbaye (1543-1590). Elle appartenait à une vieille et illustre famille brabançonne : son ancêtre, Gérard de Marbais, peu d'années après l'établissement définitif des religieuses d'Aywières à Couture-Maransart, leur avait donné, avec l'agrément de sa mère Berthe et de Pétronille, son épouse, la dîme d'un champ sis à Marbais (6) ; un fils de Gérard. Henri et son épouse Mathilde châtelaine de Bruxelles, reçurent la sépulture à Aywières (7), lui, en 1280, elle, en 1298. Marguerite naquit en 1510 de Gille de Marbais et de Marguerite de Faucuwez (8). Élue abbesse à trente-trois ans, elle sut gouverner avec sagesse, zèle et fermeté en temps de paix, comme en temps de guerre. Pendant les vingt premières années, elle restaura la plupart des bâtiments. Vinrent ensuite les longues années d'épreuves, pendant les troubles politiques et religieux qui désolèrent le Brabant (9). En 1567, l'abbesse et la plupart des religieuses quittèrent le monastère la nuit du dimanche 24 août, et ne revinrent que vers le 4 septembre ; l'année suivante, tandis que l'abbesse et ses dignitaires prenaient le parti de demeurer à l'abbaye, un groupe de seize religieuses partit pour Bruxelles, le 23 octobre, et y demeura jusqu'à la fin de novembre; après une accalmie de quatre ans, on assiste à un nouvel abandon forcé de la maison entre le 4 septembre et la fin d'octobre 1572 et à un éparpillement de la communauté d'abord à Ittre (10), puis à Namur, où l'abbesse a trouvé asile au refuge de l'abbaye d'Aulne, et ensuite à Bruxelles, Wavre, Thuin. A chaque retour à Aywières, c'était la même affliction qui les attendait, en retrouvant leur couvent pillé par les Gueux. Une nouvelle accalmie se produisit, pendant quelques années seulement. Un acte du 29 janvier 1573, émanant de Philippe II, maintient les privilèges de l'abbaye relatifs à l'administration des sacrements, contre les prétentions du curé de Couture-Saint-Germain (11). Une dissension entre l'abbesse et Jeanne de Houtain, religieuse boursière, aboutit à l'éloignement de celle-ci, à qui les abbés de Cîteaux et de Villers, en visite à Aywières,

<sup>(1)</sup> NAIGE n'est qu'une variante orthographique qui ne modifiait pas la prononciation. — B. FISEN, Flores Ecclesiae Leodiensis, 277, ajoute: alias WILLEMART.

<sup>(2)</sup> B. FISEN, Flores Ecclesiae Leodiensis, 277 et Gallia christiana, III, 604.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, III, 604.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5336, Abbaye d'Aymières, chartrier, nº 63.

<sup>(5)</sup> Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aymères, Inventaire de 1640 (acte perdu).

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 59, vº, nº 109. — Marbais, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(7)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 65.

<sup>(8)</sup> Et non de Jean, fils aîné d'Antoine de Marbais, comme l'écrit De Kessel, dans son Histoire généalogique de la maison de Marbais, dans Annales de la Société archéologique de Namur, XII, 211, Namur, 1872-1873. — De même Charles, qui était frère germain de Marguerite, qui mourut célibataire, et fut inhumé à l'abbaye d'Aulne. Ces détails, et bien d'autres intéressant cette génération de la famille de Marbais sont puisés dans une série d'actes analysés aux Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Inventaire de 1640, fos 174 et sv. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Genappe, 65-66, n'indiquent que la filiation directe.

<sup>(9)</sup> Pour le détail, cfr A.H.E.B., VI, 303-327, Louvain, 1869, et de larges extraits dans Th. Ploegaurts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 30.

<sup>(10)</sup> Prov. de Brab., cant. de Nivelles.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5336, Abbaye d'Aywières, chartrier. — On sait que l'abbaye avait droit de collation sur la cure paroissiale, en vertu de la donation du 5 ou 12 février 1233 par Godefroid de Seneffe et Léon, son frère,

le 24 septembre 1575, peu après le Chapitre général, intimèrent l'ordre de se transférer à l'abbaye de La Cambre (1). Deux mois après, Marguerite de Marbais, atteinte moralement et physiquement par les malheurs qui avaient frappé son monastère et âgée de soixante-six ans, sollicita du gouvernement de Louis de Requesens l'autorisation de pouvoir quitter sa charge d'abbesse ou, si la démission ne pouvait être acceptée, d'avoir une coadjutrice, par exemple sa nièce, Marguerite de Faucuwez, boursière. La demande de l'abbesse fut agréée en principe et des élections eurent lieu du 11 au 13 janvier 1576, suivant les nouvelles prescriptions. Elles furent conduites par François de Vleeschouwere, abbé de Villers, et Jean Hovelmans, conseiller du Brabant, commissaires, qui firent rapport le 16 mars au gouvernement. Celui-ci observa que Marguerite de Faucuwez avait recueilli le plus de suffrages mais n'avait que trente et un ans, au lieu de l'âge requis par le concile de Trente (quarante ans) et il préféra respecter le vœu de la communauté de ne pas avoir de coadjutrice. L'élection n'eut donc aucune suite, malgré les intrigues, si ce n'est de maintenir Marguerite de Marbais en fonction. Quelques mois plus tard, en septembre, à l'arrivée de troupes espagnoles, les religieuses s'enfuirent jusqu'à l'abbaye d'Aulne, mais rentrèrent deux jours après. L'année 1578 fut la plus terrible pour la communauté et l'abbaye. Trois jours après la bataille de Gembloux (31 janvier) un premier groupe, dont l'abbesse, quitta le monastère. Après des pillages successifs et des combats dans le couvent même, entre soldats espagnols et orangistes, qui provoquèrent des incendies, la destruction de tout le mobilier restant et des déprédations sans nombre, Aywières fut abandonné par les quelques religieuses qui s'y trouvaient encore et qui se dispersèrent. De Thuin, où elle s'était réfugiée en février 1578, Marguerite de Marbais décida de partir pour Liège, où elle s'établit en octobre de la même année. Au cours des quelques années qu'elle y demeurera, des religieuses l'ont accompagnée ou rejointe. La communauté s'est reconstituée, groupant en 1581, l'abbesse et neuf religieuses, y compris Yolaine de Larbalestrier, prieure, et Marguerite de Faucuwez, nièce de l'abbesse et boursière (2). Privées de tout revenu de leurs biens brabançons et menacées d'indigence, l'abbesse et les moniales exilées résolurent, en 1581, d'engager les héritages du fonds primitif d'Aywières (dont la ferme d'Othet, sise à Chokier) au seigneur de l'endroit, Georges de Berlaimont, pour la somme de 1 700 florins de Brabant (3). De Liège, la communauté se transporta à Nivelles, se rapprochant ainsi d'Aywières (4). Cette fois la vénérable abbesse, qui avait quatre-vingts ans, réclama sa démission. L'information et l'élection eurent lieu les 22 et 23 juin 1590 à Nivelles. Marguerite de Marbais s'éteignit le 11 février 1593, probablement à Aywières (5).

châtelain de Bruxelles : cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5338, Cartulaire de Bruxelles, fº 39, nº 65, et Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 17.

<sup>(1)</sup> Jeanne de Zoete, dite de Houtain (en Brabant, dont son père était seigneur), se soumit de bonne grâce à cette mesure, qui pacifiait les esprits. Elle revint du reste, deux ans après, à Aywières, où sa présence est signalée au début de 1578. — La Cambro, abbaye cistercienne à Ixelles, prov. de Brabant, cant. d'Ixelles.

<sup>(2)</sup> L'année suivante une dixième religieuse, Marie Lasnes, gagna Liège.

<sup>(3)</sup> Le contrat est passé à Liège, le 24 octobre 1581, et au château de Chokier, le 10 novembre suivant, en présence du seigneur et du bourgmestre de Liège. Georges de Berlaimont étant décédé (fin 1581 ou début 1582), le contrat fut renouvelé en faveur de sa veuve, dame Marie de Senzeille, le 29 mars 1582. Enfin, par lettres datées du 23 avril 1582, l'abbé de Citeaux, Nicolas Boucherat, déclarait ratifier et confirmer la convention. — Cos quatre actes sont conservés aux A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 5336, Abbaye d'Aywiðres, chartrier, n° 77. — Sur le château de Chokier, voir J. Delatte, Chokier dans le passé, dans Bulletin de la Société Royale le Vieux-Liège, 500, Liège. 1950. — L'auteur mentionne l'acte du 24 octobre 1581 (508 et 512: le vieux Chaffour) d'après une copie, aux Archives de l'État à Liège, Fonds Chokier, Oeuvres.

<sup>(4)</sup> Elle était encore à Liège en juin 1582, acte du 26 juin, conservé aux Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 190. — Ce transfert eut sans doute lieu en 1585 ou 1586, la tranquillité régnant de nouveau à Nivelles; cfr J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Ville de Nivelles, 51.

<sup>(5)</sup> Cette date, bien qu'empruntée à la Topographia de Luroy, paraît aussi certaine que les dates de décès des ab-

LOUISE DE BLATON commença son abbatiat en 1591, puisque les lettres patentes la nommant abbesse (1) dataient du 31 décembre 1590. Reprit-elle aussitôt le chemin d'Aywières? Il est probable que l'abbaye fut réoccupée par la communauté (2) dès 1593. L'abbatiat de Louise fut celui de la restauration spirituelle et matérielle du couvent. L'église profanée fut rebénite par l'évêque de Namur, François Buisseret (3), le 16 septembre 1611. Instruite par les événements, l'abbesse fit l'acquisition, le 22 septembre 1621, d'une maison qui pût servir de refuge, à Nivelles, pour 2.400 florins (4). En 1624, sans doute à l'occasion du cinquantenaire de sa profession (5), elle fit don au couvent, pour contenir les reliques de sainte Lutgarde, d'une châsse en argent repoussé, sur un pignon de laquelle elle se fit représenter avec son saint patron, saint Louis, roi de France (6). A sa mort, survenue le 28 février 1632, la Communauté comptait une dizaine de religieuses de plus qu'au moment de son élection.

JEANNE BOURLART, originaire de Binche, était professe depuis vingt-six ans et boursière du couvent quand elle fut élue le 19 mars 1632. Elle fut nommée abbesse par lettres patentes du 7 avril. C'est elle qui, à cause des périls de guerre, fit dresser de juillet à décembre 1637, un inventaire des lettres et documents de l'abbaye, par un notaire de la cour de l'official de Liège, répertoire transcrit en 1640 par dom Antoine Cornez, moine d'Aulne. Une seconde châsse, en bois, fut fabriquée en 1643 et ornée de peintures, destinée sans doute à un autel dédié à sainte Lutgarde, en l'honneur de qui une Confrérie fut érigée le 15 mai de l'année suivante (7). Jeanne mourut pendant l'été 1648.

LUTGARDE DE LONCHIN. Les religieuses durent se rendre à Bruxelles pour l'élection de la nouvelle abbesse, qui eut lieu le 17 septembre 1648. Bien qu'elle eut obtenu une forte majorité des suffrages, la nomination de Lutgarde de Lonchin tarda jusqu'au 20 juin 1649, à cause des intrigues de quelques familles nobles et de la rivalité d'influence des abbayes d'Aulne et de Cambron (8). Le Conseil d'État crut devoir recommander à la nouvelle abbesse d'admettre désormais moins de novices du pays de Liège que des Pays-Bas. Mais Lutgarde, elle-même originaire de Chokier, berceau et première résidence du couvent d'Aywières, n'en tint pas plus compte que l'abbesse précédente, à qui la même recommandation avait été faite; elles étaient

besses suivantes, qui sont exactes. — B. Fiszn, Flores Ecclesiae Leodiensis, 277, a apparemment confondu l'année de la mort avec celle où Marguerite cessa d'être abbesse (1591).

<sup>(1)</sup> Sans doute était-elle originaire de Thuin, comme sa sœur Anne, qui y était retournée chez son père, en 1579 (A.H.E.B., VI, 315). Une de leurs nièces, Barbe de Blaton, de Fleurus, fit profession à Aywières en 1606 et devint plus tard chapelaine de sa tante, l'abbesse.

<sup>(2)</sup> Acte du 29 avril, passé devant le maïeur et les échevins de Maransart : A.G.R. Arch. Eccl. Brab., nº 5336, Abbaya d'Aymières chartrier, nº 78.

<sup>(3)</sup> A.H.E.B., VI, 327 (et non 1612: Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 47).

<sup>(4)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Inventaire de 1640, f° 83. — Cet immeuble qui était situé rue Saint-Georges a disparu au début de la guerre de 1940. — F. LEBON en parle dans Nos vieilles maisons, dans A.S.A. Niv., VI, 115, Nivelles, 1898 (ligne 5, lire 1621 au lieu de 1623). — Ce n'était pas la première fois qu'Aywières acquérait une maison à Nivelles, mais l'achat précédent, remontait à 1302 : cfr Archives de L'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Inventaire de 1640, f° 4.

<sup>(5)</sup> L'année de son élection, en 1590, elle avait en effet seize ans de profession : cfr Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, Annexes, 101.

<sup>(6)</sup> Cette identification n'a été faite par aucun auteur jusqu'à présent. — L'année précédente, elle avait doté l'église d'un grand bénitier de marbre portant l'inscription: 1623 DAME LOWIZE DE BLATON. ABBESSE D'EWIER; en 1827, les religieuses exilées l'offrirent à l'église de Virginal (prov. de Brabant, cant. de Nivelles), où il servit de fonts baptismaux. — La famille de l'abbesse se montra, elle aussi, généreuse pour le couvent: cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5343.

<sup>(7)</sup> Nous empruntons ce dernier détail à J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 108.

<sup>(8)</sup> Th. PLOEGARATS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 50.

soutenues par la paternité d'Aulne (1). Le 21 septembre 1669, Lutgarde, en abbesse prévoyante, concluait l'achat de l'hôtel de Sainte-Aldegonde près de l'église Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, demeure qui servirait de refuge (2). Le 28 octobre de l'année suivante Lutgarde de Lonchin rendait son âme à Dieu.

JEANNE MARSILLE naquit le 25 novembre 1630 à Rebecq (3). Elle était sous-prieure quand elle fut élue, à une forte majorité, le 20 novembre 1670 et nommée abbesse par patentes du 27 février 1671. Son abbatiat fut court et malheureux. Déjà, à la fin de l'abbatiat précédent, la situation financière du monastère s'obérait et elle ne fit que s'aggraver. Avec les guerres de Louis XIV, le malheur s'abattit de nouveau sur le pays. La communauté dut quitter Aywières pour se réfugier à Bruxelles. C'est au refuge du Sablon que Jeanne Marsille mourut prématurément, après quelques jours de maladie, le 10 juillet 1674.

BENOÎTE DE LA MOTTE. La prieure, Marie Lottin, avait sollicité du gouvernement une élection immédiate et gratuite à cause des malheurs qui avaient frappé la communauté. L'élection eut lieu à Bruxelles, le 3 septembre. Contre toute attente et malgré les démarches de la famille de Barbe de Monteville, originaire du Quesnoy (4), boursière, qui avait fait un excellent rapport sur la situation du couvent et qui était l'élue de ses consœurs, le rapport des commissaires lui fut défavorable et le gouvernement nomma, le 31 janvier 1675, Benoîte de La Motte. La nouvelle abbesse, qui n'avait que trente-quatre ans, s'efforça de rétablir la paix à l'intérieur de la communauté, qu'elle ramena à Aywières, et de relever les maisons ruinées par la guerre, entre autres la ferme de Hemptinne (5). A la fin de son abbatiat, le couvent comptait trente-trois dames, treize sœurs converses et trente-deux domestiques, servantes et ouvriers (6). L'abbesse mourut (7) le 25 décembre 1700.

THECLE COLINS (Teigles de Colline) fut élue le 22 janvier 1701 et nommée le 18 février suivant (8). Les mêmes soucis que l'abbesse précédente l'attendaient : il fallait continuer à relever de leurs ruines des fermes et à réparer les églises décimales et autres (9). Elle décéda le 3 juin 1732.

PLACIDE BUISSERET (de Bucheret). Marie-Josèphe, fille de Pierre Buisseret et de Catherine Renard, fut baptisée à Givry (10) le 24 mars 1681. Elle fit profession à dix-neuf ans et prit

<sup>(1)</sup> Le contrôle et le calcul sont faciles à faire, les localités d'origine des religieuses étant indiqués dans les procèsverbaux des élections à partir de 1632 : cfr A.G.R., Conseil d'État, nº 1215.

<sup>(2)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous : série d'actes de 1669 à 1755 relatifs au contrat d'achat et à l'amortissement : 116-139.

<sup>(3)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Nivelles, jadis seigneurie d'Enghien. — Jeanne était le sixième des quatorze enfants d'Antoine Marsille, co-seigneur de Bauffe à Rebecq et d'Isabeau Marsille: Archives de la cure de Rebecq. Registres paroissiaux de Rebecq. — Th. Plobgabers, Les Moniales cisterciennes en Brabant..., I, 53-55.

<sup>(4)</sup> France, département du Nord.

<sup>(5)</sup> Une pierre, actuellement déplacée et qui se trouvait au-dessus de la porte d'entrée, porte cette inscription : D(ame) BENOITE DE LAMOTTE, ABBAISSE D'AYWIERS : cfr C.G. ROLAND, Les communes namuroiscs..., 42, note 3.

<sup>(6)</sup> Il s'agit bien de dix-sept novices, et non sept, comme écrit Th. Ploegrents, Les moniales eisterciennes en Brabant..., I, 59, qui furent admises à l'abbaye pendant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>(7)</sup> Il a été question de son sceau dans l'introduction.

<sup>(8)</sup> Cette élection a fait l'objet d'une étude de G. Boulmont, Une élection abbatiale à Aymères en 1701, dans Annales de la société d'archéologie de Bruxelles, XXIV, 62-77, Bruxelles, 1910.

<sup>(9)</sup> Au-dessus de la porte de la petite grange de la cense de Hemptinne on peut lire: Dame Teigles de Colline, Abbaisse d'Aywiers, L'An 1713: cfr C.G. Roland, Les communes namuroises..., 42, note 3.

<sup>(10)</sup> Généalogie de la famille de Buisseret, par Em. DE BUISSERET, dans Annuoire de 1942-1945 de la Noblesse belge, Ière partie, 35, Bruxelles, 1942-1945. — Givry, prov. de Hainaut, cant. de Pâturages.

ou reçut le nom de Placide. Elle fut désignée fort jeune encore comme boursière, fonction qu'elle exerça excellemment jusqu'à son élection (1). Élue le 17 juin 1732, elle fut nommée le 19 juillet, conformément aux vœux de la Communauté et malgré les intrigues de la famille de la prieure, Alexandrine Vlemincx. Son expérience, jointe à ses qualités personnelles et à sa haute vertu, firent de dame Buisseret une des plus remarquables abbesses d'Aywières, tant pour le spirituel que pour le temporel. Elle reconstruisit l'église et plusieurs bâtiments de l'abbaye, profitant du temps de paix et d'une bonne gestion financière. Parmi les vestiges actuels du monastère, ses armoiries se voient encore au fronton de l'entrée principale, l'écu placé entre ses initiales P. B., et au-dessus de deux autres portes, avec les dates 1750 et 1751. Sa sollicitude s'étendit également aux églises décimales et à leurs maisons pastorales: Liberchies, Dormael, Saint-Jean-Geest, Baisy, etc. (2). La mort l'empêcha d'achever son œuvre, le 20 mai 1758.

ÉLÉONORE D'HARVENGT. Originaire de Quévy (3), elle fit profession, à l'âge de vingtdeux ans, le 30 août 1739. Elle fut élue abbesse le 12 juin 1758 et nommée le 5 août, les commissaires suivis par le gouvernement, ayant respecté le choix des religieuses et repoussé l'intervention de la famille d'Ursule d'Ath, qui était boursière. Pendant un quart de siècle, elle administra sagement son couvent, poursuivit les projets de Placide Buisseret et restaura notamment, à l'abbaye même, le quartier abbatial qui portait la date 1766. Elle décéda le 29 juillet 1783.

CLAIRE DE MARBAIS. Claire-Josèphe de Marbais, était née à Silly (4). Elle prit l'habit à Aywières le 21 avril 1758 et prononça ses vœux le 14 octobre 1759. La dernière élection abbatiale eut lieu à Aywières le 8 octobre 1783 : suivant les suffrages obtenus en sa faveur, dame Claire fut nommée le 16 décembre suivant. Son court abbatiat, commencé dans la paix et la prospérité, avec trente-trois religieuses et une quinzaine de sœurs converses, se termina dans la tourmente. Le commissaire républicain et ses agents se présentèrent une première fois le 3 octobre 1796 (12 vendémiaire an V) pour contrôler la présence des membres de la communauté et entamer l'inventaire du mobilier, opération qui dura une dizaine de jours (5). Le 21 octobre (30 vendémiaire), les agents républicains notifièrent la suppression de l'abbaye aux religieuses qui protestèrent, mais en vain, contre cette spoliation. Le 13 novembre (23 brumaire), les religieuses refusèrent unanimement les bons de pension qui leur étaient présentés et signèrent une solennelle déclaration justificative de leur refus. Trois semaines plus tard, les quarante-trois moniales, contraintes d'abandonner le cloître, quittèrent pour toujours Aywières, le 4 décembre 1796 (14 frimaire an V). Le monastère et ses dépendances étaient vendus trois jours après comme biens nationaux. Les dames et les sœurs purent ne pas se disperser, un groupe se

<sup>(1)</sup> Le 30 décembre 1716: dame Placide de Bucheret, boursière, agissant au nom de dame Thecle Colins, abbesse, arrenta douze bonniers de terre, que l'abbaye avait acquis à Ligny, en juillet 1394, cfr Archives de l'Abbaye de Maredsous, Fonds d'Aywières, Cartulaire de Maredsous, 183-184. — Par distraction, dans la liste des boursières, Th. Ploegaeres, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 137. écrit Lutgarde au lieu de Placide. Lutgarde, parente de l'abbesse, fit profession à vingt ans en 1737.

<sup>(2)</sup> Sur une des cloches de Saint-Jean-Geest, qui existe encore, on peut lire: MADAME PLACIDE BUISSERET NA FAIT RÉPONDRE EN JUILLET 1744: cfr l'inscription complète dans J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographe et histoire... Canton de Jodoigne, 232. — Dormael, prov. de Brabant, cant. de Léau.

<sup>(3)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Pâturages. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., I, 65-66.

<sup>(4)</sup> Prov. de Hainaut, cant. d'Enghien. - Th. PLORGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1, 66-67.

<sup>(5)</sup> Th. PLOBGAERTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., I, 67-68. — L'auteur commet quelques erreurs en traduisant les dates du calendrier républicain en calendrier grégorien (68, 1.24, lire : 1<sup>er</sup> sept. 1796 au lieu de 16 sept. 1795, etc.).

réfugiant à Glabais au château de Jolimont (1), l'autre groupe trouvant asile à Bousval, au château de La Motte (2). En 1804, elles eurent encore le bonheur d'être réunies, au nombre de trente-cinq, au château de Fauquez, à Ittre, où les héritiers des Herzelles les avaient autorisées à séjourner, tant que la succession n'aurait pas été liquidée. C'est là que s'éteignit, à l'âge de quatre-vingts ans, le 20 septembre 1820, la vénérable et digne dernière abbesse d'Aywières, qui avait repris son titre et la direction de son troupeau pendant seize ans. Elle avait décidé quelques mois avant sa mort de donner, avec l'assentiment des vingt dames et sœurs encore en vie, et l'autorisation de Rome, à l'église d'Ittre, les châsses, reliquaires et autres objets qu'elles avaient pu sauver et emporter dans leur exil (3). Les onze moniales survivantes durent, hélas, changer encore de domicile, par suite de l'achat et de la destruction du château de Fauquez, en 1827, et trouver abri au château d'Ittre, puis dans une maison bâtie à leur intention, en 1832, par le curé d'Ittre, l'abbé F.-Th. Tricot (4). C'est là que mourut, le 29 mars 1849, professe depuis 1789 et âgée de quatre-vingt-cinq ans, Marie-Josèphe Dutremez, en religion dame Robertine, dernière moniale d'Aywières.

<sup>(1)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Genappe, et non à Glabbeek comme le dit Th. Ploegrents, Les moniales sisterciennes en Brabant..., I, 67-68.

<sup>(2)</sup> Ce château est situé sur le territoire de la commune de Bousval, prov. de Brabant, cant. de Genappe; cfr H. DE PINCHART, La Motte sous Bousval. Notes sur la famille de Rameau, dans Wavriensia, XV, 4, 131-140, Wavre, 1066.

<sup>(3)</sup> L'acte de donation, daté du 9 décembre 1819, a été publié par G. PELGRIMS, Histoire de la commune d'Ittre, 130.

<sup>(4)</sup> G. PELGRIMS, Histoire de la commune d'Ittre, 133.

## ABBAYE DE FLORIVAL, À ARCHENNES

Vallis Florida (1225), Val Florie (1245), Florida Vallis (1257), Vaulflorie (1439), Vaulflori (1470), Florival (1519), Florivael (1592), Vaulx Florie (1629).

Les archives de l'abbaye de Florival (1) sont pauvres. Le cartulaire a disparu et du chartrier il ne subsiste que des épaves conservées aux Archives Générales du Royaume, dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 36986 à 36991, et dont l'inventaire analytique a été dressé par A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 194-195, Bruxelles, 1922 : ce sont quatre chartes datées respectivement de juillet 1225, du 16 mars 1237 (n. s.), du 22 avril 1243, du 17 mars 1278 (n. s.) et deux quittances du 18 novembre 1313 et de 1439.

L'Époque Moderne est heureusement un peu plus riche en documents. Ce sont d'abord, toujours aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nºº 6992 à 7005, quatorze porte feuilles de cens, rentes, comptes, baux, états des biens du XVIº au XVIIIº siècle. On trouve ensuite, dans les Papiers d'État et de l'Audience, les enquêtes ecclésiastiques qu'en vertu de l'indult de 1515 accordé par Léon X à Charles Quint, les autorités civiles dirigeaient dans les Pays-Bas. Pour Florival, il s'agit des élections d'Élisabeth Pieters, Martine de Bossut et Catherine Ronsmans. Ces documents sont contenus dans les recueils cotés 912, 916 et 952. Les enquêtes ultérieures concernant les successsions de Catherine Ronsmans († 1658), Jeanne Colibrant († 1676), Ida Bernaerts († 1688) et Louise d'Oneux († 1690) sont consignées dans le carton nº 1220 du Conseil d'Élat (2). Le dossier relatif à l'enquête faite en vue de pourvoir à la succession de Madeleine van Haenewijck († 1733) est perdu. Les archives du Conseil privé conservent, dans le registre nº 863, les enquêtes concernant les élections des abbesses Victoire d'Avesnes (1749), Alexandrine de Culembourg (1755) et Ferdinande de Furlong (1769). Au même dépôt des Archives Générales du Royaume, les opérations relatives à la vente des biens communautaires, devenus biens nationaux à la Révolution française, sont consignées dans le recueil nº 62, pièce 17, des Affiches des Biens Nationaux.

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, Fonds ecclésiastique, carton nº XXVI, sont aussi conservés d'importants documents concernant l'histoire religieuse de l'abbaye aux XVIIe et XVIIIe siècles. En voici une description sommaire: A) Correspondance diverse: sept lettres concernant l'administration temporelle de l'abbaye au XVIIIe siècle; commission de l'abbé de Villers, en date du 13 avril 1738, à Conrad de Witte l'instituant confesseur de la Communauté; lettre du 21 juin 1743 de Maximilien Renaux, confesseur de Florival, à l'abbé de Villers en vue de se justifier des reproches lui adressés au sujet de sa conduite à l'égard des religieuses; lettre du 6 octobre 1748 de Guy Bréart, confesseur, à l'abbé de Villers. B) Visites de l'abbé immédiat, le prélat de Villers: 1627 et 1657: scrutins

<sup>(1)</sup> Abbaye à Archennes, prov. de Brabant, cant. de Wavre. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Namur jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962; actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> M.-R. THIRLEMANS, R. BOUMANS et R. PETIT, Inventaire des Archives du Conseil d'Étal, 115, Bruxelles, 1954.

de visite; 1698: lettre de visitation; 1705: scrutin; 1709 et 1717: lettres; 1728, 1735, 1736, 1737, 1739, 1740 et 1741: scrutins; 1743; lettre; 1747: scrutin; 1750: carte; 1752, 1759, 1762 et 1769: scrutins. C) Professions des moniales: plumitifs d'interrogatoires préliminaires (au nombre de dix de 1724 à 1779) et lettres de profession (au nombre de 28 pour la même période).

La Bibliothèque Royale de Bruxelles (1) possède un petit registre de dix-sept feuillets de papier, de format in-8°, intitulé *Historia monasterii Floridi Vallis* et portant le numéro II. 1653. Ce manuscrit, écrit au XVIIIe siècle, comporte uniquement les obits des abbesses ; il est d'un intérêt assez maigre pour l'histoire du monastère.

On conserve aux Archives de l'Abbaye de Bornem (2) un manuscrit provenant de l'ancienne abbaye le Saint-Bernard-sur-l'Escaut et relatif à Florival. C'est une copie, faite vers 1660, d'une ancienne chronique de l'abbaye, extraite d'auteurs cisterciens. Le manuscrit contient la biographie d'Alice de Mombecq, deuxième abbesse de Florival. L'autorité de ce passage n'est pas grande, car la chronique en elle-même fourmille d'erreurs (3).

Il existe aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, quatre pierres tombales provenant de l'abbaye de Florival. Ces dalles ont été retirées au siècle dernier de l'étang du moulin de l'abbaye. En voici la description :

Pierre tombale de l'abbesse Sibylle († 1359): effigie gravée, l'abbesse mains jointes, la crosse maintenue par le bras droit; cette figure est entourée d'une arcade gothique trilobée, portant comme inscription: \*\frac{1}{2}ANNO DOMINI M.CCC.L. VIII. PRIMA DIE MENSIS MARTII OBIIT DOMINA SIBILLA ABBATISSA VALLIS FLORIDAE. ANIMA EIUS REQUIESCAT IN PACE. AMEN. Sur les bords de la dalle se trouve une autre inscription: ... MEN. AFFECTVM. POPVLI. LINGVA. DISER |TA DEDIT. NEC FASTVS. GENERABAT. HONOR. NEC. TEDIA. CLAVSTRVM. ILLUD. SIMPLICITAS. ABSTVLIT. | HOC. MERITVM... | BILIA... VI. DEDIT. E.... Dimensions de la pierre: 2,85 m sur 1,24 m.

Pierre tombale de l'abbesse Marie de Witthem († 1537): l'abbesse est debout mains jointes, tenant la crosse dans le bras gauche, à ses pieds un animal fantastique dont on aperçoit à gauche la gueule ouverte et à droite la queue; l'encadrement est formé de deux petits balustres et de deux demi-colonnettes superposées supportant une arcade trilobée. Au-dessus de l'arcade un ange et tout autour de la tête de l'abbesse se développant ensuite sur les bords de la dalle l'inscription: OBIIT HEC ABBATISSA IPSO DIE NATALIS DOMINI ANNO MILLESIMO V° XXXVIJ° | PRIMA REFORMATIONE PREDUC HEC FEMINA VITE TER DENOS SIMUL OCTO GREGEM TUM REXERAT ANNIS (sic) | HAC TULIT EXIMIOS DUCE FLORES FLORIDA VALLIS NAM PIETATEM DUCE PAREM NON NOVERAT ANTE PARENTEM | LUXERAT ALMA DIES QUA NULLA CELEBRIOR UMQUAM UTPOTE QUA XPS VERA ILLUXERAT ORBI | CUM FELIX MARIA HEC WIRTEN SPIRAMINA VITAE EFFLAVIT; CUJUS MARCENT HOC MEMBRA SEPULCHRO. Dimensions de la pierre: 2,77 m. sur 1,10 m.

Pierre tombale de l'abbesse Élisabeth Rogiers († 1557): l'abbesse est debout serrant contre sa poitrine, de la main gauche un livre fermé et tenant de la main droite la crosse abbatiale. L'effigie est encadrée d'une arcade cintrée ornée de rosaces à quatre feuilles; à la partie supérieure se trouvent des rinceaux. Au bord inférieur il y a une inscription mutilée et illisible. Dimensions de la pierre : 2,25 m. sur 1,30 m.

Pierre tombale de l'abbesse Jeanne Colibran († 1676): la partie supérieure est occupée par les armoiries des Colibran et, sous ces armes, se lit la devise In ardore charitatis; sous cette devise l'inscription funéraire: D.O.M. HIC JACET PRAENOBILIS | ADMODUM AC VENERABILIS DOMINA JOANNA | COLIBRANT 29° ABBATISSA | FLORIDAE VALLIS QUAE OBIIT ! 8 JULII 1676

<sup>(1)</sup> J. VAN DEN GHEYN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale, VI, 191, Bruxelles, 1906.

<sup>(2)</sup> Prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

<sup>(3)</sup> Th. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays du Brabant, 111, Histoire de l'abbaye de Florival, 12, Bruxelles, 1925.

ANNO AETATIS | SUAE 62º PROFESSIONIS RE | LIGIOSAE 45º DIGNITATIS | ABBATIALIS 17º CUIUS | ANIMA PER DEI MISERI | CORDIAM | REQUIESCAT IN PACE et tout autour de cette inscription un décor formé à la partie inférieure d'une tête d'ange et de chaque côté de deux tibias croisés. Dimensions de la pierre : 2,10 m. sur 1,10 m (1).

Cartes et Plans: L'abbaye de Florival est indiquée dans les cartes anciennes suivantes: Deventer (1536), Atlas italiens (= Zalterius) (1567), Sgrooten (1568/72), Ortelius (1591), Visscher (1622), Hondius (1629), De Blauw (1635), Van Langren (1635), Verbist (1637), Sanson (1689), Jansonius (XVIIe siècle), Hamman (XVIIe siècle), Tserstevens (XVIIe siècle), Delisle (1705), Frickx (1705), Jaillot (1705), Harrewijn (1725), Ferraris (carte chorographique) (1777), Dejauche (1791), Schenk (XVIIIe siècle), Dankers (XVIIIe siècle) et Van Doctechum (XVIIIe siècle). Toutes ces cartes ont la forme toponymique Florival, à l'exception de Hondius (Floriaal), ce qui semble être une faute du graveur, et de Van Doctechum (Floreval). La planchette no 95 de la carte de cabinet de Ferraris, dont un des deux exemplaires est conservé au Département des Cartes et Plans de la Bibliothèque Royale, reproduit le plan des bâtiments conventuels en bordure de la Dyle.

Il existe deux plans anciens de parties des propriétés abbatiales: Carte figurative de la cense de Bausart mesurée en l'an 1742, par R. Ghiom, arpenteur juré, conservée aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 6998, et Carte figurative du bois dit La Taille-Petit-Jean appartenant par indivis à Florival, Chapitre de Nivelles, la douairière de Schotte et situé à Archennes (2), dressée en 1774 par P. J. Wautier, géomètre juré, et certifiée conforme à la carte originale dressée le 5 mars 1767 par C. P. Halleux, géomètre juré: Archives Générales du Royaume, Cartes et plans manuscrits, nº 3061.

Le petit nombre de textes médiévaux qui nous est parvenu concernant cette abbaye explique la rareté des actes édités. On trouvera des chartes se rapportant à Florival dans A. G. B. Schayes, Analectes archéologiques, historiques, géographiques, etc., dans Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 1<sup>re</sup> série, XI, 65 et 229 (acte de 1263), Bruxelles, 1854; P. Bets, Geschiedenis der gemeenten van Oplinter, Bunsbeek en Hauthem, 216, (acte du 9 juillet 1225), Louvain, 1873; S. Bormans et É. Schoolmeesters, Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège, I, 393 (acte du 9 décembre 1237), Bruxelles, 1893; \*\*\*, Documents relatifs à l'histoire d'Archennes, dans Bibliothèque norbertine, V, 26 (acte de novembre 1253), Heverlee, 1903; E. de Marneffe, Cartae Parcenses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom van Brabant, III, 397 (acte cité de novembre 1253), Anvers, 1904; É. Poncelet, Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 243 (acte de novembre 1228), Bruxelles, 1941; É. Brouette, Projet de transfert de l'abbaye de Florival à Ottenbourg, dans Wavriensia, VIII, 33-34, Wavre, 1959 (acte du 4 mai 1229).

Des analyses d'actes du XIIIe au XVe siècle se trouvent dans L. Lahaye, Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste, I, 143, 289 et 301, Bruxelles, 1921, et dans Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays du Brabant, III, Histoire de l'abbaye de Florival, 29, Bruxelles, 1925.

Une seule mention dans J. M. Canivez, Statuta capitulorum generalium ordininis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786, II, 117, Louvain, 1945. Au Chapitre de 1273, il est question d'une union conventuelle entre les abbayes de Hocht, du Val-des-Vierges (3) et d'Arqueron. L'éditeur croit que ce dernier monastère pourrait être celui d'Archennes, c'est-à-dire Florival.

<sup>(1)</sup> Les pierres tombales des abbesses Sibylle, Marie de Witthem et Jeanne Colibran ont été décrites par A. JACOBS, Documents relatifs à l'histoire de l'abbaye de Florival aux XVI<sup>\*</sup>, XVIII<sup>\*</sup> et XVIII<sup>\*</sup> siècles, dans A.H.E.B., XVIII, 119-166, Louvain, 1882.

<sup>(2)</sup> C. PIOT, Troisième supplément à l'inventaire des cartes, 146, Bruxelles, 1879.

<sup>(3)</sup> Abbaye de Hocht à Lanaken, prov. de Limbourg, cant. de Mechelen-sur-Meuse; abbaye du Val-des-Vierges à Ghislenghien, prov. de Hainaut, cant. d'Ath.

Deux publications font connaître des documents de l'Époque Moderne. C'est d'abord celle d'A. Jacobs qui édita des Documents relatifs à l'histoire de l'abbaye de Florival aux XVI°, XVII° et XVIII° siècles, dans A. H. E. B., XVIII, 119-166, Louvain, 1882; ce sont des extraits des procès-verbaux des élections d'abbesses et la description de trois pierres tombales de celles-ci (1). L'abbé Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 109-136, a publié les résumés des enquêtes faites en vue de pourvoir à la succession des supérieures défuntes, puis quelques documents sur le temporel (1577-1755) et la lettre de visitation de l'abbé de Villers, Arnulphe de Pottelberghe (17 août 1738).

Un culte local vénère comme bienheureuse la première abbesse de Florival, Genta ou Gentla ou encore Gentiana d'Aerschot, décédée en 1247, dont l'anniversaire se célèbre le 22 mars. Il n'existe pas de Vita de cette bienheureuse. Seuls quelques auteurs en parlent: Thomas de Cantimpré, Liber qui dicitur bonum universale de proprietatibus apum, fo 10 vo et 11, Cologne, s. d. [ca 1478], exemplaire conservé à la Bibliothèque Royale, Fonds Van Hulthem, no 1635; Gallia christiana, V, 65, Paris, 1731; H. Nimal, Fleurs cisterciennes en Belgique, 180-181, Liège, 1899; Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 11-19; cfr L. Lenssen, Hagiologium Cisterciense, II, 109, s. l. [Tilburg], 1949.

Selon le sens que les historiens accordent à ce terme, il n'existe que deux monographies relatives à l'abbave. La première est sommaire et n'approfondit pas le problème des origines obscures de l'abbaye, c'est le travail de J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire des communes belges. Canton de Wavre, 195-197, 2º éd., Bruxelles, 1964. La seconde est l'œuvre de l'Abbé Th. Ploegaerts. L'Histoire de l'abbaye de Florival, tome III de son ouvrage intitulé Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays de Brabant, Bruxelles, 1925, est une bonne contribution à la connaissance du passé de l'abbaye. L'absence de documents inédits que l'auteur semble, dans les autres volumes, avoir difficile à intégrer dans l'économie de son ouvrage, permet à cet historien d'exercer sa critique sur le problème épineux du rattachement de Florival à l'Ordre de saint Benoît. Quant au travail de J.-M. Canivez, L'ordre de Citeaux en Belgique des origines à nos jours, 193-198, Forges-lez-Chimay, 1926, c'est plus un chapitre d'édification que d'histoire monastique.

Une première liste de supérieures a été établie par les auteurs de la Gallia chistiana, V, 65-68, Paris, 1731. Établie notamment d'après les épitaphes, elle est assez exhaustive, seules trois abbesses n'y figurent pas, ce qui s'explique parce qu'elles n'apparaissent que dans des documents liégeois. Cette première matricule nous donne des dates de débuts et de fins d'abbatiats que nous pouvons considérer comme exactes ou, tout au moins, comme fort approchantes. Une deuxième liste a été publiée par J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 196-197. Ces auteurs se contentent de recopier, en la simplifiant la liste de la Gallia christiana. Enfin, l'abbé Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 33-37, reprend ces données en n'y ajoutant que peu de renseignements, notamment le nom de deux abbesses. On pourra également consulter É. Brouette, s. vº Florival dans le Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques (sous presse), qui est un résumé de la présente notice.

Iconographie: On ne possède qu'une vue ancienne de l'abbaye, représentant les bâtiments conventuels à la fin du XVIIe siècle. Cette gravure est due à Herrewyn, elle a été éditée par J. Le Roy dans ses ouvrages: Topographia historica Gallo-Brabantiae, 193, Amsterdam, 1692, et Castella et praetoria nobilium Brabantiae et coenobia celebriora, sans pagination, Amsterdam, 1706. On la voit également dans Le grand théâtre sacré du duché de Brabant, I, 146, La Haye, 1729 (2). Cette gravure a été reproduite en frontispice de l'ouvrage Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays du Brabant, III, Histoire de l'abbaye de Florival de l'abbé Th. Ploegaerts. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale possède une vue des bâtiments transformés en usine au XIXe siècle, dessinée et lithographiée par A. Canelle dans une série intitulée La Belgique industrielle, in-plano, Bruxelles, s. d. (3).

<sup>(1)</sup> Concernant ces pierres tombales cfr A.S.A. Niv., III, XX-XXI, Nivelles, 1882.

<sup>(2)</sup> E. BACHA, Vues et plans des villes, châteaux et monastères de Belgique, 24, Bruxelles, 1915.

<sup>(3)</sup> L. HISETTB, Vues et plans de villes, châteaux, monastères et monuments dans les collections du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale, 43, Bruxelles, 1917.

Il ne subsiste aucun sceau ni de l'abbaye ni des abbesses de Florival. Celui qu'indique A. d'Hoop, Inventaire général..., III, 195, comme appendu à un acte de 1519, a disparu.

. \* .

Il n'y a rien d'historiquement établi dans la tradition faisant de Florival une fondation due au comte Werner de Grez qui, à son retour de Terre Sainte, aurait, en 1096, appelé des moniales de l'Ordre de saint Benoît à Netenbourg (1), au Pré Chapelle, où la dénomination populaire aurait désigné cette fondation sous le nom de Vieille Abbaye. Th. Ploegaerts (2) cite le passage du manuscrit de Bornem et divers auteurs, notamment Miraeus (3), qui parlent de cette prétendue fondation; il en montre les difficultés, les confusions, voire les invraisemblances. L'absence dans les actes diplomatiques de traces d'une paternité que, selon ces sources littéraires tardives, les abbayes de Corbie et d'Affligem (4) auraient exercée, nous renforce dans l'idée que la fondation bénédictine de Florival à la fin du XIe siècle est une légende.

En outre, le passage de ce monastère à l'Ordre de Cîteaux est encore confus. Il est possible, — et cela à l'instar de beaucoup d'autres, — qu'à une date antérieure à 1210, une Communauté de pieuses femmes ait existé, mais il est fort douteux qu'elle date de 1193 et qu'on doive y voir l'action de saint Albert de Louvain (5). Les renseignements chronologiques que nous pouvons puiser dans la Vita autobiographique de la bienheureuse Béatrice de Nazareth ne sont qu'approximatifs, alors que cette Vita paraît à première vue capable de nous donner les renseignements les plus sûrs, puisqu'ils émanent de la propre fille du fondateur de l'abbaye cistercienne et qu'elle-même passa son enfance à Florival dont elle était professe. Comme l'a montré Th. Ploegaerts, cette œuvre contredit les données d'une charte de 1227 concernant l'abbaye de Rozendaal (6) et qui est le pivot de toute la chronologie cistercienne du Brabant dans le premier tiers du XIIIe siècle (7).

Il est toutesois certain que c'est entre 1210 et 1214 (8) et non en 1220 comme le disent les auteurs de la Gallia christiana (9), qu'il faut situer la fondation monastique de Florival, laquelle, après quelques hésitations se rallia à la règle cistercienne en 1218-1219, après un voyage à Rome de sa supérieure. Cette fondation est due à Barthélemy Lanio ou de Vleeschouwer, père de la bienheureuse Béatrice de Nazareth.

\* \*

GENTA (Gentia, Gentiana) D'AERSCHOT (10), fille de Godefroid d'Aerschot et d'Alix de Bretagne. Elle devint abbesse en 1218-19 et, vraisemblablement à la suite d'un voyage à Rome, elle reçut ses provisions apostoliques par une bulle datée de cette année-là. Thomas de Cantimpré,

<sup>(1)</sup> Netenbourg, lieu-dit disparu et de localisation incertaine, peut-être s'agit-il de Nethen, commune de la prov. de Brabant, cant. de Wavre; de toutes manières ce lieu-dit ne peut pas être très éloigné de Grez ou d'Archennes, vu qu'il s'agit d'une donation foncière de Werner de Grez.

<sup>(2)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 12.

<sup>(3)</sup> A. MIRABUS, Chronicon Citerciense, 212, Cologne, 1614.

<sup>(4)</sup> Corbie, France, département de la Somme ; Affligem, abbaye située à Hekelgem, prov. de Brabant, cant. de Asse.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 25.

<sup>(6)</sup> Abbaye située à Wavre-Sainte-Catherine, prov. d'Anvers, cant. de Duffel.

<sup>(7)</sup> A. MIRABUS et J.-F. FOPPENS, Opera Diplomatica, I, 744. Louvain, 1723. — Th. Ploegabrts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 26.

<sup>(8)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 26.

<sup>(9)</sup> Gallia christiana, V, 68.

<sup>(10)</sup> Prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

qui paraît l'avoir connue, fait son éloge (1) et le manuscrit de Bornem (2) dit qu'elle mena une vie plus angélique qu'humaine. Plusieurs chartes témoignent de l'activité de Genta: achat de bois et de biens allodiaux (3) en 1225, confirmation de cet achat et, en général, des biens de l'abbaye en novembre 1228 par l'évêque Hugues de Pierrepont (4), accord passé en 1229 avec le monastère de Sainte-Gertrude de Louvain au sujet de biens sis à Ottenburg (5), nouvel accord établi en 1237, au sujet d'une rente à payer au Chapitre de Saint-Lambert de Liège (6), acquisition la même année des dîmes et des cens de la Malaise et de Bossut (7), enfin, acquisition en 1243 de rentes de blé (8). D'après son épitaphe, elle mourut le 22 mars 1248 (n. s.), agée de septante-huit ans, après avoir régi l'abbaye pendant vingt-neuf ans (9).

ALICE DE MOMBECQ, fille de Gérard de Mombecq, chevalier-banneret d'Hasselt, et d'Adeline de Looz, cousine de la précédente et veuve, depuis 1220, de Guillaume de Beaufort. Elle entra à Florival en 1225 et devint abbesse en 1248. Elle mourut le 5 (10) ou plus vraisemblablement (11) le 8 mars 1263 (n. s.). Sa vie, qui fourmille d'événements surnaturels, a été publiée (12) en 1658. C'est sans doute elle qui figure dans un acte (13) de novembre 1253.

MATHILDE DE BIERBAIS. C'est elle vraisemblablement qu'on trouve citée dans une charte (14) de 1263. Elle mourut le 9 (15) ou plutôt (16) le 6 mai 1272.

HILDEGARDE DE SOMBREFFE, qui lui succéda, démissionna le 7 juin 1283 (17) ou 1286 (18). Elle reçut en donation toute la dîme de Bossut (19) le 17 mars 1278 (n. s.).

MARIE DE HOSDIN, nièce de l'abbesse précédente, présida aux destinées de l'abbaye pendant trente ans. Elle mourut (20) le 7 mai 1313.

<sup>(1)</sup> Th. DE CANTIMPRÉ, Liber qui dicitur bonum universale de proprietatibus apum, fo 1000-11, Cologne, s.d. [ca 1478].

<sup>(2)</sup> Th. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 17.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 6986.

<sup>(4)</sup> É. PONCELET, Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 243.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10256, Collégiale de Sainte-Gertrude de Louvain, chartrier. — É. Brouetts, Projet de transfert de l'abbaye de Florival à Ottenbourg, dans Wavriensia, VIII, 29-34, Wavre, 1959. — Ottenburg, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(6)</sup> S. BORMANS et É. SCHOOLNEESTERS, Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège, I, 393.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 6987. — La Malaise, lieu-dit à Bossut-Gottechain, et Bossut, lieu-dit à Bossut-Gottechain, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 6988.

<sup>. (9)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant ..., III, 17.

<sup>(10)</sup> B.R., ms. II. 1653, fo 1vo: Historia monasterii Floridi Vallis.

<sup>(11)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 33-34.

<sup>(12)</sup> La vie exemplaire de trois abbesses... d'Aleydis de Mombecck, II abbesse de Florival, tiréc hors de la vie de neuf abbesses, par Henry Prévost, dit de Le Val; réimpression en 1660 — Cír X. de Theux, Bibliographie liégeoise, 2ª édit., 220 et 227, Bruges, 1885.

<sup>(13) \*\*\*,</sup> Documents relatifs à l'histoire d'Archennes, dans Bibliothèque norbertine, V, 26. Heverlee, 1903. — E. DE MARNEFFE, Cartae Parcenses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., III, 397, Anvers, 1904.

<sup>(14)</sup> A.G.B. Schayes, Analectes archéologiques, historiques, géographiques, etc., dans Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 1ère série., XI, 65 et 229, Bruxelles, 1854.

<sup>(15)</sup> B.R., ms. II, 1653, fo 2.

<sup>(16)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 34.

<sup>(17)</sup> B.R., ms. II. 1653, fo 2 vo.

<sup>(18)</sup> Th. PLORGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant ..., III, 34.

<sup>(19)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 6989.

<sup>(20)</sup> B.R., IL 1653, fo 3. - Th. PLOEGAERTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 34.

IDA DE WALHAIN, cousine de l'abbesse précédente, aurait dirigé l'abbaye de 1313 à 1327. Cette indication relevée par la Gallia christiana (1) et reprise par Th. Ploegaerts (2) est certainement une erreur, car l'abbesse que nous citons ci-après figure dans un acte de 1318. Il est impossible de savoir si l'abbatiat d'Ida de Walhain se situe de 1313 à une date antérieure à la rédaction de cet acte, ou postérieurement à celle-ci.

RINSA DE BRAINE, qui ne se trouve dans aucune matricule, fait relief du fief de Bruck à Nethen (3), le 1<sup>er</sup> juin 1318.

SIBYLLE DE SAINT-PAUL-LEZ-WALHAIN, fille de Gilles le Bègue, seigneur de Bonlez et de Saint-Géry, mourut (4) le 1<sup>er</sup> mars 1359 (n. s.). Son épitaphe nous parle de ses vertus et de sa vie brève, ce qui semble indiquer un court abbatiat (5).

MARGUERITE DE GREZ, fille d'Imbert de Grez, sire de Bierges, dirigea l'abbaye pendant dix-sept ans et abdiqua (6) le 19 juillet 1365.

CATHERINE DE LERNE de Berne. Cette abbesse mourut le 3 février 1389 (n. s.). Selon le manuscrit de Bornem, sa vie fut mondaine et son exemple provoqua le relâchement de la discipline dans le monastère (7).

CATHERINE DE LARE. Cette abbesse dirigea Florival vraisemblablement depuis la mort de Catherine de Lerne jusqu'à une date antérieure (8) à juin 1400.

CATHERINE FLAMENNE figure dans un acte du 23 juin 1400, dans lequel elle déclare conjointement avec son couvent que c'est par grâce spéciale que le Chapitre de Saint-Jean-l'Évangéliste à Liège a permis le relief du fief de Bruck à Nethen devant un procureur et non devant l'assemblée capitulaire (9). Peut-être est-ce cette abbesse que Ploegaerts (10) dit avoir dirigé l'abbaye de 1408 à 1419.

MARIE UYT DE LIMMINGHE. Pour cette abbesse nous citerons les dates données par la Gallia christiana (11) et Th. Ploegaerts (12): 1419-1437. Nous ne pouvons contrôler ces données car elle ne figure que dans un seul acte, le relief du fief de Nethen (13) daté du 12 juillet 1428.

MARIE DE VERVIERS (de Vernier). Cette abbesse (14) figure comme donataire dans le testament de Jacques de Bossut daté du 6 juillet 1439. Son abbatiat (15) aurait duré de 1437 à 1466.

<sup>(1)</sup> Gallia christiana, V, 68.

<sup>(2)</sup> Th. PLOEGABRTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 34.

<sup>(3)</sup> L. LAHAYB, Inventoire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean-l'Évangéliste à Liège, I, 301, Bruxelles 1921. — Bonlez, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Nethen, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(4)</sup> Th. Plobgabris, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 34. - Saint-Gery, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(5)</sup> Th. PLORGABRYS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 34. Cfr supra, 426.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., II, 34. - Bierges. prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 34.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegabrts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 34, où elle est citée comme ayant dirigé l'abbaye jusqu'en 1408. Malgré la ressemblance des noms, nous croyons bien qu'il s'agit de deux abbesses distinctes. — Leernes, prov. de Hainaut, cant. de Fontaine-l'Évêque. — Lare, lieu-dit à Braine-le-Château ou à Monstreux, ces deux communes dans la prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(9)</sup> L. LAHAYE, Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean-l'Évangéliste, I, 289.

<sup>(10)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 36.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, V, 68.

<sup>(12)</sup> Th. PLORGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 36.

<sup>(13)</sup> L. LAHAYE, Inventaire des chartes de Saint-Jean-l'Évangéliste..., 1, 289.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 6991.

<sup>(15)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 36.

YOLENDE DE PAMELE (de Lamethe) devint abbesse de Florival en 1466. Le 1er août 1467, le monastère, fondation pauvre ayant déjà subi les désolations de la guerre, se vit imposer un pain d'abbaye (1). Th. Ploegaerts (2) signale sous cet abbatiat l'arrivée de moniales de Boneffe, remplacées par des religieux dans leur couvent d'origine (3). En réalité, il n'y eut qu'une seule moniale qui vint à Florival (4). L'abbesse Yolende mourut (5) en 1478.

MARGUERITE MEYERMAN. Élue en 1478, cette abbesse figure dans un acte du 14 octobre 1481, relatif au relief du fief de Nethen (6).

MARGUERITE PINOCK. Elle ne dirigea Florival que pendant quelques mois (7) en 1501.

ÉLISABETH ABSALON. On la cite comme abbesse (8) de 1491 à 1504.

MARGUERITE OLIVIER (Oliviers). Élue en 1504, cette abbesse mourut (9) en 1516. On ne connaît rien de son abbatiat.

ELVIDE SGREVEN (Schreven), professe de Valduc (10), élue le 13 décembre 1516, elle mourut (11) en 1520. Son nom apparaît dans une procuration (12) du 10 mai 1519. Elle entreprit la réforme du monastère.

MARIE DE WITTHEM (de Wirten). Également professe de Valduc, élue abbesse en 1519, ce fut elle principalement qui réforma Florival par l'introduction des coutumes du monastère de sa profession. A la fin de son gouvernement, elle fit bâtir la nouvelle église abbatiale. Charles Quint, qui lui devait la guérison d'une ophtalmie (13), serait venu sur place se rendre compte de l'avancement des travaux. Elle mourut (14) le 25 décembre 1537. Sa pierre tombale est conservée aux. Musées Royaux d'Art et d'Histoire (15).

ÉLISABETH (Isabelle) ROGIERS. Fille de Jacques Rogiers, seigneur de Quesnel et officier au service de Charles Quint, et de Barbe Wautier (16), cette abbesse fut élue en 1538 à l'âge de

<sup>(1)</sup> H. NELIS, Catalogue des actes du Sceau de l'Audience, I, 263, Bruxelles, 1915.

<sup>(2)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 37.

<sup>(3)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I, 67. — Boneffe, prov. de Namur, cant. d'Éghezée.

<sup>(4)</sup> Archives de l'État à Nanur, Archives ecclésiastiques, liasse 2981.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegnerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 111, 37.

<sup>(6)</sup> L. LAHAYB, Inventaire des chartes de Saint-Jean-l'Évangéliste..., I, 289.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 37.(8) Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 37.

<sup>(9)</sup> Gallia christiana, V. 67. — J. TARLTER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 197, 2° éd. Bruxelles, 1964. — Th. Ploegaerts, Les moniales eisterciennes en Brabant..., 111, 39.

<sup>(10)</sup> Abbaye située à Hamme-Mille, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(</sup>II) B.R., ms II. 1653, fo 9 vo. — Gallia christiana, V, 67. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Waure, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 39.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 6992. — A D'HOOP, Inventaire général des Archives Écclésiastiques du Brabant, 111, 195.

<sup>(13)</sup> L'empereur, se souvenant que l'abbesse avait jadis guéri sa sœur de la même maladie des yeux, lui écrivit de Ratisbonne le 18 avril 1532 pour la prier de lui envoyer le remède. L'abbesse accusa réception de la lettre le 24 avril, elle assura le monarque de son profond respect, lui promettant les prières de la Communauté et remit au messager l'onguent demandé. En remerciement, Charles Quint lui fit tenir cent écus d'or qui serviront à la construction du pignon de la nef de l'église. Le seigneur du Sart, qui avait été chargé par son maître de remettre l'argent à l'abbesse, fit savoir à l'empereur qu'il manquait encore quatorze verrières pour terminer l'église. On ignore si Charles Quint fit encore preuve de générosité, cfr J.-Th. DE RAADT, De l'art de guérir, dans Jadis, XI, 170-174, Soignies, 1899.

<sup>{14}</sup> B.R., ms II. 1653, fo 10. — Gallia christiana, V, 67. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire..., Canton de Wavre, 197. — A. JACOBS, Documents relatifs à l'histoire de l'abbaye de Florival, dans A.H.E.B., XVIII 166, Louvain, 1882. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 39.

<sup>(15)</sup> Cfr 426.

<sup>(16)</sup> L. LAMBERT, Une généalogie de la famille Rogiers, dans Bulletin de la Société d'Études de la province de Cambrai, XXIII, 253, Lille, 1923.

trente ans. On ne sait rien de son abbatiat, si ce n'est que l'année même de son ordination, Élisabeth Rogiers fit procéder à la bénédiction de la nouvelle église (1). Elle mourut le 30 juin 1548 et, comme ses devancières, elle fut enterrée au Chapitre (2). Sa pierre tombale est également conservée aux Musées d'Art et d'Histoire (3).

ÉLISABETH VAN DIEREN. Élue en 1548, cette abbesse mourut (4) en 1557.

MARIE DE BRAINE-L'ALLEUD. Nous ignorons la date de son élection. Si l'on s'en réfère à son épitaphe, celle-ci aurait eu lieu en 1560 ou 1561. Il y aurait donc eu un interrègne à Florival, entre 1557 et 1560-1561, ce qui n'est nullement impossible, mais n'est étayé par aucun document d'archive. On ne sait rien de cet abbatiat. Marie de Braine-l'Alleud mourut (5) en 1567 ou 1568.

JEANNE ROBAYS. Élue en 1567 ou 1568, elle mourut (6) en 1575. Elle fut enterrée au Chapitre. Avec elle se termine l'époque de ferveur religieuse qui avait débuté un demi-siècle plus tôt, mais qui ne devait pas résister aux troubles politico-religieux du règne de Philippe II.

AMELBERGHE REMELS (Remers). Cette abbesse fut élue après trois ans de vacance du siège abbatial (7). Elle reçut ses patentes du gouvernement (8) le 4 février 1578. En août de la même année, l'armée des États envahit l'abbaye. Les soldats profanèrent les espèces, puis livrèrent le monastère aux flammes. L'abbesse et la communauté avaient, d'ailleurs, déserté Florival pour se réfugier à Louvain, où elles ne restèrent cependant pas. Certaines religieuses se rendirent à Namur, d'autres regagnèrent leur famille. L'abbesse mourut à Louvain, le 5 février 1585. Au moment du départ de Florival, la communauté comptait vingt-neuf membres (9).

ÉLISABETH (Isabelle) PIETERS (Peeters). L'enquête gouvernementale et l'élection canonique de la nouvelle abbesse eurent lieu à Namur le 18 décembre 1585, sous la présidence de l'évêque François de Wallon-Capelle et de Jean Raymackers, abbé de Boneffe, père abbé de Florival. Dix moniales participèrent au vote, trois envoyèrent leur suffrage par écrit et Mathilde Erpyns, âgée de cinquante-neuf ans, se dit « estre simple d'esprit et de nul jugement »; elle s'abstint. Élisabeth Pieters obtint quasiment l'unanimité des suffrages : douze premières voix et une deuxième. Les commissaires la proposèrent donc le 19 décembre. Ses lettres patentes lui furent expédiées (10) le 7 février 1586. Ancienne maîtresse d'école à l'abbaye, elle était âgée

<sup>(1)</sup> N. HERSET, Chronicon Alnense, fo 27, manuscrit appartenant à M. L. Deltenre, notaire honoraire à Thuin.

<sup>(2)</sup> B.R., ms II. 1653, fo 10 vo. — Gallia christiana, V, 67. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Waure, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 39.

<sup>(3)</sup> Cfr 426.

<sup>(4)</sup> B.R., ms II. 1653, 1º 11. — Gallia christiana, V, 67. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 197. — Th. Plobgabrts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 39.

<sup>(5)</sup> B.R., ms II. 1653, fo 11 vo. — Gallia christiana, V, 67. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cistercionnes en Brabant..., III, 39.

<sup>(6)</sup> B.R., ms 11. 1653, fo 12. — Gallia christiana, V, 67. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Waure, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 39.

<sup>(7)</sup> B.R., ms II. 1653, fo 12 vo. — Gallia christiana, V, 68. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Waure, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 43-44 (cet auteur, ne pouvant admettre la vacance du siège, parle erronément d'élection en 1576).

<sup>(8)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 912, fo 185.

<sup>(9)</sup> Th. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 43-44.

<sup>(10)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 121-127. — Th. Ploegarets, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 45. — Abbaye de Boneffe, prov. de Namur, cant. d'Éghezée. Cfr U. Berlière, Monasticon Belge, I, 68.

de cinquante-huit ans et professe depuis quarante ans. Elle mourut (1) le 13 avril 1595. On manque de renseignements sur son abbatiat. On sait seulement qu'en avril 1594, elle reçut une aumône de seize florins de l'archiduc Ernest (2).

MARTINE DE BOSSUT. Le 30 mai 1595, le gouverneur général des Pays-Bas, le comte de Fuentès, désigna comme commissaires Robert Henrion, abbé de Villers, et Philippe de Sweert, docteur en droit, qui firent l'enquête d'usage et présidèrent à l'élection abbatiale à Louvain les 15 et 16 juin suivants. Il y eut douze votants et, contrairement à l'habitude, chaque monjale n'émit que deux voix. Anne vanden Berghe, intendante de l'abbaye, obtint six premières voix et Martine de Bossut quatre premières et cinq deuxièmes voix. Les deux candidates possèdaient des mérites très différents : tandis que la seconde, âgée déjà de soixante-deux ans, avait fui Florival pour se réfugier au Val-Saint-Bernard, à Diest, où elle avait exercé les fonctions de cellérière, Anne vanden Berghe, âgée seulement de trente-six ans, avait courageusement géré l'abbaye pendant les troubles. Les commissaires présentèrent celle-ci en premier lieu. Le gouvernement rejeta cette proposition, peut-être parce qu'il désirait voir diriger Florival par une abbesse bilingue comme Martine de Bossut. Les patentes furent expédiées à celle-ci le 13 janvier 1506. L'abbesse ramena sans doute la communauté à l'abbaye, où tout dut être restauré dans des conditions pénibles. Nous connaissons peu de chose de l'abbatiat de Martine de Bossut. L'école était prospère : on y comptait trente élèves (3). Mais tout fut-il à l'exemple de l'école? Il ne le semble pas si l'on en croit une lettre de l'abbé de Clairvaux, où le prélat se plaint de ce que le Conseil d'État avait rétabli dans ses prérogatives cette fâcheuse abbesse déposée par le vicairegénéral de l'Ordre (4). Elle mourut (5) le 18 mars 1613.

ANNE VANDEN BERGHE (Dumont) DE LIMMINGHE. L'élection de cette abbesse se fit sans doute en avril 1613, car Anne vanden Berghe fut nommée le 4 mai par patentes d'Albert et d'Isabelle (6). Elle avait alors cinquante-trois ans. Son abbatiat se place à un moment difficile. Les circonstances étant contre elle, il semble que dans les dernières années de sa vie, elle n'eut plus l'autorité suffisante pour maintenir une discipline efficace (7). Aussi bien pour le temporel que pour le spirituel, elle s'en remit à sa boursière, Hélène Cox. A la décadence de la discipline, s'ajouta l'appauvrissement du monastère. Des bruits scandaleux circulèrent à propos de l'absence de clôture et des aventures peu conformes à l'idéal monastique de deux religieuses de chœur et de trois converses (8). Anne vanden Berghe mourut, jubilaire depuis trois ans, vers le mois de février 1629 et fut enterrée au milieu du chœur (9). Malgré les temps difficiles,

<sup>(1)</sup> B.R., ms II. 1563, fo 13. — Gallia christiana, V. 68. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographic et histoire... Canton de Waure, 197. — Th. PLOEGARRES, Les moniales eistereiennes en Brabant..., III, 45.

<sup>(2)</sup> Dr Coremans, L'archiduc Ernest, sa cour, ses déponses (1503-1505), dans B.C.R.H., tere série, XIII, 98, Bruxelles, 1827.

<sup>(3)</sup> Th. PLOEGARRES, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 51.

<sup>(4)</sup> J.-B. KAISER, Einige Urkunden zur Geschichte des Cistercienser Ordens im Anfange des XVII Jahrhunderts, dans Cistercienser-Chronik, CCCXLI, 174, Bregenz, 1917.

<sup>(5)</sup> B.R., ms II. 1563, fo 13 vo. — Gallia christiana, V. 68. — A. Jacobs, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 129-130. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographic et histoire... Canton de Wavre, 197. — Th. Ploegabris, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 47.

<sup>(6)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 47-131. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 48.

<sup>(7)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton XXVI, cité par Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 111, 51.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 52.

<sup>(9)</sup> B.R., ms II. 1653, fo 14. — Gallia christiana, V, 68. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 55.

elle avait reçu sept jeunes filles au noviciat (1). Selon son épitaphe (2), elle aurait gouverné Florival pendant dix-sept ans, ce qui semble erroné, et serait morte à l'âge de soixante-quatorze ans, ce qui ne concorde ni avec les documents d'archives ni avec l'âge habituel de profession dans les ordres qui est de dix-huit ans. Il faudrait sans doute lire qu'elle mourut à l'âge de soixante et onze ans.

CATHERINE RONSMANS. Le 28 mars 1629, Van der Heyden, abbé de Villers, et Bourgeois, conseiller de Brabant, furent désignés pour procéder à l'enquête et à l'élection de la nouvelle abbesse de Florival. Celles-ci se firent à l'abbaye le 17 avril. Le procès-verbal fut rédigé en flamand, mais il est difficile de savoir s'il s'agit de la langue parlée alors par la communauté ou d'une traduction. Dix-neuf dames de chœur et quinze converses firent connaître leur suffrage: Catherine Ronsmans obtint huit premières voix, deux deuxièmes et une troisième. Elle fut proposée en premier lieu par les commissaires qui présentèrent ensuite Hélène Cox, l'ancienne boursière, dont la communauté avait reconnu les mérites en lui accordant six premières voix et deux deuxièmes. L'archiduchesse Isabelle nomma Catherine Ronsmans (3) le 10 mai 1629. La nouvelle abbesse était née à Sterrebeek (4), elle avait quarante ans, dont vingt-deux de profession. Cet abbatiat correspond à la première partie des guerres du XVIIe siècle qui vont durer jusqu'à la paix des Pyrénées en 1659. Catherine Ronsmans semble avoir gouverné avec sagesse et fermeté, mais le monastère resta pauvre, le revenu annuel étant estimé à 400 florins (5). Peut-être aussi la communauté dut-elle, une fois encore, quitter Florival pendant plusieurs années. On ne saurait l'affirmer (6). L'abbesse mourut (7) le 3 décembre 1658, selon son épitaphe.

JEANNE COLIBRANT (Collebrant). L'élection qui devait pourvoir au remplacement de Catherine Ronsmans se déroula à Bruxelles le 14 décembre 1658 sous la présidence de Bernard Van der Hecken, abbé de Villers, et de Robert Osseliers, chancelier de Brabant, commissaires désignés le 5 du même mois. Les suffrages se partagèrent entre Jeanne Colibrant (huit premières voix et six deuxièmes), Sophie de La Val, de Maastricht (cinq premières voix, une deuxième et une troisième), et Martine de La Croix, de Namur (deux premières voix, quatre deuxièmes et trois troisièmes). La jeunesse de la deuxième semblait cependant devoir la faire écarter. Le 15 décembre 1658, l'évêque de Namur recommandait la nomination de sa parente Jeanne Colibrant, mais, en janvier suivant, le Conseil d'État reçut des libelles anonymes attaquant celle-ci (8). L'abbé de Villers consulté se prononça néanmoins en sa faveur. Proposée en premier lieu, Jeanne Colibrant fut nommée par patentes (9) le 25 février 1659. Elle était née à Louvain, — peut-être était-elle bilingue, — avait quarante-trois ans, dont vingt-sept de profession (10). Son abbatiat fut un des plus éprouvants pour Florival : pendant la guerre de Hollande l'abbaye, qui ne possédait aucune défense, fut pillée entièrement; en 1674, la ferme

<sup>(1)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 57.

<sup>(2)</sup> Cfr supra, 434, note 9.

<sup>(3)</sup> A. JACOBS, Documents concernant Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 134. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 58.

<sup>(4)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode.

<sup>(5)</sup> A. JACOBS, Documents concernant Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 136.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGARTS, Les moniales Cisterciennes en Brabant..., III, 59.

<sup>(7)</sup> B.R., ms II. 1653, fo 14 vo. — Gallia christiana, V, 68. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Waure, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 59.

<sup>(8)</sup> Th. PLORGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 61.

<sup>(9)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 62.

<sup>(10)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 117.

de Malèves (1) fut incendiée; rebâtie, elle subit le même désastre en 1676. Malgré cela, tout semble indiquer que la discipline resta bonne. Jeanne Colibrant mourut (2) le 8 juillet 1676.

IDA BERNAERTS (Bernards). Nommé commissaire conjointement avec Simon de Fierlant. chancelier de Brabant, l'abbé de Villers, empêché à cause des troubles de guerre, se fit remplacer par l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut. Les deux commissaires procédèrent à l'enquête et à l'élection de la nouvelle abbesse à Bruxelles du 16 au 18 septembre 1676. Douze religieuses seulement acceptèrent les risques du voyage (3), six autres, restées à Florival, envoyèrent leur vote par écrit. Ida Bernaerts recueillit neuf premières voix et deux deuxièmes contre deux premières voix, neuf deuxièmes et deux troisièmes à Bernarde van der Meeren. D'autre voix allèrent également à Caroline Colins, qui était pourtant infirme. Nous ignorons pour quels motifs les commissaires écartèrent la présentation d'Ida Bernaerts pour proposer les deux autres (4). Cependant le Conseil privé ne les suivit pas, il ajouta en tête la candidature d'Ida, à ranger, dit-il, parmi les plus méritantes. Celle-ci fut nommée le 25 novembre 1676. Elle était boursière de la communauté, âgée de trente-six ans et professe depuis quatorze ans. Son gouvernement marqua un temps d'accalmie, les ressources du monastère augmentèrent quelque peu et l'abbesse admit au noviciat huit postulantes, ce qui porta la Communauté à vingt et une dames de chœur. dont six wallonnes. Ces chiffres montrent le caractère bilingue de Florival et expliquent qu'une fois encore la supérieure était d'origine flamande, puisque née à Maastricht. Ida Bernaerts mourut le 21 mars 1688, à l'âge de quarante-huit ans (5).

LOUISE D'ONEUX. Edmond Uyttenhoven, abbé de Villers, et le chancelier de Brabant présidèrent l'enquête gouvernementale et à l'élection canonique qui devait porter à l'abbatiat une religieuse wallonne, puisque Louise d'Oneux était née à Court-Saint-Étienne (6). Les vingt moniales présentes à l'élection accordèrent nettement leur préférence à Ida de Cortenberg, qui obtint sept premières voix et trois troisièmes, et à Madeleine van Haenewijck, qui obtint six premières voix, trois deuxièmes et trois troisièmes. Louise d'Oneux ne récolta que deux premières voix, trois deuxièmes et trois troisièmes. La première moniale fut écartée parce que trop jeune, on ignore la raison de l'éviction de Madeleine van Haenewijck. Louise d'Oneux, qui avait cinquante ans, dont trente-quatre de profession, reçut ses patentes d'abbesse le 14 mai 1688. Son abbatiat fut court. Elle mourut en 1690, sans doute en février (7) ou en mars (8).

MADELEINE VAN HAENEWIJCK. L'élection se fit à Florival sous la présidence d'Edmond Uyttenhoven, abbé de Villers et du chancelier de Brabant, Jean-Baptiste Christyn, baron de Meerbeke. Le texte du procès-verbal fut rédigé en flamand. Madeleine van Haenewijck obtint huit premières voix, sept deuxièmes et une troisième (9). Les commissaires la proposèrent en premier lieu parce que « bonne et de catholisque vie et conversation ». Sur recommandation

<sup>(1)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(2)</sup> B.R., ms II. 1653, fo 14 vo. — Gallia christiana, V, 67. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Waure, 197. — A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 166. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 63.

<sup>(3)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 64.

<sup>(4)</sup> Th. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 64 et 118-120.

<sup>(5)</sup> B.R., ms II. 1653, fo 15. — Gallia christiana, V, 67. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 197. — Th. Plobgaberts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 65.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGARTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 121.

<sup>(7)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 67.

<sup>(8)</sup> Selon la Gallia christiana, V, 67, elle aurait dirigé l'abbaye pendant vingt-deux mois, ce qui la ferait mourir en mars 1690, mais il ne faut pas attacher une valeur absolue à ces chiffres.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 68 et 122-123.

d'Antonio de Ajurio, marquis de Gastenago, le gouvernement la nomma aux fonctions abbatiales (1) le 12 mai 1690. La nouvelle supérieure trouva à Florival une situation difficile. La guerre avait provoqué la ruine du monastère; des dégâts considérables avaient été commis non seulement par les troupes, mais encore par les villageois des environs. En outre, une écluse s'étant rompue le 3 juin 1732, il fallut entreprendre la lutte contre les inondations. Dès son entrée en charge, l'abbesse s'efforça de restaurer la discipline par l'acceptation de la clôture. Elle fut aidée par l'abbé-père, alors dom Martin de Cupis (2). Elle favorisa également l'entrée de novices: sous son abbatiat onze postulantes furent reçues à l'abbaye et les chiffres que nous possédons montrent une population de dix-sept dames de chœur, une novice et douze converses, à son arrivée, et de vingt dames de chœur et huit converses (3) en 1732. Cependant la misère matérielle régnait encore dans le monastère. Les revenus s'élevaient à 1448 florins, mais les charges atteignaient 738 florins à la fin de la vie de l'abbesse. Celle-ci mourut au milieu de ces difficultés que son énergie aurait pu, avec le temps, dominer. Sa mort (4) se situe au 31 janvier 1733.

ANNE-JOSÈPHE DE LA CROIX. La gouvernante Marie-Élisabeth ordonna le 9 février 1733 de procéder à l'enquête et à l'élection qui devait pourvoir à la succession de Madeleine van Haenewijck. Les commissaires en furent Jacques Hache, abbé de Villers, et le chancelier de Brabant. Le procès-verbal de l'élection est perdu. Nous savons seulement qu'Anne-Josèphe de la Croix vit ses lettres patentes expédiées le 7 avril. Son abbatiat s'écoula à une époque qui reste troublée. Il fut dominé par deux questions : le jansénisme et le problème de l'emploi des langues. Le drame de la fréquente communion, dont se plaint une moniale, Victoire d'Avesnes, future abbesse, lors de la visite de l'abbé de Villers, permet de croire qu'en 1735, l'influence du jansénisme se manifestait à Florival (5). L'abbesse paraît opposée à ces idées, elle encourage ses religieuses à communier souvent et, pour les y inciter, elle s'enquiert du motif de leur abstention. Alors apparaît la seconde difficulté: la mauvaise entente entre l'abbesse, les moniales et les confesseurs. Ceux-ci n'entendant la confession qu'en français voient leur tribunal déserté. Il semble bien que l'abbesse n'eût pas la force suffisante pour refréner les abus, même si elle en eut tout au moins le désir. Les visites de l'abbé-père de Villers en 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1743, 1744 et 1747 sont un mauvais indice par leur fréquence même. Les procèsverbaux mettent en évidence la disparition de la clôture et les infractions aux lois du silence, il y a discorde entre les religieuses, absence d'instruction des novices, relâchement général de la discipline (6). Au point de vue du temporel, le monastère doit continuer à vivre d'expédients et on se plaint de l'impéritie de l'abbesse dans ce domaine comme dans les autres (7). Anne-Josèphe de la Croix mourut le 11 septembre 1749, assistée dans ses derniers moments par le nouveau confesseur, Robert de Bavay, futur abbé de Villers (8).

<sup>(1)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 136.

<sup>(2)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton XXVI.

<sup>(3)</sup> A. Arch., M., Fonds ecclésiastique, carton XXVI. — Th. PLOBGABRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 111, 73-75.

<sup>(4)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire..., canton de Waure, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 75.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 81, note 107.

<sup>(6)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton XXVI. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 111, 79, 82-88.

<sup>(7)</sup> Th. Plobgaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 79, 82-88.

<sup>(8)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavro, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 88. — Cir supra, 402-403.

VICTOIRE D'AVESNES. Charles de Lorraine désigna, le 15 septembre 1749, Martin Staignier, abbé de Villers, et Antoine Schockaert, chancelier de Brabant, comme commissaires, en vue de l'enquête pour l'élection d'une nouvelle abbesse à Florival. Le 28 septembre, à l'abbaye, dix-sept religieuses se présentèrent (1). Victoire d'Avesnes, qui avait fait profession à Florival le 18 octobre 1712, obtint cinq premières voix et trois deuxièmes. Elle était née à Bruxelles et était âgée de soixante ans. Les conditions d'âge et d'idonéité de langage étant remplies, les commissaires la proposèrent en premier lieu. Marie-Thérèse la nomma par patentes (2) le 22 octobre 1749. La communauté, qui, en 1750, se composait de seize religieuses de chœur et de neuf converses, fut encore troublée par la question des langues (3). A l'avènement de l'abbesse, les revenus du monastère s'élevaient à 1561 florins, ce qui sembla fort médiocre aux commissaires. Ces revenus furent, d'ailleurs, bientôt grevé d'un pain d'abbaye de 150 florins en faveur de la baronne d'Espangen, femme du comte Clouetbriand (4). Le noviciat admit trois postulantes. Ce petit nombre paraît indiquer un profond relâchement dans le recrutement. Mais l'époque n'est plus à la ferveur cistercienne et l'état du monastère tant au temporel qu'au spirituel n'est pas fait pour susciter les vocations. L'abbesse Victoire d'Avesnes mourut (5) vraisemblablement en juillet 1755.

ALEXANDRINE DE CULEMBOURG. Ce fut encore Charles de Lorraine qui ordonna aux mêmes commissaires qui avaient présidé l'enquête précédente de diriger celle qui devait pourvoir à la succession de Victoire d'Avesnes. Martin Staignier et Antoine Schockaert recueillirent donc à Florival, les 3 et 4 août 1755, les votes des dix-sept moniales qui prirent part à l'enquête, une dix-huitième, infirme, ne pouvant exprimer son suffrage. La boursière, Ferdinande de Furlong, obtint huit premières voix et une deuxième. Le choix de la Communauté s'était porté ensuite sur la prieure Humbeline Wilet, la sacristine Agnès Henrart et, en quatrième lieu, sur Alexandrine de Culembourg. Pourquoi les trois premières furent-elles écartées? Il semble, - nous en avons la certitude pour Ferdinande Furlong, - que le gouvernement les tenait pour responsables des désordres de l'abbatiat précédent. Le 20 août, Alexandrine de Culembourg fut nommée abbesse (6). Les abus paraissent avoir diminué sous son gouvernement. La discipline fut rétablie à la suite de la visite que fit l'abbé de Villers (7) le 23 mai 1768. La vertu dominante d'Alexandrine de Culembourg semble avoir été l'économie. Alors que les revenus du monastère ne dépassaient pas 7 847 florins, avec une charge annuelle de 7 554, ce qui ne lui laissait que 293 florins annuellement, elle était parvenue à épargner à la fin de sa vie une somme de 12 254 florins (8). En outre, elle avait partiellement restauré les bâtiments conventuels. Bien qu'occupée à la restauration du temporel, l'abbesse ne négligea pas sa mission spirituelle;

<sup>(1)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 138-139, où il est précisé qu'une infirme ne put être entendue « par rapport à son imbécibilité d'esprit ».

<sup>(2)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 140. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 89.

<sup>(3)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 90.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 90.

<sup>(5)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Waure, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 90.

<sup>(6)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 143-144. — Th. PLOBGAERTS, Les moniales cistercionnes en Brabant..., 111, 91.

<sup>(7)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 93-94.

<sup>(8)</sup> Th. PLORGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 94-95.

elle admit six novices durant les quatorze années pendant lesquelles elle dirigea Florival (1). Elle mourut (2) le 22 août 1769.

FERDINANDE DE FURLONG. Robert de Bavay, ancien confesseur de Florival devenu abbé de Villers, et François-Joseph van Assche, conseiller de Brabant faisant fonction de chancelier, furent désignés par Charles de Lorraine le 29 août 1769 pour présider l'enquête. Le 16 septembre, dix-neuf religieuses comparurent devant cux dans la salle capitulaire de l'abbaye (3). La boursière, Ferdinande de Furlong, sur qui s'étaient déjà portés les suffrages des religieuses lors de la précédente élection, obtint sept premières voix, quatre deuxièmes et deux troisièmes. Les commissaires la présentèrent en premier lieu en insistant sur la nécessité de placer à la tête de l'abbaye une moniale capable de continuer l'œuvre de restauration matérielle entreprise par Alexandrine de Culembourg. Marie-Thérèse, se ralliant à leur point de vue, lui envoya ses patentes de nomination le 2 octobre 1769. La nouvelle abbesse avait alors cinquante-sept ans. Étant née à Bouvignes (4), elle fut à Florival une des rares abbesses d'origine wallonne. Sous son gouvernement, la discipline se maintint et il est probable que l'on continua les travaux de restauration commencés (5). Mais au point de vue financier, la situation devint catastrophique : les revenus (6) baissèrent jusqu'à 174 florins en 1787 et 108 florins en 1790. Il est évident que dans de telles conditions, l'abbaye courait au désastre. L'abbesse (7) mourut le 2 novembre 1789. Malgré l'admission de quatre jeunes filles au noviciat, on ne peut que porter un jugement sévère sur son gouvernement, en particulier sur son manque de sens des affaires.

URSULE DE BAULOYE. La révolution brabançonne survint au moment où Florival se trouvait dépourvue d'abbesse. Les troubles expliquent que le monastère resta plus d'un an sans élire de successeur à Ferdinande de Furlong. Une élection fut enfin faite par les religieuses elles-mêmes qui désignèrent Ursule de Bauloye, native de Sombreffe, âgée de cinquante-sept ans et professe de trente-sept (8). Les religieuses demandèrent, vu la situation exceptionnelle où se trouvaient alors les Pays-Bas, la ratification de leur vote par les États de Brabant. Ceux-ci ayant acquiescé, l'empereur Léopold II nomma, par patentes du 24 mars 1790, Ursule de Bauloye, abbesse de Florival (9). Son abbatiat, fort court, vit les troubles de la Révolution, la fin du monastère et la dispersion de la communauté. Le 7 pluviôse de l'an VI (27 janvier 1798), l'abbaye

<sup>(1)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 111, 92.

<sup>(2)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 197. — Th. Ploegaerts, Les moniales cistercionnes en Brabant..., 111, 95.

<sup>(3)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 145-146. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 95.

<sup>(4)</sup> Prov. de Namur, cant. de Dinant.

<sup>(5)</sup> Th. PLOEGAERTS Les moniales cisterciennes en Brabant..., 111, 95.

<sup>(6)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 154-163. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III 97.

<sup>(7)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Wavre, 197. — A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 153. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., III, 95.

<sup>(8)</sup> A. Jacobs, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII,142. — Sombreffe, prov. de Namur, cant. de Gembloux.

<sup>(9)</sup> A. JACOBS, Documents relatifs à Florival..., dans A.H.E.B., XVIII, 164. — Th. Plobgaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 111, 95.

fut vendue en trois lots pour la somme de 1375000 livres (1). Le lot principal, comprenant les bâtiments conventuels, les jardins et le verger, en tout quelques hectares de terre peu fertile, passa d'abord à la famille Cumont qui y établit un atelier de blanchissage et de filage du lin; l'atelier fut incendié le 4 décembre 1854. La famille Oldenhoven en prit ensuite possession et ajouta à l'usine une opulente résidence. Par la suite, on y établit une centrale électrique (2).

<sup>(1)</sup> Th. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, 98-99. — Un fragment d'inventaire du mobilier a été publié par J. Soille, Les œuvres d'art de la région de Wavre saisies sous la Révolution française, dans Wavriensia, IV, 7, Wavre, 1953.

<sup>(2)</sup> A. TARLIER et J. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Waure, 191. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., III, VIII.

## ABBAYE DE LA CAMBRE, À IXELLES

Locus iuxta Bruxellam qui vocatur Pennebeke, ad construendum inibi cenobium sanctimonialium in honore Dei et beate Marie semper virginis (1201), Pennebeke (1202), Pennebeca (1203), conventus de Camera (1207), cenobium beate Marie de Camera (1210), claustrum prope Bruxellam quod Camera sancte Marie nuncupatur (1210), ecclesia beate Marie de Camera (1210), Camera sancte Marie (1212), ecclesia sancte Marie de Camera (1214), monasterium de Camera (1216), cenobium beate Marie de Pennebeca (1217), domus de Camera (1217), Camera beate Marie (1218), cenobium de Camera beate Marie (1219), monasterium sancte Dei genitricis et virginis Marie de Camera (1219), ecclesia de Camera sancte Marie (1220/1235), ecclesia de Camera (1222), monasterium sancte Marie de Camera (1223), conventus sancte Marie de Camera (1219/1224), conventus beate Marie de Camera (1224), conventus de Camera beate Marie (1225), monasterium quod dicitur La Chambre (1229), thalamus ecclesie beate Marie (1240), domus religiosa dicta de Camera (1241), monasterium Camera sancte Marie (1245), domus Dei de Pennebeke (1247), domus Dei de Camera (1247), cenobium de Camera (1250), monasterium de Pinnebeka (1253), domus de Penebeke (1256), monasterium beate Marie de Camera (1258), claustrum de Camera (1274), l'abeie del Chambre (1279), couvent del Cambre (1279), li abbesse de le Cambre et le couvent de les Broisele (1284), l'abbesse et li convens de Chambre daleis Brocele (1284), le Camre l'abbie (1289), cloester vander Cameren (1290), goethues vander Cameren (1290), covent vander Cameren (1291), goetshuse vander Cameren (1293), monasterium sancte Marie virginis de Camera (1293), monasterium dictum Ter Cameren (1293), godshus vander Kameren (1294), abbatissa et conventum de Kamera (1208), monasterium et conventus dictus Ter Cameren (1312), goets huse vander Kameren (1315), l'abbesse et li convens de le Cambe (1335), l'abbaesse et le couvent de le Cambre delez Brouxelle (1339), cloestere ter Cameren (1350), Thalamus (1378).

SOURCES: La majeure partie des archives de l'abbaye de la Cambre (1) est conservée aux Archives Générales du Royaume dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant. L'inventaire général (voir A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 102-116, Bruxelles, 1922 et V, 297-298, Bruxelles, 1930) y consacre 329 numéros (5566 à 5883 et 20245 à 20257). Dans cet ensemble, il convient de signaler le riche chartrier (1996 documents répartis dans les cartons allant du nº 5566 au nº 5612) de cette abbaye. Après comparaison avec les cartulaires, nous avons pu constater que le chartrier de l'abbaye de la Cambre a traversé les vicissitudes des temps avec peu de pertes. Il permet donc d'avoir une vue assez complète sur l'histoire du monastère.

Si l'existence d'un obituaire est attestée (2), sa trace a cependant été perdue. Outre l'inventaire général, on pourra consulter : J. Frederic, Regestes des chartes de l'abbaye de la Cambre (1201-1296),

<sup>(1)</sup> Abbaye située à Ixelles, prov. de Brabant, cant. de Bruxelles ; actuellement, une partie des bâtiments de l'abbaye est située sur le territoire de Bruxelles. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Ecol. Brab., nº 5601, charte 671, 13 octobre 1514. La notice de la Gallia Christiana, V, Paris 1731, consacrée à l'abbaye de la Cambre est basée sur l'obituaire.

ms. aux Archives Générales du Royaume (Inventaires de la 1ère Section, nº 86). Les Archives Générales du Royaume conservent deux cartulaires du XVIe siècle dont l'un (Arch. Eccl. Brab., nº 5613 — actes datés de 1201 à 1484) concerne surtout les biens de la grange de Houthem sous Vilvorde et l'autre (Arch. Eccl. Brab., nº 5614 — actes datés de 1233 à 1554) comporte, en ordre principal, les privilèges et concessions accordés par les papes à l'abbaye de la Cambre ou à l'Ordre de Citeaux. Les autres documents, intéressants surtout à partir du XVIe siècle, sont classés par A. d'Hoop, Inventaire..., loc. cit., en : privilèges et immunités, personnel de l'abbaye, correspondance, procès, biens, revenus et charges (par ordre géographique et alphabétique), recettes et dépenses, prestations militaires, chaussées, chemins et barrières, dîmes (par ordre géographique et alphabétique), entretien d'églises et de cures, compétences pastorales et divers.

En 1962, la Province flamande de la Compagnie de Jésus a, parmi d'autres documents, déposé aux Archives Générales du Royaume quelques pièces concernant l'abbaye de la Cambre. Elles portent les numéros 21918, 21919 et 21920 du Supplément des Archives Ecclésiastiques (1). Il n'y a pas de chronique de l'abbaye de la Cambre.

Les archives de la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, déposées aux Archives Générales du Royaume, contiennent trois documents concernant les reliques de saint Boniface. Dans l'inventaire définitif, ils figureront dans le chapitre consacré à la Confrérie de Saint-Boniface (2).

Dans le fonds du Trésor de Flandre, série I, figure sous le n° 1559, un état abrégé des biens et revenus de l'abbaye de la Cambre, dressé en vue de la levée des subsides ecclésiastiques en 1533.

Aux Archives Générales du Royaume sont encore conservés des documents relatifs aux élections abbatiales (3) et à l'état des biens depuis la seconde moitié du XVIe siècle, dans les archives des institutions centrales des Pays-Bas: Papiers d'État et de l'Audience (enquêtes ecclésiastiques), nos 895, 900, 915, 917; Conseil d'État, no 1217; Conseil privé espagnol, carton 1166 (dossier 429); Conseil royal de Philippe V, no 212; Conseil privé autrichien, liasses nos 862a et 862b; Chancellerie autrichienne des Pays-Bas no 737; Jointe des amortissements nos 229 et 272. Des documents concernant la suppression de l'abbaye et la liquidation de ses biens sont conservés dans les fonds issus du régime français: Administration d'Arrondissement du Brabant, no 277bis; Enregistrement et domaines, registre no 918, fos 59 à 79.

Il existe une biographie manuscrite de sainte Alice de Schaerbeek datant de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., no 5648) et une correspondance relative au culte de cette sainte (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., no 5876) qui vécut à l'abbaye à la fin du XIIIe siècle.

D'autres fonds des mêmes Archives Ecclésiastiques du Brabant peuvent fournir des renseignements: Abbaye de Grand-Bigard: cartulaire, documents de 1133 à 1300, rédigé durant les années 1741-1743 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 7791) et registre décrivant les biens de l'abbaye et comportant deux cartes figuratives datant de 1623 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 8117).

Abbaye de Forest: carton nº 7014 du chartrier et cartulaire du XVIe siècle (documents de 1100 à 1564) numéroté 7034.

Abbaye de Villers-en-Brabant: cartulaire du prieuré de Mellemont (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 11022), analysé entièrement par Georges Despy dans son Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, Bruxelles, A. G. R., 1959.

Les Archives de la famille de Fourneau de Cruquembourg (4), conservées aux Archives Générales du Royaume, recèlent parmi des procès relatifs aux droits seigneuriaux à Cruquembourg (Ternat) une liasse de documents concernant l'abbaye de la Cambre (1612-1614) inventoriée sous le nº 380.

Dans le fonds des Cartes et Plans aux Archives Générales du Royaume figure, sous le nº612, un atlas des minutes des plans des biens de l'abbaye de la Cambre ayant servi à constituer l'atlas des propriétés

<sup>(1)</sup> L'inventaire du versement a été sait par André Uyttebrouck, Supplément des Archives Écolésiastiques, Bruxelles, A.G.R., 1962.

<sup>(2)</sup> L'inventaire de ces documents a été confié à André Uyttebrouck.

<sup>(3)</sup> Ces documents fournissent des chiffres précis concernant la population du monastère.

<sup>(4)</sup> E. LEJOUR, Inventaire des archives de la famille de Fourneau de Cruquembourg, Bruxelles, A.G.R., 1949.

de l'abbaye de la Cambre dressé par G. Couvreur et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

Au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Royale, on conserve trois cartulaires de l'abbaye de la Cambre, ms. 13539, 13540, 13541 et un atlas des propriétés de l'abbaye de la Cambre dressé par G. Couvreur et comprenant deux volumes, ms. 13537 et 13538. On consultera également l'obituaire de l'abbaye de Beaupré, ms. 18200-18201 et, dans le Fonds Goethals, ms. nº 74, un inventaire des chartes et titres que renferme le cartulaire de l'abbaye de Beaupré rédigé en 1576 et conservé à l'abbaye d'Affigem.

Aux Archives de l'État à Gand sont conservés une partie du chartrier et un cartulaire de l'Abbaye de Beaupré datant du début XVIe siècle.

Les Archives de l'Archevêché à Malines, Fonds des réguliers, Abbaye de la Cambre conservent des interrogatoires de novices de l'abbaye de la Cambre datant du XVIIIº siècle, carton nº 24.

Les Archives de l'abbaye d'Affligem à Hekelgem conservent un cartulaire de l'abbaye de Beaupré plus complet que celui des Archives de l'État à Gand.

Les archives du Chapitre d'Anderlecht qui sont confiées en dépôt à la Maison d'Érasme à Anderlecht contiennent des documents intéressant l'abbaye de la Cambre.

Aux Archives de l'État du Brabant septentrional, à Bois-le-Duc, sont conservés des documents concernant plus particulièrement la grange de Giersbergen sous Drunen et les biens de l'abbaye à Bois-le-Duc. On consultera les Minutes des échevins de Bois-le-Duc jusque 1614, les archives de l'Echevinage de la seigneurie de Drunen et les archives de la Mairie d'Oisterwijk. Plusieurs de ces documents ont été analysés par F. W. Smulders dans la revue mensuelle Met Gansen Trou publiée par le cercle d'histoire locale Onsenoort à l'abbaye de Mariënkroon à Nieuwkuyk dans la province de Brabant septentrional.

Aux Archives de l'État à Düsseldorf, sont conservés des documents concernant les biens de Vilvorde tenus du Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle et les biens de Kumptich tenus de l'Abbaye de Kornelimünster, figurant dans les archives de ces deux institutions.

Aux Archives départementales du Nord, à Lille, dans la série H (Fonds bénédictins et cisterciens), se trouve un manuscrit datant de 1653 et coté 27 H 69 donnant des renseignements sur l'abbaye de la Cambre.

Seules des chartes isolées de l'abbaye de la Cambre ont été publiées: A. Wauters, Analectes de diplomatique, dans B. C. R. H., 4° série, VII, 111 à 174, 317 à 394, Bruxelles, 1880; VIII, 331 à 392, Bruxelles, 1880; X, 17 à 124, Bruxelles, 1882; XIII, 75 à 108, 144 à 206, Bruxelles, 1886; XIV, 116 à 169, Bruxelles, 1887: Alphonse Wauters a publié ces chartes d'après les cartulaires conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, sans recourir aux originaux. Il en résulte certaines variantes et même l'omission d'une ligne d'un cartulaire pour l'acte daté de juin 1221 (B. C. R. H., 4° série, VIII, 338). D'autre part, pour les chartes publiées, on se rapportera à : A. Wauters, Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique, III, IV, V, VII, 1ère partie et 2° partie, Bruxelles, 1871-1889. Cet ouvrage a été poursuivi par S. Bormans et J. Halkin, XI, 1ère partie et 2° partie, Bruxelles, 1907-1912. Les chartes concernant la grange de l'abbaye à Giersbergen seront publiées par A. Notebaert, Oorkonden van de abdij Ter Kameren betreffende haar uithof te Giersbergen, dans Fontes Minores Medii Aevi, Institut d'histoire médiévale de l'Université d'Utrecht (à paraître en 1968).

Des actes ducaux intéressant l'abbaye de la Cambre sont analysés par A. Verkooren, Inventaire des charles et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse, 1ère partie, Charles originales et vidimées, I et II, Bruxelles, 1910-1911; 2º partie, Cartulaires, I, Bruxelles, 1961; 3º partie, Charles originales et cartulaires, I et II, Bruxelles, 1961-1966.

Parmi les travaux historiques rédigés à l'époque moderne et consacrant une notice à l'abbaye de la Cambre, citons: J. B. Gramaye, Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae, Bruxelles, 1606-1610; Le grand théâtre sacré et profane du duché de Brabant, 3 vol., La Haye, 1729-1730. J. Le Roy, Topographia historica Gallo-Brabantiae, Amsterdam, 1692; Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa, V, Paris, 1731; A. Miraeus, Noticia ecclesiarum belgii, Anvers, 1630. Miraeus et Foppens, Opera diplomatica et historica, 4 vol., Bruxelles, 1723-1748; A. Sanderus, Chorographia sacra Brabantiae, 3 vol., Bruxelles, 1659-1660; C. Van Gestel, Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis, La Haye, 1725.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les études relatives à l'histoire de l'abbaye de la Cambre ont été renouvelées par : A. Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, ou description historique des localités qui formaient autrefois l'ammanie de cette ville, 3 vol. Bruxelles, 1855.

Au XXe siècle, divers auteurs ont abordé l'étude de l'histoire de l'abbaye de la Cambre en s'inspirant de l'œuvre d'A. Wauters ou en l'envisageant sous un jour nouveau : Dom Joseph Marie Canivez, Art. Cambre, dans Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, XI, 565 à 567, Paris, 1949. J.-M. Canivez, L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au XXe siècle, Forges-lez-Chimay, 1926 ; Dom L. H. Cottineau, Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés, 2 vol., Macon, 1935-1937; Guillaume Des Marez, L'abbaye de la Cambre, dans Publications de la Ligue des amis de la Cambre, I, 2º édition, Bruxelles, 1925: G. Des Marez, La suppression de l'abbaye de la Cambre et la dispersion de son trésor, Bruxelles, 1923 ; A. J. Fruytler, De abdij Ter Kameren bij Brussel een vlaamsche abdij, dans De Brabantsche Folklore, no 67, 5 à 25, Bruxelles, 1932; E. Michel, Abbayes et monastères de Belgique, Bruxelles, Paris, 1923 ; Sander Pierron, Les monastères de la forêt de Soignes dans Publications de la Ligue des amis de la Cambre, VI, Bruxelles, 1925; Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI e siècle jusqu'à la Révolution française, I, les abbayes brabançonnes, Westmalle, 1936; Jean Proost, La vie mystique à la Cambre, dans Publications de la Ligue des amis de la Cambre, IV, Bruxelles, 1924; Ryckman de Betz, Thibaut de Maisières et Georges Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, étude d'histoire et d'archéologie, Anvers, 1948. La partie de cet ouvrage consacrée à l'histoire de l'abbaye au Moyen Age est à consulter avec beaucoup de prudence car, outre les erreurs répétées auparavant sur les débuts de l'abbaye et son expansion, elle en ajoute d'autres ; Charles Terlinden, La vie à l'abbaye de la Cambre, dans Publications de la Ligue des amis de la Cambre, III, Bruxelles, 1923; Alexandre Notebaert, Les débuts de l'abbaye cistercienne de la Cambre (1201-1232), dans Hommage au professeur Paul Bonenfant, 177-186, Bruxelles, 1965, A. Notebaert, Les débuts de l'abbaye cistercienne de la Cambre, la formation de son domaine (1201-1261), Mémoire de licence à l'U.L.B., 2 vol., inédit, Bruxelles, 1956.

D'autres ouvrages apportent des renseignements précieux pour l'histoire de l'abbaye de la Cambre: Dom Joseph Marle Canivez, Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis, ab anno 1116 ad annum 1786, dans Bibliothèque de la revue d'histoire ecclésiastique, I, II, V, VII, Louvain, 1933-1940; J. Guignies, L'abbaye de Beaupré à Grimmingen, dans Annales du Cercle archéologique d'Enghien, IV, 405 à 453, Enghien, 1895; Cronica Villariensis monasterii, Gesta sanctorum, Villariensium, dans Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, XXV, Hanovre, 1826.

De plus, on consultera avec fruit les collections des revues suivantes: Citeaux in de Nederlanden, mededelingen over het Cisterciënser leven van de XIIde tot de XVIIIde eeuw, paraissant à partir de 1959 sous le titre Cîteaux. Commentarii cistercienses, Abbaye cistercienne de Westmalle, depuis 1950; Ons Geestelijk Erf, driemaandelijks tijdschrift gewijd aan de studie der nederlandsche vroomheid vanaf de bekering tot circa 1750, Anvers, depuis 1927; Met Gansen Trou, heemkundig maandblad van de heemkundekring Onsenoort, Abbaye de Mariënkroon à Nieuwkuyk, depuis 1950.

Feu l'abbé Thibaut de Maisières a fait une étude magistrale des bâtiments de l'abbaye de la Cambre au point de vue archéologique dans: Ryckman de Betz, Thibaut de Maisières et Georges Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, étude d'histoire et d'archéologie, Anvers, 1948. Il convient de consulter aussi: Thibaut de Maisières, Églises gothiques de Bruxelles, Bruxelles, 1943; Thibaut de Maisières, L'église de Vilvorde, dans Bulletin de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, 89-108, Bruxelles, 1931; Guillaume Des Marez, Guide illustré de Bruxelles, I, Les monuments civils et religieux, Bruxelles, 1928.

De la bibliothèque monastique, dispersée lors de la dissolution de la Communauté, la Bibliothèque Royale de Bruxelles possède trois cartulaires et l'atlas terrier. De plus, le catalogue des Provenances monastiques de la section des manuscrits de la Bibliothèque Royale signale encore un volume de Vitae Sanctorum du XIVe siècle et une Sunma de anima de Jean de Rupella datant de la même époque. Suivant J. Van den Gheyn, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique, IV, nº 2947, Bruxelles, 1904, ce dernier manuscrit proviendrait de l'abbaye de Villers.

On trouvera un bon aperçu de l'iconographie du monastère dans Ryckman de Betz, Thibaut de de Maisières et G. Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, étude d'histoire et d'archéologie, Anvers, 1948. On consultera également Eugène Bacha, Vues et plans de villes, châteaux, monastères de Belgique, fascicule I, 20, Bruxelles, 1915, ainsi que le fichier du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale à Bruxelles sous la rubrique Ixelles, abbaye de la Cambre et Ecole militaire.

Des sceaux et cachets d'abbesses de l'abbaye de la Cambre ont été moulés et font partie de la Collection sigillographique des Archives Générales du Royaume : Ode, 1200 (moulage nº 27264) ; Marguerite, septembre 1251 (moulage nº 27265); Élisabeth, novembre 1271 (moulages nºs 27262 et 27262bis); Alice, mars 1285 n. s. (moulage no 27263); Ermentrude, mars 1291 n. s. (moulage no 26907); Alice, juin 1200 (moulage nº 27057, original dans le chartrier de l'Hôpital Saint-Jean de Bruxelles aux Archives de la Commission d'Assistance Publique de Bruxelles) ; Élisabeth, 5 mai 1310 (moulage nº 27266) ; Élisabeth, 19 mai 1315 (moulage nº 27267) ; Alice, 16 avril 1328 (moulage nº 27260) ; Hedwige, 5 février 1329 n. s. (moulage nº 27259); Hedwige, 1er mars 1338 n. s. (moulage nº 27261); Catherine Tays, 3 novembre 1377 (moulage nº 27258); Élisabeth de Monte, 15 décembre 1414 (moulage nº 26904); Marie de Blanden, 4 septembre 1432 (moulage nº 26000); Catherine van Assche, 10 octobre 1443 (moulage nº 27257); Jeanne tSmols, 20 septembre 1478 (moulage nº 26901); Élisabeth van Bergen, 13 octobre 1514 (moulage no 12095), 14 février 1522 n. s. (moulage no 26913); Catherine d'Ittre, 19 avril 1597 (moulage nº 26903); Jeanne de Penin, 4 juin 1604 (moulage nº 26902); Claire de Grobbendonck, 27 février 1694 (moulage nº 27346, original: Chambre des Comptes, nº 1381, fº 123), 1707 (moulage nº 27256, cachet original : Arch. Eccl. Brab., nº 5620) ; Louise Dellano Velasco, 8 juin 1718 (moulage nº 27255, cachet original : Arch. Eccl. Brab., nº 5686), 23 septembre 1718 (moulage nº 28320, original : Foresterie de Brabant, nº 27); Benoite Anthony, 1746 (moulage nº 27252, original: Arch. Eccl. Brab., nº 5750); Séraphine Snoy, 11 janvier 1760 (moulage nº 27254, original: Arch. Eccl. Brab., nº 5686), 1er novembre 1788 (moulage no 27253, original: Arch. Eccl. Brab., no 5750).

Sauf indication contraire, ces sceaux ont été moulés sur des exemplaires figurant dans le chartrier de l'abbaye de la Cambre. En outre, signalons encore les exemplaires suivants relevés dans le dit chartrier: abbesse non identifiée, juillet 1259 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5573, acte 235); Élisabeth, décembre 1266 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5575, acte 307), octobre 1270 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5575, acte 325); Ermentrude, 1er juillet 1289 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5576, acte 385), 6 juillet 1292 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5577, acte 405); Marguerite, 9 août 1307 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5579, acte 539), 16 mai 1308 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5579, acte 552), 31 mai 1309 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5580, acte 567); Élisabeth, 18 août 1310 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5580, acte 587); Alice 26 septembre 1324 (A. G. R., Arch. Eccl. Brab., nº 5582, acte 688).

Sceau de l'abbaye de la Cambre: 26 août 1497 (A. G. R., Collection sigillographique, moulage n° 26891, original dans le fonds Carloo, famille van der Noot, n° 329, cartons aux chartes scellées).

Matrice du sceau des échevins de l'abbaye de la Cambre (A. G. R., Collection sigillographique, moulage n° 20011, matrice n° 1082 aux A. G. R.)

Quelques sceaux sont reproduits dans: Ryckman de Betz, Thibaut de Maisières et Georges Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, étude d'histoire et d'archéologie, planches hors-texte 2 et 3, Anvers, 1948.

. \* .

L'abbaye de la Cambre fut fondée en 1201. Alphonse Wauters avait cru pouvoir ramener la date de la fondation à 1197, à la suite d'une mauvaise interprétation d'un acte d'Henri I<sup>er</sup>, duc de Basse-Lotharingie (1), daté de juin 1221.

<sup>(1)</sup> B.R., ms. 13539, fo 471. — A. Notebaert, Les débuts de l'abbaye cistercienne de la Cambre (1201-1232), dans Hommage au professeur Paul Bonenfant, 177-186, Bruxelles, 1965.

Suivant la Gesta sanctorum Villariensium (1), une moniale bruxelloise nommée Gisèle, portant l'habit noir et vivant suivant la règle de saint Benoît, désirait passer à l'Ordre de Cîteaux pour suivre une observance plus rigoureuse. Elle eut recours à Charles, abbé de Villers (1197-1209), qui l'aida à réaliser son dessein. En 1201, Henri Ier, duc de Basse-Lotharingie, et son épouse, la duchesse Mathilde, donnaient à Gisèle le lieu nommé Pennebeke pour y construire un monastère dédié à la Vierge Marie. De plus, ils dotaient la nouvelle fondation de terres et de revenus. Dans des actes émanant tant de l'évêque de Cambrai que du pape, le duc Henri Ier est désigné explicitement comme le fondateur de l'abbaye. Le duc prit l'abbaye sous sa protection et l'abbaye de Villers assuma la paternité de l'abbaye de la Cambre.

La jeune communauté prit immédiatement un bon départ dans l'existence. L'abbaye de Villers, qui fournissait le chapelain et le confesseur aux monastères dont elle avait la tutelle, envoyait également des frères convers dans les maisons féminines de l'Ordre de Cîteaux. Plus tard, l'abbaye de la Cambre assura elle-même leur recrutement. Les frères convers jouèrent un rôle important dans la gestion matérielle du monastère au cours du XIIIe siècle; ils assuraient également l'exploitation des granges qui étaient parfois très éloignées. Au cours des siècles suivants, le chapelain (prévôt) et la cellérière prirent la relève des frères convers dans la gestion du temporel de l'abbaye.

L'importance du rôle des frères convers se constate dans des actes où ils sont parsois traités comme des moines. C'est ainsi qu'en mai 1210 (2), le duc Henri Ier fait un don aux fratribus et sororibus in cenobio beate Marie de Camera et qu'un autre acte émanant du duc et daté de la même année (3) porte ad opus monachorum et sanctimonialium... Le 4 décembre 1245 (4), l'abbesse Marguerite s'exprime au nom de toute la Communauté: tam fratres quam sorores nostri coenobii. Alphonse Wauters crut pouvoir avancer qu'à son origine l'abbaye de la Cambre était une abbaye double. Il n'en est rien, car l'Ordre de Cîteaux n'a jamais admis le système des abbayes doubles et interdisait même l'établissement des monastères de semmes à proximité des abbayes d'hommes. D'ailleurs, l'abbaye de la Cambre n'eut jamais été admise dans l'Ordre de Cîteaux, en 1232, sans répondre à ces conditions.

Les débuts de l'abbaye de la Cambre ne furent pas menacés par des difficultés matérielles. Au XIIIe siècle, outre de nombreuses fermes, l'abbaye possède sept granges: Lansrode (5), Quakenbeek (6), Houthem (7), Brucom (8), Nova Curia ou Ninove, lieu proche de l'abbaye, sous Ixelles ou Uccle, Beveriren (9), Giersbergen (10). Une huitième grange, sise à Coninxloo, sous Vilvorde (11), n'est mentionnée comme telle que le 1er septembre 1494, quoique le 2 mai 1299 l'abbaye louait déjà pour un terme de trois ans (12) une terre située à Coninxloo, sur laquelle elle avait construit une grange (horreum).

Le recrutement des moniales ne procédait d'aucun exclusivisme quant à l'extraction. Elles étaient généralement originaires de la partie flamande du pays quoique la communauté ait

<sup>(1)</sup> M.G.H., SS., XXV, 230, Hanovre, 1826.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5566, acte 8.

<sup>(3)</sup> B.R., ms. 13539, fo 408 vo; ms. 13540, fos 207 vo et 208.

<sup>(4)</sup> A. MIRAEUS et J.F. FOPPENS, Opera diplomatica, I, 582, Bruxelles, 1723.

<sup>(5)</sup> Lieu-dit à Rhode-Saint-Genèse, prov. de Brabant, cant. d'Uccle.

<sup>(6)</sup> Lieu-dit à Forest, prov. de Brabant, cant. d'Uccle.

<sup>(7)</sup> Lieu-dit à Vilvorde, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

<sup>(8)</sup> Lieu-dit à Leeuw-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Hal.

<sup>(9)</sup> Lieu-dit à Overijse, prov. de Brabant, cant. d'Ixelles.

<sup>(10)</sup> Lieu-dit à Drunen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5600, acte 1641.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5578, acte 457.

compté des moniales étrangères au cours des XVIIIe et XVIIIe siècles. Les biens de l'abbaye de la Cambre sont situés exclusivement dans la région thioise.

Un témoignage de sa prospérité résulte de l'essaimage de la communauté. En 1228, l'abbaye de la Cambre envoie un groupe de moniales pour constituer l'embryon de l'abbaye de Beaupré à Grimminge (1).

La charte de fondation de l'abbaye de la Cambre ne mentionne ni Ordre, ni règle monastique. Par contre, sa confirmation par l'évêque de Cambrai en 1202 révèle que les moniales suivent les préceptes de saint Benoît, selon l'interprétation rigoureuse de l'Ordre de Cîteaux. Les actes émanant d'autorités ecclésiastiques comme les papes, les évêques de Cambrai et les abbés de Villers, Cambron et Aulne, précisent souvent que les moniales de la Cambre appartiennent à l'Ordre de Cîteaux, les considérant déjà comme incorporées à l'Ordre. Le Chapitre général ne prononça l'incorporation de l'abbaye de la Cambre dans l'Ordre de Cîteaux qu'en 1232, sur mandat du pape Grégoire IX. Lors de cette décision, le Chapitre général désigna l'abbé d'Aulne comme abbé visiteur. En 1240, le Chapitre général chargea l'abbé de Clairvaux de la visite annuelle.

La promotrice de la fondation de l'abbaye de la Cambre, Gisèle, n'est pas désignée comme ayant été abbesse. L'acte de fondation (2) porte simplement religiosa soror Gisla. Sans doute a-t-elle refusé cette charge pour lui préférer d'être confondue dans la masse des moniales. D'ailleurs, elle avait rejoint les rangs de Cîteaux pour mener une vie plus rigoureuse (3).

. \* .

GERTRUDE aurait été la première abbesse de la Cambre (4). Elle est citée (5) en 1202 dans la confirmation par Jean III de Béthune, évêque de Cambrai, des biens donnés par le duc Henri Ier et son épouse Mathilde, lors de la fondation de l'abbaye.

On la retrouve encore, en décembre 1203, dans la confirmation des mêmes biens par Gui Paré (ou de Paray), évêque de Préneste et légat du Saint-Siège (6).

ODE est citée comme abbesse dans un chirographe en 1209. A cette date, l'abbaye conclut un bail à rente perpétuel (7) avec Gilbert Roede (Rufus).

Par un acte de mai 1210, ne portant pas mention du nom de l'abbesse, le duc Henri I<sup>er</sup> donnait à l'abbaye environ cinquante bonniers de terre, de bois et de marécages provenant de son alleu de Lansrode sous Rhode Saint-Genèse, à condition de transformer les marais en viviers en vue de procurer du poisson pour améliorer l'ordinaire du couvent (8). Ce don ducal est à l'origine de la première grange de l'abbaye. Dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, des terres éloignées relevant de la grange de Lansrode seront cédées à bail à des fermiers.

<sup>(1)</sup> Grimminge, prov. de Flandre Orientale, cant. de Grammont.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5613, cartulaire, fos 1 et 2. — B.R., ms. 13539, fo 471; ms. 13540, fo 377. — A. WAUTERS, Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique, III, 161.

<sup>(3)</sup> M.G.H., SS., XXV, 230.

<sup>(4)</sup> A. SANDERUS, Chorographia sacra Brabantiae, 1, 560, La Haye, 1726. — Le grand théâtre sacré et profane du duché de Brabant, 1, 289, La Haye, 1729. — A. WAUTERS, Histoire des environs de Bruxelles, III, 308, Bruxelles, 1855. — P. LE ROY, Monographie de la commune d'Ixelles, 308, Ixelles, 1885.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5566, acte 3. — J.M. Canivez, article Cambre, dans D.H.G.E., XI, 566, Paris. 1949. — Gallia christiana, V. 71, Paris, 1731. — Ryckman de Betz, Thibaut de Maistères et G. Dansabrt, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 95, Anvers, 1948.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5614, cartulaire, fo 50.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5566, acte 7.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5566, acte 8.

GERTRUDE est citée dans un chirographe (1) daté de 1212. L'abbaye conclut un bail à rente perpétuel avec Baudouin, fils de Baudouin de Wesembeek.

Au cours de la seconde décennie de son existence, l'abbaye créa une grange à Quakenbeek sous Forest. En 1214, le duc Henri I<sup>ex</sup> donna quatre bonniers de pré sis à Quakenbeek (2). En 1219, Lionnet, châtelain de Bruxelles, donna un moulin et une terre adjacente (3). En 1221, l'abbaye acquit par échange deux courtils sis à Forest (4). Plus tard, ce domaine s'accrût encore. La grange (5) existe déjà en 1234. Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, on constate que les biens de l'abbaye à Quakenbeek sont cédés à bail.

ODE est citée dans un acte (6) de février 1218 (n. s.) par lequel l'abbaye de la Cambre fait savoir qu'elle a reçu de Francon de Strate une dîme à lever dans la paroisse de Braine-l'Alleud (7).

L'abbesse Ode est encore citée dans un acte non daté (8) faisant partie du chartrier du Chapitre de l'église Saint-Pierre à Anderlecht. Cet acte ne peut dater de 1216 comme semble le dire le baron Ryckman de Betz (9). En effet, c'est une sorte d'accusé de réception de la confirmation, par le Chapitre d'Anderlecht, du don fait à l'abbaye de la Cambre, par Lionnet de Bruxelles, de sa dîme à lever dans la paroisse de Zandbergen (10). Par cet acte, l'abbesse Ode et son couvent reconnaissaient aussi les conditions de cette confirmation. Or, cette confirmation est conservée dans le chartrier de l'abbaye de la Cambre (11) et est datée de 1221. L'acte qui nous occupe et la mention de l'abbesse Ode qu'il comporte, ne peuvent donc être antérieurs à cette année, mais ne peuvent pas non plus lui être sensiblement postérieurs. C'est pourquoi nous datons l'acte, et par le fait même cette mention, de l'année 1221 également.

Le nom de l'abbesse Ode (12) revient encore en 1221, lors d'un échange de biens entre l'abbaye de la Cambre et l'abbaye de Villers.

Enfin, elle apparaît une dernière fois (13), en juillet 1229, dans l'approbation de la vente, par l'abbaye de la Cambre, d'un alleu situé à Hoves (14) et d'autres biens, à l'abbaye de Saint-Denis-

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5566, acte 10. — Ryckman de Betz, Thibaut de Maisières et G. Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 95-96, prétendent, sans preuves, que c'est la même Gertrude qu'en 1202. Il est vrai qu'une annotation dorsale, erronée, duc à une main du XVIIIo siècle pourrait le faire croire. De plus, les mentions de Gertrude que le baron Ryckman de Betz place le 16 décembre 1216 et en 1219 sont le fruit de son imagination. — Les actes incriminés (A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5566, actes 14 et 22) ne portent pas le nom de l'abbesse, mais uniquement abbatisse ac conventui monasterii de Camera et abbatisse monasterii de Camera eiusque sororibus. Rien ne permet de désigner cette abbesse avec plus de précision.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5566, acte 12.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5566, acte 23.

<sup>(4)</sup> E. REUSENS, Éléments de paléographie, 263, Louvain, 1899.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5568, acte 81.

<sup>(6)</sup> J. LE Roy, Topographia historica Gallo-Brabantias, 167, Amsterdam, 1692.

<sup>(7)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(8)</sup> Acte nº 24 du chartrier du Chapitre de l'église Saint-Pierre à Anderlecht. Ce chartrier est actuellement en dépôt au Musée Érasme à Anderlecht.

<sup>(9)</sup> RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSAERT, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 96, note 3.

<sup>(10)</sup> Prov. de Flandre Orientale, cant. de Grammont.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5566, acte 28.

<sup>(12)</sup> E. REUSENS, Éléments de paléographie, 263, Louvain, 1899.

<sup>(13)</sup> A. É. Mons, Abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie, cartulaire in-folio, fo XIX, et cartulaire in-40, 103-104. — L. DEVILLERS, Mémoire sur les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie, dans Annales du Cercle archéologique de Mons, X, 146-147, acte LXXI, Mons, 1871. — Gallia christiana, V, 71. — J. M. Canivez, article Cambre, dans D.H.E.G., XI, 566.

<sup>(14)</sup> Prov. de Hainaut, cant. d'Enghien.

en-Broqueroie (1). La Gallia christiana (2) place son décès à la date du 26 février sans spécifier l'année.

En 1230, l'abbaye avait reçu d'Henri, fils aîné du duc de Basse-Lotharingie, quatre-vingtcinq bonniers de terre situés dans la forêt de Vilvorde et d'autres biens voisins (3). Une nouvelle
grange (4) y fut rapidement créée car, en 1232, le même Henri permettait aux frères convers
de la Cambre demeurant dans la curia de Houthem et travaillant aux environs d'extraire de
la tourbe à l'usage de leur maison (5). Cette unité d'exploitation vit encore son domaine s'étendre
dans la suite. Au cours de la seconde moitié du XVe siècle, l'abbaye céda à bail une grande partie
de son domaine de Houthem. C'est vers la même époque qu'est née la grange de Brucom, sous
Leeuw-Saint-Pierre. En effet, en mars 1225 (n. s.), le duc Henri Ier remettait à la Cambre et libérait de toute charge un fief tenu de lui par Gautier II, seigneur d'Aa, et donné par ce dernier
à l'abbaye (6). Ce bien consistait en vingt-cinq bonniers de terre sis à Loth. En février 1230 (n. s.),
le chevalier Guillaume de Ledeberg donnait encore seize bonniers de terre sis à Loth (7). Dans la
suite, l'abbaye reçut en don et acquit des biens dans les paroisses de Leeuw-Saint-Pierre et de
Tourneppe (8). Le centre d'exploitation de ces biens était situé à Brucom (9).

ERMENTRUDE est citée (10) uniquement le 3 novembre 1233, lors d'un échange de biens entre l'abbaye de la Cambre et le monastère de Forest. Par cet échange, l'abbaye acquerrait environ trois bonniers de terre arable situés près de la Nova Curia. Quoique cet acte n'use pas du terme grange, il ne fait pas de doute que cette exploitation agricole est bien la grange (11) que le pape Grégoire IX cite le 22 mars 1234 parmi les biens de l'abbaye. On en retrouve une mention (12) le 22 mai 1649: hoeve van Ninove. Il est difficile de fixer la date de la création de cette grange, mais elle est certainement antérieure à 1233.

Par un acte daté du 3 décembre 1234, sans mention de l'abbesse, le duc Henri Ier conférait à l'abbaye de la Cambre, en les libérant de toute charge, les biens que le chevalier Alard d'Yssche lui avait résignés dans ce but (13). Ils consistaient en terres, prés et cens tenus en fief du duc, ainsi qu'en d'autres bien immobiliers et mobiliers. Leur localisation à Overyse ne fait pas de doute, car d'autres actes font mention des mêmes biens (14) et le 2 février 1278 (n. s.), le frère Arnoul proviseur de la donus apud Beverera accepte une renonciation de droits sur des biens appartenant à l'abbaye (15). La grange de Beveriren était certainement née durant la première moitié du XIIIe siècle.

- (1) Abbaye bénédictine à Saint-Denis, prov. de Hainaut, cant. du Rœulx.
- (2) Gallia christiana, V, 71.
- (3) B.R., ms. 13539, for 307 vo et 309.
- (4) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5568, acte 81.
- (5) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5567, acte 70.
- (6) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5567, acte 43.
- (7) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5567, acte 61. Loth, prov. de Brabant, cant. de Hal.
- (8) Leeuw-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Hal; Tourneppe, prov. de Brabant, cant. de Hal.
- (9) Lieu-dit à Leeuw-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Hal.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 7014, Abbaye de Forest, acte 81. — E. DE MARNEFFE, Cartulaire de l'abbaye d'Afflighem, dans A.H.E.B., 2º section, 511, Louvain, 1894-96. — Gallia christiana, V, 71. — C'est abusivement que Ryckman de Betz, Thibaut de Maisières et G. Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 97, attribuent à Ermentrude la réception du privilège pontifical du 22 mars 1234 n.s.: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5568, acte 81; le nom de cette abbesse n'y est pas mentionné.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5568, acte 81.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5609, acte 1947.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5568, acte 83.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5568, acte 86 et nº 5570, acte 144.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5576, acte 344.

ODE, troisième abbesse de ce nom, est citée dans un acte du 31 juillet 1241. A cette occasion, l'abbaye déclare n'avoir jamais eu aucun droit à la collation de la cure de Glabbeek (1). Elle apparaît encore dans la suscription d'un acte passé dans le cimetière de l'église de Zandbergen (2), le 19 juillet 1243.

MARGUERITE. Certains auteurs (3) la désignent sous le nom de Marguerite I de Biest. Par un acte où l'abbesse n'est pas mentionnée, Henri de Hérenthals, écoutête de Bois-le-Duc (4), remettait en 1244 à l'abbaye de la Cambre, sur ordre du duc Henri II, cent cinquante bonniers de terre sis à Drunen pour les posséder à perpétuité moyennant un cens annuel d'un ferton de Cologne et le droit de jouir des terres communes de l'alleu de Drunen. Sur ce domaine allait naître la grange de Giersbergen. Le duc Jean II de Brabant allait encore accroître le domaine qui fut aussi étendu par des achats jusqu'en 1564. A la fin du XIVe siècle, la grange est louée à des fermiers. Le domaine fut vendu le 1er septembre 1614.

Le 4 décembre 1245 (5), l'abbesse Marguerite approuve, avec sa communauté, l'accord conclu e 27 novembre 1245 avec le Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle au sujet des biens del Vilvorde (6). Pressé par la détresse financière, le Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle lui cédait à bail à rente perpétuel tous les revenus de ses biens sis à Vilvorde. L'abbaye de la Cambre obtenait ainsi les dîmes, les oblations et le droit de patronat de l'église de Vilvorde. Cette convention annulait les accords antérieurs conclus entre les deux parties et, sans doute, l'abbaye disposait-elle déjà d'une part de ces biens depuis quelques lustres (7). Suivant ce bail, l'abbaye devait payer annuellement trente-cinq marcs de Cologne, valant douze sous par marc. Il était bien précisé qu'en cas d'incendie, d'inondation, de mauvaise récolte, de guerre ou d'une autre calamité, l'abbaye ne pouvait échapper aux obligations imposées. Lorsqu'une abbesse était installée à la Cambre, dans un délai d'un an et un jour à dater de son installation, elle devait venir en personne ou, en cas d'empêchement, envoyer une déléguée, pour reconnaître au Chapitre d'Aix-la-Chapelle la propriété des biens et droits de Vilvorde. Des contestations naquirent souvent à propos de l'exécution des clauses de ce bail.

L'abbesse Marguerite apparaît encore (8) en août 1246 dans un accord intervenu entre l'abbaye de la Cambre et le prieuré de Grand-Bigard au sujet de la commutation d'un cens dû à l'abbaye de la Cambre par le prieuré de Grand-Bigard.

<sup>(1)</sup> E. REUSENS, Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem, dans A.H.E.B., XXVII, 126, acte CXXI, Louvain, 1898. — RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSAERT, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 97, écrivent que « le chartrier de l'abbaye contient les pièces d'un procès soutenu par l'abbesse Ode en 1247 ». Nous n'en avons pas trouvé trace. — Glabbeek-Zuurbemde, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde.

<sup>(2)</sup> A.E. Gand, Abbaye de Beaupré, cartulaire, fo 169 vo — Archives de L'Abbaye d'Affligem, Cartulaire de l'abbaye de Beaupré, fo XXVIII et XXIX — B.R., Fonds Goethals, ms. no 74, Inventaire analytique des chartes de Beaupré, fo 9.

(3) J.M. Canivez, article Cambre, dans D.H.G.E., XI, 566. — Gallia christiana, V, 71. — RYCKMAN DE BETZ,

THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSAERT, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 97-99.

<sup>(4)</sup> B.R., ms. 13539, fo 450; ms. 13540, fo 345 vo.

<sup>(5)</sup> Archives de l'État à Dusseldorf, Chapitre de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, nº 631 (copie scellée). — A. Wauters, Table chronologique des charles et diplômes..., IV. 454. — C'est abusivement que Ryckman de Betz, Thibaut de Maisières et G. Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 98, citent une mention de cette abbesse dans un acte de septembre 1243, publié par E. de Marnepfe, Cartulaire de l'abbaye d'Afflighem, dans A.H.E.B., 2º section, 618, Louvain, 1894-96, car l'abbesse n'y est pas désignée par son nom.

<sup>(6)</sup> Archives de l'État à Dusseldorf, Chapitre de Notre-Dame à Aiz-la-Chapelle, nº 76 (chirographe). — B.R., ms. 13539, fºs 293 vº-294; ms. 13540, fºs 255 et 256. — A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5570, acte 148 (vidimus du 9 mai 1250); nº 5570, acte 150 (vidimus de l'année 1250); nº 5574, acte 289 (vidimus du 1er février 1264 n. s.).

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5567, acte 36 (2 janvier 1223) et nº 5568, acte 81 (22 mars 1234).

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 7791, Abbaye de Grand-Bigard, cartulaire, 108 206 et 206 vo.

En mars 1251 (n.s.), l'abbesse conclut avec sa communauté une cession à bail à rente perpétuel de terres que l'abbaye possédait à Braine-l'Alleud (1). Enfin, elle apparaît une dernière fois dans la suscription de la notification du don « post mortem » d'une rente annuelle pour des pitances de vin. Cet acte (2) est daté de septembre 1251.

ERMENTRUDE (?). Un acte daté de décembre 1260 et relatant un don fait en l'église de Wezembeek (3), porte une mention peu claire. Parmi les témoins de la donation à l'abbaye de la Cambre d'une terre affectée à la pitance, pourrait figurer le nom d'une abbesse Ermentrude. En effet, le texte donne : « presentibus ... Waltero de Wesenbeke dicto de Monte et aliis laicis, et abbatissa et priorissa Ermentrude Elizabet sorore ducis, fratre Mychaele magistro ... » (4). On peut éventuellement comprendre que l'abbesse s'appelle Ermentrude et que la prieure est Élisabeth, sœur du duc Henri II.

A. Cette abbesse n'est mentionnée (5) qu'en novembre 1261 et seulement par l'initiale de son prénom. Cette mention apparaît dans la promesse faite par Lionnet, châtelain de Bruxelles, de garantir l'abbaye de la Cambre pour un achat de terres sises à Ixelles.

ÉLISABETH. En décembre 1266, l'abbesse Élisabeth fait savoir que Berta, épouse de Gautier Hovet de Hedenghem, a vendu à la porterie de l'abbaye une terre arable sise à Erps au-lieu dit Obhenresen (6). Le 6 mars 1267 (n.s.), elle apparaît dans un acte des échevins du seigneur d'Asse qui font savoir que l'abbaye de la Cambre a cédé à bail pour six ans une terre arable sise dans la paroisse d'Asse (7). En novembre 1271, la même abbesse fait savoir qu'Alice, bourgeoise de Louvain, veuve de Jean, fils du seigneur Trudon de Bist, a fondé et doté une chapellenie dans l'infirmerie de l'abbaye (8). La Gallia christiana la signale comme vivant encore en l'an 1274 lorsque Jean, maître général des frères prêcheurs, la fit participer aux biens spirituels de son Ordre (9).

ALICE. Le 29 avril 1278, cette abbesse fait savoir qu'elle a cédé à bail perpétuel à l'hôpital Sainte-Gudule à Bruxelles une terre arable sise à Egenvoert (10). En mars 1285 (n. s.), elle assure une rente viagère à Élisabeth de Ouden (11).

ERMENTRUDE (12). Le 1er juillet 1289, elle fait savoir qu'elle a cédé à bail perpétuel un pré sis dans la paroisse d'Humelgem (13). Le 31 janvier 1290 (n. s.), elle fait savoir qu'Henri de

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5570, acte 152.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5570, acte 158.

<sup>(3)</sup> Wezembeek-Oppem, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5573, acte 259. — Cette mention est obscure. L'abbesse et la prieure sont toujours deux personnes distinctes. La ponctuation est inexistante.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5574, acte 272.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5575, acte 307. — Erps, lieu-dit à Erps-Kwerps, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5575, acte 311. — Asse, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5575, acte 332.

<sup>(9)</sup> Connue dans la Gallia christiana, V. 71, sous le nom d'Élisabeth Leonis décédée un 6 avril.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5576, acte 345bis (vidimus du 22 septembre 1498). — Egenvoert ou Eggevoord, lieu-dit chevauchant sur Ixelles, prov. de Brabant, cant. d'Ixelles, et Etterbeek, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode; cfr L.-F. de Pauw, La vallée du Maelbeek avec monographie d'Etterbeek, 177, Bruxelles, [1914].

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5576, acte 363.

<sup>(12)</sup> Entre l'abbesse Alice (dernière mention en mars 1285 n.s.) et l'abbesse Ermentrude (première mention le 1<sup>er</sup> juillet 1289), la Gallia christiana, V, 71, place une abbesse Marguerite.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5576, acte 385. — Humclgem, lieu-dit à Steenokkerzeel, prov. de Brabant, cant. de Schaerbeek.

Linkebeek, prêtre, a fondé une rente perpétuelle en faveur des chapelains de l'abbaye de la Cambre (1). En août 1290, elle assure une rente viagère à Élisabeth et Alice, filles de feu Arnould Lamboys (2). A la mort de celles-ci, le montant de la rente devait être partagé entre la pitancerie et l'infirmerie. En mars 1291 (n. s.), elle assure une rente viagère à une religieuse de l'abbaye, sœur Marie (3), fille de feu Siger van den Kerchove (de Atrio sancti Gaugerici). Au décès de celle-ci, la rente devait être affectée à des pitances. La Gallia christiana (4) signale l'abbesse Ermentrude comme ayant été associée en 1291 aux bénéfices spirituels de l'Ordre des ermites de Saint-Augustin par Jean, administrateur provincial de l'ordre.

ALICE (5). En 1291, l'abbesse Alice reconnaît que l'abbaye est tenue de payer une rente viagère à Catherine, fille de feu Gilles de Coudenberg (6). A la mort de celle-ci, le montant de la rente devait être affecté à une pitance.

ERMENTRUDE. Le 6 juillet 1292, l'abbesse Ermentrude reconnaît que l'abbaye de la Cambre est redevable d'une rente annuelle de trente sous à Élisabeth de Ouden et, après sa mort, au frère convers Gautier Ortolanus si celui-ci lui survit (7). A la mort des deux bénéficiaires, la rente est affectée à une pitance. En août 1292, l'abbesse déclare qu'une rente de quarante sous, achetée par la moniale Ide de Monte, sera affectée à l'achat de vin (8).

En novembre 1292, elle reconnaît que l'abbaye doit payer à Henri, curé d'Humelgem, une rente annuelle de trois livres qui, au décès de celui-ci, sera affectée à une pitance (9).

En janvier 1293 (n. s.), elle déclare que l'abbaye est redevable d'une rente annuelle de vingthuit sous à Clémence de Loxem et à sa sœur Alice, moniale de l'abbaye de la Cambre, si celle-ci lui survit (10). Deux autres bénéficiaires sont encore désignées pour percevoir la rente après le décès des deux sœurs. Après le décès de toutes les bénéficiaires, la rente sera consacrée à une pitance. En outre, l'abbaye doit encore annuellement à la dite Clémence de Loxem un muid de froment et quarante sous. A son décès, le muid de froment et vingt sous seront affectés à une pitance, tandis que les vingt sous restant seront distribués à la communauté.

En janvier 1293 (n. s.) encore, l'abbesse Ermentrude engage l'abbaye à verser une rente annuelle de quarante sous à Ide van der Straten (de Platea) (II). A la mort de celle-ci la rente passera à ses parentes, Marie et Marguerite van der Straten (de Platea), deux sœurs moniales à l'abbaye de la Cambre et, au décès de ces dernières, elle sera affectée à une pitance.

ALICE. Le 25 mars 1298 (n. s.), l'abbesse Alice cède à bail à rente perpétuel à Godeverde van Erpse dit Ginderboven des terres sises à Erps (12). En juin 1299, l'abbesse Alice et son couvent font savoir que le procureur de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles a acheté pour cet hôpital une rente annuelle et perpétuelle de vingt sous, gagée sur des biens situés à Tourneppe et tenus de l'abbaye de la Cambre (13).

```
(1) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5576, acte 387.
```

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5576, acte 389.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5577, acte 392.

<sup>(4)</sup> Gallia christiana, V, 71.

<sup>(5)</sup> Connue dans la Gallia christiana, V. 71, sous le nom d'Aleydis II de Frigido Monte.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5577, acte 397bis.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5577, acte 405.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5577, acte 406.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5577, acte 408.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5577, acte 411.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5577, acte 412.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5578, acte 446.

<sup>(13)</sup> P. Bonenfant, Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, 316 à 318, Bruxelles, 1953.

MARGUERITE. Le 9 août 1307, l'abbesse Marguerite fait savoir qu'elle s'est engagée à verser annuellement une rente de quarante-deux sous à Catherine Eglois, moniale de l'abbaye de la Cambre. Au décès de la bénéficiaire, la rente sera affectée à une pitance (1).

Le 21 septembre 1307, l'abbesse déclare qu'après la mort de Jean de Berghe, chapelain de Lelle, la communauté de la Cambre recevra annuellement cent sous destinés à assurer des pitances aux anniversaires de la mort du dit Jean et de ses parents (2).

Le 16 mai 1308, l'abbesse assure deux rentes perpétuelles, respectivement de trente et de onze sous destinées au luminaire brûlant en l'honneur de saint Jean-Baptiste ou à un autre usage en l'honneur de ce saint (3). Le 31 mai 1309, l'abbesse reconnaît que l'abbaye doit payer annuellement trois livres de rente à Clémence d'Erps. Au décès de celle-ci, la rente sera consacrée à une pitance à distribuer chaque année le jour anniversaire de sa mort (4).

ÉLISABETH (5). Le 5 mai 1310, l'abbesse Élisabeth fait savoir qu'une rente perpétuelle de vingt sous sera attribuée à la sacristine de l'abbaye pour l'entretien quotidien d'un lampadaire brûlant devant l'autel de la Vierge Marie. La rente avait été achetée dans ce but par Godefroid d'Erps dit van Ginderboven (6). Le 18 août 1310, l'abbesse et son couvent reconnaissent devoir payer une rente annuelle de dix-sept livres à Élisabeth, veuve de Jean Ballois, et à Marie, veuve de Jacques Rufus (7). A la mort des bénéficiaires, la rente sera affectée à une pitance de vin. Le 16 septembre 1310, l'abbesse Élisabeth et sa communauté font savoir qu'une rente perpétuelle de quarante sous de Bruxelles a été donnée au vestiaire de lin de l'abbaye de la Cambre par Alice Taymine, moniale de l'abbaye (8).

Le 9 octobre 1310, l'abbesse et son couvent déclarent devoir consacrer à des pitances une rente perpétuelle de quatre livres offerte par trois dames de Gand (9). De même, elles s'engagent à verser une rente perpétuelle de trois livres à la chapellenie fondée récemment en l'honneur de saint Jean-Baptiste dans l'église du monastère. Le 14 février 1311 (n. s.), l'abbesse et sa Communauté décident qu'une part des revenus attribués à la chapellenie de l'autel consacré à saint Jean-Baptiste, élevé dans l'église abbatiale de la Cambre, sera accordée à l'entretien d'un chapelain célébrant quotidiennement la messe à cet autel; la part restante étant entièrement utilisée pour l'entretien du luminaire et de la chandelle de ce même autel (10). Cette décision fut approuvée par Jean, abbé de Clairvaux. Le 23 février 1311 (n. s.), les échevins de Boortmeerbeek (11) font savoir que Reinier de Rodeken a reconnu devoir à l'abbesse Élisabeth et à son couvent une somme de quinze livres de petite monnaie de grands tournois anciens du roi de France à payer à l'abbaye ou au porteur de l'acte (12). Le 19 mai 1315, l'abbesse Élisabeth fait savoir qu'elle a autorisé Catherine Monardinne, moniale de l'abbaye de la Cambre, à acheter une rente annuelle de quarante sous à son profit (13). Au décès de celle-ci, la rente servira à l'entretien de douze chandelles de cire devant l'image de la Vierge Marie lors de certaines fêtes liturgiques.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5579, acte 539.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5579, acte 542. — Lelle, lieu dit à Berg, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5579, acte 552.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5580, acte 567.

<sup>(5)</sup> Connue dans la Gallia christiana, V, 71, sous le nom d'Élisabeth II Yssche, décédée un 26 septembre.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5580, acte 578.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5580, acte 586.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5580, acte 587.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5580, acte 588.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5580, acte 591.

<sup>(11)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5580, acte 592.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5581, acte 625.

MARIE (1). Le 12 octobre 1321, l'abbesse Marie et son couvent font savoir que Marguerite de Louvain dite Godevarts, moniale de l'abbaye de la Cambre, a donné une rente perpétuelle de vingt sous au profit de l'autel de Notre-Dame, construit dans le chœur de l'église conventuelle (2). Cette rente est partagée entre le desservant de l'autel et l'entretien des luminaires du dit autel à la Noël.

ÉLISABETH (3). Le 2 novembre 1323, l'abbesse Élisabeth fait savoir que la porterie de l'abbaye de la Cambre est tenue d'assurer à Marguerite de Ossele une rente viagère de quarante sous, à retirer des biens achetés au profit de l'abbaye avec l'argent de la dite Marguerite (4).

ALICE (5). Le 26 septembre 1324, l'abbesse Alice fait savoir que son chapelain, frère Henri, a donné une rente perpétuelle de cent sous au profit des chapelains et confesseurs de l'abbaye pour qu'ils célèbrent la messe au moins trois fois par semaine à l'autel de la Vierge Marie dans le chœur des moniales, se réservant l'usufruit de son vivant et attribuant après son décès une fraction de quarante sous de cette rente à Élisabeth van der Maerct (de Foro), moniale de l'abbaye, aussi longtemps qu'elle vivrait (6). Le 11 novembre 1326, l'abbesse reconnaît que l'abbaye doit à Ermentrude, moniale de l'abbaye de la Cambre, le tiers des revenus provenant du tiers d'un journal de pré sis à Houthem sous Vilvorde. Après la mort de la bénéficiaire, ce revenu sera affecté à une pitance (7). Le 16 avril 1328, l'abbesse déclare être tenue d'assurer une rente annuelle de vingt sous (8) à Jean 't Brivers (9) et à son épouse Ide. A leur décès, la rente servira à perpétuité à la célébration d'une messe à l'autel de Sainte-Catherine dans l'église abbatiale. Le 12 juin 1328, l'abbesse et son couvent reconnaissent devoir verser une rente annuelle de trente-cinq sous à Marie de Tirlemont (de Thenis), moniale de l'abbaye de la Cambre (10). Au décès de celle-ci, la rente sera attribuée à la porterie du monastère, à l'usage des pauvres. Le 17 juin 1328, l'abbesse Alice et sa communauté s'engageaient encore à verser une rente annuelle de vingt sous (II) à la même moniale (I2). Après la mort de cette dernière, la rente devait servir à l'entretien de chandelles en l'honneur de la sainte Croix. Le 7 juillet 1328, l'abbesse et son couvent déclarent être tenus de consacrer une rente perpétuelle de trois livres pour la distribution d'une pitance à l'anniversaire de Reinier Egloy (13).

HEDWIGE 't SWAEFS (14). Le 5 février 1329 (n. s.), l'abbesse Hedwige et son couvent s'engagent à verser une rente annuelle de quarante sous à Catherine Tays, moniale à l'abbaye

<sup>(1)</sup> Il s'agit peut-être de l'abbesse désignée sous le nom de Marie I Scotelvloets dans la Gallia christiana, V, 71, et décédée un 13 décembre.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5581, acte 667.

<sup>(3)</sup> Pourrait être identifiée avec Élisabeth III Poots mentionnée dans la Gallia christiana, V, 71, comme décédée un 31 octobre.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5582, acte 679.

<sup>(5)</sup> Entre l'abbesse Élisabeth (mentionnée le 2 novembre 1323) et l'abbesse Alice (première mention le 26 septembre 1324), la Gallia christiana, V, 71, place une abbesse Ida, décédée un 14 novembre. Le même ouvrage signale l'abbesse Alice comme décédée un 4 décembre.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5582, acte 688.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5582, acte 708.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5583, acte 725.

<sup>(9)</sup> Ou de Brivere, suivant une note dorsale contemporaine de l'acte.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5583, acte 727.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5583, acte 728.

<sup>(12)</sup> Une note dorsale du XVIIIe siècle qualifie Marie de Thenis d'abbesse.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5583, acte 729.

<sup>(14)</sup> Suivant la Gallia christiana, V, 7r, elle gouverna l'abbaye durant vingt-six ans et neuf mois et décéda un 18 avril.

de la Cambre (1). A .son décès, la rente sera affectée à perpétuité au luminaire de Saint-Pierre.

Pour rembourser les dettes de l'abbaye de la Cambre envers son office de la porterie, l'abbesse Hedwige et sa communauté cèdent à la porterie, le 16 avril 1330, des rentes annuelles valant respectivement huit livres, trente sous et trente autres sous (1). Le 11 juin 1331, l'abbesse Hedwige reçoit, au profit de l'abbaye, le vivier d'Ixelles, donné par Marguerite, fille de feu Henri de Coudenberg, et son époux Gérard de Duffel, frère du seigneur de Duffel, moyennant un cens annuel et perpétuel revenant au duc de Brabant, seigneur du fonds (3). Le 7 décembre 1331, le procureur de l'abbesse Hedwige et du couvent de la Cambre remet, devant les échevins de Malines, à Jean de Zemst et à sa femme Élisabeth un bien immobilier sis à Malines, moyennant un cens perpétuel à payer aux seigneurs du fonds et à l'abbaye de la Cambre (4). Le 1<sup>et</sup> mars 1338 (n. s.), l'abbesse et son couvent cèdent une terre à bail pour douze ans à Henri Scacte de Boendale moyennant un cens en nature (5).

Un conflit était né entre l'abbesse Hedwige 't Swaefs et Jean de Boesdale, au sujet d'un fossé et d'une haie de clôture situés à Lansrode dans la paroisse de Rhode-Saint-Genèse; une sentence arbitrale fut rendue le 12 mai 1340 par Amaury Vederman de Bruxelles (6).

MARIE VANDEN HOUTE (7). Le 4 mai 1358, l'abbesse Marie vanden Houte fut investie d'un domaine et des maisons y édifiées, sis près de l'école de Sainte-Gudule en tant que propriétaire alleutier par l'amman de Bruxelles, sur la sentence des échevins (8). Le 29 février 1360 (n. s.), elle reçoit une rente perpétuelle de six livres gagée sur un bien sis dans la rue du Marais (Bempstrate) à Bruxelles (9).

Le 20 janvier 1361 (n. s.), l'abbesse et son couvent cèdent à bail perpétuel un domaine et les maisons y édifiées, sis près de l'école de Sainte-Gudule moyennant un cens annuel de cinquante livres (10): Le 20 novembre 1366, l'abbesse Marie vanden Houte remettait encore aux proviseurs des pauvres de la paroisse de Sainte-Gudule un domaine sis dans la *Prochiaenstrate* pour un cens annuel et perpétuel de deux petits florins de Florence (11).

CATHERINE TAYS (12). Le 29 juillet 1376, l'abbesse Catherine Tays cède à bail pour un terme de nonante-cinq ans une maison et une propriété sises à Vilvorde (13). Le 28 octobre de la même année (14), elle cède à bail pour un terme de cinquante ans une propriété sise à Zemst (15).

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5583, acte 734.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5583, acte 743.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5585, acte 875.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5583, acte 750.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5584, acte 779.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5584, acto 793: Heilewighen tSwaefs:

<sup>(7)</sup> Dans l'ordre de succession des abbesses adopté par la Gallia christiana, V, 71, la place de l'abbesse Marie vanden Houte est occupée par une certaine Marie II de Thenis décédée un 22 mars.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5586, acte 925.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5587, acte 949.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5587, acte 955.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5587, acte 997.

<sup>(12)</sup> Entre les abbatiats de Marie vanden Houte et de Catherine Tays, la Gallia christiana, V, 71, place une abbesse Aleydis IV. — RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSAERT, L'abbaye de la Cambre..., 103, écrivent que cette dernière figure dans un acte de l'abbaye d'Affligem de mai 1382, alors qu'à cette époque, Catherine Tays était abbesse de la Cambre. — Selon la Gallia christiana, V, 71, l'abbesse Catherine Tays serait décédée un 12 juin.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5589, acte 1077.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5589, acte 1080.

<sup>(15)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

Le 3 novembre 1377, elle déclare qu'Henri de Swaef a accordé à la chapellenie de la Sainte-Croix à l'abbaye de la Cambre, pour un service perpétuel de messes, un cens perpétuel provenant d'une terre qu'il possédait à Linkebeek (1). Le 27 août 1379, l'abbesse et son couvent cèdent à bail, pour un terme de quarante ans à Thierry Temmerman d'Uccle, un domaine et des parcelles de terre sis à Uccle (2). Le 19 janvier 1380 (n. s.), l'abbesse et la communauté de la Cambre font savoir qu'Élisabeth Taeys et Alice Vastraet, moniales de l'abbaye, ont fait établir de leurs propres deniers un vivier sis à Ixelles, au profit de l'abbaye, à condition de distribuer annuellement et à perpétuité une pitance de poisson à toute la communauté, dans l'octave de la fête de sainte Marie-Madeleine (3). De plus, l'abbesse et les deux moniales susdites recevront annuellement de leur vivant, vingt-cinq carpes. Le 26 janvier 1384 (n. s.), l'abbesse Catherine Tays et son couvent déclarent avoir reçu en don au profit de l'abbaye, de la part d'Élisabeth sPapen, une rente perpétuelle de deux petits florins dits cheys guldene, assortie de conditions (4).

MARIE et son couvent déclarent le 12 janvier 1396 (n. s.) avoir cédé à bail pour un terme de septante-huit ans à Gautier vander Meere dit De Winne, une propriété sise dans la paroisse de Watermael (5). Le 15 janvier 1396 (n. s.), l'abbesse et son couvent cèdent encore à bail pour un terme de quarante-quatre ans une terre sise dans la paroise de Watermael au même Gautier vander Meere (6). Par un acte non daté (7), l'abbesse Marie cède à bail pour un terme de dix-huit ans à Michel Gherijs, une terre appartenant à la ferme (grange) de Houthem sous Vilvorde et d'autres parcelles voisines ainsi que des dîmes à Houthem et à Havesdonc sous Vilvorde.

ÉLISABETH DE MONTE (8). Le 10 mars 1406 (n. s.), l'abbesse Élisabeth et son couvent cèdent à bail pour un terme de septante ans, à Jean Gremberghe, boucher à Drogenbos (9), des terres et des prés sis à Drogenbos et à Forest (10). Le 17 août 1412, l'abbesse cède, moyennant un cens annuel, à la fabrique d'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, une carrière de pierre sise dans la paroisse de Berchem-Sainte-Agathe pour y extraire de la pierre (11). Le 23 décembre 1412, l'abbesse Élisabeth et son couvent rappellent la cession à bail des revenus de Vilvorde par le Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle et les conditions prévues. Cependant, des difficultés s'étant élevées à la suite de la dévaluation monétaire, l'abbesse a négocié un nouvel accord au sujet de la redevance annuelle (12). Le 15 décembre 1414, l'abbesse Élisabeth et sa communauté mettent fin, de commun accord avec le béguinage de Bruxelles, à un conflit qui les opposait au sujet de la vidange annuelle de leur vivier d'Ixelles et des conséquences qui en résultaient pour l'alimentation en eau du moulin du béguinage sur le Scarenbeke (13). Le 4 mai 1415, l'abbesse

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5589, acte rogo. — Linkebeek, prov. de Brabant, cant. d'Uccle.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5589, acte 1105.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5589, acte 1107.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5590, acte 1145.

<sup>(5)</sup> A.C.R., Arch. Eccl. Brab., no 5591, acte 1206. - Watermael-Boitsfort, prov. de Brabant, cant. d'Ixelles.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5591, acte 1207.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5591, acte 1222.

<sup>(8)</sup> Selon la Gallia christiana, V, 72, elle serait décédée le 19 avril 1430.

<sup>(9)</sup> Prov. de Brabant, cant. d'Uccle.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5592, acte 1241.

<sup>(11)</sup> B.R., ms 13539, los 164vo, 165 et 165vo. — B.R., ms. 13540, fos 59 à 61vo; Élizabeth de Monte. — Berchem-Sainte-Agathe, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5593, actes 1291 et 1293.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5593, acte 1304.

déclare qu'elle a cédé à bail pour douze ans au chevalier Gautier vanden Heetvelde la dîme levée par l'abbaye de la Cambre dans la paroisse de Zandbergen (1). En 1421, l'abbesse fut associée aux prières par Thomas, provincial des carmes (2).

MARIE DE BLANDEN alias DE LOUVAIN (3) intervient avec son couvent dans un accord (4) conclu le 30 mai 1425 pour mettre fin à un conflit qui avait surgi entre le monastère du Rouge-Cloître (5) et l'abbaye de la Cambre, au sujet d'un étang sis à côté de l'abbaye. Le 1<sup>er</sup> juin 1427, l'abbesse Marie de Louvain fait savoir qu'une rente annuelle, gagée sur un bien sis à Willebroek et qui a été vendu, a été transférée sur un autre bien (6). Le 4 septembre 1432, en présence de l'abbesse Marie de Blanden, un accord est passé devant notaire au sujet de travaux à exécuter à l'église de Huizingen (7).

CATHERINE VAN ASSCHE (8). Le 20 juin 1437, l'abbesse et son couvent apparaissent dans le rachat, à l'abbaye de la Cambre, de la moitié d'une rente perpétuelle (9); la somme provenant du rachat a été réinvestie au profit du couvent. Le 16 décembre 1437, elle procède à la cession à bail, pour une durée de quarante ans, d'une ferme et d'un pré sis dans la paroisse de Leeuw-Saint-Pierre (10). Le 20 décembre de la même année (11), l'acte de cette cession à bail est passé devant les échevins de Bruxelles. Le 1er juin 1440, elle cède à bail pour quarante-neuf ans une terre arable et un pré humide sis dans la paroisse de Forest (12). Le 10 octobre 1443, l'abbesse Catherine van Assche cède à bail pour douze ans des terres sises à Kortenberg (13). Le 10 juin 1451, elle donne procuration à Philippe Vos, procureur de l'abbaye de la Cambre, pour céder à bail pour un terme de soixante ans des terres sises près des potences de Forest (14). Le 17 juin 1455, l'abbesse cède à bail pour une durée de neuf ans, à l'abbaye de Beaupré, une dîme à lever dans la paroisse de Zandbergen (15). Le 28 juin 1455, Jean vanden Zaffele favorise l'abbaye de la Cambre dans son testament et accorde une rente perpétuelle à l'abbesse Catherine van Assche. A son décès, cette rente devait revenir au couvent de la Cambre (16).

Le 10 septembre 1456, une rente annuelle est rachetée à l'infirmerie de l'abbaye qui en était bénéficiaire (17). Le montant du rachat a été utilisé pour les besoins du monastère. Dorénavant, l'abbaye assurerait le payement de cette rente à l'infirmerie.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brub., nº 5593, acte 1312.

<sup>(2)</sup> Gallia christiana, V, 72.

<sup>(3)</sup> La Gallia christiana, V, 72. place son décès le 14 août 1442.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5594, acte 1344.

<sup>(5)</sup> Prieuré de l'Ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin situé à Auderghem, prov. de Brabant, cant. d'Ixel-les.

<sup>(6)</sup> B.R., ms. 13541, fos 325, 325 vo et 326: Marie van Loven. — Willebroek, prov. d'Anvers, cant. de Malines.
(7) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5595, acte 1377: Marie de Blandene. — Huizingen, prov. de Brabant, cant. de Hal.

<sup>(8)</sup> Entre les abbatiats de Marie de Blanden et de Catherine van Assche, la Gallia christiana, V. 72, place une abbesse Marie de Ligne, alias de Ligni, qui serait décédée en 1444. La même Gallia christiana connaît l'abbesse Catherine van Assche sous le nom de Catherine II de Grimbergen, dicta de Asscha. Elle place son décès en 1467 ou en 1475 (selon J.B. Gramaye).

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5596, acte 1418.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5596, acte 1422.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5596, acte 1423.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5596, acte 1429.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5596, acte 1434. — Kortenberg, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5597, acte 1468.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5593, acte 1312.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5597, acte 1485: copie du 25 juillet 1461.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5597, acte 1496.

Le 20 mai 1457, Nicaise Pickot fonde une pitance annuelle et perpétuelle au bénéfice de l'abbaye de la Cambre (1). Le même personnage avait déjà assuré une rente viagère à l'abbesse Catherine van Assche.

Le 15 novembre 1466, l'abbesse Catherine van Assiche, par l'intermédiaire du prévôt de l'abbaye de la Cambre, cède à bail pour douze ans, à compter depuis la Pentecôte prochaine, la grange de Giersbergen sous Drunen (2).

MARGUERITE 't SMOLS (3). Étant moniale de l'abbaye de la Cambre, elle avait été détachée pendant plus de trois ans, avec la permission de l'abbesse de la Cambre, à l'abbaye cistercienne de Binderen-lez-Helmond en vue d'une éventuelle nomination en qualité d'abbesse de ce monastère. A la suite de cela, elle avait encouru une censure ecclésiastique; mais, à la prière de l'abbé de Clairvaux, elle fut absoute et réhabilitée par le Chapitre général pour l'accession à toutes les dignités et offices, l'abbatiat inclus (4). Elle apparaît en tant qu'abbesse le 9 décembre 1470 dans l'amende honorable faite devant notaire par un voisin qui avait nui aux biens de l'abbaye (5). Le 24 avril 1474, elle cède à bail pour cinquante-six ans une ferme sise dans la paroisse de Leeuw-Saint-Pierre (6). A la fin du mois de décembre 1474, l'abbesse cède à bail pour soixante ans un pré situé à Carloo, dans la paroisse d'Uccle (7). Le 23 novembre 1476, elle cède à bail pour douze ans, à compter depuis la Pentecôte 1479, la grange de Giersbergen (8). Le 20 septembre 1478, elle est signalée comme défunte (9). De même, le 6 juin 1480 (10).

JEANNE 't SMOLS (11), sœur de Marguerite 't Smols, l'abbesse précédente. Elle apparaît, le 20 septembre 1478, dans la cession à bail pour cinquante ans d'une ferme sise dans la paroisse d'Elewijt (12). L'affaire avait été conclue auparavant par sa sœur défunte, l'abbesse Marguerite 't Smols. Le 6 juin 1480, elle cède à bail pour un terme de quarante ans des biens sis à proximité de la forêt de Soignes et dans la paroisse de Linkebeek (13). L'affaire avait également été négociée par sa sœur défunte.

Le 2 avril 1482 (n. s.), elle cède un bien sis à Hamme-lez-Wemmel (14), moyennant une rente perpétuelle au profit de l'abbaye (15). Le 10 juin 1482, elle cède à bail pour une durée de douze ans, au prêtre Arnt Craenbout, la moitié des offrandes de l'église paroissiale de Vilvorde et la moitié des dîmes sur la viande et les abeilles levées à Vilvorde (16). Dans une cession moyennant

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5597, acte 1506.

<sup>(2)</sup> Archives de l'État à Bois-le-Duc, Minutes des échevins de Bois-le-Duc, registre 1236, fº 5 : analysé par F.W. Smulders dans Met Gansen Trou, 146, Nieuwkuyk, 1957.

<sup>(3)</sup> Décédée le 20 février 1477, selon la Gallia christiana, V, 72.

<sup>(4)</sup> J.M. CANIVEZ, Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis, V, 28, anno 1459, 1. — Binderen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5598, acte 1550.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5598, acte 1561.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5598, acte 1564: Magriete Smols.

<sup>(8)</sup> ARCHIVES DE L'ÉTAT À BOIS-LE-DUC, Minutes des échevins de Bois-le-Duc, registre 1246, fº 56 : analysé par F.W. Smulders dans Met Gansen Trou, 111, Nieuwkuyk, 1956.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5599, acte 1577.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5599, acte 1589.

<sup>(11)</sup> Décédée le 12 octobre 1490, selon la Gallia christiana, V, 72.

<sup>(12)</sup> A.C.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5599, acte 1577. - Elewijt, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5599, acte 1589.

<sup>(14)</sup> Prov. de Brabant, cant. d'Asse.

<sup>(15)</sup> B.R., ms. 13539, fo 92vo; ms. 13541, fos 64vo-65. — L'abbesse Jeanne tSmols apparaît également dans un acte différent, mais ayant le même objet et portant la même date, dans B.R., ms. 13539, fo 93; ms. 13541, fos 65-65vo. (16) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5599, acte 1600: Johanne Smols.

une rente perpétuelle de biens sis à Hamme (lez-Wemmel), datée du 20 novembre 1482, il est stipulé que l'abbesse Jeanne 't Smols percevrait de son vivant la dite rente et que si une part de la rente était rachetée, l'argent en provenant serait réinvesti à son profit (1).

Le 9 mars 1486 (n. s.), Joze vanden Driessche rachète à l'abbesse Jeanne 't Smols une rente perpétuelle de quatre florins. Le prix du rachat est réinvesti dans d'autres rentes perpétuelles à Bruxelles (2). Le 9 mai 1486, la même abbesse cède à bail pour un terme de douze ans une dîme à lever à Zandbergen (3).

MARIE SMOLS (4) rétablit l'observance primitive de la règle de Cîteaux. Le 11 février 1490 (n. s.), elle cède à bail pour un terme de trente-six ans une ferme sise dans la paroisse d'Elewijt (5). Le 13 mai 1491, elle vend une rente annuelle, rachetable durant vingt ans, payable à Bois-le-Duc et provenant des revenus de la grange de Giersbergen (6). Le prix de vente était destiné à restaurer des bâtiments conventuels incendiés par la guerre. Le 4 juillet 1491, elle vendait encore, dans le même but, un cens annuel de huit muids de seigle livrable à Bois-le-Duc et gagé sur la grange de Giersbergen (7).

Le 20 mars 1500 (n. s.), l'abbesse Marie Smols ratifie le rachat d'une rente perpétuelle, due à l'abbaye de la Cambre par le chevalier Henri van Witthem, seigneur de Beersel (8).

Le 10 février 1506 (n. s.), elle cède à bail pour douze ans à Jean van Beeringen, chapelain de l'église de Vilvorde, la moitié des offrandes faites à l'église paroissiale de Vilvorde et la moitié des dîmes de la viande et des abeilles de Vilvorde, de même que des prés sis à Vilvorde (9).

ÉLISABETH VAN BERGEN alias VAN ZEVENBERGEN (10) était la fille de Corneille van Bergen, seigneur de Zevenbergen, et de Marie van Stryen. Moniale à l'abbaye de Valduc (11), elle passa en qualité d'abbesse à l'abbaye de la Cambre.

Le 13 octobre 1514, l'abbesse Élisabeth van Bergen associe aux œuvres pies des moniales le sieur Dammirael qui a favorisé l'abbaye de la Cambre de son vivant (12). Le 23 juin 1518, elle achète une rente annuelle à la ville d'Anvers (13). Le 21 septembre 1519, elle cède à bail, pour un terme de douze ans, des prés sis dans les paroisses de Forest et d'Anderlecht (14). Elle fut associée aux bénéfices spirituels (15) des chartreux en 1519, et des frères mineurs en 1520.

Le 14 février 1522 (n. s.), l'abbesse Élisabeth van Bergen cède à bail des terres sises à Uccle-Carloo (16). Le 8 juin 1524, elle cède à bail pour une durée de six ans une dîme levée par l'abbaye

<sup>(1)</sup> B.R., ms. 13539, fos 92 et 92 vo; ms. 13541, fos 65 vo-67.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5599, acte 1617.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5593, acte 1312 : chirographe.

<sup>(4)</sup> La Gallia christiana, V, 72, place sa mort le 6 juillet 1512.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5600, acte 1636.

<sup>(6)</sup> Archives de l'État à Bois-le-Duc, Minutes des échevins de Bois-le-Duc, registre 1260, fo 257.

<sup>(7)</sup> Archives de l'État à Bois-le-Duc, Minutes des échevins de Bois-le-Duc, registre 1260, so 307 : analysé par F.W. Smulders dans Met Gansen Trou, 128, Nicuwkuyk, 1960.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5594, acte 1347.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5000, acte 1658.

<sup>(10)</sup> Gallia christiana, V, 72.

<sup>(11)</sup> Abbaye cistercienne située à Hamme-Mille, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5601, acte 1671.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5601, acte 1679; au dos: Élisabeth van den Bergen oft Sevenbergen.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5601, acte 1682.

<sup>(15)</sup> Gallia christiana, V, 72.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5601, acte 1688.

de la Cambre à Zandbergen (1). Le 14 mars 1526 (n. s.), elle cède à bail pour douze ans des terres sises à Leefdaal (2). Le 11 mars 1532 (n. s.), devant les échevins de Leeuw-Saint-Pierre, elle cède à bail pour une durée de douze ans des terres situées dans la paroisse de Leeuw-Saint-Pierre (3). Le 1er mai 1532, elle achète une rente annuelle à la ville d'Anvers (4). Le 24 juin 1532, elle apparaît encore dans l'achat d'une rente annuelle à la ville d'Anvers (5). Le 12 février 1538 (n. s.), elle figure dans la fondation d'une rente perpétuelle en faveur de l'abbaye de la Cambre par sa nièce Hedwige van Hambroeck, décédée (6).

En 1540, après vingt-neuf ans d'abbatiat, elle abandonne la dignité abbatiale pour des raisons de santé et vécut encore durant seize ans. Elle mourut (7) le 23 septembre 1556. Le 12 août 1547, elle est considérée comme ancienne abbesse vivant encore sous l'abbatiat de Madeleine d'Ittre (8).

MADELEINE D'ITTRE (9). Avant d'être élue abbesse, elle avait été boursière. Son élection (10) eut lieu en 1540. Le 29 janvier 1541 (n. s.), elle donne à bail pour une durée de douze ans des petites dîmes levées à Vilvorde (11). Le 22 juin 1546, l'abbesse Madeleine d'Ittre achète une rente perpétuelle gagée sur une maison et ses dépendances sises à Malines (12). Le 23 décembre 1546, elle achète encore une autre rente perpétuelle, également gagée sur une maison et ses dépendances situées à Malines (13). Le 7 janvier 1547 (n. s.), nous la retrouvons encore dans l'achat d'une rente perpétuelle passé devant les échevins de Malines (14). Le 12 août 1547, elle apparaît dans un acte qui alloue au chapelain Gilles vander Paelt, en récompense de ses services, les trois rentes précédentes (15). Toutefois, l'ancienne abbesse Élisabeth van Bergen bénéficie de ces rentes de son vivant et le dit chapelain n'en bénéficiera qu'après le décès de celle-ci. Au décès des deux bénéficiaires, ces rentes reviennent à l'abbaye de la Cambre. Le 23 juin 1550, l'abbesse achète une rente perpétuelle gagée sur des biens sis à Anvers (16). Le 11 mai 1551, le chancelier de l'archidiaconé de Brabant fait savoir que la désignation par l'abbesse Madeleine d'Ittre du curé de la paroisse d'Huizingen, a été appronvée (17).

Par un acte non daté (18), l'abbesse met fin à un procès né au sujet d'une dîme sur le bois, levée à Elewijt.

Madeleine d'Ittre mourut (19) le 9 février 1554. Le 27 juillet 1600, Jean d'Ittre cède par testament à l'abbaye de la Cambre une somme de douze cents florins à transformer en rentes, à condition de célébrer des offices pour l'âme de sa défunte tante, Madeleine d'Ittre (20).

```
(1) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5593, acte 1312.
```

<sup>(2)</sup> B.R., ms. 13540, fos 212 vo-214: acte du 16 février 1542 (n.s.). - Leefdaal, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5602, acte 1704.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5602, acte 1705: Lijsbette van Sevenbergen.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5602, acte 1706: Lijsbetten van Zevenbergen.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5603, acte 1722.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, V, 72.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5603, acte 1743.

<sup>(9)</sup> Gallia christiana, V, 72.

<sup>(10)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux dans les Pays-Bos méridionaux depuis le XVI e siècle jusqu'à la Révolution française, I, Les abbayes brabançonnes, 193, Westmalle, 1936.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5606, acte 1844.

<sup>(12)</sup> B.R., ms. 13541, fos 355 et 355 vo.

<sup>(13)</sup> B.R., ms. 13541, for 355 vo, et 356.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5603, acte 1740.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5603, acte 1743.

<sup>(16)</sup> B.R., ms. 13541, fo 122.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., Bo 5604, acte 1747.

<sup>(18)</sup> B.R., ms. 13541, for 295-297.

<sup>(19)</sup> Gallia christiana, V, 72.

<sup>(20)</sup> B.R., ms. 13541, for 337 vo 338.

MARIE DE LIGNE alias DE BARBANSON (1) était la fille de Louis de Ligne, seigneur et baron de Barbançon, et de Marie de Bergen. Elle était chapelaine de l'abbesse précédente. A la demande de Charles Quint, une élection anticipée eut lieu sous le règne de Madeleine d'Ittre. Lors de ces élections, faites pour information en 1550, Marie de Barbanson obtint la majorité des voix de ses consœurs (2).

Lors de la mort de l'abbesse Madeleine d'Ittre, une nouvelle information eut lieu et Marie de Barbanson fut élue (3) le 11 février 1554.

Sous son règne, la réforme de l'Ordre de Cîteaux connut une nouvelle impulsion à l'abbaye de la Cambre. La communauté vit sa population doubler. L'abbesse est décédée (4) le 15 mars 1557.

ANNE VANDER CAMMEN. L'abbesse Marie de Barbanson avait déjà recommandé de son vivant Anne vander Cammen, alors boursière, à l'abbé de Villers, visiteur de l'abbaye (5). Lors des élections des 21 et 22 mars 1557, elle fut élue par la majorité de ses consœurs.

Suivant la Gallia christiana, elle est décédée (6) le 29 décembre 1562.

BARBE TASSE était la fille de Catherine de Cordes (7). Il semble que c'est abusivement qu'elle a voulu se rattacher à la famille de Tassis et que certains auteurs l'ont suivie dans cette voie.

Son épitaphe, figurant dans la salle du Chapitre, la considérait comme la trentedeuxième abbesse du monastère et stipulait qu'elle le gouverna durant trente et un ans. Elle mourut le 12 août 1598, âgée de soixante-neuf ans. Elle est donc née en 1529. Sa nomination est intervenue vraisemblablement dans les premiers jours de 1563 puisqu'elle fut déposée en septembre 1593.

Son abbatiat fut marqué par de tragiques événements pour l'abbaye. Le 1<sup>er</sup> février 1578, alors que les luttes religieuses faisaient rage, la communauté de la Cambre se retira dans son refuge de Bruxelles où elle resta durant vingt et un ans et six mois. Entretemps, en septembre 1581, les troupes espagnoles incendièrent le monastère. La restauration ne fut entamée qu'en 1598. La situation financière de l'abbaye fut ébranlée par la guerre et les destructions qu'elle entraîna.

Le 13 novembre 1564, devant les échevins de Bois-le-Duc, l'abbesse cède à bail pour huit ans la grange de Giersbergen et ses dépendances sises à Drunen, Oisterwijk et ailleurs (8). L'abbesse Barbe Tasse apparaît le 30 mars 1566 (n. s.) dans la cession à bail pour neuf ans de terres situées dans la paroisse de Leefdaal (9). Le 5 avril 1566 (n. s.), on la retrouve dans la cession à bail pour nonante-neuf ans d'une terre sise à Watermael (10). Le 17 juillet 1566, elle cède à bail pour six ans une terre sise à Vilvorde (11). Le 20 janvier 1567 (n. s.), elle cède à bail pour neuf ans des terres

<sup>(1)</sup> Gallia christiana, V, 72.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, Enquêtes ecclésiastiques, nº 895.

<sup>(3)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 194.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, Enquêtes occiésiastiques, nº 900.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, Enquêtes ecclésiastiques, nº 900.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, V, 72.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, V, 72 et 73. — RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSABRY, L'abbaye cister-cienne de la Cambre, 115-122.

<sup>(8)</sup> Archives de l'État λ Bois-le-Duc, Minutes des échevins de Bois-le-Duc, registre 1386, fo 92 : analysé par F. W. Smulders, dans Met Gansen Trou, 60-61, Nieuwkuyk, 1955.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5604, acte 1782.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5604, acte 1783.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5604, acte 1784.

situées à Erps et à Kortenberg (1). Le 13 juin 1569, l'abbesse Barbe Tasse intervient dans un règlement, concernant des cens et rentes, conclu entre l'abbaye de la Cambre et l'hôpital Saint-Pierre à Bruxelles (2). Le 24 mai 1570, elle cède à bail pour une durée de vingt ans une terre sise dans la paroisse d'Uccle, à Boondale (3). Le 16 août 1574, elle donne son assentiment à un bornage de la forêt de Soignes (4). Le 20 juillet 1577, elle intervient dans un échange de terres, pour le déplacement d'un chemin longeant la muraille entourant l'abbaye (5). Le 3 septembre 1591, elle donne procuration à son receveur Guillaume d'Astenet pour agir en son nom et au nom de l'abbaye dans la ville et le marquisat de Bergen-op-Zoom, en Hollande et en Zélande (6).

Les circonstances malheureuses que traversa l'abbaye de la Cambre exigèrent de la part de l'abbesse un gouvernement sans faiblesse et beaucoup d'initiative. Peut-être mit-elle trop de zèle à faire ce qu'elle croyait de son devoir et négligea-t-elle les avis du Chapitre général de Cîteaux et de sa communauté? En effet, le caractère autoritaire de Barbe Tasse et son insubordination envers le Chapitre général de Cîteaux lui valurent le ressentiment des moniales. Elle eut des démêlés avec la famille d'Egmont et ses moniales, en refusant Jeanne d'Egmont à la profession monastique.

Le 21 septembre 1593, l'abbé de Cîteaux, mandaté par le Chapitre général, vint au refuge de l'abbaye de la Cambre à Bruxelles, entendit les religieuses et les réponses de l'abbesse et prononça ensuite la destitution de l'abbesse Barbe Tasse (7). L'abbé de Cîteaux avait constaté qu'elle avait désobéi opiniâtrement aux commandements des supérieurs de l'Ordre et en particulier à l'abbé de Cambron (8), vicaire général de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas. Il lui reprochait aussi d'avoir endetté son monastère et d'avoir aliéné plusieurs biens tant meubles qu'immeubles, même des ornements d'église, sans conseil ni permission de ses supérieurs, et sans le consentement de ses religieuses. Elle était aussi accusée d'avoir rigoureusement et indignement gouverné son couvent sans s'amender malgré les admonestations répétées. Elle était enfin convaincue de beaucoup d'autres fautes non spécifiées. Elle fut invitée à se retirer à l'abbaye de Flines (9).

L'élection d'une nouvelle abbesse se fit les 27 et 28 septembre, en présence de l'abbé de Cîteaux et après lecture de la sentence devant la communauté. Si Barbe Tasse avait accepté la décision avec résignation, elle entreprit cependant maintes fois des démarches pour faire rapporter cette mesure disciplinaire (10). Dans ce but, elle intenta même un procès en cour de Rome contre ses adversaires et tenta de se faire passer pour apparentée à la famille de Tassis. Elle fut appuyée dans ses efforts par sa famille qui intervint auprès du nonce Frangipani (11). Dans un mémoire(12)

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5605, acte 1785.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5605, acte 1793.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5605, acte 1797.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5605, acte 1810.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5606, acte 1830.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5606, acte 1845.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, Enquêtes ecclésiastiques, nº 915. — Th. Ploegaberts, Les moniales de l'ordre de Cîteaux..., I, 198.

<sup>(8)</sup> Abbaye cistercienne à Cambron-Castcau, prov. de Hainaut, cant. de Lens.

<sup>(9)</sup> Abbaye cistercienne à Flines, France, département du Nord.

<sup>(10)</sup> RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSAERT, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 120-122.

<sup>(</sup>II) A. LOUANT, Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606), dans Analecta Vaticano-Belgico, 2<sup>me</sup> série, Nonciature de Flandre, III, CXXXIII, Rome, 1942. — L. VAN DER ESSEN, Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606), Lettres (1590-1598) et annexes, dans Analecta Vaticano-Belgica, 2<sup>me</sup> série, Nonciature de Flandre, I, 199-200, 267, Rome, 1924.

<sup>(12)</sup> L. VAN DER ESSEN, op. cit., dans Analecta Vaticano-Belgico, 2me série, Nonciature de Flandre, I, 398-400.

Barbe Tasse et sa famille rappellent les épreuves que la communauté a subies pendant les guerres de religion et considèrent la sentence de déposition comme inique.

Le 10 février 1598, Robert, abbé de Cambron, signale que Barbe Tasse avait renoncé de sa propre initiative, sans l'approbation du Chapitre général, aux biens et revenus de Vilvorde que l'abbaye de la Cambre détenait à bail emphytéotique du Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle et qu'il en était résulté des conflits portés devant le Conseil de Brabant (1). Le 7 juil-let 1598, le prieur de Saint-Sauveur à Anvers, procureur général de l'Ordre de Cîteaux, écrivait au roi Philippe II au sujet de la déposition de Barbe Tasse et du procès en vue de sa réintégration (2).

CATHERINE D'ITTRE (3). Bien que n'ayant été désignée qu'en troisième position par ses consœurs pour occuper la dignité abbatiale, lors des élections (4) du 28 septembre 1593, Catherine d'Ittre fut nommée abbesse (5) par le roi Philippe II, le 30 novembre 1594. Elle avait été boursière sous l'abbesse précédente. Elle apparaît le 4 février 1597 dans l'accensement d'une terre sise à Uccle-Carloo (6).

Le 19 avril 1597, elle procède à un accord avec le monastère d'Auderghem concernant des cens levés par les deux couvents (7). Le 31 juin 1597, elle reprend les biens et revenus de Vilvorde, détenus par l'abbaye de la Cambre et auxquels l'abbesse Barbe Tasse avait renoncé indûment (8). Dans une lettre du 20 février 1598, l'abbesse Catherine d'Ittre se plaint au sujet d'une étuve proche du refuge du monastère où s'ébattent des personnes de mauvaise vie (9). Le 21 mars 1601, elle est considérée comme défunte, mais est mentionnée comme ayant encore procédé à un échange de biens (10) le 9 août 1596. Elle meurt le 7 mai 1599, laissant un monastère très endetté à la suite des ravages des guerres de religion.

Le 27 juillet 1600, Jean d'Ittre cède par testament à l'abbaye de la Cambre une somme de douze cents florins à transformer en rentes, à condition de célébrer des offices pour l'âme de sa sœur Catherine d'Ittre (11).

JEANNE DE PENIN (12) était boursière sous l'abbesse précédente. Lors des élections qui se déroulèrent au refuge de l'abbaye de la Cambre à Bruxelles, le 10 mai 1599, Jeanne de Penin fut élue (13) par ses consœurs. Les commissaires la considéraient comme la plus qualifiée. Elle fut nommée par les archiducs Albert et Isabelle le 19 octobre 1599. Son abbatiat fut marqué par la reconstruction du monastère.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5593, acte 1291.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Consoil privé espagnol, carton 1166, dossier 429.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, V, 73.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, Enquêtes ecclésiastiques, nº 915.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, Enquêtes ecclésiastiques, nº 917. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'ordre de Cîteaux..., I, 201.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1851.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1852.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5593, acte 1291.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Conseil privé espagnol, carton 1166, dossier 429.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1857.

<sup>(11)</sup> B.R., ms. 13541, fos 337 vo-338.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, V, 73.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, Enquêtes écclésiastiques, nº 917.

Jeanne de Penin apparaît pour la première fois en tant qu'abbesse le 31 janvier 1600, dans une cession à bail de biens sis à Vlezenbeek (14). Le 13 avril 1601, elle cède à bail un bien sis à Ten Bossche, hors de la porte de Coudenberg à Bruxelles (2). Le 3 octobre 1601, elle cède à bail pour nonante-neuf ans des biens sis à Bodegem-Saint-Martin (3). Jeanne de Penin apparaît dans une cession à bail perpétuel passée devant les échevins de Vilvorde (4) le 26 octobre 1601. Elle apparaît encore dans une autre cession à bail (5), datée du 4 mars 1603. Le 4 juin 1604, l'abbesse Jeanne de Penin charge le receveur de l'abbaye de procéder à un échange de biens sis dans la paroisse de Rhode-Saint-Genèse et approuvé au préalable par l'abbé de Cîteaux (6). Le 18 septembre 1604, elle figure dans un acte faisant état d'une remise de reliques à l'abbaye de la Cambre et de même (7) le 1er août 1605. Elle apparaît encore dans une lettre du doyen du Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle lui adressée (8) le 12 décembre 1608. Le rer septembre 1614, devant les échevins de Bois-le-Duc, les fondés de pouvoir de l'abbesse Jeanne de Penin, pourvus des autorisations de l'abbé de Villers, vicaire général de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas et dans le pays de Liège, du prélat de Nizelles (9), du même Ordre et du Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux, de même que des archiducs Albert et Isabelle. procèdent à la vente de la grange de Giersbergen et de ses dépendances (10). Le 30 octobre 1614, l'abbesse autorise le receveur de l'abbaye à effectuer devant les échevins de Bruxelles un échange de biens sis dans la paroisse de Watermael (11). Le 24 mars 1616, elle reçoit du baron Jean Nicolas du Bois, seigneur de Drogenbos, une rente perpétuelle inaliénable de cinquante-huit florins du Rhin au profit de l'abbaye (12).

Le 19 avril 1621, l'abbesse Jeanne de Penin cède à bail une terre sise hors de la porte d'Obbrussel, au Papendelle (13). Le 28 janvier 1622, le receveur de l'abbaye de la Cambre, au nom de l'abbesse et de son couvent, cède à bail pour un terme de nonante-neuf ans un pré sis à Lennick-Saint-Martin et un bien sis à Itterbeek (14). Le 9 juin 1637, elle renonce à une rente perpétuelle sur la batellerie de Bruxelles, en échange d'une petite dîme et d'un pré situé à Perk (15). Le 25 août 1638, dans un acte passé devant notaire et en présence de témoins, dont l'abbesse Jeanne de Penin, Anne d'Armentières, moniale de l'abbaye de la Cambre, est instituée légataire universelle de feu Levina d'Armentières, sa nièce (16). Le 9 janvier 1642, Jeanne de Penin effectue un échange de prés avec l'abbaye de Forest (17).

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1854. - Vlezenbeek, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin,

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5607, acte 1859.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1861. — Bodegem-Saint-Martin, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1862.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1865.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1868.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5607, acte 1869.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5641.

<sup>(9)</sup> Abbaye à Nizelles, lieu-dit à Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES DE L'ÉTAT λ BOIS-LE-Duc, Minutes des échevins de Bois-le-Duc, registre 1489, f° 382 : analysé par F.W. Smulders, dans Met Gansen Trou, 125-128, Nieuwkuyk, 1955. — Au sujet de cette vente et de l'autorisation du Chapitre général de Cîteaux, voir : A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 5743 (17 juillet 1613 et 26 septembre 1613) et n° 5608, acte 1897 (14 mai 1618). — J.M. CANIVEZ, Statuta..., VII, 320, année 1613.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5608, acte 1885.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5608, acte 1892.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5608, acte 1901.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5608, actes 1902 et 1903; nº 5714. — Lennick-Saint-Martin, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin; Itterbeek, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht.

<sup>(15)</sup> B.R., ms. 13540, fo 242 vo. - Perk, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5650.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5609, acte 1935.

L'abbesse Jeanne de Penin décéda le 27 juillet 1642 à l'âge de quatre-vingt-six ans, après quarante-trois années d'abbatiat. Dans les derniers mois de sa vie, elle s'adjoignit une coadjutrice, sœur Marie Rovelly, et résigna sa dignité abbatiale (1).

MARIE ROVELLY (2) avait été prieure, puis coadjutrice de l'abbesse Jeanne de Penin. Elle fut élue par ses consœurs (3) le 14 mai 1642, du vivant de Jeanne de Penin. Le 29 novembre 1642, elle obtint de Philippe IV, roi d'Espagne, ses lettres patentes de nomination comme abbesse de la Cambre (4). Le 15 décembre 1643, l'abbé de Cambron confirma sa nomination (5).

Le 16 juin 1646, devant les échevins de Bruxelles, elle achète une rente annuelle rachetable d'un montant de quarante florins du Rhin (6). Le 26 août 1655, elle adresse une lettre au Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle (7). Le 23 septembre 1661, une lettre lui est adressée de Liège par François vanden Hove (8). Dans l'abondante correspondance échangée à cette époque entre l'abbaye de la Cambre et le Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, se trouvent trois lettres signées de la main de l'abbesse et datées (9) des 2 mai 1663, 21 juin 1663 et de mars 1664. Le 7 juillet 1667, un compromis intervient pour mettre fin à un procès qui opposait l'abbesse Marie Rovelly au prince de Lillebonne, seigneur de Braine-l'Alleud, au sujet des arriérés d'une rente annuelle hypothéquée sur le bois de Lasne (10).

Marie Rovelly est décédée (11) le 15 mars 1668 à l'âge de septante ans.

FRANÇOISE DE BOUSSU (12), abbesse de l'abbaye de Munster à Ruremonde (13), avait été moniale de l'abbaye de la Cambre, puis prieure. Elle avait été nommée à Ruremonde pour y rétablir la discipline. Après le décès de l'abbesse Marie Rovelly, des élections eurent lieu le 13 mai 1668, au refuge de l'abbaye de la Cambre à Bruxelles. Elle fut nommée abbesse le 9 juillet 1668 par lettres patentes du roi d'Espagne Charles II (14). Françoise de Boussu s'appliqua à maintenir la bonne renommée de l'abbaye de la Cambre et fit des efforts louables pour rétablir l'équilibre financier. A sa mort, l'abbaye demeurait cependant encore endettée.

Lors de sa visite à l'abbaye de la Cambre, l'abbé de Clairvaux confirma sa nomination (15) le 19 juin 1669. Le 13 novembre 1670, l'abbesse apparaît dans la vente d'une rente annuelle de sept cent cinquante florins passée devant les échevins du ban de Willebroek (16). Le 30 décembre 1670, elle figure dans une autre vente d'une rente annuelle de quatre cent quatre-vingts

<sup>(1)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'ordre de Citeaux..., I, 204.

<sup>(2)</sup> Gallia christiana, V, 73.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, liasse 862a; Conseil d'État, nº 1217.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5609, acte 1938.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5609, acte 1941.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5609, acte 1945.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5641.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5641.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5641.

<sup>(10)</sup> B.R., ms. 13541, for 108 et 108 vo. — Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(11)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'ordre de Citeaux..., I, 204-207.

<sup>(12)</sup> Gallia Christiana, V. 73. — RYCKNAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSAERT, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 134-140.

<sup>(13)</sup> Ruremonde, Pays-Bas, prov. de Limbourg.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Éccl. Brab., nº 5610, acte 1959; Conseil d'État, nº 1217; Conseil privé autrichien, liasse 8622. — Th. Ploegarets, Les moniales de l'ordre de Citeaux..., I, 208.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5610, acte 1960.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5610, acte 1964. — Willebroek, prov. d'Anvers, cant. de Malines.

florins passée devant les échevins de Bruxelles (1). Le 19 décembre 1672, elle est citée dans la constitution d'une rente passée devant les échevins du ban principal de Leeuw-Saint-Pierre (2). Le 11 octobre 1682, l'abbesse Françoise de Boussu est nommée dans la visite faite à l'abbaye par l'abbé de Cîteaux (3). En 1682 encore, le même abbé de Cîteaux adresse à Françoise de Boussu une lettre concernant la discipline monastique (4). Elle mourut (5) le 18 février 1683.

ISABELLE CLAIRE EUGÉNIE SCHETZ DE GROBBENDONCK (6) avait été boursière puis prieure de l'abbaye de la Cambre. Elle fut élue par ses consœurs (7) le 6 mars 1683. Elle fut nommée (8) le 19 mars 1683 par lettres patentes du roi d'Espagne Charles II. Le 21 mars 1683, Grégoire, abbé de Baudelo (9), vicaire général de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas, confirmait la nouvelle abbesse dans ses pouvoirs (10). Le 26 avril 1683, Pierre Boucherat, abbé de Clairvaux, confirmait à son tour cette nomination (11).

L'abbatiat d'Isabelle Claire Eugénie Schetz de Grobbendonck fut troublé par les guerres qui ravagèrent les Pays-Bas. Le monastère était endetté et les années de guerre aggravèrent encore la situation. Le 6 septembre 1702, elle reçut pour son abbaye des lettres de sauvegarde, accordées par l'empereur d'Autriche, Léopold Ier (12). Si les vocations diminuèrent sous son abbatiat, elle surmonta cependant les difficultés matérielles et laissa à sa mort une situation nettement améliorée.

Elle mourut le 15 juin 1709. Le 20 mai 1712, elle est d'ailleurs signalée comme défunte (13). La dignité abbatiale resta vacante pendant près de trois ans.

ERNESTINE DE GAND (14). Malgré les calomnies dont elle avait été l'objet, elle fut élue par ses consœurs lors des élections (15) du 12 mai 1712. Charles II, roi d'Espagne, procéda à sa nomination par ses lettres patentes (16) du 20 mai 1712. Elle fut confirmée dans ses fonctions par Pierre Bouchu, abbé de Clairvaux (17), le 5 juin 1712. Ernestine de Gand est citée le 30 avril 1715 dans une délégation accordée par l'abbé de Clairvaux à l'abbé du Jardinet (18) et au confesseur de l'abbaye de la Cambre, religieux de l'abbaye de Cambron, pour examiner la vérité de la vocation et recevoir la profession des vœux solennels de la sœur novice Marie-Ernestine Taignon (19).

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5610, acte 1965.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5610, acte 1966.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5610, acte 1968.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5649, pièce nº 8.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5628.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, V, 73-74. — RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSABRT, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 141-146. — Th. Ploegaberts, Les moniales de l'ordre de Citeaux..., 1, 212.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, liasse 862a; Conseil d'État, nº 1217.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5610, acte 1969.

<sup>(9)</sup> Abbaye cistercienne située à Gand.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5628.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5628.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1978.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1980.

<sup>(14)</sup> Gallia christiana, V, 74. — RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSAERT, L'abbaye cistorcienne de la Cambre, 147-152. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'ordre de Citeaux..., I, 215.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, liasse 862a.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1980.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5630.

<sup>(18)</sup> Abbaye du Jardinet à Walcourt, prov. de Namur, canton de Walcourt.

<sup>(19)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 5636; publié dans Citeaux in de Nederlanden, II. 147, Westmalle, 1951.

Le 10 janvier 1716, l'abbesse vend deux journaux de pré situés à Ternat (1). Ernestine de Gand est décédée (2) le 27 janvier 1718.

LOUISE DELLANO VELASCO (3). Lors des élections (4) des 17 et 18 février 1718, Louise Dellano Velasco venait en troisième position dans le choix des moniales. Elle fut nommée abbesse par lettres patentes (5) de l'empereur Charles VI, le 19 mars 1718. Le 18 avril 1718, elle fut confirmée dans la dignité abbatiale par Edme Perrot, abbé de Cîteaux (6).

Le 25 janvier 1719, l'abbesse apparaît dans une donation de trois cents florins, faite par Humbeline van Cutsem, moniale de l'abbaye de la Cambre (7). Le 24 février 1728, un arbitrage intervient dans un conflit né à la suite de la construction de la cure de Zandbergen (8). La contribution respective des abbayes de la Cambre et de Beaupré est fixée; le 25 février 1728, l'accord est approuvé par l'abbesse Louise Dellano Velasco. Le 3 septembre 1728, elle est encore citée dans un accord au sujet de la reconstruction de l'église de Zandbergen (9).

On lui doit les bâtiments ceinturant la cour d'honneur et les jardins étagés de l'abbaye de la Cambre. Louise Dellano Velasco mourut le 22 septembre 1735.

BENOÎTE ANTHONY (10) était boursière sous l'abbatiat de Louise Dellano Velasco. Elle fut élue par ses consœurs lors des élections (11) du 20 octobre 1735. L'empereur Charles VI la nomma à la dignité abbatiale par lettres patentes (12) du 17 novembre 1735. Elle fut confirmée dans ses pouvoirs par Robert Gassot, abbé de Clairvaux (13), le 1er décembre 1735. Le 28 mai 1737, elle apparaît dans l'achat d'une rente passée devant les échevins de la seigneurie de Watermael et d'Auderghem (14). Le 22 novembre 1738, l'abbesse Benoîte Anthony achète une rente perpétuelle rachetable, gagée sur les revenus des domaines impériaux en Brabant (15).

Les archives de l'abbaye conservent la copie d'une lettre de Benoîte Anthony (16) datée du 20 mai 1739. Le 15 décembre 1740, l'abbesse conclut un accord mettant fin à un procès avec le couvent de Ten Troost à Vilvorde, au sujet d'une dîme sur le bois à lever à Peutie (17). Le 1<sup>ex</sup> février 1741, elle apparaît dans l'achat d'une rente passé devant les échevins des seigneuries de Stalle, Neerstalle et Overhem (18).

<sup>(1)</sup> B.R., ms. 13540, fo 177 vo. - Ternat, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1217.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, V, 74. — RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSAERT, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 153-156. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'ordre de Câleaux..., I, 218-219.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1217; Conseil privé autrichien, liasse nº 862a.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1984.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5632.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1985.

<sup>(8)</sup> B.R., ms. 13540, fo 413.

<sup>(9)</sup> B.R., ms. 13540, fo 413 vo.

<sup>(10)</sup> Th. Plobgaerts, Les moniales de l'ordre de Cîteaux..., I, 221. — Ryckman de Betz, Thibaut de Maisières et G. Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 157-161.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, liasse 862a.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1986; Chancelleric autrichienne des Pays-Bas, nº 737; Conseil privé autrichien, liasse 862a.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5633.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1987.

<sup>(15)</sup> B.R., 13541, for 105 vo - 106.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5644.

<sup>(17)</sup> B.R., ms. 1354x, fo 286. — Couvent de Ten Troost à Vilvorde, prov. de Brabant, canton de Vilvorde; Peutie, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1988. — Stalle, Neerstalle et Overhem, lieux-dits à Uccle, prov. de Brabant, cant. d'Uccle.

Le 4 avril 1742, l'abbesse Benoîte Anthony conclut un accord mettant fin à un procès avec le monastère de Sion dit des Sœurs Blanches, sis à Vilvorde, au sujet d'une dîme sur le bois à lever à Houthem sous Vilvorde (1). Le 8 novembre 1749, à la suite d'un conflit, l'abbesse abandonne la dîme de Ruisbroek au profit de l'église et de la fabrique d'église de Ruisbroek (2). Le 31 mai 1755, elle apparaît comme témoin dans un acte passé devant notaire (3).

Benoîte Anthony fut une bonne administratrice. Elle réalisa des économies drastiques pour équilibrer les recettes et les dépenses. Elle mourut au mois de novembre 1756.

SÉRAPHINE SNOY (4) avait rempli les fonctions de boursière durant quinze années sous l'abbatiat de Benoîte Anthony. Elle fut élue par ses consœurs (5) le 28 décembre 1756. L'impératrice Marie-Thérèse la nomma abbesse par lettres patentes (6) datées du 9 février 1757. Pierre Mayeur, abbé de Clairvaux, confirma sa nomination (7) le 4 avril 1757. Le 23 novembre 1758, Séraphine Snoy passe un accord pour mettre fin à un procès concernant la dîme de deux nouveaux bois situés à Houthem, paroisse de Vilvorde (8). Elle apparaît le 24 septembre 1761 dans le rachat partiel d'une rente due à l'abbaye (9). Le 25 novembre 1769, elle figure dans deux lettres de conversion d'un emprunt fait par la ville de Bruxelles (10). Le 16 février 1773, elle signe une lettre traitant d'une revendication d'un clerc de l'église de Zandbergen (11). Le 27 juin 1783, elle écrit au curé de Hoeilaart (12). Le 18 mars 1784, elle écrit à l'abbesse de Parc-les-Dames (13). Le 10 avril 1784, elle signe une lettre de commission à un fermier (14).

Au cours de son abbatiat, elle entreprit des travaux de restauration et de reconstruction à l'abbaye de la Cambre. Elle se signala par sa bonne gestion financière.

Séraphine Snoy mourut nonagénaire (15) le 10 mai 1794. Elle devait rester la dernière abbesse de l'abbaye de la Cambre. Des élections eurent lieu (16) le 17 mai 1794. Deux candidates furent proposées: la prieure dame Hyacinthe Bourgignon et la maîtresse des novices, Anne Caroline Leers nommée Ludgarde. Aucune nomination n'intervint après l'élection, les Pays-Bas ayant été conquis définitivement par les armées françaises après la bataille de Fleurus. L'abbaye de la Cambre subit le sort des autres monastères (17). Le 27 brumaire an V (17 novembre 1796), la communauté fut dissoute et les moniales se dispersèrent. Elles ne devaient plus jamais revenir dans les bâtiments claustraux.

<sup>(1)</sup> B.R., ms. 13541, fo 282 vo.

<sup>(2)</sup> B.R., ms. 13540, fos 51 et 51 vo. — Ruisbroek, prov. de Brabant, cant. d'Uccle.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5657.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'ordre de Cileaux..., 1, 224-227. — Ryckman de Betz, Thibaut de Maisières et G. Dansaert, L'abbaye cistercienne de la Cambre, 161-172.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Chancellerie autrichienne des Pays-Bas, nº 737; Conseil privé autrichien, liasse nº 862a.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5612, acte 1991; Consoil privé autrichien, liasse nº 862a.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5634.

<sup>(8)</sup> B.R., ms. 13540, fo 43 vo.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5611, acte 1987.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5612, actes 1994 et 1995.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5643.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5643. - Hoeilaart, prov. de Brabant, cant. d'Ixelles.

<sup>(13)</sup> A.C.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5643. — Abbaye cistercienne de Parc-les-Dames située à Rotselaar, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 5643.

<sup>(15)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'ordre de Cîleaux..., I, 227.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, liasse nº 862a.

<sup>(17)</sup> RYCKMAN DE BETZ, THIBAUT DE MAISIÈRES et G. DANSABRT, L'abbaye eistercienne de la Cambre, 331 - 347. — A.G.R., Administration d'arrondissement de Brabant, nº 277bis; Enregistrement et domaines, nº 918.

## ABBAYE DE LA RAMÉE, À JAUCHELETTE

Rameia (1216), Ramea (1228), Rameya (1234), Rameie (1264), Rameye (1267), Ramna (1272), Ramee (1296), Rameys (1323), Ramey (1369), Rame (1388), Rameey (1416), Ramye (1426), Rameyde (1436), Rameihe (1481), Ramaye (1483), Rameis (1504), Rasmee (1505), Ramees (1505), Rameyda (1514) (1).

L'essentiel de ce qui subsiste des archives de l'abbaye de La Ramée (2) est conservé à Bruxelles, aux Archives Générales du Royaume. L'inventaire en a été publié par A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 387-393, Bruxelles, 1922.

Le chartrier compte 1221 actes de 1204 à 1676, répartis en dix-neuf cartons, classés chronologiquement et placés sous enveloppes portant chacune dans l'angle supérieur droit la date libellée sur le document et convertie en style moderne. Les boîtes où sont enfermées les chartes forment les numéros 10118 à 10136 des Archives Ecclésiastiques du Brabant. Ces actes se répartissent comme suit : 106 pour le XIIIe siècle, 118 pour le XIVe siècle, 228 pour le XVe siècle, 635 pour le XVIe siècle et 74 pour le XVIIe siècle. Le chartrier ne paraît pas avoir subi de pertes importantes. L'état de fraîcheur dans lequel, d'une manière générale, les actes nous sont parvenus témoigne du soin qu'apportaient les moniales à conserver les pièces originales de leurs archives. Les sceaux sont nombreux, souvent en bon état ; quelques-uns sont remarquables de fraîcheur.

L'intérêt du chartrier dépasse d'ailleurs le cadre de l'histoire locale d'une modeste abbaye brabançonne. On relève parmi les actes vingt bulles pontificales se décomposant comme suit : deux de Honorius III (27 mars 1219 et 12 mai 1225), deux de Grégoire IX (9 août 1229 et janvier 1234), six
d'Innocent IV (9 février 1244; 13 février 1244; 29 septembre 1246; 5 novembre 1246; 15 novembre
1246 et 1244-1251), trois d'Alexandre IV (25 septembre 1255; 9 octobre 1255 et 1<sup>et</sup> juin 1256), quatre
de Clément IV (17 juin 1265; 30 mai 1267; 31 mai 1267 et 13 juillet 1267), une de Grégoire X (21
octobre 1272), une de Martin IV (11 octobre 1284) et une de Boniface VIII (18 février 1302). Il faut
y ajouter cinq bulles de légats pontificaux, dont une de Hugues de Saint-Cher, cardinal de SainteSabine (30 avril 1252) et quatre de Pierre Capocci, cardinal de Saint-Georges au Vélabre (28 août 1254;
6 novembre 1254; 26 novembre 1254 et novembre 1254). On trouve aussi une charte d'Henri de Dreux,
archevêque de Reims (19 février 1239) et treize actes d'évêques de Liège, dont quatre de Hugues de

<sup>(1)</sup> On trouvera, en ce qui concerne la toponymie, quelques maigres indications dans R. Durlet, Toponymie de Jauchelette-l'Abbesse, dans Tablettes du Brabant, II, 208-238, Hombeek, 1957.

<sup>(2)</sup> Abbaye située d'abord à Kerkom, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde, puis transférée en 1215-1216 à Jauchelette, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Namur jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

Pierrepont (1214; 1218; vers 1220, novembre 1228), quatre de Jean d'Eppes (mars 1233; 4 décembre 1234; décembre 1234 et 1236), trois de Robert de Thourotte (25 avril 1241; 25 février 1244 et 11 mai 1250), deux d'Henri de Gueldre (février 1252, 12 février 1259). Signalons encore l'existence de cinq actes des ducs de Brabant: trois chartes d'Henri III (1204; juin 1229; 30 septembre 1234), une d'Henri III (130 août 1236) et une de Jean II (29 mars 1311).

A partir du XVe siècle et comme dans la plupart des chartriers monastiques, on ne trouve plus que des actes d'administration du domaine: baux, cens et rentes, en expédition originale.

Les autres documents qui constituent le reste du fonds de La Ramée aux Archives Générales du Royaume se rapportent à l'époque moderne et se répartissent comme suit :

Privilèges et immunités dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 10137 à 10142 : exemptions de tonlieux et de péages (1460) ; procès contre le sire de Jauche (1551) ; droits de tonlieux (1539) ; droits de louches (1565) ; droits de pâture à Glimes, Thorembisoul, Jauchelette, Bomal, Mont-Saint-André et Jodoigne-Souveraine (1) (1632) et droits de mainmorte sur le moulin de Jauchelette (1763).

Personnel de l'abbaye dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 10143 à 10153 : lettres patentes des abbesses Jeanne de Sévery, Anne de Vilhian, Marie-Madeleine de Briart, Marguerite Cupis et Lutgarde de Reumont (1640 à 1715) ; documents relatifs à l'entrée en religion des moniales (1520 à 1664).

Pièces de procédures diverses (1516 à 1658) dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10155 à 10159.

Testaments des moniales (1467 à 1545) dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant, nºa 10164 à 10172.

Titres de propriété, administration des biens, baux, perception des cens et des rentes à Agnelée, Aische-en-Refail, Bomal, Bomelette, Corbais, Dongelberg, Gembloux, Glimes, Horion-Hozémont, Hottomont, Incourt, Jandrain, Jauchelette, Jodoigne, Kerkom, Lathuy, Malèves, Mont-Saint-André, Namur, Noduwez, Noville-sur-Mehaigne, Opprebais, Orbais, Orsmaal-Gussenhoven, Ottignies, Perwez, Piétrain, Ramillies, Rosières, Spy, Taviers, Thorembais-Saint-Trond, Thorembisoul, Tirlemont, Zetrud-Lumay (2). Ces documents couvrent les années 1377 à l'an V (1797/8) et forment les nos 10160 à 10164 et 10173 à 10248 des Archives Ecclésiastiques du Brabant.

Compétence pastorale et entretien des églises de Herbais, Marilles (3) et Piétrain (1526 à 1765), Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 10249 à 10253.

Le cartulaire a disparu. On a récemment retrouvé un fragment de l'obituaire, qui servait de couverture à un chassereau des rentes de l'abbaye. Ce document, conservé aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10224, est d'une lecture fort difficile. Il a été écrit au XIVe siècle et nous fait connaître les commémorations d'une partie des mois de janvier et de février et de ceux de juillet et d'août. Il se trouve qu'en fait de copies anciennes d'actes, les archives actuellement

<sup>(</sup>x) Localités situées dans la prov. de Brabant et le canton de Jodoigne, à l'exception de Mont-Saint-André qui est situé dans le cant. de Perwez.

<sup>(2)</sup> Agnelée, lieu-dit à Perwez, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Aische-en-Refail, prov. de Namur, cant. d'Éghezée; Bomelette, lieu-dit à Bomal, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Corbais, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Dongelberg, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Gembloux, prov. de Namur, cant. de Gembloux; Horion-Hozémont, prov. de Liège, cant. de Hollogne-aux-Pierres; Hottomont, lieu-dit à Grand-Rosières-Hottomont, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Jandrain-Jandrenouille, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Kerkom, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde; Lathuy, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Malèves-Sainte-Marie-Wastines, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Noduwez, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Noville-sur-Méhaigne, prov. de Namur, cant. d'Éghezée; Opprebais, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Orbais, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Orsmaal-Gussenhoven, prov. de Brabant, cant. de Léau; Ottignies, prov. de Brabant, cant. de Wavre; Piétrain, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Ramillies-Offus, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Rosières, lieu-dit à Grand-Rosières-Hottomont, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Spy, prov. de Namur, cant. de Namur; Taviers, prov. de Namur, cant. d'Éghezée; Thorembais-Saint-Trond, prov. de Brabant, cant. de Perwez; Tirlemont, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.
(3) Herbais, lieu-dit à Piétrain, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Marilles, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

conservées sont fort pauvres. Citons le n° 10246 des Archives Ecclésiastiques du Brabant. C'est un volume écrit en 1546 et intitulé Registre des nouveaux joindans de la disme d'Osmaele commenchant à la saison des bleds, par delà la Jace sur la rivière nommée en flamang d'Orbe. Donné en 1912 par la comtesse du Monceau de Bergendael aux Archives Générales du Royaume, ce manuscrit de 200 pages renferme aux f° 89 à 94 v° la copie et la traduction de treize actes, trois du XIIIe siècle, cinq du XIVe siècle, un du XVe siècle et quatre du XVIe siècle.

Aux Archives Générales du Royaume également, on conserve dans les Papiers d'État et de l'Audience les enquêtes ecclésiastiques qu'en vertu de l'indult de 1515, accordé par Léon X à Charles Quint, les autorités civiles dirigeaient dans les Pays-Bas. Pour La Ramée, il s'agit des élections des abbesses Marguerite d'Hermoye, Christine van der Linden et Catherine Simonis. Ces documents sont contenus dans les recueils cotés 902, 909 et 922. Les enquêtes ultérieures concernant les successions de Catherine Simonis († 1639), Jeanne de Sévery († 1648), Anne de Vilhian († 1657), Madeleine Hanriet († 1699), Marie-Madeleine de Briart († 1712) et Marguerite de Cupis de Camargo († 1715) sont consignées dans le carton nº 1232 du Conseil d'Etat (anciennement nº 41). Le dossier relatif à l'enquête faite en vue de pourvoir à la succession de Lutgarde de Reumont, est perdu. Les archives du Conseil privé conservent dans le registre nº 865 les enquêtes relatives aux élections des trois dernières abbesses : Louise Toussane (1752), Séraphine Wouters (1773) et Constance de Sivry (1784).

Au même dépôt des Archives Générales du Royaume, les opérations relatives à la vente des biens communautaires devenus biens nationaux sont consignées dans le recueil n° 236, pièce 12, des Affiches de vente des Biens nationaux.

Parmi les documents épars, il faut citer le registre nº 778 de la collection des *Manuscrits divers* des Archives Générales du Royaume. C'est un petit volume in-16 de treize pages de papier, écrit au début du XVIe siècle, qui forme une sorte de chronique de l'abbatiat de Marie de Henri (1505-1514).

Les Archives de l'Archevêché à Malines possèdent quelques documents de l'époque moderne conservés dans le carton no XXVII du Fonds ecclésiastique. Il s'agit : d'un acte sur parchemin du 15 janvier 1516 (n. s.) par lequel l'abbesse de La Ramée reconnaît avoir pris en accense de l'abbaye de Villers le quart de la dîme de Noville-sur-Mehaigne moyennant payement annuel de treize muids d'épeautre à Mellemont ; du procès-verbal original de l'élection de l'abbesse Marguerite de Cupis de Camargo et du consentement écrit donné le 19 avril 1712 par les moniales à l'accession de l'abbesse à sa nouvelle dignité.

Les Archives de l'État à Namur conservent dans le fonds de l'Abbaye de Moulins (Archives ecclésiastiques, n° 3131, analysé par J. Bovesse, Inventaire général sommaire des archives ecclésiastiques de la province de Namur, 236, Bruxelles, 1962) deux documents relatifs à La Ramée; le premier, daté du 6 février 1657, est la nomination des commissaires royaux (l'abbé de Moulins et P. de Cortil, président du Conseil provincial de Namur) en vue de procéder à la nomination d'une abbesse, le second est l'original du procès-verbal de l'élection de Madeleine Hanriet.

La Bibliothèque des Bollandistes possède aussi des documents concernant l'abbaye: le ms. 827 est une copie du XIX<sup>e</sup> siècle de la chronique de l'abbatiat de Marie de Henri, dont l'original se trouve aux Archives Générales du Royaume, *Manuscrits divers*, nº 778; le ms. 804 est une liasse de documents relatifs aux pourparlers entre La Ramée et l'abbaye de La Cambre au sujet d'une moniale, Agnès Anderlan, qui désirait quitter ce dernier monastère pour rentrer à La Ramée, son abbaye de profession. Se trouve jointe l'autorisation de l'abbé de Cambron de la part de l'abbé de Clairvaux (1689-1704).

L'abbaye de La Ramée est indiquée dans les cartes anciennes suivantes : Deventer (1536) (Ramey) (1), Atlas italiens (= Zalterius) (1567), Sgrooten (1568/72), Ortelius (1591) (Ramei), Visscher (1622), Hondius (1629) (Ramet), De Blauw (1635), Van Langren (1635), Verbist (1637), Sanson (1689), Jan-

<sup>(1)</sup> La forme toponymique n'est indiquée que dans la carte où elle se trouve la première fois. Il n'y a pas lieu de tenir compte de la persistance de certaines formes, les cartographes des XVIII et XVIII esiècles recopiant la plupart du temps les cartes de leurs prédécesseurs. La plus ancienne mention de la forme Ramée apparaît en 1746 dans l'édition de Crépy de la carte de Fricx.

sonius (XVIIe s.), Delisle (1705), Fricx (1705), Jaillot (1705), Lotter (1761), Ferraris (carte chorographique) (1777) (Ramee), Dejauche (1791), Schenk (XVIIIe s.) et Dankers (XVIIIe s.). La carte de cabinet de Ferraris (1777), dont un des deux exemplaires est conservé à la Section des Cartes et Plans de la Bibliothèque Royale, donne la configuration essentielle de l'abbaye (La Ramee) : on y voit les bâtiments conventuels, les viviers au Sud et, au Nord et à l'Est, le bois dénommé « devant la porte » (planchette n° 125).

Il subsiste six plans anciens de l'abbaye conservés aux Archives Générales du Royaume dans le fonds des Cartes et Plans (1): Carte figurative de l'abbaye de La Ramée, etc., dressée par P. Henrioulle, géomètre juré, 1758 (en double exemplaire): n° 2921; plan de l'enceinte de l'abbaye et monastère de La Ramée dressé par Henrioulle, géomètre, à la réquisition de M. le Comte de Berlaymont, seigneur de Jauche, et du S<sup>7</sup> avocat Remi, 7 juin 1762: n° 2922; carte figurative des propriétés de La Ramée à Jauchelette, dressée par P. Henrioulle, 1766: n° 2923; double de la précédente: n° 2924; plan d'une prairie de 25 bonniers de La Ramée sise à Bomal, levé en 1786 par Jean-François De Cerf, arpenteur du Souverain Conseil de Brabant: supplément, n° 765; plan de l'abbaye, joint à une description des lieux par N. Rouppe, commissaire du Pouvoir exécutif près l'Administration municipale, le 26 nivôse an V [15 janvier 1797]: supplément, n° 262.

Trente-deux diplômes concernant La Ramée ont été édités par E. de Marneffe, Cartae Rameienses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude Hertogdom van Brabant, IV, 165-172, 225-237 et 378-394 (actes de 1214 à 1352), Anvers, 1905. Des textes diplomatiques ont encore été édités dans les publications suivantes: P. Paillot, Histoire généalogique des comtes de Camilly de la maison de Bouton, issue de celle de Jauche au duché de Brabant, preuves, 6 (acte de 1262), Dijon et Paris, 1671. A. G. B. Schayes, Analectes archéologiques, historiques, géographiques, dans Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 1<sup>ère</sup> série, XI, 65 (acte de 1263), Bruxelles, 1854. A. Wauters, *Suite à ma notice* sur le duc Henri III de Brabant, dans Bulletin de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2º série, XI, 380 (acte de 1272), Bruxelles, 1875. A. Wauters, Analectes de diplomatique, dans B. C. R. H., 4e série, VII, 151 et 161; VIII, 352; X, 60 (actes de 1216, 1218, vers 1230 et 1237), Bruxelles, 1880-1883. E Reusens, Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem, dans A.H.E.B., XXV, 299, 327 et 328 (acte de 1218 et deux de 1233), Louvain, 1895. S. Bormans et E. Schoolmeesters, Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège, I, 271, et IV, 198, (actes d'environ 1230 et de 1355), Bruxelles, 1893 et 1900. A. Delescluse et D. Brouwers, Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège (1247-1274), 193, 169 et 271 (actes de 1250, 1252 et 1259), Liège, 1900. Th. Ploegaerts, Histoire de Corbais, 178-180 (actes de 1267, avec traduction et fac-similé, 2 actes de 1275), Nivelles, 1910. E. Martens, Monographie de la paroisse de Kerkom, dans Hageland Gedenkscriften, IV, 126, 128-131 et 133 (actes de 1214, 1216, 1225, 1261, 1291 et 1352), Tirlemont, 1910. Th. Ploegaerts, Les trois premières chartes médiévales de La Ramée à Jauchelette, dans Le Roman-Pays de Brabant, II, 49-53 (actes de 1212, 1214 et 1225, en traduction du XVIº siècle d'après le Registre des nouveaux joindans de la disme d'Osmaele conservé aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10246), Nivelles, 1914. É. Poncelet, Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont (1200-1229), 122, 165, 190 et 243 (actes de 1214, 1218, vers 1220 et 1228), Bruxelles 1946. É. Brouette, Charles et documents inédits du prieuré du Saint-Sauveur de Lérinnes, (1225-1459), dans B. C. R. H., CXVI, 344 (acte de 1259), Bruxelles, 1951. É. Brouette, Abbaye de La Ramée. Une bienfaitrice et une donation inconnues, dans Cîteaux in de Nederlanden, V, 42-44 (acte roman de 1258), Westmalle, 1954. É. Brouette, Précisions sur la matricule des abbesses de La Ramée, dans Wavriensia, V, 37-39 (acte de 1311), Wavre, 1956. Au tome V de ses Analecta ecclesiastica Leodiensia (Documents pontificaux concernant le diocèse de Liége), 54-68, Liège, 1936, l'abbé J. Paquay, analyse quarante et une bulles des papes et de leurs légats, de 1218 à 1351, relatives à La Ramée.

La Chronique contenant les gestes de Marie de Henry, abbesse de La Ramée (1501-1514) a été publiée par J. Pety de Thozée dans A. S. A. Niv., III, 84-89, Nivelles, 1892. Un résumé des dossiers des

<sup>(1)</sup> C. PIOT, Troisième supplément à l'Inventaire des cartes, 106, Bruxelles, 1879.

enquêtes ecclésiastiques de 1566, 1579, 1608, 1640, 1649, 1657, 1699, 1712, 1715, 1752, 1753 et 1784, ainsi que diverses pièces relatives à l'état et à la gestion du domaine à l'époque moderne, ont été édités par Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays de Brabant, II, Histoire de l'abbaye de La Ramée, 111-161, Bruxelles, 1925. Les différends entre l'abbaye et d'autres maisons religieuses de l'Ordre de Cîteaux, qui se font jour en 1230, 1237, 1238, 1245, 1251, 1267, 1275 et 1277, ainsi que la confirmation de l'abbesse Marguerite d'Hermoye, sont consignés dans J. M. Canivez, Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis ad anno 1116 ab annum 1786, II, 90, 183, 198, 288 et 370; III, 57, 148 et 172; VII, 121, Louvain, 1934, 1935 et 1939. Le Rentier de la pitancerie de La Ramée pour l'année 1380 a été publié par É. Brouette dans B. C. R. H., CXXI, 223-237, Bruxelles, 1956, et G. Despy a fait connaître le texte d'Un fragment d'un obituaire du XIVe siècle de l'abbaye de La Ramée, dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, XXXIV, 60-66, Bruxelles, 1963.

C. Henriquez, Menologium Cisterciense, 145, 165, 196, 365-366, 414-416 et 428, Anvers, 1630, cite les noms de six bienheureuses qui illustrèrent la Communauté de La Ramée: Sapience, Marguerite, Agnès, Ida de Léau, Ida de Nivelles et Anastasie. Il place leurs anniversaires respectifs les 1er et 18 mai, le 15 juin, le 29 octobre et les 11 et 24 décembre. Mais seuls les cultes de deux d'entre elles sont reconnus.

Ida de Léau (culte depuis le XVe siècle) (1). Vita. Ms.: Bibliothèque Royale, ms. 8896, fos 30-175 (XIIIe s.) (2); Bibliothèque de l'Université de Liège, no 230 (XVe siècle) (copie du précédent) (3); Vienne, K. K. Familien-Fideikommitz Bibliothek, no 7927, fos 43-67 et 9363, II, fos 218 vo-228 vo (l'un et l'autre du XVe siècle) (4); éditions: C. Henriquez, Quinque prudentes Virgines, 440-458, Anvers, 1630; R. de Buck, AA. SS. Boll., Octobre, XIII, 100-124, Paris, 1883. — Bibliographie: A. Miraeus, Chronicon Cisterciensis ordinis, 210, Cologne, 1614; A. Wichmans, Brabantia mariana, II, 629, Anvers, 1632; C. Kolb, Die Heilige Ida von Leeuwen, dans Cistercienser Chronik, V, 129-140, Bregenz, 1893; J. Nicolaers, Leven der Heilige Ida van Leeuw, Tongres, 1914; A. Zimmerman, Kalendarium Benedictum, III, 435-436, Vienne, 1937; S. Rolsin, L'hagiographie cistercienne dans le diocèse deLiège, 59-61, Louvain, Bruxelles, 1947; S. Lenssen, Hagiologium Cisterciense, I, 316-317, s. l. [Tilbourg], 1948.

Ida de Nivelles (culte de temps immémorial) (5). Vita. Ms.: Bibliothèque Royale, ms. 8895, for 1-28 (XIIIe s.) (6), ms. 8609-20, for 147-149 (XIVe siècle) (7); Vienne, K. K. Familien-Fideikommitz Bibliothek, no 7027, for 1-38 vo; no 9363, II, for 217-218 vo (l'un et l'autre du XVe siècle) (8); édition: C. Henriquez, Quinque prudents virgines, 199-297, addenda dans Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae Royalae Bruxellensis, II, 222-226, Bruxelles, 1889. — Bibliographie: A. Miraeus, Chronicon cisterciensis ordinis, 211; A. Wichmans, Brabantia mariana, II, 627-629; J. Molanus, Natales sanctorum Belgii, 270, Douai, 1616; H. Nimal, Fleurs cisterciennes en Belgique, 7-39, Liège, 1899; S. Balau, Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Age, 429, Bruxelles, 1903; E. Martens, Monographie de la paroisse de Herkom, dans Hageland Gedenkschriften, IV, 137-139, Tirlemont 1910; J. Greven, Der Ursprung des Beginnenwesens, dans Historisches Jahrbuch, XXXV, 52-58, Cologne, 1914; J. M. Canivez, L'ordre de Cîteaux en Belgique, 189-190, Forges-lez-Chimay, 1926; A. Zimmerman, Kalendarium Benedictinum, III, 421-422; S. Rolsin, L'hagiographie cistercienne dans le diocèse de Liège, 54-59; S. Lenssen, Hagiologium cisterciense, I, 299-302.

Nous possédons quatre monographies concernant La Ramée et son histoire. J. Tarlier et A. Wauters dans leur Géographie et histoire des communes belges. Canton de Jodoigne, 67-73, et Canton de Glabeek,

<sup>(1)</sup> Bibliotheca hagiographica latina, I, 616, nº 4144, Bruxelles, 1898-99.

<sup>(2)</sup> Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae Royalae Bruxellensis, II, 266, Bruxelles, 1889. — J. VAN DEN GHEYN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale, V, 194,

<sup>(3)</sup> M. GROSJBAN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège, 174, Liège, 1875.

<sup>(4)</sup> Catalogus codicum hagiographicorum qui Vindobonae in bibl. Priv. Ser. Caesaris Austraci, dans Analecta Bollandiana, XIV, 60 et 242, Bruxelles, 1895.

<sup>(5)</sup> B.H.L., I, 616, nº 4146.

<sup>(6)</sup> Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae Royalae Bruxellensis, II, 221. — J. VAN DEN GHEVN, Catalogus des manuscrits..., V, 194.

<sup>(7)</sup> J. VAN DEN GHRYN, Catalogue des manuscrits..., V, 182.

<sup>(8)</sup> Catalogus codicum hagiographicorum Vindobonae..., dans Analecta Bollandiana, XIV, 59 et 242.

92-93, Bruxelles, 1882, ont fait œuvre de pionniers: en dépit du recul du temps, leur courte étude reste honorable parce que basée sur le dépouillement des archives. Ce travail a été repris, principalement pour l'origine de la Communauté par E. Martens, Monographie de la paroisse de Kerkom, dans Hageland Gedenkschriften, IV, 124-129, Tirlemont, 1910, dans le cadre plus général de l'histoire de la commune de Kerkom. Largement documentée, l'étude est digne d'intérêt et apporte des indications qui semblent définitives sur le problème toujours épineux de l'origine d'une Communauté monastique. Le livre de l'abbé Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays du Brabant, II, Histoire de l'abbaye de La Ramée, 29-31 et 162, Bruxelles, 1925, est l'œuvre d'un chercheur consciencieux, mais manquant de méthode et peu habile à la lecture des textes médiévaux ou négligeant d'en tirer profit : son histoire de l'abbaye n'est digne de ce nom qu'à partir du XVIe siècle. Quant au travail de dom J. M. Canivez, L'ordre de Cîteaux en Belgique, 187-193, Forges-lez-Chimay, 1926, alors jeune moine de Scourmont, c'est plus un chapitre d'édification que d'histoire monastique.

On ne peut se fier à la liste des abbesses donnée par la Gallia christiana, III, 604-605, Paris, 1725. Pour la période antérieure aux années 1500, cette liste est incontrôlable. Apparaissent seuls des noms sans date ni référence et les indications d'archives que nous avons recueillies ne concordent généralement pas avec ces noms. La liste établie par J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 67, est certainement meilleure. Bien que sans référence également, elle provient, comme nous venons de le dire, du dépouillement des archives encore actuellement conservées et concorde avec les renseignements donnés par le chartrier de l'abbaye. Mais ce travail semble avoir été fait rapidement et il en résulte de nombreuses omissions. L'abbé Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 29-31 et 162, a peu amélioré la matricule, il a bien ajouté quelques mentions, mais il reste encore fort incomplet. A. Uyttebrouck a récemment publié une Contribution à l'établissement de la liste des abbesses de La Ramée des origines au début du XVIe siècle, dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 5-14, Bruxelles, 1965. L'auteur, qui prépare un inventaire analytique des archives de l'abbaye, a utilisé celles-ci pour amender les matricules de ses prédécesseurs.

On possède plusieurs vues anciennes de l'abbaye (1): J. Le Roy, Topographia historica Gallo-Brabantiae, 243, Amsterdam, 1692; J. Le Roy, Castella et Praetoria nobilium Brabantiae et Coenobia celebriora, sans pagination, Amsterdam, 1706; \*\*\*, Délices de la Noblesse, 24, Amsterdam, 1706. Photographie de la ferme dans son état actuel dans M. Cosyn, Le Brabant illustré, 346, Bruxelles, 1911; du quartier abbatial dans Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, en frontispice.

Sigillographie: A) Première mention du sceau (2): sigillum abbatisse et conventus, en 1218. — B) Sceau conventuel appendu à des actes des 15 septembre 1388, 18 septembre 1388, 5 mars 1394 (n. s.), 22 novembre 1440, 26 janvier 1521 (n. s.) et 29 septembre 1546: circulaire (diamètre de 50 mm.); légende: \$\frac{1}{2}\$ S' Conventus. Ste Marie de Rameia; une Vierge mère couronnée assise sur un banc ou reliquaire (3), dans le champs des rinceaux (4). — C) Sceaux d'abbesses: abbesse indéterminée du XIII<sup>c</sup> siècle: matrice en cuivre (fausse, surmoulage); en navette (44 et 26 mm.); légende: \$\frac{1}{2}\$ Sigill Abbisse de Rameia; une abbesse debout, tenant de la main droite la crosse, le crosseron à l'intérieur, et de la main gauche le livre de la règle; au dos de la main gauche l'inscription: Nicol. conversus, nom du graveur (5). — Marie de Chaumont: en navette (57 et 37 mm.); légende en minuscules gothiques illisible; une abbesse ut supra; appendu à un acte du 18 septembre 1388 (6). — Marie de Henry: en navette (54 et 35 mm.); légende en lettres gothiques: \$\frac{1}{2}\$ S' Marie sede [secunde] abbisse de Rameia p' re [post reformationem];

<sup>(1)</sup> É. BACHA, Vues et plans des monastères de Belgique, 29, Bruxelles, 1915.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11022, Cartulaire du prieuré de Mellemont, fº 150. — Et non 1221 comme le dit Th. PLOBGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 21.

<sup>(3)</sup> M. Hoc, dans Revue belge de numismatique et de sigillographie, LXIX, 133, Bruxelles, 1927.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10120, 10122, 10127 et 10130, Abbaye de la Ramé, chartrier et Collection sigillo-graphique, moulage, no 2114.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, matrice originale no 2014, moulage no 20077. — Description et reproduction dans J. Pery de Thoren, Chronique..., dans A.S.A. Niv., III, 88, note 6 et planche hors-texte, no 2.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10120, Abbaye de La Ramée, chartrier; Collection sigillographique, moulage no 11456.

une abbesse ut supra; appendu à un acte (1) du 25 novembre 1513. — Jeanne de Fauquemont: en navette (mêmes dimensions que le sceau précédent); légende en caractères gothiques: ...cohmte te[rtie] abbisse de rameya p' re' [post reformationem]; une abbesse dans une niche ut supra mais le crosseron à l'extérieur; appendu à un acte (2) du 17 février 1522 (n. s.). — Françoise de Tulle: en navette (environ 76 et 55 mm.); légende en capitales romaines: Sevr + Françoise + de Tul + Le + IIII... + Del + Ramee + une abbesse ut supra sous un édicule renaissant formé de deux colonnes galbées et d'un entablement; au bas l'écu des Tulle et le millésime 1541; appendu à un acte (3) du 29 septembre 1547 Contre-sceau: l'écu des Tulle sommé de la crosse. — D) Cachet armorié de l'abbesse Madeleine Hanriet plaqué sur des actes de 1694 (4) et 1696 (5).

Du mobilier de l'ancienne église abbatiale, on conserve deux autels, dont l'un est le maître-autel de la cathédrale Saint-Aubain de Namur (de style Renaissance en marbre de Saint-Remy rehaussé de blanc et noir) (6), et l'autre celui de l'église de Lathuy (de style Louis XV avec souvenirs baroques) (7).

. \* .

Th. Ploegaerts a émis l'avis que la communauté qu'on trouve établie à Kerkom (8) dans la deuxième décennie du XIII<sup>e</sup> siècle, serait originaire de Florival (9) d'où elle aurait essaimé à la suite de difficultés surgies entre 1192 et 1195, difficultés qui amenèrent l'expulsion d'un certain nombre de moniales. L'auteur de cette hypothèse se base sur deux faits : la faible distance qui sépare les deux fondations et l'usage d'un dialecte néerlandais comme langue vernaculaire de part et d'autre. Mais ces raisons ne sont pas suffisamment probantes et la question reste indécise, ainsi qu'il le reconnaît lui-même (10). Pis, cela semble mal cadrer avec l'examen des termes dont se servent les actes pour désigner la communauté.

Nous ignorons également à quel moment précis se fit la fondation. Mais comme la première charte conservée est celle de Florent, abbé de Cornélimunster, cédant aux religieuses son alleu sis entre Kerkom et Lubbeek (II) est datée de 1212, on peut fixer à peu de temps auparavant l'établissement à Kerkom. En 1214, l'autorité épiscopale reconnaît la fondation : deux ans, délai de sage prudence. Hugues de Pierrepont prend sous sa protection les sorores de Kerkom, de l'Ordre de Cîteaux (I2). C'est la première fois que surgit l'indication de l'obédience de la fondation à l'Ordre de saint Bernard.

Mais le séjour des moniales à Kerkom fut bref. Le transfert à Jauchelette se fit en 1215 ou 1216. Pourquoi ce changement? Ici encore on a émis plusieurs hypothèses, dont la dernière nous paraît la plus fondée, bien que toutes peuvent s'ajouter les unes aux autres : le terrain de Kerkom, bien que non dépourvu d'eau, était peu fertile ; le couvent était devenu trop petit, vu l'affluence

<sup>(</sup>I) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10126, Abbaye de La Ramée, chartrier; Collection sigillographique, moulage no 4138 (I). — J. Pety de Thozée Chronique..., dans A.S.A. Niv., III, 88, note 6.

<sup>(2)</sup> A.G.R. Arch. Eccl. Brab., nº 10127, Abbaye de La Ramée, chartrier; Collection sigillographique, moulage nº 4141.

— J. Pety de Thozée, Chronique..., dans A.S.A. Niv., III, 88, note 6 et planche hors-texte, nº 4.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10130, Abbaye de La Ramée, chartrier; Collection sigillographique, moulage no 11457.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Chambre des Comptes, reg. 1386, fo 12; Collection sigillographique, moulage no 33165.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Office fiscal du Brabant, rec. 363, pièce 13; Collection sigillographique, moulage nº 32827.

<sup>(6)</sup> F. Courtoy, La cathédrale de Namur, 17, Namur, 1943.

<sup>(7)</sup> J. DB BORDCHGRAVE, Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art de la Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles, dans Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites, VII, 305, Bruxelles, 1956. — Lathuy, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(8)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Glableek-Zuurbemde.

<sup>(9)</sup> Abbaye située à Archennes, prov. de Brabant, cant. de Wavre ; cfr ce volume du Monasticon Belge.

<sup>(10)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 18-19. — E. Martens, Monographie de la paroisse de Kerkom dans Hageland Gedonkschriften, IV, 126. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Glabbeek, 159.

<sup>(11)</sup> E. DE MARNEFFE, Cartae Rameienses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IV, 166. — Cornélimunster, abbaye bénédictine, Allemagne, Rhénanie du Nord.

<sup>(12)</sup> É. PONCELET, Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 122.

des vocations; les religieuses répondirent à l'appel de Gérard de Jauche et de sa fille Helwide, abbesse de Nivelles. C'est, en effet, ceux-ci qui offrirent aux religieuses de Kerkom le bois dénommé plus tard Bois de Saint-Bernard et les dîmes de Piétrain et de Marilles (1). En mai 1216, une charte de Gérard de Jauche parle du monastère de Jauchelette comme déjà existant, ainsi qu'un diplôme de la même année de l'abbé de Cornélimunster (2).

Les termes mêmes qu'on trouve dans les textes diplomatiques permettent de suivre l'évolution juridique de la Communauté. En 1212, l'abbé de Cornélimunster parle d'une cella (3), c'est-à-dire d'un petit monastère sans doute sans règle précise, simple groupement communautaire de femmes. Deux ans plus tard, Hugues de Pierrepont précise l'Ordre auquel la cella s'est rattachée: sorores ordinis Cisterciensis, mais sans préjudice de l'organisation monastique intérieure (3). En 1216, Florent, abbé de Cornélimunster, dans une nouvelle charte, parle de sanctimoniales, ce qui implique l'existence d'une observance régulière déterminée, que nous savons être cistercienne (4). Deux ans plus tard encore, Gérard de Jauche donne à la communauté le nom de coenobium et ecclesia (5), signifiant par là l'existence d'un monastère avec son organisation spirituelle et temporelle complète. Enfin, c'est en 1218 que l'ordinaire parle pour la première fois d'une abbatia et conventus, ce qui suppose l'organisation parfaite de la communauté et son accession au rang d'abbaye (6).

\* \*

J. Cette abbesse n'apparaît que dans un seul acte où figure seulement son initiale: en 1220, elle vend à l'abbaye de Villers, des terres à Sart-Risbart (7). C'est sans doute elle la première abbesse de La Ramée et il est vraisemblable que ce fut elle qui apposa son sceau — qui était également celui de la communauté — à des actes (8) datés de 1218 à 1220.

BÉATRICE. Cette abbesse est citée en décembre 1233 dans un accord fixant les droits respectifs de La Ramée et du Chapitre de Nivelles sur le territoire de Jauchelette (9), et le 30 juin 1236 dans l'approbation que fait Thierry, sire d'Altena, de la donation à La Ramée des dîmes de Marilles et de Piétrain (10). Sous son gouvernement surgirent les premières difficultés entre communauté et des nobiles des environs, notamment Étienne de Zetrud, Godefroid, Gérard et Gilles de Dongelberg, au sujet de la jouissance de la dîme. Le 12 mai 1225, le pape Honorius III

<sup>(1)</sup> E DE MARNEFFE, Cartae Rameionses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IV, 166.

<sup>(2)</sup> E. DE MARNEFFE, Cartae Ramoienses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IV, 226.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les trois premières chartres médiévales de la Ramée à Jauchelete, dans Le Roman-Pays de Brabant, II, 51 (d'après une traduction du XVIº siècle de celle en celle).

<sup>(4)</sup> E. DE MARNEFFE, Cartae Ramcienses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., 1V, 226. — É. PONCELET, Actes d'Hugues de Pierrepont..., 122.

<sup>(5)</sup> E. DE MARNEFFE, Cartae Rameienses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., 1V, 225.

<sup>(6)</sup> E. DE MARNEFFE, Cartae Rameionses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IV, 226. — E. Poncelet, Actes d'Hugues de Pierrepont..., 165.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11022, Cartulaire du prieuré de Mellemont, 1º 301. — G. DESPY, Inventaire des archives de l'abbaye de Villers, nº 56, Bruxelles, 1959. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 8. — Sart-Risbart, licu-dit à Opprebais, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11022, Cartulaire du prieuré de Mellemont, ſº 150 et 151. — G. DESPY, Inventaire des archives de Villers, nº 55 et 59. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 8.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 1417, Chapitre de Nivelles, cartulaire, fº 269. — E. DE MARNEFFE, Cartae Rameienses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IV, 228. — Th. Ploegaerts, Les moniales eistereiennes en Brabant..., II, 23 et 30. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 8.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 1417, Chapitre de Nivelles, cartulaire, fº 362. — E. DE MARNEFFE, Cartae Rameienses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IV, 379. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 23 et 30. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 8.

chargea le prieur de Neufmoustier et le chantre de Notre-Dame de Huy d'aplanir un différend à ce sujet (1). Quelques temps plus tard d'autres difficultés opposèrent La Ramée et l'abbaye de Heylissem au sujet de la distance de leurs granges respectives (2) et des dîmes novales de Perwez (3). D'autre part, l'abbaye arrondit son patrimoine par un achat de dix bonniers de terre à Thorembisoul (4), par la donation de Godefroid de Melin de la dîme et du patronat de cette localité, biens à partager avec l'abbaye de Florival (5), et de la dîme de Perwez, aumône de Thierry, chevalier de Bierbeek (6). C'est sous le gouvernement de cette abbesse que mourut, le 13 décembre 1231, Ida de Nivelles, moniale cistercienne que l'Église éleva au rang de ses bienheureuses (7).

CLÉMENCE. Cette abbesse apparaît en 1247 dans un acte de vente de cinq bonniers à Houtain, bien appartenant à La Ramée et vendus à l'abbaye d'Aulne (8). Elle est citée dans une charte de Domitien de Huy, abbé de Floreffe, portant sur un accord au sujet de la dîme de Noville-sur-Mehaigne (9).

PÉRONE. Le 9 août 1259, elle réalise un échange de biens avec le prieuré de Lérinnes (10) et, le 2 mai 1267, elle effectue la même opération avec Guerry de Corbais concernant des biens en cette localité (11). C'est à cette époque que surgirent de nouvelles difficultés entre l'abbaye et ses voisins, dans lesquelles le légat du pape dut intervenir (12). Des querelles s'élevèrent aussi avec les abbayes de Grandpré (13) et de Foigny (14), sans compter d'autres difficultés avec le Val-Saint-Lambert (15), le Val-Saint-Georges (16) et le Val-Notre-Dame (17).

MARIE. On trouve son nom le 21 août 1315 dans une cession de biens à Corbais (18).

<sup>(1)</sup> É. PONCELET. Actes de Hugues de Pierrepont..., Introd., IV. — Neufmoustier, abbaye située à Huy, prov. de Liège, cant. de Huy.

<sup>(2)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., II, 90. — Heylissem, abbaye norbertine située à Opheylissem, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

<sup>(3)</sup> E. REUSENS, Documents relatifs à l'abbaye de Heylissem, dans A.H.E.B., XXV, 338, Louvain, 1895.

<sup>(4)</sup> A. WAUTERS, Analectes de diplomatiques, dans B.C.R.H., 4º série, VII, 161.

<sup>(5)</sup> É. PONCELET, Actes de Hugues de Pierrepont..., 258.

<sup>(6)</sup> A. DELÉCLUSE et D. BROUWERS, Catalogue des actes de Henri de Gueldre, 271.

<sup>(7)</sup> H. NIMAL, Fleurs cisterciennes en Belgique, passim et principalement, 10, 12 et 37.

<sup>(8)</sup> L. DEVILLERS, Inventaire analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut, I, 128, Mons, 1865. — Aulne, abbaye située à Gozée, prov. de Hainaut, cant. de Thuin.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10118, Abbaye de la Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 8. Cet auteur ne connaît cette abbesse que sous son initiale. — Floreffe, prov. de Namur, cant. de Fosse-la-Ville.

<sup>(10)</sup> É. BROUETTE, Charles et documents inédits du prieuré du Saint-Sauveur de Lérinnes, dans B.C.R.H., CXVI, 344-345, Bruxelles, 1951. — É. BROUETTE, Précisions sur la matricule des abbesses de La Ramée, dans Wavriensia, V. 37, Wavre, 1956. — Lérinnes, prieuré de l'Ordre des Trinitaires à Tourinnes-Saint-Lambert, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(11)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 67. — Th. Ploegaerts, Histoire de Corbais, 178. Nivelles, 1910. — Corbais, prov. de Brabant, cant. de Perwez,

<sup>(12)</sup> E. DE MARNEFFE, Cartae Rameienses, dans Bijdragen tot de Geschiedenis..., IV, 384.

<sup>(13)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., II. 288 et 370. — Grandpré, abbaye située à Mozet, prov. de Namur, cant. d'Andenne.

<sup>(14)</sup> J.-M. Canivez, Statuta..., III. 57. - Abbaye de Foigny, France, département de l'Aisac.

<sup>(15)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., II, 182 et 198. — Val-Saint-Lambert, abbaye à Seraing, prov. de Liège, cant. de Seraing.

<sup>(16)</sup> J.-M. Canivez, Statuta..., II, 288. — Val-Saint-Georges, abbaye à Namur, prov. de Namur, cant. de Numur. (17) J.-M. Canivez, Statuta..., II, 288. — Val-Notre-Dame, abbaye située à Antheit, prov. de Liège, cant. de Huy.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Ecci. Brab., no 10120, Abbaye de La Ramés, chartrier. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 30. — Th. Ploegaerts, Histoire de Corbais, 171. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 8.

BÉATRICE. Cette abbesse reçoit en accense le 4 avril 1317 (n. s.) de Marguerite, duchesse de Brabant, un chemin passant devant l'abbaye (1); le 8 mars 1318 (n. s.), elle fait connaître les conditions d'achat d'une rente d'un muid de froment par Clémence de Folx, moniale de La Ramée (2). J. Tarlier et A. Wauters (3) signalent encore son existence en 1352, ce qui est manifestement une confusion.

MARIE. Le 11 mars 1324 (n. s.), cette abbesse appose son sceau à une charte de l'abbé de Villers (4).

H. C'est seulement par son initiale qu'apparaît cette abbesse dans un vidimus du 5 avril 1328 (n. s.) d'un acte du 11 avril 1322 de Gilles, sire d'Harbes, et de sa femme Philippine de Jauche (5).

AGNÈS DE MEEFFE. Elle enregistre le 27 juin 1337 une donation de Marguerite de Bedekem à son abbaye (6). On trouve également son nom (7) dans un diplôme du 31 mai 1341.

WILEKEN DE GLIMES. Cette supérieure figure dans un acte notarié du 4 janvier 1355 (n. s.) faisant connaître la sentence rendue par des arbitres dans une contestation entre La Ramée et le Chapitre de Saint-Lambert de Liège, au sujet de terres appartenant aux dîmes de Noduwez et de Marilles (8).

MARIE DE MONS. Le 19 février 1367, son nom est cité dans un acte de Pierre, évêque d'Albani et archidiacre de Liège, déterminant les obligations des mambours dans la fourniture du pain, du vin et du feu de l'église de Marilles (9). Cette abbesse est encore citée le 15 avril 1372 dans un acte d'accensement de quatre bonniers de terre au lieu-dit A l'Escaille (10). Elle pourrait être la fille de Jean Boileau, de Mons, échevin de Liège, et de Gertrude de Mares qui entra à La Ramée avec une autre de ses filles, Marguerite (11). Gertrude et sa fille Marguerite apparaissent dans un diplôme (12) de 1361.

BÉATRICE DE CORBAIS. Cette abbesse est citée dans un document du 27 mars 1375 de Jean dit Henri de Perwez, par devant qui l'abbesse accense diverses terres à Corbais (13). On trouve aussi son nom le 11 février 1375 dans l'acte de vente d'un bonnier de terre à l'abbaye

<sup>(1)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 206. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 8.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10120, Abbaye de La Ramés, chartrier. — A. Untebrouck, Contribution à l'établissement.., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 8.

<sup>(3)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 206.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11022, Cartulaire de Mellemont, fº 311. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 130. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10120, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10120, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10120, Abbaye de la Ramée, chartrier. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9.

<sup>(8)</sup> S. BORMANS et E. SCHOOLMBESTERS, Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège, IV, 198, Bruxelles, 1900.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10120, Abbaye de La Ramés, chartrier; cité par J. Tarlier et W. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 206. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement ..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(</sup>II) C. DE BORMAN et A. BAYOT, Le miroir des nobles de Hesbaye, 359, Bruxelles, 1910.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramée, chartrier. — TH. PLOEGAERTS, Histoire de Corbais, 18.

de Villers (1). Le rang de cette abbesse, antérieur à Marie Delbarre et postérieur à Marie De Mons, est confirmé par un acte de Marie Delbarre (2) du 22 novembre 1440.

MARIE DE LA BARRE DE CHAUMONT. Cette abbesse apparaît dans les actes suivants: le 15 septembre 1387: un achat d'une rente de six setiers de froment (3); le 18 septembre 1388: un accensement de cinq bonniers de terre au lieu-dit Al Gotère (4); le 16 février 1392 (n. s.): un accensement de sept journaux de vigne (?) à Longchamps (5); le 5 mars 1393: un accensement de six journaux de terre à Jauchelette (6); le 7 mars 1396: un accensement de 4 bonniers de terre à Glimes (7), et, enfin, le même jour: accensement de divers biens dans cette même localité (8). Cette abbesse, uniquement connue de J. Tarlier et A. Wauters (9) par un acte de mars 1493/4, mourut (10) avant le 15 janvier 1405.

MARIE DE LA BARRE alias CHAUMONT alias VAN DER BAREN, nièce de la précédente. Elle n'est connue que par deux actes : un du 15 janvier 1404 et un autre du 3 décembre 1422 (11).

ANNE DE SOUBRY alias DE THOREMBISOUL. Le 9 juillet 1433, elle accense trois bonniers de terre à Herbais (12). C'est la même sans doute qui est citée le 8 décembre 1433 dans un arrentement de biens à Opprebais (13).

MARIE DE LA BARRE. Cette abbesse apparaît d'abord (14) le 26 février 1436, puis dans des actes du 26 février 1437 : accensement de quatre bonniers de terre à Gestial (15), du 22 mai

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11022, Cartulaire de Mellemont, fº 3, cité par Th. Ploegaerts, Histoire de Corbais, 178, uniquement d'après le millésime 1375. — G. Despy, Inventaire de Villers..., nº 590. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement.... dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9. — Al Gotère, lieu-dit indéterminé.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9. — Longchamps, prov. de Namur, cant. d'Éghezée.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121. Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9. — Jauchelette, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramés, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 9. — Glimes, prov. Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10121, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(9)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire..., Cant. Jodoigne, 207.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10122, Abbayo de La Ramée, chartrier. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10.

<sup>(</sup>II) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10122, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10122, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10. — Herbais, lieu-dit à Piétrain, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10122, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10. — Opprebais, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10122, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10122, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10. — Gestial, lieu-dit indéterminé.

de la même année: accensement de deux bonniers de terre à Melin (1) et du 22 novembre 1440: rachat d'une rente de trois muids à Corbais (2).

BÉATRICE DE LA BARRE. Son nom n'apparaît qu'en 1456, le 15 octobre, lorsqu'elle fit poursuivre pour non-remboursement de dette Lowar li Batard devant la cour de Saint-Lambert à Liège, séant à Mont-Saint-André et aux alloux de Bomal (3).

BÉATRICE DESCHAMPS. Fille de Guillaume Deschamps ou Descamps (4), cette abbesse apparaît le 31 juillet 1460 dans le relief qu'elle fit au Chapitre de Nivelles d'un fief de deux bonniers à Jauchelette (5); le 10 octobre 1463, elle donna en accense dix-neuf verges grandes et quatre petites de terre à Herbais (6). J. Tarlier et A. Wauters (7) la signalent encore le 23 novembre 1471. Selon la Gallia christiana (8), elle mourut en 1478.

ISABELLE DU RIEULX. Cette abbesse est connue par de nombreux documents: 16 avril 1480: arrentement de trois muids et demi de blé devant la cour du Chapitre de Saint-Pierre à Liège (9); 20 octobre 1485: achat d'une maison et tenure à Jauchelette devant la cour du Chapitre de Nivelles siégeant à Jauchelette (10); 25 octobre 1485: même opération devant la même cour (11); 20 mars 1488 (n. s.): la même cour lui assigne contrepan pour non-payement de rentes (12); 18 mars 1490 (n. s.): acte de l'archidiacre de Brabant au sujet de la collation de la cure d'Orsmaal qui appartient à La Ramée (13); 12 mars 1491 (n. s.): arrentement de deux et demi bonniers de terre à Dongelberg (14). Cette abbesse est citée sans date par la Gallia christiana (15) et, d'après Th. Ploegaerts (16), elle démissionna en 1500. Un document d'archives donne (17) la date du 28 avril 1501. Elle serait décédée (18) le 21 juin 1527.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10122, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10. — Melin, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10. — Corbais, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 10. — Mont-Saint-André, prov. de Brabant, cant. Perwez; Bomal, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(4)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 31.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10122, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(7)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire..., Canton de Jodoigne, 68.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, III, 605.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier. — Orsmaal-Gussenhoven, prov. de Brabant, cant. de Léau.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10123, Abbaye de La Ramée, chartrier. — Dongelberg, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(15)</sup> Gallia christiana, III, 605.

<sup>(16)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 11, 162.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10128, 1º 334 vº. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 11, note 3.

<sup>[18]</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10128, fo 335. — A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 11, note 3.

HÉLWIDE DE COMMENCILLE (1), professe de l'abbaye de Marche-les-Dames (2), fut élue en 1500 ou 1501. Nous savons peu de chose de son abbatiat, dont l'importance est cependant capitale, car c'est à ce moment qu'eut lieu la réforme de La Ramée, qui fut introduite par quatre dames de chœur et trois converses venues de Marche-les-Dames. Leur arrivée à La Ramée (3) se fit en 1500. Deux noms sont connus : Pérone de Frelin et dame Waudru (4). Cette réforme consista surtout dans le rétablissement de la clôture (5). Au temporel, on notera, en 1502, la réglementation de l'entretien de l'église d'Orsmaal, dont le patronage appartenait à l'abbaye (6). Hélwide de Commencille mourut (7) en 1504.

MARIE DE HENRY (Henri, Henrici) alias DE NAMUR, peut-être d'après son lieu de naissance. Fille d'Henri de Henry et de dame Agnès (8), elle fut élue le 1er octobre 1505. La chronique de son gouvernement (9) nous montre une supérieure travaillant avec zèle à l'agrandissement du monastère par la construction d'une nouvelle maison des hôtes, et à son embellissement par l'érection d'une fontaine, la réparation du cloître et du cellier et le chaulage de l'église abbatiale. La réforme introduite par l'abbesse précédente attira plusieurs novices à La Ramée: neuf jeunes filles y prirent le voile. La fille du sire de Jauche en fréquenta l'école et l'on signale la présence de plusieurs familiers, notamment de Jean de Tulle, sire du Vieusart, dont nous possédons des actes d'achat de rentes (10). On conserve aussi des documents de 1513 relatifs à l'érection du bénéfice du marguillier de Noville-sur-Méhaigne (11). Le 22 octobre 1510, un nouvel autel fut bénit dans l'église par les abbés de Clairvaux et de Signy. Marie de Henry mourut (12) le 11 juin 1514.

JEANNE DE FAUQUEMONT fut élue en 1514. Nous ne possédons guère de renseignements sur son long abbatiat. Les documents conservés dénotent une situation économique saine, voire prospère : ce sont des achats de rentes (13), actes des 7 novembre 1514, 30 juin 1517, 17 mars 1518, 27 juin 1521, 9 avril 1522, 14 février 1526, 3 juin et 5 juillet 1530, 20 février et 10 avril 1539;

<sup>(1)</sup> La Gallia christiana, III, 605, l'appelle fautivement Helvide Commel et Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant, II, 162, Connenville.

<sup>(2)</sup> Son abbatiat dura trois ans et demi: cfr Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 33. Cet auteur le place de 1501 à 1505, tandis que la Gallia christiana, III, 605 et J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 68, le situent de 1500 à 1504. — Marches-les-Dames, prov. de Namur, cant. de Namur.

<sup>(3)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I, 99. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 99.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1I, 34.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 34.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10125, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(7)</sup> A. UYTTEBROUCK, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 11.

<sup>(8)</sup> J. Pety de Thosée, Chronique concernant Marie de Henri, abbesse de La Ramée, dans A.S.A. Niv., III, 89, note 2, Nivelles, 1892.

<sup>(9)</sup> J. PETY DE THOSÉE, Chronique concernant Marie de Henri..., dans A.S.A. Niv., III, 85-87.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10125, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10126, Abbaye de La Ramée, chartrier. — J. Pety de Thosée, Chronique concernant Marie de Henri..., dans A.S.A. Niv., III, 87-88.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, III, 605. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire..., Canton de Jodoigne, 99.— Th. Ploegaerts, Les moniales eisterciennes en Brabant..., II, 35. — G. Despy, Un fragment d'un obituaire du XIV siècle de l'abbaye de La Ramée, dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXIV, 64, note 2, Bruxelles, 1963. — A. Uyttebrouck, Contribution à l'établissement..., dans Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVI, 12.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 10126 à 10129, Abbaye de La Ramée, chartrier.

des prêts (1): acte du 28 octobre 1541; des aveux de propriété (2): acte du 12 février 1519; des achats de biens fonds (3): actes des 9 juillet 1520, 6 mai 1523, 31 juillet 1538, 20 septembre 1539 et 21 avril 1540, et des acquisitions par donations (4): acte du 10 octobre 1534. On lui doit aussi l'incorporation en 1531 de l'église de Marilles à l'abbaye (5). Huit novices au moins,—ce sont celles dont le nom nous est connu,—entrèrent à La Ramée sous cet abbatiat (6). Jeanne de Fauquemont mourut (7) le 19 juillet 1541.

FRANÇOISE DE TULLE. Fille de Jean de Tulle, familier de l'abbaye (8), cette abbesse fut élue en 1541. La prospérité temporelle paraît continuer comme sous l'abbatiat précédent. On trouve encore des achats de rentes (9): actes des 15 avril et 3 et 9 mai 1542, 27 mai 1544, 20 septembre 1546, 6 avril 1548, 23 avril et 23 mai 1556 et 6 mars 1557, et de biens fonds (10): actes du 27 décembre 1546 et du 28 juin 1556; des donations (11): actes de 1545 et du 12 juillet 1564. Mais les difficultés ne font pas défaut. Ce sont des procès longs et coûteux contre le sire de Glimes pour le payement de rentes en nature (12) et la banalité du moulin (13) et contre le sire de Jauchelette concernant un droit de morte-main (14). Il y a aussi les difficultés de la reconnaissance des exemptions de tonlieu (15) et on relève l'existence d'un pain d'abbaye en faveur d'un certain Vérone, bachelier en théologie (16). L'abbé de Moulins, Pierre de Flandre, qui avait quitté son abbaye à cause des troubles de la guerre, vint chercher refuge à La Ramée et y mourut (17) le 1<sup>ex</sup> mai 1556. Françoise de Tulle décéda (18) en 1565. L'abbé de Villers, Matthias Hortebeek dit d'elle qu'elle fut mulier plane religiosa et probatissime vite (19). C'est sous cet abbatiat que nous connaissons pour la première fois le chiffre des religieuses de la communauté: vingt-trois (20) en 1556.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10129, Abbaye de La Ramée, chartrier

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10128, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 10127 et 10129, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10128, Abbaye de La Ramée, chartrier. — Th. Ploegabers, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 146-147.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10249.

<sup>(6)</sup> Acte du 21 avril 1522: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., Abbaye de La Ramés, chartrier et nos 10149 et 10150.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, III, 605. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de fodoigne, 99. — TH. PLOEGARRES, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 35.

<sup>(8)</sup> Cfr l'abbatiat de Marie de Henry.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 10129 à 10131, Abbaye de La Ramée, chartrier. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 35.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 10130 et 10131, Abbaye de La Ramée, chartrier. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 35.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 10129 et 10132, Abbaye de La Ramée, chartrier, no 10666. — Th. Plobgaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant.... II, 37.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 39.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 39.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10138.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 10139 et 10140. — Ces droits avaient été reconnus par lettres patentes de Philippe le Bon (ibid., no 10137). — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 40.

<sup>(16)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 40.

<sup>(17)</sup> Th. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 42. — En 1566, suivant la Gallia christiana, III, 605, que reprennent J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 99. Cecì est infirmé par la date de désignation (31 décembre 1565) des commissaires chargés de pourvoir à son remplacement. — Moulins, abbaye à Warnant, prov. de Namur, cant. de Dinant.

<sup>(18)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I, 175.

<sup>(19)</sup> Th. Ploegarits, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 42.

<sup>(20)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 42.

MARGUERITE D'HERMOYE était originaire de Gembloux (1) et fille de Gilles d'Hermoye. Les commissaires du Gouvernement, Simon Coulon (2), abbé de Moulins, et Jacques Boonen, conseiller de Brabant, furent désignés le 31 décembre 1565 pour présider à l'enquête afin d'élire une nouvelle abbesse. L'élection (3) se fit à La Ramée le 12 janvier 1566. Vingt-huit religieuses y participèrent (4). Marguerite d'Hermoye obtint toutes les premières voix. Secrétaire de l'abbesse précédente, elle était alors âgée de cinquante ans. On ne connaît pas la date d'expédition de ses patentes, mais sa confirmation par le Chapitre général (5) se fit le 28 avril 1567. Lors de son élection, les commissaires avaient trouvé bon ordre et discipline régulière ainsi qu'union et concorde (6). L'époque exigeait de l'abbesse des qualités de courage et d'organisation qu'au témoignage d'une moniale lors de l'élection suivante (7), Marguerite d'Hermoye ne paraît pas avoir eues à suffisance. La communauté dut partir en exil certainement avant juillet 1578 et, peut-être déjà, en 1577 (8). A cela s'ajouta une diminution très sensible des ressources financières de la maison, chose normale en ces temps troublés (9). Marguerite d'Hermoye mourut au mois d'août 1578, loin du monastère, sans doute à Gembloux, et tout au moins dans sa famille (10).

CHRISTINE VAN DER LINDEN. Ce furent l'évêque de Middelburg, Jean Streyen, l'abbé de Moulins, Jacques de Glimes, et le premier conseiller de Brabant, Désiré van Sestich, qui furent désignés le 13 janvier 1579 pour présider à l'enquête ecclésiastique et à l'élection canonique de la nouvelle abbesse. En raison de la dispersion de la communauté, l'élection se fit à Namur, au refuge de l'abbaye. Onze religieuses prirent part au vote, quatre envoyèrent leur suffrage par écrit (11). Christine van der Linden, sous-prieure, chapelaine de l'abbesse défunte, âgée de cinquante-trois ans, obtint huit premières voix, une deuxième et trois troisièmes contre six premières, deux deuxièmes et deux troisièmes à Marguerite de Jauche. Les commissaires proposèrent celle-ci en premier lieu, comme ayant eu la pluralité des voix, ce qui était faux (12). Marguerite de Jauche était trop jeune : elle n'avait que vingt-sept ans. Philippe II, par lettres patentes datées de Maastricht le 3 avril 1579, nomma Christine van der Linden (13). Elle ne fut ni confirmée ni bénie. A cause de son grand âge et de son mauvais état de santé, elle demanda à l'abbé de Moulins de la décharger de ses fonctions abbatiales. Convoquées à nouveau à Namur, les moniales acceptèrent la démission de leur supérieure et proposèrent de lui substituer l'une

<sup>(1)</sup> Province de Namur, cant. de Gembloux.

<sup>(2)</sup> Il faut donc reculer après cette date la mort de l'abbé Coulon située par U. Berlière, Monasticon Belge, I, 175, le 6 janvier 1558. D'ailleurs d'après la Gallia christiana, III, 597, il serait le treizième abbé et d'après U. Berlière le douzième. N'y a-t-il pas inversion? Son successeur, Nicolas Thibault, est encore prieur le 2 novembre 1566, cfr U. Berlière, Monasticon Belge, I, 175.

<sup>(3)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 111-114.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 111-114.

<sup>(5)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., VII, 121.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegabrts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 44.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 44.

<sup>(8)</sup> Cfr infra.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 44.

<sup>(10)</sup> L'expression in partibus et axtra Romanam Curiam pour laquelle TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 44, forge une exégèse subtile, se comprend parfaitement. L'expression in partibus semble signifier in patrimonio parentum, cir Du Cange, Glossarium, V. 107, Paris, 1845, et extra Romanam Curiam est celle par laquelle on désigne tout religieux décédé hors de la Curie, c'est-à-dire en dehors de Rome.

<sup>(</sup>II) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 45-46 et 114-117.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 46.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., II, 46.

d'entre elles, Catherine du Clocquier. Mais cette proposition ne fut pas acceptée (1). On ignore la date de décès de Christine van der Linden.

CATHERINE DU CLOCQUIER (2). Il fallut procéder à de nouvelles élections. Elles se firent à Namur sous la présidence de l'évêque François de Wallon-Capelle et de l'avocat Masnuy, président du Conseil provincial. Dix dames de chœur et quatre converses (3) y prirent part du 30 novembre au 2 décembre 1579. Catherine du Clocquier obtint neuf premières voix, deux deuxièmes et une troisième (4). Elle avait à ce moment quarante-deux ans, dont vingt-cinq de profession. A cause des troubles, il fallut attendre plusieurs mois la ratification de l'élection. En attendant, la communauté s'était réfugiée à Moulins. Ce fut là que Catherine du Clocquier reçut ses patentes (5) le 28 mai 1580. L'abbé de Clairvaux (6) ratifia l'élection le 23 juin 1580. Après quatorze ans d'absence, la communauté retourna à La Ramée. Elle s'y trouvait (7) sans doute en 1591. Le monastère abandonné offrait un aspect lamentable. Catherine parvint à faire respecter piété et discipline par la communauté. Mieux, elle augmenta le nombre de religieuses par la réception de quatorze novices (8) et semble avoir rouvert l'école qui est citée à la fin de son abbatiat (9). Un personnel de quatre-vingts personnes dont vingt-cinq dames de chœur — était alors le maximum que pouvaient faire vivre les revenus de l'abbaye, estimés à 2000 florins (10). Au point de vue disciplinaire, il faut lui reprocher le laisser-aller consécutif à l'absence de clôture, mais il n'y eut aucun désordre important sous son gouvernement (11). L'abbesse mourut (12) le 5 mars 1608.

CATHERINE SIMONIS. L'élection destinée à pourvoir à la succession de Catherine du Clocquier se fit les 9 et 10 avril 1608 à La Ramée, sous la présidence de Buisseret, évêque de Namur et d'Étienne de Graesbeek, conseiller d'État (13). Trente-deux religieuses prirent part au vote. Marie de L'Escaille, âgée de quarante-cinq ans, obtint dix-huit premières voix et une deuxième. Catherine Simonis, âgée de trente-neuf ans, en obtint dix premières et deux deuxièmes. Les commissaires proposèrent toutefois celle-ci, parce que, dirent-ils, ces voix étaient celles des religieuses les plus âgées et les plus expérimentées (14). Les lettres patentes (15) de Catherine Simonis furent

<sup>(1)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 46. — Cette abbesse est inconnue de la Gallia christiana, III, 697, et de J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 99, sans doute parce qu'elle ne fut ni confirmée ni bénie.

<sup>(2)</sup> On trouve, en 1606, une Catherine du Clocquier qui avait épousé Nicolas Salvier, écuyer, maire de Ciney, dont la fille Marie est moniale à La Ramée: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10135, Abbaye de La Ramée, chartrier. — Nous ignorons le rapport de parenté avec l'abbesse.

<sup>(3)</sup> Th. PLOBGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 47 et 117-120; cet auteur parle de douze moniales et de trois converses : c'est une erreur.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 47 et 117-120; presque tous les chiffres de voix que donne cet auteur sont erronés.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGARRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 47-48.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 48.

<sup>(7)</sup> Un manuel de rentes en argent et en nature a été établi en l'année 1591 : cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10230.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 49.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 50.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 50.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGAERTS, Los moniales cisterciennes en Brabant..., II, 49.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, III, 605. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 49. — Elle est citée sans date par J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 99.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 51 et 120-125.

<sup>(14)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 52.

<sup>(15)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 52.

expédiées de Bruxelles le 2 mai 1608. Nous possédons peu de renseignements sur la première partie de son abbatiat qui semble s'être écoulé dans le calme, si l'on excepte quelques difficultés qui, en 1623, mirent aux prises les religieuses avec les jésuites de Namur, à cause de la proximité du refuge de La Ramée et du Collège que la Compagnie de Jésus avait établi dans cette ville (1). En 1632, commencèrent les grands désastres. Cette année-là, une importante partie de la communauté quitta l'abbaye à cause des incursions des troupes et l'abbesse se retrouva à Namur. En 1635, le monastère fut pillé et les religieuses l'abandonnèrent complètement (2). A la mort de l'abbesse, une partie de celles-ci était cependant revenue. Les églises de Marilles et d'Orsmaal furent incendiées (3) respectivement en 1635 et en 1639. La ruine complète s'était abattue sur La Ramée. Catherine Simonis mourut (4) probablement au refuge de Namur vers la fin de 1639.

JEANNE DE SÉVERY. Le 24 janvier 1640, le gouvernement nomma comme commissaire le chancelier de Brabant et l'abbé de Moulins. Celui-ci se fit remplacer par l'abbé de Villers. Les informations se prirent à Louvain le 10 février suivant (5). Vingt-neuf religieuses participèrent à l'élection où Marie de Salmier, prieure, âgée de cinquante ans, vint largement en tête avec treize premières voix et quatre deuxièmes contre sept premières et trois deuxièmes à Jeanne de Sévery (6). Les commissaires les présentèrent dans l'ordre issu des élections, mais recommandèrent la nomination de la seconde, à cause, dirent-ils, de ses qualités de cœur ; elle était en outre du pays de Namur, née de parents nobles ayant servi le roi (8). Jeanne de Sévery fut, en conséquence, nommée par lettres patentes (9) le 17 août 1640. A ce moment, la communauté se composait uniquement de religieuses wallonnes, dont six namuroises, dix-huit liégeoises, deux brabançonnes et trois luxembourgeoises (10). Le calme ne revint pas encore entièrement à La Ramée sous cet abbatiat. Les militaires, aussi bien amis qu'ennemis, continuaient leurs incursions (II). Si une partie importante de la communauté rentra dans les lieux réguliers, la pauvreté du monastère suffisait à peine à entretenir les religieuses et à payer les salaires du personnel. Les fermes étaient ruinées et ne donnaient qu'un cinquième des revenus habituels. Les églises de Marilles et d'Orsmaal ne purent être réparées. Jeanne de Sévery mourut (12) probable-

<sup>(1)</sup> Le refuge de La Ramée se trouvait dans le quartier de la Marcelle (cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10135, Abbaye de La Ramée, chartrier, actes du 13 février 1598 et du 30 mai 1591), contigu au Collège des jésuites, cfr F. Courtov, La fondation du collège des jésuites à Namur, dans Annales de la Société archéol. de Namur, XXXVII, 249-273, Namur, 1925.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 53.

<sup>(3)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 53. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographis et histoire... Canton de Jodoigne, 70.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegabers, Les moniales eisterciennes en Brabant..., II, 54. — Nous n'avons relevé pour cet abbatiat que deux actes de donations de rente, datés du 9 avril 1614 et du 9 juillet 1618. Ils sont respectivement de huit florins et de trois florins : cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10136, Abbaye de La Ramée, chartrier.

<sup>(5)</sup> Gallia christiana, III, 605. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigue, 70. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 53.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 54 et 125-127 : l'auteur commet une erreur de date en disant que la nomination des commissaires se fit le 24 février.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 54.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55.

<sup>(9)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 99. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55.

<sup>(10)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55. — Donc une Communauté qui, à cette époque, était essentiellement composée d'étrangères venant de la principauté de Liège.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55.

<sup>(12)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 99. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 11, 55. — La Gallia christiana, 111, 605, dit par erreur 1647.

ment au mois de novembre ou de décembre 1648. Les malheurs de son gouvernement n'avaient guère été propices au recrutement : elle n'avait pu accueillir à La Ramée que trois novices (1).

ANNE DE VILHIAN, alias VERLAINE. Les 6, 7 et 8 janvier 1649, les commissaires du Gouvernement, l'abbé de Moulins et Jean-Baptiste Polchet, président du Conseil provincial de Namur, recueillirent en cette ville les suffrages de vingt religieuses. Six, absentes, firent connaître leur volonté par écrit (2). Anne de Vilhian obtint neuf premières voix, trois deuxièmes et deux troisièmes. Elle avait quarante-deux ans. Proposée en premier lieu, elle reçut ses patentes (3) le 28 février 1640. Son abbatiat fut une longue tragédie : en 1640, rupture de la digue du moulin, dont coût 4000 florins (4); en 1650, incendie de l'abbaye par les troupes; en 1651, exil de la Communauté, la plupart des religieuses se retirant dans leur famille. Pendant cette période, presque tout le cheptel fut perdu, soit quarante chevaux, soixante-six bêtes à cornes et la plupart des moutons. Ce désastre fut attribué au porcher qui, poursuivi pour sorcellerie, fut condamné au bûcher (5). Les fermages ne rentraient plus, les fermes étant ruinées. Les églises d'Orsmaal et de Marilles restèrent à l'abandon. Certaines parties de l'abbaye tombèrent en ruine. Pour éviter un désastre, il fallut d'urgence refaire à neuf les écuries et les étables, ces travaux s'ajoutant à la réparation de la digue du moulin obérèrent les finances de la Communauté au point que la dette du monastère s'éleva à la somme énorme de 15 000 florins (6). Anne de Vilhian mourut (7) en exil le 2 février 1657.

MADELEINE HANRIET. Désignés le 6 février 1657, l'abbé de Moulins, Antoine de Waitte, et le président du Conseil provincial de Namur, Pierre de Courtil, procédèrent à l'élection canonique à La Ramée les 15 et 16 février (8). Vingt-cinq religieuses y prirent part (9). Les trois premières que les suffrages désignèrent, Agnès Conrardy, Ida de Brabant et Bernardine Dosquet, furent écartées par le gouvernement parce que originaires de la principauté de Liège, c'est-à-dire étrangères. Madeleine Hanriet, qui venait en quatrième lieu, fut proposée par le Conseil d'État le 8 novembre 1657. Les tractations avaient duré près de neuf mois. L'abbesse reçut ses patentes le 24 du même mois (10). Le gouvernement avait toujours vu d'un mauvais œil la présence sur le territoire des Pays-Bas de communautés monastiques composées principalement d'étrangers. Les difficultés qui surgirent lorsqu'il fallut pourvoir à la succession d'Anne de Vilhian en sont une preuve. On dut faire pression sur la nouvelle abbesse, car dès le jour de sa promotion, elle promit d'écarter toute postulation étrangère, en fait liégeoise (11). C'était tarir la plus importante source de recrutement. En conséquence, il n'est pas étonnant de constater qu'à la fin de l'abba-

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGARRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55.

<sup>(2)</sup> Th. PLOEGARRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55. Cet auteur parle erronément de vingt-cinq religieuses. — Sur l'élection, cfr Archives de l'État à Namur, Archives ecclésiastiques, nº 3131.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55.

<sup>(4)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 99. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 55.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegaberts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 60-61.

<sup>(7)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 99. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 63. — Cette abbesse est inconnue de la Gallia christiana, III, 605.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 63 et 131-133.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts, Les monigles eisterciennes en Brabant..., II 63 et 131-133.

<sup>(10)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 68. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant... II, 65.

<sup>(11)</sup> TH. PLOBGARTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 65.

tiat de Madeleine Hanriet, il n'y a plus que treize dames de chœur (1). Ce règne encore fut aussi malheureux que les précédents : passage des troupes (2), absence de clôture, emprunts, aliénation d'une partie du domaine (3). En juin 1667, la communauté prit une fois encore le chemin de l'exil. Celui-ci dura, semble-t-il, au moins sept ans ; en 1674, ou tout au moins, en 1676, la vie conventuelle avait repris (4). Madeleine Hanriet décéda (5) le 6 octobre 1699. La conjoncture politique semble lui avoir réservé une fin d'abbatiat moins agitée que son début. Heureusement, d'ailleurs, car de 1689 à 1695, l'abbaye avait subi, tant en argent liquide qu'en réquisitions en nature, une perte estimée à la somme de 28 422 florins (6).

MARIE-MADELEINE DE BRIART. Treize religieuses, le confesseur et le chapelain se réunirent à La Ramée le 22 octobre 1699 sous la présidence de Grysperre, chancelier de Brabant, et de Jacques de Moncour, abbé de Moulins, pour élire la nouvelle abbesse. Marie-Madeleine de Briart obtint neuf premières voix et une troisième (7). Proposée par les commissaires, elle reçut ses patentes de Charles II. Elle avait quarante-huit ans, dont trente-deux de profession. Elle était née à Ambresin (8). L'abbatiat de cette nouvelle prélate est caractérisé par un retour à l'observance monastique et au calme. Celui-ci fut cependant éphémère car, en 1706, lors de la bataille de Ramillies, l'abbaye servit d'hôpital militaire, le culte cessa et l'école fut fermée (9). La fin de cet abbatiat fut-il assombri par des discordes entre jeunes et vieilles moniales, comme l'affirme Ploegaerts (10)? C'était, sans doute, là chose assez fréquente dans les cloîtres. Marie-Madeleine de Briart mourut (11) le 2 février 1712. Son règne avait marqué une période de redressement surtout spirituel; le monastère, qui restait fortement endetté, avait accueilli un nombre assez élevé de novices, le nombre de moniales passant de treize en 1699 à vingt et une (12) en 1712.

MARGUERITE DE CUPIS. Les deux commissaires gouvernementaux désignés pour procéder à une nouvelle élection furent Grysperre, chancelier de Brabant, qui avait déjà présidé à l'enquête précédente, et Martin Cupis l'actuel abbé de Villers (13), le propre frère de celle sur qui les suffrages des moniales devaient se porter. L'élection se fit à La Ramée le 20 avril 1712. Vingt et une moniales y prirent part, ainsi que le confesseur, le chapelain et le receveur de l'abbaye (14). Marguerite de Cupis recueillit huit premières voix et quatre deuxièmes, ce qui la mettait de pair avec Lutgarde Reumont qui avait obtenu dix deuxièmes voix et une troisième (15). L'abbé de Villers s'abstint de faire rapport à cause de ses liens de parenté avec Marguerite de Cupis. Le

<sup>(1)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 68.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 66.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cistorciennes en Brabant..., II, 66.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 68.

<sup>(5)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jadeigne, 70. — Th. Ploegaberts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 69. — La Gallia christiana, III, 605, dit par erreur 1690.

<sup>(6)</sup> A.G.R. Chambre des Comptes no 1386 fos 11 et 12.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 134-135.

<sup>(8)</sup> Les textes disent Ambresis. Nous pensons qu'il s'agit d'Ambresin, anciennement comté de Namur et actuellement prov. de Liège, cant. de Hannut.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS Les montales cisterciennes en Brabant..., II, 72.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant... II, 72.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, III, 605. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 70. — TH. PLOEGABRES Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 72.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 72.

<sup>(13)</sup> Cir présent volume, 399.

<sup>(14)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 135-137.

<sup>(15)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 135-137.

chancelier de Brabant la proposa parce que « douce, bénigne, pacifique et humble ». Née à Bousval (1), elle avait soixante et un ans, dont quarante-quatre de profession. Ses patentes (2) furent envoyées de Bruxelles le 12 mai 1712. Son abbatiat fut court : à peine trois ans. Il se caractérise par un esprit religieux qui reste excellent, une observance régulière et le règne de la concorde (3). Certains travaux furent entrepris, ainsi qu'en témoignent son écusson et sa devise placés, dans la muraille du pavillon sud, au-delà de la bergerie. Marguerite de Cupis mourut (4) le 3 avril 1715. Sa pierre tombale se trouve dans l'église de Baisy-Thy (5).

LUTGARDE DE REUMONT. L'élection se fit à La Ramée le 3 mai 1715, sous la présidence du chancelier de Brabant et de Maximilien Demanet, abbé de Moulins. Il y avait à ce moment vingt religieuses, le confesseur, le chapelain et le receveur. Cette élection ne suscita aucune difficulté. Lutgarde de Reumont qui, déjà lors de l'élection précédente, avait obtenu un nombre de voix égal à celui obtenu par Marguerite de Cupis, recueillit cette fois quatorze premières voix, trois deuxièmes et une première, soit une large majorité. Originaire de Namur, elle était âgée de quarante-sept ans, dont trente de profession. A ce moment, elle était prieure et maîtresse des novices (6). Ses lettres patentes (7) lui furent envoyées le 12 juin 1715 et elle fut bénie le 28 juillet suivant. Elle prenait la direction de l'abbaye à une époque de prospérité temporelle, La magnifique ferme, qui fait encore aujourd'hui l'objet d'admiration et qui est un des plus vastes bâtiments d'exploitation rurale du Brabant, fut construite à ce moment, la muraille de la grange s'orne de la devise de l'abbesse et du millésime 1722. La grande porte d'entrée est également l'œuvre de son gouvernement, le mur intérieur est chargé du millésime 1717. On relève un nombre important de domestiques exerçant des métiers très divers (8). Mais la perte d'un procès contre Pierre Warnier, débiteur de 7 000 florins, obéra cependant les finances abbatiales. Ce procès, qui dura de 1723 à 1742, se termina peut-être, d'ailleurs, par un compromis (10). Lutgarde de Reumont mourut (11) probablement vers la fin du mois d'août 1741.

THÉRÈSE MAROTTE DE MONTIGNY. Les documents relatifs à son élection sont perdus. Elle avait cinquante-sept ans, dont trente-huit de profession (12). Ses lettres patentes sont datées de Presbourg le 20 novembre 1741. Ses dix années de gouvernement de La Ramée se passèrent à la restauration du monastère, des églises décimales, des fermes et des moulins. Il y avait alors vingt dames de chœur et l'on admit six novices (13). L'abbesse Thérèse Marotte mourut (14) le 23 avril 1752.

<sup>(1)</sup> Bousval, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant... II, 73.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 73.

<sup>(4)</sup> Gallia christiana, III, 605. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 70. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 74.

<sup>(5)</sup> J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, Inventaire des œuvres d'art de l'arrondissement de Nivelles, dans Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites, VII, 153, Bruxelles, 1956. — Baisy-Thy, prov. de Brabant, cant. de Genappe.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 11, 74.

<sup>(7)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 70. — TH. PLOBGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II 74.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, III, 605.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 74 et 75.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 76.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II 76.

<sup>(12)</sup> TH. PLORGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 139.

<sup>(13)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II 77.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 78.

LOUISE TOUSSANE. Le chancelier de Brabant et l'abbé de Moulins furent désignés comme commissaires le 4 mai 1752. L'élection, qui se fit à La Ramée le 23 du même mois, réunit dix-neuf religieuses, plus le confesseur et le chapelain (r). Louise Toussane obtint dix premières voix, trois deuxièmes et une troisième (2). L'impératrice Marie-Thérèse lui envoya ses lettres patentes le 29 juillet 1752. Entré-temps, la consulte avait prescrit à l'élue de la communauté de tenir une comptabilité plus rigoureuse que celle de ces prédécesseurs et de confier cette charge uniquement à la boursière (3). La nouvelle abbesse était originaire d'Anvers, elle avait quarante-huit ans dont trente de profession (4). Au temporel, sa gestion se révèle extrêmement économe, elle entreprit ou continua la réfection des églises et des presbytères de Marilles et d'Orsmaal, mais négligea le dortoir des moniales et le quartier abbatial qui se trouvaient cependant dans un triste état (5). Son administration vit se poursuivre les bonnes habitudes religieuses prises sous ses trois prédécesseurs. Elle reçut sept novices. Malgré cela, la population monastique diminua (6). Louise Toussane mourut (7) fin décembre 1772. Sa pierre tombale coûta cent quarante florins (8).

SÉRAPHINE WOUTERS. Brunon Vallée, abbé de Moulins, et Crumpipen, chancelier de Brabant, désignés comme commissaires gouvernementaux le 3 février 1773, réunirent la communauté le 5 mars suivant. Dix-sept religieuses, le directeur, le vicaire et le receveur prirent part au vote. Séraphine Wouters obtint douze premières voix et cinq deuxièmes (9). C'était une confortable majorité. Ses patentes lui furent envoyées sans délai, le 20 mars (10). L'abbesse avait à ce moment cinquante ans, dont vingt-huit de profession. Elle était née à Tirlemont et occupait au monastère les fonctions de boursière (11) dont nous avons vu l'importance sous l'abbatiat précédent. Son court règne vit se poursuivre la période de prospérité que connaissait La Ramée depuis plus d'un demi-siècle. Au spirituel, l'abbesse admit en quelques mois sept novices (12). Au temporel, on entreprit les importants travaux requis par l'état délabré du dortoir des moniales et du quartier abbatial (13). Séraphine Wouters serait morte en 1775 si l'on en croit un chronogramme placé au-dessus de la porte du bâtiment principal (14). A en croire cette source, qu'aucun texte ne controuve, il y aurait eu alors à La Ramée un interrègne de neuf ans.

CONSTANCE DE SIVRY. Ce furent les mêmes commissaires que pour l'abbesse précédente qui vinrent, en 1784, présider l'élection canonique. Celle-ci se fit le 27 septembre en présence de dix-sept religieuses (15), du directeur et du receveur. Constance de Sivry obtint huit premières

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGARRES, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 140-141.

<sup>(2)</sup> TH. PLORGABRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 11, 140-141.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGABRES, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 79.

<sup>(4)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les monigles cisterciennes en Brabant..., II, 140.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 80.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 79.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 80.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 80.

<sup>(9)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 71. — Til. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 80 et 141-143.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 80.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant ..., 11, 142.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 80.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 80.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 81.

<sup>(15)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 143-144.

voix, trois deuxièmes et une troisième, tandis qu'Ida Diesbecq en obtenait neuf premières. Mais dans leur rapport, les commissaires insistèrent sur les infirmités de celle-ci et son peu de goût pour les fonctions abbatiales (1). On ne connaît pas la date de nomination de Constance de Sivry, ses lettres patentes n'ayant pas été conservées (2). Il n'est évidemment pas exclu qu'il y ait eu des intrigues pour hâter sa nomination, voire pour casser celle d'Ida Diesbecq (3), mais nous n'avons pas trouvé de document pour étayer cette assertion.

L'abbatiat de Constance de Sivry, commencé dans la prospérité, — on compte quatre-vingts élèves à l'école (4), — s'acheva dans la tragédie de la fin de l'Ancien Régime. Dès la seconde entrée des Français aux Pays-Bas, La Ramée est taxée à 60 000 livres (5). L'abbesse mourut (6) sans doute le 5 septembre 1796, quoique sa signature se trouve encore au bas d'une déclaration en date du 29 septembre de cette année-là. La communauté, ayant refusé toute pension de la part du gouvernement français, se dispersa. L'abbaye fut déclarée bien national. La vente se fit le 23 germinal an VIII (12 avril 1799). Les bâtiments conventuels, l'église, le quartier des hôtes, la ferme, les deux moulins, la brasserie, le jardin et un domaine de cent soixante hectares en pleine exploitation furent acquis pour 98 000 francs par Adrien Desbille. Les autres biens avaient déjà trouvé acquéreurs pour la somme de 627 000 livres et de 31 650 francs (7).

En 1812, André Desbille vendit la propriété à un certain Molimont qui, peu après, la revendit à Michel-Eugène Claes, de Louvain. Les enfants de ce dernier, à leur tour, cédèrent La Ramée en 1856, et pour 500 000 francs, à M. Favart. La Ramée resta sa propriété jusque vers 1900, puis ses descendants la cédèrent à Madame Solvay, de Bruxelles. Cependant l'ancien bâtiment conventuel, le quartier abbatial, le parc avec l'étang et les anciennes serres, en tout quatre hectares qui avaient été l'héritage de Mademoiselle Favart, entrée dans les ordres en 1903, forment aujour-d'hui la propriété des Dames du Sacré-Cœur qui, expulsées de France, s'établirent à La Ramée et y ouvrirent une école pour jeunes filles (8).

<sup>(1)</sup> Th. Ploegabris, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 81-82.

<sup>(2)</sup> TH. PLOBGARRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 11, 82.

<sup>(3)</sup> J. TARLIBR et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 71.

<sup>(4)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 11, 82.

<sup>(5)</sup> TH. PLORGARRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 84.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGARRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 84, note 149.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 88.

<sup>(8)</sup> TR. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., II, 88-89.

## **ABBAYE**

## DE LA VIGNETTE, À LOUVAIN

Conventus divae Virginis in Vinea (1519), Marie Vinea (1519), monasterium de Vineis apud Lovanium (1521), Vinea in urbe Lovaniensi (1533), abdije gezegt O. L. V. Wijngaerd onder de Borgt tot Löven van het order van Cisteaux (1787), La Vignette dans la ville de Louvain (1796), La Vignette connue sous le nom dit Clooster onder de Borgt (1796).

SOURCES: Les archives de l'abbaye de La Vignette (1) ont pratiquement disparu. Les Archives Générales du Royaume possèdent les enquêtes ecclésiastiques des années 1594, 1595: Papiers d'État et de l'Audience, n° 932, f° 106; 1663, 1676, 1689, 1712: Conseil d'État, n° 1243, ancien n° 40 (2); 1728, 1735, 1738, 1742 et 1772: Conseil Privé du régime autrichien, n° 867; ainsi que les désignations des commissaires à certaines de ces enquêtes: Chancellerie de Brabant, n° 41, f° 2, 177, 258 et 315. Subsistent aussi deux états des biens de 1787 et 1796, ainsi que le procès-verbal de suppression de l'abbaye: Archives Ecclésiastiques du Brabant (3), n° 10962 à 10964. Toujours au même dépôt les opérations de vente des biens conventuels, devenus biens nationaux à la Révolution, sont consignés dans la série des Affiches de vente des biens nationaux: affiche 111, article 11; affiche 230, art. 10; affiche 249, art. 1; affiche 367, art. 15; affiche 380, art. 7; affiche 549, art. 10; affiche 564, art. 17 et affiche 600, art. 25.

Quelques documents administratifs se trouvent aux Archives de la Ville de Louvain (4), Porteseuille W. 89; à l'abbaye de Bornem (5) et aux Archives de l'Archevêché, à Malines (6). Ils offrent peu d'intérêt.

Le seul acte publié relatif à la Vignette se trouve dans C. Van Gestel, Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis, I, 172-173, La Haye, 1725; il s'agit de l'approbation par la commune de
Louvain de la fondation du monastère. Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux dans les
Pays-Bas méridionaux depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution (1555-1800). I, Les abbayes en Brabant, 235-258, Bruxelles, 1936, a publié l'essentiel des documents relatifs aux élections des abbesses.
Quelques indications concernant les rapports de La Vignette avec les Chapitres généraux de l'Ordre
sont consignées dans J. M. Canivez, Statuta capitulorum ordinis Cisterciensis, VI, 581 et 718; VII,
600, Louvain, 1938 et 1939.

J. Molanus, Historiae Lovaniensium, libri XIV, éd. P. F. X. De Ram, I, 341-342 Bruxelles, 1861, a écrit une courte notice relative au monastère, son origine et sa première abbesse. J. M. Canivez, L'Ordre de Cîteaux en Belgique des origines à nos jours, 224-225, a retracé en quelques lignes le début

<sup>(1)</sup> Abbaye située à Louvain, prov. de Brabant, cant. de Louvain. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> M.-R. THIELEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, Inventaire des archives du Conseil d'État, 62, Bruxelles, 1954.

<sup>(3)</sup> A. D'Hoor, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 449, Bruxelles, 1922.

<sup>(4)</sup> J. CUVELIER, Inventaire des archives de la ville de Louvain, I, 354, Louvain, 1929.

<sup>(5)</sup> J. M. CANIVEZ, L'Ordre des Cîteaux en Belgique, 223. Forges-lez-Chimay, 1926. — Bornem, province d'Anvers, cant. de Puurs.

<sup>(6)</sup> ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, Fonds ecclésiastique, nº XXVII.

et les derniers temps du monastère. La liste des supérieures a été établie par C. Van Gestel, Historia sacra... I, 174, et par les auteurs de la Gallia christiana, V, 87, Paris, 1731. Ces deux matricules sont indépendantes l'une de l'autre. La seconde est préférable : elle fait connaître un nom d'abbesse inconnu de C. Van Gestel : Barbe Middelbourg, rectifie la date de décès d'Angèle van Meerbeke : 5 juin 1676 et non 5 juillet, et donne la date d'élection de Catherine Thérèse Wilmaerts. Les deux listes s'arrêtent après cette abbesse.

On ne conserve ni vue ni plan de La Vignette. Il ne subsiste aucun sceau conventuel; une empreinte du sceau de l'abbesse Julienne Van Velthem repose aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, no 10962, dans un acte daté de 1787. Son type est coupé: en chef à trois gerbes, en pointe à un cerf passant, devise: Amanitate ac...

. \* .

Officiellement Notre-Dame de La Vignette ou sous-le-Château fut fondée par un acte du 30 mai 1519, par les soins de l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (1), Marc Cruyt, au moyen des libéralités faites par Catherine van Oppendorp, veuve du chevalier Jean de Blois, déjà fondatrice, en 1514, des urbanistes ou Riches Claires (2), et par Gautier van den Tymple, bourgmestre de Louvain. La communauté fut installée (3) le 20 avril 1518 place du Château, où elle avait entre-pris la construction d'un bâtiment. Placée sous l'autorité spirituelle de l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut par décision du Chapitre général (4) de 1521, cette fondation fut approuvée le 26 juin 1522 par l'échevinage de Louvain à condition qu'il n'y aurait jamais plus de trente personnes, dont vingt-quatre religieuses, quatre sœurs converses, un confesseur et un chapelain; qu'on y recevrait de préférence des jeunes filles de Louvain; que le monastère payerait taxes et impôts (5) et que le temporel de la communauté serait administré par deux curateurs, bourgeois de Louvain (6). Les premières moniales vinrent de l'abbaye de Wauthier-Braine (7). Les biens de La Vignette se composaient de bâtiments sis à Louvain, d'une ferme à Ottenburg et de terres à Blanden, Attenrode, Humelgem, Linden et Bertem (8). L'affiliation à l'Ordre de Cîteaux (9) date de 1533.

\* \* \*

MARGUERITE D'ITTRE, professe de l'abbaye de Wauthier-Braine (10), fut installée le 5 février 1519; elle mourut (11) le 1<sup>er</sup> février 1541. Sept religieuses de Wauthier-Braine avaient formé la première colonie.

<sup>(1)</sup> Abbaye à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

<sup>(2)</sup> En 1508, d'après C. Van Gestel, Historia sacra..., I, 172, et H. Vander Linden, Geschiedenis van de stad Leuven, 186, Louvain, 1899; en 1513, suivant A. D'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, IV, 311, note 1.

<sup>(3)</sup> J. Molanus, Historiae Lovaniensium..., 341.

<sup>(4)</sup> J.M. CANIVEZ, Statuta..., VI, 581.

<sup>(5)</sup> C'est ainsi qu'il fut astreint au payement des taxes sur les cheminées, cir J. Cuvelier, Inventaire des archives de la ville de Louvain, I, 354.

<sup>(6)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., I, 173-174. — Gallia christiana, V, 86. — J.-M. CANIVEZ, L'ordro de Citeaux en Belgique, 224.

<sup>(7)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 1, 174. — Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(8)</sup> A. D'Hoop, Inventaire général..., III, 449. — Ottenburg, prov. de Brabant, cant. de Louvain; Blanden, prov. de Brabant, cant. de Louvain; Attenrode, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde; Humelgem, lieu-dit à Steenok-kerzeel, prov. de Brabant, cant. de Schaerbeek; Linden, prov. de Brabant, cant. de Louvain; Bertem, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(9)</sup> M. CANIVEZ, Statuta ..., VI, 718.

<sup>(10) ].</sup> MOLANUS, Historiae Lovaniensium..., 341.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, V, 87.

PASCALE SEELS (de Zeest). Troisième professe de La Vignette, elle fut nommée abbesse (1) par Charles Quint le 29 avril 1541 et mourut très âgée, — quatre-vingt-dix ans, — sans doute au début de 1594, le 22 février selon C. Van Gestel (2) et la Gallia christiana (3). Vers les années 1585-1587, elle demanda l'incorporation de sa maison à l'abbaye du Val-Saint-Bernard à Diest, faisant valoir la pauvreté de La Vignette et le scandale qu'entraînerait la dispersion des religieuses. Mais le Val-Saint-Bernard s'opposa à cette union et la demande n'eut pas de suite (4).

BARBE MIDDELBOURG. Le 21 mars 1594, le gouvernement désigna Robert Henrion, abbé de Villers et Phillippe Zwerius, docteur en droit, comme commissaires à l'enquête en vue de pourvoir à la succession de Pascale Seels. Réunie le 21 juillet, la communauté — douze religieuses, un confesseur et un chapelain — élurent la boursière Anne de Hogon. Mais celle-ci, débile et âgée de soixante-dix ans, ne désirait pas la prélature. La nomination de Barbe Middelbourg s'imposait. Mise à la tête d'un couvent fort pauvre, elle ne fut sans doute même pas installée. Souvent malade, elle mourut (5) le 26 mars 1595.

MARIE VAN DE LAERE. Réunie le 14 juin 1595, la communauté de La Vignette élut à l'unanimité Marie Van de Laere, que les commissaires de l'année précédente avaient estimée n'avoir pas les qualités requises. Sans doute, furent-ils impressionnés par le commun accord des moniales et du confesseur. Marie Van Laere, âgée de quarante-sept ans, exerçait les fonctions de sous-prieure; elle reçut ses patentes de Bruxelles le 13 janvier 1595. Elle mourut (6) le 4 février 1615.

SARAH VAN DEN BOSCH. Nommée en 1615, elle mourut (7) en renom de sainteté le 4 juin 1629. On sait peu de sa prélature. Elle acheta la ferme d'Ottenburg afin de subvenirà l'entretien de la communauté (8), et cela au moyen des rentes que possédait l'abbaye, des dots de novices et d'un emprunt (9). La situation spirituelle était marquée par une excellente discipline (10) et on peut reconnaître à l'abbesse une très sage administration (11).

ANNE DE PAEPE. Sous la présidence de l'abbé de Villers Van der Heyden et d'Erycius Puteanus de Louvain, la communauté se réunit les 7 et 8 juillet 1629. Il y avait alors quatorze dames de chœur et huit converses. La prieure Anne de Paepe obtint treize premières voix et trois deuxièmes. Elle prit dignement la succession de Sarah van den Bosch. Dans le domaine spirituel, elle maintint résolument l'abbaye dans la discipline; au temporel, elle fit réédifier le couvent au prix, hélas, de nombreux emprunts. Elle mourut en 1663, le 26 juin selon

<sup>(1)</sup> Gallia christiana, V, 87.

<sup>(2)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., I, 174.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, V, 87.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 235-237. Val-Saint-Bernard, abbaye à Diest, prov. de Brabant, cant. de Diest. — Cfr ci-dessous, 559.

<sup>(5)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., I, 174. — Gallia christiana, V, 87. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 234-235.

<sup>(6)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 1, 174. — Gallia christiana, V, 87. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 235-237.

<sup>(7)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 1, 174. — Gallia christiana, V, 87. — Th. Ploegabres, Les moniales de l'Ordre de Clicaux..., I, 237.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., I, 238.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 239.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAURTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 239.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 239.

C. Van Gestel (I) et la Gallia christiana (2), plus probablement en août d'après Th. Ploegaerts (3).

ANGÈLE VAN MEERBEKE. Le 6 août 1663, le chancelier de Brabant, Ph. Guillaume de Steenhuys, baron de Ponderlée, et l'abbé de Villers, Bernard Van der Hecken, furent désignés pour procéder au remplacement de l'abbesse défunte. La communauté comptait alors vingt-quatre membres. La nouvelle supérieure, Angèle Van Meerbeke, fut élue par douze premières voix, cinq deuxièmes et une troisième. Elle était originaire de Tildonk (4). Agée de soixante-sept ans, et professe de quarante-neuf (5), elle avait été deux fois prieure et avait également exercé les charges de sous-prieure, de boursière et de sacristine (6). Le confesseur, Adrien Fransen, religieux de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, la dit pieuse et zélée (7). Les commissaires la recommandèrent, ce serait, disent-ils, une bonne administratrice d'un temporel qui en a fort besoin (8). Philippe IV la nomma (9) le 21 octobre 1663. Sous son abbatiat, La Vignette resta pauvre, mais fut sagement administrée. C'est à cette époque qu'apparaît pour la première fois une école à l'abbaye. Angèle Van Meerbeke mourut (10) le 5 juin 1676.

MARIE-COLOMBE FANNIUS (Fanius). L'abbé-immédiat de Saint-Bernard-sur-l'Escaut et François Van Spoelberg, maire de Louvain, furent désignés le 11 juin 1676 comme présidents de l'enquête. Ils réunirent la communauté à la mi-juin. Les suffrages se portèrent principalement sur Cornélie Heymans qui obtint treize premières voix et sept deuxièmes. Mais il y avait désaccord entre les commissaires. L'élue de la communauté fut recommandée par l'abbé de Saint-Bernard, tandis que son collègue soutenait Marie-Colombe Fannius, originaire de Louvain, qui avait recueilli six premières voix et douze deuxièmes. Prieure depuis de longues années, elle était âgée de soixante-quinze ans et jubilaire de profession. Le Conseil d'État se rallia à l'avis du second commissaire et Marie-Colombe Fannius fut nommée (11) le 1er juillet 1676. La guerre aggravait encore l'état désastreux du monastère : avec ses ressources, il lui aurait été impossible de subsister sans la charité des fidèles et le minerval des écolières (12). La poursuite de la vie conventuelle se faisait dans des conditions précaires, — en témoigne notamment le faible recrutement, — qui n'empêchait pas la rigueur cistercienne de se maintenir par l'exemple de l'abbesse, religieuse zélée, humble et pieuse. Elle mourut (13) le 30 septembre 1689.

MARIE DE SAINT-GHISLAIN. C'est à Bruxelles que se fit cette élection, sous la présidence de l'abbé de Saint-Bernard, Antoine van Spanoghe, et du chancelier de Brabant, Jean-Baptiste Christyn. Elle eut lieu le 15 décembre 1689. Marie de Saint-Ghislain, originaire de Wasmes (14),

```
(1) C. VAN GESTEL, Historia sacra..., I, 174.
```

<sup>(2)</sup> Gallia christiana, V. 87.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGARRES, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 240.

<sup>(4)</sup> TH. PLOBGAERIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 241. — Tildonk, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(5)</sup> TH. PLORGABRIS, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 242.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGARTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 242.

<sup>(7)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cfleaux..., I, 241.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 241.
(9) TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 242.

<sup>(10)</sup> Th. Ploegabres, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 243. — C. van Greer, Historia sacra..., I, 174, et la Gallia christiana, V, 87, disent par erreur le 5 juillet.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 243-244.

<sup>(12)</sup> TR. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 245.

<sup>(13)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., I, 174. — Gallia christiana, V, 87. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 246.

<sup>(14)</sup> Wasmes, prov. de Hainaut, cant. de Boussu.

âgée de cinquante-sept ans et professe de quarante et un, recueillit huit premières voix et six deuxièmes (1). Elle reçut ses lettres patentes (2) le 4 février 1690. Son gouvernement s'exerça durant une période pénible, troublée par la guerre incessante et le cantonnement des troupes aux environs immédiats de Louvain (3). D'autre part, le monastère, qui ne fut jamais riche, était alors particulièrement pauvre. Les moniales, au nombre de dix-huit, n'avaient pour subsister qu'un revenu de 400 florins; elles devaient suppléer à ces maigres ressources par le travail manuel, la mendicité et le minerval scolaire. Il est difficile de savoir si la clôture était alors respectée (4). Marie de Saint-Ghislain mourut (5) le 3 décembre 1711.

CATHERINE THÉRÈSE WILMAERTS. L'abbé de Villers, Martin de Camargo, vicaire général de l'Ordre, et le chancelier de Brabant, Albert de Grisperre, baron de Coyck, réunirent, en janvier 1712, la communauté qui porta son choix d'abord sur la boursière Claire de Haeze, puis sur Anne Sinay, enfin sur la sous-prieure Philippine Cordier. Avancées en âge et infirmes, elles furent écartées par les commissaires qui proposèrent Catherine Wilmaerts, originaire de Louvain, âgée de trente-huit ans (6). Elle exerçait à La Vignette les fonctions de portière (7). Elle dirigea l'abbaye pendant seize ans. La maison resta pauvre au point que les religieuses étaient obligées de s'occuper elles-mêmes de leur linge et de leurs vêtements (8). On trouvait chez l'abbesse un caractère humble, généreux, affable et pacifique. En outre, elle était charitable, pieuse et sage administratrice. Catherine Wilmaerts mourut (9) le 30 avril 1728.

CHRISTINE VAN DER MOTTEN. Le 25 mai 1728, sous la présidence du prélat de Saint-Bernard, Gérard Rubens, et du chancelier de Brabant, le vicomte de Haegen, la communauté — seize religieuses et le confesseur — élut, par treize premières voix et deux deuxièmes, Christine van der Motten, originaire de Louvain, âgée de cinquante-deux ans, dont trente-six de profession. A La Vignette, elle assumait les fonctions de directrice de l'école abbatiale (10). La nouvelle abbesse se révéla fort capable; sous sa prélature, le revenu conventuel annuel fut presque doublé (11): de 750 florins il passa à 1200. Son gouvernement fut court malheureusement: Christine van der Motten mourut (12) en juin 1735.

HÉLÈNE BOSMANS. Les mêmes commissaires que ceux désignés pour l'enquête précédente réunirent la communauté le 8 août 1735. Celle-ci élut Hélène Bosmans par quatorze premières voix (13). Agée de quarante-neuf ans, professe de trente et un, elle exerçait à l'abbaye les charges de boursière et de chapelaine (14). Ses patentes (15) lui furent dépêchées le 25 août 1735. Constam-

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., 1, 245.

<sup>(2)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 247.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 247.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 248.

<sup>(5)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 1, 174. — Gallia christiana, V, 87. — Th. Plorgaerts, Les moniales de l'Ordre de Câteaux..., I, 247.

<sup>(6)</sup> La Gallia christiana, V. 87, dit qu'elle fut diue le 7 juin 1712. — Sans doute faut-il comprendre qu'elle fut nommée par le gouvernement à cette date ou qu'elle fut installée ce jour abbesse de La Vignette.

<sup>(7)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 247.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniaies de l'Ordre de Citeaux..., I, 247.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 249.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGABRYS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 250.

<sup>(</sup>II) Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 251.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 251.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., I, 252.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 253.

<sup>(15)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 252.

ment malade, elle ne put guère gouverner le monastère. Celui-ci resta endetté. L'abbesse Bosmans mourut (1) trois ans après son élection, en février 1738.

MARIE-FRANÇOISE PRIEM. Dix-sept religieuses et le confesseur participèrent le 31 mars 1738, sous la présidence du chancelier de Brabant, le vicomte de Haegen, et de l'abbé de Saint-Bernard, Alexandre Adriaensens, à l'élection de celle qui devait succéder à Hélène Bosmans. Marie-Françoise Priem, née à Bruxelles, obtint neuf premières voix et une deuxième (2). Elle avait quarante-huit ans, dont vingt-neuf de profession. A La Vignette, elle avait successivement assumé les charges de cuisinière, d'infirmière, de maîtresse des novices et de directrice du pensionnat (3). Ses patentes lui furent expédiées de Bruxelles le 11 avril 1738. Selon les religieuses elle était très capable. Sous son court abbatiat, la règle monastique fut bien observée (4). Le temporel, toujours de peu d'importance, croissait cependant régulièrement (5). Marie-Françoise Priem mourut (6) en mars 1742.

JULIENNE NOE. Nommés le 13 avril 1742, les commissaires Antoine Schockaert, chancelier de Brabant, et Edmond Rubens, abbé de Saint-Bernard, réunirent la communauté le 30 du même mois. Seize religieuses et le confesseur prirent part à l'élection. La sacristine Julienne Noé, née à Louvain, obtint onze premières voix et une troisième. Les commissaires approuvèrent ce choix et la nouvelle élue reçut ses patentes (7) le 11 juillet 1742. Elle avait quarante-deux ans et était professe de vingt-deux. Julienne Noé dirigea bien son monastère, dont le revenu atteignit 2700 florins par an (8). Cependant un léger fléchissement dans la discipline se fit jour, en particulier dans la question toujours délicate de la clôture (9). Mais, dans l'ensemble, la règle resta suffisamment observée. Les écoles continuèrent à fonctionner et on y compta jusqu'à vingt pensionnaires (10). Julienne Noé mourut (11) le 10 février 1772.

JULIENNE VAN VELTHEM. La dernière élection d'abbesse se fit à La Vignette le 16 mai 1772. Il y eut donc après la mort de Julienne Noé un interrègne de plus de trois mois. Sur vingt votants, — dix-neuf religieuses et le confesseur, — Julienne Van Velthem obtint dix-huit premières voix et une seconde. On peut dire que cette élection se fit par inspiration (12). Julienne Van Velthem était originaire de Herent (13) et était âgée de quarante-trois ans, dont vingt-cinq de profession. A La Vignette, elle exerçait les fonctions de sacristine (14). Fort estimée par la communauté, elle eut la joie de voir son abbaye respectée lors des suppressions de Joseph II, et cela à cause de son école. Expulsée avec tout le personnel le 2 juin 1798, Julienne Van Velthem se

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 252.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 254.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les montales de l'Ordre de Citeaux..., I, 254.

<sup>(4)</sup> Tit. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 254.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 254. (6) TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 255.

<sup>(7)</sup> TH. PLORGABRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 255-256.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 257.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGARRES, Les monsales de l'Ordre de Chicaux..., I, 257.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGABRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 257.

<sup>(11)</sup> TH. PLOBGABRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 257.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 257.

<sup>(13)</sup> Herent, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 258.

retira avec ses religieuses dans une maison de la rue du Canal, à proximité de La Vignette. La communauté groupée quelque temps se sépara par la suite. L'abbaye fut vendue pour la somme de 378 000 livres (1). L'église, de peu valeur archéologique, fut démolie. En 1838, on y établit une brasserie qui prit comme marque commerciale le nom de l'abbaye (2). On ignore le lieu et la date de décès de Marie Van Velthem. Il subsiste encore quelques vestiges des anciens bâtiments, mais ils n'ont qu'un intérêt secondaire (3).

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGABRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 260.

<sup>(2)</sup> J.-M. CANIVEZ, L'Ordre de Cîteaux en Belgique, 225.

<sup>(3)</sup> J.-M. CANIVEZ, L'Ordre de Clieaux en Belgique, 225.

## ABBAYE D'ORIENTEN, À RUMMEN

Apud Orientem (1237), Orienten (1240), domus Orientis (1240), de (in) Oriente (1242), Orient (1274), conventus Vallis Virginum in Oriente (1287), le covent Dorient de l'ordene de Cyster (1318), monasterium Vallis de Oriente (1333), Oryenten (1528), conventus Beate Marie Virginis de Orienten (1544), conventus Vallis Virginum dicti communiter de Orienten (1559), Maechdendael anders genaemt Orienten (1587).

SOURCES: Conservé aux Archives Générales du Royaume, le chartrier de l'abbaye d'Orienten (1) compte 391 actes répartis en sept cartons, classés chronologiquement et placés sous enveloppes portant chacune dans l'angle supérieur droit la date libellée sur le document. Les boîtes où les documents sont enfermés forment les numéros 9304 à 9310 des Archives Ecclésiastiques du Brabant; cfr A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 331, Bruxelles, 1922. Ces actes se répartissent comme suit: quatre-vingt-huit pour le XIIIe siècle (depuis 1236), cent et quatre pour le XIVe, soixante-treize pour le XVe, cent vingt-trois pour le XVIe et trois pour le XVIIe. Outre un certain nombre de chartes des comtes de Looz et six diplômes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège (1247-1274), on relève quatre bulles de Grégoire IX (8 mars 1239, 17 mars 1239, 30 novembre 1239 et mai 1240), sept d'Innocent IV (19 février 1244, 12 mars 1245, 18 mai 1247, 1245-50 [?], 7 novembre 1254, 12 novembre 1254 et 17 novembre 1254), deux d'Alexandre IV (11 janvier 1256 et 27 janvier 1256), deux de Grégoire X (l'une et l'autre du 30 mai 1274), une d'Honorius IV (1er août 1285) et une de Clément V (18 janvier 1308). A partir du XVe siècle, et comme dans la plupart des chartriers monastiques, on ne trouve plus que des actes d'administration du domaine: baux, cens, rentes, en expédition originale.

Le cartulaire original de l'abbaye a disparu. Une copie secundum antiquum librum nostrum cartularium (2), — que l'on dénomme aujourd'hui cartulaire d'Orienten et qui, en réalité est un cartulairecensier, — a été entreprise vers 1360 par ordre de l'abbesse Bénigne de Waelhove et achevée après sa
mort, postérieurement à 1376. C'est un registre in-quarto de 165 folios de papier qui contient des documents de 1265 à 1376. Il forme le numéro 9311 des Archives Ecclésiastiques du Brabant (3). Le numéro
9312 du même fonds, mentionné par A. d'Hoop comme un second cartulaire (4) est un recueil de copies
d'accensements, de baux et, d'une façon générale, d'actes administratifs de l'abbaye de 1251 à 1392.
C'est un registre in-quarto, transcrit au XVII<sup>e</sup> siècle et recouvert d'une reliure d'époque à rabat. Précédé
d'une table sommaire, il compte 124 folios et 53 actes transcrits.

<sup>(1)</sup> Lieu-dit à Rummen, prov. de Brabant, cant. de Léau. Diocèse de Liège jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines – Bruxelles.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, cartulaire d'Orienten, fº 128.

<sup>(3) [</sup>U. Berliere], Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des Archives de l'État en Belgique, 92, Bruxelles, 1895. — H. Stein, Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France, n° 2805, Paris, 1907. — A. D'HOOP, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 331.

<sup>(4)</sup> A. D'HOOP, Inventaire général..., III, 331.

L'obituaire abbatial, dont se servirent les auteurs de la Gallia christiana, III, 1042, Paris, 1731, est perdu.

Les autres documents qui constituent le reste du fonds d'Orienten aux Archives Générales du Royaume dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant, se répartissent comme suit: Privilèges et immunités: n° 9313 à 9317; règlements, confirmations d'élections d'abbesses et collation d'une prébende: n° 9318 à 9321; procès et documents judiciaires: n° 9322 à 9333; gestion du temporel (ventes, échanges, baux, impôts, aides, subsides, dîmes) dans les localités de Binderveld, Halle-Booienhoven, Kumtich, Diest, Dilaen, Gorcum, Grazen, Grandville, Hakendover, Herck-la-Ville, Léau, Liège, Montenaken, Rotem, Rummen, Rumsdorp, Saint-Trond et Sluse (1), et manuels de recettes de 1561-1564, 1575, 1591, 1603-1616, 1628-1629, 1655-1662, 1687, 1757, 1778-1783 et 1792-1795: n° 9334 à 9383.

Les documents relatifs à la vente des biens d'Orienten à la Révolution française sont consignés dans le même dépôt dans les Affiches de vente des biens nationaux: affiches 46, article 7; 47, art. 5 et 6; 56, art. 21; 67, art. 21; 68, art. 17 et 18; 79, art. 6; 109, art. 6; 224, art. 13; 230, art. 27 et 41; 247, art. 6; 254, art. 8; 257, art. 13; 270, art. 21; 279, art. 6; 335, art. 6; 368, art. 14; 423, art. 6; 490, art. 16 et 17; 499, art. 1; 523, art. 1; 525, art. 7, 8 et 9; 541, art. 8; 557, art. 24; 559, art. 18; 563, art. 1; 604, art. 20; 693, art. 9; 700, art. 5 et 745, art. 2.

C'est M. J. Wolters qui a publié l'essentiel sinon la totalité des actes relatif à Orienten. Dans une première étude intitulée Notice sur l'abbaye d'Orienten et sur l'abbaye de Bautershoven près de Saint-Trond, dans Messager des Sciences historiques, [XIV], 1-27, Gand, 1846, il édita quatorze chartes de 1233 (et non de 1234) à 1275. Dans un second travail, ayant pour titre Notice historique sur la commune d'Oriente-Rummen, annexes 3-84, Gand, 1846, il joignit en appendice quatre-vingt-deux diplômes de 1238 à 1426. On notera cependant que dans ces publications plusieurs chartes et bulles se rapportant non à Orienten, mais à Bautershoven (2), abbaye éphémère du Limbourg (1238-1245), dont les chartes sont môlées à celles d'Orienten, voire à celle d'Oeteren (1240/5-1274), parce que cette abbaye incorpora celle d'Oeteren (3) qui avait déjà incorporé celle de Bautershoven. A côté des actes publiés par M. J. Wolters, on ne peut citer qu'un document du 23 août 1242 édité par l'abbé Kempeneers, L'ancienne franchise et l'illustre famille des vicomtes de Montenaeken, dans Mémoires de l'Académie royale de Belgique, XII, 68, Bruxelles, 1851, et un autre de 1250 édité par J. Paquay, Encore quelques actes de Henri de Gueldre, dans Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, XXIV, 90, Liège, 1936.

Les deux études déjà citées de M. J. Wolters, Notice sur l'abbaye d'Orienten et sur l'abbaye de Bautershoven près de Saint-Trond, dans Messager des Sciences historiques, [XIV], 1-27, Gand, 1846, et Notice historique sur la Commune d'Oriente-Rummen, Gand, 1846, constituent les deux plus anciennes monographies relatives à Orienten. En 1887, A. Wauters publiait un résumé de l'histoire du monastère dans le travail qu'il consacrait avec A. Tarlier à la Géographie et histoire des communes belges et dont il signait seul le Canton de Léau, 203-204, Bruxelles, 1887. Cette étude n'apporte que peu d'éléments nouveaux si ce n'est quelques détails sur l'Époque Moderne. Plus près de nous, l'abbé Th. Ploegaerts apporta une sérieuse contribution à l'histoire d'Orienten en y consacrant un chapitre dans son livre intitulé Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution française (1550-1800), I, Les abbayes en Brabant, 293-320, Bruxelles, 1936. Cet auteur eut le mérite de dépouiller systématiquement le cartulaire, mais ignora complètement le chartrier. On

<sup>(1)</sup> A. n'Hoop, Inventaire général..., III, 332-335. — Binderveld, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond; Halle-Booienhoven, prov. de Brabant, cant. de Léau; Kumtich, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Diest, prov. de Brabant, cant. de Diest; Dilaen, toponyme indéterminé; Gorcum, Pays-Bas, prov. de Hollande; Grazen, prov. de Brabant, cant. de Léau; Grandville, prov. de Liège, cant. de Waremme; Hakendover, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Herck-la-Ville, prov. de Limbourg, cant. de Herck-la-Ville; Léau, prov. de Brabant, cant. de Léau; Montenaken, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond; Rotem, prov. de Limbourg, cant. de Maaseik; Rummen, prov. de Brabant, cant. de Léau; Rumsdorp, prov. de Brabant, cant. de Landen; Saint-Trond, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond; Sluse, prov. de Limbourg, cant. de Tongres.

<sup>(2)</sup> Lieu-dit à Saint-Trond.

<sup>(3)</sup> Necroeteren, prov. de Limbourg, cant. de Maaseik.

pourrait encore citer le travail rapide de P. Borgens, De abdij van Orienten onder Rummen, dans Eigen Schoon en de Brabander, XXXIV, 3-10, Merchtem, 1951, et les indications d'ordre économique relevées par Cl. Buvé, Beschrijving der Kloostergoederen van Oriente gelegen te Rummen, dans Hageland Gedenkschriften, IX, 187-197, Tirlemont, 1915.

Une première liste d'abbesses a été publiée dans la Gallia christiana III, 1042, Paris, 1731. Établie uniquement, semble-t-il, d'après l'obituaire d'Orienten, les noms recueillis ne sont pas toujours sûrs et, si on trouve les jours et les mois des décès, par contre, les années des prélatures font souvent défaut et les lacunes sont importantes. Cette liste fut recopiée telle quelle par M. J. Wolters, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des Sciences historiques, [XIV], 10. Cet auteur y apporta un important complément dans sa monographie sur Rummen: M.-J. Wolters, Notice historique sur la commune d'Oriente-Rummen, 92-94, et il semble bien que les onze mentions supplémentaires qu'on y trouve à propos de la matricule des abbesses soient tirées du cartulaire abbatial et d'ailleurs (x). Mais aucune source n'est citée. Rien de neuf dans la liste publiée par A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202-203, si ce n'est que cet auteur la continua jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. L'abbé Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 319-320, fit un gros effort pour renouveler cette liste. Il dépouilla à nouveau le cartulaire et étendit son heuristique à de nombreux ouvrages imprimés. Œuvre d'un travailleur consciencieux, la matricule ainsi amendée apparaît plus complète et, pour certains noms, plus étoffée. Malheureusement, l'auteur négligea le chartrier qui fournit de nombreuses citations d'abbesses. En outre, dans les dates, il négligea de donner les jours et les mois, d'où une approximation assez grande qui aurait facilement pu être évitée.

La liste que nous fournissons ci-après offre des lacunes qui paraissent étonnantes au premier abord. N'a-t-on pas conservé, outre le cartulaire abbatial, un important chartrier? De fait, malgré leurs lacunes, c'est encore pour le Moyen Age que les documents sont les plus abondants et fournissent le plus d'indications, mais, à l'Époque Moderne, la raréfaction des archives ne permet pas d'établir une liste complète et sûre. Le XVIIIe siècle, en particulier, est pauvre en documents et ce ne sera pas sans étonnement que le lecteur trouvera pour cette époque beaucoup d'imprécision.

🔁 Sigillographie. A. Sceau du couvent et de l'abbesse : en navette, l'abbesse debout, en vêtements de chœur, tenant la crosse de la main droite et de la gauche le livre de la règle ramené sur la poitrine ; légende : S'Abbatisse et conventus de Oriente . Pas de contre-sceau. Appendu à des actes conservés aux Archives Générales du Royaume, Arch. Eccl. Brab., nº8 9304-9305, et datant des 9 mai 1271, 7 juin 1274, 7 janvier 1296 (n. st.) et 21 janvier 1305 (n. st.). — B. Sceau conventuel : orbiculaire, une Vierge mère, assise sur un banc ou un reliquaire (2) ; légende : ... Beate Marie. On en connaît deux empreintes conservées aux Archives Générales du Royaume, Arch. Eccl. Brab. nºº 9306 et 9309, l'une du 7 juin 1371, l'autre du 20 décembre 1509. — C. Sceaux d'abbesses : Jeanne Boelsbeke : en navette, une abbesse debout, en vêtements de chœur, tenant la crosse de la main droite et de la gauche le livre de la règle ramené sur la poitrine ; légende : ... Sororis... ; pas de contre-sceau. Appendu à un acte du 7 juin 1378 conservé aux Archives Générales du Royaume, Arch. Eccl. Brab., nº 9307. — Élisabeth de Steevoort : en navette, une abbesse crossée sous un dais gothique, au bas les armes de l'abbesse ; légende : ... orde abbatisse..., pas de contre-sceau; appendu à un acte du 9 février 1489 (n. st.) et conservé aux Archives Générales du Royaume, Arch. Eccl. Brab., nº 9308. — Marguerite d'Autriche: en navette, sous un édicule renaissant accoté de rinceaux, une abbesse crossée, tenant le livre de la main gauche, au bas du sceau les armes de l'abbesse; légende: ... Margherite Daultrisse abs d'Orient; appendu à des actes des 4 janvier 1582, 19 mars 1584, 1584, 3 octobre 1585 et 11 avril 1587, conservés aux Archives Générales du Royaume, Arch. Eccl. Brab., nº 9310. On conserve son cachet armorié, en date du 11 février 1592, aux Archives Générales du Royaume, Acquits de la Chambre des Comptes de Brabant, carton 862, pièce 98; il est reproduit au nº 32864 de la Collection sigillographique du même dépôt.

<sup>(1)</sup> Notamment lorsqu'il cite l'abbesse Jeanne de Weers en 1375.

<sup>(2)</sup> Cir M. Hoc, dans Revue belge de numismatique et de sigillographie, LXXIX, 133, Bruxelles, 1927. L'auteur ne cite toutefois pas Orienten.

On ne conserve aucune vue ancienne du monastère d'Orienten. L'abbaye, sous le toponyme d'Orienten (1), est indiquée dans l'Atlas manuscrit de Sgrooten (1568/1572), conservé à la Bibliothèque Royale, ms. n° 21596. La carte de cabinet de Ferraris (1777), dont un des deux exemplaires se trouve à la Bibliothèque Royale, nous montre l'emplacement de l'abbaye aux confins de Rummen et de la future commune de Grazen: planchette n° 149. Deux plans de 1734, dont un colorié, des parcelles de terrains environnant l'abbaye se trouvent aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant (2), n° 9370, et un autre, du XVIII° siècle, figurant les bâtiments abbatiaux, est conservé au même dépôt, section des Carles et Plans, Supplément manuscrit, n° 196.

Le Baron L. de Herckenrode a décrit neuf pierres tombales d'Orienten dans Collection de tombes, épitaphes et blasons recueillis dans les églises et convents de la Hesbaye, 405-419, Gand, 1845.

. \* .

L'hypothèse a été émise qu'Orienten pouvait se rattacher à un couvent de norbertines (3). Il faut se méfier de ces traditions incontrôlables. Le plus ancien diplôme relatif à Orienten (4) date de la fin de 1233 et c'est seulement en 1238, le 19 avril, que ce monastère obtint sa bulle Religiosam vitam (5), qui clôt pour l'abbaye qui en est bénéficiaire la période de probation et lui accorde la plénitude des droits et privilèges (6). Or, dans cette bulle, il n'est parlé que des biens d'Orienten acquis post concilium generale. On connaît le souci de la chancellerie pontificale de faire la distinction entre les biens possédés avant et après le concile de Latran de 1215, distinction à laquelle s'attachaient des avantages pécuniaires. De plus, nous ne trouvons aucune petitio d'affiliation dans les statuts des Chapitres généraux de Cîteaux (7), ce qui pourrait se concilier avec l'entrée d'Orienten dans l'Ordre après 1228, année où le Chapitre décida de ne plus autoriser l'affiliation de communautés de femmes (8).

On a également cru qu'Orienten avait essaimé à Bautershoven (9), mais cette assertion doit être rejetée (10). En 1275, l'abbaye d'Oeteren fut incorporée à Orienten (11). En effet, Oete-

<sup>(1)</sup> La même forme toponymique apparaît dans les cartes anciennes dont on trouvera la liste dans la notice consacrée à l'abbaye de Villers. Cfr ci-dessus, 349.

<sup>(2)</sup> A. D'HOOP, Inventaire général..., III, 334.

<sup>(3)</sup> M. J. Wolters, Notice sur l'abbaye d'Orienten et sur l'abbaye de Bautershoven près de Saint-Trond, dans Messager des sciences historiques, [XIV], 3. — P.J. Maas, De geschiedenis van Neeroeteren, 1, 147, Roeselaere, Westmalle, 1936. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 294.

<sup>(4)</sup> Le diplôme est daté du 12 des calendes de janvier 1234, soit du 21 décembre 1233 et non de 1234 comme l'indiquent M.J. Wolters, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des sciences historiques, [XIV], annexe 1.—M.J. Wolters, Notice sur la commune d'Oriente-Rummen, annexe 2.— S. Bormans, Notice d'un manuscrit intitulé : cartulaire de Van den Bergh, conservé aux Archives de l'État à Liège, dans B.C.R.H., 3º série, 11, 296, Bruxelles, 1861.

<sup>(5)</sup> M.J. Wolters, Notice sur la commune de Orienten-Rummen, annexe 3.

<sup>(6)</sup> M. Tanol, Die päpstlichen Kanzleiordnungen von 1200-1500, 229-41, Innsbruck, 1894. — G. Schreiber, Kürie und Kloster im 12. Jahrhundert, II, 374, Stuttgart, 1910. — E. Hoffmann, Die Stellung der Cistercienser eum kirchlischen Zehnrecht im 12. Jahrhundert, dans Studien und Mittheilungen O.S.B., XXXIII, 412-19, Munich, 1912. — J. Turk, Cisterciensium fratrum instituta, dans Cistercienser Chronik, LII, 101 et sv., Bregenz, 1940. — R. de Ganck, Over de afnomen der professie van onze monialen, dans Citeaux in de Nederlanden, II, 103-5, Westmalle, 1951.

<sup>(7)</sup> J. M. Canivez, Statuta capitulorum generalium oridinis Cisterciensis, 1 et 11, Louvain, 1933-34.

<sup>(8)</sup> Concile de 1228, cap. 16 : J. M. CANIVBZ, Statuta..., II, 69.

<sup>(9)</sup> M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des sciences historiques, [XIV], annexe 1. — J. Daris, Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège, XIII, 34, Liège, 1887. — Cl. Buvé, Beschrijving der Kloostergoederen van Oriente gelegen te Rummen, dans Hageland Gedenkschriften, IX, 190. — A. D'Hoop, Inventaire général..., III, 329.

<sup>(10)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 294 : cet auteur n'apporte pas la preuve de son affirmation. — É. BROUETTB, De abdij van Bautershoven (St-Truiden) en haar overgang te Neeroeteren, dans Limburg, XXXIX, 234-240, Mauseik, 1960.

<sup>(</sup>II) H. VAN DE WEERD, Het Landdekenaat van Eych, dans Limburg, VI, 117, Maaseik, 1924-1925. — P.J. MAAS, De Geschiedenis van Neeroeteren, 151-55. — TH. PLOEGABRIS, Les montales de l'Ordre de Citeaux..., I, 299-300.

ren, vieille d'une trentaine d'années, et qui avait des difficultés d'existence, ne pouvait continuer à se développer. Elle dut s'unir à Orienten, plus riche (1).



- M. Mabille selon la Gallia christiana (2) ou sans doute Marie d'après Th. Ploegaerts (3). On possède d'elle des actes datés du 2 février 1257 (n. st.), du 1<sup>er</sup> juillet 1258 (5) et de mai 1268 (6). Elle mourut un 28 mars (7).
- B. L'initiale de cette abbesse est connuc par un acte (8) du 7 juin 1274. C'est sans doute sous son gouvernement, en 1275, que s'unirent les deux monastères d'Orienten et d'Oeteren (9).
  - H. Cette initiale d'abbesse apparaît dans une charte (10) du 25 novembre 1279.
- JULIENNE. Cette supérieure est citée dans un diplôme (II) du 3 novembre 1286. Elle est certainement décédée avant janvier 1295, car à ce moment elle est citée pie memorie domine Juliane, quondam abbatisse in Orienten (I2).
- MARIE apparaît dans des actes du 1er juillet 1288 (13) et de septembre 1290 (14). Elle mourut un 10 mars (15).
- HE. Ces deux lettres initiales d'abbesse se trouvent dans une charte (16) du 7 janvier 1296 (n. st.).
  - IDA. Cette supérieure apparaît dans un acte (17) du 17 juin 1296.
- H. Hawide selon la Gallia christiana (18). D'après Th. Ploegaerts (19), ce serait la même abbesse que celle citée le 7 janvier 1296, ce qui n'est pas prouvé. Son nom (20) apparaît le 18 octobre 1302.
  - (1) CL. Buve, Beschrijving der Kloostergoederen van Oriente..., dans Hageland Gedenkschriften, 1X, 189-97.
  - (2) Gallia christiana, III, 1042.
  - (3) Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 297, Westmalle, 1936.
- (4) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9304, Abbaye d'Orienten, chartrier; no 9311, cartulaire, fo 121 vo. Th. Ploegarts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 297 et 319.
  - (5) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9304, Abbaye d'Orienten, chartrier.
- (6) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, ſº 33. A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202.
  - (7) Gallia christiana, III, 1042.
  - (8) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9304, Abbaye d'Orienten, chartrier.
- (9) P.J. Maas, De geschiedenis van Neeroeteren, 140-145. H. van de Weerd, Het landdekanaat van Eyck, dans Limburg, VI, 117. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 299.
- (10) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 16 vo. Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 300 et 319.
- (11) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, 1º 88 vo. M. J. Wolters, Notice historique sur la commune d'Oriente-Rummen, 93. Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 301 et 319.
- (12) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 124 vo. Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordro de Clicaux..., I, 301.
- (13) Et non le 4 juillet comme le dit Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., I, 301; cir A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fº 92 vº. M. J. Wolters, Notice historique sur la commune d'Oriente-Rummen, 93. A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Léau, 102.
  - (14) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9304, Abbaye d'Orienten, chartrier.
- (15) Gallia christiana, III, 1042. M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des Sciences historiques, [XIV], annexe nº 10.
- (16) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9304, Abbaye d'Orienton, chartrier; nº 9311, cartulaire, fº 124 vº. Th. Ploe-Garts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 301 et 319.
  - (17) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fº 84 vo.
- (18) Gallia christiana, III, 1042. M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des sciences historiques, [XIV], annexe no 10.
  - (19) TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 301 et 319.
- (20) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, 1º 36. A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202. Tr. Ploegaeris, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 301 et 319.

CLÉMENCE. Cette abbesse apparaît de nombreuses fois dans les documents. Son nom se trouve dans des actes des 13 janvier 1303 (n. st.) (1), 21 janvier 1305 (n. st.) (2), 20 avril (3) et 29 juin 1306 (4), 9 janvier (n. st.) (5), 5 (6) et 11 juillet 1309 (7), 14 décembre 1310 (8) et 11 novembre 1311 (9) Sous cet abbatiat, Orienten qui s'était déjà enrichi de donations faites en vue d'assurer des pitances monastiques, agrandit son domaine et acquiert des rentes à Hyssem et à Rummen (10). L'abbesse Clémence mourut un 25 décembre (11), peut-être en 1311 (12).

JUTLA ou JULIANA DE WITHEM est signalée comme supérieure d'Orienten le 29 août 1312 (13) et le 9 octobre 1313 14).

CLEMENCE. Ce nom apparaît (15) le 29 avril 1315. S'agit-il de la supérieure qui dirigea Orienten de 1303 à 1311 et qui serait revenue au pouvoir? Ou bien est-ce une autre Clémence? Pas plus que Th. Ploegaerts (16), nous ne pouvons résoudre ce problème.

CATHERINE DE BOELSBEKE. Ce nom est cité dans des actes des 10 (17) et 20 janvier 1319 (n. st.) (18) et des 1er (19) et 15 février 1326 (20). Il semble que ce soit sous cet abbatiat que l'abbé de Grandpré devint visiteur d'Orienten (21), succédant ainsi à l'abbé de Villers.

ISANDE. Cette abbesse (22) est citée le 20 décembre 1338. Elle est encorementionnée sans date précise et après sa mort tunc abbatissa nostra (23).

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fº 38. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 303 et 319.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier. — M. J. Wolters, Notice historique sur la commune d'Oriente-Rummen, 93.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier; nº 9311, cartulaire, fº 30 vº. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 303 et 319.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier; no 9314, cartulaire, foe 38 vo et 165.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier : no 9311, cartulaire, fo 154. — Th. Ploe-Gaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux.... I. 303 et 319.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305. Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 305. - Hyssem, toponyme indéterminé.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, III, 1042. — M.J. WOLTERS, Notice histor. sur la commune d'Oriente-Rummen, 93.

<sup>(12)</sup> Ceci résulte de la date du dernier diplôme où elle apparaît et du premier de l'abbesse qui lui succéda.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fº 41. — M.J. Wolters, Notice histor. sur la commune d'Orienten-Rummen, 93. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 305.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311. Abbaye d'Orienten, cartulaire, ſº 88. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., 1, 305.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 101.

<sup>(16)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 303.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 47 vo. — M.J. Wolters, Notice histor. sur la commune d'Oriente-Rummen, 93. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., l. 303.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(19)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(20)</sup> J.H. Hennes, Codex diplomaticus ordinis Sanctae Mariae Thoutonicorum, 373, Mayence, 1845. — J. Daris, Notices histor, sur les églises du diocèse de Liège, XII, 19, Liège, 1885. — Th. Plobgabets, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 303.

<sup>(21)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 304. — Grandpré, abbaye située à Mozet, prov. de Namur, cant. d'Andenne.

<sup>(22)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305, Abbays d'Orienten, chartrier; nº 9311, cartulaire, fº 79. — M.J. Wolters, Notice histor. sur la commune d'Oriente-Rummen, 94. — Th. Plorgarets, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 304.

<sup>(23)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 44. — Th. Ploegabets, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 304.

BÉNIGNE DE WAELHOVE. Le 9 février 1354, elle est désignée comme nuper abbatissa (1). Dans les dernières années de sa vie, elle fit exécuter le cartulaire abbatial dont l'auteur mentionne la mort de l'abbesse, alors qu'il était occupé à la rédaction du recueil (2). Un acte de 1376 la signale comme quondam abbatissa (3). Elle était donc décédée à cette date. Sous cet abbatiat, Orienten acquit des propriétés et des rentes à Rummen, Grazen, Musene, Kermt, Herck-la-Ville et Jodoigne (4).

GERTRUDE DE ACQUIS (5). Son nom est cité dans un acte (6) du 16 mai 1374. Elle mourut un 29 novembre (7).

JEANNE DE WEERS. Abbesse incertaine, uniquement citée par M. J. Wolters d'après un document de 1375, cité sans référence (8) et non retrouvé.

JEANNE DE BOELSBEKE est citée dans l'acte de location de la dîme d'Oeteren (9), en date du 7 juin 1378 et en 1380 dans celui de l'achat de vingt-neuf verges de terres à Rummen (10).

CATHERINE DE MONTENAEKEN. Il est fort probable que cette abbesse ne soit pas celle qui succéda directement à Jeanne de Boelsbeke. Mais les actes sont rares pour cette époque. Catherine apparaît dans des documents du 25 janvier 1417 (n. st.) (11), du 25 mai 1426 (12), du 22 février 1434 (n. st.) (13) et du 22 avril 1437 (14).

ÉLISABETH DE STEEVOORT. Il convient de faire ici la même remarque que pour l'abbesse précédente à propos de sa succession. Cette supérieure est citée dans des actes du 7 novembre 1470 (15), du 9 février 1488 (n. st.) (16), du 20 mars de la même année (17), du 29 mars 1492 (n. st.) (18) et de décembre de la même année (19).

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 122. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., 1, 304.

<sup>(2)</sup> A.C.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 220. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., 1, 304.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311. Abbaye d'Orienten, cartulaire, fº 59.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, 10 138. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 305. — Grazen, prov. de Brabant, cant. de Léau; Herck-la-Ville, prov. de Limbourg, cant. de Herck-la-Ville; Jodoigne, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Kermt, prov. de Limbourg, cant. de Herck-la-Ville; Musene, lieu-dit à Peer, prov. de Limbourg, cant. de Peer; Rummen, prov. de Brabant, cant. de Léau.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 1 vo.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 62. — Th. Ploegaures, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 308.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, III, 1042.

<sup>(8)</sup> M.J. WOLTERS, Notice histor. sur la commune d'Oriente-Rummen, 94.

<sup>(9)</sup> A.C.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 50 vo. — Th. Ploegabets, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 308.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fº 59 vº. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 308.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 68.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, fo 83 vo.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9311, Abbaye d'Orienten, chartrier. — M.J. Wolters, Notice histor. sur la commune d'Oriente-Runmen, 94.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9307, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9308, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9308, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9308, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9308, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(19)</sup> Gallia christiana, 111, 1042. — TH. PLOBGARRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 312 et 319.

PAULINE DE WINDE. Abbesse incertaine. Elle serait morte un 27 novembre (1).

MARIE BOLLEN fut bénie comme abbesse (2) en 1505. Elle apparaît dans de nombreux diplômes en date des 4 avril 1509 (n. st.) (3), 1er février 1522 (n. st.) (4), 8 avril 1522 (5), 7 juin 1522 (6), 30 janvier 1526 (7), 5 juillet 1526 (8), 5 mai 1528 (9), 9 juin 1528 (10), 21 juillet 1528 (11), 11 mai 1529 (12), 13 mars 1530 (13), 9 février 1531 (14), 24 janvier 1532 (15), 13 mars 1532(16) et 27 février 1533 (17). Du point de vue temporel, sonabbatiat fut important: l'activité de l'abbesse pour augmenter les ressources de son couvent fut grande. Elle acheta des rentes à Grazen, Orsmaal (18) et Rummen. A la fin de sa prélature, Marie Bollen avait constitué un des domaines les plus considérables des maisons de moniales aux Pays-Bas (19): il s'étendait à trente localités en Brabant, dans la principauté de Liège et dans le pays de Looz. Mais des griefs s'élevèrent contre son administration spirituelle. L'abbé de Villers, redevenu visiteur depuis une date que nous ignorons, décida d'apporter une réforme à Orienten. Cela se passa (20) vers 1530. Marie Bollen fit la sourde oreille. Sommée de s'expliquer, elle voulut se soustraire à la juridiction de l'Ordre. Sa résistance amena le prélat de Villers, découragé de voir ses efforts contrariés, à céder la direction de l'abbaye à l'abbé d'Aulne (21). Marie Bollen mourut (22) en juin 1533.

CATHERINE BOLLEN, nièce et coadjutrice de l'abbesse précédente (23). Elle reçut ses lettres de nomination (24) le 19 juin 1533. On la rencontre dans des actes du 29 avril 1534 (25), 15 février 1539 (26), 31 mars 1542 (27), 8 mars 1544 (28) et 6 février 1555 (29). Elle serait morte (30) le 21 mars 1559.

```
(1) Gallia christiana, III, 1042. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 312 et 319.
(2) TH. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye cistercienne de Villers pendant les cinq derniers siècles de son existence.
```

Histoire religieuse et économique du monastère, dans A.S.A. Niv., XI, 259, note 3, Nivelles, 1913-1926. — Th. Ploe-GAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., 1, 312 et 319.

```
(4) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.
```

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, chartrier; cartulaire, so 41. — Th. Ploegabres, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., 1, 312 et 319.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier,

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier. (8) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

 <sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.
 (15) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9309, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(18)</sup> Grazen, Orsmaal et Rummen, prov. de Brab., cant. de Léau.

<sup>(19)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 312.

<sup>(20)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 313.

<sup>(21)</sup> TH. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers..., dans A.S.A. Niv., XI, 51. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 313.

<sup>(22)</sup> L. DE HERCKENRODE, Collection de tombes, épitaphes et blasons recueiltis dans les églises et couvents de la Hesbaye, 412. Gand. 1845.

<sup>(23)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 319.

<sup>(24)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(25)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(26)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(27)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(28)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier. (29) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(30)</sup> L. DE HERCKENRODE, Collection de tombes..., 412. — M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des sciences historiques [XIV], 3. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 314.

MARIE KELDERMANS. Cette abbesse n'est connue par aucun document. Sa prélature fut courte. Elle ne paraît avoir dirigé Orienten que pendant un an et demi: de mars 1556 au 4 novembre 1557, date de son décès (1).

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille naturelle de Georges d'Autriche, prince-évêque de Liège, elle était professe de Soleilmont (2) et accéda à la prélature d'Orienten vers 1558, à l'instigation de l'abbé d'Aulne, Guillaume Noël, et malgré la répugnance de la Communauté. Cette abbesse, d'un caractère mondain, était peu portée à subir les rigueurs de la vie monastique. Ses relations suivies avec l'abbé d'Aulne devinrent suspectes à beaucoup et, tandis qu'elle s'était retirée à Liège lors des troubles religieux aux Pays-Bas, sa conduite fut loin d'être édifiante.' Son absence du chœur, ses humeurs vis-à-vis des religieuses lui avaient aliéné la sympathie de celles-ci. Lors du passage du prince d'Orange, elle fit transférer à Saint-Trond les meubles et les principales richesses de la communauté. Celle-ci se retira en cette ville. Mais Saint-Trond ayant été prise, le tout fut réduit à une ruine totale. Le retour à Orienten se fit dans la mésentente entre abbesse et moniales, celles-ci reprochant à leur supérieure son faste et, d'autre part, le dénuement dans lequel elles étaient laissées. Le visiteur général de l'Ordre, l'abbé de Morimond (3) lui fit des remarques à ce propos lors de sa visite. A la fin de sa vie, il est possible qu'elle reconnût ses torts. Toujours est-il qu'elle consacra ses dernières années à la reconstruction partielle de son monastère détruit lors des troubles (4). En 1579-1580, Marguerite, qui autrefois avait sollicité en vain les abbatiats de Forest et de Flines (5), espéra celui de Soleilmont (6). Son espoir fut déçu. Le 20 mai 1598, elle fut nommée par Philippe II abbesse de Loosduinen, bien que ce monastère n'appartînt pas à la domination espagnole (7). Cette nomination n'eut aucun effet. Marguerite d'Autriche ne fut jamais installée à Loosduinen. Elle mourut (8) à Orienten le 20 juillet 1604. On trouve des actes de son administration en date des 4 janvier 1582 (9), 19 mars 1584 (10), 3 octobre 1585 (11) et 11 avril 1587 (12). En 1574, l'abbaye obtint une réduction de la cotisation sur ses biens sis en terre liégeoise (13) et, en 1580, Philippe II fit un don de 1200 florins pour rembourser un prêt que l'abbaye avait obtenu de celle d'Averbode (14).

<sup>(1)</sup> M.J. Wolters, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des sciences historiques, [XIV], 3. — M.J. Wolters, Notice histor, sur la commune d'Oriente-Rummon, 92. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., 1, 314 et 319.

<sup>(2)</sup> Abbaye située à Gilly, prov. de Hainaut, cant. de Charleroi.

<sup>(3)</sup> Morimond, France, département de la Haute-Marne.

<sup>(4)</sup> A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 201. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 314-316.

<sup>(5)</sup> Forest, prov. de Brabant, cant. de Forest; Flines, France, département du Nord.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 316.

<sup>(7)</sup> A. FRUYTIER, Brief van den abt van Ter Doest, dans Annales de la Société d'Émulation de Bruges, LXIII, 231, Bruges, 1913. — Loosduinen, Pays-Bas, prov. d'Utrecht.

<sup>(8)</sup> L. DE HERCKENRODE, Collection de tombes..., 405. — J. VAN SPILBEEK, Obituaire de l'abbaye de Soleilmont, dans Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, XIX, 419, Charleroi, 1893. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Céteaux..., I, 316 (qui dit, par erreur, le 29 janvier 1604).

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Ecrl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9310, Abbaye d'Orienten, chartrier. — Averbode, abbaye norbertine, prov. de Brabant, cant. de Diest.

GERTRUDE BOUSSIAUX. On ne connaît rien de cette abbesse, si ce n'est qu'elle continua à effectuer les réparations des bâtiments détruits sous l'abbatiat précédent, réparations déjà commencées par Marguerite d'Autriche. Elle mourut en 1611 (1).

ANNE BERVOETS, qui lui succéda, fut élue (2) le 5 mars 1611 et fut confirmée par l'abbé de Cîteaux le 8 avril de la même année (3). La situation matérielle d'Orienten connut des fortunes diverses. En 1622, l'abbesse fit un don pour la fondation du Collège d'Aulne à Louvain ainsi que pour la bibliothèque d'Aulne (4). Par contre, en 1633, elle demanda l'aide du Chapitre de Saint-Lambert de Liège pour rebâtir son couvent (5). Anne Bervoets (6) mourut le 12 août 1643. Dans le domaine spirituel, il fallut semble-t-il, recourir à l'autorité de l'abbé visiteur pour redresser une situation qui, sans être lamentable, confinait cependant au laisser-aller : le règlement établi pour Orienten par l'abbé d'Aulne rappelle aux religieuses les principes élémentaires de leur état (7).

ANTOINETTE DE RÉCKEL devint abbesse en 1643 et fut confirmée par l'abbé de Cîteaux le 25 octobre de la même année (8). Cette abbesse mourut (9) le 7 janvier 1653. On ne possède pas de renseignement sur sa prélature.

LOUISE SCHOONVORST. Cette supérieure régit Orienten de 1653 à sa mort (10) qui survint en 1662.

CHRISTINE DOUCELLE prit la crosse en 1662 et ne gouverna son monastère qu'environ un an. Elle mourut (11) le 14 décembre 1663.

CATHERINE DE HARZÉE fut abbesse pendant près de quatre ans et mourut (12) le 6 septembre 1667. Rien, non plus, n'est connu au sujet de son abbatiat.

MATHILDE DE ROEST. Cette abbesse, qui prit la crosse en 1667, gouverna Orienten pendant près de trente ans. Pendant les guerres de Louis XIV, l'existence à l'abbaye fut de nouveau

<sup>(1)</sup> Gallia christiana, III. 1042.—M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten, dans Messager des sciences historiques, [XIV]. 10. — M.J. WOLTERS, Notice historique sur la commune d'Oriente-Rummen, 93. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 203. — Th. Ploegaerts, Les montales de l'Ordre de Citeaux..., I, 317.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9319.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9319.

<sup>(4)</sup> Th. Plobgaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 317.

<sup>(5)</sup> A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léan, 203.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, III, 1042. — M.]. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten, dans Messager des sciences historiques, [XIV], 10. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 203.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9318.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9320.

<sup>(9)</sup> L. DE HERCKENRODE, Recueil des tombes..., 418. — M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten, dans Messager des sciences historiques, [XIV], 10. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 203. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., I, 317.

<sup>(10)</sup> Gallia christiana, III, 1042. — M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten, dans Messager des sciences historiques, [XIV], 10. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léan, 203. — Th. Ploegaberts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 317; cet auteur se trompe en disant qu'elle ne régna qu'un an.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, III, 1042. — M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten, dans Messager des sciences historiques, [XIV], 10. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 203. — Th. Ploegarets, Les moniales de l'Ordre de Câteaux..., I, 317.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, III, 1042. — M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten, dans Messager des sciences historiques, [XIV], 10. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau. — Th. Ploegaberts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 317: cet auteur se trompe en disant qu'elle mourut le 14 décembre 1667.

rendue difficile (1). En 1680, l'abbé d'Aulne renonça à fournir des confesseurs. Ceux-ci vinrent d'abord de Moulins, puis, à partir de 1700, de Saint-Remi de Reims. En dernier lieu, le droit de fournir des confesseurs fut repris par Villers (2). Mathide de Roest mourut le 23 février 1696 d'après la Gallia christiana (3) et M. J. Wolters (4), mais, en réalité, on trouve son souvenir inscrit au 23 décembre dans l'obituaire de Marche-les-Dames (5).

JEANNE DE GROOTE. Élue en 1696, elle mourut (6) le 19 décembre 1704. On ne connaît de son abbatiat qu'un procès contre le curé de Rummen, survenu à la suite du zèle intempestif des confesseurs d'Orienten qui, en matière de mariage, empiétaient sur les droits du curé. Interdiction leur fut faite le 7 octobre 1709 de s'immiscer dans les fonctions pastorales (7).

AGNÈS DE FRAIPONT. Citée (8) en 1713, elle mourut à une date inconnue. Peut-être est-ce sous son administration que les bénédictins Martène et Durand visitèrent Orienten où ils trouvèrent peu de chose (9).

COMTESSE DE HEMRICOURT, citée (10) en 1752.

DOROTHÉE D'EYLL, citée (11) en 1771.

JEANNE DE VILLERS, citée (12) en 1783.

ISABELLE DE LIERNEUX, citée en 1791. Elle fut, sans doute, la dernière abbesse d'Orienten (13). A la Révolution française, les biens de l'abbaye furent déclarés biens nationaux. Le 8 fructidor an VI (23 août 1798), on vendit une partie du monastère pour 316 000 francs à Everard Tops et l'autre partie, pour 755 000, à Charles Van der Fosse et Godefroid Walckiers. Les bâtiments, sauf les cuisines, furent démolis par les acquéreurs qui y installèrent une distillerie. La propriété passa ensuite entre les mains de M. Vinckenbosch. On ne remarque actuellement plus rien de caractéristique des anciennes constructions abbatiales (14).

<sup>(1)</sup> A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202.

<sup>(2)</sup> A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau. 202. — Moulins, abbaye à Warnant, prov. de Namur, cant. de Dinant.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, III, 1042.

<sup>(4)</sup> M. J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des Sciences historiques, [XIV], 10.

<sup>(5) \*\*\*,</sup> Nécrologe de l'abbaye de Marche-les-Dames près de Namur, dans A.H.E.B., VIII, 324-325, Louvain, 1871. — Marche-les-Dames, prov. de Namur, cant. de Namur.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, III, 1042. — M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des sciences historiques, [XIV], 10. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202. — Tsi. Ploboaberts, Les moniales de l'Ordre de Céteaux..., I, 318 et 320.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9322. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, III, 1042. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 202. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 318 et 320.

<sup>(9)</sup> E. MARTÈNE et U. DURAND, Voyage littéraire de deux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, II, 200, Paris, 1717.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9311, Abbaye d'Orienten, cartulaire, fo 2. — Th. Ploegabres, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 318.

<sup>(11)</sup> A. WAUTERS, Géographie et histoire..., Canton de Léau, 203. — Abbesse inconnue de Th. Plobgaberts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 318 et 320.

<sup>(12)</sup> M.J. WOLTERS, Notice sur l'abbaye d'Orienten..., dans Messager des sciences historiques, [XIV], 10. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 203. — Th. Ploboaberts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 318 et 320.

<sup>(13)</sup> A. WAUTERS, Géographie el histoire... Ganton de Léau, 203. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Clleaux..., 1, 318 et 320.

<sup>(14)</sup> A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Léau, 203.

## ABBAYE DE PARC-LES-DAMES, À ROTSELAAR

Parcum Dominarum (1215), monasterium dominarum de Parco (1217), Parchum (1218), Parcum (1224), Parchum Dominarum (1242), abbatissa dominarum de Parcho (1251), Parchen Dominarum (1277), Vrouwenperke (1300), Vrouwenpericke (1300), Park les Dames (1305), Vrouwenparcke (1317), Vrouwenparcke (1325), Parchen (1338), Vrouwenparche (1343), Vrouwenpereke (1345), Vrouwenperken (1345), labesse et le convent delle eglize des Parkes deleis Wisemale (1346), Vrouwenperken (1355), Perkum Dominarum (1355), Vrouwenpereke (1356), Pereke Dominarum (1376), Vrouwenpereke (1393), Vrouwenpercke (1397), Perchen Dominarum (1398), Vrouwenpercke (1401), Vrouwenparcke (1402), Vrouwenparke (1404), Percum Dominarum (1410), Vrouwenparcke (1420), Vrouwenpercke (1428), Parc des Dammes (1450), Vrouwenpereke (1488), Vrouwenpercke (1528), Vrouwenpercke (1530), Vrouwenpercke (1540).

SOURCES: Il n'existe aucune chronique de l'abbaye de Parc-les-Dames (1). Le chartrier de l'abbaye, très important, est actuellement divisé en quantités presque égales entre les Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 9485 à 9494 ; cfr l'inventaire de A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 362, Bruxelles, 1922, et la Bibliothèque Nationale de Paris (2), Manuscrits, fonds latin, recueils nos 9292 à 9297, cfr L. Delisle, Inventaire des manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale sous les numéros 8822-11501 du fonds latin, 26, Paris, 1863. Les actes sont au nombre de onze cent huit, ainsi répartis : 193 du XIIIe siècle, 430 du XIVe, 342 du XVe et 90 des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, plus 53 bulles de 1256 à 1355. Tandis qu'aux Archives Générales du Royaume, les documents classés chronologiquement sont placés sous enveloppes portant chacune dans l'angle supérieur droit la date libellée sur le document et convertie en style moderne, à la Bibliothèque Nationale à Paris, les chartes et bulles sont collées sur feuilles de papier fort reliées en recueils in-folio, l'ordre chronologique recommençant à chaque recueil. Si l'on trouve bon nombre d'actes latins (ceux émanants des autorités ecclésiastiques, de la chancellerie ducale de Brabant et de l'échevinage de Louvain), il n'en est guère en français, mais, par contre, une très grande quantité en thiois. Il serait vain de vouloir signaler les autorités civiles et ecclésiastiques au nom desquelles les actes furent délivrés. Bornons-nous à citer ceux des princesévêques de Liège Hugues de Pierrepont, Jean d'Eppes, Robert de Thourotte, Henri de Gueldre; du

<sup>(1)</sup> Abbaye à Rotselaar, prov. de Brabant, cant. de Haacht. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962 ; actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire des communes belges. Canton de Tirlemont, 1ère partie, Bruxelles, 1876. La référence donnée par J.M. Canivez, L'Ordre de Citeaux en Belgique, 212, Forges-lez-Chimay, 1926, est erronée: l'auteur confond Archives Nationales et Bibliothèque Nationale.

duc de Brabant Henri Ier, des sires de Rotselaar et de Wezemaal et des nombreux échevinages voisins de Parc-les-Dames.

Le cartulaire abbatial est conservé aux Archives Générales du Royaume sous le numéro 9497 des mêmes Archives Ecclésiastiques du Brabant. C'est un registre in-quarto, en papier aux filigranes divers, relié d'un cartonnage moderne. Il comporte 279 feuillets et une note écrite en tête du premier feuillet nous apprend qu'il fut transcrit en 1398 par Gérard van Meerhout, sans doute confesseur de la communauté (1). A cette première main qui copia des actes datés depuis 1215, s'ajoutent plusieurs autres qui transcrivirent des documents de 1401 à 1443. On y trouve plusieurs fac-similés de seings manuels notariaux.

L'obituaire a aujourd'hui disparu. Par contre, il subsiste d'abondants documents administratifs. Aux Archives Générales du Royaume, plus de six cents numéros des Archives Ecclésiastiques du Brabant leur sont affectés (2): nº8 0408 à 0504, privilèges et immunités, copies de bulles et de chartes, avis de juristes (XVIe siècle-1786); nos 9505 à 9540, lettres patentes d'abbesses, promotions, dots des novices, procès (1481-1795); nos 9541 à 9848 et 10068 à 10102, relevés de biens, cens et rentes, baux. manuels de recettes, relevés des charges, aliénations de biens et de dîmes à Aarschot, Outgaarden, Betekom, Biez, Booischot, Borght, Bruxelles, Kapellen, Kumtich, Ezemaal, Saint-Jean-Geest, Gelrode, Gossoncourt, Grez-Doiceau, Haacht, Hakendover, Houwaart, Herent, Heist-op-den-Berg, Holsbeek, Hoegaarden, Jodoigne, Kerkom, Kersbeek, Laar, Langdorp, Lathuy, Louvain, Meldert, Neerlinter, Neerwinden, Oostham, Opprebais, Overherspen, Pellaines, Racour, Rivière, Rotselaar, Zaventem, Strijtem, Suerlempte, Tildonk, Tirlemont, Vieux-Héverlee, Vissenaken, Vlasselaar, Wakkerzeel, Wamont, Werchter, Wezemaal, Willebringen, Wilsele, Wommersom, Wijchmaal et Zetrud-Lumay (3) (XIVe-XVIIIe s.); nºs 9849 à 9882, lettres de sauvegarde, pains d'abbaye, rentes viagères, testaments (1338-XVIIe s.), nos 9883 à 9939, fiefs, cens et rentes, droits seigneuriaux dans les mêmes localités que ci-dessus; nºs qq40 à 10021, comptes de gestion des abbesses et de receveurs de 1418-1421, 1488-1493, 1497-1498, 1502-1511, 1523-1555, 1558-1574, 1576, 1578-1603, 1608-1671, 1673-1710, 1727, 1766-1796; nºs 10022 à 10039, impôts, aides, subsides (XVIe-XVIIIe s.), nºs 10040 à 10050, prestations militaires,

<sup>(1)</sup> U. Berlière, Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des Archives de l'État en Belgique, 92, Bruxelles, 1897. — H. Stein, Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France, 276, nº 2022, Paris, 1907. — A. D'HOOP, Inventaire général..., III, 363.

<sup>(2)</sup> A. D'HOOP, Inventaire général..., III, 362-381.

<sup>(3)</sup> Aarschot, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot; Outgaarden, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Betekom, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot; Biez, prov. de Brabant, cant. de Wavre; Booischot, prov. d'Anvers, cant. de Heistop-den-Berg; Kapellen, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde; Kumtich, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont ; Ezemaal, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont ; Saint-Jean-Geest, prov. de Brabant, cant. de Nivelles ; Gelrode, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot ; Gossoncourt, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont ; Grez-Doiceau, prov. de Brabant, cant. de Wavre ; Haacht, prov. de Brabant, cant. de Haacht ; Hakendover, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont ; Houwaart, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot; Herent, prov. de Brabant, cant. de Louvain; Heist-op-den-Berg, prov. d'Anvers, cant. de Heist-op-den-Berg ; Holsbeek, prov. de Brabant, cant. de Haacht ; Hoegaarden, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont ; Jodoigne, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; Kerkom, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde; Kersbeek, lieu-dit à Kersbeek-Miskom, prov. de Brabant. cant. de Glabbeek-Zuurbemde; Laar, prov. de Brabant, cant. de Landen; Langdorp, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot; Lathuy, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Meldert, prov. de Limbourg, cant. de Herck-la-Ville; Neerlinter, prov. de Brabant, cant. de Léau; Neerwinden, prov. de Brabant, cant. de Landen; Oostham, prov. de Limbourg, cant. de Beringen; Opprebais, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Oversherspen, prov. de Brabant, cant. de Landen; Pellaines, prov. de Brabant, cant. de Landen ; Racour, prov. de Brabant, cant. de Landen ; Rivière, prov. de Namur, cant. de Dinant ; Rotselaar, prov. de Brabant, cant. de Haacht; Zaventem, prov. de Brabant, cant. de Schaarbeek; Strijtem, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin; Tildonk, prov. de Brabant, cant. de Haacht; Oud-Heverlee, prov. de Brabant, cant. de Louvain; Vissenaken, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde; Vlasselaar, lieu-dit à Wezemaal, prov. de Brabant, cant. de Haacht; Wakkerzeel, lieu-dit à Werchter, prov. de Brabant, cant. de Haacht; Wamont, prov. de Brabant, cant. de Landen ; Willebringen, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont ; Wilsele, prov. de Brabant, cant. de Louvain ; Wommersom, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont ; Wijchmaal, prov. de Limbourg, cant. de Peer ; Zetrud-Lumay, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

constats de dégâts (1631-1795); nº8 10051-10067, chemins, canaux, rivières (1509-1761); nº8 10103 à 10112, compétence pastorale et entretien des églises de Grez-Doiceau, Hakendover, Rotselaar, Tildonk, Wezemaal, Wommersom et Zetrud-Lumay (1561-XVIIIe s.); nº8 10113 à 10117, comptes de l'église abbatiale, placement d'une horloge et construction des orgues (1492-1758).

Les rapports de l'abbaye avec l'administration centrale sont consignés dans les divers fonds d'archives suivants: Papiers d'État et de l'Audience, nº8 896, 901, 908, 922, 926 et 951 (concernent les élections d'abbesses de 1553, 1559, 1578, 1608, 1618 et 1634); Conseil d'État (1), liasse 1229 (anciennement nº 42): documents de 1608 à 1675 et Conseil privé autrichien, carton 864 (documents du XVIIIe siècle). Le fonds de la Chancellerie de Brabant s'enrichit des commissions des diverses autorités, généralement le chancelier de Brabant et l'abbé de Villers, chargées de présider les enquêtes abbatiales de Parc-les-Dames: reg. 41, fº8 47, 187, 242-244; reg. 42, fº8 20-42, et reg. 44, fº8 1-15. Un document de la Cour féodale de Brabant, nº 571, contient la déclaration de l'abbesse Jeanne de Rivière pour les fiefs tenus de Parc-les-Dames à Wijchmaal et ailleurs (2).

Les opérations de vente des biens abbatiaux, déclarés biens nationaux à la Révolution française, sont consignées dans les Affiches de vente des biens nationaux sous les numéros 51, article 21; 55, art. 10; 60, art. 31; 64, art. 28; 69, art. 15; 73, art. 2; 77, art. 5; 101, art. 8; 112, art. 18; 139, art. 23; 158, art. 7; 160, art. 5; 169, art. 9; 171, art. 11; 173, art. 13 et 16; 179, art. 3; 204, art. 35; 207, art. 26; 216, art. 19 et 37; 221, art. 20; 230, art. 15; 262, art. 7; 331, art. 21; 382, art. 16; 410, art. 21; 432, art. 8; 443, art. 13; 444, art. 14 et 18; 459, art. 18; 465, art. 18 et 19; 477, art. 19; 480, art. 1; 484, art. 9; 487, art. 13; 493, art. 9; 527, art. 1; 546, art. 21, et 553, art. 4, 5, 6, 7, et 8.

Les pièces d'archives conservées dans le Fonds ecclésiastique des Archives de l'Archevêché à Malines (3) se rapportent principalement à l'activité spirituelle de Parc-les-Dames. Elles concernent presqu'exclusivement le XVIIIe siècle, ce n'est que par exception qu'on y trouve des documents antérieurs. Le classement s'établit comme suit : a) visites de l'abbé-père (1615, 1697, 1706, 1709, 1717, 1725, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1743, 1747, 1756, 1760, 1765 et 1775); b) admissions des novices (1706 à 1768), cartes de profession (à partir de 1706), nominations d'abbesses (1712, 1733, 1766 et 1776); c) affaire Isabelle de Koekelberg (26 lettres de 1746 à 1755); d) affaire Ernestine Rothier (lettres et rapports de 1774 et 1775); e) contestations avec les curés de Westmalle (1615-1775); f) correspondance diverse (1712-1761); g) compte général de l'abbaye pour 1778.

L'abbaye de Parc-les-Dames est indiquée dans les cartes anciennes suivantes: Atlas italiens (= Zalterius) (1657) (Vrouweperck) (4), Sgrooten (1568/72) (Frauwe Perck), Ortelius (1591) (Vrouwenperck), Visscher (1622), Hondius (1629), (Vrouwenparck), De Blauw (1635), Van Langren (1635), Verbist (1637), Dankert (1685), De Visscher (XVIIe s.), Janssonius (XVIIe s.), T'Sertevens (XVIIe s.), Delisle (1705), Frickx (1705), (Vrouweperck), Frickx (édit. Crépy), (XVIIIe s.), (Vronwe Perck), Schenk (XVIIIe s.), (Vrouw Perck) et Ferraris (carte chorographique), (1777), (Vreuwe Perck). La carte de cabinet de Ferraris (1777), dont un exemplaire est conservé à la Section des Cartes et Plans de la Bibliothèque Royale, donne dans ses grands traits la configuration de l'abbaye (Vrouwe Perck), au nord de la chaussée de Louvain à Aarschot et à l'extrémité occidentale du Vrouweperckbosch (planchette no 111).

La plus importante série d'actes se rapportant à Parc-les-Dames a été publiée par A. Delescluse et D. Brouwers, Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liége, 132, 160, 163, 216, 225, 226, 229, 245, 325, 356, 429, 440 et 441, Liège, 1900: actes des 23 et 25 mars 1248 [n. st.], des 20 et 27 février 1250 [n. st.], 9 janvier [n. st.] 30 mai, 5 et 9 septembre 1254, 14 janvier 1256 [n. st.], 12

<sup>(1)</sup> M.-R. Thielemans, R. Petit et R. Boumans, Inventaire des Archives du Conseil d'État, 61, Bruxelles, 1954.

<sup>(2)</sup> L. GALESLOOT, Inventaire des archives de la cour féodale de Brabant, II, 155, Bruxelles, 1884.

<sup>(3)</sup> J. LAENEN, Inventaire sommaire des archives de l'Archevêché. Fonds ecclésiastique, dans Annuaire du clergé de l'archidiocèse de Malines, année 1914, IX, Malines, 1914.

<sup>(4)</sup> La forme toponymique n'est indiquée que dans la carte où elle se trouve la première fois. Il n'y a pas lieu de tenir compte de la persistance de certaines graphies, les cartographes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles recopiant la plupart du temps les cartes de leurs prédécesseurs.

et 28 novembre 1261 et 1er février 1264 [n. st.]. En outre, des chartes ont été éditées dans les ouvrages suivants: A. Sanderus, Chrorographia sacra Brabantiae, I, 63, Bruxelles, 1659: acte 23 mars 1324 [n. st.]; E. Maghe, Chronicum ecclesiae B. M. V. Bonae Spei, 310, Bonne Espérance, 1704: acte du 24 octobre 1336; E. Martène, et U. Durand, Thesaurus novus anecdotorum, IV, 1380, Paris, 1717; acte de 1243; A. Miraeus et J. F. Foppens, Opera diplomatica et historica, IV, 562, 717, 718 et 719. La Haye et Bruxelles, 1748: actes de 1215, avril 1224 [n. st.], avril 1233 [n. st.], 1241, 15 octobre 1261 et 22 janvier 1300 [n. st.]; C. Butkens, Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant, II, 156, La Haye, 1725 : actes de 1261 et du 22 janvier 1300 [n. st.] ; \*\*\*, Chartrier de l'abbaye de Parc-les-Dames, dans Messager des sciences et des arts de la Belgique, IV, 486 et 487, Gand, 1826 : actes du 16 octobre 1241, 1er août et 16 octobre 1258 et 22 février 1259 [n. st.]; A. G. B. Schayes, Sur l'ancienne culture de la vigne en Belgique, dans Messager des sciences historiques, année 1843, 412 et 413, Gand, 1843: acte du 10 novembre 1246 et extraits des comptes de 1488, 1489, 1524, 1592; P. V. Bets, Geschiedenis der gemeenten van Wommerson en Esemael, 86 et 87, Louvain, 1870 : actes de janvier 1246 [n. st.] et juin 1247; P. V. Bets, Documents inédits sur Hakendover, dans A. H. E. B., IX, 377, Louvain, 1872: acte du 12 juin 1248; J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire des communes belges. Canton de Tirlemont, 12th partie, 162; 2º partie, 180, Bruxelles, 1876, réimp. 1964; actes du 29 septembre 1249, 19 février [n. st.] et 16 mai 1251; A. Wauters, Suite à ma notice sur Henri III, dans Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2º série, XL, 381, Bruxelles, 1875 : acte du 22 octobre 1261 ; A. Wauters, Analectes de diplomatique, dans B.C.R.H., 4º série, XIV, 140, Bruxelles, 1887 : acte de juin 1244 ; S. Bormans, et E. Schoolmeesters, Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liége, I, 393 et 394, Bruxelles, 1893 : actes du 9 décembre 1237 et du 1et février 1249 [n. st.] ; E. de Marneffe, Cartulaire de l'abbaye d'Affligem et des monastères qui en dépendaient, 553 et 555, Louvain, 1894-96: actes des 16 mai et 3 juin 1237; A. de Vlaminck, La seigneurie de Moerzele, dans Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, XLVIII, 296, Bruxelles, 1896 : acte de 1261-1262.

Des analyses de ces actes ont paru dans A. Wauters, Table chronologique des chartes et diplômes imprimés relatifs à l'histoire de Belgique, IV à X, Bruxelles, 1874. On en trouve d'autres dans S. P. Ernst, Histoire du Limbourg, éd. E. Lavalleye, VI, 459, Liège, 1846; A. Delescluse et D. Brouwers, Actes de Henri de Gueldre..., 74, et A. Verkoren, Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse, I, 343 et 344, Bruxelles, 1910.

Les passages des actes des Chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux se rapportant à l'abbaye de Parc-les-Dames ont été publiés par J.M. Ganivez, Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis, III, 715; IV, 156, 178 et 710; V, 156; VI, 78, Louvain, 1935-1938. D'autre part, l'ouvrage de Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution française (1550-1800), I, Les abbayes en Brabant, 3-60, Westmalle, 1936, est basé sur les documents des Papiers d'État et de l'Audience, du Conseil d'État et du Conseil privé autrichien, dont l'auteur fait la paraphrase. Quatre documents datés de 1622, 1636, 1657 et 1659, relatifs aux difficultés de l'abbaye avec les habitants de Wezemaal et de Rotselaar ont été publiés par J. J. E. Proost, Les Les sires de carnaval..., dans Messager des Sciences historiques, année 1871, 170-175, Gand, 1871.

La jeune Juive Rachel baptisée sous le nom de Catherine qui entra à Parc-les-Dames à l'âge de huit ans et qui est connue sous le nom de Catherine de Louvain, eut sa Vita écrite par Césaire d'Heisterbach (1) et Thomas de Cantimpré (2). Ces deux écrits sont indépendants l'un de l'autre, le premier s'étendant sur l'enfance, le second sur la vie au cloître. Fondus en une tradition unique, ils ont été publiés à la date du 4 mai par Henschenius et Papebroeck dans les Acta Sanctorum Bollandiana, Maius, I, 532-534, d'après le codex 9364, fos 194-195, de l'ancienne Familien-Fideicommiss-Bibliothek de Vienne, aujourd'hui Bibliothèque de l'État; il s'agit d'un manuscrit du XVe siècle, originaire du prieuré du Rouge-Cloître (3). A ce sujet, voir : A. Miraeus, Chronicon Cisterciensis ordinis, 209, Cologne,

<sup>(1)</sup> Dialogus Miraculorum, ed. J. STRANGE, I, 95-98, Coblence, 1851.

<sup>(2)</sup> Liber qui dicitur Bonum universale de proprietatibus apum, éd. G. Colvenerius, 296, Douai, 1627.

<sup>(3)</sup> Analecta Bollandiana, XIV, 66, Bruxelles, 1895. — Rouge-Clottre, prieuré à Auderghem, prov. de Brabant, cant. d'Ixelles.

1614; A. Wichmans, Brabantia mariana, II, 635-637, Anvers, 1632; C. Henriquez, Menologium Cisterciense, 149-150, Anvers, 1639; A. F. Abarca de Bolia, Catorze vidas de santas de la orden de Citer, 27, Savagosse, 1655; A. de Monstler, Sacrum Gynecaeum, 185-186, Paris, 1657; C. Manrique, Annales ecclesiastici, IV, 183-185, Lyon, 1659; J. Molanus, Historiae Lovaniensium libri XIV, II 659, Bruxelles, 1851, éd. P. F. X. de Ram; A. W. Wybrands dans W. Moll et J. G. de Hoop-Scheffer, Studien en bijdragen op 't gebied des historiche Theologie, II, 67-70, Amsterdam, 1872; A. Kaufmann, Wunderbare und Denkwurdige Gestichten aus den Werken des Cäsarius von Heisterbach ausgewält, übersetzt und erlautert, dans Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein XXXVII, 231-233, Cologne, 1891; C. Kolb, Die Erwürdige Catharina, dans Cistercienser Chronik, IV, 20-25, Bregenz, 1892; J.M. Canivez, L'Ordre de Cîleaux en Belgique, 213-214, Forges-lez-Chimay, 1926; A. Zimmermann, Kalendarium Benedictinum, II, 148-149, Vienne, 1936; S. Roisin, L'hagiographie cistercienne dans le diocèse de Liège aux XII° et XIII° siècles, passim et principalement 65-67, Louvain, Bruxelles, 1947; S. Lensen, Hagiologium Cisterciense, I, 91, Tilburg, 1949; J. Stengers, Les Juifs dans les Pays-Bas au Moyen Age, 94-97, Bruxelles, 1950; É. Brouette, La Bienheureuse Catherine de Louvain fut-elle abbesse de Parcles-Dames?, dans Analecta Bollandiana, t. LXXVIII, 84-91, Bruxelles, 1960.

Il n'existait jusqu'en ces dernières années aucun travail satisfaisant sur l'origine et les trois premiers siècles de l'abbaye de Parc-les- Dames. Ne répondent plus aux exigences de la critique contemporaine les notices insérées dans les auteurs anciens, dont il suffira de relever les noms : Délices de la noblesse, 6. Amsterdam, 1706; C. Van Gestel, Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis, I, 229, La Haye, 1725; Groot kerkelijk Toneel der Hertogdoms van Brabant, 61, La Haye, 1727; Gallia christiana, V, 74, Paris, 1731; Le grand théâtre sacré du duché de Brabant, I, 153, La Haye, 1734. Pour l'Époque Moderne, l'ouvrage cité de Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas Méridionaux depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution française (1550-1800), I, Les Abbayes en Brabant, 3-60, Westmalle, 1836, présente une foule d'indications de première main, qui sont, certes, d'un grand intérêt, mais qui ne constituent que des matériaux destinés à être utilisés pour une synthèse historique des deux derniers siècles de l'existence du monastère. La matricule des abbesses a été dressée à trois reprises. C. Van Gestel, Historia sacra..., I, 229, nous en a laissé une établie, semble-t-il, d'après les archives abbatiales. Mais, soit qu'il n'ait pas vu tous les textes, soit qu'il n'ait pu les lire ou qu'il les ait négligés, le résultat de son enquête est maigre pour le Moyen Âge. Les auteurs de la Gallia christiana, V, 74-76, quelques années plus tard ne se sont pas contentés de copier C. Van Gestel. Les achives ont été revues et les épitaphes des abbesses ont été relevées. Peu après, le Grand Théâtre sacré du duché de Brabant I, 153, reprenait la matricule en partant des indications de C. Van Gestel, mais en utilisant largement les renseignements de l'obituaire abbatial aujourd'hui perdu. Il importait donc de reprendre cette liste à frais nouveaux, en tenant compte des indications de nos prédécesseurs, de l'auteur du Grand Théûtre en particulier, lui qui a connu l'obituaire (1).

La meilleure contribution à l'histoire de Parc-les-Dames est celle que J. Cools a publiée dans Eigen Schoon en de Brabander, XXXV, 289-298, XXXVI, 186-199, 295-299, XLIII, 451-459, XLIV, 60-66, 125-133, XLV, 338-343, Merchtem, 1952-1962, sous le titre Bijdrage tot de geschiedenis der abdij van Vrouwenpark onder Rotselaar. L'auteur, après avoir dressé l'inventaire des archives subsistant à Bruxelles, examine, documents à l'appui, l'histoire abbatiale principalement au point de vue économique : il dresse le bilan de la fortune des courts et des granges et établit en détail l'évolution de leur domaine. Il termine son étude par l'analyse des chartes, de l'origine de Parc à 1392. Ce répertoire, basé essentiellement sur le cartulaire, est précieux car le père Cools y a relevé tous les noms de personnes et de lieux qui apparaissent dans les actes. Il est cependant regrettable que les ressources archivistiques de la Bibliothèque Nationale de Paris lui aient échappé.

En 1724, l'abbesse Albertine de Roseneck fit dresser par l'arpenteur G. Gansemans le plan complet des propriétés de Parc-les-Dames. Ce travail fut fait sur parchemin et pour les biens d'Aarschot, de Gelrode, Grum, Haacht, Hakendover, Heylissem, Langdorp, Linsmeau, Nieuwenrode, Pellaines, Racour,

<sup>(1)</sup> Avec les réserves qui s'imposent à propos des dates du XIIIº siècle, qui sont des additions faites souvent deux ou trois siècles après le décès.

Riviere, Rotselaar, Zaventem, Sterrebeek, Tildonk, Wange, Wezemaal, Wezembeek et Wommersom. La collection en est conservée aujourd'hui aux Archives Générales du Royaume, Cartes et Plans (1), n° 941, 942, 943, 946, 947 et 948. En outre, on possède encore plusieurs autres plans: le n° 939, figurant les limites de dîmes perçues par l'abbaye à Wezemaal, Rotselaar et Holsbeek (2); le n° 940 représentant les terres et les prairies contiguës au monastère (3), le n° 944, étant une carte figurative de la ferme Egerhove à Nieuwenrode, dressée par l'arpenteur de Banterlé (4); le n° 3186, figurant un pré communal appartenant à Wezemaal et disputé à cette Communauté par Parc-les-Dames (5). Enfin, le Supplément manuscrit, 234 est une esquisse du plan figuratif de l'abbaye dressé au XVIIIe siècle par J. J. Lambert.

On ne possède qu'une vue ancienne de l'abbaye (6). Due au burin de J. van Groes, elle représente l'état du monastère aux environs de l'année 1700. Cette vue se trouve dans l'ouvrage intitulé Délices de la noblesse, pl. 22, Amsterdam, 1706. Elle montre au premier plan le portail abbatial, les deux enclos, l'église gothique à droite et le bâtiment claustral plus récent, séparés par un jardin, avec les armoiries de l'abbaye: d'or à un lis au naturel. C'est une œuvre consciencieuse, exécutée sans grand talent. Elle fut réimprimée dans le Groot kerkelijk Toneel des Hertogdoms van Brabant, 61, La Haye, 1727, et Le grand Théâtre sacré du duché de Brabant, I, 153, La Haye, 1734. Cette vue est reproduite en frontispice de l'article de J. J. E. Proost, Les sires de carnaval, épisodes de l'histoire de l'abbaye de Parc-les-Dames, dans Messager des sciences historiques, année 1871, 163-178, Gand, 1871.

Sigillographie. On conserve de nombreuses empreintes fragmentaires des sceaux, tant de l'abbaye que des abbesses de Parc-les-Dames : A. Sceau conventuel : orbiculaire, une Vierge-mère debout sous un dais gothique ; légende : S. Conventus Beate Marie P.... Non contre-scellé : A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº8 9485, 9490 et 9494, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier, actes de septembre 1249 et des 9 avril 1381 (n.st.), 6 mars 1400 (n.st.) et 27 novembre 1564. — Bibliothèque Nationale, Manuscrits fonds latin, recueil 9297: actes des 18 avril 1570 et 3 août 1593, cette dernière empreinte sous hostie. B. Sceaux d'abbesses. Les empreintes des sceaux de Marguerite, Ode, Alaise, Marguerite de Rotselaer, Mathilde de Calstre, Marguerite de Roode et Marguerite Oemkens sont toutes issues d'une même matrice : en navette, sous un baldaquin gothique une abbesse, en vêtements de chœur, tenant de la main droite la crosse et de la main gauche le livre de la Règle ramené sur la poitrine ; légende : [4] Sigill' Abbat-isse D' Parco do...: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº8 9485, 9486, 9489, 9489 et 9490, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier: actes des 26 mai 1257, 28 novembre 1272, 11 juin 1288, 2 août 1298, 2 juillet 1335, 9 avril 1381, 6 mars 1400 (n.st.). — Bibliothèque Nationale, Manuscrits, fonds latin, rec. 9292, actes de 1249, du 1et octobre 1266 et de 1309; rec. 9293, acte du 9 septembre 1237; rec. 9294: actes des 13 décembre 1326 et 2 juillet 1334. — Archives de l'État à Liège, Cathédrale de Saint-Lambert à Liège, chartrier, acte de 1237. — A.G.R., Collection sigillographique, nos 470 et 13073. A la fin du XIVe siècle, Marie de Laethem usa d'un sceau nouveau au bas duquel, l'effigie restant la même, apparaît le blason de l'abbesse : A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9490. Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier, acte de 1398. C'est sous un édifice Renaissance qu'est placée l'effigie du sceau de Catherine Haek: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9494, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier, acte du 27 novembre 1564. Seule l'abbesse Alaise utilisa un contre-sceau : un sinistrochère tenant une crosse accompagné d'une étoile à cinq rais, avec la légende : Contra s' de Pco Dnar : A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier, acte du 11 juin 1288; Collection sigillographique, nº 471. Il existe aux Ar-

<sup>(1)</sup> L.P. Gachard, Inventaire des cartes et plans conservés aux Archives Générales du Royaume, 118, Bruxelles, 1848. — Grum, lieu-dit à Landen, prov. de Brabant, cant. de Landen; Heylissem, lieu-dit à Opheylissem, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Nieuwenrode, prov. de Brabant, cant. de Wolvertein; Sterrebeek, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode; Wanze, prov. de Brabant, cant. de Landen; Wezembeek-Oppem, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Noode.

<sup>(2)</sup> L.P. GACHARD, Inventaire des cartes et plans..., 117. - Holsbeek, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(3)</sup> L.P. GACHARD, Inventaire des Cartes et plans.... 118.

<sup>(4)</sup> L.P. GACHARD, Inventaire des cartes et plans..., 118.

<sup>(5)</sup> C. Piot, Supplément à l'inventaire des cartes et plans, 147, Bruxelles, 1879.

<sup>(6)</sup> E. Bacha, Vues et plans des villes, châteaux et monastères de Belgique, 37, Bruxelles, 1915.

chives de l'Archevêché de Malines plusieurs empreintes des cachets armoriés des abbesses du XVIIIe siècle.

. \* .

La tradition suivant laquelle la fondation de l'abbaye de Parc-les-Dames serait l'œuvre de deux époux, sans descendance, Jean Hugues et Béatrice (1), n'est confirmée par aucun texte; pas plus que l'appartenance primitive de cette maison à l'Ordre de Saint-Augustin. Selon un article d'A. et G. Despy (2), il ne s'agit là que d'une légende imaginée par les religieuses de Parc afin de jeter le trouble sur l'origine de leur monastère et de fausser ainsi les liens qui les unissaient aux véritables fondateurs (3). Il en est de même de l'insistance de la Communauté à déclarer les bâtiments abbatiaux édifiés sur le territoire de Wezemaal et non sur celui de Rotselaar (4). On se trouve là en présence d'un cas de déformation systématique de la vérité historique comparable à celui qui donna naissance au toponyme célèbre de Villers-en-Brabant (5). En réalité, un acte notarié (6) du 7 décembre 1374 et une charte (7) du 8 mai 1384 nous apprennent que le site primitif de fondation fut Rotselaar et plus précisément Dive, lieu-dit de cette localité, cette indication supplémentaire provenant de deux actes, l'un (8) de 1216, l'autre (9) de 1218. Dans leur étude, A. et G. Despy ont établi qu'entre 1183/90 et 1215, une Communauté de femmes se fixa à Dive sur des biens donnés par le seigneur de Rotselaar et consistant en une curia et un moulin, mais qu'en 1215 ou peu avant, cette même Communauté émigra sur d'autres terres à Dive dont leur fit aumône Renier de Dive, qui devint convers à l'abbaye (10).

Le 9 janvier 1221, une bulle d'Honorius III confirme à l'abbaye toutes ses possessions ante concilium generale (11). L'intérêt pour Parc-les-Dames de posséder ce diplôme, — dont des semblables se rencontrent fréquemment dans les chartriers monastiques, — est d'être exempté du payement des dîmes pour les biens possédés avant 1215. Bien que le texte puisse avoir été sollicité vu l'intérêt que la Communauté avait à obtenir ce document, on peut y voir un indice de l'existence de Parc-les-Dames avant cette date. A partir de 1215, d'ailleurs, les documents qui nous sont parvenus montrent l'existence d'une Communauté féminine parfaitement organisée, possédant déjà le titre d'abbaye et, dès cette année, placée sous la protection du duc de Brabant Henri Ier. Des deux chartes de ce prince que nous possédons aujourd'hui, une seulement spécifie l'appartenance de Parc-les-Dames à l'Ordre de Cîteaux.

<sup>(1)</sup> Béatrice, sainte semme, était un thème tentant pour la Communauté qui y vit tout naturellement la moniale anonyme de Parc dont parle Thomas de Cantimpré dans sa Vita de Lutgarde d'Aywières (AA. SS. Boll., Junius, IV. Anvers, 1707, 202-203) et dont les aventures ressemblent beaucoup à celles de Béatrice de Termonde. L. Reypens, Een derde Beatrijs in onze dertiondesuwse letteren 3, dans Ons geestelijk Erf, XXXVII, 418-422, Tielt, 1963, a démontré l'existence d'au moins deux Béatrice mystiques cisterciennes du XIIIº siècle, l'une à Nazareth, l'autre à Termonde. Celle de Parc est évidemment subreptice.

<sup>(2)</sup> A. et G. Despy, Un problème d'histoire cistercienne. Les débuts de l'abbaye de Parc-le-Dames, dans Revue belge de philologie et d'histoire, XLII, 1242-1254, Bruxelles, 1964.

<sup>(3)</sup> L'appartenance primitive de Parc-les-Dames à l'Ordre de Saint-Augustin a été reprise par E. Humble, Geschie-denis van Vrouwenpark te Rotselaar, dans Meer Schoonheid, I et II, Bruxelles, 1952 et 1953.

<sup>(4)</sup> Les tenants de l'établissement de l'abbaye à Wezemaal sont J. B. Gramave, Lovanium, 33, Bruxelles, 1606.

— C. Van Gestel, Historia sacra..., 227. — Gallia christiana, V, 74. — A. d'Hoop, Inventaire général..., III, 359. —

J. Canivez, L'Ordre de Citeaux..., 212. — J. Laenen, Kerkelijk en godsdienstig Brabant, II, 32, Anvers, 1935. —

J. Cools, Bijdrage..., dans Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 60, Merchtem, 1961, n'a pas résolu le problème en déclarant que Parc est établi à Rotselaar au point de vue seigneurial et à Wezemaal au point de vue paroissial. —

É. DE MOREAU, Histoire de l'Église en Belgique, III, 511, Bruxelles, 1946, se contente de dire Parc-les-Dames en Brabant. Dans le tome complémentaire de ce même ouvrage, l'auteur dit que l'abbaye est établie à Rotselaar, mais il n'en fournit pas la preuve.

<sup>(5)</sup> Cfr supra 365.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9489, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9489, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(9)</sup> E. DE MARNEFFE, Cartulaire d'Afflighem, 464, Louvain, 1896.

<sup>(10)</sup> A. et G. Despy, Un problème d'histoire cistercienne..., dans R. B. P. H., XLII, 1247.

<sup>(</sup>xx) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9489. Abbaye de Parc·les-Dames, chartrier (vidimus du 28 novembre 1372).

Il serait vain d'en tirer argument sur le moment de l'entrée du monastère dans l'Ordre, puisque, d'ailleurs, il n'est pas possible de connaître pour chacune de ces chartes, le moment précis de rédaction. Mais on peut toutefois en déduire que, en 1215, Parc-les-Dames était une Communauté cistercienne. A. d'Hoop (1) parle de 1226; ce retard de onze ans est formellement démenti par de nombreux textes diplomatiques.

. .

MARGUERITE. Elle est connue par un acte (2) du 13 juin 1223. A-t-elle été la première abbesse? C. Van Gestel (3) et la Gallia christiana (4) aussi bien que Le Grand Théâtre sacré (5) la présentent comme telle. S'il en est ainsi, ce fut sous sa prélature qu'eurent lieu les incidents qui marquèrent l'entrée au cloître d'une jeune Juive nommée Rachel, convertie et baptisée Catherine, dont les parents s'efforcèrent de contrarier la vocation. L'évêque de Liège Hugues de Pierrepont dut, au synode provincial de Cologne, s'expliquer sur son attitude à l'égard de Parc-les-Dames. il était accusé d'encourager les démarches des parents de la néophyte pour la faire changer de résolution (6).

ERMENTRUDE [BOLLE]. Son nom apparaît dans un diplôme de juillet 1233 relatif à la pitance des moniales (7). La Gallia christiana (8) la cite déjà en 1230.

ODE. On rencontre cette abbesse dans plusieurs documents datés, respectivement, du 16 mai 1237 (9), 3 (10) et 9 juin 1237 (11), 9 septembre (12) et 9 décembre 1237 (13), 1237 (14), 23 octobre 1238 (15), 7 février 1239 (16), 7 (17) et 10 août 1239 (18), 15 juillet 1243 (19) et juin 1244 (20).

MARGUERITE. Ce nom se trouve dans quatre chartes, la première (21) du 8 février 1249

<sup>(1)</sup> A. D'HOOP, Inventaire général..., 111, 359.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fº 45.

<sup>(3)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 229, La Haye, 1725.

<sup>(4)</sup> Gallia christiana, V. 74.

<sup>(5)</sup> Le grand Théûtre sacré du duché de Brabant, I, 153, La Haye, 1734.

<sup>(6)</sup> Cfr 514-515.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier; n° 9497, cartulaire, f° 80 v°. — J. Cools, Bijdrage..., dans Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 60.

<sup>(8)</sup> Gallia Christiana, V. 74.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fº 82. — E. DE MARNEFFE, Cartulaire de l'abbaye d'Affligem, 553, Louvain, 1896.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier; no 9497, cartulaire, 10 92. — E. DE MARNEPPE, Cartulaire d'Affligem, 555.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, lº 143 vº.

<sup>(12)</sup> S. BORMANS et É. SCHOOLMEESTERS, Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège, I, 394, Bruxelles, 1893.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, 43.

<sup>(14)</sup> E. DE MARNEFFE, Cartulaire d'Affligem, 553.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier; nº 9497, cartulaire, for 37 vo-38.

<sup>(16)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9292.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier; no 9497, cartulaire, fo 23 vo. — J. Cools, Bijdrags..., dans Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 63.

<sup>(18)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9292.

<sup>(19)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fo 44 vo. — J. Cools, Bijdrage..., dans Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 63.

<sup>(20)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier; nº 9497, cartulaire, fº 195 vº. — A. Wauters, Analectes de diplomatique, dans B.C.R.H. 4° série, XIV, 140, Bruxelles, 1897.

<sup>(21)</sup> S. Bormans et É. Schoolmeesters, Cartulaire de Saint-Lambert..., I, 541.

(n.st.), la deuxième (1) du 1<sup>er</sup> octobre 1260, la troisième (2) du 1<sup>er</sup> octobre 1266 et la quatrième (3) du 1<sup>er</sup> décembre 1271. La Gallia christiana (4), qui en fait l'abbesse succédant à Ode, lui assigne le 23 mai 1275 comme date de décès. Pour expliquer son apparition aberrante dans la chronologie des abbesses, on peut supposer qu'ayant dirigé le monastère jusqu'à une date antérieure à mai 1258 (5), elle déposa la crosse et vécut encore de longues années. Le titre d'abbesse que lui reconnaissent les actes de 1266 et de 1271 ne serait alors qu'honorifique. Autre hypothèse, elle reprit la direction de l'abbaye pendant un certain temps. Mais C. Van Gestel (6) donne la même date de décès pour une autre abbesse, Agathe Van Dyeven. Bien que la chose ne soit pas impossible, elle paraît extraordinaire. L'absence de documents ne permet pas d'élucider la question. Agathe van Dyeven a-t-elle existé? Si elle est morte le 23 mai 1275, ce n'est pas elle qui apparaît depuis 1279 sous l'initiale A. (7). Elle n'a donc qu'une existence supposée, traditionnelle, basée, peut-être, sur une mention de l'obituaire de Parc-les-Dames, aujourd'hui perdu. Or, pour le XIII<sup>e</sup> siècle, les années des décès sont des additions inscrites beaucoup plus tard. Celle-ci est donc a priori suspecte.

E. Cette prélate, connue uniquement par son initiale, apparaît dans plusieurs chartes délivrées au cours de ce qui semble un assez long abbatiat : le 11 mai 1258 (8), en septembre de la même année (9), en mai 1261 (10), en mai (11) et juin 1272 (12) et, enfin, le 27 novembre de cette année-là (13).

A. (Alaise) L'initiale de cette abbesse se rencontre dans plusieurs documents datés des 21 avril 1279 (14), 15 août 1287 (15), 2 (16) et 11 juin 1288 (17), 25 juillet (18) et 14 septembre de cette même année (19). Seul le diplôme du 11 juin 1288 fournit un nom entier: Alaise (Alasia). S'agit-il d'une seule abbesse? Il est impossible de le dire avec certitude. La Gallia christiana en cite deux, non compris Agathe van Dyeven, dont l'initiale est identique: Anna (20) et Agnès, toutes deux avec la date (21) de 1279. Mais cet ouvrage ignore Alaise.

- (4) Gallia christiana, V, 74.
- (5) Cfr infra.
- (6) C. VAN GESTEL, Historia sacra..., I, 229.
- (7) Cfr infra.
- (8) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, 1º 222.
- (9) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fo 195.
- (10) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fº 44.

<sup>(1)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9293. — A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fº 26 vº. — J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 65.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire fo 26. — J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 63.

<sup>(3)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9293.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9497. Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fo 128 vo. — J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 65.

<sup>(12)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9292. — A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fº 118 vº.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485. Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier; nº 39497, cartulaire, fº 33. — De plus, une abbesse anonyme est citée le 23 mai 1257. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, nº 11070, cartulaire du Chapitre de Saint-Quentin-en-Vermandois, fº 109.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fo 33 vo. - J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, 65.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(19)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier; nº 9497, cartulaire, fº 44 vo.

<sup>(20)</sup> D'après C. Van Gestel, Historia sacra..., I, 229, il s'agit d'Anna van Merxem citée en 1279.

<sup>(21)</sup> Gallia christiana, V. 74.

MARGUERITE DE ROTSELAER semble avoir gouverné Parc-les-Dames une dizaine d'années. Son nom se trouve dans des actes des 2 (1) et 21 septembre 1291 (2), du 21 décembre 1297 (3), des 2 août (4) et 25 novembre 1298 (5) et du 1er octobre 1299 (6).

MATHILDE DE CALSTRE (de Calstris, vanden Calstre). Les textes citent son nom à plusieurs reprises: les 8 juin 1308 (7), 9 (8) et 15 mai 1309 (9), 22 février 1310 (n. st.) (10), 5 février 1312 (n. st.) (11) et 1<sup>er</sup> juillet 1319 (12). Supposer sa mort en 1318, comme le fait la Gallia christiana (13), est donc chose erronée. Il semble plus juste de placer cet événement (14) en 1320.

MARIE DE CALSTRE est peut-être une parente, voire une sœur de la précédente (15). Son nom se trouve dans deux actes datés respectivement de 1322 (16) et du 13 septembre 1326 (17). Selon son épitaphe relevée par les auteurs de la *Gallia christiana* (18), elle mourut le rer avril 1330 (n. st.), après dix ans de prélature.

MARIE DE DURAS alias DE RHODE apparaît dans une charte (19) du 20 avril 1330 (n. st.) et dans une autre (20) du 29 juillet 1331.

MARGUERITE DE ROODE alias DE DORMAELE. Il est possible que cette abbesse soit une parente de la précédente. Elle eut un long abbatiat, plus de vingt ans. On trouve son nom dans maints diplômes en date des 13 avril 1334 (21) et 2 juillet 1335 (22), 18 octobre 1337 (23), 12 juillet 1338 (24), 19 (25) et 22 juin 1345 (26), 28 septembre de la même année (27), 4 juillet

- (1) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9486, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
- (2) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fo 45 et 168 vo.
- (3) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fo 88 vo.
- (4) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9486, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
- (5) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9293.
- (6) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9293. A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, 1º 128. Une abbesse anonyme de Parc-les-Dames est citée dans un document du 25 août 1303. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, nº 11070, cartulaire du Chapitre de Saint-Quentin-en-Vermandois, 1º 111 vº. E. BROUETTE, Godefroid, abbé de Vlierbeek, dans Leodium, LII, 38, Liège, 1965.
- (7) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9487, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier. C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 1. 220. la cite.
- (8) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497. Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, 1º 246. J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 126.
  - (9) BIBLIOTHEQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec, 9293.
  - (10) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9487, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
  - (11) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fº 100.
  - (12) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9487, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
  - (13) Gallia christiana, V, 74,
  - (14) Cfr infra.
- (15) Cette hypothèse se fonde sur une donation faite en commun à Parc-les-Dames: cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9487, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier, reconnaissance de cette donation en date du 29 juillet 1331.
  - (16) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9487, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
  - (17) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9294.
  - (18) Gallia christiana, V, 74. C'est nous qui convertissons en style moderne.
  - (19) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9294.
  - (20) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9287, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
  - (21) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9294.
- (22) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9294. A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fo 88. J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV. 131.
  - (23) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9487, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
- (24) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fº 85. J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 132.
- (25) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, fº 28 vº. J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 338.
  - (26) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9488, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
  - (27) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9488, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

1348 (1), 18 juin (2) et 14 novembre 1355 (3). La Gallia christiana (4) qui rapporte son épitaphe, la fait mourir le 20 avril 1341. Sous son abbatiat, Parc-les-Dames se vit octroyer par Jean III, duc de Brabant, le bénéfice de soixante journées de corvée de charroi (5).

MATHILDE DE BOLLOYE (de Belloe) alias DE BOLERIC. On trouve son nom dans un acte d'arrentement (6) du 20 juillet 1365. C. Van Gestel (7) et la Gallia christiana (8) la citent, l'un et l'autre, en 1364. Ils en font deux abbesses différentes.

MARGUERITE OEMKENS alias OORMOEDENKE (Oetmoedeghe) est signalée dans plusieurs documents au cours d'une longue prélature. Ces actes sont datés du 7 mars 1373 (n. st.) (9), 7 décembre 1374 (10), 22 février 1378 (n. st.) (11), 12 mai (12), 8 (13) et 18 juillet 1381 (14), 28 juillet 1383 (15) et 12 novembre 1385 (16).

CATHERINE VAN WILRE est citée (17) le 15 décembre 1392.

MARIE DE HUGEEM alias DE LATHEM. Le nom de cette abbesse apparaît dans des chartes des 6 mars (n. st.) (18) et 1er avril 1398 (n.st.) (19), de 1398 (20), du 8 février 1401 (n. st.) (21), du 13 mai de la même année (22), du 16 mai 1402 (23), de 1406 (24) et du 20 juillet 1412 (25). Suivant la Gallia christiana (26) qui publie son épitaphe, elle mourut le 20 octobre 1414, et pour C. Van Gestel (27), le 20 octobre 1415. Au début de sa prélature, ayant accueilli un moine apostat de l'abbaye de Grandpré, Jean Le Loup, elle fut menacée d'excommunication par le Chapitre général de 1398, si elle ne le chassait pas immédiatement (28). En 1411, le Chapitre général ordonna la visite de Parc-les-Dames par les abbés de Cambron et de Baudelo pour régler des difficultés avec

<sup>(1)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, 43. — J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 338.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9488, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9488, Abbave de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(4)</sup> Gallia christiana, V, 74.

<sup>(5)</sup> E. MAGHE, Chronicum ecclesiae B.M.V. Bonae Spei, 310, Bonne-Espérance, 1704.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9488, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(7)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 229.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, V, 74.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9489, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9489, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(11)</sup> BIBLIOTHEQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9295.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9489, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier; nº 9497, cartulaire, ſº 77 vº. — J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 341.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9489, chartrier.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9491, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier (vidimus du 20 mai 1437).

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, 1º 132 vº. — J. Cools, Bijdrage..., tiré à part de Eigen Schoon en de Brabander, XLIV, 341.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9489, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(17)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9294.

<sup>(18)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9294.

<sup>(19)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9292.

<sup>(20)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9490, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(21)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, fº 96.

<sup>(22)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9490, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(23)</sup> Bibliothèque Nationale, Manuscrits, fonds latin, rec. 9295.

<sup>(24)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9490, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(25)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9295.

<sup>(26)</sup> Gallia christiana, V, 74.

<sup>(27)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., I, 229.

<sup>(28)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., III. 715. — Grandpré, abbaye à Mozet, prov. de Namur, cant. d'Andenne.

l'abbaye de Valduc au sujet de la dîme de Grez (1). L'année suivante, le conflit fut aplani par une sentence de l'abbé de Clairvaux (2).

MARIE DE DORMAELE. De nombreux documents citent ce nom au cours d'un abbatiat qui paraît avoir été assez long. Ces actes sont datés du 16 juillet (3) et du 4 septembre 1416 (4), du 11 (5) et 21 avril 1419 (6), du 28 décembre 1419 (7), des 5 janvier (8), 24 (9) et 25 juin 1422 (10), du 24 juillet de la même année (11), des 19 mai 1423 (12), 12 juillet 1424 (13), 23 décembre 1427 (14), 8 juin 1428 (15) et 13 novembre 1429 (16). C'est peut-être celle-ci que citent, en 1423, les anciennes matricules d'abbesses (17).

MARGUERITE VANDER ELST apparaît dans un seul acte (18) en date du 17 mai 1437.

MARIE VAN LIEFKENRODE. Citée (19) en 1443, elle serait morte (20) le 20 janvier 1471 (n. st.). Un acte des échevins de Haacht cite son nom (21) le 3 juillet 1459. Sous son abbatiat, Parc-les-Dames dut payer le douzième de ses aumônes habituelles au monastère de Wauthier-Braine pour alléger la pauvreté de ce dernier (22). L'abbé visiteur était alors celui de Lieu-Saint-Bernard (23).

JEANNE VANDER KINDEREN alias DE RIVIÈRE. Citée (24) en 1443, son décès est fixé par C. Van Gestel (25) et la *Gallia christiana* (26) au 21 février 1496 (n. st.). Son nom se trouve dans un acte (27) du 21 novembre 1471. Le Chapitre général de 1494 chargea les abbés de Cambron et de Nizelles de remettre de l'ordre dans les affaires du monastère (28). Nous ignorons de quoi il s'agit.

<sup>(1)</sup> J. M. CANIVEZ, Statuta..., IV, 156. — Cambron abbaye à Cambron Casteau, prov. de Hainaut, cant. de Lens; Baudelo, abbaye située à Gand.

<sup>(2)</sup> J. M. CANIVEZ, Statuta..., IV, 178. — A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9490, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier (acte du 14 septembre 1412).

<sup>(3)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9295.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9490, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9491, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9491, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9491, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier. (8) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9491, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(9)</sup> Bibliothèque Nationale, Manuscrits, fonds latin, rec. 9295.

<sup>(10)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9295.

<sup>(</sup>II) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9295.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9491, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9491, Abbaye de Pare-les-Dames, chartrier.

<sup>(14)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9294.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9491, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9491, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(17)</sup> Gallia christiana, V, 74.

<sup>(18)</sup> Bibliothèque Nationale, Manuscrits, fonds latin, rec. 9296.

<sup>(19)</sup> Gallia christiana, V, 74.

<sup>(20)</sup> Gallia christiana, V, 74.

<sup>(21)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9492, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(22)</sup> J.M. CANIVEZ, Statuta..., IV, 710. — Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(23)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9296. — Lieu-Saint-Bernard, abbaye à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

<sup>(24)</sup> Gallia christiana, V, 74.

<sup>(25)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., I, 229.

<sup>(26)</sup> Gallia christiana, V. 74.

<sup>(27)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9493, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(28)</sup> J.M. CANIVEZ, Statuta..., VI, 78. - Nizelles, abbaye à Wauthier-Braine.

JEANNE VANDER SMISSE. Les auteurs de la Gallia christiana (1) la citent déjà en 1494. D'après eux, elle mourut le 27 mars 1508.

GERTRUDE VAN HULLE. Elle apparaît dans un acte (2) du 10 avril 1512 (n. st.) et est citée par la Gallia christiana (3) en 1519. Selon cet ouvrage, elle mourut le 4 avril 1522 (n. st.).

MARGUERITE WESEMALE alias DORMAELE. Son nom se trouve dans un acte (4) du 28 février 1523. La Gallia christiana (5) place le millésime 1522 en regard de son nom et ne donne pas la date de sa mort.

JEANNE DE RIVIÈRE. Une parente, peut-être, de l'abbesse du même nom qui gouverna Parc-les-Dames à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. D'après la *Gallia christiana* (6), elle dirigeait cette abbaye en 1530 et mourut le 27 juillet 1532. Cette dernière date est erronée, car nous possédons d'elle un document (7) du 13 juillet 1537.

ANNE VANDER VLIET. Aucun document d'archive ne permet de préciser les dates d'ordination et de décès de cette abbesse. La Gallia christiana (8) dit qu'elle mourut le 7 novembre 1559 et qu'elle fut inhumée dans le chœur de l'église abbatiale.

CATHERINE HAECX. A partir de cet abbatiat, on possède les procès-verbaux des élections et, parfois, les pièces des nominations. Vingt-six religieuses participèrent à l'élection de cette abbesse, tenue le 16 novembre 1559 sous la présidence d'un unique commissaire, l'abbé de Villers, Matthias Hortebeek. Catherine Haecx recueillit douze voix et fut présentée en premier lieu par le prélat. Agée de cinquante et un ans, elle exerçait à Parc-les-Dames les fonctions de sousprieure. Le rapport de présentation la décrit comme prudente, honnête et humble. Le 2 janvier 1569, l'abbé de Morimond, commissaire-général de l'Ordre, visita l'abbaye afin d'y consolider la réforme des monastères cisterciens, principalement à propos du vêtement, de la clôture et des rapports avec le confesseur. Les troubles du règne de Philippe II commencèrent à la fin de cette prélature. La Communauté dut se retirer à Louvain. C'était un premier exil. Et c'est, sans doute, dans cette ville que l'abbesse mourut (9). La Gallia christiana (10) fixe sa mort au 11 novembre 1574. Une feuille volante annexée au cartulaire indique l'année 1578, ce qui est implicitement confirmé par le nécrologe perdu de Parc-les-Dames, cité par la Gallia christiana même, car celle qui lui succéda, l'abbesse Ferry, mourut en mars 1608, après avoir régi le monastère pendant vingt ans (11). D'ailleurs, en 1576, la boursière et le receveur de l'abbaye lui rendent encore les comptes (12). Il n'est donc pas possible d'admettre la date de la Gallia christiana et une vacance prolongée comme le suppose Th. Ploegaerts (13).

<sup>(1)</sup> Gallia christiana, V, 74.

<sup>(2)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9297.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, V, 76.

<sup>(4)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9297.

<sup>(5)</sup> Gallia christiana, V, 76.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, V, 76.

<sup>(7)</sup> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Manuscrits, fonds latin, rec. 9297.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, V. 76.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 9.

<sup>(10)</sup> Gallia christiana, V, 76.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, V, 76. — Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 9.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 9990.

<sup>(13)</sup> TH. PLOBGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 9.

JEANNE FERRY. Elle fut élue en exil, à Louvain, où l'abbaye possédait un refuge, en 1579 ou 1580. La Communauté n'était pas encore rentrée à Parc-les-Dames vers 1584, malgré les efforts conjoints de l'abbesse et de la prieure Jeanne Dubois, réfugiée chez son cousin, gouverneur de Weert (1). Le nécrologe de Parc-les-Dames, cité par la Gallia christiana (2) nous apprend que cette abbesse mourut en mars 1608. Pendant cette prélature, en 1581, une maison de Louvain occupée par des religieuses fut réduite en cendres par leur imprudence (3). La Communauté obtint des certificats d'indigence (4) entre 1578-1583 et l'abbé de Cîteaux autorisa l'abbesse, le 22 mai 1568, à aliéner des biens pour subvenir aux besoins du monastère (5), aliénation qui se fit en 1569 (6). En 1597, il fut possible d'obtenir des lettres de sauvegarde de l'archiduc Albert (7). Enfin, il fallut entamer des procès pour obtenir la rentrée des redevances (8). Jeanne Ferry a laissé des comptes de gestion qui témoignent de sa stricte économie (9). Elle put, malgré l'indigence de la Communauté, réparer, en 1602, l'église décimale et le presbytère de Wezemaal (10).

CHRISTINE VANDER MEEREN. Ce furent l'abbé de Villers, Robert Henrion, et le conseiller d'État, Philippe de Ferry, nommés le 15 avril 1608, qui présidèrent à l'élection de l'abbesse. Cette élection se fit à Parc-les-Dames et vingt et une religieuses y prirent part. Christine vander Meeren, sous-prieure et sacristine, âgée de soixante-quatre ans, dont quarante-cinq de profession, obtint dix premières voix et une seconde (11). Les commissaires ne la recommandèrent pas spécialement, à cause de son infirmité (nous ignorons laquelle) qui leur paraissait en contradiction avec les besoins d'une Communauté pauvre et endettée, vivant dans un cloître désolé, affligé et arriéré (12). Malgré cela, les archiducs, se rangeant à l'avis des religieuses, nommèrent l'abbesse de leur choix. Les lettres patentes (13) de Christine vander Meeren, datées de Bruxelles, lui furent expédiées le 2 mai 1608. En novembre 1615, le même abbé de Villers visita Parc-les-Dames. Il constata l'état satisfaisant du monastère, mais son rapport laisse supposer un certain relâchement dans la clôture, dans les conversations avec les hommes et dans la gestion du patrimoine abbatial (14). Christine vander Meeren mourut (15) avant la fin du mois de juillet 1618. Sous son abbatiat, on trouve pour la première fois mention d'une école et, lors de l'élection de 1618, deux religieuses portent le titre de maîtresses d'école (16). Les ressources de Parc-les-Dames étaient alors grevées d'un pain d'abbaye en faveur de Catherine Alonzo, charge qui, de 1612 à 1614, donna lieu à procès (17).

```
(1) Weert, prov. d'Anvers, cant. de Puurs.
 (2) Gallia christiana, V, 76. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 8-9.
 (3) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9785.
 (4) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9787.
 (5) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9494, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.
 (6) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9747.
 (7) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9849.
 (8) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9814.
 (9) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 9955 à 9972.
(10) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10109. — Wezemaal, prov. de Brabant, cant. de Haacht.
(II) TH. PLORGARRES, Les monigles de l'Ordre de Citeaux..., I, 12.
(12) TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 12.
(13) Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 12.
(14) Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 13-14.
(15) TH. PLOEGABRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 15.
(16) Th. Ploegabris, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I. 17.
```

(17) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9522.

CATHERINE BELLENS. Vingt religieuses et le receveur de l'abbaye participèrent à l'élection qui pourvut au remplacement de Christine vander Meeren. Le vote eut lieu le 29 juillet 1618 sous la présidence de l'abbé de Villers, Robert Henrion, et du conseiller d'État, Charles Le Bourgeois. Fait rare dans les annales monastiques, l'élection se fit par inspiration. La boursière, Catherine Bellens, âgée de quarante-deux ans, professe de vingt-trois, obtint l'unanimité des suffrages (x). Le rapport des commissaires en fit grand éloge et loua l'état des biens, longuement détaillé par le receveur, tout en faisant ressortir le peu de ressources de Parc-les-Dames. Les archiducs dépêchèrent à Catherine Bellens ses lettres patentes le 25 juillet 1618. Elle fut, selon Th. Ploegaerts, une des plus dignes et des plus remarquables abbesses de Parc-les-Dames. On conserve de son abbatiat des terriers (2) datés de 1632 et de 1636 et de nombreux comptes de gestion (3). La seconde partie de son abbatiat fut cependant marquée par les premiers désastres de la guerre en Brabant, surtout en 1635, lors du siège de Tirlemont par les troupes hollandaises (4). Malgré une lettre de sauvegarde du prince d'Orange (5), la Communauté connut l'exil (6), mais, en réalité, ne faut-il pas aussi bien imputer ce départ à une épidémie (7)? Les moniales se réfugièrent à Louvain et c'est là vraisemblablement que mourut Catherine Bellens, le 30 septembre 1638. Malgré de grandes difficultés, l'abbesse avait pu continuer le recrutement au point que la Communauté comptait à sa mort quatre unités de plus qu'en 1618. Mais elle laissait un monastère pillé, occupé militairement et dont les ressources en bétail et en récoltes étaient réduites à bien peu de chose (8). C'est sous son abbatiat également que s'élevèrent des difficultés avec les habitants de Wezemaal et de Rotselaar à propos des excès commis à l'occasion du carnaval. L'affaire dura plus de trente ans et se termina en 1650 par une composition entre l'abbaye et les habitants de ces villages, composition établie par Philippe-François, baron de Rotselaar (9).

MARIE DE RYCKEL. Élue le 26 janvier 1639, à Louvain, par un vote des vingt-quatre religieuses et du confesseur, émis sous la présidence de Henri vander Heyden, abbé de Villers, et de Ferdinand de Boischot, conseiller de Brabant, la nouvelle abbesse était originaire de Saint-Trond. Elle avait quarante-sept ans, dont vingt-huit de profession, et exerçait les fonctions de dispensière de la Communauté. Quinze premières voix, deux deuxièmes et une troisième se portèrent sur elle. Ses concurrentes, Marie Boinants et Catherine van Langendonck, étaient dépassées de loin. Les commissaires, dans leur rapport, furent cependant assez réticents à son égard, vu son état de santé débile et son mauvais caractère (10). Le secrétaire d'État, Finia, la proposa cependant, malgré son origine liégeoise. Elle fut nommée (11) par Philippe IV le 4 avril 1639. Mais ses patentes ne lui furent dépêchées qu'après le 17 mai 1641, par suite d'un conflit de pré-

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 15.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 16.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 9742 et 9743.

<sup>(4)</sup> TH. PLORGARTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 17. — Sur cet épisode de la Guerre de Trente Ans, cfr H. Linchay, La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 75, Bruxelles, 1896. — H. PIRENNE, Histoire de Belgique, 3° éd., IV, 277, Bruxelles, 1927.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9850.

<sup>(6)</sup> TH. PLOBGABRES, Les montales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 17.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch, Eccl. Brab., no 10023.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 18.

<sup>(9)</sup> J.J.E. PROOST, Les sires de Carnaval, épisodes de l'histoire de l'abbaye de Parc-les-Dames, dans Messager des Sciences historiques, année 1871, 163-178, Gand, 1871.

<sup>(10)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 19.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGARRES, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 20.

séance entre les deux secrétaires d'État (1). Dans l'intervalle, l'absence d'abbesse régulièrement nommée avait été propice au relâchement de la discipline et au laisser-aller financier. Marie de Ryckel, une fois installée, rétablit le calme, l'ordre et la paix (2). En 1653, les guerres incessantes provoquèrent de nouveaux ravages à Parc-les-Dames. Pendant qu'elles campaient au pays de Liège, les troupes du duc de Lorraine et du prince de Condé détruisirent les fermes, brûlèrent l'église de Wommerson et pillèrent celle de Hakendover (3). La Communauté connut encore l'exil, voire la dispersion. Marie de Ryckel mourut (4) le 15 octobre 1655, peut-être à Bruxelles, au refuge de l'abbaye de Lieu-Saint-Bernard (5). A sa mort, l'abbaye était dans un état matériel déplorable, les bâtiments, sans entretien, étaient en ruine, la nourriture des religieuses était insuffisante (6), mais l'école subsistait (7).

ROBERTINE D'AMENZAGA. Les 12 et 13 novembre 1655, Robert d'Asseliers, chancelier de Brabant, et Josse Gillis, abbé de Lieu-Saint-Bernard, commissaires désignés, réunirent la Communauté à Bruxelles, au refuge de l'abbaye de Lieu-Saint-Bernard. Vingt religieuses participèrent à cette élection. Robertine d'Amenzaga, née à Louvain, obtint quatorze premières voix, quatre deuxièmes et une troisième (8). Elle avait quarante ans, dont treize de profession. Ancienne grènetière, puis maîtresse d'école, elle était de faible constitution et se disait souvent malade (9). Sa nature débile ne l'empêcha pas de devenir une des plus grandes abbesses de Parc-les-Dames (10). Nommée (11) par Philippe IV le 10 janvier 1656, elle se mit courageusement à l'œuvre de reconstitution. Ce fut d'abord un dortoir, puis un nouveau monastère entier qu'elle commença à édifier, employant à ces fins ses ressources propres, celles de sa famille et les dots des novices admises sous son abbatiat, tout autant que les revenus de l'abbaye (12). Malheureusement, son gouvernement fut court. Elle décéda le 26 avril 1664, d'après la Gallia christiana (13), le 28 selon Th. Ploegaerts (14). Signe de la grandeur de cette prélature, plusieurs postulantes entrèrent à Parc-les-Dames et portèrent à vingt-trois le nombre des religieuses. Tout n'alla cependant pas à merveille pendant les huit ans que Robertine d'Amenzaga dirigea le monastère. En 1660-61, les inondations de la Dyle et du Démer provoquèrent des remises de fermages et la réparation de l'église de Wommersom, incendiée sous l'abbatiat précédent, coûta très cher (15). L'excédant des revenus fut donc maigre (16).

BERNARDINE TAELMANS. L'élection abbatiale eut lieu le 8 juin 1664. Elle se fit, cette fois, à Parc-les-Dames, sous la présidence de l'abbé de Lieu-Saint-Bernard et du chancelier de Brabant. Vingt-trois religieuses y participèrent. L'unanimité, moins une voix, se fit autour de

```
(1) TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 20.
```

<sup>(2)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 20.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 24. — Wommerson, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Hakendover, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., 1, 21.

<sup>(5)</sup> Cfr infra.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cfleaux..., 1, 23.

<sup>(7)</sup> TH. PLOBGARRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 22.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 22.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 25.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citcaux..., I, 25. (11) TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 24.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 25.

<sup>(13)</sup> Gallia christiana, V. 76.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 25.

<sup>(15)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 26-27.

<sup>(16)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 26-27.

Bernardine Taelmans. C'était une religieuse dévote, discrète et agréable. Née à Herck (1) et âgée alors de quarante-neuf ans, dont trente-deux de profession, elle avait rempli successivement les fonctions de sous-prieure, de maîtresse d'école, de grènetière et de prieure (2). Quoique liégeoise, elle fut recommandée au gouvernement par les commissaires et nommée (3) le 9 août 1664. Sa prélature dura dix ans, au cours desquels il n'y eut pas d'événements considérables à Parcles-Dames. Elle mourut (4) le 26 novembre 1674. Th. Ploegaerts (5) suppose que la discipline ne régnait pas chez les moniales, mais son affirmation ne repose que sur les déclarations de quelques religieuses lors de l'élection suivante.

BÉNÉDICTE HAUWAERT. L'abbé de Villers, Thomas Moniot, et le chancelier de Brabant, Simon de Fierlant, convoquèrent la Communauté de Parc-les-Dames au refuge de Villers à Bruxelles au cours du mois de décembre 1674. L'élection, à laquelle participèrent vingt-deux religicuses — dont une, malade, envoya son suffrage de Parc-les-Dames, — donna sept premières voix, une deuxième et quatre troisièmes à Bénédicte Hauwaert. Née à Bruxelles et âgée de quarante-cinq ans, dont vingt-six de vie religieuse, elle remplissait à l'abbaye les fonctions de sacristine (6). Les commissaires la proposèrent et elle reçut sa nomination (7) de Bruxelles le 30 janvier 1675. Bénédicte Hauwaert dirigea Parc-les-Dames pendant trente-sept ans. A nouveau, au cours de ce long abbatiat, se posa la question de la discipline monastique, en particulier celle de la clôture qui, le 17 octobre 1697, fit l'objet des observations du prélat-visiteur, Antoine de Pinchart, abbé de Villers, après son enquête à Parc-les-Dames (8). Des visites qu'il fit encore en 1706 et en 1709, il y a lieu de retenir son insistance sur la nécessité de respecter la clôture et sa constatation d'une certaine négligence dans les obligations de prières (9). Vers la fin de cet abbatiat, plusieurs désastres fondirent sur le monastère : la guerre était incessante (10), le froid de l'hiver provoqua le gel des grains ; de 1710 à 1712, les inondations du Démer et de la Dyle furent cause de la perte des deux tiers des fermages (II). Impotente depuis trois ans, Bénédicte Hauwaert mourut le 21 mai 1712 à l'âge de quatre-vingt-deux ans (12). Sous sa prélature furent entamés plusieurs procès entre l'abbaye et la commune de Wommerson en matière de taxes communales (13).

ALBÉRTINE DE ROSENECK. Le 24 juin 1712, la Communauté (14) se réunit à Bruxelles. Dix-huit religieuses et le confesseur, Maximilien vander Broeck, étaient présents. L'élection se fit au refuge de Villers sous la présidence de l'abbé de ce monastère, Martin de Cupis, et du chancelier de Brabant, de Grysperre, baron de Goyck (15). Albertine de Roseneck obtint sept premières voix, cinq deuxièmes et deux troisièmes. Elle fut présentée au gouvernement par les commissaires. Elle était capable, aimait la discipline, l'union et la paix, dirent-ils. De

<sup>(1)</sup> Herck-la-Ville, prov. de Limbourg, cant. de Herck-la-Ville.

<sup>(2)</sup> TH. PLOBGABRTS, Les monfales de l'Ordre de Cileaux..., I, 26-27.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9505. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 26-27.

<sup>(4)</sup> Gallia christiana, V, 76.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 29.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegabrts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 29-30.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9506. - TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., I, 29-30.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 31.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 31. — En 1713, un anniversaire fondé n'avait plus été célébré depuis trente ans : cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9536.

<sup>(10)</sup> Le relevé des dommages de guerre pour les années 1675 à 1694 se trouve aux A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10042.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 31.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 31.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10037.

<sup>(14)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton 24.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Chancellerie de Brabant, teg. 41, fos 46-52 vo. — TH. PLOBGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux... I, 33.

plus, elle portait six quartiers de noblesse. Dès le 29 juin 1712, elle recevait sa nomination (1). Elle prenait la direction de Parc-les-Dames au moment où il y régnait peu d'entente entre certaines moniales et le confesseur, où la règle monastique était peu respectée et où le temporel n'était guère satisfaisant. L'abbé-père s'inquiéta du sort de Parc-les-Dames. Il changea le confesseur en 1722 et instruisit l'abbesse de la conduite à tenir avec le nouveau. Le 30 avril 1725, le même prélat visita encore l'abbaye et fit des obversations sur la conduite peu respectueuse des novices, le luxe et l'abondance de la chère. Ses remarques portèrent aussi sur la manière de faire fructifier les dots des novices (2). Il revint encore trois ans plus tard pour rappeler aux religieuses par un règlement général plus étendu les devoirs de leur état (3). Albertine de Roseneck donnait, d'ailleurs, l'exemple du relâchement par son absence aux offices. Mais son grand âge semble avoir été son excuse (4). Elle mourut le 9 janvier 1729, après une prélature de dix ans (5).

BERNARDINE DE FUSCO. Le 24 janvier 1729, la gouvernante Marie-Élisabeth nomma commissaires à l'élection de la nouvelle abbesse Jacques Hache, abbé de Villers, et van Haegen, chancelier de Brabant (6). Cette élection se fit le 23 du mois suivant à Parc-les-Dames. Dix-neuf moniales y prirent part et deux « imbéciles d'esprit » ne votèrent pas. Bernardine de Fusco réunit onze premières voix, quatre deuxièmes et deux troisièmes. Les commissaires la proposèrent à l'agrément du roi car, dirent-ils, «elle a des qualités distinguées et connaît fort bien le temporel (7) ». Elle fut nommée (8) par Charles VI le 10 mars 1729. A son élévation à la crosse, Bernardine de Fusco trouva la discipline en déclin. La visite que fit les 28 et 29 avril 1729 l'abbé de Villers mit en relief le manque de respect à l'égard de l'abbesse, la nonchalence aux offices et l'absence de charité mutuelle de la Communauté (9). Les cinq années pendant lesquelles l'abbesse dirigea Parc-les-Dames virent ses efforts se concentrer sur ces points et elle obtint une amélioration sensible. Son court abbatiat fut marqué par des difficultés au sujet de l'établissement de fours à briques (10) et des servitudes de Wilsele (11). Un procès eut lieu contre le Chapitre de Cambrai (12), un autre contre le curé d'Outgaarden (13). De nouveau, la Dyle et le Démer avaient, par leurs inondations, provoqué de graves dégâts (14). Bernardine de Fusco mourut le 10 décembre 1733, après moins de cinq ans d'abbatiat (15).

URSULE D'URSEL. Le 18 décembre 1733, les commissaires (16), le vicomte de Haegen, chancelier de Brabant, et Jacques Hache, abbé de Villers furent désignés. L'élection se fit à

<sup>(1)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton 24. — Cette célérité peu commune est cependant établie par les documents.

<sup>(2)</sup> Th. Ploegabrts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 35.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTSILes moniales de l'Ordre de Citcaux..., I, 35.

<sup>(4)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton 24.

<sup>(5)</sup> TH. PLORGARITS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 35-36.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Chancellerie de Brabant, reg. 41, fos 186-190 vo. — Th. Ploegabres, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., I, 36.

<sup>(7)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 36.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9507. — A. Arch. M., Fonds ecclésiastiques, carton, 24.

<sup>(9)</sup> A. Aarch. M., Fonds ecclésiastique, carton 24.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9828.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10066. — Wilsele, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10075.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10069. — Outgaarden, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10053.

<sup>(15)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton 24. — A.G.R., Chancellerie de Brabant, rec. 41, fo 187. — Th. Plob-Gaerts, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 39.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Chancellerie de Brabant, reg. 41, 100 242-244 vo. -- Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 40.

Parc-les-Dames le 15 janvier 1734. Ursule d'Ursel recueillit dix premières voix et quatre troisièmes. C'était une religieuse vertueuse et zélée. Elle fut nommée (1) par Charles VI le 5 mars 1734. Le 13 juin 1736, elle sollicita de l'abbé-père l'autorisation d'emprunter 2000 florins. Moins d'un an plus tard, ce prélat visita Parc-les-Dames. La situation n'était pas brillante. Depuis longtemps, il n'était plus question d'école. Plus encore que de difficultés économiques, la Communauté souffrait alors d'une profonde décadence de la vie conventuelle. Les offices se célébraient irrégulièrement, des religieuses s'adonnaient à la boisson, il y avait des coteries, de l'insoumission de la part des novices, des amitiés particulières se nouaient. Les abus continuèrent au moins partiellement après cette visite et se reflètent dans les cartes de visite des 1er et 2 octobre 1736 et des 11 et 12 octobre 1737. L'abbé de Villers fit de nouvelles visites en septembre 1738, août 1739 et novembre 1740. Le rapport qui clôtura cette dernière inspection est sombre, moins, toutefois, que celui de septembre 1741, lequel peut se résumer en quelques mots : manque total de direction et de discipline (2). Deux mois plus tard, l'abbé-visiteur revenait à Parc-les-Dames : il eut à connaître les écarts de conduite d'une moniale, Isabelle Koekelberg, qui apostasia plusieurs fois et qui, malgré le scandale, paraît avoir joui de la protection du Cardinal Thomas d'Alsace (3). A cela s'ajoutait la mésintelligence avec les habitants de Wezemaal (4). Les inspections de 1743 et 1750 ne sont que la suite de cette situation lamentable (5). Mais, en 1765, le confesseur de la Communauté, Robert de Bavay, étant devenu prélat de Villers, nous trouvons un grand changement : son rapport d'inspection reconnaît le retour à l'ordre et à l'union et il fait l'éloge du temporel (6). Peut-être, ne faut-il voir dans ce changement que le contre-pied des jugements si péjoratifs de l'abbé précédent. A la mort d'Ursule d'Ursel, le 27 avril 1766, il régnait dans la maison beaucoup d'union, de régularité et d'exactitude dans l'esprit religieux (7). Au temporel, nous assistons à une certaine industrialisation du domaine par l'exploitation, depuis 1754, des carrières de Rotselaar (8). Des travaux sont entrepris en 1753 et 1754 pour remédier aux désastreuses et périodiques inondations de la Dyle et du Démer (9), des ponts sont construits en 1740 et 1742 à Gelrode (10) et Wommerson (11). En 1743, les cloches décimales des églises de Hakendover (12) et de Zetrud-Lumay (13) sont refondues. L'église abbatiale elle-même s'enrichit sous cet abbatiat de nouvelles orgues (14) et d'une horloge (15). Enfin, de 1733 à 1765, dix-huit moniales avaient fait profession (16).

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Câteaux..., I, 42. — Nous n'avons pu rattacher cette abbesse à un rameau quelconque de la famille des d'Ursel. Cfr Annuaire de la noblesse de Belgique, I, 262-263, Bruxelles, 1847.

<sup>(2)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 42.

<sup>(3)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastiques, carton 24. Cette religieuse était entrée à Parc-les-Dames le 12 novembre 1740 à l'âge de vingt ans.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9539. — Wezemaal, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 47.

<sup>(6)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastiques, carton 24.

<sup>(7)</sup> TH. PLOBGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 51.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9806. - Rotselaar, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 10054 et 10058.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10057. — Gelrode, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10067.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10073.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10101. — Zetrud-Lumay, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10117. — T. J. Gerits, De Luikse orgelbouwer G. Robustelly, dans Het Oude Land van Loon, XX, 194-195, Kampenhout, 1962.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10116.

<sup>(16)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 51.

ERNESTINE DE ROY. Le 3 mai 1766, Charles de Lorraine désigna pour l'élection de celle qui devait succéder à Ursule d'Ursel les commissaires Streythagen, chancelier de Brabant, et Robert de Bavay, abbé de Villers (1). La Communauté était alors composée de vingt et une religieuses et de quatorze converses. L'élection eut lieu le 20 du même mois. Aldegonde van Beveren obtint huit premières voix, trois deuxièmes et une troisième; Ernestine de Roy six premières, sept deuxièmes et une troisième. Les commissaires jugèrent celle-ci plus capable, la première n'ayant, d'ailleurs, pas l'âge canonique requis (2). Ernestine de Roy, originaire de Bruxelles, âgée de cinquante-cinq ans dont trente de vie religieuse, avait été treize ou quatorze ans boursière et, de ce fait, avait longtemps dirigé les revenus de l'abbaye. Elle était scrupuleuse, douce et pacifique. Elle reçut ses patentes (3) datées de Vienne le 26 juillet 1766. Dès les premiers mois de sa prélature, elle fit un emprunt pour la restauration des églises et des fermes abbatiales. Ce début prometteur n'eut pas de lendemain. Parc-les-Dames connut l'indiscipline et même le scandale : le 29 août 1770, le prélat de Villers fut prévenu de certains désordres contre les mœurs. impudence désordonnée du receveur à l'égard de l'abbesse, qui l'aurait encouragé, en même temps qu'elle avait aliéné des biens sans permission (4). On ignore la suite de cette grave affaire. Est-ce elle qui rebondit en 1775, quand, de nouveau, la faiblesse de l'abbesse tolérait le scandale des relations entre le receveur et la boursière (5)? Les accusations sont précises. Nous avons là la preuve de la décadence de Parc-les-Dames. Mais, encore une fois, nous ignorons les sanctions qui clôturèrent cette enquête ou même, chose qui serait plus grave, s'il y en eut. Le temporel, par contre, paraît avoir été bien géré, car après le décès de l'abbesse, les commissaires louèrent sa sage administration et la bonne tenue des comptes. Ernestine de Roy mourut (6) le 25 juin 1776.

CONSTANCE VERHEYDEN. Les commissaires (7) furent désignés le 13 juillet 1776 : ce furent le chancelier de Brabant, Crumpipen, et l'abbé de Villers, Robert de Bavay. L'élection se fit le 24 août. Vingt religieuses y prirent part. Constance Verheyden recueillit six premières voix, trois deuxièmes et quatre troisièmes. Elle l'emportait de peu sur Bernardine Huyghe qui avait obtenu six premières voix, une deuxième et une troisième. Elle fut proposée en premier lieu, Bernardine Huyghe n'ayant que trente-cinq ans et les deux autres religieuses qui avaient obtenu quelques voix, étant loin d'en réunir suffisamment. Constance Verheyden devint abbesse de Parc-les-Dames. On ignore la date exacte de sa consécration (8). Au milieu de l'agitation du pays sous le règne de Joseph II et pendant la Révolution brabançonne, l'abbaye garda son aisance, la comptabilité tenue par l'abbesse en témoigne. Expulsées lors de l'arrivée des Français, les religieuses n'acceptèrent pas les bons de rente que les agents du nouveau régime voulaient leur accorder. Elles se dispersèrent dans leur famille et surtout aux environs d'Aarschot. Toute tentative de reconstitution de l'abbaye échoua (9).

<sup>(1)</sup> A.G.R., Chancellerie de Brabant, reg. 44, fos 1-15 vo.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 55.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 55.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGARRES, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 55.

<sup>(5)</sup> A la même époque (1774-1775) se situe l'affaire d'Ernestine de Rothier qui quitta le monastère sans autorisation et n'y rentra pas sur l'injonction des autorités religieuses. Son père la prétendit malade et, exhibant des certificats médicaux, l'envoya aux bains de mer et dans le monde pour s'y distraire, cfr A. Arch. M., Fonds Ecclésiastique, carton 24.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 56.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I. 56.

<sup>(8)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 57.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 58.

## **ABBAYE**

## DE

## VALDUC, À HAMME-MILLE

Abbatissa et conventus monasterii Vallis Ducis (1272), Godhuis van Tshertoghen Dale (XIVe siècle), Tshertohen Dale (1435), Tshertoghen Daele (1453-1459), Tshertonghendale (1504), Valducx (1512), Shertogendael (1578), Hertogendale (XVIe siècle), Vau le Duc (1619), Valducq près Louvain (1632).

Les archives de l'abbaye de Valduc (1) ont été sommairement décrites par J. Lavalleye, Histoire de l'abbaye de Valduc, VIII-X, Bruxelles, 1926. C'est presque un procès-verbal de carence. On déplore la perte du chartrier, du cartulaire et de l'obituaire. Des archives antérieures à 1500 on ne possède plus qu'une constitution de rente pour la célébration d'un obit à Saint-Pierre de Louvain en date de juin 1236, conservée à Berlin aux Archives de l'État, Archives secrètes, 94, VII; une reconnaissance de dette en faveur de l'Île-Duc du 10 juin 1296 aux Archives de l'Abbaye de Parc à Heverlee, Fonds de l'Île-Duc; un accord avec les abbayes de Nivelles et de Florival de novembre 1330 aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 1410, Abbaye de Nivelles, chartrier; une confirmation de privilèges du duc Wenceslas en 1366 aux Archives Générales du Royaume, Arch. Eccl. Brab., no 10788; un vidimus de 1478 d'un bref d'Innocent VI du 29 octobre 1356 aux Archives Générales du Royaume, Arch. Eccl. Brab., nº 10787; un acte d'accensement de deux moulins en date du 1et octobre 1369 aux Archives Générales du Royaume, Chartes des duchés de Brabant et de Limbourg, nº 2704 ; des comptes pour les années 1401-1454, 1468-1479, 1493-1497 et 1496-1501 aux Archives Générales du Royaume, Arch. Eccl. Brab., nº 10789, et un document fort précieux pour l'état intérieur du monastère dans le troisième quart du XVe siècle : la carte de visite, rédigée en thiois, donnée par l'abbé de Villers, Francon Calabert, le 9 juin 1473, après une minutieuse inspection de Valduc, conservée aux Archives de l'Archevêché à Malines, Fonds ecclésiastique, Valduc.

Les archives de l'Époque Moderne sont heureusement plus riches. Le fonds de Valduc conservé aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 10789 à 10848 et inventorié par A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 424-426, Bruxelles, 1922, comprend un acte de 1564 relatif à l'église de Grez, no 10789; un engagement de célébrer une messe hebdomadaire pour Pierre Wessem, no 10790; des registres concernant l'administration du domaine: nos 10792 à 10796; des manuels de recettes et de dépenses de 1504 à 1757: nos 10797 à 10812 et 10817 à 10840; des relevés de payements de salaires de 1608 à 1617: no 10842; des états des biens, des revenus et des charges: nos 10843 à 10845, et des documents relatifs à la suppression de l'abbaye de 1794 à l'an V: nos 10846 à 10848.

Les rapports de l'abbaye avec l'administration centrale sont consignés dans les divers fonds d'archives suivants aux Archives Générales du Royaume: Papiers d'État et de l'Audience, recueils 902, 905, 909, 923 et 926 (concernant les élections d'abbesse de 1563, 1573, 1580, 1585, 1610 et 1619); Conseil d'État (2),

<sup>(1)</sup> Lieu-dit à Hamme-Mille, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962 ; actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> M.-R. THIBLEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, Inventaire des archives du Conseil d'État, 61, Bruxelles, 1954.

nº 1240 (élections de 1619 à 1698); Conseil privé autrichien (1), carton 866 (élections de 1730 et de 1768); Chancellerie de Brabant, reg. 40 (élection de 1698); Cour féodale souveraine de Brabant (2), registre 28 (amortissement de biens par Charles Quint); Jointe des amortissements (3), nº 244 (mémoire justificatif de l'avocat Hize pour que Valduc reste en possession de biens non amortis), et Conseil du gouvernement général (4), nº 2276. La vente des biens abbatiaux considérés comme biens nationaux à la Révolution française a donné lieu à une importante documentation conservée parmi les Affiches de vente des Biens nationaux: affiche 28, art. 19; affiche 34, art. 1; affiche 35, art. 5; affiche 50, art. 21; affiche 77, art. 4; affiche 80, art. 5; affiche 33, art. 11; affiche 152, art. 3; affiche 161, art. 5; affiche 167, art. 9; affiche 185, art. 18; affiche 230, art. 31 et 33; affiche 240, art. 15-18; affiche 254, art. 15; affiche 293, art. 19; affiche 428, art. 14; affiche 569, art. 16; affiche 675, art. 1; affiche 706, art. 10; affiche 728, art. 11; affiche 743, art. 12.

Les Archives de l'Archevêché à Malines possèdent dans le carton nº XXVI du Fonds ecclésiastique (5) une farde volumineuse de documents concernant Valduc. Ils proviennent des archives paroissiales de l'église Saint-Pierre à Malines, où ils avaient été déposés lors de la dispersion de la Communauté. Ce sont des procès-verbaux d'élections d'abbesses (1702, 1730 et 1768), des scrutins et des cartes de visite des prélats de Villers (1575, 1643, 1649, 1694, 1706, 1717, 1735, 1736, 1738, 1739, 1740, 1741, 1744, 1745, 1759) quarante-sept cartes de profession (s. d. [XVIIIe siècle]), des examens de novices (1671, 1708, 1712, 1719, 1723, 1728, 1730, 1733, 1734, 1738, 1739, 1744, 1748, 1784) et de la correspondance (1690-1775). Il faut y ajouter des titres de propriété et des documents de procédure relatifs à la seigneurie d'Hamme (1409-1808), dont une partie fut remise en 1945 par l'abbé C. Grimaldi, d'Incourt ; un compte de bois daté de 1623, un mémoire sur l'échange de biens avec l'abbaye hennuyère de Bonne-Espérance (1688) et des pièces sur un différend avec Parc-les-Dames (1772).

Des annales de Valduc ont été écrites à la fin du XVe siècle. L'auteur anonyme, peut-être un confesseur de la communauté, retrace rapidement l'histoire de l'abbaye principalement après sa réforme vers 1460. Ce petit cahier de quinze feuillets de papier, avec des additions postérieures appartient à M. Jules Vannérus, membre de l'Académie (6).

J. Lavalleye (7) signale la disparition d'archives de Valduc, propriété de la baronne de Dieudonné à Louvain. Ces documents, dont on ignore l'importance, puisqu'ils n'étaient pas inventoriés, ont brûlé en 1914 dans l'incendie de la ville de Louvain.

Enfin, il existe aux Archives de la Ville de Bruxelles, un brevet original du 12 mars 1694 octroyant une indemnité de 6000 florins à la Communauté éprouvée par la guerre (8), et à la Bibliothèque Royale à Bruxelles une lettre de l'abbesse Van Dormael (9) à Maria, secrétaire du Conseil Privé en date du 20 octobre 1779.

Quelques documents seulement ont été publiés concernant l'histoire de Valduc. Ce sont : A. Miraeus et J. F. Foppens, Opera diplomatica, III, 688, Louvain, 1723 : actes du 14 juin 1236 et de janvier 1272; A. Wauters, Analectes de diplomatique, dans B. C. R. H., 4° série, VIII, 350-352, Bruxelles, 1880 : actes du 3 septembre et du 3 novembre 1235; M. de Troostemberghe, Les chartes de l'Île-Duc, à Gempe, dans Analectes de l'ordre de Prémontré, I, 145, Louvain, 1905 : acte du 10 juin 1296; A. Verkooren, Inventaire des chartes et cartulaires du duché de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse, IV, 380-381, n° 2704, Bruxelles, 1912 : acte du 1er octobre 1369 (10). L'analyse d'un acte de juin

<sup>(1)</sup> A. GAILLARD, Inventaire sommaire des archives du Conseil privé, 20, s.l.n.d.

<sup>(2)</sup> L. GALESLOOT, Inventaire des archives de la Cour féodale de Brabant, I, 26, Bruxelles, 1870.

<sup>(3)</sup> Pl. Lefèvre, Inventaire des archives de la Jointe des Amortissements, 40, Bruxelles, 1926.

<sup>(4)</sup> Pl. ct J. Lefevre, Inventaire des archives du Conseil du Gouvernement Général, 80, Bruges, 1925.

<sup>(5)</sup> J. LAENEN, Inventaire des archives de l'Archevêché de Malines, Fonds ecclésiastique, dans Annuaire du clergé de l'archidiocèse de Malines, année 1914, IX, Malines, 1914.

<sup>(6)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., IX.

<sup>(7)</sup> J. LAVALLBYB, Histoire de Valduc..., IX.

<sup>(8)</sup> C. PERGAMENI, Les archives historiques de la ville de Bruxelles, 497, Bruxelles, 1943.

<sup>(9) \*\*\*,</sup> Bibliotheca Hulthemiana, 249-250, no 849, Gand, 1837.

<sup>(10)</sup> L'auteur confond l'abbaye de Valduc avec celle de Valdieu.

1236 a été faite par H. Vander Linden, Rapport sur une mission aux Archives de Berlin. Analyse de documents relatifs à l'histoire de Louvain et particulièrement à l'histoire de l'église de Saint-Pierre, dans B. C. R. H., LXXII, 308, Bruxelles, 1903. Les rapports de Valduc avec les Chapitres généraux de Cîteaux sont consignés dans J.-M. Canivez, Statuta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis, II, 471: Chapitre de 1260; III, 7: Chapitre de 1262, et IV. 130, 156 et 178: Chapitres de 1410, 1411 et 1412, Louvain, 1934-36.

La seule monographie digne de ce nom a été écrite par J. Lavalleye, Histoire de l'abbaye de Valdue, Bruxelles, 1926. C'est une exceliente étude d'un historien doublé d'un archéologue, où le passé de Valduc s'éclaire de la comparaison avec les autres maisons de l'Ordre et ces aperçus généraux étayent remarquablement le récit de la destinée d'une Communauté modeste, somme toute, qui tira la plupart de ses malheurs de sa situation à proximité de la capitale du duché de Brabant. Avant lui, il y a peu de noms à citer. Quelques historiens avaient nommé l'abbaye dans leurs écrits mais, en général, ces quelques lignes se rapportaient uniquement à la fondation. Il s'agit de C. Van Gestel, Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis, I, 213, La Haye, 1725, Le grand théâtre sacré du duché de Brabant, II, 148, La Haye, 1729, Ch. Butkens, Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant, La Haye 1724-1726 et Ph. de Cantillon, Les délices du Brabant et de ses campagnes, 244, 17, Amsterdam, 1757. Les bénédictins de Saint-Maur ont inséré dans leur édition de la Gallia christiana, V, 83-84. Paris, 1731, une courte notice sur l'abbaye et une liste des abbesses jusqu'à Julienne van Boxtal bénie en 1725. Après les supérieures Alix et Marguerite pour lesquelles les auteurs fournissent quelques détails, les noms proposés n'ont rien de certain et sont incontrôlables jusqu'au XVe siècle. Cependant comme les bénédictins ou leur correspondant ont pu utiliser l'obituaire perdu de Valduc — ils s'y réfèrent à l'occasion — cette liste n'est pas à rejeter purement et simplement. En réalité, l'absence de documents qui handicapa déjà les auteurs anciens ne nous permit pas de mieux faire pour les XIIIe et XIVe siècles et nous avons repris les noms donnés par les bénédictins sans toutefois y ajouter plus de créance qu'il ne convient. Dans leur description géographique et historique des communes belges, J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire des communes belges. Canton de Jodoigne, 172-176, Bruxelles, 1872, réimpr. Bruxelles, 1964, proposent à leur tour une liste d'abbesses partiellement copiée sur la Gallia christiana, V, 83-84, et établissent une courte monographie de l'abbaye, dont l'intérêt, à nouveau à cause du manque d'archives, se concentre sur les derniers siècles, ceux qui suivirent la réforme de Catherine de Goetsenhoven. Cette notice et les détails chronologiques dont l'ouvrage est enrichi sont puisés à des documents d'archives, en particulier au fonds de l'abbaye aux Archives Générales du Royaume. On regrette que ces précieuses notes ne soient pas complétées par des références aux textes. A la fin du XIXº siècle, Édouard van Even, La dernière abbesse de Valduc, dans Messager des sciences historiques, année 1880, 323-354, Gand, 1880, publia d'après les archives du Conseil d'État et du Conseil Privé autrichien, un article très fouillé consacré aux deux derniers abbatiats de Valduc. Quant au chapitre que le père J.-M. Canivez, L'ordre de Cîteaux en Belgique, 198-202, Forges-lez-Chimay, 1926, écrivit sur cette abbaye dans son ouvrage sur les cisterciens en Belgique, c'est avant tout un tableau raccourci de la réforme du XVe siècle et des dernières années d'existence de la communauté.

L'abbaye de Valduc est indiquée dans les cartes anciennes suivantes: Deventer (1558) (Shertogen Daele) (1), Atlas italiens (= Zalterius) (1567) (Shertogen Dael), Deventer /Ortelius (1567) (Dale), Sgrooten (1568/72) (Shertongen Dale), Ortelius (1591) (Shertogen Dal), Visscher (1622) (Tshertogen Dael), Hondius (1629) (Hertogen Dale), De Blauw (1635) (Hertogendale), Verbist (1637) (Tshertogen Dael), Van Langren (1649?) (Shertogendale), Dankaert (1685), Tsertevens (XVIIe siècle) (S'Hertogendale), Delisle (1705) (S'Hertogendale), Fricx (1705) (Valduc), Jaillot (1705), Harrewijn (1725), Crépy (1745), Lotter (1761), Ferraris (carte chorographique), Dejauche (1791), Schenk (XVIIIe siècle) et Dankers (id.). La carte de cabinet de Ferraris (1777), dont un des deux exemplaires est conservé à la Section des Cartes et Plans de la Bibliothèque Royale, donne la configuration essentielle de l'abbaye: on y voit

<sup>(1)</sup> La forme toponymique n'est indiquée que dans la carte où elle se trouve la première fois. Il n'y a pas lieu de tenir compte de la persistance de certaines formes, les cartographes des XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles recopiant la plupart du temps les cartes de leurs prédécesseurs.

(planchette II2) à petite distance de la chaussée de Louvain à Namur, dans un vallon protégé au Nord par la forêt de Meerdael et un repli de terrain, les bâtiments de l'abbaye entourés d'un verger et d'un jardin potager au Nord et de trois étangs au Sud et au Sud-Ouest. J. Lavalleye (I) a reproduit en frontistice de son ouvrage sur Valduc une parcelle de la carte figurative de 1712 représentant l'abbaye et ses environs immédiats.

On ne conserve aucun plan ni aucune vue ancienne de l'abbaye.

En dépit des destructions du XIXe siècle, il subsiste quelques vestiges des anciens bâtiments de Valduc. D'abord le moulin, édifice carré, massif, sans style que les textes nous indiquent comme datant de l'abbatiat de Jeanne vander Muyden (1610-1619). Ensuite la remise et l'écurie. Cette dernière, due à Laurent Dewez, est bâtie dans l'ordonnance sévère du style classique qui a fait la réputation de cet architecte. L'ensemble est de lignes très pures. C'est une construction solidement assise, à un étage et à toit mansardé percé de trois ouvertures. La façade est en briques à appareillage traditionnel, où quatre pilastres dépourvus de chapiteaux, s'élevant jusqu'à la corniche supérieure, corrigent par leur élancement la lourdeur des trois portes charretières à linteaux en arc bombé. L'étage est percé de huit fenêtres sans meneau et reliées entre elles, à leur base, par un large cordon de pierre. Ces fenêtres, comme celles du rez-de-chaussée, sont à fronton rectangulaire et encadrées d'accotoirs de pierre. Un cordon larmier court le long de la façade à hauteur de la base du cintre des portes. Le bâtiment principal est à gauche d'un pavillon moins élevé, du même style, plus simple, comportant un rez-de-chaussée et un étage à deux fenêtres. Les panneaux extrêmes de la façade sont ajourés de deux fenêtres et d'une porte batarde surmontée d'un haut fronton triangulaire. La remise est un bâtiment plus simple en matériaux moins riches. La brique y fut employée principalement. Un corps central à un étage, trapu, où les pleins l'emportent largement sur les ouvertures (deux fenêtres oblongues et une porte à arc en plein cintre) écrase un rez-de-chaussée qui le déborde assez bien. Ce rez-de-chaussée est constitué dans sa partie centrale de quatre portes charretières à linteau à arc surbaissé. Portes et fenêtres sont cernées d'un appareillage de pierre. Le toit du corps central de bâtiment est mansardé, celui des bas-côtés percé de quatre hautes lucarnes. L'ensemble, sans être disgracieux, manque d'élégance et d'unité. Il est, avant tout, fonctionnel. On notera également la ferme, vaste bâtiment rustique du XVIIIe siècle, où domine l'influence brabançonne, et le pilori de l'abbaye. Celui-ci est formé d'une colonne de plus de trois mètres de haut surmontée d'une urne Louis XVI et reposant sur un socle formé de deux marches octogonales (2).

Il ne reste presque rien des œuvres d'art qui décoraient l'église de Valduc et, sans doute, le monastère (3). On ne connaît que deux statues en bois datant du XVIIIe siècle et ornant à présent le tabernacle de l'église paroissiale de Hamme-Mille (4). Des portraits des abbesses dont était ornée la grande salle de réception (5), on ne conserve que ceux d'Alexandrine van Dormael (6) (1768-1787) et de Victoire Schlutter (7) (1788-1795). Le premier appartient à la Collection Roberti, à Louvain, le second à la Collection de Munter en cette même ville. E. Van Even, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 326-327, Gand, 1880, décrit par le menu le portrait de la dernière abbesse de Valduc et l'histoire de ce tableau depuis la suppression du monastère. Cette description a été reproduite par J. Lavalleye, Histoire de Valduc..., 155, note 1. Sans être des chefs-d'œuvre, ces toiles sont cependant des peintures de qualité.

<sup>(1)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de l'abbaye de Valduc, Bruxelles, 1926.

<sup>(2)</sup> Et non circulaire comme indiqué par le Baron de DIBUDONNÉ, dans Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, VIII, 376, Bruxelles, 1894.

<sup>(3)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 173. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., passim.

<sup>(4) \*\*\*,</sup> Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics des communes de l'arrondissement de Nivelles, 77, Bruxelles, 1912. — ]. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant. Arrondissement de Nivelles, dans Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites, VII, 252, Bruxelles, 1956.

<sup>(5)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 348, Gand, 1880.

<sup>(6)</sup> Reproduit en hors-texte dans J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., en regard de la page 142.

<sup>(7)</sup> L. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., en regard de la page 155.

La Bibliothèque Royale de Bruxelles possède un seul manuscrit provenant incontestablement du scriptorium de Valduc. Il est coté II.2759, cfr J. Van den Gheyn, Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque Royale, V, 306, nº 3319, Bruxelles, 1905. C'est une vie de sainte Julienne de Cornillon. Le colophon nous apporte deux renseignements précieux. Nous savons ainsi qu'il fut écrit à Valduc par la sœur Catherine Mast en 1475. Ce manuscrit de parchemin, de 104 feuillets aux dimensions de 21 sur 14 cm., est caractéristique des scriptoria cisterciens de la fin du XVe siècle. Il a été étudié par É. Brouette, Un manuscrit de la vie de sainte Julienne de Cornillon écrit à Valduc, dans Leodium, XLVII, 5-13, Liège, 1960. Un seul ouvrage de la bibliothèque de Valduc nous est parvenu (1). C'est un manuscrit de la seconde moitié du XVe siècle également. Ayant primitivement appartenu à l'abbaye d'Argenton (2), il passa ensuite à Valduc comme nous l'apprend un ex-libris de la première moitié du XVIe siècle. Ce manuscrit fait aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque Royale. Il est coté sous le numéro 11765-68, c'est une copie des œuvres de saint Augustin (3).

On conserve différents types de sceaux de l'abbaye de Valduc. 1. Sceau conventuel : orbiculaire, diamètre 36 cm.; légende : S. conventus B+E Marie Vallis ducis; la Vierge, assise sur une chaière, tenant de la main gauche l'Enfant et de la droite un monde (?), est accostée de deux oiseaux regardant et perchés sur les bords de la chaière (4); on en connaît trois exemplaires : acte du 1 er octobre 1360, aux Archives Générales du Royaume, Chartrier du duché de Brabant (5), charte nº 2704; acte de 1512, aux Archives de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles, Fonds de l'hôpital Saint-Jean, nº 35, Anderlecht (6); acte du 8 juin 1587, également aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10790, pas de contre-sceau. 2. Sceaux d'abbesses : sceau de Catherine Van den Kalchoven: en navette, fragmentaire, légende illisible, l'abbesse, debout, crossée, tenant de la main gauche un livre, est accostée de deux chiens (ou loups?) sautillants et contournés, celui de gauche regardant (7), appendu à un acte du 1er octobre 1369, aux Archives Générales du Royaume, Chartrier de duché de Brabant, charte nº 2704 (8), pas de contre-sceau ; sceau d'Élisabeth Vogels : en navette ; ébrèché dans le haut et le bas ; légende, ... abatisse de valducx, sur champ orné de rinceaux, l'abbesse, en vêtements de chœur, debout sous un monumental baldaquin gothique, tient la crosse de la main droite, au bas du sceau le blason (illisible) de l'abbesse, appendu à un acte de 1512, aux Archives de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles, Fonds de l'hôpital Saint-Jean, nº 35, Anderlecht, pas de contre-sceau ; sceau de Marie d'Opsemps : en navette, 69 mm de haut et 45 de large ; légende: ... Mariae van Opsemps-Abbissae Vallis Ducis, sous un baldaquin Renaissance, une abbesse en vêtements de chœur tenant de la main droite la crosse en sautoir, au bas du sceau, le blason de l'abbesse (une rose au naturel) sommé de la crosse, original non retrouvé (9) ; cachet armorié de l'abbesse Alexandrine van Dormael (1787), aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 10845 (10).

• •

<sup>(1)</sup> Selon J. LAVALEYE, *Histoire de Valduc...*, 59, note 1, aucun élément ne nous a révélé la composition de la bibliothèque de Valduc.

<sup>(2)</sup> Abbaye située à Lonzée, prov. de Namur, cant. de Gembloux.

<sup>(3)</sup> J. VAN DEN GHEYN, Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque Royale, II, 169, nº 1136, Bruxelles, 1902.

<sup>(4)</sup> J. LAVALLEYE, *Histoire de Valduc...*, 27, avec la reproduction photographique du sceau en regard. — Solon M. Hoc, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, LXXIX, 133, Bruxelles, 1927, il s'agirait d'une église. Nous opinons pour la chaière.

<sup>(5)</sup> A. VERKOOREN, Inventaire des chartes du duché de Brabant..., IV, 380-381. — A.G.R., Collection sigillographique, nº 25340.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, nº 27050.

<sup>(7)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., avec la reproduction photographique du sceau en regard.

<sup>(8)</sup> A. Verkooren, Inventaire des chartes du duché de Brabant..., IV, 380-381. — A.G.R., Collection sigillographique, nº 25339.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, no 15859.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Collection sigillographique, no 10845, reproduit dans J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue..., hors-texte en regard de la page 142.

L'abbaye de Valduc fut fondée par Henri II de Brabant, fidèle à son vœu de créer un monastère cistercien s'il lui naissait un descendant pour assurer la continuité de la politique ducale. La date d'érection varie de 1230 à 1235 suivant les auteurs (1). J. Lavalleye (2) admet l'année 1230 comme celle du premier établissement, celui de quelques moniales préparant l'arrivée du reste de la Communauté dans un bâtiment provisoire. Cet historien s'appuie sur un passage de la Cronica de Villers (3) relatant que peu après l'érection de Valduc, le monastère de Binderen (4) en Hollande fut fondé. Celui-ci datant de 1231, il est naturel, dit-il, de reporter l'origine du monastère brabançon à 1230. Source tardive, la Chronica de Villers ne semble pas capable, a priori, de donner un renseignement certain pour cette époque. Il ne faut l'accepter que sous bénéfice d'inventaire et après avoir fait le tour des autres indications chronologiques. Or, une descendance masculine, point de départ de la chronologie de Valduc, ne naît à Henri II qu'en 1231 : c'est le futur Henri III (5). Le duc ne put donc réaliser son vœu que cette année-là au plus tôt. Ce qui se rapproche de l'année 1232 pour laquelle opinait G. Waitz (6). La précision est, d'ailleurs, toute relative, elle ignore le moment exact de l'arrivée de la Communauté au complet, car il est vraisemblable que celle-ci n'arriva pas en une fois, elle ignore également le moment où l'activité pleinement régulière put s'exercer. Cet état canonique parfait est naturellement antérieur à 1233, puisque cette année-là Guillaume de Bruxelles, abbé de Villers, fut nommé abbé-père de Valduc(7). La nouvelle Communauté fut mise en 1236 sous la protection du pape Grégoire IX (8). Quant à savoir d'où essaimait la nouvelle fondation, la chose nous échappe.

. \* .

ALICE. C. Henriquez (9) place sa mort au 5 mai et l'inscrit au nombre des bienheureuses. A. Manrique (10) et A. Miraeus (11) vantent ses vertus et la noblesse de son caractère. Il en est de même de Thomas de Cantimpré (12) qui semble l'avoir connue personnellement. Mais nous ignorons tout de la vie de cette supérieure (13).

H. Cette abbesse, dont on ne connaît que l'initiale, souscrivit un acte d'avril 1239 ou du 1<sup>er</sup>-13 avril 1240 (n. st.), où elle reconnaît devoir une rente à l'abbaye d'Aulne (14). C'est peut-être elle qui souscrivit aussi une convention en vue de doter les prêtres chargés de la célébration de l'obit des parents du duc de Brabant en l'église Saint-Pierre de Louvain (15).

<sup>(1)</sup> L'année 1230 est retenue par C. VAN GESTEL, Historia sacra archiepiscopatus Mechliniensis, I, 213. — Le Grand théûtre sacré du duché de Brabant, II, 148. — Ph. DE CANTILLON, Les délices du Brabant..., 17. — L'année 1232 est proposée par la Gallia christiana, IV, 83.

<sup>(2),</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 16.

<sup>(3)</sup> M. G. H., SS., XXV, 207.

<sup>(4)</sup> Binderen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

<sup>(5)</sup> A. WAUTERS, Henri III de Brabant, dans Biographie Nationale, IX, 137, Bruxelles, 1886-87.

<sup>(6)</sup> M.G.H., SS., XXV, 207.

<sup>(7)</sup> J. LAVALLBYB, L'abbaye de Valduc..., 16.

<sup>(8)</sup> J. LAVALLEYE, L'abbaye de Valduc..., 16.

<sup>(9)</sup> C. Henriquez, Menologium Cisterciense, 150, Anvers, 1630.

<sup>(10)</sup> A. MANRIQUE, Cistercienses ecclesiastici annales, III, 578, Anvers, 1649.

<sup>(11)</sup> A. MIRAEUS, Chronicon Cisterciensis Ordinis, 227, Cologne, 1649.

<sup>(12)</sup> Th. De Cantimpré, Liber de apibus, 163, Douai, 1627.

<sup>(13)</sup> J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — J. Lavalleye, Histoire de Valduc..., 25. — M. Tahon, Le prieuré de Valduchesse, dans Annales de la Société archéologique de Bruxelles, XXIII, 282 et sv., Bruxelles, 1909, attribue, à tort, à Alice de Bourgogne, deuxième prieure des dominicaines de Val-duchesse, à Auderghem (1278-1318), une anecdote de Thomas de Cantimpré se rapportant, en réalité, à Alice, première abbesse de Valduc.

<sup>(14)</sup> ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, Cartulaire d'Aulne, fo 177; cir L. DEVILLERS, Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut, I, 126, Mons, 1865. Cet auteur ne donne que le millésime 1239.

<sup>(15)</sup> H. VANDER LINDEN, Rapport sur une mission aux Archives de Berlin, dans B.C.R.H., LXXII, 308, Bruxelles, 1903. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 17.

B. En avril 1246, cette supérieure fait savoir que Renier de Contich a vendu cinq bonniers de terre à son abbaye (1).

MARGUERITE était la fille cadette du duc Henri II et de Marie de Souabe (2). On peut supposer que l'ascendant qui s'attachait à ses origines princières permit à cette abbesse de développer le temporel du monastère, notamment les bâtiments abbatiaux, et de recueillir de nombreuses vocations. Selon J. Tarlier et A. Wauters (3), elle est citée en 1271 et 1276. D'après la chronique du monastère à laquelle se réfère J. Lavalleye (4), elle mourut en 1277, peut-être le 4 juin, date que C. Henriquez fixe pour la célébration de sa fête. Cet auteur l'élève également au rang des bienheureuses. Elle fut inhumée au milieu du chœur de l'église abbatiale (6).

IDA. Cette abbesse reconnut, le 10 juin 1296, devoir à la prévôté de l'Île-Duc (7) et aux abbayes d'Orienten (8) et de Parc-les-Dames (9) des rentes que la dame d'Hoboken avait assignées pour la célébration de son anniversaire (10). D'après la Gallia christiana (11), elle serait morte un 18 janvier. Le 1<sup>er</sup> octobre 1295, une abbesse de Valduc non nommée est citée dans une charte au sujet de la dîme de Grez (12).

ERMENTRUDE DE MONTFORT, MARIE VAN SAELEN, ELWIDE I, ELWIDE II, MARGUERITE DE SCHADENBROUCK, BERNARDINE DE PINNOCKX, MADE-LEINE DE GREEN, JEANNE DE PRANT, CATHERINE VAN SUSPER, JULIENNE VAN OVERTVELT, CORNÉLIE WEELEMANS, BÉATRICE VANDER LINDEN et MARIE VAN GAESBEEK. Ces treize abbesses sont citées sans date et sans référence par la Gallia christiana, V, 83-84.

CATHERINE VANDEN KALCHOVEN. Le 1<sup>er</sup> octobre 1369, elle prit à cens du duc Wenceslas et de la duchesse Jeanne, moyennant une redevance annuelle de quinze muids de froment, deux des quatre moulins situés près du château de Louvain (13). Nous ignorons s'il faut identifier cette abbesse avec Catherine Van Susper citée par la Gallia christiana (14).

ELVIDE BOSSUT. Professe de Florival, cette supérieure, peu capable, résigna sa charge (15) et retourna à sa Communauté d'origine en 1402.

CATHERINE DE GOETSENHOVEN. Abbesse en 1403, elle s'appliqua principalement à la restauration des finances du monastère. De 1411 à 1414, diverses campagnes de construction

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9485, Abbaye de Parc-les-Dames, chartrier.

<sup>(2)</sup> A. WAUTERS, Henri 11, dans Biographie nationale, IX, 135, Bruxelles, 1886-87.

<sup>(3)</sup> J. TARLIBR et A. WAUTERS. Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172.

<sup>(4)</sup> J. LAVALLEYR, Histoire de Valduc..., 25.

<sup>(5)</sup> C. Henriquez, Menologium Cisterciense, 184.

<sup>(6)</sup> Le grand théâtre sacré du duché de Brabant, I, 244, La Haye, 1724.

<sup>(7)</sup> M. DE TROOSTEMBERGHE, Les chartes de l'Île-Duc, à Gempe, dans Analectes de l'ordre de Prémontré, I, 145.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9305, Abbaye d'Orienten, chartrier.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9497, Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire, 108 200 vº-201.

<sup>(10)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographic et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue... 26

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, V. 83-84, d'après l'obituaire perdu de Valduc.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9486. Abbaye de Parc-les-Dames, cartulaire. — Archives de l'État λ Mons, Abbaye d'Aulne, cartulaire, fº 186 vº. — L. Devillers, Description des cartulaires et chartriers du Hainaut, ſ, 134. Ici aussi l'auteur ne donne que le millésime. — Grez-Doiceau, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(13)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — A. VERKOOREN, Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse, IV, 380-381, Bruxelles, 1912. (14) Gallia christiana, V, 83-84.

<sup>(15)</sup> J. LAVALLEYE, *Histoire de Valduc...*, 29. — Florival, abbaye située à Archennes, prov. de Brabant, cant. de Wavre. Parc-les-Dames, abbaye située à Rotselaar, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

furent entreprises pour restaurer les locaux abbatiaux, l'église, les fermes de Mille et de Grez et le refuge de Louvain (1). Elle fut condamnée par les Chapitres généraux de 1410 (2), 1411 (3) et 1412 (4) au payement d'une indemnité à l'abbaye de Parc-les-Dames pour avoir indûment détenu les revenns de la dîme de Grez. Catherine mourut en 1420 et fut enterrée dans la salle capitulaire (5).

GERTRUDE DE GOETSENHOVEN. Sœur de la précédente, elle continua l'œuvre de restauration matérielle de celle-ci, principalement par l'embellissement de l'église qu'elle orna d'un remarquable tabernacle, de boiseries et de peintures (6). Elle continua la restauration des bâtiments et fit édifier un refuge et plusieurs habitations à Bruxelles (7). A cette activité, elle ajouta une meilleure administration des cultures et de la vente des bois (8). On lui doit une création importante, celle d'une école de filles. En 1449, cinq écolières y suivaient les cours comme internes au monastère (9). Par contre, la règle cistercienne paraît avoir subi quelque relâchement à cette époque. On note également la diminution des recrues (10). Gertrude de Goetsenhoven abdiqua en 1460 et mourut quelques mois plus tard. Elle fut inhumée dans la salle capitulaire aux côtés de sa sœur (11).

ÉLISABETH BAETEN. Originaire de Louvain, elle était, à l'abdication de Gertrude de Goetsenhoven, prieure chargée du spirituel de l'abbaye. N'ayant pris la crosse qu'avec hésitation sur les instances de l'abbé de Villers et avec les encouragements d'Isabelle, femme de Philippe le Bon, elle voulut introduire une réforme à Valduc, mais se heurta à l'hostilité des religieuses dont six des treize moniales qui composaient alors la communauté et trois des quatre postulantes décidèrent de quitter l'abbaye (12). L'abbé de Villers envoya quatre moniales d'Argenton ainsi que deux converses (13). Le demi-échec de la réforme, joint à l'antipathie qu'elle sentait chez certaines religieuses, incita Élisabeth Baeten à résigner sa charge. Elle le fit en 1463. Sa mort se situe (14) le 10 avril 1467.

MARGUERITE CALABER était la sœur de l'abbé de Villers, Francon Calaber. Professe d'Argenton, venue à Valduc avec plusieurs autres religieuses de la même abbaye, elle fut désignée par Catherine de Hecke, abbesse d'Argenton (15), chargée de choisir celle qui devait succéder à Élisabeth Baeten. La nouvelle prélate fut installée (16) le 1er septembre 1463. Son abbatiat fut

<sup>(1)</sup> Gallia christiana, V. 83-84. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 35. — Mille, dépendance de Hamme-Mille, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne; Grez, dépendance de Grez-Doiceau, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(2)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., IV, 130.

<sup>(3)</sup> J.-M. CANIVEZ, Statuta..., IV, 156.

<sup>(4)</sup> J.-.M. CANIVEZ, Statuta..., IV, 179.

<sup>(5)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue..., 38.

<sup>(6)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jedoigne, 172. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 38-39.

<sup>(7)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 39-40.

<sup>(8)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 39-40.

<sup>(9)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 41.

<sup>(10)</sup> J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 43.

<sup>(11)</sup> J. LAVALLBYB, Histoire de Valduc..., 43.

<sup>(12)</sup> J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 48.

<sup>(13)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 49.

<sup>(14)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 53. — Gallia christiana, V, 83-84. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Cant. de Jodoigne, 172: ces deux derniers ouvrages sans précision de jour.

<sup>(15)</sup> U. Berlière, Monasticon Belge, I, 94. — Argenton, abbaye à Lonzée, prov. de Namur, cant. de Gembloux.

<sup>(16)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 50.

avant tout celui de la réforme spirituelle, bien que la direction matérielle ne fût pas négligée. Les novices affluèrent ainsi que les professes d'autres monastères désireuses d'entrer dans une communauté exemplaire, ainsi l'abbesse de Millen (1), une moniale de Nouveau-Bois (2) et deux religieuses d'Herkenrode (3). D'autre part, Beaupré, Wauthier-Braine, Rotem et le Val-Virginal (4) sollicitèrent l'envoi de religieuses de l'abbaye de Valduc pour introduire la réforme dans leurs communautés (5). La population conventuelle s'éleva jusqu'à cinquante-neuf personnes y compris les deux confesseurs, le chapelain et un frère convers (6). L'œuvre de Marguerite Calaber fut couronnée par la création d'une confraternité de prières avec Argenton en 1467 et avec le Val-Virginal l'année suivante (7). Cette abbesse, affaiblie par la maladie, remit sa démission (8) le 22 janvier 1472. Elle mourut (9) un 24 mai.

HELWIDE GREVEN. Née à Hasselt, sacristine, puis prieure, elle avait été une des religieuses de Val-Virginal attirée par la réforme de Valduc. Elle y devint boursière et fut élue abbesse (10) le 23 janvier 1472. Le temporel fit l'objet de ses soins principaux : le chœur des dames fut réparé, celui des converses doté de stalles, de nouveaux bâtiments (salle capitulaire, maison des hôtes, chapelle de l'infirmerie, etc.), furent érigés et bénits le 26 août 1478 par l'évêque auxiliaire de Liège. Quant au spirituel, la carte de visite de l'abbé de Villers, Calaber, en montra toute l'excellence (12). Helwide Greven mourut (13) en 1491. Le seul manuscrit provenant du scriptorium de Valduc, qui soit parvenu jusqu'à nous, date de cet abbatiat. C'est un produit de qualité et d'un grand intérêt (14).

JACQUELINE DESCHAMPS (Del Campo). Nous manquons de renseignements sur cette prélature. Nous savons seulement que Valduc, dont la renommée devait être excellente, continua à recevoir des religieuses étrangères, de Ghislenghien (15), de Blandèque (16) et de Loosduinen (17). En 1476, le confesseur de Valduc alla réformer l'abbaye du Nouveau-Bois (18); en 1488, Ida van Paeschen, abbesse de Nazareth qui avait échoué dans la tentative de réforme de cette maison, vint se joindre à la communauté (19); en 1495, enfin, des moniales de Valduc essaimèrent à

- (1) Millen, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond.
- (2) Nouveau-Bois, abbaye à Gand.
- (3) Herkenrode, abbaye à Curange; prov. de Limbourg, cant. de Hasselt.
- (4) Beaupré, abbaye à Grimmingen, prov. de Flandre Orientale, cant. de Grammont; Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Rotem, prov. de Limbourg, cant. de Maaseik; Val-Virginal, abbaye à Oplinter, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.
  - (5) ]. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 50-51.
  - (6) J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue..., 52.
  - (7) J. LAVALLBYE, Histoire de Valduc..., 53.
  - (8) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 54.
- (9) Gallia christiana, V, 83-84. J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. J. LAVALLEVE, Histoire de Valduc..., 54.
  - (10) J. LAVALLEYE, Histoire de Valdus..., 55.
- (11) Gallia christiana, V, 83-84. J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jedoigne, 172. J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 57 et 62.
  - (12) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 62-67.
- (13) Gallia christiana, V, 83-84. J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 55.
- (14) É. BROUETTE, Un manuscrit de la vie de sainte Julienne de Cornillon écrit à Valduc, dans Leodium, XLVII, 5-13, Liège, 1960.
  - (15) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc. v., 68. Ghislenghien, prov. de Hainaut, cant. d'Ath.
  - (16) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc.... 69. Blandèque, France, département du Pas-de-Calais.
- (17) NYSSEN, Ueber einige Cistercienser Klöster in dem Niederlanden vor der Reformationen, dans Cistercienser Chronik, 150, Bregenz, 1914. J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 70. Loosduinen, Pays-Bas, province d'Utrecht.
  - (18) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 71.
  - (19) J. LAVALLEYR, Histoire de Valduc..., 71. Nazareth, abbaye à Lierre, prov. d'Anvers, cant. de Lierre.

Terbeek (1). Au temporel, Jacqueline Deschamps, qui avait reçu de nombreux dons, notamment d'Anne de Ravenstein, construisit une nouvelle bergerie et dota l'église abbatiale d'une nouvelle grosse cloche (2). Elle mourut ou donna sa démission en 1510 (3). La Gallia christiana (4) dit qu'elle mourut un 3 février. Comme le remarque J. Lavalleye (5), Valduc est alors à l'apogée de sa puissance.

ÉLISABETH VOGELS. Professe de Valduc, élue en avril 1510, elle continua avec autorité l'excellente gestion financière de ses deux devancières. De nombreux dons vinrent enrichir le patrimoine abbatial et l'amortissement accordé par Charles-Quint des biens récemment acquis fut un témoignage de la faveur du gouvernement (6). L'église fut encore embellie, notamment par l'achat et l'installation d'un retable. Valduc continua à essaimer : La Cambre (7) en 1512, Florival (8) en 1516 et Rotem (9) firent encore appel à l'abbaye et dans les deux premiers cas les moniales appelées devinrent abbesses de leur nouveau monastère. Abbatiat de transition dit J. Lavalleye (10), les impôts s'alourdirent, les réquisitions commencèrent, on était au début des guerres du XVIe siècle. Élisabeth Vogels mourut le 5 octobre 1532, d'après cet historien (11), le 11 du même mois d'après la Gallia christiana (12) et J. Tarlier et A. Wauters (13).

MADELEINE VAN VLAENDEREN. Elle prit la crosse dès le mois d'octobre 1532. Son abbatiat fut court. L'aspect spirituel de son gouvernement se caractérise par l'envoi, à la demande de l'abbé de Villers, d'un groupe de moniales à Binderen (14). Mais déjà pointent les premiers symptômes de la décadence matérielle qui s'amplifieront sous ses successeurs (15). Cette abbesse mourut en 1536, le 14 septembre (16) ou le 18 octobre (17).

MARGUERITE DE WEMELINGEN. Élue en 1536, elle dirigea l'abbaye pendant près de dix-huit ans. L'absence d'archives pour cette époque ne nous permet pas d'apporter des renseignements sur son abbatiat. Nous savons seulement qu'à la fin de sa vie elle fit orner de piliers sculptés le chœur de l'église (18). Suivant la Gallia christiana (19), elle mourut le 28 juillet 1554. Cette date est également assignée par J. Tarlier et A. Wauters (20). Selon J. Lavalleye (21) sa mort se situerait le 5 août suivant, mais c'est sans doute un lapsus de l'auteur (22).

```
(1) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 71. -- Terbeek, abbaye à Saint-Trond, prov. Limbourg, cant. de Saint-
Trond.
   (2) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 53.
   (3) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 55.
   (4) Gallia christiana, V. 83-84.
   (5) J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue..., 72.
   (6) A.G.R., Cour féodale du Brabant, reg. 28, fos 63 vo-66. — J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 73.
   (7) J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue..., 74. — Cfr 459.
   (8) Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes dans le Roman-Pays de Brabant..., IV, Histoire de l'Abbaye de Wau-
thier-Braine, 38, Bruxelles, 1924. - J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 74. - Cfr 432.
   (9) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 74.
  (10) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 74.
  (11) J. LAVALLBYE, Histoire de Valduc..., 74.
  (12) Gallia christiana, V, 83-84.
  (13) Gallia christiana, V. 83-84.
  (14) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 77.
  (15) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 77.
  (16) J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172.
  (17) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 77.
  [18] Gallia christiana, V, 83-84. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire..., Canton de Jodoigne, 173.
  (19) Gallia christiana, V, 83-84.
  (20) J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172.
```

(21) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 76.

(22) Par confusion entre cette date et le 5 des calendes d'août (28 juillet).

ANNE DE MOER (Smoers). Élevée à la dignité abbatiale en août 1554, elle mourut (1) le 16 décembre 1563. Il faut encore déplorer pour ce règne la même carence d'archives. L'abbaye était fortement endettée à cause de la mauvaise direction de l'abbesse, de la gestion de receveurs incapables, des dégâts de la guerre, des impôts et des réquisitions (2). La communauté ayant dû partir en exil pendant dix-huit ans, sans doute de 1554 à 1572, il est fort probable que l'abbesse ne put jamais diriger la vie conventuelle à Valduc (3).

JEANNE VOGELS. A la mort de l'abbesse Anne de Moer, les religieuses de Valduc, au nombre de trente-neuf, se réunirent le 29 décembre 1563 sous la présidence de l'abbé de Villers et de Jacques Boonen, chancelier de Brabant, pour élire une nouvelle supérieure. Jeanne Vogels, âgée de quarante ans, chantre, obtint trente-sept premières voix (4). Proposée par les commissaires, elle fut nommée par Philippe II. Malgré l'exil où elle dut se confiner, elle sut garder à la communauté le désir du maintien de la vie monastique (5). Elle mourut (6) le 25 novembre 1572. On sait très peu de chose sur cet abbatiat.

MARIE VANDER SPICHT. Sous la présidence de Jean Taxius, abbé de Nizelles, et du même Jacques Boonen, chancelier de Brabant, qui avait déjà été commissaire à l'élection précédente, trente-cinq religieuses procédèrent le 5 janvier 1573 à l'élection (7) de celle qui devait remplacer Jeanne Vogels. Jacqueline Latomi, âgée de cinquante-trois ans, obtint vingt et une premières voix, six deuxièmes et trois troisièmes, et Marie Vander Spicht, boursière, âgée de quarante-sept ans, en obtenait dix premières, cinq deuxièmes et une troisième (8). C'est dans cet ordre que ces deux moniales furent proposées par les commissaires, mais les conseillers Viglius et Tisnacq firent valoir au duc d'Albe des arguments en faveur de la seconde (9). La communauté, de retour d'exil, était fortement endettée. L'abbesse eut le redressement du temporel comme premier souci : elle voulut remettre de l'ordre dans la comptabilité, réduisit les dépenses, fit les réparations urgentes et, malgré de lourds impôts, tenta d'assoupir certaines dettes (10). Dans le domaine de la vie régulière, se glissèrent certains relâchements : désunion entre les moniales et absence de clôture. Tels sont les reproches qui se lisent dans la carte de visite laissée par l'abbé de Villers (II) après son enquête du 2 septembre 1575. Marie Vander Spicht mourut (12) en 1579. Il est vraisemblable que ce fut en exil où la communauté avait dû se réfugier pour fuir les incursions à Valduc des bandes armées (13).

<sup>(1)</sup> Gallia christiana, V, 83-84. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 76 et 79.

<sup>(2)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 173.

<sup>(3)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographic et histoire... Canton de Jodoigne, 173. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 84.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, recueil 902, fes 34-43.

<sup>(5)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue..., 80.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, V, 83-84. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172-173. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 82.

<sup>(7)</sup> Et non le 3 janvier comme le dit J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 85.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, recueil 905, fos 9-13 vo.

<sup>(9)</sup> J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 84.

<sup>(10)</sup> J. LAVALLBYB, Histoire de Valdue..., 85.

<sup>(</sup>II) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 86.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, V, 83-84. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — J. LAVALLEVE, Histoire de Valduc..., 87.

<sup>(13)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 87.

ÉLISABETH UYTTERHELLICHT. L'élection canonique se fit à Louvain, le 9 juillet 1580, en présence de Désiré van T'Sestich, chancelier de Brabant, et de Corneille-René de Gand, professeur de Théologie à l'Université de Louvain, remplaçant l'abbé de Villers, peu disposé à encourir les dangers d'un voyage à travers une région infestée de bandes armées. Dix-huit moniales prirent part à l'élection. Les suffrages se portèrent sur une femme jeune et énergique, dont les qualités d'administration avaient fait merveille sous l'abbatiat précédent : Élisabeth Uytterhellicht, âgée de trente-quatre ans dont seize de profession monastique (1). Elle fut donc proposée et reçut ses patentes (2) de Philippe II. L'exil se prolongea jusqu'en 1587 et les années qui suivirent le retour à Valduc furent fort pénibles. Malgré une sauvegarde achetée aux chefs militaires, le monastère fut pillé en 1500 par des déserteurs espagnols, puis par des Hollandais. Il fallut composer à nouveau en 1599 et, malgré cela, en 1603, il y eut des réquisitions. En 1592, le monastère fut imposé à 112 florins 4 sous pour l'entretien des fortifications de Louvain; en 1595, il fallut payer 688 florins la rançon de deux convers prisonniers à Breda (3). La perte des cultures s'ajouta d'une façon plus sensible sans doute à tous ces malheurs, si bien que la dette du monastère augmentait chaque année : elle fut de 6683 florins (4) en 1609. Y eut-il un nouvel exil (5)? C'est possible, mais non confirmé par les textes. Nous pensons plutôt qu'il s'agit de l'absence de certaines religieuses qui, du consentement de l'abbesse, se retirèrent dans leurs familles, chez des amis ou auprès d'autres communautés. Élisabeth Uytterhellicht mourut (6) le 3 août 1610.

JEANNE VANDER MUYDEN. Le 2 septembre 1610, vingt-six religieuses et le confesseur de Valduc se réunirent en vue de procéder à l'élection canonique au monastère sous la présidence de l'abbé de Villers et du conseiller maître des requêtes, Asseliers, qui avaient été désignés le 26 août précédent. L'élection se montra favorable à Jeanne de Wessem, professe de Valduc et abbesse de Wauthier-Braine, qui obtint seize premières voix et deux deuxièmes, l'emportant sur la prieure Jeanne Minders à qui la communauté accorda neuf premières voix et cinq deuxièmes. Les commissaires proposèrent Jeanne de Wessem, mais celle-ci se récusa. Les archiducs nommèrent le 22 septembre Jeanne Vander Muyden (7). La principale activité de la nouvelle abbesse fut la restauration matérielle de Valduc (8). Ce furent particulièrement l'église, le noviciat, l'école, la cuisine et le moulin qui firent l'objet de restaurations (9). Les dettes diminuèrent et la vie conventuelle se fit plus régulière. Signe évident d'un retour à une certaine prospérité, des élèves revinrent fréquenter l'école (10). L'abbesse Jeanne Vander Muyden mourut (11) en 1619, sans doute au début du mois de mai (12). Son gouvernement peut être qualifié d'heureux.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, recueil 909, fos 127-133 vo.

<sup>(2)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 88-89.

<sup>(3)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 89-91.

<sup>(4)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 92.

<sup>(5)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 91.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, V. 83-84. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 174 et 176. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 91.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, recueil 923, fa 132-150 vo. — J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 95-06.

<sup>(8)</sup> J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 97.

<sup>(9)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 97-98.

<sup>(10)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 98.

<sup>(11)</sup> Gallia christiana, V, 83-84. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 72. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 101.

<sup>(12)</sup> Les auteurs s'accordent pour fixer cette date au 17 mai. La chose n'est pas possible, puisque la demande d'élection canonique est envoyée de Valduc le 10 mai 1617 et les commissaires furent désignés le 14 mai ; cfr A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, recueil 909, fos 127-133 vo.

MARIE DE OPSEMS. Désignés pour présider l'élection, l'abbé de Villers et le chancelier de Brabant, Pecquins, réunirent la communauté le 30 mai 1619. Le choix des vingt-huit religieuses (1) et du confesseur fut divisé, mais Catherine Vander Hoenve ou de la Cense l'emporta par onze premières voix, deux deuxièmes et deux troisièmes. Jacqueline de Pollen obtint huit premières voix et une deuxième et Marie de Opsems recueillit cinq premières voix, cinq deuxièmes et quatre troisièmes (2). Le choix fut difficile. Les enquêteurs proposèrent dès le 1er juin Marie de Opsems, mais des démarches effectuées par des membres du Conseil de Brabant en faveur de Jacqueline de Pollen amenèrent ce Conseil à proposer cette dernière en premier lieu. Les archiducs, néanmoins, se rallièrent à l'avis des commissaires et firent parvenir à Marie de Opsems le 26 juillet, ses lettres provisoires de nomination, confirmées par des patentes (3) datées du 22 septembre. L'abbesse avait alors environ trente-sept ans (4) et elle était dans sa seizième année de profession (5). Son but principal fut la restauration du temporel et l'extinction de la dette abbatiale (6). Elle semble y avoir fort bien réussi : en 1624, les créances sur Valduc n'étaient déjà plus que de 903 florins, 7 sous (7). Marie de Opsems mourut (8) le 5 juin 1652. Nous ne connaissons rien de la fin de son abbatiat. On peut conjecturer que la communauté connut un nouvel exil et que l'abbesse ne décéda pas à Valduc.

ROBERTINE HENRION. Les commissaires désignés à cette élection furent Robert de Namur, abbé de Villers, et Jean van Thulden, membre du Conseil de Brabant. L'élection eut lieu le 20 juin 1652. Vingt-quatre religieuses y prirent part. Anne Walravens recueillit neuf premières voix et trois deuxièmes; Robertine Henrion en eut sept premières et trois deuxièmes (9). C'était la nièce de l'abbé de Villers. Née à Nivelles, elle avait cinquante-trois ans dont trente-sept de vie religieuse. Elle exerçait les fonctions de boursière de la communauté (10). Ses patentes (11) lui furent expédiées le 17 juillet 1652. Nous savons peu de chose de son gouvernement, uniquement qu'elle intervint dans des difficultés à propos de la nomination de l'abbé de Villers, Idesbald Wilmaert (12). Ce fut une période malheureuse: incendié le 22 août 1667, le monastère fut pillé en 1672 et en 1676. Le dommage fut estimé à plus de 2000 florins. En outre, des troupes campant à proximité obligèrent la communauté à fournir le fourrage pour plus de six cents chevaux et dévastèrent les bois et les champs appartenant à l'abbaye. Robertine Henrion mourut (13) le 16 avril 1676, en exil probablement.

<sup>(1)</sup> Et non dix-neuf comme le dit J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 101.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, recueil 925, 100 190-210 vo. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 101-102.

<sup>(3)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 101-102.

<sup>(4)</sup> Les documents parlent tantôt de trente-six, tantôt de trente-sept, tantôt encore de trente-neuf ans.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Conseil d'État, liasse 1240.

<sup>(6)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 103.

<sup>(7)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 103.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, V. 83-84. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 104.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Conseil d'État, liasse 1240.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Conseil d'État, liasse 1240.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Conseil d'État, liasse 1240. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — C'est par erreur que J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 105, dit qu'elle mourut en 1676 après vingt-deux ans de règne, ce qui ferait 1654 comme année de son élection.

<sup>(12)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 105.

<sup>(13)</sup> Gallia christiana, V. 83-84. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172 et 174. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 105.

ÉLISABETH LEEMANS. La commission des informateurs, le doyen de Saint-Pierre de Louvain, Van Hovenbeke, et l'abbé de Lieu-Saint-Bernard (1), est datée du 26 août 1676. L'élection se fit avant le 11 octobre, car ce jour-là Van Hovenbeke donne par écrit les raisons de la préférence des commissaires (2). Cette élection se fit à Louvain, au refuge de l'abbave. Vingt-cinq religieuses y prirent part. Élisabeth Leemans, née à Bruxelles, âgée de trente-quatre ans, obtint cinq troisièmes voix. Elle ne venait qu'en cinquième lieu. On devine mal les raisons qui la firent préférer aux autres, peut-être parce qu'elle était bilingue. Ses patentes (3) furent dépêchées de Bruxelles le 16 novembre 1675. En 1677, l'abbaye fut à nouveau pillée (4). En 1678, la communauté revint à Valduc, mais la situation était désespérée. Il fallut vendre la ferme de Schoeten, plus de cent trente bonniers de terre et de bois (5). Par contre, l'abbesse négocia en 1670 avec les prémontrés de Bonne-Espérance l'achat pour 29 500 florins des seigneuries de Valduc et de Hamme (6). Il est possible que ce soit à cette occasion que l'aide financière du souverain fut sollicitée. Elle se concrétisa par l'octroi d'une somme de six mille florins (7). La vie conventuelle était loin d'être exemplaire: absence de clôture, familiarité déplacée des confesseurs, oubli des règles de discipline. De plus, la communauté entière se ligua contre l'abbesse, lui reprochant son irrégularité aux offices, sa dilapidation du mobilier, sa protection pour deux converses coupables d'une faute secrète et l'oubli de ses vœux de chasteté (8). Les 2 et 3 décembre 1694, l'abbé de Villers constata, en outre, la désunion entre religieuses wallonnes et flamandes (9). Une nouvelle enquête eut lieu le 23 octobre 1697. Des sanctions furent prises, dont nous ignorons l'importance, sauf envers une converse qui fut privée de son voile noir (q). L'abbesse était-elle défunte à ce moment? La Gallia christiana (10) ne précise pas la date de sa mort, en 1607, avant le 22 novembre (II).

SCHOLASTIQUE DE REUSMES. L'abbé de Villers, Antoine de Pinchart, et le chancelier de Brabant, le marquis d'Herzelles, reçurent le 22 novembre 1697 leur commission pour procéder à Valduc à l'élection canonique. Celle-ci se fit le 12 janvier 1698. Vingt-cinq religieuses y prirent part. Scholastique de Reusmes, originaire de Nivelles âgée de soixante-deux ans et professe depuis 1643, ancienne boursière et prieure, n'obtint que quatre premières voix et trois deuxièmes. Les commissaires la proposèrent en quatrième lieu le 27 janvier. Ils avaient placé en premier lieu Julienne van Boxtal. On ignore les motifs qui firent préférer Scholastique de Reusmes. Peut-être son âge intervint-il, car les autorités désiraient un abbatiat de transition, ou encore se fondèrent-elles sur ses qualités éprouvées d'administratrice du temporel. Elle obtint ses patentes (12) datées de Bruxelles le 4 février 1698. Sa gestion fut courte. Sujette à des accès de goutte qui la retenaient souvent loin du chœur, elle ne put donner la mesure de ce dont elle

<sup>(1)</sup> Abbaye à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Conseil d'État, liasse 1240.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Conseil d'Étal, liasse 1240. — C'est par erreur que J. Lavalleys, Histoire de Valduc..., 106, dit que l'élection eut lieu le 9 novembre 1676.

<sup>(4)</sup> J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 106.

<sup>(5)</sup> J. LAVALLBYB, Histoire de Valduc..., 10-6107. — Schoeten, lieu-dit à Bierbeek, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

<sup>(6)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 108. - Monasticon Belge, IV, 1er fasc., 146, Liège, 1964.

<sup>(7)</sup> ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, Chartes particulières, Valduc.

<sup>(8)</sup> J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 109.

<sup>(9)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 110.

<sup>(10)</sup> Gallia christiana, V, 83-84.

<sup>(11)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 110.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Consoil d'État, liasse 1240.

était capable (1). En 1698, elle donna en location la dîme de Gaasbeek à Joes Huygens pour trois ans à raison de 520 florins l'an (2). Elle mourut (3) le 11 juillet 1702.

JULIENNE VAN BOXTAL. Les détails de son élection ne sont plus connus aujourd'hui. Native de Bruxelles, elle occupait les fonctions de boursière quand elle accéda à l'abbatiat. Elle fut installée le 28 août 1702 par l'abbé de Villers, Antoine de Pinchart (4). Elle avait sans doute la confiance de la communauté puisque le choix de celle-ci lui avait été favorable lors de la précédente élection (5). La présence de troupes dans le voisinage immédiat du monastère rendit difficile le début de cette prélature (6), jusqu'en 1707. Ce fut encore une période de difficultés financières qui accula les moniales à de nouvelles ventes, en particulier celle de la dîme de Leeuw-Saint-Pierre (7). L'état de la communauté se ressentit de ce manque d'argent. Les religieuses se plaignirent de la prodigalité de l'abbesse et d'aucunes y ajoutaient le grief de mœurs légères. L'abbé-visiteur enquêta et, par sa carte de visite du 30 juillet 1706, tenta de faire renaître l'autorité de la prélate. Ce résultat fut sans doute obtenu car, en avril 1717, lors d'une nouvelle enquête, la concorde et l'obéissance paraissent rétablies (8). La seconde partie de l'abbatiat de Julienne van Boxtal fut occupée par les démarches du procès séculaire entre Valduc, d'une part, et Parc-les-Dames et Aulne, d'autre part. Ce procès eut son épilogue le 22 octobre 1722. Valduc resta en possession de la dîme litigieuse de Grez moyennant payement d'une rente annuelle de cent florins et d'un arriéré de neuf cents florins payable en trois fois (9). Julienne van Boxtal mourut (10) le 19 juin 1730. Elle avait fait placer de nouvelles stalles dans le chœur de l'église de Valduc (11).

THÉRÈSE FIOCO. Le 17 juillet 1730, les commissaires, Jacques Hache, abbé de Villers, et le chancelier de Brabant réunirent la communauté afin de procéder au choix de la nouvelle abbesse. Thérèse Fioco, originaire de Bruxelles, âgée de quarante ans et professe depuis dix-neuf ans, obtint quatorze premières voix, huit deuxièmes et une troisième. Exerçant les fonctions de sous-prieure, elle était reconnue d'une vie monastique exemplaire, d'un jugement sûr et d'un caractère paisible. Ses lettres patentes (12) sont datées du 31 juillet 1730. Elle fut confirmée par l'abbé de Villers (13) le 14 août 1731. Ce long abbatiat fut l'un des plus importants de Valduc. La nouvelle supérieure trouva le monastère dans un état délabré. Elle entreprit la restauration des bâtiments pour la somme énorme de 50 000 florins. L'architecte en fut le célèbre Dewez, qui y établit la sévère ordonnance du style classique (14). Les campagnes de reconstruction se succédèrent: en 1756, on répara le refuge de Louvain; de 1760 à 1765 ce fut le tour de l'église de Grez et de la ferme de Grand-Royal (15). C'est un véritable miracle que le rétablissement des finances

<sup>(1)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 111.

<sup>(2)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valdus..., 111. — Gaasbeek, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin.

<sup>(3)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 111.

<sup>(4)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 112.

<sup>(5)</sup> Cfr l'élection de Scholastique de Reusmes.

<sup>(6)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 111.

<sup>(7)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 113. — Leeuw-Saint-Pierre, prov. de Brabant, cant. de Hal.

<sup>(8)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 115.

<sup>(9)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 117.

<sup>(10)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 117.

<sup>(11)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172.

<sup>(12) ].</sup> LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 117.

<sup>(13)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 117.

<sup>(14)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 122.

<sup>(15)</sup> J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 172. — Grand-Royal, lieu-dit à Bossut-Gottechain, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

monastiques à ce moment. Il permit même le prêt de 8000 florins à l'abbé de Villers et de 20 000 au métier des brasseurs de Bruxelles (1). Au point de vue religieux, des difficultés se firent jour à propos de l'attitude du confesseur, plein de mépris à l'égard de l'abbesse et ambigu auprès des religieuses. J. Lavalleye (2) évoque longuement les faits. On voit l'abbesse, aidée en cela par l'abbé de Villers, défendre ses prérogatives et finalement réussir, puisque le confesseur fut changé. Mais les difficultés rebondirent à propos de la lecture à table que l'abbesse imposa en français uniquement. Cela souleva un véritable tollé de la part de la communauté (3). Ici encore l'abbé de Villers soutint la prélate. Une solution transactionnelle introduisit l'usage alterné des deux langues (4), pratique qui ne s'établit pas sans heurt. Cette affaire dura quinze ans et fut la cause manifeste du relâchement dans l'obéissance (5), car il est difficile à ce propos de parler de bonne entente (6). L'abbesse mourut (7) en 1768, pendant le premier trimestre de l'année.

ALEXANDRINE VAN DORMAEL. Les commissaires à l'élection de la nouvelle abbesse (8) furent désignés le 5 avril 1768. François Streihagen, chancelier de Brabant, et Robert de Bavay, abbé de Villers réunirent la Communauté (q) le 7 mai. Vingt-sept religieuses participèrent à l'élection (10). Alexandrine van Dormael, sacristine, née à Willebringen, âgée de quarante et un ans et professe depuis seize ans, obtint neuf premières voix, six deuxièmes et cinq troisièmes (11). Proposée par les commissaires, elle recut sa nomination et ses patentes de Vienne le 11 juin suivant (12). Le monastère continua à vivre dans l'aisance, à preuve le don de 10 500 florins pour l'embellissement du parc de Bruxelles (13) et la reconstruction en 1772 de l'église de Grez (14). La communauté ne se fit remarquer par aucun zèle particulier. L'abbesse ouvrit une école pour jeunes filles pauvres (15). Elle mourut au refuge de Louvain (16) le 6 novembre 1787. Ses restes, transportés à Valduc, furent inhumés dans le chœur de l'église (17). Pendant le long interrègne qui suivit sa disparition, du 6 novembre 1787 au 1er octobre 1788, ce fut la prieure Dorothée van Cutsem, qui dirigea le monastère. Elle le fit à son plus grand honneur. Le 26 avril 1787, l'inventaire des biens monastiques avait été dressé par ordre du gouvernement, en application des édits de Marie-Thérèse et de Joseph II. Pareil inventaire fut refait le 22 janvier de l'année suivante. Nous savons ainsi que les recettes de l'abbaye s'élevaient à 26 496 florins Brabant, 8 sous, 3 deniers et les charges à 25 396 florins, 18 sous, 2 deniers, soit un boni (18) de 1099 florins, 10 sous et 1 denier.

```
(I) J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 122.
```

<sup>(2)</sup> J. LAVALLBYE, Histoire de Valduc..., 122.

<sup>(3)</sup> J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 123.

<sup>(4)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 123.

<sup>(5)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 130-136.

<sup>(6)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 137.

<sup>(7)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 138.

<sup>(8)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 140.

<sup>(9)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 141.

<sup>(10)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 119.

<sup>(11)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse de Valdue, dans Messager des Sciences historiques, année 1880, 331-332, Gand, 1880. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue..., 141. — Willebringen, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

<sup>(12)</sup> E. Van Even, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 332-334.

<sup>(13)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 335, note 1.

<sup>(14)</sup> N. ZETTE, Gres à travers les ages, 28, Grez-Doiceau, 1933.

<sup>(15)</sup> E. Van Even, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 335.

<sup>(16)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 335.

<sup>(17)</sup> Son épitaphe se trouve actuellement dans l'église paroissiale d'Hamme-Mille; cfr J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 170. — J. LAVALLEVE, Histoire de Valdue..., 143.

<sup>(18)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 147-149.

VICTOIRE SCHLUTTER. Les commissaires furent désignés le 26 novembre 1787. C'étaient Benoît Neefs, abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, et Joseph de Crumpipen, chancelier de Brabant. Pendant un an, l'élection fut différée par suite de l'attitude du chancelier peu désireux de procéder à une enquête de ce genre. Il avait, en effet, éprouvé des désagréments dans d'autres affaires similaires (1). Il fut remplacé par Pierre-Dominique-Antoine van Velde, vice-chancelier. L'élection se fit à Valduc les 23 et 24 juin 1788. Vingt-six religieuses y prirent part. Les voix se partagèrent entre Angéline Willems qui obtint neuf premières voix, cinq deuxièmes et trois troisièmes, Cécile de Savoye, maîtresse des novices, qui eut cinq premières voix, deux deuxièmes et deux troisièmes et Victoire Schlutter qui eut trois premières voix et trois deuxièmes (2). Les commissaires insistèrent en faveur de cette dernière. La commission ecclésiastique présenta au souverain une liste où l'on trouvait d'abord Cécile de Savoye, puis Victoire Schlutter, Malgré les intrigues de la famille d'une autre moniale, Scholastique De Joncker, de Watermaal, Joseph II nomma Victoire Schlutter, en considération de son zèle pour l'instruction des pauvres filles (3). Ses patentes (4) sont datées du 28 novembre 1788. Elle fut installée (5) le 13 décembre 1788. La nouvelle abbesse était née à Stokheim (6) en 1733. Elle était fille d'officier et avait été baptisée sous le prénom de Marie. Elle était entrée à Valduc en 1753 et y avait prononcé ses vœux deux ans plus tard (7). A l'abbaye, ses fonctions étaient celles de maîtresse d'école (8). Elle trouva à son accession à l'abbatiat une situation bonne tant au temporel qu'au spirituel. Malheureusement la Révolution française allait mettre fin à cette prospérité (9). Après la bataille de Jemappes (6 novembre 1792) et l'invasion française, les religieuses quittèrent le monastère pour le refuge de Louvain (10) jusqu'après la défaite de Neerwinden (19 mars 1793). Le retour à Valduc ne fut pas longtemps heureux. Il fallut subir les incursions de la soldatesque, les pillages, les contributions de guerre des républicains. L'inventaire des biens fut dressé le 4 frimaire an IV (25 novembre 1795). L'abbesse mourut peu après à une date inconnue et son corps fut inhumé au milieu du chœur de l'église abbatiale (11).

Le 30 vendémiaire an V (21 novembre 1796), le citoyen Watier, délégué par le directeur du Domaine national du département de la Dyle, se rendit à Valduc et procéda à la vérification des comptes et du personnel communautaire (12). Le 23 nivôse an V (12 janvier 1797), le commissaire des Domaines remit aux trente-six religieuses des bons de retraite. Elles les refusèrent. La

<sup>(1)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 336-337.

<sup>(2)</sup> E. Van Even, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 337.

<sup>(3)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 339. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 159.

<sup>(4)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 342.

<sup>(5)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 344. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 154.

<sup>(6)</sup> Allemagne, Hanovre.

<sup>(7)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 328-329.

<sup>(8)</sup> E. Van Even, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880. 337.

<sup>(9)</sup> E. VAN EVEN. La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 156.

<sup>(10)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 346. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valdue..., 154.

<sup>(11)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 350. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 158.

<sup>(12)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 352. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 159.

Communauté se dispersa et l'abbaye fut fermée (1). Un détachement de gendarmerie s'y installa quelque temps (2). En exécution de la loi sur les biens nationaux, le monastère et les terres qui en dépendaient furent mis en vente le 8 ventôse an VIII (27 février 1800). Le 29 du même mois (20 mars 1800), Barthélemy Werry, de Bruxelles, se rendit acquéreur du lot principal pour 665 500 francs. Le reste des propriétés fut également dispersé aux enchères. L'église fut démolie. Peu après, le notaire Neefs de Louvain, ancien curateur de l'abbaye, acheta les bâtiments. Le domaine passa ensuite entre diverses mains. Un des propriétaires fit démolir les anciens bâtiments pour les remplacer, en 1867, par le château actuel (3).

<sup>(1)</sup> E. VAN EVEN, La dernière abbesse..., dans Messager des sciences historiques, année 1880, 353. — J. LAVALLEYE, Histoire de Valduc..., 160.

<sup>(2)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 167.

<sup>(3)</sup> J. TARLIBR'et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Jodoigne, 175-176. — E. VAN EVEN, La dernière abbesse... dans Messager des sciences historiques, année 1880, 354. — J. LAVALLEYB, Histoire de Valduc..., 161-165.

## ABBAYE DU VAL-SAINT-BERNARD, À DIEST

· Vallis Sancti Bernardi (1235), claustrum Sancti Bernardi (1298), Sinte Bernaerts Dale (1329), Sinte Bernardt (1586), Vaulx Saint Bernard (1601), Sinte Bernaerts d'Alle (1638), Vaux de Saint-Bernard (1676), Val Saint Bernard (1676), Val Virginal en Diest (1728).

SOURCES: Les archives du Val-Saint-Bernard (1) ont subi des pertes importantes pendant les années difficiles qu'a connues l'abbaye à l'époque moderne. Ce qu'il en reste aujourd'hui est partagé entre deux dépôts d'archives. Aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 10849-10922, voir la description détaillée du fonds dans A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques de Brabant, III, 431-436, Bruxelles, 1922, on ne conserve plus comme documents véritablement importants qu'un inventaire des archives de l'abbaye rédigé en 1623 : Arch. Eccl. Brab., nº 10849 et un cartulaire du XVIe siècle : Arch. Eccl. Brab., nº 10850 ; deux ou trois chartes originales du bas Moyen Age et quelques liasses relatives à l'administration des biens de l'institution du XVIe au XVIIIe siècle (2). Dans les archives que possède actuellement l'abbaye cistercienne de Bornem (3), une découverte aussi heureuse qu'inattendue nous a permis de mettre la main sur la partie la plus notable des archives du Val-Saint-Bernard : y sont notamment conservés un cartulaire du XVIIe siècle, un obituaire du XVIIIe siècle, — qui reprend manifestement le texte d'un nécrologe plus ancien, — quelques censiers du bas Moyen Age ainsi que de nombreux documents de l'époque moderne. La présence à Bornem de ces archives du Val-Saint-Bernard s'explique par les circonstances suivantes: sans que nous sachions comment, ces documents étaient arrivés en 1823 à l'abbaye des trappistes du Gard, à Crouy dans la Somme, qui avaient pour mission de les garder en dépôt, en attendant une éventuelle reconstitution du Val-Saint-Bernard; à une date qui se situe entre x836, — moment où fut réorganisé à Bornem l'ancien monastère du Lieu-Saint-Bernard d'Hemiksem, - et 1845, -lorsque les trappistes quittèrent Crouy pour s'installer à Septfonts dans l'Allier, -- ces derniers remirent au monastère de Bornem les archives de l'abbaye de Diest qu'ils possédaient parce que, à l'époque moderne, le Val-Saint-Bernard avait été placé sous la dépendance du Lieu-Saint-Bernard (4).

Pour le reste, les fonds des Archives Générales du Royaume traditionnellement consultés pour l'histoire des abbayes sous l'ancien régime, Conseil d'État, Conseil Royal de Philippe V, Conseil d'État de Régence,

<sup>(1)</sup> Abbaye située à Diest, prov. de Brabant, cant. de Diest. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962 ; actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> Il faut ajouter aux documents conservés dans le fonds propre du Val-Saint-Bernard deux numéros des Archives Ecclésiastiques du Brabant, qui se trouvent dans les archives des abbayes de Kortenberg et de Heylissem : Arch. Eccl. Brab., no 6428 et 8652.

<sup>(3)</sup> Prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

<sup>(4)</sup> Voir une note manuscrite anonyme insérée au nº 426 des Archives de l'Abbaye de Bornem.

Conseil privé espagnol, Conseil privé autrichien, Papiers d'État et de l'Audience, Chancellerie de Brabant, aux numéros desquels il sera renvoyé ci-dessous en note à chaque occasion, fournissent des indications sur les nominations abbatiales de 1573 à 1774.

Les sources provenant de l'ordre cistercien lui-même ont fourni quelques renseignements parfois importants, cfr J. M. Canivez, Statuta ordinis cisterciensis, II, 168; IV, 678; VI, 750 et 766, et quelques documents intéressant l'histoire de l'abbaye au XVIIe siècle ont été relevés dans les archives de la ville de Diest; cfr J. Verbeemen, Inventaris van het Archief der Heren en van het Stadsarchief van Diest, nos 798, 1422, 2491, 2830, 2862, 3021, 3171, Bruxelles, 1961.

Les Archives de l'Archevêché à Malines conservent encore quelques documents des XVIIe et XVIIIe siècles relatifs au Val-Saint-Bernard, *Inventaire manuscrit*, nº 26 (1).

Il faut encore signaler que, sauf dans un seul cas, — il s'agit d'une charte de 1266 éditée dans C. Plot, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond, I, 333, Bruxelles, 1870, — les cartulaires imprimés d'autres abbayes que l'on peut aujourd'hui consulter n'ont livré aucun document qui concerne le Val-Saint-Bernard. Il en est de même pour les registres pontificaux des XIIIe et XIVe siècles. Par ailleurs, on ne dispose apparemment d'aucune source narrative ou hagiographique provenant de l'abbaye.

En ce qui concerne les publications de documents provenant du Val-Saint-Bernard, seules quelques chartes de la seconde moitié du XIIIe siècle avaient été éditées jusqu'à présent, soit dans la Gallia christiana, V, Paris, 1731, soit, en 1870, dans un article, F. J. Raeymaekers, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael der orde van Cîteaux te Diest, dans Het kerkelijk en liefdadig Diest, 359-381, Louvain, 1870. Grâce aux quelques originaux qui subsistent encore, aux deux cartulaires conservés et à l'inventaire des archives de 1623, nous avons pu reconstituer le chartrier du Val-Saint-Bernard pour les années 1235 à 1300: A Despy-Meyer, Les chartes anciennes et les débuts de l'abbaye du Val-Saint-Bernard à Diest, dans B. C. R. H., CXXX, 111-185, Bruxelles, 1964.

Les travaux historiques relatifs au Val-Saint-Bernard ne se caractérisent ni par leur abondance, ni par leur ampleur. Il faut d'abord signaler un certain nombre de notices assez sommaires publiées depuis le début du XVIIe siècle, comme celles de J. B. Gramaye, Lovanium, 68, Bruxelles, 1606; C. Van Gestel, Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis, I, 241, La Haye, 1725 ; Gallia christiana, V, 85, Paris, 1731; Grand Théâtre sacré de Brabant, I, 159, La Haye, 1734; A. d'Hoop, Inventaire... III, 431-432; J. M. Canivez, L'Ordre de Cîteaux en Belgique, 210-212, Forges-lez-Chimay, 1926. Seuls deux travaux plus approfondis ont été consacrés à l'histoire de l'abbaye : c'est d'abord un article fort bref de F. J. Raeymaekers, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael der Orde van Cîteaux te Diest, dans Het kerkelijk en liefdadig Diest, 359-381, Louvain, 1870, article qui fut republié l'année suivante avec de légères modifications sous le même titre dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 179-194, Louvain, 1871 et qui, une soixantaine d'années plus tard, fut résumé par G. van der Linden, Het Sint-Bernaardsdal te Diest, dans Diestersche kunstkring, 17-25, Diest, 1939. Ce sont ensuite les pages qui concernent le Val-Saint-Bernard à l'époque moderne dans l'ouvrage de Th. Ploegaerts, Les moniales de l'ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution française (1550 à 1800), I, Les abbayes en Brabant, 261-291, Westmalle, 1936, pages qui reposent sur un dépouillement exhaustif des archives de cette période mais qui ne sont toutefois pas sans erreurs. On trouvera encore de brèves indications chronologiques relatives à l'abbaye dans un certain nombre d'ouvrages généraux comme E. van Even, Geschiedenis der stad Diest, 115, Diest, 1847; J. Daris, Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIIIe et le XIVe siècles, 112, Liège, 1891; J. Laenen, Kerkelijk en godsdienstig Brabant, II, 38, Anvers, 1935; E. de Moreau, Histoire de l'Église en Belgique, III, 511, Bruxelles, 1946, et tome complémentaire, 475, Bruxelles, 1948.

Les bâtiments médiévaux de l'abbaye ont disparu dans un incendie en 1578 et nous ne les connaissons plus que par un dessin assez sommaire de la première moitié du XVIe siècle qui est reproduit dans A. Verbouwe, Iconografie van vlaamsch Brabant, II, Kanton Diest, pl. 1-2, Bruxelles, 1940; il subsiste

<sup>(1)</sup> Ce même inventaire mentionne un acte du 15 décembre 1251 du légat pontifical Hugues de Saint-Cher qui concernerait le Val-Saint-Bernard. En réalité, cet acte est relatif au béguinage de Diest.

quelques vestiges des édifices dans lesquels l'abbaye s'installa à l'intérieur de la ville de Diest au XVII<sup>e</sup> siècle : cfr G. van der Linden, Het Sint Bernaardsdal..., dans Diestersche Kunstkring, 17-18; pour le reste, nous n'avons retrouvé aucun exemplaire du sceau de l'abbaye ou des abbesses du Val-Saint-Bernard.

. \* .

La plupart des auteurs ont traditionnellement représenté les débuts de l'abbaye du Val-Saint-Bernard de la même manière : le monastère aurait été fondé au cours de l'année 1235 par Arnoul IV, seigneur de Diest, qui l'aurait doté de biens qui lui appartenaient en propre. Face à cette opinion avancée depuis J.-B. Gramaye et qui s'est répétée jusqu'à J. Laenen et E. de Moreau (1), on ne constate qu'une seule exception : la thèse de F. J. Raeymaekers (2), selon laquelle le Val-Saint-Bernard serait un ancien béguinage transformé en abbaye cistercienne par le seigneur Arnoul de Diest peu avant 1235.

En réalité, si l'on reprend l'examen des chartes les plus anciennes de l'abbaye, on remarque le fait que ni l'une, ni l'autre de ces interprétations ne peut être retenue. On constate d'abord que l'abbaye ne fut nullement fondée par Arnoul IV de Diest mais bien par un petit vassal de ce dernier, du nom de Paul, qui installa les religieuses sur une terre qu'il tenait en fief de son seigneur dans la campagne voisine de Diest, le long de la vallée de la Bever, au pied d'une colline qui s'appellera plus tard le Kloosterberg. On voit, en même temps, que le fondateur s'est fait lui-même frère convers de la nouvelle communauté et il est très clair que le rôle du seigneur de Diest s'est borné à transporter en alleu à l'abbaye les six bonniers de terre sur lesquels son ancien vassal avait fondé le Val-Saint-Bernard (3).

Par ailleurs, rien ne permet d'avancer l'hypothèse d'un béguinage antérieur qui se serait transformé en abbaye cistercienne, hypothèse qui n'a pu être émise par F. J. Raeymaekers qu'à la suite d'une interprétation erronée des textes: la première charte de l'abbaye, datant du 22 juin 1235, indique explicitement que les religieuses du Val-Saint-Bernard pratiquaient l'observance cistercienne dès la fondation de leur monastère et ne fait aucune allusion à un établissement religieux préexistant. A la suite d'une requête qu'elles adressèrent au Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux, requête qui bénéficiait de la recommandation de l'évêque de Liège et du duc de Brabant, en vue d'obtenir leur affiliation à l'Ordre, le Chapitre de 1236 confia l'inspection du monastère aux abbés de Villers, du Val-Saint-Lambert et de Grandpré: le rapport de ceux-ci ne put être que favorable puisque le Val-Saint-Bernard est expressément désigné comme membre de l'Ordre cistercien dans une bulle (4) du pape Grégoire IX du 22 mars 1239 (5).

<sup>(1)</sup> J.B. Gramayr, Lovanium, 68, Bruxelles, 1606. — J. Laenen, Kerkelijk en godsdienstig Brabant, II, 38, Anvers, 1935. — É. de Moreau, Histoire de l'Église en Belgique, III, 511, Bruxelles, 1946.

<sup>(2)</sup> F. RAEYMAEKERS, Hel vrouwenklouster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 180, Louvain, 1871.

<sup>(3)</sup> Voir une charte d'Arnoul de Diest de 1235, ainsi qu'une charte des échevins de Diest de 1248, édit. A. DESPY-MEYER, Les chartes anciennes et les débuts de l'abbaye du Val-Saint-Bernard à Diest, dans B.C.R.H., CXXX, 127 et 137, nº 1 et 8, Bruxelles, 1964,

<sup>(4)</sup> Ces éléments ressortent de divers documents : deux actes de l'abbaye, édités dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H, CXXX, 127 et 128, nº 1 et 3, datant de 1235 et 1239; une décision du Chapitre de Citeaux dans J. Canivez, Statuta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis..., II, 168, Louvain, 1934.

<sup>(5)</sup> Il nous paraît donc évident que, dès leur fondation, c'est-à-dire peu avant 1235, les religieuses du Val-Saint-Bernard avaient décidé d'elles-mêmes et spontanément de suivre la règle de Citeaux; ce n'est qu'entre 1236 et 1239 que le monastère fut reconnu officiellement comme membre de l'Ordre cistercien. La thèse quelque peu aventureuse de F.J. RAEYMAEKERS, — selon laquelle le Val-Saint-Bernard serait un béguinage transformé en abbaye cistercienne vers 1235, — s'explique peut-être par l'interprétation trop aveugle d'un passage de la bulle de Grégoire IX du 26 avril 1239 (texte nº 5, édité dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 131) d'après lequel le Val-Saint-Bernard aurait adopté la règle de Citeaux post Concilium generale (celui-ci étant le quatrième Concile du Latran

Quant à ce qui concerne la date de la fondation de l'abbaye, tout ce que l'on peut avancer, c'est qu'elle doit être de fort peu antérieure à la charte (1) d'Arnoul IV de Diest de juin 1235.

Pour le reste, il n'y a aucune difficulté à définir le statut du Val-Saint-Bernard au sein de l'Ordre cistercien: l'abbaye fut déclarée fille directe de Cîteaux (2) et soumise, peut-être dès l'origine, à la visite de l'abbé de Moulins avant de passer, en 1541, sous celle de l'abbé du Lieu-Saint-Bernard (3).

La liste des abbesses du Val-Saint-Bernard est assez difficile à établir pour la période antérieure au milieu du XVIe siècle. En effet, le chartrier de l'abbaye a quasiment disparu, les deux cartulaires sont manifestement incomplets, — ce que l'on peut voir par les analyses de documents d'archives que l'on trouve dans l'inventaire de 1623, — et, dès lors, la liste que l'on peut dresser aujourd'hui souffre de nombreuses interruptions. On dispose bien de deux listes établies au XVIIIe siècle : la première fut communiquée par les religieuses du Val-Saint-Bernard aux auteurs de la Gallia christiana qui la publièrent en 1731, F. J. Raeymaekers (4) ne faisant que la recopier, avec peu de soins, un siècle plus tard ; la seconde fut rédigée à la fin du XVIIIe siècle à l'abbaye même en utilisant l'obituaire comme source essentielle (5). Mais elles ne coîncident pas toujours et, comme les indications qu'elles nous apportent ne peuvent plus être que rarement contrôlées par les sources encore à notre disposition, leur emploi ne peut se faire qu'avec une prudence extrême. Heureusement, pour la période postérieure à 1550, nous disposons des archives des institutions centrales des Pays-Bas qui, par leur abondance et leur précision, permettent de dresser de manière continue la liste des abbesses du Val-Saint-Bernard jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

\* \*

MARGUERITE est la première abbesse qui soit citée dans les textes. Elle apparaît dans deux chartes de l'année 1267, l'une du 23 et l'autre du 26 septembre (6), par lesquelles on la voit acquérir la moitié du moulin de Beveren (7) que lui vendit le seigneur de Diest. Les listes anciennes la font précéder soit de deux abbesses (8), soit de cinq (9), mais celles-ci, lorsque l'on peut les identifier, doivent incontestablement être placées après Marguerite. Il est cependant impossible d'affirmer que cette dernière ait été la première abbesse du Val-Saint-Bernard et, partant, de rapporter à son abbatiat ce que l'on sait des premières années de la communauté. Généralement on affirme que les débuts de l'abbaye ont été largement favorisés par d'abondantes donations de seigneurs voisins, ainsi que par la protection des ducs de Brabant et des papes au XIIIe siècle. Mais, en réalité, le premier demi-siècle de l'abbaye se présente de toute autre manière. Le monastère n'a été le bénéficiaire que de fort peu de donations: outre une maigre dotation primitive de six bonniers reçus en 1235, le patrimoine de l'abbaye ne s'est accru que fort lentement de

de 1215): F. J. Raeymaekers en aura sans doute déduit que le couvent du Val-Saint-Bernard existait avant 1215 en pratiquant une autre règle que celle de Citeaux et ce ne pouvait être pour lui qu'un béguinage.

<sup>(1)</sup> Sur ce point, cfr A. DESPY-MEYER, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 113-116.

<sup>(2)</sup> Voir les textes dans J.M. CANIVEZ, Statuta..., II, 168 et IV, 678.

<sup>(3)</sup> Cfr J.M. Canivez, Statuta..., VI, 766. — Lieu-Saint-Bernard, abbaye à Hemiksem, prov. de Brabant, cant. de Boom.

<sup>(4)</sup> F.J. RAEYMAEKERS, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de Geschiedenis van Brabant, 180.

<sup>(5)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, MS. S.B.D., D. 11.

<sup>(6)</sup> Chartes éditées dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 146 et 151, nos 14 et 15.

<sup>(7)</sup> Beveren, dépendance de Diest.

<sup>(8)</sup> Cfr Gallia christiana, V, 85, Paris, 1731.

<sup>(9)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, ms. S.B.D., D. II, fo 1.

quelques terres à Lubbeek, Neerheylissem et Webbekom, avant 1239 et à Landen (1), avant 1245. Et encore ne peut-on affirmer qu'il s'agisse chaque fois de véritables donations, celles-ci consistant le plus souvent en petites pièces de terre, en cens ou en rentes d'importance minime soit à Neerheylissem, soit à Diest (2). Si le domaine et ses revenus se sont quelque peu étendus avant 1300, c'est surtout par des achats répétés, souvent contractés auprès de grands seigneurs de la région, ceux de Diest ou de Gossoncourt : c'est ainsi que l'abbaye achète tantôt cinquante bonniers de bois à Ballaer (3), tantôt la moitié du moulin de Beveren que lui vend le seigneur de Diest ; plus tard elle achètera à l'abbaye de Saint-Trond des terres à Webbekom, et à Neerheylissem, des terres appartenant à Gossuin de Gossoncourt (4). Sans compter que, pour accroître ses revenus, le Val-Saint-Bernard est contraint d'acheter des rentes sur les moulins du seigneur de Diest, sur des terres ou des biens fonds à Landen et à Diest, ainsi que de prendre à cens un moulin à Beveren (5). Le pape, pour sa part, n'a fait qu'octroyer à l'abbaye les privilèges qu'avaient reçus tous les monastères de l'Ordre cistercien (6) et, lorsque le duc de Brabant apparaît dans les chartes du Val-Saint-Bernard, ce n'est nullement pour favoriser ou enrichir l'abbaye mais à titre de prince territorial exerçant la juridiction gracieuse (7).

De même qu'il était impossible de savoir si les phénomènes que nous venons de rapporter pour les années 1235 à 1267 se placent sous l'abbatiat de Marguerite, de même on ignore entièrement si la politique domaniale très particulière qui fut celle du Val-Saint-Bernard entre les années 1280 et 1300 est due ou non à son action personnelle. On constate d'abord que, dès 1282, l'abbaye a recours au système du bail à temps (8), preuve de ce que, un demi-siècle après sa fondation, l'abbaye se détourne déjà de l'exploitation domaniale cistercienne classique reposant sur les granges et le travail des convers. On voit ensuite que, dès le début du XIVe siècle, après une évolution rapide qui dura moins de vingt-cinq ans, l'abbaye s'est définitivement dégagée des règles cisterciennes en cette matière : nous avons conservé un censier général des biens du Val-Saint-Bernard (9) qui date des environs de 1300 et qui montre qu'à cette date, il n'y a plus qu'une faible partie du domaine qui soit encore exploitée en faire-valoir direct, le reste ayant été transformé en terres affermées ou en terres censales (10); l'abbaye se préoccupant, semble-t-il, de réévaluer en même temps les cens fonciers qu'elle percevait jusque-là (11).

<sup>(1)</sup> Ce qui ressort des chartes nos 3 et 6. éditées dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 128 et 136. — Lubbeck, prov. de Brabant, cant. de Glabbeck-Zuurbemde; Neerheylissem, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Webbekom, prov. de Brabant, cant. de Diest; Landen, prov. de Brabant, cant. de Landen.

<sup>(2)</sup> Cir les chartes nos 21, 28, 30 et 36, éditées dans A. DESPY-MEYER, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 160, 168, 170 et 175.

<sup>(3)</sup> Ballaer, dépendance de Kaggevinne, prov. de Brabant, cant. Diest.

<sup>(4)</sup> Cfr les chartes nos 2, 14, 15, 19, éditées dans A. DESPY-MEYER, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 128, 147, 151 et 155, ainsi que C. Piot, Cartulaire de Saint-Trond..., I, 333, Bruxelles, 1870.

<sup>(5)</sup> Voir les chartes nos 2, 6, 12 et 18, éditées dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 128, 136, 143 et 153.

<sup>(6)</sup> Cfr les chartes nos 3, 4, 5, 9 et 10, éditées dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 129, 130, 131, 138 et 139.

<sup>(7)</sup> Voir les chartes nos 7, 11 et 29 dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bornard..., dans B.C.R.H., CXXX, 136, 141 et 169.

<sup>(8)</sup> Cfr les chartes nes 20 et 23, dans A. DESPY-MEYER, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 157 et 164.

<sup>(9)</sup> Voir le nº 41, dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 1871, où la date de ce document est établie.

<sup>(10)</sup> Un acte pontifical du 1et décembre 1300, édité dans A. DESPY-MEYER, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 180, semble indiquer qu'un trop grand nombre de biens de l'abbaye auraient été accensés.

<sup>(11)</sup> Cir les actes nos 22, 25 et 37, édités dans A. Despy-Meyer, Val-Saint-Bernard..., dans B.C.R.H., CXXX, 162, 165 et 176.

ÉLISABETH n'est connue que par une charte du 9 décembre 1335, par laquelle elle reçut, pour la pitancerie de l'abbaye, un cens sur une maison à Diest (1). Elle est citée dans l'obituaire à la date du 11 décembre (2) sous le nom d'Élisabeth Bruynen, de même que dans la Gallia christiana et dans la liste manuscrite, lesquelles s'inspirent du nécrologe (3), mais il serait imprudent de retenir ce patronyme qui ne lui est attribué que dans ces textes du XVIIIe siècle.

ALIX DE LOUVAIN est citée dans quatre chartes comme abbesse du Val-Saint-Bernard (4) entre le 23 août 1341 et le 7 septembre 1350. C'est vraisemblablement sous son abbatiat que fut rédigé, en 1352, le deuxième censier général de l'abbaye, qui renouvelle celui des environs de 1300 et dont le contenu montre que la consistance du domaine de l'abbaye, pour ce qui est des terres accensées, a peu changé dans la première moitié du XIVe siècle (5).

HELWIGE DE LIEBROECK n'apparaît qu'une seule fois comme abbesse (6) à la date du 22 septembre 1385. Elle dut faire rédiger un nouveau censier des biens de l'abbaye dont il ne reste que la partie relative aux terres de Neerheylissem (7) et qui est datée de 1390.

CATHERINE PAUS n'est mentionnée comme abbesse que dans une charte (8) du 9 décembre 1401. Elle est citée dans l'obituaire (9) à la date du 2 juin et son abbatiat avait en tout cas pris fin avant le 4 mars 1411, date d'une charte qui la cite comme défunte (10).

CLAIRE JODEN et MARIE DE GOSSONCOURT sont, toutes deux, citées comme abbesses du Val-Saint-Bernard dans les listes du XVIIIe siècle, Claire Joden comme première abbesse, Marie de Gossoncourt comme quatrième (11) ou cinquième (12) supérieure du monastère. Elles apparaissent d'ailleurs dans l'obituaire, Claire à la date du 6 février, Marie à la date du 9 juin (13). Malheureusement, elles ne sont citées dans aucune charte de l'abbaye, raison pour laquelle il est impossible de leur donner une place dans la série chronologique des abbesses du monastère. Elles sont donc rangées ici à la fin du Moyen Age, faute d'une solution meilleure. Il convient d'ailleurs de faire, à leur sujet, les remarques suivantes : pour ce qui concerne Claire Joden, le fait qu'elle soit mentionnée avec un nom patronymique indiquerait qu'il faille la situer, selon toute vraisemblance, dans la seconde moitié du XIVe siècle ; pour Marie de Gos-

<sup>(1)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, Cartulaire, 213 et inventaire, fo 400.

<sup>(2)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, obituaire, fo 47 vo.

<sup>(3)</sup> Gallia christiana, V, 85 en fait la septième abbesse tandis que la liste, aux Archives de L'Abbaye de Bornem ms. S.B.D., D. II, fo z, en fait la troisième.

<sup>(4) 23</sup> août 1341: cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10890; 27 février 1343: Archives de l'Abbave de Bornem, cartulaire, 208 et inventaire, fo 381; 5 septembre 1345: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10.875; 7 septembre 1350: A.G.R. Arch. Eccl. Brab., no 10875. — Il faut noter ici que F.J. Raeymaekers, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 193, a confondu cette abbesse avec Alix de Meerhout qui vivait au début du XVIo siècle et dont il sera parlé ci-dessous. Par ailleurs, il ne semble pas qu'elle puisse être rattachée à la maison ducale.

<sup>(5)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, ms. S.B.D., D. I.

<sup>(6)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYR DE BORNEM, cartulaire, 24.

<sup>(7)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., D. I.

<sup>(8)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 293.

<sup>(9)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, chituaire, 1º 23 vo.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10850, cartulaire, fo 17 vo. — Elle s'appelait bien Paus et non Paul comme l'affirme la Gallia christiana, V, 85, suivie par J.F. RAEYMAEKERS, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 193.

<sup>(11)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, MS., S.B.D., D. I, fo 1.

<sup>(12)</sup> Cfr Gallia christiana, V, 85.

<sup>(13)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, fos 7 vo et 24 vo.

soncourt, le problème est plus complexe car il s'agit, peut-être, d'une confusion avec Marguerite de Gossoncourt, femme de Gossuin, seigneur de Gossoncourt, qui apparaît dans les chartes (1) de l'abbaye entre 1308 et 1323 et qui, sans jamais avoir été abbesse, a pu être mentionnée dans l'obituaire ancien de Val-Saint-Bernard comme bienfaitrice de l'abbaye sous la forme domina M. de Gossoncourt, ce qui aurait pu être une source d'erreur lors de la confection du nouvel obituaire au XVIIIe siècle.

ODILE MOLENPAS est citée comme abbesse dans des chartes (2) des 11 octobre 1424 et 23 février 1442. Sous son abbatiat, on procéda à la rédaction d'un nouvel état des biens de l'abbaye, qui est daté de 1431 et qui montre que le domaine du Val-Saint-Bernard s'étendait sur les mêmes localités que celles qui sont citées dans le censier de 1352 — soit Gossoncourt, Meer, Neerheylissem, Wange, Neerhespen, Landen, Rumsdorp et Attenhoven (3) - et que, dès lors, depuis un siècle, le domaine était pratiquement resté stationnaire (4). Dans la charte de 1442, à laquelle il vient d'être fait allusion, elle apparaît avec douze religieuses, mais il n'est pas certain que ce soit là le chiffre total de la communauté, d'autant plus que le 29 août 1445 le Chapitre général de l'Ordre cistercien fixa à vingt-quatre le nombre des religieuses que le Val-Saint-Bernard pouvait accueillir (5). Le chiffre est d'ailleurs significatif: il montre bien qu'à cette date les revenus de l'abbaye étaient assez restreints et qu'ils ne permettaient de recevoir qu'une population monastique assez réduite par rapport à d'autres abbayes cisterciennes de femmes en Brabant (6). La fin de l'abbatiat d'Odile Molenpas a dû être assez agitée car le Chapitre général de l'ordre de Cîteaux reçut en 1453 des plaintes au sujet de nombreux actes de désobéissance et de rébellion d'Odile et de ses consœurs envers les abbés de Villers, Lieu-Saint-Bernard et Nizelles (7), commissaires de l'Ordre. Le Chapitre général, ne pouvant supporter que de semblables actes restent impunis, chargea les abbés d'Aulne et de Val-Dieu de se rendre sur place et d'y infliger aux rebelles les peines qu'elles avaient encourues (8). Nous ignorons tout de la nature de cette rébellion autant que de la suite de cette affaire : l'abbesse mourut-elle entre-temps, fut-elle déposée ou dut-elle abdiquer? Toujours est-il que, soit en 1452, soit en 1453, une autre abbesse dirigeait le Val-Saint-Bernard.

GERTRUDE BRUYNEN, citée comme religieuse (9) dans une charte du 23 février 1442, apparaît comme abbesse dans un chirographe (10), qui doit dater de 1452 ou de 1453, où nous

<sup>(1) 23</sup> mars 1308 : cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10856 ; 28 octobre 1323 : Archives de l'Abbaye de Bornem, chartrier, S.B.D., no 38.

<sup>(2)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, cartulaire, 120 et 7 ainsi que S.B.D., Erfbrisvenboeck, acte nº 6.

<sup>(3)</sup> Gossoncourt, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Meer, dépendance de Gossoncourt; Wange, prov. Brabant, cant. de Landen; Neerhespen, prov. de Brabant, cant. de Landen; Rumsdorp, prov. de Brabant, cant. de Landen; Attenhoven, prov. de Brabant, cant. de Landen.

<sup>(4)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, vol. S.B.D., D. I.

<sup>(5)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, chartrier, S.B.D., nº 191.

<sup>(6)</sup> On sait que la population d'Aywières en 1259 pouvait atteindre soixante-dix religieuses (A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 5338, f° 136 v°), celle de Parc-les-Dames, en 1298, cinquante-cinq (Bibliothèque Nationale, Manuscrits, Fonds Latin, 9293 n° 59), celle de La Ramée en 1352 quarante-cinq (A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 10120, n° 145).

<sup>(7)</sup> Abbaye de Villers, à Tilly, prov. de Brabant, cant. de Genappe; Nizelles, abbaye à Wauthier-Braine, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(8)</sup> Cfr J.M. Canivez, Statuta..., IV, 678-679. — Aulne, abbaye située à Gozée, prov. de Hainaut, cant. de Thuin; Val-Dieu, abbaye située à Charneux, prov. de Liège, cant. de Herve.

<sup>(9)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, cartulaire, 7 et Erfbrievenboeck, acte no 6.

<sup>(10)</sup> Ce chirographe a été utilisé au XVI° siècle comme couverture d'un registre aux cens et rentes (cfr A.G.R., Arch, Eccl. Brab., n° 10891) et de sa date, il ne subsiste que les deux derniers chiffres du millésime (...52) de sorte qu'il peut dater aussi bien de 1452 que de 1453.

la voyons affermer des terres et des troupeaux à Webbekom. Elle est encore mentionnée comme supérieure du Val-Saint-Bernard dans des chartes (1) des 20 octobre 1489, 6 août 1492 et 13 juin 1502. Elle mourut à une date inconnue — elle est citée dans l'obituaire à la date du 10 juin (2) — après un abbatiat qui dura donc plus d'un demi-siècle. En 1507, peut-être était-ce encore sous son administration, l'abbaye fut entièrement saccagée. A ce moment, au cours de la guerre dite de Gueldre, les troupes françaises et gueldroises, commandées par Robert de la Marck, frère de l'évêque de Liège, et par Charles d'Egmont, étaient entrées en Brabant et avaient occupé la région de Tirlemont. A l'annonce de la destruction de Halen (3), les religieuses du Val-Saint-Bernard quittèrent leur monastère pour se réfugier dans la ville de Diest. Les envahisseurs détruisirent les faubourgs de Beveren et de la porte de Louvain, sans épargner l'abbaye qui fut rasée le 28 septembre, les religieuses perdant ainsi tous leurs meubles, troupeaux et papiers (4).

APPOLONIE DE HOUTEM, qui administrait la pitancerie (5) de l'abbaye en 1496, est citée comme abbesse (6) le 8 septembre 1512. Elle mourut un 30 décembre d'après l'obituaire (7) et ce ne peut être qu'en 1512 ou en 1513 puisque l'abbesse suivante est citée dès juillet 1514.

ALIX DE MEERHOUT, connue comme religieuse (8) en 1483, n'est mentionnée qu'une seule fois comme abbesse (9) le 4 juillet 1514. Elle mourut un 19 septembre d'après l'obituaire (10).

CATHERINE DE STAYBROECK n'est citée qu'à une seule reprise comme supérieure du Val-Saint-Bernard (11) à la date du 24 juin 1525.

MARGUERITE DE WEMELINGEN aurait été abbesse, selon plusieurs auteurs, vers les années 1530 ou 1540, mais sa présence éventuelle dans la liste des supérieures du Val-Saint-Bernard soulève un problème quasiment insoluble. Il faut d'abord observer qu'elle n'est formellement citée comme abbesse du Val-Saint-Bernard dans aucun document de l'époque et qu'elle est mentionnée dans l'obituaire de l'abbaye à la date du 26 juillet (12), mais avec le titre d'abbesse de Valduc (13). Cependant, la Gallia christiana (14) affirme qu'elle fut abbesse du Val-Saint-Bernard pendant quatre ans, après l'avoir été à Valduc en 1536, tandis que la liste manuscrite la classe comme cinquième abbesse dans la première moitié du XIIIe siècle (15) et que F. J. Raeymaekers (16), prenant le contrepied de la Gallia christiana, la fait d'abord abbesse du Val-Saint-Bernard, puis de Valduc où elle mourut le 28 juillet 1554. Depuis lors, J. M. Canivez a repris

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10850, cartulaire, fo 8 vo et Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 91; ms. S.B.D. no 435, fo 5; cartulaire, 53.

<sup>(2)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, fo 8.

<sup>(3)</sup> Prov. de Limbourg, cant. d'Herck-la-Ville.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10921.

<sup>(5)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, cartulaire, 94.

<sup>(6)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, Erfbrievenboeck, acte nº 28.

<sup>(7)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, fo 49 vo.

<sup>(8)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 147.

<sup>(9)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 95.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, fo 37 vo.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10877.

<sup>(12)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, fo 30 vo.

<sup>(13)</sup> Voir dans ce volume du Monasticon Belge, abbaye de Valduc, 540.

<sup>(14)</sup> Gallia christiana, V, 85.

<sup>(15)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, MS. S.B.D., D. I, fo 1.

<sup>(16)</sup> F. RARYMAKERS, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dack, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 192.

l'opinion de la Gallia christiana (1) et, pour sa part, J. Lavalleye (2), suivant l'avis de F. J. Raeymaekers, voit d'abord Marguerite abbesse du Val-Saint-Bernard puis, d'octobre 1536 au 5 août 1554, supérieure de Valduc, tout en s'étonnant de ce choix étant donné que c'était Valduc qui, à l'époque, fournissait généralement des abbesses aux autres monastères cisterciens du pays. Il faut cependant noter que, pas plus que les précédents, cet auteur n'a fourni de référence établissant que Marguerite aurait été abbesse du Val-Saint-Bernard. Les sources du Val-Saint-Bernard étant donc muettes sur ce point, tout ce que l'on peut avancer c'est que, si Marguerite de Wemelingen a été abbesse à Val-Saint-Bernard, c'est nécessairement entre 1525 et 1536 puisque, d'une part, il est bien établi qu'elle fut abbesse de Valduc de 1536 à 1554 et que, d'autre part, à Val-Saint-Bernard, c'est Anne Schutkens qui apparaît comme supérieure de la maison dès 1548.

ANNE SCHUTKENS est citée comme abbesse dans un acte du 9 juillet 1548 par lequel elle cédait à la ville de Diest contre une rente annuelle de cinquante-cinq florins la moitié du moulin de Beveren, que le monastère possédait depuis le milieu du XIIIe siècle (3). Cette aliénation semble indiquer que l'abbaye se trouvait dans une situation financière assez difficile et le fait est d'ailleurs confirmé par d'autres documents : d'une part, les comptes de 1533 montrent que l'abbaye ne se relevait que lentement de ses ruines (4) depuis la destruction de 1507 et, d'autre part, une décision du Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux de l'année 1540 nous apprend qu'à cette date le monastère était loin d'être restauré, puisqu'il était fait appel aux donations et aux libéralités de tous les fidèles pour aider à la reconstruction de l'abbaye (5). Le Val-Saint-Bernard subsistait cependant tant bien que mal puisque le même acte de 1548, auquel il vient d'être fait allusion, énumère quinze des religieuses de la communauté.

IDE SCHUYTKENS est mentionnée comme abbesse dans un acte dont la date nous est parvenue de manière incomplète (6): il n'en reste que les deux premiers chiffres du millésime (anno vijffhienhondert...) ce qui fut une source d'erreur au XVIIIe siècle, car l'auteur de la liste manuscrite (7) la cite comme abbesse en 1500. On peut toutefois établir qu'elle vient, dans l'ordre chronologique, après Anna Schutkens puisque l'obituaire (8) la fait mourir le 27 décembre 1551.

MARGUERITE CAPPAERTS, qui apparaît comme prieure sous les deux abbesses précédentes (9), aurait succédé à ces dernières en l'année 1555, si l'on en croit la liste manuscrite (10). De fait, elle est citée comme abbesse (11) dans un acte du 15 novembre 1563, ainsi que dans des chartes (12) du 3 novembre 1565 et de l'année 1569. Selon l'obituaire, elle serait morte (13) le 23 août 1572.

<sup>(1)</sup> J.M. CANIVEZ, L'ordre de Clieaux en Belgique, 201, Forges-lez-Chimay, 1926.

<sup>(2)</sup> J. LAVALLEYE, Histoire de l'abbays de Val-Duc, 77, Bruxelles, 1936.

<sup>(3)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 105 et ms. 5.B.D., nº 439, fº 4.

<sup>(4)</sup> Cir F.J. RAEYMAEKERS, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 185.

<sup>(5)</sup> Voir J.M. CANIVEZ, Statuta..., VI, 750.

<sup>(6)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornen, cartulaire, 92.

<sup>(7)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, MS. S.B.D., D. I., fo I.

<sup>(8)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, obituaire, fo 49 vo.

<sup>(9)</sup> Cfr les chartes citées ci-dessus, notes 3 et 6.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, ms. S.B.D., D. I, fo 1.

<sup>(11)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, ms., S.B.D., nº 435, fº 9.

<sup>(12)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, ms., S.B.D., nº 435, fºs 11 et 14.

<sup>(13)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYR DE BORNEM, obituaire, fo 34.

MARGUERITE VAN DER STOCKEN est la première abbesse pour l'élection de laquelle nous disposions d'une documentation abondante. Les commissaires avaient été requis le 20 novembre 1572 de présider au scrutin qui avait été fixé au 3 janvier 1573 et leur rapport, daté du 4 janvier, nous apprend que l'élection de Marguerite Van der Stocken, ancienne boursière puis prieure pendant sept ans, avait été faite par huit voix sur onze, chiffre qui indique que l'abbaye ne comptait qu'une population extrêmement faible. Ses lettres patentes de nomination sont perdues, mais une lettre du président du Conseil d'État, Viglius, datant du 18 février 1573, établit que son élection fut effectivement reconnue (1). Les quelques documents qui la mentionnent comme abbesse ne nous éclairent guère sur son rôle personnel (2): nous la voyons seulement gérer le domaine de manière toute traditionnelle. D'après l'obituaire, elle serait morte (3) le 25 décembre 1580. Cette date a toujours été admise par les auteurs anciens, mais on peut affirmer qu'elle ne mourut qu'en 1583 puisque, lors de l'élection abbatiale de 1586, il est dit que la sousprieure du Val-Saint-Bernard, Catherine de Brée, dut assurer la direction intérimaire de la communauté pendant trois ans (4).

C'est sous son abbatiat que le Val-Saint-Bernard connut, en l'année 1578, la catastrophe la plus grave de son histoire. Après la défaite de Gembloux du 31 janvier 1578, les troupes du Prince d'Orange, harcelées par Farnèse, s'étaient repliées en Brabant et elles ne quittèrent cette principauté qu'après avoir saccagé les villes qu'elles abandonnaient. C'est ainsi que, le 19 février et les jours suivants, Diest et ses alentours furent pillés et incendiés : le 21, le Val-Saint-Bernard était réduit en cendres (5). La vieille abbaye, fondée au milieu du XIIIe siècle hors les murs de Diest, disparut définitivement ; les religieuses durent errer de ville en ville pendant une trentaine d'années, de 1578 à 1607, avant de retrouver, à l'intérieur de Diest, un établissement stable.

A ce moment, commence une période extrêmement confuse dans l'histoire de l'abbaye : les documents qui nous restent pour cette époque sont tellement rares que nous avons souvent peine à nous représenter ce que le Val-Saint-Bernard avait pu devenir.

CATHERINE DE BRÉE avait donc, avec le titre de sous-prieure, administré la communauté depuis la mort de l'abbesse précédente jusqu'en 1586, année où l'on put enfin procéder à une nouvelle élection abbatiale, les religieuses ayant loué à Diest une maison dans laquelle elles s'étaient provisoirement installées (6). L'élection se déroula dans des conditions difficiles. Les commissaires de l'Ordre de Cîteaux ne pouvant atteindre Diest, le gouvernement des Pays-Bas dut charger, le 21 janvier 1586, l'abbé d'Heylissem (7), accompagné d'un commissaire laïc, de présider à l'élection et à la reconstitution de la communauté réduite à six religieuses. Le scrutin ne put avoir lieu que le 30 août, car si Catherine de Brée avait la faveur des commissaires, une partie des religieuses lui préférait Jeanne Dubois, qui avait été prieure de Parc-les-Dames. Après de longues tractations, les qualités dont elle avait fait preuve, — malgré les faibles revenus

<sup>(1)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 905, fºs 1-6.

<sup>(2) 1575:</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10858; Archives de l'Abbaye de Bornem, ms., S.B.D., no 435, 10 16; 4 février 1578: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10868; 23 avril 1579: Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., no 435, 10 19; 7 novembre 1579: Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., no 442, 10 1.

<sup>(3)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, obituaire, fo 49.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 913, fº 83.

<sup>(5)</sup> Voir sur ce point les détails donnés par F.J. RABYMARKERS, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 185. — D'autre part, de nombreux documents postérieurs des archives du Val-Saint-Bernard, qu'il est impossible d'énumérer ici, rappellent l'incendie de 1578.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 913, fº 81.

<sup>(7)</sup> Abbaye située à Opheylissem, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

de l'abbaye, elle avait réussi à n'aliéner aucun bien, ce qui lui avait valu de la part de ses consœurs un reproche d'avarice — imposèrent finalement Catherine de Brée à la dignité abbatiale (1).

Elle ne fut cependant investie dans cette fonction que le 3 octobre 1587 car, entre-temps, l'abbaye de La Vignette, autre abbaye cistercienne de femmes du Brabant, avait tenté d'obtenir une fusion entre elle-même et le Val-Saint-Bernard. Cette proposition s'appuyait sur une recommandation du Chapitre général de l'Ordre du 30 avril 1584, visant à la réunion d'abbayes bien dotées mais dont les communautés étaient dispersées avec des institutions appauvries qui étaient restées en place. C'est ainsi qu'en 1585, les religieuses de La Vignette firent état de ce que le Val-Saint-Bernard possédait quelques biens, mais manquait de religieuses, alors que leur propre monastère était bien peuplé, mais manquait de revenus (2).

Le Val-Saint-Bernard fit tout pour échapper à cette menace et pour sauver son indépendance mais, le 4 décembre 1586, le Chapitre général de l'Ordre se déclarait favorable à l'incorporation souhaitée par La Vignette. La situation des religieuses du Val-Saint-Bernard était désespérée lorsqu'une intervention du magistrat de la ville de Diest les sauva : le 22 janvier 1587, il leur fit donation à titre provisoire de la chapelle Sainte-Anne, qui appartenait aux bogards de Diest et qui leur était cédée avec les revenus de sa dotation pour une durée de douze ans (3).

Pouvant ainsi prétendre qu'elles avaient retrouvé à l'intérieur de Diest un emplacement stable, tout provisoire fût-il, les religieuses du Val-Saint-Bernard obtinrent le 28 avril 1587 que l'archevêque de Malines se prononce en faveur de leur indépendance, mettant ainsi un terme aux manœuvres de La Vignette et permettant au gouverneur des Pays-Bas, Alexandre Farnèse, de confirmer enfin, le 3 octobre 1587, la nomination de Catherine de Brée comme supérieure du monastère (4).

Nous ignorons tout de son activité comme abbesse jusqu'à sa mort qu'il faut placer à la fin de 1601 ou au début de 1602. Ce que l'on peut affirmer, c'est que, à l'expiration de la concession temporaire qui leur avait été faite de la chapelle Sainte-Anne, soit en 1599, les religieuses durent à nouveau être privées de tout refuge puisque, en 1601, nous les retrouvons installées pour un temps dans la ville de Louvain. En effet, Catherine de Brée ayant démissionné en octobre 1601, nous apprenons que l'élection d'une nouvelle abbesse eut lieu le 9 novembre suivant dans la ville de Louvain (5). Mais, une majorité ne pouvant se dégager clairement, Catherine dut reprendre ses fonctions pendant quelques semaines encore avec l'aide d'une abbesse-coadjutrice (6). Elle dut mourir toutefois peu de temps après, puisque un acte de février 1602 parle de feu Catherine de Brée (7).

ANNE WAFFELAERTS fut l'abbesse qui eut la bonne fortune de procéder à la réinstallation définitive du Val-Saint-Bernard à l'intérieur de la ville de Diest. C'est elle qui avait failli être élue comme abbesse lors de l'élection de Louvain le 9 novembre 1601 et qui avait été désignée

<sup>(1)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 913, fas 81-100.

<sup>(2)</sup> A.G.R. Papiers d'État et de l'Audience, nº 913, fºs 88-91.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 913, fºs 92-93 ainsi que Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., nº 435, fº 23. — Cette concession suscita aux religieuses des difficultés avec les bogards : cfr Archives de Bornem, ms., S.B.D., nº 435, fºs 28-32.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 913, fos 98-100.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 918, fº 262. — Cir aussi J.B. Gramaye, Lovanium..., 68.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 918, fos 262-270.

<sup>(7)</sup> Charte qui servit par la suite de couverture à un registre de cens et rentes du XVII° siècle (A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 10863). Ce document établit que l'obituaire, f° 46, aux Archives de l'Abbaye de Bornem, commet une erreur en la faisant mourir le 30 novembre 1606 et que les auteurs anciens ont eu tort de le suivre sur ce point.

par le Conseil privé comme coadjutrice de Catherine de Brée pour pallier au « grand âge et à la caducité » de celle-ci (1). Finalement, elle lui succéda, ses lettres patentes (2) de nomination datant du 2 mars 1602. Grâce à une donation survenue le 24 septembre 1607, les religieuses entrèrent en possession d'une maison dans la Beverstraat à Diest, où elles purent enfin s'installer après trente ans de pérégrinations et de mésaventures (3). C'est avec son abbatiat que, pour la première fois depuis le désastre de 1578, nous retrouvons des documents relatifs à la situation matérielle et financière de la communauté : le nombre des religieuses ne dépasse pas le chiffre de sept ; une seule d'entre elles fait partie de la communauté depuis 1587 ; en quatorze ans, on n'a enregistré que cinq nouvelles professions ; la plupart des biens ont dû être engagés à des particuliers : les revenus de l'abbaye ne dépassent pas onze cents florins par an (4). Après un abbatiat long de vingt-six ans (5), Anne Waffelaerts mourut le 13 juin 1628, si l'on en croit l'obituaire (6).

GERTRUDE MUYKENS dut succéder à l'abbesse précédente peu après juin 1628. Il est impossible d'avancer une date plus précise, le procès-verbal de son élection aussi bien que les lettres patentes de sa nomination étant perdus, mais, en tout cas, on ne peut retenir ni la date de 1626 rapportée par la liste du XVIII<sup>e</sup> siècle, ni celle de 1607, proposée par divers auteurs (7). Les documents dans lesquels elle apparaît nous éclairent peu sur son abbatiat (8), lequel s'étendit jusqu'au 7 ou 8 février 1637, date de sa mort (9). Il faut, en fait, attendre le rapport de l'élection abbatiale suivante pour connaître la situation de l'abbaye à la fin de l'administration de Gertrude Muykens: les religieuses sont au nombre de onze; elles n'arrivent pas à reconstruire un monastère et continuent à vivre à l'étroit dans leur refuge de la Beverstraat; leurs revenus sont quasiment nuls, les dettes les écrasent, elles ne font plus que survivre grâce au commerce de bétail et à des travaux manuels (10).

ANNE ROCHELLE fut élue abbesse le 27 mars 1637 et nommée par lettres patentes le 7 juillet suivant. Son accession à cette dignité ne s'était toutefois pas opérée sans difficultés car elle était originaire de la principauté de Liège et n'avait pu vaincre cet obstacle qu'en s'engageant à ne recevoir désormais au Val-Saint-Bernard que des religieuses brabançonnes (11). Le Conseil

<sup>(1)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 918, fº 269-270.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, nº 918, fº 271.

<sup>(3)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, chartrier S.B.D., nº 253 ainsi que ms. S.B.D., nº 435, fº 43-44.

<sup>(4)</sup> A.G.R. Papiers d'État et de l'Audience, nº 918, fº 267-268.

<sup>(5)</sup> Elle apparaît dans de nombreux actes d'administration : 1602, 2 avril : Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., nº 443, fº 6 ; 1602, 27 juin : A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10913 ; 1608 : Archives de l'Abbaye de Bornem, S.B.D., nº 442, fº 10 ; 1619, 12 juillet : ibidem 439, fº 21 ; 1621 : Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 282 ; 1622, 20 septembre : Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., nº 439, fº 25 ; 1623, 14 mars : Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 283 ; 1623, 18 mars : Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., nº 439, fº 26 ; 1623, 15 août : ibidem 439, fº 27 ; 1624, 5 août : ibidem 437, fº 40.

<sup>(6)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, fo 25.

<sup>(7)</sup> Gallia christiana, V, 85. — F.J. RAEYMARKERS, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 185. — Th. Ploegabrts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux dans les Pays-Bas méridionaux, I, 267, Westmalle, 1936.

<sup>(8) 22</sup> décembre 1628 : Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., nº 439, fº 129 ; 21 janvier 1632 : ibidem, nº 438, fº 6.

<sup>(9)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, 1º 7 vº, qui donne le 8 février ; il a été suivi par tous les auteurs mais les archives du Conseil d'État, nº 1241, aux A.G.R., donnent le 7 février.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1241.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1241.

d'État voulait en effet, remédier au recrutement trop disparate de la communauté qui ne comprenait à ce moment que quatre religieuses brabançonnes pour cinq liégeoises, une namuroise et une artésienne. Excellente administratrice, Anne Rochelle avait fait ses preuves comme boursière, puis comme assistante de l'abbesse précédente pour la comptabilité de l'abbaye. Malgré de nombreuses difficultés dues aux fréquents passages de troupes (1), elle sut redresser la situation matérielle du monastère, remplaçant notamment les revenus d'un domaine rural mal en point, par ceux d'un domaine urbain qu'elle s'efforça de constituer. (2) En même temps, elle prépara la construction d'une nouvelle église abbatiale, — dont elle posa la première pierre en septembre 1673, — ainsi que de nouveaux bâtiments conventuels pour lesquels on se servit, entre autres, des pierres de l'ancienne abbaye du Kloosterberg (3). La réussite d'Anne Rochelle peut se mesurer grâce à un état des biens du Val-Saint-Bernard dressé lors de l'élection qui suivit son décès, survenu le 21 mars 1676, après un abbatiat de près de quarante ans (4): au Kloosterberg, une trentaine de bonniers de terre sont en culture ou servent de pâture au bétail ; une soixantaine de bonniers de terre, prés ou bois sont toujours aux mains de l'abbaye dans diverses localités de la région ; quelque vingt-cinq bonniers au quartier de Tirlemont rapportent encore deux cents florins, après en avoir autrefois rapporté cinq cents, avant les dommages dus aux guerres du temps ; les religieuses possèdent toujours un moulin à Diest, ainsi que quelques cens et rentes, le tout d'un rapport annuel d'une centaine de florins (5).

MARIE DE CROONENBORCH, qui était originaire de Meerhout (6), ne dut son accession à la dignité abbatiale qu'à l'élimination d'Agnès de Montjoie. Malgré son élection, celle-ci fut écartée par le Conseil d'État par ce qu'elle venait de la principauté de Liège. En effet, passant outre aux conditions mises à sa nomination, l'abbesse précédente avait encore reçu comme religieuses un certain nombre de nouvelles Liégeoises de sorte que, en 1676, la Communauté ne comptait encore que six Brabançonnes pour cinq Liégeoises et une Hennuyère. Et c'est ainsi que Marie de Croonenborch fut nommée par lettres patentes (7) le 22 juin 1676. De nombreux documents font état de la pauvreté du Val-Saint-Bernard à cette époque et montrent bien que la situation de l'abbaye restait précaire malgré la restauration entreprise par Anne Rochelle : déjà le 4 juillet 1676, la nouvelle abbesse obtenait de ne devoir payer que la moitié du droit de scel pour ses lettres patentes ; de lourdes dettes courantes pesaient sur les finances du monastère et constituaient un arrérage de trois mille florins auxquels s'ajoutaient le poids des impôts, des contributions ou des subsides (8). Malgré ces difficultés, l'abbesse réussit néanmoins à terminer la nouvelle église abbatiale qui fut consacrée le 14 octobre 1679 par l'abbé du Lieu-Saint-Bernard (9). Bien que Marie soit citée à de nombreuses reprises dans les documents de son temps (10),

<sup>(1)</sup> A.G.R., Conseil d'Étal., nº 1241.

<sup>(2)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, ms. S.B.D., nº 435, fº 63 et A.G.R., Conseil privé espagnol, carton 1161, nº 251.

<sup>(3)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornen, ms. S.B.D., D. I : « Den nieuwen Kerckenboeck ».

<sup>(4)</sup> A.G.R., Consoil d'État, nº 1241. — Il est impossible d'énumérer ici les très nombreux documents dans lesquels on la voit administrer le domaine et qui sont conservés aux A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10863, 10867, 10880, 10892, 10898 et aux Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D. 435, 437, 441 et cartulaire, 383.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Conseil d'État., nº 1241.

<sup>(6)</sup> Prov. d'Anvers, cant. de Mol.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Conseil d'État., nº 1241.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10852 et Conseil d'État, nº 1241.

<sup>(9)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, MS. S.B.D., D. I.

<sup>(10)</sup> Elle est abondamment mentionnée entre le 22 juin 1676 et le 18 juillet 1693 aux A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n°s 10852, 10892, 10898, 10904; Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 330, ainsi que ms. S.B.D., n° 435, n°s 71, 76, 77, 79; n° 437, n°s 11, 13, 21-23; n° 438, n° 31; n° 443, n° 14.

son abbatiat, qui se prolongea encore pendant quinze ans, reste dans une certaine obscurité jusqu'à sa mort, qui survint le 24 avril 1694, d'après l'obituaire (1).

BARBE LE LANGUE fut élue le 15 mai 1694 bien qu'elle ne fût point brabançonne, — elle était originaire de Lessines (2), — après avoir été boursière de l'abbaye (3). Son abbatiat ne dura que cinq ans, — elle mourut (4), en effet, le 6 septembre 1699, — et, sous son administration, l'état du Val-Saint-Bernard n'eut guère le temps de s'améliorer : la population de l'abbaye ne dépassa pas onze religieuses ; la situation financière resta bien médiocre, car l'exemption du droit de scel atteignit les deux tiers (5). L'état de biens dressé en 1694 montre le domaine et ses revenus dans un état plutôt lamentable (6) : il reste à l'abbaye une soixantaine de bonniers qui lui rapportent quelque quatre cents florins, auxquels s'en ajoutent une soixantaine de cens et de rentes, alors que les charges annuelles montent à près de sept cents florins et que les dettes atteignent presque deux mille sept cents florins.

BERNARDE HEYTMERS, ancienne prieure, devint abbesse à un moment où la situation du Val-Saint-Bernard ne cessait de se dégrader ; les documents relatifs à son élection, qui eut lieu le 16 septembre 1699, attestent que l'abbaye se trouvait dans un état véritablement désastreux, au point qu'elle obtint du Conseil d'État une exemption totale des droits de scel pour les lettres patentes de nomination de la nouvelle abbesse (7), et qu'elle dut, quelques années plus tard, demander l'exemption des vingtième et quarantième deniers (8). C'est sous son abbatiat que, pour la première fois, on trouve une mention expresse de ce que les religieuses du Val-Saint-Bernard se consacraient à l'enseignement (9). Bernarde Heytmers mourut (10) le 6 ou le 7 avril 1705 et. à l'occasion de l'élection abbatiale qui suivit, les commissaires dressèrent un état des biens et un tableau de la situation de l'abbaye qui montrent celle-ci au bord de la ruine : les bois sont régulièrement abattus par les troupes de passage ; les inondations ont détruit prairies et bruyères; les terres arables sont abandonnées par les fermiers; les revenus ne suffisent plus à assurer la subsistance de la communauté ; les religieuses doivent cultiver elles-mêmes quelques parcelles de terre ; la construction des routes royales (II) les a encore privées de plusieurs biens ; elles dépendent presque exclusivement d'aumônes (12). De fait, la situation est tellement sombre que l'on envisage la dissolution de l'abbaye, écrasée de charges et de dettes (13).

<sup>(1)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, obituaire, fo 18 vo.

<sup>(2)</sup> Lessines, prov. de Hainaut, cant. de Lessines.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1241.

<sup>(4)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, obituaire, f° 36. — Cette abbesse est citée dans des actes de : 1694, 26 octobre. aux A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 10898; 1695, mai aux Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., n° 443. f° 62; 1697, 1698, 13 janvier et 5 mars aux A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 10892.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1241.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Conseil d'État., nº 1241.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Conseil d'État., nº 1241.

<sup>(8)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, MS. S.B.D., nº 439, fº 51.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1241.

<sup>(10)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, obituaire, f° 15 v°, indique le 6 avril tandis qu'aux A.G.R., Conseil royal de Philippe V, n° 208 donne le 7 avril. — Cette abbesse est citée dans les actes suivants : 1700, 1° octobre : Archives de L'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., n° 437, f° 50; 1703, 20 juillet, 1704, 28 février et 1705, 19 février : A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 10892.

<sup>(11)</sup> Sur les routes royales construites dans la région de Louvain-Diest, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, voir L. GENICOT, Les routes belges depuis 1704, 23 et 27, Bruxelles, 1948.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Conseil royal de Philippe V, no 208, ainsi que Conseil d'État de Régence, no 363.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Conseil d'État, nº 1241.

GERTRUDE RENERS fut élue le 5 mai 1705 dans des conditions révélatrices de l'état de pauvreté de l'abbaye : l'élection se fit gratis et pro Deo et, de plus, pour échapper aux frais occasionnés par la venue des commissaires en l'abbave, les religieuses se transportèrent au domicile de l'un d'eux, à l'oratoire de Montaigu (1). Mettant leurs espoirs de salut dans le choix d'une supérieure étrangère au couvent, les religieuses avaient d'abord tourné leurs regards vers des dignitaires des abbayes de La Vignette, Rotem ou La Ramée mais elles avaient dû se résoudre. sur l'avis des commissaires, à désigner Gertrude Reners qui avait été chantre, puis boursière du Val-Saint-Bernard (2). Celle-ci ne fut abbesse que pendant un an et mourut (3) le 31 mai 1706. Sa mort fut suivie d'une vacance de la dignité abbatiale qui dura pendant quatre années, ce qui ne fit qu'augmenter la confusion dans laquelle se trouvait le monastère (4). Pour ce qui concerne la succession chronologique des abbesses du Val-Saint-Bernard à cette époque, il est important de noter que les lettres patentes de nomination de Gertrude Reners, dont l'exécution avait été ordonnée par le chancelier de Brabant le 16 mai 1705, durent se perdre pendant ces années de troubles internes car les commissaires de l'élection suivante. — celle du 1er avril 1710. — parlent de Bernarde Heytmers comme dernière abbesse du lieu, omettant donc de mentionner Gertrude Reners. Ce n'est que dans les lettres patentes adressées à l'abbesse qui sera nommée en 1741 que la chronologie des supérieures du Val-Saint-Bernard sera correctement rétablie (5).

ANNE-CATHERINE DIERNA, jusque là prieure de l'abbaye, fut élue comme abbesse le 1<sup>er</sup> avril 1710, l'élection ayant eu lieu à Montaigu gratis et pro Deo, tout comme cela s'était produit (6) en 1705. Elle ne reçut cependant ses lettres patentes de nomination que le 24 février 1712, — l'abbaye avait essayé d'obtenir une fois encore une exemption intégrale du droit de scel mais avait dû se contenter, le 2 septembre 1711 d'une exemption portant sur la moitié de ce droit, — pour n'être finalement installée en ses fonctions que le 13 avril suivant (7). La documentation relative à cette élection nous apprend que la population du Val-Saint-Bernard restait fort réduite, — la communauté ne comptait que neuf religieuses, — que sa moyenne d'âge était fort élevée, — la plupart de ses membres avaient plus de quarante ans, — et que plus une seule profession (8) ne s'était effectuée depuis 1705. Anne Dierna mourut (9) le 11 décembre 1724, après un abbatiat de près de quinze ans qui semble avoir été bénéfique. Quelques indices établissent, en effet, que l'abbaye a opéré un certain redressement depuis le début du régime autrichien : en 1724, les dettes ont diminué de moitié par rapport au chiffre qu'elles atteignaient en 1676 et

<sup>(1)</sup> A.G.R., Conseil royal de Philippe V, nº 208, et Conseil d'État, nº 1241. — Montaigu, prov. de Brabant, cant. de Diest.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Conseil royal de Philippe V, no 208, ct Conseil d'État, no 1241. — Abbave de Rotem, prov. de Limbourg, cant, de Maaseik.

<sup>(3)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, fo 23. — Elle n'est citée que dans trois actes de 1706 : 6 février et 8 février ainsi que 19 mai : A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10867, fo 70 ; Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., no 437, fo 33 et 28.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Conseil d'État de Régence, nº 363.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Conseil d'Étal de Régence, nº 363. — C'est sans doute à ce moment que l'on procéda au grattage des lettres de nomination précédentes pour y apporter les corrections indispensables.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Conseil d'État de Régence, nº 363, et Conseil privé autrichien, nº 866, ainsi que Archives de l'Archeveche λ Malines, Fonds ecclésiastique, nº 26.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 866.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Conseil d'État de Régence, nº 363.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Consoil privé autrichien, nº 866. — Elle apparaît dans des actes de 1712, février et 1713, 7février: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10852 et 10892; 1714, 6 avril, Archives de l'Abbaye de Bornem, cartulaire, 354; 1714, 13 avril et 1722, 9 décembre: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10892; 1724, 20 avril; Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., nº 437, fº 30 et cartulaire 357.

ne se montent plus qu'à seize cents florins; d'autre part, les religieuses peuvent compter sur les revenus annuels d'un domaine qui comprend quatre-vingt-douze bonniers (1).

JOSÈPHE BERTRAND, ancienne maîtresse des novices, puis directrice des écoles et enfin prieure, fut élue comme abbesse le 2 novembre 1725 par les quatorze religieuses de la communauté (2). Les documents relatifs à cette élection pourraient faire croire à l'amorce d'un large redressement, — le nombre de religieuses est en augmentation, leur âge moyen tend à s'abaisser, quelques novices ont été reçues, — mais plus d'un document établit que la situation de l'abbaye reste loin d'être florissante : l'expédition des lettres patentes de l'abbesse ne se fit que le 10 décembre, alors que l'ordre de scellement datait du 22 novembre précédent, l'abbaye ayant dû entre-temps emprunter l'argent nécessaire au payement du tiers du droit scel, après avoir obtenu la remise des deux autres tiers (3); le couvent ne subsiste que par sa basse-cour, le profit des pensionnaires et le produit des aumônes car, si ses revenus atteignent mille florins, ses charges annuelles montent à quelque neuf cent cinquante florins et le poids des dettes en souffrance à près de quinze cents (4); on parle, ailleurs, du pauvre et misérable état du monastère (5). C'est après avoir administré l'abbaye dans ces conditions fort pénibles pendant seize ans que Josèphe Bertrand mourut (6) le 7 octobre 1741.

MARIE VAN ESSEN n'accéda à la dignité abbatiale qu'avec difficulté. L'élection du 2 novembre 1741 s'était déroulée en faveur de la prieure Benoîte Van Nes mais, comme celle-ci était originaire de Hasselt, les commissaires refusèrent d'entériner le vote et reconnurent la seconde candidate, Marie Van Essen qui, elle, était née à Anvers (7). Une fois encore, à l'occasion du payement des droits de chancellerie, — le gouvernement n'acceptant d'exempter l'abbaye que de la moitié du droit de scel, les lettres patentes ne furent finalement expédiées que le 18 février 1742, — les documents font état de la grande pauvreté du monastère : les religieuses n'ont pas encore pu, en 1742, rembourser la somme qu'elles avaient empruntée seize ans plus tôt pour les lettres de nomination de l'abbesse du moment (8) ; la communauté ne comprend toujours que quinze religieuses ; elles sont toutes professes depuis dix-huit à vingt ans, ce qui est caractéristique du peu de dynamisme de l'abbaye (q). Et cependant, malgré cette situation médiocre, Marie Van Essen dut réussir dans sa gestion puisque elle put accueillir sept nouvelles religieuses, ce qui ne s'était plus vu au Val-Saint-Bernard depuis de nombreuses années, et que, à la fin de son abbatiat, les revenus de l'abbaye avaient triplé, passant de mille à quelque trois mille cinq cents florins (10). C'est ce qui lui permit d'entamer une politique de grandes constructions: en 1767, elle pouvait emprunter douze mille florins à l'abbaye du Lieu-Saint-Bernard pour bâtir

<sup>(1)</sup> A.G.R., Consoil privé autrichien, nº 866, et Conseil d'État de Régence, nº 363.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 866, et Chancellerie de Brabant, II, nº 41, fº 159.

<sup>(3)</sup> A.G.R. Conseil privé autrichien, nº 866, et Chancellerie de Brabant, II, nº 41, fº 159.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 866, et Chancellerie de Brabant, II, nº 41, fº 296.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Couseil privé autrichien, nº 866, et Archives de L'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., nº 439, fº 68.

<sup>(6)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, obituaire, fo 40. — Elle apparaît dans de nombreux actes d'administration entre le 11 décembre 1726 et le 23 novembre 1738, A.G.R. Arch. Eccl. Brab., nos 10870, 10889 et 10911; Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., nos 437 et 439 et cartulaire, 148.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 866, et Chancellerie de Brabant, II, nº 41, fº 298.

<sup>(8)</sup> A.G.R. Conseil privé autrichien, nº 866, et Chancellerie de Brabant, II, nº 41, fº 298.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 866, et Chancellerie de Brabant, II, nº 41, fº 298.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 866, et Chancellerie de Brabant, IV, nº 43, fº 297.

un nouveau monastère (1). L'abbatiat de Marie Van Essen dura trente-trois ans, jusqu'à sa mort (2) survenue le 31 janvier 1774.

THÉRÈSE VERBIST, prieure de l'abbaye sous l'abbesse précédente, fut élue comme supérieure (3) du Val-Saint-Bernard le 27 juillet 1774. Bien que ses lettres patentes soient perdues, on sait cependant que sa nomination date du 13 octobre suivant (4). A ce moment, grâce à l'heureuse administration de Marie Van Essen, l'état du Val-Saint-Bernard s'était considérablement amélioré: le budget ordinaire était presque en équilibre, — les revenus atteignant trois mille cinq cent vingt florins pour des dépenses montant à trois mille trois cent trente-six, — le poids des emprunts et des dettes en souffrance restant cependant considérable (5) (6). Les documents d'administration courante de son abbatiat ne permettent guère de deviner si la gestion de celle qui allait être la dernière supérieure du Val-Saint-Bernard fut aussi satisfaisante que celle de Marie Van Essen. Tout ce que l'on peut établir, c'est qu'au moment de la suppression de l'abbaye, le 7 octobre 1796, le budget du monastère était à nouveau en déséquilibre : il présentait un passif de mille cinq cents florins (7). Au moment de leur dispersion, les religieuses étaient au nombre de quatorze, outre six converses (8). Thérèse Verbist — dont on a conservé un portrait (9) peint en 1787 — mourut à Diest le 7 juillet 1802, âgée de quatre-vingt-cinq ans, dans le refuge des chevaliers teutoniques de Bekkevoort où elle s'était retirée (10).

Après la mise en vente de l'abbaye, l'église abbatiale fut détruite, tandis que les bâtiments conventuels, acquis par la ville de Diest, furent transformés en arsenal municipal (11).

<sup>(1)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 866, et Chancellerie de Brabant, IV, nº 43, fº 297.

<sup>(2)</sup> Archives de l'Abbaye de Bornem, obituaire, f° 6 v°. —On la voit fréquemment citée dans des actes d'administration conservés aux A.G.R., Arch. Eccl. Brab., n° 10867, 10870 et 10911, ainsi qu'aux Archives de l'Abbaye de Bornem, ms. S.B.D., n° 437, 439, 440.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 865, et Chancellerie de Brabant, IV, nº 43, fº 290-297.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Consoil privé autrichien, nº 866.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Conseil privé autrichien, nº 866 et Chancellerie de Brabant, IV, nº 43, fº 297.

<sup>(6)</sup> Elle apparaît dans de nombreux documents de ce genre: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 10870, 10921, 10922; ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, ms. S.B.D., no 437 et Landpachiboek.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10922.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10922. — Voir aussi F. Di Martinelli, Diest in den Sansculottentijd, Diest, 1900.

<sup>(9)</sup> Cfr G.J. Avontroodt, De beeldtenis der laatste abtdis van Sint-Bernardus-Dael te Diest, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 417-420, Louvain, 1871.

<sup>(10)</sup> ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, obituaire, fo 28 (addition inexplicable). — Édition de l'acte de décès par G.J. Avontroodt, De beeldtenis..., 419 qui date mal le document. — Sur le lieu, cfr F.J. Raeymaekers, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 194.

<sup>(11)</sup> Voir F.J. RAEYMAEKERS, Het vrouwenklooster Sint-Bernardus-Dael, dans Mengelingen voor de geschiedenis van Brabant, 194, et G. Van der Linden, Het Sint-Bernaarsdal te Diest, dans Diestersche Kunstkring, 17-18, Diest, 1939.

## ABBAYE DU VAL-VIRGINAL, À OPLINTER

Vallis Virginum (1219), Vallis Virginum prope Linterus (1277), Vallis Virginum prope Lintera (1279), Val des Virgines delais Lintres (1324), Lintre (1273), Lintres (1339), Linteren (1375), Lintris (1379), covent de l'englise de Lintrez en Braiban (1392), Lintere (1405), godshuys van Lintere ander genoemt van Meechdendale (1406), Lyntre (1458), Linter (1426), Lyntheris (1539), monastérium de Oplinters (1283), covent te Nederheem inden selven dorpe van Oplinte (1390), Oplinter (1420), Oplynter (1428), scloester behoef van Maechdale bi op Lintere (1374), Meechdendale (1377), Meeghdendale (1381), Maechdendale (1385), Meghdendale (1387), Mechdale bij Lintere (1396), Megdendale (1402, 1537), Meegdendale (1416), Mechdendale (1422), Meeghdendale (1425), Meechdale (1437), Maechdendale (1439), Meechendale (1442), Meeghdendale (1479), Machdendale (1484), Meechdendale (1534), Meichdendale (1539), Mechdendale (1557), Meechdendale (1587), Meechdendale (1587).

Les archives de Val-Virginal (1) sont importantes, surtout pour le Moyen Age. Le chartrier est conservé aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant, nos 10923 à 10934. Voir A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 443, Bruxelles, 1922. Il comporte 639 chartes et diplômes, dont 85 pour le XIIIe siècle, 134 pour le XIVe, 321 pour le XVe et 90 pour le XVIe (2). Parmi les plus importants documents, signalons une bulle d'Honorius III (27 mars 1219), six de Grégoire IX (7 octobre 1231, 20 octobre 1231, 6 juin 1234, 10 juin 1234, 20 juin 1234 et 28 juin 1234), cinq d'Innocent IV (13 janvier 1244, 18 janvier 1244, 13 février 1244, 22 février 1244 et 15 février 1245), quatre d'Alexandre IV (25 novembre 1255, 21 février 1256, 1er mars 1258, et 7 décembre 1258), une d'Urbain IV (20 février 1262), une de Nicolas III (27 septembre 1279), une de Martin IV (11 mars 1282), deux de Boniface VIII (13 novembre 1300, 18 décembre 1302) et une d'Alexandre VI (21 juillet 1496). On trouve aussi un acte d'Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, daté d'avril 1219, et deux autres de Jean d'Eppes, son successeur (juin 1230 et janvier 1237). Il y a de nombreux documents en thiois émanant de l'échevinage d'Oplinter. Tous les actes du chartrier sont classés chronologiquement et placés sous enveloppes portant la date de rédaction. Au même dépôt, dans le Chartrier des ducs de Brabant, reposent six chartes concernant le Val-Virginal. Elles sont numérotées 435, 436, 437, 487, 839 et 887. Aux Archives Générales du Royaume encore, on trouve trois actes concernant l'abbaye dans les archives de l'abbaye de Florival, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº8 6985, 6985bis et 6985ter. Ils datent de 1224 et 1225. Les deux premiers ont été retirés du chartrier de Val-Virginal.

<sup>(1)</sup> Lieu-dit à Oplinter, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont. Diocèse de Liège jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962; actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.— Je tiens à exprimer içi mes remerciements à M. Hendrik Delvaux, archiviste-paléographe aux Archives de l'État à Anvers, qui a bien voulu relire mon manuscrit et me signaler de nombreux amendements et compléments.

<sup>(2)</sup> Depuis l'inventaire de A. d'HOOP, op. cit., III, 443, plusieurs documents sont venus enrichir ce chartrier.

Le cartulaire original de l'abbaye, qui comportait deux volumes: Liber albus et Liber niger, est perdu (1). Une copie conçue suivant un plan différent et à laquelle on a ajouté des relevés de cens en a été faite dans le dernier quart du XVIIe siècle, sous l'abbatiat de Ferdinande de Sprimont (1680-1686). On pourrait, à plus juste raison, l'appeler Liber privilegiorum et bonorum. C'est un fort registre in-folio de 320 feuillets relié plein veau, estampé au chiffre de l'abbesse. Ce document, cité par P. V. Bets (2) comme conservé aux Archives de la ville de Tirlemont, se trouve actuellement à la Bibliothèque du couvent des dominicains de cette ville (3). Au même couvent, on conserve un armorial des abbesses dessiné au XVIIe siècle et poursuivi jusqu'en 1805. Le pitancier de Val-Virginal se trouvait aux Archives de l'église Saint-Germain à Tirlemont. Depuis le mois d'octobre 1962, il est déposé aux Archives Générales du Royaume et porte le no 10934 bis des Archives Ecclésiastiques du Brabant. L'obituaire abbatial n'a pas été retrouvé.

Dans le fonds de l'abbaye aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant (4). les documents concernant l'Époque Moderne ne sont pas très abondants. Ils se répartissent comme suit : nºs 10935 à 10938 : pièces de procédure (1691-1761), nºs 10939 à 10952 : biens et revenus des biens à Gussenhoven, Léau (5), Oplinter (1474-1791), nos 10955 et 10956 : cens et rentes à Wommerson et Kwaadmechelen (6) (XVIe-XVIIe siècles), no 10960: dîmes à Neerlinter (7) (1650-1659), no 10953: procès-verbal de suppression de l'abbaye (an V), nº8 10951 à 10961 : divers (XVIIe-XVIIIe siècle). Les enquêtes ecclésiastiques concernant les nominations d'abbesses de Val-Virginal sont conservées dans les Papiers d'État et de l'Audience nos 897 (1555), 918 (1601) et 930 (1627), dans le fonds du Conseil d'État (8) nº 1242 (ancien 40ª) (8) (1645, 1680, 1686 et 1785), dans celui du Conseil privé autrichien, nº 866 (1726, 1763 et 1785) et dans celui du Conseil du Gouvernement Général (9), nº 2277 (1785). On trouve quelques documents concernant l'abbaye au même dépôt dans les archives de la Cour féodale de Brabant, Aveux et dénombrements, nos 713, 733 et 636 : déclarations pour le fief du Goeden te Patreys à Winge-Saint-Georges, celui de Meerhout (10) et deux autres à Winge-Saint-Georges, et Registre aux reliefs, nº 119, fº 79 vº (11). En outre, les commissions des chanceliers pour procéder aux élections abbatiales sont conservées dans le fonds de la Chancellerie de Brabant, reg. 40, fº8 64-72 (1692); reg. 41, fos 166-169 (1726) et reg. 42, fos 287-296 (1763).

Les documents relatifs à la vente de l'abbaye à la Révolution française sont consignés parmi les Affiches de vente des Biens nationaux, 3º section, sous les numéros suivants : affiche 34, article 8 ; affiche 50, art. 23 ; affiche 61, art. 24, 25 et 26 ; affiche 62, art. 21 et 22 ; affiche 65, art. 28 ; affiche 74, art. 10 ; affiche 76, art. 1 ; affiche 79, art. 6 ; affiche 92, art. 4 ; affiche 94, art. 2 ; affiche 169, art. 10 ; affiche 180, art. 4 ; affiche 185, art. 16 ; affiche 186, art. 16 ; affiche 196, art. 1 et 3 ; affiche 199, art. 5, 6 et 7 ; affiche 201, art. 17 ; affiche 204, art. 26 ; affiche 206, art. 21, 22 et 24 ; affiche 208, art. 25 et 26 ; affiche 215, art. 21 et 31 ; affiche 217, art. 44 et 45 ; affiche 219, art. 28 et 29 ; affiche 220, art. 19 ; affiche 224, art. 11 et 12 ; affiche 226, art. 24 et 27 ; affiche 229, art. 24 ; affiche 230, art. 24, 25 et 26 ; affiche 231, art. 35 et 36 ; affiche 232, art. 9 et 40 ; affiche 233, art. 14 et 16 ; affiche 240, art. 11 ; affiche 254, art. 3 ; affiche 260, art. 17 et 18 ; affiche 262, art. 17 ; affiche 265, art. 16 ; affiche 273, art. 15 ; affiche 284, art. 12 et 18 ; affiche 295, art. 16 ; affiche 303, art. 20 ; affiche 333,

<sup>(1)</sup> On trouve plusieurs références à ces registres dans les notations dorsales d'actes conservés dans le chartrier.

<sup>(2)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der gemeenten Oplinter, Bunsbeck en Hauthem..., 227, Louvain, 1870.

<sup>(3)</sup> Les Archives Générales du Royaume en possèdent un microfilm : Documents microfilmés, nº provisoire 422.

<sup>(4)</sup> A. d'Hoop, Inventaire général..., Ill, 442-444.

<sup>(5)</sup> Gussenhoven, dépendance d'Orsmaal-Gussenhoven, prov. de Brabant, cant. de Léau; Léau, prov. de Brabant, cant. de Léau.

<sup>(6)</sup> Wommerson, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Kwaadmechelen, prov. de Limbourg, cant. de Beringen.

<sup>(7)</sup> Neerlinter, prov. de Brabant, cant. de Léau.

<sup>(8)</sup> M.-R. THIELEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, Inventaire des archives du Conseil d'Étai, 61, Bruxelles, 1954.

<sup>(9)</sup> Pl. et J. LEFRVRE, Inventaire des archives du Conseil du Gouvernement Général, 80, Bruges, 1927.

<sup>(10)</sup> Winge-Saint-Georges, prov. de Brabant, canton de Glabbeck-Zuurbemde; Meerhout, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

<sup>(11)</sup> L. Galbsloot, Inventaire des archives de la Cour féodale de Brabant, I, 233, 265 et 273, Bruxelles, 1870.

art. 9 et 13; affiche 335, art. 8; affiche 340, art. 13; affiche 346, art. 5; affiche 351, art. 16; affiche 377, art. 7; affiche 398, art. 11; affiche 399, art. 2, 4, 5 et 11; affiche 469, art. 7 et 11; affiche 483, art. 13, 14, 15 et 21; affiche 484, art. 14, 17, 18 et 19; affiche 489, art. 18; affiche 493, art. 13; affiche 524, art. 3, 4, 10, 13 et 15; affiche 527, art. 3 et 4; affiche 528, art. 1 à 15 et 19; affiche 532, art. 1 et 4; affiche 538, art. 4; affiche 541, art. 20; affiche 542, art. 6; affiche 545, art. 3 et 12; affiche 554, art. 1; affiche 555, art. 13 et 15; affiche 557, art. 2; affiche 558, art. 6, 8 et 17; affiche 559, art. 12 et 15; affiche 567, art. 9, 10 et 11; affiche 569, art. 15; affiche 574, art. 2; affiche 577, art. 24; affiche 585, art. 8; affiche 588, art. 24; affiche 596, art. 19; affiche 608, art. 2; affiche 610, art. 3 et 7; affiche 612, art. 1 et 2; affiche 630, art. 17; affiche 652, art. 25; affiche 670, art. 12; affiche 673, art. 6 et 7; affiche 687, art. 6; affiche 689, art. 9 et 17; affiche 695, art. 11; affiche 696, art. 19; affiche 705, art. 9, 18 à 23; affiche 709, art. 25; affiche 716, art. 4; affiche 719, art. 13; affiche 731, art. 21 et affiche 743, art. 5 et 6.

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, dans le Fonds ecclésiastique, le carton nº 27 contient une farde relative à l'abbaye de Val-Virginal (1). On y trouve : un acte original de 1480 ; de la correspondance (1703-1767) ; des rapports de visites canoniques (1631, 1698, 1706, 1717, 1727, 1735, 1736, 1738, 1740, 1744 et 1760) ; vingt examens d'admission de novices et vingt-quatre promesses de moniales (XVIIIe-XVIIIe siècle) ; des documents relatifs aux commissions et institutions des confesseurs (XVIIIe siècle) ; l'inventaire des reliques fait en 1735 avec une lettre du Cardinal d'Alsace du 20 novembre 1735 n'approuvant pas les attestations jointes ; trois documents relatifs à la dime de Meerhout (XVIIIe siècle).

L'édition des actes relatifs à Val-Virginal a été principalement faite par P. V. Bets dans son ouvrage intitulé Geschiedenis der Gemeenten Oplinter, Bunsbeek en Hauthem alsook der Abdij van Oplinter, Louvain, 1870. On trouve en annexe, copiés d'après le cartulaire du XVIIe siècle, soixante-trois actes de 1219 à 1765; Fr. De Ridder en a également publié un certain nombre dans les Bijdragen tot de Geschiedenis van het aloude Hertogdom Brabant, I, 67 (acte du 1er juillet 1295), 186 (acte de 1271), 201-203 (actes des 21 juillet 1254 et 29 oct. 1260 et de 1260), 352 (acte du 27 oct. 1258), 353 (acte du 24 nov. 1276), 357 (acte du 6 mai 1271), 365 (acte du 10 juin 1289), 397 (acte du 1er mars 1262) et 398 (acte du 28 juin 1272), Anvers, 1902. Quelques documents ont aussi été édités par E. Maghe, Chronicum B. M. V. Bonae Spei, 310, Bonne-Espérance, 1704 (acte du 24 octobre 1336); A. Miraeus et J. F. Foppens, Opera diplomatica, II, 991 et 993, Louvain, 1723 (actes de février 1235, 181-6 mai 1236 et 7 mai 1236); C. Van Gestel, Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis, I. 266-268, La Have, 1725. (actes identiques); J. C. Lünig, Codex Germaniae diplomatica, II, 1215, Francfort et Leipzig, 1733, (acte du 22 juin 1338); P. F. X. de Ram, Dynteri chronicon Brabantiae, II, 599, Bruxelles, 1854, (même acte); J. Molanus, Historiae Lovaniensium libri XIV, I, 110 et 754 (actes de février 1229 et du 2 janvier 1263), Bruxélles, 1861, éd. P. F. X. de Ram; A. G. B. Schayes, Analectes archéologiques, historiques etc., dans Annales de l'académie d'archéologie de Belgique, XI, 65 (acte du 19 juin 1263), Bruxelles, 1895; P. V. Bets, Geschiedenis der Gemeente Neerlinden, 114-115, Louvain, 1868 (actes de juin 1236, août 1237 et août 1243); P. V. Bets, Documents concernant la paroisse de Meerhout, dans A. H. E. B., VIII, 214 et 219 (actes des 6 juin 1234 et 4 sept. 1291), Louvain, 1871; P. Daniels, A propos du Mareolt d'une charte de 741, dans Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, VI, 3, note (acte du 26 mars 1230), Liège, 1801; E. Reusens, Documents relatifs à l'abbaye norbertine de Heylissem, dans A. H. E. B., XXV, 316, Louvain, 1896; XXVII, 115 et 117, Louvain, 1898 (actes du 16 et du 17 avril 1240) ; É. Poncelet, Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 172 et 204 (actes d'avril 1219 et de 1223) Bruxelles, 1946. Les analyses de ces documents se trouvent dans J. Wauters, Table chronologique, III et sv., et dans A. Verkooren, Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse, II et III, passim. Les rapports

<sup>(1) [</sup>J. LAENEN], Inventaire sommaire des archives de l'Archevêché. Fonds ecclésiastique, dans Annuaire du clergé de l'Archevêché de Malines, XVIII, IX, Malines, 1914.

entre l'abbaye et les Chapitres généraux de l'Ordre ont été consignés par J. M. Canivez, Statuta Capitulorum generalium, II, 179, III, 117 et 172, IV, 178, Louvain, 1934-1936.

M. Hendrik Delvaux a récemment publié un *Inventaris van het archief der abdij Maagdendaal te Oplinter*, publication des Archives Générales du Royaume, Bruxelles, 1965, où l'auteur, après avoir classé à frais nouveaux les 563 articles du fonds conservé aux Archives Générales du Royaume, analyse 732 documents répartis de 1219 à 1785.

On trouve des bibliographies incomplètes de Val-Virginal dans L. C. Cottineau, Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés, II, 1704, Mâcon, 1939, et dans L. De Wachter, Repertorium van de Vaamse gouwen en gemeenten... III, 516, Anvers, 1945.

Les auteurs anciens J.-B. Gramaye, Antiquitates illustrissimi ducutus Brabantiae Thenae, 44, Bruxelles, 1610; E. Martène et U. Durant, Voyage littéraire..., 200, Paris, 1717; C. Van Gestel, Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis, 284-286, La Haye, 1725; Gallia christiana, V, 76-78, Paris, 1731, ne font que très brièvement mention de Val-Virginal. En 1870, P. V. Bets, curé de Neerlinter, fit paraître un volume intitulé Geschiedenis der Gemeenten Oplinter, Bunsbeek en Hauthem, Louvain, 1870, où l'histoire de l'abbave est traitée aux pages 137 à 210. C'est une honnête monographie établie d'après les auteurs anciens et le cartulaire-censier. La Géographie et histoire des communes belges due à J. Tarlier et A. Wauters, et continuée par ce dernier, Canton de Tirlemont, 33-37, Bruxelles 1876, réimpression en 1964, reprend l'essentiel de Bets en y ajoutant quelques renseignements tirés des Archives Générales du Royaume, en particulier des fonds d'État et de l'Audience, du Conseil d'État et du Conseil privé. Enfin, Th. Ploegaerts a publié l'essentiel des enquêtes ecclésiastiques dans son ouvrage intitulé Les moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVIº siècle jusqu'à la Révolution française (1550 à 1800), I, Les Abbayes en Brabant, 137-193, Westmalle, 1936. Nous ne signalerons que pour mémoire les quelques pages consacrées à l'abbaye par J. M. Canivez, L'ordre de Cîteaux en Belgique, 202-204, Forges-lez-Chimay, 1926, où l'auteur donne un résumé de ses prédécesseurs concernant l'origine du monastère.

La liste des abbesses a été établie à plusieurs reprises. Publiée d'abord par C. Van Gestel, Historia sacra..., I, 284-286, et reprise par la Gallia christiana, V, 76-78, qui utilise l'obituaire aujourd'hui perdu, elle fut remaniée par P. V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., passim, puis par A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, 33, 37. Aucun de ces auteurs n'a recouru au chartrier, pourtant fort important et donnant de nombreux renseignements à ce sujet. A côté des matricules éditées, il en existe deux restées manuscrites: la première est l'armorial conservé à la Bibliothèque du couvent des dominicains de Tirlemont, la seconde formant le ms. II.1217, 108 33-48 vo, de la Bibliothèque Royale et datant du XVIe siècle (1). L'une et l'autre sont de peu d'intérêt, bien que la première, à côté des blasons des abbesses, donne quelques indications sur leur ascendance. Dans le numéro 1 de Vlaamse Stam. Tijdschrift voor Familiegeschiedenis, mars 1965, 42-43, F. Goole, reproduit les blasons de presque toutes les abbesses connues, d'après un ms. intitulé Inscriptions funéraires du Brabant et appartenant au comte de Limbourg-Stirum, à Huldenberg.

On conserve deux empreintes des sceaux conventuels de Val-Virginal: une Vierge-Mère assise sur un reliquaire (2). Elles sont appendues à des actes du 1<sup>er</sup> août 1360 aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, Abbaye du Val-Virginal, chartrier nº 10927 et, de 1460 aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, nº 8319, Abbaye de Heylissem, chartrier (3).

Il subsiste trois empreintes de sceaux d'abbesses : celui de Julienne (1225) aux Archives Générales du Royaume, Chartes diverses des Archives judiciaires (4) ; celui de Catherine Vanden Berghes (1er août 1360) aux Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques du Brabant, no 10927, Abbaye du Val-Virginal, chartrier ; celui de Marie Happaerts (8 mai 1570) aux Archives Générales du Royaume, Cour féodale de Brabant, Aveux et Dénombrements, no 6287.

<sup>(1)</sup> G. VAN DEN GHEYN, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale, VI, nº 3620, Bruxelles, 1906,

<sup>(2)</sup> M. Hoc, dans Revue belge de Numismatique et de Sigillographie, LXXIX, Bruxelles, 1927.

<sup>(3)</sup> Original non retrouvé. — Collection sigillographique des A.G.R., moulage nº 560.

<sup>(4)</sup> Original non retrouvé. — Collection sigillographique des A.G.R., moulage no 504.

On ne conserve ni plan, ni vue ancienne de l'abbaye. La carte de cabinet de Ferraris à la Bibliothèque Royale, Section des Cartes et Plans, montre l'abbaye de Val-Virginal entourée de vergers sur le chemin de Tirlemont à Oplinter, en bordure de la Gette et de ses prairies alluviales.

. \* .

La légende attribue la fondation de l'abbaye de Val-Virginal à un bourgeois de Tirlemont nommé Barthélemy, dont une des filles fut moniale à La Ramée (1) et les trois autres à Florival (2). La date de fondation est d'ordinaire placée en 1215. Les deux plus anciens actes conservés apparaissent en 1219. Le premier, daté du 27 mars, émane d'Honorius III ; le second, émis en avril de la même année, est dû à Hugues de Pierrepont et n'est que l'ampliation de la bulle papale. Honorius III s'adresse aux moniales de Val-Virginal de l'Ordre de Cîteaux (3). Ces termes démontrent qu'il y a à ce moment à Val (4) une communauté sinon juridiquement affiliée à Cîteaux, du moins un groupe de moniales qui en suit les règles et qui est suffisamment organisé pour que l'office divin y soit célébré, car telle est la concession essentielle accordée par l'évêque de Liège (5). La suite des événements sera d'ailleurs rapide. La bulle Religiosam vitam (6), que l'on considère comme accordant à l'abbaye qui en est bénéficiaire la plénitude des droits canoniques, lui fut adressée par Grégoire IX le 20 octobre 1231. Et déjà, six ans auparavant, une abbesse est citée (7). Il y a donc tout lieu de se méfier de l'assertion traditionnelle selon laquelle l'abbaye se heurta à certaines difficultés d'établissement (8). Rien ne le prouve. Au contraire, par ce qui précède, on s'aperçoit de la rapidité de l'érection canonique de l'abbaye (9). Quant aux textes, ils sont généralement de peu de secours dans des cas semblables vu leur inexistence ou leur silence. Il semble bien qu'on ait émis le double raisonnement que voici : un bourgeois même cossu ne pouvait doter une fondation pieuse aussi richement qu'un seigneur, de là des difficultés financières; d'autre part, pas de diplôme, pas de libéralité. De fait, nous ne possédons aucune charte de donation avant le 30 décembre 1227. Il est évident que ces raisonnements sont spécieux. Les cas sont fréquents de princes dotant chichement les monastères qu'ils fondent et l'argument a silentio ne peut être retenu pour les textes. De toutes manières, les douze années d'absence d'archives cachent malgré tout des acquisitions, peut-être pas très importantes, mais assez substantielles pour permettre à la communauté de Val-Virginal de vivre et de s'organiser. Il est possible — voire inévitable comme partout — qu'il y ait éu de réelles difficultés. Mais rien ne le prouve. Et, à partir de 1228, la sollicitude du duc de Brabant et les donations seigneuriales,

<sup>(1)</sup> Abbaye située à Jauchelette, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(2)</sup> Abbaye située à Archennes, prov. de Brabant, cant. de Wavre.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van het Archief de Abdij Maagdendaal te Oplinter, no 1 (avec reproduction de la bulle en fac-similé).

<sup>(4)</sup> On remarquera que Vallis est un toponyme cher aux cisterciens.

<sup>(5)</sup> É. PONCELET, Actes des princes-évêques de Liège. Hugues de Pierrepont, 146, Bruxelles, 1946. Fac-similé dans H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., pl. VI.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10923, Abbaye du Val Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventuris van Maagdendaal..., nº 9. — Dans le beau livre qu'il a consacré à Béatrice de Tirlemont: Beatrijs van Tienen, passim, Anvers, 1964, le père L. Reypens, reprend ces mêmes dates.

<sup>(7)</sup> Cfr infra, 572.

<sup>(8)</sup> J.-M. CANIVEZ, L'ordre de Citeaux en Belgique, 203, Forges-lez-Chimay, 1926.

<sup>(9)</sup> Sur les délais d'obtention de cette bulle par plusieurs abbayes belges, cfr R. De Ganck, Over het afnemen der professie van onze monialen, dans Citeaux in de Nederlanden, II, 104, Westmalle, 1951. — A propos de la bulle elle-même, on consultera M. Tangl, Die pāpstlichen Kansleiordnungen von 1200-1500, 229-241, 305-306, Innsbrück, 1894. — G. Schreiber, Kurie und Klöster im 12. Jahrhundert, II, 374. Stuttgurt, 1910. — E. Hoffmann, Die Stellung der Cistercienser zum Kirchlichen Zehnrecht im 12. Jahrhundert, dans Studien und Mitteilungen O.S.B., XXXIII, 412-449. Munich, 1912. — J. Turk, Cisterciensium fratrum instituta, dans Cistercienser Chronik, LII, 101 et sv., Bregenz, 1940.

telles celles de Gérard de Kraainem (1), Gauthier de Zottegem et son frère Gilles (2), d'Arnould, seigneur de Wezemaal (3), et d'Henri, chevalier de Meerhout (4), permettent la création d'un important domaine monastique.

JULIENNE est citée (5) dans un acte de juillet 1225.

H. Cette abbesse apparaît dans une charte du 30 décembre 1227, par laquelle Gérard de Kraainem fait donation à l'abbaye de biens sis à Meer (6), Oplinter et environs (7). Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'Aleide (Halaidis) qui est mentionnée dans une charte (8) de 1233. A. Wauters (9) cite l'initiale H. en 1228. En 1229, cette abbesse reçut de Gauthier de Zottegem l'alleu de Helweser et de Helen-Bos (10). Dans le diplôme de donation, elle est qualifiée de soror du bienfaiteur (11). C'est à l'époque de cette abbesse que vécut à Val-Virginal, de 1221 à 1236, la bienheureuse Béatrice de Tirlemont, fille du fondateur légendaire, qui devait mourir à l'abbaye de Nazareth deux ans plus tard (12).

ERMENTRUDE ou ERMENGARDE. On trouve son initiale (13) dans un acte d'août 1243. Selon la Gallia christiana (14), elle mourut le 15 septembre 1243. Cette abbesse était professe de l'abbaye de La Ramée (15). D'après une liste des abbesses établie au XVIIe siècle (16), elle aurait dirigé l'abbaye pendant vingt-trois ans, ce qui est en contradiction avec les données chronologiques précédentes.

ÉLISABETH DE MOMBEEK. Fille de Garnier de Mombeek, chevalier, seigneur de Villers (17), son nom se trouve dans des chartes de juillet (18) et de décembre 1266 (19). Les auteurs la font mourir en 1266 et la Gallia christiana (20) précise le jour : le 4 octobre. Il apparaît cependant, de par le dernier document et le premier où se rencontre l'abbesse qui lui succède, que, si la date de la Gallia christiana est exacte, il est nécessaire de la reporter à l'année suivante 1267.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 3. — Kraninem, prov. de Brabant, cant. de Saint-Josse-ten-Node.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaad..., no 5. — Zottegem, prov. de Flandre orient., cant. de Zottegem.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 6. — Wezemaal, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10923, Abbayo du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 7. — Meerhout, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Charles diverses des Archives judiciaires. -- P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 216-217.

<sup>(6)</sup> Meer, lieu-dit à Gossoncourt, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. -- H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 3. — Oplinter, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

<sup>(8)</sup> F. RAYBMAEKERS, Het herhelijh en liefdadig Diest, dans Mengelingen voor de Geschiedenis van Brabant, 156, Louvain, 1870.

<sup>(9)</sup> A. WAUTERS, Géographic et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(10)</sup> Helwezer, toponyme indéterminé; Helen-Ros, prov. de Brabant, cant. de Léau.

<sup>(11)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire du Val-Virginal, 1º 206. — P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeelen Oplinter..., 200.

<sup>(12)</sup> L. REVPENS, Beatrijs van Tienen, 197-199, Anvers, 1964.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — Bibliothèque du couvent des dominicains de Tirlemont, Cartulaire du Val-Virginal, fo 133. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 23.

<sup>(14)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(15)</sup> A. WAUTERS, Géographic et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(16)</sup> B.R., ms. II. 1217 (3), fo 34.

<sup>(17)</sup> Bibliothèque du couvent des dominicains de Tirlemont, Armorial des abbesses, fo 2.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 46.

<sup>(19)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 47.

<sup>(20)</sup> Gallia christiana, V, 77.

CATHERINE DE QUAADEBEEK. Fille de Simon, seigneur de Quaadebeek (1), on rencontre son nom dans des actes de septembre 1268 (2), du 27 mars 1276 (3), de septembre 1283 (4) et du 24 septembre 1283 (5). Il faut donc rejeter l'année 1275 (6) ou 1276 (7) comme celle de son décès. La Gallia christiana (8) précise que ce fut le 18 juillet d'une de ces deux années. C'est cette abbesse qui obtint du pape Nicolas III la confirmation de tous les biens du monastère (9) le 27 septembre 1279.

ODILE DE MOMBEEK. Aucun document ne cite son nom comme abbesse, cependant en qualité de moniale elle apparaît le 27 mars 1276 comme bénéficiaire d'une rente viagère (10). Elle serait morte en 1296 (11), le 23 février (12).

MARIE D'ATTENHOVE. Fille de Jean d'Attenhove, chevalier (13). On trouve le nom de cette abbesse dans deux diplômes, l'un (14) du 27 juin 1322, l'autre (15) du 25 août 1323. Les auteurs (16) la citent en 1322. Elle serait morte le 26 septembre (17), sans doute en 1323.

MARIE HINCKART, de Gavre ou de Huy (18). Cette supérieure était la fille de Jean Hinckart (19). On la rencontre dans des chartes du 4 juin 1324 (20), du 2 avril 1325 (21), du 20 juillet

<sup>(</sup>i) Bibliothèque du couvent des pominicains de Tirlemont, Armorial des abbesses, fo 2. — Quandebeek, dépendance d'Oosterzele, prov. de Flandre orientale, cant. d'Oosterzele.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10923, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 51.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10924, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 62:

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10924, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 74.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10924, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 75.

<sup>(6)</sup> B.R., ms. 11, 1217 (3), fo 35.

<sup>(7)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 216-217. — A. Wauters, Géographic et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10924. Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 68.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Ecci. Brab., nº 10924, Abbaye du Vai-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal.... nº 62.

<sup>(11)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 216-217. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(12)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(13)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Armorial des abbesses, fo 2 vo. — Attenhoven, prov. de Brabant, cant. de Landen.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10924, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 107.

<sup>(15)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fo 159.

<sup>(16)</sup> B.R., ms. II 1217 (3), fo 35. — C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286. — P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 216-217. — A. WAUTERS, Geographie et histoire... Canton de Tirlemont, 33.

<sup>(17)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(18)</sup> Gavre, dépendance de Helchin, prov. de Flandre occid., cant. de Mouscron.

<sup>(19)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Armorial des abbesses, se 2.

<sup>(20)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fo 153 vo. — A.H.E.B., VIII, 219, Louvaîn, 1871.

<sup>(21)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10924, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUK, Inventaris van Maag-dendaul..., nº 111.

de la même année (1), du 9 juin 1336 (2), des 2 (3) et 3 juillet (4) et 12 décembre de la même année (5), du 21 septembre 1340 (6) et des 25 avril (7) et 20 août 1344 (8). Ici encore, les textes ne concordent pas avec les assertions des auteurs qui la font mourir (9) en 1336, le 2 mai selon la Gallia christiana (10).

JUTTA ou JUDITH, fille de Jean de Diest ou de Linter (II), seigneur de Waanrode. Elle est citée le 6 avril 1354 (12), le 10 janvier 1355 (13) et le 13 juin de la même année (14). Les auteurs (15) disent qu'elle est morte en 1359, le 15 février selon la Gallia christiana (16).

GERTRUDE DE HORNES, fille de Gérard, comte de Hornes, d'Altena et de Weert (17). Elle serait morte (18) en 1360, le 25 septembre (19), après un court abbatiat. Aucune charte ne cite son nom.

CATHERINE VANDEN BERGHES, fille de Godefroid, écuyer, échevin de la ville de Louvain (20). Cette abbesse apparaît dans des actes d'août 1361 (21), du 14 décembre de la même année (22), du 24 septembre 1363 (23) et du 29 avril 1377 (24). Il y a donc lieu de rejeter l'opinion

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10924, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 112.

<sup>(2)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fo 319. Un acte de ce même cartulaire (fo 306) cite cette abbesse le 3 juillet 1306 ; ce qui ne peut être qu'une erreur de copie, il s'agit de l'année 1336 (cfr note 9).

<sup>(3)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fº304 vº.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10925, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 122.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10925, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 123.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10925, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 128.

<sup>(7)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fos 175 et 193.

<sup>(8)</sup> BIBLIOTHEQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fo 193.

<sup>(9)</sup> B.R., ms. II, 1217 (3), fo 36 vo. — P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenter Oplinter..., 136. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(10)</sup> Gallia christiana, V. 77.

<sup>(</sup>II) BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Armorial des abbesses, fo 3. — Waanrode, prov. de Brabant, cant. de Diest.

<sup>(12)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fo 308 vo.

<sup>(13)</sup> A. Verkooren, Inventaire des chartes et cartulaires du duché de Brabant..., II, nº 887, Bruxelles, 1911.

<sup>(14)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fo 171 vo.

<sup>(15)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286. — P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(16)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(17)</sup> Bibliothèque du couvent des dominicains de Tirlemont, Armorial des abbesses, fo 2 vo.

<sup>(18)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286. — P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. WAUTERS, Geographie et histoire... Canton de Tirlemont, 33.

<sup>(19)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Armorial des abbesses, fº 2 vº. — Gallia christiana, V. 77.

<sup>(20)</sup> BIBLIOTHEQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Armorial des abbesses, fo 2 vo.

<sup>(21)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10925, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — Bibliothèque du couvent des dominicains de Tirlemont, Cartulaire de Val-Virginal, 10 50 vo. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 153.

<sup>(22)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fº 281.

<sup>(23)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Cartulaire de Val-Virginal, fº 212.

<sup>(24)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10926, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal ...,nº 186.

de nos prédécesseurs qui la font mourir en 1362 (1) ou en 1363 (2). P. V. Bets (3) s'élève, d'ailleurs, contre cette assertion, mais ne donne pas la date de son décès.

ÉLISABETH apparaît dans un seul diplôme (4) en date du 29 juillet 1381. C'est peutêtre cette abbesse que les auteurs appellent Béatrice van den Winckel. Elle serait, dès lors, morte (5) en 1383, le 17 juin suivant la Gallia christiana (6).

ÉLISABETH D'ERMEYS De Herenmeys. Cette abbesse est mentionnée dans des chartes de janvier 1416 (7), du 12 janvier 1419 (8), du 20 août 1422 (9), du 29 mai 1426 (10) et du 10 septembre 1427 (11). Nos prédécesseurs la font mourir par erreur en 1414 (12) ou en 1422 (13). Selon la Gallia christiana (14), ce serait un 7 décembre.

GERTRUDE VANDER BEECK (Beken). Elle était fille de Baudouin VanderBeeck, chevalier, conseiller de Philippe le Bon (15). Son nom se rencontre dans de nombreux documents. Une fois encore, les historiens sont dans l'erreur quand ils parlent de sa mort (16) soit en 1447, soit en 1448, la Gallia christiana (17) précisant le 20 mars 1448. Or les textes où l'on trouve son nom datent du 6 mai 1435 (18), d'octobre 1437 (19), des 30 décembre 1445 (20), 3 juillet 1449 (21), 20 mars (22)

<sup>(1)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286. — Gallia christiana, V, 77, (le 16 septembre).

<sup>(2)</sup> A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(3)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10926, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DBLVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 198.

<sup>(5)</sup> B.R., ms. 11 1217 (3), fo 38 vo. — C. Van Gestel, Historia sacra..., 11, 284-286. — P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10926, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DBLVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 338.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brah., nº 10928, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maag-dendaal..., nº 350.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10929, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdondaal..., no 377.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10929, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 392.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10929. Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal.... nº 403.

<sup>(12)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(13)</sup> B.R., ms. II 1217 (3), fo 39 vo. — C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286, ne donne pas de date.

<sup>(14)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(15)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Armorial des abbesses, fo 3, vo.

<sup>(16)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286. — P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(17)</sup> Gallia christiana, V. 77.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10930, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 447.

<sup>(19)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10930, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal... nº 451.

<sup>(20)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10930, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 477.

<sup>(21)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10931, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventoris van Maagdendaal..., no 497.

<sup>&#</sup>x27; (22) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10931, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maag-dendaal..., nº 500.

et 10 avril 1450 (1). Le 12 février 1451, par un dernier acte qui nous est parvenu d'elle, Gertrude Vander Beeck promulga le règlement de la dîme de Neerlinter (2).

MARIE DE BOSSUYT, fille du chevalier Henri de Bossuyt (3). Abbesse inconnue dans les textes diplomatiques, elle est signalée comme étant décédée en 1461 (4) ou 1462 (5). La Gallia christiana (6) précise le 9 mars.

IDA PYNNOCK, fille de Wautier, chevalier, échevin de la ville de Louvain. Elle apparaît comme abbesse de Val-Virginal dans un texte (7) du 6 juin 1466. Elle mourut (8) en 1468, la Gallia christiana (9) indiquant le 7 octobre.

CATHERINE PYPENBUYS. Cette abbesse n'est également citée qu'une fois dans les chartes (10), le 16 février 1470.

MARGUERITE ARDENNKENS ou De Dennekens. Son nom se trouve dans un document (11) du 26 mars 1472.

CHRISTINE GOEDENSANS apparaît dans un document (12) du 10 mai 1474. Elle serait morte (13) en 1475, le 14 avril (14); elle avait été constamment malade pendant les quelques mois de sa prélature (15).

MARIE VILTERS. Entrée en religion à une date antérieure (16) au 26 mars 1472, cette abbesse est citée le 22 mai 1482 (17), le 31 janvier 1493 (18) et le 20 octobre 1494 (19). D'après

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10931, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 501.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10931, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 503.

<sup>(3)</sup> Bibliothèque du couvent des dominicains de Tirlemont, Armorial des abbesses, fo 4.

<sup>(4)</sup> B.R., ms. II 1217 (3), fo 40 vo.

<sup>(5)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 11, 284-286. — P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. WAUTERS, Géographic et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33, ne donne pas la date.

<sup>(6)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10931. Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 530.

<sup>(8)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286. — P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(9)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10931, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maag-dendaal..., no 534.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10931, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 539.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10931, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 547.

<sup>(13)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286. — P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(14)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(15)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Armorial des abbesses, fo 4 vo.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10931, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 539.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10932, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 556.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10932, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 565.

<sup>(19)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10932, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maag-dendaal..., no 567.

les historiens, elle mourut en 1500, le 22 février selon la Gallia christiana (1). Cette date est certainement fausse, car Marie Wilters apparaît encore dans un acte (2) du 25 mai 1500. C'est sans doute sous sa prélature qu'Alexandre VI, par une bulle datée du 21 juillet 1496, chargea l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, le prévôt de Saint-Jacques de Coudenberg à Bruxelles et le doyen du Chapitre de Notre-Dame à Anvers de régler un différend entre le Val-Virginal et André de Kelchteren, procureur de l'évêque de Liège (3).

MARIE ROELANTS. Le nom de cette abbesse est cité par C. Van Gestel (4), la Gallia christiana (5) et P. V. Bets (6). Selon ces auteurs elle mourut en 1504. Nous ne possédons aucun renseignement à son sujet et nul texte ne mentionne son nom.

.BARBE (Barbara) AUSEMS (Ussem) était originaire de Neerlinter (7). On trouve son nom dans des documents du 16 septembre 1504 (8), du 4 juillet 1505 (9), du 4 août 1507 (10) et du 10 septembre 1512 (11). Elle mourut (12) en 1515, la Gallia christiana (13) précise : le jour de la conversion de saint Paul (25 janvier).

JEANNE DE BAUSELE était fille de Guillaume de Bausele, mayeur d'Oplinter et seigneur de cette localité, et de Catherine Bonne. Professe de Val-Virginal et ancienne boursière, elle était peut-être prieure (14) en septembre 1512. Citée dans un texte du 16 septembre 1504 comme boursière (15), elle n'apparaît comme abbesse dans aucun texte. Les auteurs s'accordent pour déclarer qu'elle dirigea Val-Virginal jusqu'au 18 mars 1522, date de sa mort (16).

ÉLISABETH VANDEN BERGHE. Sous-prieure au moment du décès de l'abbesse précédente (17), elle était fille de Mathias Vanden Berghe, échevin de la ville de Louvain, et sœur de

<sup>(1)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 578.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10932, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 570.

<sup>(4)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., 11, 284-286.

<sup>(5)</sup> Gallia christiana, V. 77.

<sup>(6)</sup> P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136.

<sup>(7)</sup> BIBLIOTHÈQUE DU COUVENT DES DOMINICAINS DE TIRLEMONT, Armorial des abbesses, fo 5.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 582.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 584.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 587.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 593.

<sup>(12)</sup> C. VAN GESTEL, Historia sacra..., II, 284-286. — P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 136. — A. WAUTERS, Geographic et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(13)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DRLVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., no 593.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris vah Maagdendaal..., no 582.

<sup>(16)</sup> Gallia christiana, V, 77. — P.V. Bets, Gicchienis der Gemeenten Oplintes..., 137. — Th. Plobgaberts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 137. Westmalle, 1936.

<sup>(17)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., no 597.

Louis Vanden Berghe qui devint en 1545 abbé du Parc (1). Elle fut élue en présence de l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, Marc Cruyt, le 28 mars 1522 par les sept religieuses mandatées par la communauté (2). A ce moment, le couvent comptait vingt-huit membres (3). L'abbé de Clairvaux approuva l'élection le 8 août de la même année (4). Élisabeth donna à l'église d'Oplinter un magnifique retable qui fut peint par son cousin Jean Vanden Berghe (5). Elle est citée dans un acte du 8 juin 1534 dans lequel on trouve également le nom de tous les membres de la Communauté (6). Elle mourut en 1539, après le 16 juin (7), et non en 1546, comme le dit la Gallia christiana (8).

MARIE VAN LIEFKENRODE. Dans un acte du 10 mars 1554, cette abbesse fait connaître la désignation de Jean vanden Velde comme mayeur de la cour foncière de l'abbaye à Wezeren (9). L'acte énumère les noms des douze moniales de l'abbaye (10). Après une prélature de seize ans, cette abbesse mourut le 28 septembre 1555 (11). Ce fut une période de décadence (12). Marie van Liefkenrode subissant, dit-on, l'influence néfaste de sa prieure Marguerite Vander Tommen (13).

ÉLISABETH VANDER BIEST fut nommée en octobre 1555 par le gouvernement contre le gré de la majorité des membres de la communauté qui lui préférèrent Marguerite Vander Tommen, la prieure encline à maintenir l'état de décadence de l'abbaye (14). La nouvelle supérieure était âgée de quarante-sept ans et professe de trente. Elle exerçait à Val-Virginal les fonctions de sacristine (15). Son ardeur à la réforme ne put se développer que pendant un court abbatiat de cinq ans. Elle mourut (16) en 1560. Elle avait pu, au début de son gouvernement, racheter pour 600 livres une rente de 37 livres et demie à prendre sur des biens à Tirlemont (17).

MARIE HAPPAERTS. Originaire d'Anvers, cette abbesse dirigea Val-Virginal pendant la période troublée des guerres de Religion. Le 4 août 1571, l'abbaye prêta à Aulne une somme

<sup>(1)</sup> N. BACKMUND, Monasticon Praemonstratense, II, 321, Straubing, 1952-1955.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 138.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 138.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 598.

<sup>(5)</sup> TH. PLORGARTS, Les moniales de l'Ordre de Câteaux..., I, 139.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. -- H. DELVAUX, Inventaris van Maag-dendaal.... nº 621.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10933, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaire van Maagdendaal..., no 629.

<sup>(8)</sup> Gallia christiana, V, 77.

<sup>(9)</sup> Wezeren, prov. de Brabant, cant. de Landen.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10934, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. DELVAUX, Inventaris van Maagdendaal..., nº 640.

<sup>(11)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 137. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux... 1, 139

<sup>(12)</sup> TH. PLORGARITS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 140-142.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 140-142. Cette prieure est citée dans un acte du 10 mars 1554: A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10934, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 640.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 140-142.

<sup>(15)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 141.

<sup>(16)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 137. — TH. PLOEGABRIS, Les monigles de l'Ordre de Cîleaux..., 1, 143.

<sup>(17)</sup> Acte du 24 octobre 1555., Arch. Eccl. Brab., nº 10934, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 641.

de 3000 florins pour aider ce monastère à payer ses dettes envers l'évêque de Liège (1). Vers 1576, la communauté dut se réfugier à Diest, tandis que l'abbaye était occupée par les armées en campagne. A Diest même, il est probable que le refuge devint la proie des flammes. Les religieuses s'enfuirent alors à Saint-Trond et à Léau (2). Marie Happaerts ainsi que le confesseur, le chapelain et le receveur furent faits prisonniers des gueux et ne furent relâchés que moyennant une rançon de 2200 florins. L'exil dura neuf ans (3). Au retour, les religieuses se mirent courageusement à restaurer les ruines de leur couvent et une somme de 2200 florins également fut consacrée à racheter les meubles, le bétail et tout ce qui était nécessaire à l'exploitation agricole (4). Pour trouver cet argent, il fut obligatoire de vendre plus de trente bonniers de terre à Léau et aux environs (5). Malgré une communauté réduite, — dix-sept religieuses (6) en 1587, seize en 1601 contre trente-trois en 1555, — le « cloistre était en bon état » (7). Mais les finances étaient particulièrement obérées (8). Agée et malade, Marie Happaerts donna sa démission en 1601, vers la fin de l'année (9), après un abbatiat de plus de quarante ans. On ignore la date de sa mort.

CATHERINE BOSMANS. Le 7 novembre 1601, les archiducs désignèrent pour présider l'élection abbatiale Robert Henrion, abbé de Villers, et Philippe Boxhoven, conseiller de Brabant. La Communauté de Val-Virginal fut convoquée à Louvain où les informations furent prises le 9 novembre (10). Catherine Bosmans, âgée de quarante et un ans, professe depuis 1576, maîtresse des novices, obtint huit premières voix, trois deuxièmes et cinq troisièmes. Les archiducs entérinèrent le vote de la communauté en envoyant ses patentes à Catherine (11) le 26 février 1602. Pieuse et intelligente, cette abbesse put jouir de temps plus paisibles, mais l'abbaye ne possédait que de maigres revenus, — les religieuses devaient se vêtir aux frais de leur famille, — lesquels étaient encore obérés par de très importants frais de réception à l'intérieur même du cloître (12). Catherine Bosmans mourut (13) le 21 mars 1627.

. MARTINE DE PINCHART. Les commissaires désignés le 25 mars pour procéder à l'enquête en vue de désigner la nouvelle supérieure furent Henri Vander Heyden, abbé de Villers, et de Surbets, conseiller de Brabant. Marguerite Rorinne obtint sept premières voix, six deuxièmes et neuf troisièmes. Elle était particulièrement recommandée par le confesseur, Guillaume Vander

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10934, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 652.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10941.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 143.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 143.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10934, Abbaye du Val-Virginal, chartrier (autorisation de l'abbé de Cîteaux en date du 21 septembre 1582, renouvelée le 9 octobre 1588). — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nos 661 et 668.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10934, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., nº 665.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Papiers d'État et de l'Audience, reg. 918, fo 244.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 10934, Abbaye du Val-Virginal, chartrier. — H. Delvaux, Inventaris van Maagdendaal..., no 667, 668, 669 et 670.

<sup>(9)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 137. - A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 145.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 146.

<sup>(12)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 198. — Th. Plobgabets, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 147.

<sup>(13)</sup> Gallia christiana, V. 77. — P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 198. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33.

Hoeven, religieux de Villers (1), et par les commissaires (2). Par contre, Martine de Pinchart eut cinq premières voix, cinq deuxièmes et deux troisièmes. Elle avait quarante-huit ans, dont trente de profession; elle exerçait la charge de sous-prieure et avait été précédemment grènetière. L'abbaye était endettée et avait besoin de l'appui d'une famille riche. Martine de Pinchart, qui fut choisie par le gouvernement, était la fille de Jean de Pinchart de Corbais, écuyer et seigneur de Tiège, et de Catherine de Bernard (3). Elle était en grande estime de l'abbesse précédente, dont elle avait les qualités (4). Pendant sa prélature, le monastère eut beaucoup à souffrir des guerres. En 1635, il fut pillé de ses meubles, de ses récoltes et de presque tout le bétail (5). En 1638, l'abbesse et les religieuses connurent l'exil à Tirlemont, puis à Léau (6). Malade, presque paralysée, Martine de Pinchart demanda le 17 mai 1645 à l'abbé de Villers une coadjutrice avec droit de succession en déclarant accepter celle que la communauté lui désignerait (7). Elle mourut (8) deux mois plus tard, le 22 juillet 1645. Les temps n'étaient pas favorables à un retour à la discipline et il semble que l'état de l'esprit n'était pas excellent chez les religieuses (9). On notera que sous son abbatiat, Martine de Pinchart n'admit que des Wallonnes au noviciat (10).

CATHERINE DE VALCKENER. Le 24 mai 1645, les commissaires avaient été nommés. C'était l'abbé de Villers, qui avait déjà présidé à l'élection de Martine de Pinchart, et le chancelier de Brabant. Vingt-sept religieuses votèrent. La boursière, Catherine de Valckener, obtint seize premières voix, quatre deuxièmes et une troisième (11). De l'avis des commissaires, c'était la plus capable. Elle fut nommée (12) le 31 décembre 1645. La nouvelle abbesse trouvait un monastère presque ruiné, où la gestion financière devait se faire très économiquement. Malgré des lettres de sauvegarde délivrées par Ernest-Auguste, évêque et duc de Brunswick (13), Val-Virginal était une abbaye réduite en très mauvaise posture (14). Des accords furent cependant conclus pour l'amélioration des voies d'accès au couvent (15). L'abbesse, avec la coopération de sa nièce, Ferdinande de Sprimont, devenue prieure, et de plusieurs parentes entrées au cloître, introduisit de nombreuses novices du pays de Liège: dix sur vingt-quatre postulantes (16). Il en résulta une certaine désunion parmi les religieuses. L'abbesse mourut le 10 mai 1680, après un gouvernement de trente-cinq ans (17). Peut-être à ce moment la communauté était-elle encore dispersée.

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 148.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 150.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 150. — H. PINCHARD, Généalogie de la famille de Pinchard, dans Wavriensia, VI, 22-24, Wavre, 1957. Son frère Nicolas et l'épouse de celui-ci furent inhumés au Val sous une pierre sépulcrale décorée de huit quartiers (loc. cit.). Morts sans postérité, ils furent sans doute bienfaiteurs de l'abbaye.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 151.

<sup>(5)</sup> Th. PLOBGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 153.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 153.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 153.

<sup>(8)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 199. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 153.

<sup>(9)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 155.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citcaux..., 1, 154. — R. DE GANCK, The examination of Cistercian novices during the « Ancien régime », dans Citeaux. Commentarii Cistercienses, XVIII, 233, Westmalle, 1967.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 155.

<sup>(12)</sup> P.V. BETS, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 199.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10946.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 158.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10943.

<sup>(16)</sup> Il semble donc que Th. Ploegaers, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., I, 158, exagère quand il dit beaucoup plus de religieuses du pays de Liège que de Flamandes.

<sup>(17)</sup> P.V. BETS, Geschiedenis der Gomeenten Oplinter..., 199. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 159.

FERDINANDE DE SPRIMONT était la nièce de l'abbesse précédente. Elle avait exercé les fonctions de prieure. L'élection se fit le 23 juin 1680 à Bruxelles, au refuge de l'abbaye de Villers, en présence des commissaires gouvernementaux, Lambert Straelen, abbé de Villers, et Fierlants, chancelier de Brabant (1). Huit premières voix, quatre deuxièmes et une troisième se portèrent sur Ferdinande de Sprimont, mais les commissaires firent remarquer qu'elle était liégeoise et qu'elle avait reçu les voix de plusieurs parentes entrées à Val-Virginal sous l'abbesse précédente. Le 20 juillet, le Conseil d'État ne se rallia que partiellement à l'avis des commissaires, étant donné que la seconde élue, Humbeline Kayen, était aussi liégeoise (2). Malgré l'opposition de la majorité des moniales, qui avaient envoyé une pétition contre elle (3), Ferdinande de Sprimont reçut ses lettres patentes (4) de Charles II le 26 juillet 1680. Pendant les six années de son gouvernement, elle vit son couvent endommagé par l'armée française en 1683 et ses biens lourdement imposés (5000 florins). Le revenu annuel du monastère n'était alors que de mille florins (5), ce qui exigeait une grande économie dans le train de vie. Cette abbesse n'admit à la profession qu'une seule novice, en 1682. Elle mourut (6) le 10 juillet 1686.

CÉCILE IMMENS. Cinq jours après la mort de Ferdinande de Sprimont, le 15 juillet 1686, le gouvernement nomma les commissaires pour procéder à une nouvelle élection : c'était l'abbé de Lieu-Saint-Bernard, Antoine Van Spaenoghem, et le conseiller de Brabant, Philippe Ryckewaert (7). L'élection se fit à l'abbaye le 22 août (8). Cécile Immens, sacristine, recueillit treize voix, dont trois premières (9). Sa concurrente, Marie Libert, fut écartée bien qu'ayant obtenu dix voix, dont six premières, parce que nièce de l'abbesse précédente (10). Cécile Immens fut nommée abbesse par Charles II le 22 août 1686. Intelligente, impartiale, affable et zélée, elle gouverna Val-Virginal pendant une période de guerre où rien ne se fit pour améliorer le sort de l'abbaye. Au contraire, contributions de guerre, impôts établis par le village et payements de sauvegardes firent encore empirer une situation que les mauvaises rentrées des fermages avaient déjà rendue critique (11). A cause du faible recrutement, — deux religieuses seulement furent admises au noviciat sous cet abbatiat, — la communauté ne comptait plus que vingt et un membres (12) en 1692, année où mourut Cécile Immens, le 11 décembre (13).

MARIE LIBERT. Réunie à Bruxelles le 9 janvier 1693 sous la présidence de l'abbé de Villers, dom Uyttenhoven, et du chancelier de Brabant, le marquis d'Herzelles, désignés (14) le 18 décembre 1692, la communauté élut par dix-huit voix, dont huit premières, la boursière Marie Li-

```
(1) TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 160.
```

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 161-162.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîleaux..., I, 162.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 163. — P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 199, dit, par erreur, le 26 août.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 164.

<sup>(6)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 199. — Th. Ploegabets, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 163.

<sup>(7)</sup> TH. PLOBGARRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 165.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 165.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 165.

<sup>(10)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 165.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 167.

<sup>(12)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 167.

<sup>(13)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 199-200.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Chancellerie de Brabant, reg. 40, 100 64-72. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 168.

bert pour succéder à Cécile Immens (1). Les commissaires la recommandèrent, mais le Conseil fut d'un autre avis, à cause de sa parenté avec l'ancienne abbesse Ferdinande de Sprimont. Il proposa la prieure Anna Hodeige (2). Le gouverneur Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, ne tint pas compte de cette suggestion. Marie Libert reçut ses patentes (3) le 29 janvier 1693 et, le 25 février, l'abbé de Villers installa la nouvelle abbesse (4). Elle avait trente et un ans (5). Les visites régulières (6) de 1698, 1706 et 1717 ne font ressortir que peu d'écarts dans la discipline. Marie Libert paraît avoir sagement administré Val-Virginal. On répara les églises décimales, on fit construire une écluse sur la Gette et entreprendre des travaux d'adduction d'eau (7), on entretint le mobilier (8). Pourtant, de 1702 à 1707, l'abbaye se trouvait dans les lignes de l'armée française et, de ce fait, elle eut à subir pas mal de dégâts (9). Heureusement la communauté fut exemptée du payement des tailles (10). Après trente-deux ans d'abbatiat, Marie Libert mourut (11) le 6 décembre 1725. Elle avait admis au noviciat douze jeunes filles dont huit Liégeoises et une Allemande (12).

BENOÎTE DE LOEN D'ENCHAIN. Les commissaires furent le chancelier de Brabant, vicomte de Hagen, et l'abbé de Villers, Jacques Hache (13). Ils réunirent la communauté le 23 février 1726 à Val-Virginal. Dix-neuf religieuses, la plupart wallonnes, et le confesseur prirent part à l'élection. Benoîte de Loen obtint treize premières voix, trois deuxièmes et deux troisièmes (14). Agée de quarante-quatre ans, professe depuis vingt-deux ans, elle exerçait les charges de grène-tière et d'assistante de la boursière (15). Fille de Charles-Rodolphe, seigneur de Lubbeek, et de Marie-Anne de Hesquin, elle était originaire de Roosbeek (16). Le 11 mars 1726, le Conseil privé se rallia aux conclusions des commissaires qui la proposèrent et Benoîte de Loen reçut ses patentes le 15 du même mois (17). Elle fut installée (18) le 31 mars. Des visites régulières (19) faites en 1727, 1735, 1736, 1738, 1739, 1740, 1744 et 1762, il ressort qu'au début de cet abbatiat une trop grande liberté régnait parmi les moniales concernant la clôture et le vœu de pauvreté. En 1738, des difficultés surgirent à propos des vacances supplémentaires que refusa l'abbé-père. Dans les rapports des visites suivantes, il n'y a guère à relever. Il semble, cependant, que Benoîte

<sup>(1)</sup> TH. PLOBGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., 1, 169.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 169.

<sup>(3)</sup> Archives de l'Archiveché à Malines, Fonds ecclésiastique, carton nº 27. — Th. Ploegabrts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 170.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 170.

<sup>(5)</sup> P.V. Bers, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 201.

<sup>(6)</sup> A. Arch. M., Fonds Ecclésiastique, carton 27. — TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 170-175.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10944.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 170-175.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 174.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10940.

<sup>(11)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 201. — A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 175.

<sup>(12)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I 175-176.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Chancellerie de Brabant, reg. 41, fos 166-169.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 177.

<sup>(15)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 175.

<sup>(16)</sup> P.V. Bers, Geschiedonis der Gemeenten Oplinter..., 201. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 178. — Roosbeek, prov. de Brabant, cant. de Glabbek-Zuurbemde.

<sup>(17)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 178.

<sup>(18)</sup> Th. Ploegarits, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 178-185.

<sup>(19)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 201, note 1. — Th. Ploegarets, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 184.

de Loen ne fut pas une abbesse économe. Elle emprunta un capital considérable et diminua les ressources de la maison pour des œuvres de bienfaisance inconsidérées, au profit principalement de la noblesse indigente (1). Elle fit commencer en 1748 la reconstruction de l'église de Helen-Bos (2) et fit bâtir un nouveau quartier pour les hôtes (3). Par contre, le dortoir des religieuses menaçait ruine et celles-ci devaient se faire habiller à leurs frais (4). Benoîte de Loen mourut (5) le 17 mai 1763.

VICTOIRE MONDERLIER. L'abbé de Coudenberg, Nicolas Cloquet, et P. Orts, conseiller de Brabant, furent désignés le 21 mai 1763 en qualité de commissaires de l'enquête ecclésiastique destinée à nommer celle qui succéderait à Benoîte de Loen (6). Le 20 juillet, vingt et une religieuses et leur confesseur, Charles de Laefdaal, participèrent à l'élection. Scholastique du Terne, sousprieure, obtint six premières voix, quatre deuxièmes et trois troisièmes. Victoire Monderlier en eut deux premières, quatre deuxièmes et une troisième. Les commissaires les proposèrent l'une et l'autre (7). Ce fut la seconde qui reçut ses patentes (8) de Marie-Thérèse le 19 septembre 1763. Connue pour son humilité et sa prudence, elle était fille de médecin militaire et, à Val-Virginal, avait exercé les fonctions de maîtresse des novices et de boursière (q). Elle avait cinquante-cinq ans (10). Héritant d'une situation difficile, la nouvelle abbesse, grâce à son excellente gestion, parvint à faire restaurer les cures et les églises décimales (11). Elle fut aidée dans la sage administration de sa maison par la boursière Alexandrine Creft et par le receveur (12). La paternité de Val-Virginal était passée en 1765 à l'abbé de Moulins (13), car l'abbesse avait refusé de reconnaître une créance de 60 écus réclamée par l'abbé de Villers comme gages du confesseur, son religieux (14). L'abbaye avait rarement vu son budget équilibré sous les autres abbatiats. Victoire Monderlier y parvint grâce à la prospérité du règne de Marie-Thérèse et à la sagesse de sa direction. Elle mourut (15) le 22 janvier 1785. Les vocations se firent rares sous sa prélature : elle n'admit en vingt-deux ans que neuf religieuses (16).

BERNARDINE D'ÉVERLANGE DE VITRY. L'élection abbatiale eut lieu le 28 avril 1785, sous la présidence de Benoît Neef, abbé de Lieu-Saint-Bernard, et du chancelier du Brabant, Crumpipen (17). Le choix de la Communauté, qui paraît alors assez unie, se porta sur la chapelaine

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10947.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 185.

<sup>3.</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Cfleaux..., I, 185. — On conserve de cette abbesse une remarquable horloge avec sa caisse. R. Forgeur, Une horloge de l'abbaye d'Oplinter au musée d'Ansembourg à Liège, dans Le Vieux-Liège, VIII, 204-205, Liège, 1967.

<sup>(4)</sup> A. WAUTERS, Géographic et histoire... Canton de Tirlemont, II, 33. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 185.

<sup>(5)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 187. — Selon P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 201, elle serait morte en juillet 1763.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Chancellerie de Brabant, reg. 42, fos 287-296.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGABRIS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 187.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordro de Citeaux..., I, 188,

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 188.

<sup>(10)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 202.

<sup>(</sup>II) TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 188.

<sup>(12)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 185-186.

<sup>(13)</sup> Moulins, abbaye à Warnant, prov. de Namur, cant. de Dinant.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 188.

<sup>(15)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 202. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 186 et 188.

<sup>(16)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 189.

<sup>(17)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 189.

Bernardine d'Éverlange de Vitry qui recueillit treize premières voix (1). Née à Ligney, elle avait alors cinquante-sept ans et était professe de quarante et un ans (2). Les commissaires firent d'elle un éloge mitigé quant à son intelligence et ses mérites, lui préférant la boursière Victoire de Blanc, malheureusement née en Hollande, à Bréda (3). Le Conseil sembla d'abord se rallier à leurs conclusions, puis hésita et temporisa. L'affaire dura trois ans et ce fut enfin Bernardine d'Éverlange qui l'emporta. Elle reçut ses lettres patentes (4) le 22 mai 1788. Les temps étaient devenus difficiles. Val-Virginal fut sauvé de la suppression par Joseph II à cause de son école (5); mais la Révolution allait tout anéantir. Les religieuses furent expulsées le 6 décembre 1796 et se retirèrent à Neerlinter où le baron de Waha mit son château à leur disposition. Quelques mois après — en 1798 — les moniales au nombre de seize se séparèrent pour aller vivre auprès de leurs familles (6). L'abbesse se réfugia à Tirlemont. Elle mourut en cette ville (7) le 17 mai 1805. Le 20 février 1798, déclarée bien national, la ferme de Ter Meer fut vendue à Marie-Louise Caroline de Lardenois, veuve du seigneur de Neerlinter (8); le 16 avril de la même année, différents acheteurs se partagèrent la ferme de l'abbaye, quarante-deux bonniers de terre et trentequatre de bois (9). Enfin, le 30 juin 1798, Félix Briant se rendit acquéreur de l'abbaye ellemême (10).

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 190.

<sup>(2)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 202. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Citeaux....
1, 189. — Ligney, prov. de Liège, cant. de Waremme.

<sup>(3)</sup> TH. PLORGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., 1, 190.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 191.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales de l'Ordre de Cîteaux..., I, 191.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 10953. — Th. PLOEGABRTS, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 192.

<sup>(7)</sup> P.V. Bers, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 202.

<sup>(8)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 182. — Th. Ploegaerts, Les moniales de l'Ordre de Clieaux..., I, 192.

<sup>(9)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 182-184. — Th. Ploegabets, Les moniales de l'Ordre de Citeaux..., I, 192.

<sup>(10)</sup> P.V. Bets, Geschiedenis der Gemeenten Oplinter..., 184. — Th. Ploegabets, Les moniales de l'Ordre de Cileaux..., I, 192.

# ABBAYE DE WAUTHIER-BRAINE

Watier Braine (1231), Brana (1232), Breane Nostre Dame (1234), Brania (1234), Brena (1237), Wautier Braine (1240), Walteri Brania (1241), Braine Notre Dame (1245), Braina (1246), Waltier Brania (1248), Braine (1249), Brani Walthier (1250), Watier Brainne (1282), Waltier Brana (1291), Wautier Brayne 1395), Watier Braisne (1407), Wati Braine (1408), Watier Brayne (1418), Wautier Braine (1433), Wati Braysne (1437), Wati Braisne (1439), monasterium Wouters Braechense (1440), Walteri Brana (1449), Waultier Braine (1454), Water Branne (1469), Wauti Braine (1470), Wauty Braine (1480), Waulty Braine (1484), Wattier Brayne (1487), Wouter Brayne (1509), Brana Walteri (1497), Watier Branne (1504), Brania Walteri (1509), Wautie Brayne (1509), Wauti Brayne (1516), Walteri Braine (1647), abbatia virginum vulgo Vatie Braine seu Wate Braine (1653).

SOURCES: La partie la plus importante des archives de l'abbaye de Wauthier-Braine (1) est conservée aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles.

Le chartrier compte deux cent dix actes de 1218 à 1655, répartis en cinq cartons, classés chronologiquement et placés sous enveloppes portant chacune dans l'angle supérieur droit la date du document convertie en style moderne. Les boîtes où sont enfermées ces chartes portent les numéros 11228 à 11232 des Archives Ecclésiastiques du Brabant. Cfr A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, 111, 483, Bruxelles, 1921. Les actes se répartissent comme suit: soixante pour le XIIIe siècle, quatorze pour le XIVe, cent et onze pour le XVe, dix-sept pour le XVIe et huit pour le XVIIe siècle. Ce chartrier d'une abbaye de modeste importance compte peu d'actes dignes d'être signalés: notons simplement trois bulles de Grégoire IX (19 novembre 1235, 27 novembre 1235 et 15 mai 1237) et trois autres d'Innocent IV (23 juillet 1246, 9 août 1246 et 1 octobre 1246), trois diplômes d'Henri Ier, duc de Brabant (6 mai 1232, 1232 et 2 décembre 1235), et un de Jean Ier (1 avril 1281, n.s.), un de Thomas, comte de Flandre et de Hainaut (juillet 1240), et plusieurs chartes des sires de Trazegnies et de Naast.

Le cartulaire et l'obituaire ont disparu.

Les autres documents conservés dans le fonds des Archives Ecclésiastiques du Brabant concernent essentiellement l'Époque Moderne et sont assez pauvres. Une liste des abbesses (n° 11233), dressée au XVIIIe siècle, est incomplète et souvent erronée. Elle s'appuie sur des publications antérieures. On trouve quelques confirmations d'abbesses par l'abbé de Clairvaux, de 1603 à 1755 (n° 11234 à 11242), la patente de nomination d'Isabelle de Rideau, en 1779 (n° 11244). Les archives du temporel forment les numéros 11259 à 11378 et concernent des biens sis à Bogaarden, Brages, Braine-le-Comte, Hal, Hautecroix, Haut-Ittre, Lembeek, Monstreux, Nivelles, Ophain, Pepingen, Tourneppe (2) et

<sup>(1)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Nivelles. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Namur jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962; actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> Bogaarden, prov. de Brabant, cant. de Hal; Brages, prov. de Brabant, cant. de Hal; Braine-le-Comte, prov. de Hainaut, cant. de Soignies; Hautecroix, prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin; Haut-Ittre, prov. de Brabant, cant. de Nivelles; Lembeek, prov. de Brabant, cant. de Hal; Monstreux, prov. de Brabant, cant. de Nivelles;

Wauthier-Braine à partir de l'année 1380. On trouve encore quelques pièces de procédure et des sentences (nos 11247 à 11249) de 1480 au XVIIIe siècle. Le procès-verbal de suppression de l'abbaye forme le numéro 11352.

Aux Archives Générales du Royaume on conserve également, dans les Papiers d'État et de l'Audience (1), les enquêtes ecclésiastiques qu'en vertu de l'indult de 1515 accordé par Léon X à Charles Quint, les autorités civiles dirigeaient dans les Pays-Bas. Il s'agit pour Wauthier-Braine des enquêtes de 1558 (reg. 900), 1574 (reg. 906), 1602 (reg. 819) et 1629 (reg. 932). La documentation concernant les enquêtes postérieures, celles de 1636 à 1688, se trouve dans la liasse nº 1246 du Conseil d'État (2); enfin, celles de 1732 à 1785 sont conservées dans la liasse nº 867 du Conseil privé autrichien.

Au même dépôt des Archives Générales du Royaume, les opérations relatives à la vente des biens communautaires devenus, à la Révolution française, biens nationaux sont consignés dans le fonds des Affiches de vente des biens nationaux: pour l'abbaye affiche 15, article 8; affiche 17, art. 17; affiche 19, art. 10; affiche 21, art. 19, 21, 22, 25 et 26; affiche 37, art. 2; affiche 40, art. 5; affiche 50, art. 27; affiche 56, art. 20; affiche 59, art. 1 et 2; affiche 62, art. 5 et 6; affiche 63, art. 1; affiche 64, art. 3, 4, 22 et 23; affiche 65, art. 8; affiche 86, art. 4; affiche 102, art. 4; affiche 106, art. 10; affiche 164, art. 5; affiche 182, art. 21; affiche 201, art. 24; affiche 240, art. 9; affiche 256, art. 23; affiche 279, art. 3; affiche 369, art. 7, 8 et 9; affiche 413, art. 11, 15 et 16; affiche 460, art. 9 à 17; affiche 567, art. 20; affiche 572, art. 13; affiche 642, art. 14; affiche 643, art. 14; affiche 651, art. 6; pour la cure: affiche 182, article 18; affiche 413, art. 13; affiche 638, art. 2; pour le bénéfice de Sainte-Aldegonde: affiche 223, article 37.

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, dans le carton nº 28 du Fonds ecclésiastique, se trouve une documentation assez importante relative à l'histoire spirituelle de Wauthier-Braine. Citons: des cartes de visite par l'abbé de Villers, abbé-immédiat, pour les années 1473, 1575, 1643, 1649, 1694, 1697, 1706, 1717, 1735 et 1736; des scrutins de visite pour 1738, 1739, 1740, 1741, 1745 et 1759; des rapports de visite pour 1699, 1717, 1735 et 1741; des admissions de religieuses de 1724 à 1780; des examens des novices de 1671 à 1784; des formules de vœux au nombre de quatre-vingts pour le XVIIIe siècle; des documents relatifs aux élections, aux confirmations et aux nominations d'abbesses, de 1702 à 1779; de la correspondance relative notamment aux difficultés survenues en 1744 à l'occasion de la lecture en langue française imposée par l'abbé de Villers et à l'attitude de la moniale Humbeline Charlier mécontente de son abbesse et du nouveau confesseur (1765-1766); enfin, des documents concernant des contestations diverses, notamment la procédure relative à Hamme-Mille (1409 à 1808), archives remises en 1945 par l'Abbé C. Grimaldi, d'Incourt, et un mémoire sur un échange de biens avec l'abbaye hennuyère (3) de Bonne-Espérance (1688).

On possède encore un certain nombre de documents relatifs à l'histoire de Wauthier-Braine, mais ceux-ci n'offrent guère d'intérêt historique. Le ms. 16581 de la Bibliothèque Royale (4) contient quelques lignes de banalités sur l'origine du monastère (fo 5), écrites au XVIIIe siècle. A la même Bibliothèque Royale, le ms. 1751-62, fos 279-285, contient une notice de Constantin Delbauche tentant à démontrer que la fondation de Wauthier-Braine se fit le 24 mai 1224. Cette notice est suivie d'une liste des abbesses dressée par le même auteur jusqu'au début du XVIIIe siècle (5). Cet auteur, qui fut confesseur de la Communauté, est surpris bien des fois en flagrant délit d'inexactitude. Mieux vaut ne pas l'utiliser (6). La notice contenue dans les papiers de dom De Barre se trouvant à la Bibliothèque de la Ville de

Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, prov. de Brabant, cant. de Nivelles ; Pepingen, prov. de Brabant, cant. de Hal; Tourneppe, prov. de Brabant, cant. de Hal.

<sup>(1)</sup> E. DE MARNEFFE, Inventaire sommaire des Papiers d'État et de l'Audience, 21, Bruxelles, 1906.

<sup>(2)</sup> M.-R. THIELEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, Inventaire des archives du Conseil d'État, 62, Bruxelles, 1954.

<sup>(3)</sup> Abbaye O. Praem. à Vellereille-les-Brayeux, prov. de Hainaut, cant. de Binche.

<sup>(4)</sup> J. Van den Gheyn, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale, VI, 186, nº 3897, Bruxelles, 1906.

<sup>(5)</sup> J. VAN DEN GHEYN, Catalogue des manuscrits..., VI, 642.

<sup>(6)</sup> J.M. CANIVEZ, L'Ordre de Cîleaux en Belgique, 158, Forges-lez-Chimay, 1926.

Douai (I), ms. 843, fo 577, n'est d'aucun intérêt. Il en est de même pour celle des Notae et observationes pro sacro ordine Cisterciensi conservées aux Archives Départementales du Nord à Lille (2), 27.H.69. D'un intérêt plus grand, non seulement pour Wauthier-Braine, mais pour l'ensemble de la réforme cistercienne du début du XVIe siècle, sont les lettres échangées entre l'abbesse de Flines et celle de Wauthier-Braine en 1507 et 1508, qui sont conservées aux Archives Municipales de Douai (3), 2e armoire, liasse I.

Le chartrier de Wauthier-Braine est resté presqu'entièrement inédit. Les quelques actes publiés se répartissent comme suit : C. Butkens, Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant, I, preuves, 113, La Haye, 1724 (acte du 1er avril 1281, n. s.); A. Miraeus et J. F. Foppens, Opera diplomatica, III, 399 et 420, Louvain et Bruxelles, 1734 (actes du 27 nov. 1235 et du 21 déc. 1280); C. Stroobant, Notice historique et généalogique sur les seigneurs de Braine-le-Château et Haut-Ittre, 22 et 26, Bruxelles, 1849 (actes de juillet 1256 et du 9 août 1309); J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire des communes belges. Canton de Nivelles, 119, Bruxelles, 1869, réimpr. Bruxelles, 1964 (acte du 25 août 1238); J.-J. de Smet, Cartulaire de l'abhaye de Cambron, 604 et 776, Bruxelles, 1869 (actes de novembre 1218 et janvier 1264 n. s.); É. Brouette, Une charle romane originale et inédite de 1233, dans B. C. R. H., CXII, 103-110, Bruxelles, 1947. A côté de ces neuf documents diplomatiques, il convient de citer la publication de cinq lettres de l'abbesse et des religieuses de Wauthier-Braine (1507-1508) par E. Hautcoeur, Documents sur la réforme introduile à l'abbaye de Flines en 1506, dans A. H. E. B., 1X, 251-261, Louvain, 1872. Cette même revue publia en son tome X, 372-382, Louvain, 1873, la série des abbesses telle qu'elle fut établie par Constantin Delbauche, confesseur de la Communauté.

Nous possédons trois monographies concernant Wauthier-Braine (5) et son histoire. J. Tarlier et A. Wauters dans leur Géographie et histoire des communes belges. Canton de Nivelles, 119-121, ont, ici encore, fait œuvre de pionniers: en dépit du recul du temps, leur courte étude, reste honorable parce que basée sur le dépouillement des archives. Ils ont mis à contribution le chartrier abbatial. On peut, toutefois, leur reprocher de ne pas avoir étendu plus loin leurs investigations. Le livre de Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays de Brabant, IV, Histoire de l'abbaye de Wauthier-Braine, Bruxelles, 1926, est, ainsi que nous l'avons déjà dit à propos d'ouvrages parallèles qu'il publia sur les autres abbayes brabançonnes de moniales cisterciennes, le travail d'un chercheur consciencieux, mais manquant parfois de méthode et peu habile à la lecture des textes médiévaux: son histoire de l'abbaye n'est digne de ce nom qu'à partir du XVIe siècle, encore que bien des aspects de l'évolution temporelle du monastère au cours des trois derniers siècles de son existence n'aient pas été mis en valeur. Nous n'acceptons, d'ailleurs, pas toutes ses conclusions, en particulier à propos du premier établissement de Wauthier-Braine. Quant à l'ouvrage de dom J.-M. Canivez, L'Ordre de Cîteaux en Belgique, 156-161, Forges-lez-Chimay, 1926, alors jeune moine de Scourmont, c'est plus un chapitre d'édification que d'histoire monastique.

La liste des abbesses de Wauthier-Braine n'apparaît pas dans la Gallia christiana III, 606-607, Paris, 1725. Celle que l'on trouve dans J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 119-121, basée sur les renseignements fournis par le chartrier abbatial, est fort incomplète. Élaborée à nouveau par Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, passim, elle présente encore d'importantes lacunes, que nous nous sommes efforcés de combler.

<sup>(1)</sup> C. DBHAISNES, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, VI, 538, Paris, 1873.

<sup>(2)</sup> M. BRUCHET, Archives départementales du Nord. Répertoire numérique. Série H. Fonds bénédictins et cisterciens, 293, Lille, 1928.

<sup>(3)</sup> Non recensé dans l'Inventaire sommaire des archives communales [de Douai] antérieures à 1790, Douai, 1876-1890.

<sup>(4)</sup> Cfr Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 85, Bruxelles, 1926.

<sup>(5)</sup> Bibliographie dans L.H. Cottineau, Topobibliographie des abbayes et des prieurés, II, 3435. Mâcon, 1939. — Le relevé d'U. Chevalier, Répertoire des sources historiques du Moyen Age, Topo-bibliographie, II, 3336, Montbéliard, 1903, ne comporte que la référence à la série des abbesses dans A.H.E.B., X, 371-374, Louvain, 1873.

On ne possède aucune vue ancienne de l'abbaye de Wauthier-Braine.

Le sceau de l'abbaye de Wauthier-Braine nous est parvenu par des empreintes appendues à des actes du 26 mai 1423 (1), de 1440 (2), du 15 décembre 1509 (3) et du 12 avril 1539 (4). Le sceau, de forme orbiculaire, au diamètre de 34 mm., représente une Vierge mère couronnée assise sur une châsse cantonnée de deux oliviers sur champ réticulé; légende: Conventus Beate Marie de Wa... Breani (5). Pas de contre-sceau.

Sceaux d'abbesses: sceau d'Alice de Rhode, appendu à un acte du 26 mai 1423 (6): fragmentaire, sous un dais gothique, une abbesse tenant la crosse de la main gauche et le livre de la main droite, sous le dais les armes de l'abbesse: un lion; légende: ... Aelidis ab... (7). Pas de contre-sceau; sceau d'Anne 's Grave, plaqué à un acte du 31 août 1513: en navette, une abbesse debout sous un dais gothique; légende illisible (8); sceau de Catherine 't Serarts, appendu à un acte du 12 avril 1539: en navette, une abbesse debout sous un dais gothique, tenant la verge de la main droite et une lampe de la main gauche; au bas, ses armes: une charité (?); légende en caractères gothiques illisibles (9); contresceau: une fontaine, avec les lettres S et C. On conserve également le cachet armorié (deux chevrons) de l'abbesse Françoise de Mentéville (10).

Dix pierres tombales, provenant de l'ancien cimetière, sont encore conservées aujourd'hui. Elles sont encastrées dans un des murs de l'ancien bâtiment conventuel. On y relève les noms d'une prieure, d'une sous-prieure et de huit religieuses décédées (4) de 1647 à 1733.

L'abbaye de Wauthier-Braine est indiquée dans les cartes anciennes suivantes: Deventer (1536) (Woultre Breyne) (14), Atlas italiens (= Zalterius) (1567) (Woulter Brenyt), Sgrooten (1568/72) (Woulter Breyne), Ortelius (1591) (Outre Braine), Visscher (1622) (Wauthy Braine), Hondius (1629), De Blauw (1635), Van Langren (1635) (Woulter Braine), Verbist (1637), Dankers (1685) (Wautre Breine), Sanson (1689), T'Sertevens (XVIIe siècle) (Wauti Braine), Delisle (1705) (Vauty Braine), Fricx (1705) (Wautier Braine), Jaillot (1705) (Wauter Braine), Harrewijn (1725) (Wauti Brine), Frick, éd. Crépy (1745) (Wauti Bracne), Crepy (1745), Ferraris, carte chorographique (1777) Dezauche (1791), Schenk (XVIIIe siècle), Homann (id.) et Van Doctechum (id.). La carte de cabinet de Ferraris (1777), dont un des deux exemplaires est conservé à la Section des Cartes et Plans de la Bibliothèque Royale, donne la configuration essentielle de l'abbaye (Wautier Braine): on y voit les bâtiments conventuels, le vivier et les voies d'accès (planchette no 79).

On ne conserve aucun plan ancien de l'abbaye.

• \* •

L'origine du monastère de Wauthier-Braine est à chercher dans un acte du 4 mars 1231 (n. s.) d'Abbon, chanoine de Saint-Aubain à Namur, où l'on voit les sœurs Béatrice, Ode et Ida témoigner de leur volonté de faire construire un monastère de l'Ordre de Cîteaux in sua que dicebant hereditate apud Lare. L'accord ainsi établi permettait à leur nièce Claire, fille de leur frère Simon dit Le Lépreux, religieuse au couvent de Beaupré (11) de recueillir l'héritage familial pour l'établissement du futur monastère. L'accord de l'abbesse de Beaupré, explicitement mentionné dans le document, démontre les droits de celle-ci dans l'héritage, probablement en raison

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11230, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11230, Abbaye de Wauthior-Braine, chartrier.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11232, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11232, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.

<sup>(5)</sup> Collection sigillographique des A.G.R., d'après l'exemplaire de 1539.

<sup>(6)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11230, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.

<sup>(7)</sup> Collection sigillographique des A.G.R., nº 11490.

<sup>(8)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11232, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11232, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Chambre des Comptes, recueil nº 1382 et Collection sigillographique, nº 27294.

<sup>(11)</sup> Beaupré, abbaye à Grimminge, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

de la dot de Claire ou de son testament. Où se trouvait la terre de Lare, emplacement de la nouvelle fondation? Pour J. Tarlier et A. Wauters (1), dont l'opinion est reprise par A, d'Hoop (2), il s'agit de Lare sous Braine-le-Château (3). L'abbé Th. Ploegaerts (4) rejetait cet avis, Pour cet historien, il s'agissait de Lare sous Monstreux (5). Son assertion se fondait sur la possession par l'abbaye de Wauthier-Braine de plusieurs propriétés à Monstreux et sur beaucoup de documents d'archives où il est fait mention de anotre maison et cense de la Lare à Monstreux spécifiant que celles-ci appartiennent à la première fondation de notre église en 1231 ». M. J. Herbillon (6), examinant le problème à son tour, estime non concluante la démonstration de Th. Ploegaerts. Se basant sur une sentence arbitrale de 1231, scellée par Gauthier, doyen de chrétienté de Hal, le chanoine Georges et Godescalc de Braine-l'Alleud, ainsi que sur une charte de mai 1234 ratifiant l'acquisition des biens de l'abbaye et émanant d'Oston de Trazegnies, à qui appartenait la seigneurie de Braine-le-Château, J. Herbillon reprend à son compte l'opinion de ses prédécesseurs J. Tarlier et A. Wauters. Il ajoute que Wauthier-Braine possédait avant 1636, date de l'acquisition de la ferme de Lare à Braine-le-Château, des biens sis dans cette localité et que les propriétés du monastère étaient depuis l'origine contiguës à celles de la ferme. Il serait bon d'insister sur un élément diplomatique négligé par J. Herbillon, à savoir que la sentence arbitrale de 1231, rendue, à Lare notamment par le doyen de chrétienté de Hal, fait que l'on a toutes les raisons de placer le toponyme dans la chrétienté de Hal (7), ce qui est le cas uniquement s'il s'agit de Braine-le-Château.

La tradition de l'abbaye fixe à l'année 1231 la première fondation de l'église (8). En réalité, rien n'est moins sûr. L'acte du 4 mars de cette année est, cependant, un repère chronologique précieux. Il fixe le moment où, une première installation existant déjà, il est décidé de son transfert dans un lieu competentior et utilior. La nouvelle fondation se fit peu après la fondation première. On sait qu'il faut accorder peu de crédit à de telles affirmations dans les actes de l'époque. Toutefois, il n'est pas impossible que le terminus ad quem de cette fondation soit 1229. En effet, si elle est présidée par Claire, fille de Simon Le Lépreux, moniale professe de Beaupré, il faut rappeler que cette abbaye (9) fut fondée en 1228 et que le temps de noviciat était normalement d'un an. Quant à l'édification du second établissement, nous pouvons seulement dire qu'il fut antérieur à l'incorporation de Wauthier-Braine à l'Ordre de Cîteaux, le 20 février 1234 (n. s.), par les abbés d'Aulne et de Cambron (10). Il semble même certain, de par les termes employés dans la charte (11), que les bâtiments claustraux étaient en cours de construction, sinon déjà construits en 1233.

(1) J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 119, 126 et 131.

<sup>(2)</sup> A. D'HOOP, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, III, 481.

<sup>(3)</sup> Braine-le-Château, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 14, 15 et 24.

<sup>(5)</sup> Monstreux, prov. de Brabant, cant. de Nivelles.

<sup>(6)</sup> J. Herbillon, Projet de fondation à Lare de l'abbaye de Wauthier-Braine, dans Les dialectes belgo-romans, XII, 90-95, Bruxelles, 1955.

<sup>(7)</sup> H. Nelis, Les doyens de chrétienté, dans Revue belge de philologie et d'histoire, 111, 66, Bruxelles, 1924. — Sur l'étendue du concile de Nivelles, cfr É. De Moreau, Histoire de l'Église en Belgique, Atlas, carte II, Bruxelles, 1947.

<sup>(9)</sup> J. GUIGNIES, L'abbaye de Beaupré, dans Annales du Cerele archéologique d'Enghien, IV, 406, Enghien, 1895. (10) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11228, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier. — Th. Ploegaberts, Les montales cisterciennes en Brabant..., IV, 15.

<sup>(11)</sup> Les maisons des dames de Breane Nostre Dame, cir É. BROUETTE, Une charle romane, originale et inédite de 1233, dans B.C.R.H., CXII, 109, Bruxelles, 1947.

CLAIRE DE LARE. Fille de Simon dit Le Lépreux, professe de l'abbaye cistercienne de Beaupré, elle dirigea le monastère (1) sous la paternité de Villers probablement jusqu'en 1254. C'est sous son abbatiat que Wauthier-Braine fut incorporé à l'Ordre de Cîteaux (2). Plusieurs actes font connaître les donations dont s'enrichit le monastère : quatre bonniers de terre à Wauthier-Braine et six à Haut-Ittre (3) en 1232, trente-six bonniers de bois à Braine-le-Château (4) en 1237, le fief de Rodeham à Hal la même annéc (5), le tiers des pitances laissées par Wauthier de Braine, chapelain de Binche, sur son alleu de Juzaine (6) en 1254. D'autre part, l'abbaye acheta douze bonniers de la terre de Rodeham à Hal à Leonius, châtelain de Bruxelles (7), puis quatre bonniers à Haut-Ittre (8). Ces modestes possessions furent confirmées par Grégoire IX et Innocent IV (9).

MARIE DE LARE. Aucun acte ne confirme l'existence de cette abbesse, dont le nom se trouve seulement dans la liste des supérieures que dressa Delbauche (10). Celui-ci en fait la sœur de l'abbesse précédente. Il rapporte qu'elle dirigea le monastère pendant vingt-cinq ans et qu'elle mourut en 1272. Cette assertion est controuvée par un diplôme de 1264, où apparaît celle qui devait lui succéder. Il est possible que ce soit sous son supériorat, en 1257, que mourut à Wauthier-Braine l'abbé de Villers, Gauthier de Jodoigne, pendant la visite qu'il faisait à ce monastère (11).

PÉTRONILLE. Cette abbesse est citée en janvier 1264 (n. s.) dans un acte où elle reconnaît devoir à l'abbaye de Cambron un cens de 34 deniers et demi de Louvain (12).

ISABELLE DE TRAZEGNIES. Elle serait la fille d'Oston de Trazegnies, avoué de Wauthier-Braine (13) et aurait gouverné l'abbaye pendant vingt-quatre ans. Elle est citée dans un acte de 1275, par lequel la Communauté reçut en legs une rente de trente livres de Louvain de Julienne, paroissienne de Wauthier-Braine (14). Le 4 janvier 1281 (n. s.), une abbesse dont le nom n'est pas cité acquiert la seigneurie de cette localité et les droits y afférents (15). Cette

<sup>(1)</sup> A.H.E.B., X, 372. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 119. — Th. Ploegaerts, Les moniales eistereiennes en Brabant..., IV, 18 et 136.

<sup>(2)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 19. — T. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 15. — É. BROUETTE, Une charte romane..., dans B.C.R.H., CXII, 106.

<sup>(3)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 119. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 16.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 17.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 17. — É. BROUETTE, Une charte romanc..., dans B.G.R.H., CX11, 109.

<sup>(6)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les moniàles cisterciennes en Brabant..., 1V, 18. — Juzaine, lieu-dit à Bomal, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 17-18.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 18.

<sup>(9)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 119. — Th. Plobgaerts, Les moniales Cisterciennes en Brabant..., IV, 16.

<sup>(10)</sup> A.H.E.B., X, 372.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 22.

<sup>(12)</sup> J.J. DE SMET, Cartulaire de l'abbaye de Cambron, 604, Bruxelles, 1869. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 119. — Ces auteurs la citent en 1263, la différence de millésime provient du maintien du style ancien. — Th. Ploegarrs, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 18.

<sup>(13)</sup> A.H.E.B., X., 372. — TH. PLOBGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 17.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 11228, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 319. — Th. Ploegabris, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 19-20 et 136.

<sup>(15)</sup> A.G.R Arch. Eccl. Brab., nº 11229, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.

acquisition est confirmée le 1<sup>er</sup> avril 1281 par Jean I<sup>er</sup>, duc de Brabant (1). De la même époque datent de nombreuses donations de la part de Marie, épouse de Wauthier de Braine, et des deux frères de celui-ci, si bien que cette famille peut être considérée comme la seconde fondatrice du monastère (2).

MARTHE DE CROIX aurait, d'après Delbauche (3), dirigé l'abbaye dix-huit ans et serait morte en 1338.

YOLENDE. D'après Delbauche (4), elle aurait été abbesse de 1338 à 1358.

ALICE DE RHODE. Cette abbesse que Delbauche (5) fait vivre de 1358 à 1384 est citée dans un acte d'achat (6) du 9 novembre 1399. D'après J. Tarlier et A. Wauters (7), on trouverait encore son nom dans des documents de 1402, du 26 mai 1423 et de 1439. Th. Ploegaerts (8) reprend ces dates qui semblent n'avoir pour source que la liste défectueuse des abbesses des Archives Générales du Royaume (9). La dernière date est, d'ailleurs, à rejeter formellement, car le 18 juin 1437 est citée celle qui devait succéder à Alice de Rhode. Une abbesse de Wauthier-Braine, dont le nom n'est pas spécifié, apparaît (10) dans un acte du 18 septembre 1409.

ÉLISABETH (Isabelle) DE COURTRAI. Sans doute l'abbesse appelée par Delbauche (II) Élisabeth de Richelle, mais qu'il place de 1413 à 1433. Inconnue de J. Tarlier et A. Wauters, elle apparaît dans un diplôme du 18 juin 1437, faisant connaître la vente d'une maison à l'abbaye de Nizelles (I2) et dans un autre du 3 mars 1440 (n. s.), par lequel elle accepte le legs d'une prairie de trois journaux et demi à Anderlecht (I3).

JULIENNE DE HORNE. Fille de Martin de Horne, elle aurait, suivant Delbauche (14), gouverné Wauthier-Braine de 1433 à 1445. En réalité, d'après les sources que nous possédons, son abbatiat ne peut être antérieur à 1440.

IDA DE VISÉ dirigea l'abbaye à une époque antérieure à 1448, car elle était décédée à cette date (15). Inconnue de Delbauche et de J. Tarlier et A. Wauters, elle aurait régné, selon Th. Ploegaerts (16), à la fin du XIVe siècle. Il en fait la sœur de Catherine de Vire ou de Visé, abbesse de Soleilmont (17) décédée le 30 septembre 1439, mais cette parenté hypothétique n'implique nullement l'époque qu'il assigne à l'abbatiat d'Ida. Cette éventualité a contre elle les quarante

<sup>(1)</sup> A. D'HOOP, Inventaire général..., 482. — TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 19.
(2) J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 319. — TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 20.

<sup>(3)</sup> A.H.E.B., X, 372. — TH. PLOEGARTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 23.

<sup>(4)</sup> A.H.E.B., X, 372. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 23 et 136.

<sup>(5)</sup> A.H.E.B., X, 372. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 23.

<sup>(6)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 319.

<sup>(7)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire..., Canton de Nivelles, 319.

<sup>(8)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 26.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 11233.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9106, Abbaye de Nizelles, chartrier.

<sup>(11)</sup> A.H.E.B., X, 372.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 9107, Abbaye de Nizelles, chartrier.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 26.

<sup>(14)</sup> A.H.E.B., X, 372.

<sup>(15)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 25.

<sup>(16)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 25.

<sup>(17)</sup> Et non en 1429, comme le dit Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 25; cfr L. Devillers, Description de cartulaires et de chartriers du Hainaut, VII, 92, Mons, 1875, et U. Berlière, Monasticon Belge, I, 38. — Soleilmont, abbaye à Gilly, prov. de Hainaut, cant. de Charleroi.

années qui séparent les décès des deux sœurs. Nous suggérons plutôt de placer son abbatiat — qui paraît fort court — entre 1445 et 1448.

JEANNE DE RICHELET. Cette abbesse est citée dans le relevé de cens de 1448. C'est, sans doute, pendant son abbatiat que des difficultés s'élevèrent entre son monastère et l'abbaye d'Aulne, difficultés qui se terminèrent par un accord (2) conclu le 30 mai 1449. C'est vraisemblablement sous son gouvernement que fut entreprise la réforme de Wauthier-Braine sous l'impulsion de l'abbaye de Valduc (3). Th. Ploegaerts (4) en voit des indices dans le renouvellement des cens et des rentes que nous venons de citer et dans le recensement minutieux des droits et des privilèges de la communauté (5). Une indication au moins aussi claire se trouve dans le fait que c'est l'abbé du Jardinet, Jean Eustache, le fameux réformateur de l'Ordre (6) qui, dès avant 1470, était visiteur de l'abbaye. Le Jardinet supplantait ainsi Villers dans les droits de paternité (7). Selon Delbauche (8), Jeanne de Richelet mourut en 1460. En 1467 (9) et le 23 janvier 1468 (n. s.) (10), apparaît dans deux documents une abbesse de Wauthier-Braine dont le nom n'est pas cité.

CATHERINE DOULLIEZ est mentionnée par Delbauche comme ayant dirigé l'abbaye au milieu du XVIe siècle: d'après lui, elle serait morte (II) en 1552. J. Tarlier et A. Wauters (I2) la placent en 1467 et 1470. Son nom se trouve dans un diplôme daté du 29 décembre 1470, où le prieur de Bois-Seigneur-Isaac rembourse une rente de dix livres due à Wauthier-Braine (I3). Par un acte de trois jours antérieur, nous apprenons qu'elle était professe de l'abbaye de L'Olive (I4).

MARGUERITE DE CATHEM était fille de Nicolas de Cathem. Inconnue de Delbauche et de J. Tarlier et A. Wauters, elle figure dans deux actes, l'un du 24 octobre 1472, où elle reconnaît la propriété au prieuré de Bois-Seigneur-Isaac de l'héritage de Bourlacourt moyennant une rente de cinq livres et six sous (15), l'autre du 12 octobre 1473, par lequel elle reconnaît avoir reçu le prix convenu pour la vente de biens-fonds au même prieuré (16).

<sup>(1)</sup> J. TARLIBR et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 319. — Th. PLOBGABRTS, Les moniales cistercionnes en Brabant..., IV, 26.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11231, Abbaye ds Wauthier-Braine, chartrier.

<sup>(3)</sup> Cfr 539.

<sup>(4)</sup> A la suite de l'établissement de ce bilan, la situation temporelle de l'abbaye apparut si misérable qu'un subside lui fut accordé par les abbayes de la province ecclésiastique de Reims à la demande de la duchesse de Bourgogne : J.M. CANIVEZ, Statuta..., 1V. 710.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 28.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales eisterciennes en Brabant..., IV, 29. — É. BROUETTE, Eustache (Jean), dans D.H.G.E., sous presse.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 29.

<sup>(8)</sup> A.H.E.B., X, 372.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant ..., IV, 29.

<sup>(10)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 15443, Prieuré de Bois-Seigneur-Isaac, cartulaire fo 57. — En 1463, l'abbé de Villers avait été commis par le Chapitre général afin de régler un différend entre Wauthier-Braine et Nizelles : J.M. CANIVEZ, Statuta..., V, 130.

<sup>(11)</sup> A.H.E.B., X, 373.

<sup>(12)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 319.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 29.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 15443, Prieuré de Bois-Scigneur-Isaac, cartulaire, fº 193 vº. — Abbaye de l'Olive, Morlanwelz, prov. de Hainaut, cant. de Binche.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 15443, Prieuré de Bois-Seigneur-Isaac, cartulaire, fº 194 vº. — Date citée par Th. Ploegarres, Les moniales cistercionnes en Brabant..., IV, 29.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 15443, Prieuré de Bois-Seigneur-Isaac, cartulaire, fo 194 vo. — Date citée également par Th. PLOEGABRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV. 29.

BARBE ROLANT (Roelands). D'après Delbauche (1), cette abbesse serait morte en 1495, après un supériorat de vingt-neuf ans. J. Tarlier et A. Wauters (2) la citent en 1485 et 1498, de même que l'abbé Th. Ploegaerts (3). En réalité, les seuls actes où elle apparaît datent le premier d'environ 1485 à propos d'un échange de terre avec Bois-Seigneur-Isaac (4) et le second du 2 janvier 1495 (n. s.) est une constitution de rente en faveur de Nizelles (5). On ignore la date de sa mort.

ANNE 's GRAVE (Schraven) prit la crosse probablement dans les dernières années du XVe siècle, certainement avant 1504, car nous possédons un acte du 7 octobre de cette annéelà, où figure son nom: c'est, une fois de plus, une constitution de rente en faveur de Nizelles (6). Elle apparaît encore dans des diplômes du 3 juillet 1508 (7), du 15 janvier 1511 (n. s.) (8) et 1516 (9). Plusieurs lettres qu'elle écrivit à l'abbesse de Flines, Jeanne de Boubais, en l'année 1508, ont été conservées (10). On y découvre l'expression de l'humilité la plus profonde, la charité la plus compatissante, l'esprit de ferveur le plus communicatif et le plus édifiant (11). Ces écrits nous parle de l'arrivée à Flines d'une colonie de six religieuses venant de Wauthier-Braine, dont une et même, peut-être, deux nièces de l'abbesse qui apportèrent l'esprit réformateur désiré par la prélate de Flines. Peu de temps après, un essaim de huit moniales, sous la conduite de Marguerite d'Ittre, formait, au début de 1519, la première fondation d'une nouvelle abbaye cistercienne, La Vignette, à Louvain (12). Ces départs que durent, sans doute, compenser de nouvelles vocations, démontrent la vigueur de la vie religieuse à Wauthier-Braine sous l'abbatiat d'Anne 's Grave. On a également conservé de nombreux documents qui permettent de conclure à la prospérité matérielle du monastère (13). Anne décéda en 1525 ou 1526, car le 26 mai de cette dernière année se fit un relief de fief « par le trépas de Madame 's Grave » (14).

CATHERINE 't SÉRARTS. Elle était âgée de vingt-cinq ou vingt-six ans quand elle fut ordonnée (15). Signalée le 26 mai 1526 dans la liste des religieuses (16), Catherine 't Serarts apparaît seulement dans des actes du 12 avril 1539 (17), de 1546 (18) et de 1552 (19). En 1558, elle demanda au gouvernement une coadjutrice. L'abbé de Villers lui rendit ce témoignage qu'elle fut

- (t) A.H.E.B., X. 372 et 373.
- (2) J. TARLIBR et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 319.
- (3) Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 29.
- (4) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 29.
- (5) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11232, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.
- (6) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11235, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier.
- (7) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 36.
- (8) Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 37.
- (9) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 33.
- (10) E. HAUTCOUR, Documents sur la réforme introduite à l'abbaye de Flines en 1506, dans A.H.E.B., 1X, 241-246 et 251-261, Louvain, 1872. Flines, France, département du Nord.
- (11) TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 33. J.M. CANIVEZ, L'ordre de Cîteaux en Belgique, 159-160, Forges-lez-Chimay, 1926.
  - (12) Voir ci-dessus, 491-497.
  - (13) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 35-37.
  - (14) Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 35-37.
- (15) En effet, lors de l'élection de 1558, elle déclare être dans sa cinquante-huitième année, cfr Th. Ploegabres. Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 99.
  - (16) Cfr note 4.
  - (17) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 38.
  - (18) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cistercionnes en Brabant..., IV, 38.
  - (19) J. TARLIBR et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 319.

une femme vertueuse et prudente (1). Elle vécut encore dix ans après avoir confié la gestion du monastère à sa coadjutrice et mourut (2) en 1568.

MARIE DE BARBANÇON. Agée de quarante-huit ou cinquante ans, elle appartenait à la maison de Barbançon (3). Bien qu'élue coadjutrice en 1558 par vingt-cinq premières voix sur vingt-neuf votantes, une seule s'y opposant, les autres n'ayant pas d'avis (4), elle ne fut consacrée abbesse qu'après la mort de Catherine 't Serarts. La présence d'une abbesse en titre et d'une coadjutrice qui avait rallié la quasi-totalité des suffrages n'était pas de nature à favoriser la concorde entre les moniales. A cela s'ajoutent les difficultés de l'époque. L'abbaye a peu de ressources et le recrutement devient difficile (5); par contre, l'instruction y est bonne et la vie régulière, la clôture en particulier, y est respectée (6). Après six ans d'abbatiat difficile, Marie de Barbançon prit, elle aussi, la détermination de solliciter une coadjutrice, en raison, disait-elle, de l'a indisposition et débilité de sa personne » (7). L'expérience antérieure n'était pas faite pour encourager la bienveillance de la communauté envers cette décision. L'élection se fit cependant. A la veille de ses soixante-dix ans, le 10 décembre 1576, au moment de la plus grande détresse de l'abbaye, l'abbesse démissionna (8). Selon Delbauche (9), elle mourut à Paris en 1598.

CATHERINE DE LESTET. L'élection de coadjutrice, sous la direction de l'abbé de Villers et de Jean Hovelmans, membre du Conseil de Brabant, se fit le 12 août 1574. Dix-neuf religieuses prirent part au vote. Catherine de Lestet, boursière, maîtresse des converses, âgée de quarante-quatre ans, obtint huit premières voix, quatre deuxièmes et une troisième (10). La coadjuterie, peu appréciée sous Catherine 't Serarts, répugnait à la communauté: « plutôt occasion de discorde » déclare une moniale (11), « plus de noises et dissentions et incommodités » dit une autre (12). Le Conseil d'État se rangea à l'avis des moniales et on en resta là (13). Le 10 décembre 1576, cependant, Marie de Barbançon ayant démissionné, Catherine de Lestet devint abbesse par décision gouvernementale datée du 14 du même mois (14). Son abbatiat fut marqué par la dispersion de la communauté qui, après la défaite des États à Gembloux, quitta Wauthier-Braine, soit pour Braine-le-Château (15), Hal ou même la Flandre (16). L'exil dura jusqu'en 1584 ou 1585.

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 38.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 39.

<sup>(3)</sup> L'histoire de cette maison n'a pas été entièrement écrite. Cir T. Bernier, Notice sur Barbançon, dans Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, 1V, 371-408, Charleroi, 1821.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 99-102.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cistercionnes en Brabant..., IV, 40.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 40.

<sup>(7)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 99-102.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegaberts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 40.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 40.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 41.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 41.

<sup>(12)</sup> A.H.E.B., X, 373. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — TH. PLOEGABRIS, Les moniales eistereiennes en Brabant..., IV, 41 et 42.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 102-106. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120, donnent, par erreur, l'année 1570 comme début de son abbatiat.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 105.

<sup>(15)</sup> TH. PLORGABRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 105.

<sup>(16)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 41.

A leur retour, les religieuses ne trouvèrent plus que des ruines, l'abbaye ayant été pillée, le cloître et, peut-être, les autres bâtiments conventuels incendiés (1). La restauration fut lente. Elle dura (2) jusqu'en 1610. Si l'école continue à être fréquentée, — mais par combien d'élèves ?— si le recrutement continue faiblement, — huit novices en vingt-cinq ans — non seulement il devient difficile de parler de vie régulière, mais trois moniales avaient failli à leur vœu de chasteté (3). A sa mort (4), qui se situe vraisemblablement au début de janvier 1602, Catherine de Lestet laissait un monastère détruit, une communauté en décadence, une succession difficile (5).

JEANNE DE WESSEM. La communauté de Wauthier-Braine ne comptait à ce moment que dix moniales. Selon les rapports des commissaires, — l'abbé de Villers et le conseiller de Graesbeke, — aucune n'était qualifiée pour tenir la crosse (6). On dut postuler dans un autre cloître, Valduc. Professe et procuratrice de cette abbaye, Jeanne de Wessem, âgée de quarante-six ans, fut proposée au gouvernement, les suffrages des moniales de Wauthier-Braine n'ayant pu se rallier dans un choix d'ailleurs particulièrement difficile. L'abbesse proposée reçut ses lettres patentes (7) le 21 août 1602 et le 30 mai de l'année suivante, elle fut confirmée par l'abbé de Clairvaux (8). Son abbatiat dura plus d'un quart de siècle (9). Durant ces années, une certaine prospérité revint à l'abbaye : les bâtiments furent reconstruits avec l'encouragement des autorités épiscopales (10), le recrutement se fit plus aisément et compensa avec bonheur l'apostasie probable de trois moniales (11). Les commissaires électoraux de 1629 portèrent sur l'abbatiat de Jeanne de Wessem un jugement favorable qui semble justifié, malgré le peu de ressources du monastère (12). L'abbesse mourut (13) le 5 février 1629.

FRANÇOISE SERVAIS. Les commissaires désignés le 10 février 1629 pour procéder à l'élection canonique furent l'abbé de Villers et le chancelier de Brabant. Ils réunirent la communauté le 6 ou 7 avril (14). Sur vingt-deux religieuses votantes, et le confesseur, dix-huit premières voix et trois deuxièmes se portèrent sur Françoise Servais, âgée de quarante et un ans (15). Elle fut proposée en premier lieu et reçut ses patentes (16) le 19 avril 1629. L'abbé de Clairvaux (17) confirma son élection en 1630, le 25 mars (18). L'abbatiat de Françoise Servais dura environ six

- (1) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 42.
- (2) J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120.
- (3) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 48.
- (4) Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 49.
- (5) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 49.
- (6) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 49 et 106-108.
- (7) TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 51.
- (8) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 11233, fo 108 vo, et no 11234.
- (9) En 1610, Jeanne de Wessem fut élue abbesse de Valduc, mais elle ne prétendit pas abandonner Wauthier-Braine; cfr Th. Ploegaerts, Les moniales cistercionnes en Brabant..., IV, 51.
- (10) J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. Th. Ploegaberts, Les moniales cistercionnes en Brabani..., IV, 53.
  - (11) Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 53.
  - (12) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 53 et 128.
- (13) Th. Plobgabris, Les moniales cistercionnes en Brabant..., IV, 53. Delbauche la fait mourir en 1522: A.H.E.B., X, 273.
  - (14) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 54.
- (15) Th. Plobgaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV. 54 et 108-111 : l'auteur dit, par erreur, dix-sept premières voix et quatre deuxièmes.
  - (16) TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes on Brabant..., IV, 54.
- (17) TH. PLOEGARRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 54. C'est la scule date donnée par J. TARLIER et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120, à propos de son abbatiat.
  - (18) A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11235.

ans. Th. Ploegaerts présume qu'il fut marqué par un nouvel exode de la communauté, vu les guerres dont notre pays fut alors le théâtre (1). Nous ne possédons aucun document pouvant appuyer cette opinion, si ce n'est le fait de la mort (2) de l'abbesse à Mons, de la peste, en 1635.

MARIE PATOUL. Originaire de Mons (3), celle-ci avait exercé à Wauthier-Braine les fonctions de prieure (4). Elle reçut ses patentes (5) le 6 avril 1636. L'état matériel du monastère, peu brillant sous l'abbesse précédente, ne s'améliora pas : les fermages rentraient à peine, les intérêts des capitaux empruntés pour la restauration de première urgence des bâtiments grevaient lourdement de maigres ressources (6). Quelques bienfaiteurs, au nombre desquels il faut citer Finia, secrétaire d'État, améliorèrent sensiblement la situation (7). Au spirituel, le monastère paraît s'être maintenu dans la discipline, mais le recrutement se fit de plus en plus rare : en dix-sept années d'abbatiat, Marie Patoul reçut seulement les vœux de cinq novices (8). L'absence de document ne nous permet pas de suivre les événements de l'histoire de Wauthier-Braine vers le milieu du XVIIe siècle. Y eut-il un nouvel exil? Cela ne serait pas surprenant car l'élection qui se fit au décès de l'abbesse eut lieu non à l'abbaye mais à Bruxelles (9). Marie Patoul mourut (10) en janvier ouen février 1653. Selon J. Tarlier et A. Wauters, son décès se place le 12 mars de cette année (11), mais cette date semble devoir être rejetée, puisque les informations pour la nouvelle élection se firent déjà le surlendemain. D'après Delbauche (12), Marie Patoul mourut in odore sanctitate.

CATHERINE VAN MERSTRAETEN. L'abbé de Villers et le chancelier de Brabant, commissaires désignés du gouvernement, procédèrent aux informations à Bruxelles, le 14 mars 1653. On ne sait rien de la façon dont les moniales firent connaître leurs suffrages; verbalement ou par écrit (13), de sorte que nous ignorons si la communauté se trouvait encore en exil ou si les commissaires avaient jugé le voyage trop dangereux. Catherine van Merstraeten obtint quatorze premières voix et trois deuxièmes. Née à Bruxelles, elle avait quarante-six ans et exerçait à l'abbaye les fonctions de chapelaine et de maîtresse d'hôtel (14). Le 16 mai, les commissaires la recommandèrent au gouvernement et elle reçut ses lettres patentes le 6 juillet de la même année (15). Le 21 septembre 1653, l'abbé de Villers la confirma (16). Les ressources

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 54.

<sup>(2)</sup> G. DESCAMPS, L'abbaye du Val-des-Écoliers, dans Annales du Cercle archéologique de Mons, X1X, 124, Mons, 1886.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 54.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 54.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 11236. — Th. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 54.

<sup>(6)</sup> Th. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV. 55.

<sup>(7)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV. 56. — Ces libéralités permirent l'acquisition de dix bonniers de terre : cfr A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11232, Abbaye de Wauthier-Braine, chartrier, et le rachat d'une rente de 125 florins : cfr Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 55.

<sup>(8)</sup> Th. Ploegabrts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 54.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 56.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTE, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 56.

<sup>(11).</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographic et histoire... Canton de Nivelles, 120, s'appuyant sur A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11233, fo 110.

<sup>(12)</sup> A.H.E.B., X, 273, ne donne que le millésime de la mort de l'abbesse.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 57.

<sup>(14)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 57 et 112-113.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11237. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Th. Plobgaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 57.

<sup>(16)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 11233, fo 111.

monastiques restaient médiocres, malgré l'aide de parents de religieuses (1). A cause des guerres, la communauté dut une nouvelle fois partir en exil dans les derniers temps de cet abbatiat. Les religieuses se réfugièrent à Bruxelles. Catherine van Merstraeten mourut le 20 mai 1667, d'après J. Tarlier et A. Wauters (2), probablement en juin de cette année, aux dires de l'abbé Th. Ploegaerts (3).

MARIE VANDER STRAETEN. C'est encore l'abbé de Villers et le chancelier de Brabant qui présidèrent à l'élection canonique faite à Bruxelles le 15 juillet 1667. Sur dix-neuf suffrages exprimés, Marie vander Straeten obtint quatorze premières voix et deux deuxièmes (4). Sœur ou nièce du chanoine Michel vander Straeten, bienfaiteur du monastère (5), elle était originaire de Bruxelles. Marie était âgée de cinquante-deux ans et remplissait à Wauthier-Braine depuis seize ans les fonctions de boursière (6). Elle reçut ses lettres patentes (7) le 17 septembre 1667. La communauté revint bientôt à l'abbaye. On manque de renseignements sur cet abbatiat : nous savons seulement que dix novices furent admises durant ces années (8), ce qui est un nombre important pour une communauté de vingt et une personnes dans un monastère d'une grande pauvreté, ayant particulièrement souffert des guerres. Ce chiffre élevé semble un témoignage de la fidélité à l'observance de la règle. Marie vander Straeten mourut (9) le 15 avril 1688.

ANNE-FRANÇOISE DE MENTÉVILLE (Mendivil). Les mêmes dignitaires qui avaient procédé à l'élection de Marie vander Straeten réunirent la communauté à Wauthier-Braine le 16 mai 1688. Vingt religieuses et le confesseur portèrent unanimement leurs voix sur la boursière Anne-Françoise de Mentéville, âgée de trente-neuf ans, née à Bruxelles comme l'abbesse précédente, mais d'origine espagnole (10). Cette désignation fut approuvée par les patentes (11) de Charles II en date du 3 juin 1688. Le 9 du même mois, elle reçut l'approbation de l'abbé de Villers (12) et, le même jour, elle fut installée abbesse de Wauthier-Braine (13). Enfin, le 26 juin 1688, Anne-Françoise de Mentéville fut confirmée par l'abbé de Clairvaux (14). Cet abbatiat fut traversé par de nouveaux désastres de guerre. Les frais supportés de ce fait en 1694-95 s'élevèrent à 17 000 florins (15), les deux fermes de Haut-Ittre et de Restelen à Hal furent confisquées et la dernière entièrement détruite (16). A la fin de la vie de l'abbesse, le monastère était

<sup>(1)</sup> TH. PLOBGARRTS, Les moniales cistorciennes en Brabant..., IV, 57.

<sup>(2)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120, d'après A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11233, fº 111.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 58.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGARRES, Les moniales eistereiennes en Brabant..., IV, 58 et 114-115.

<sup>(5)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 57.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 114.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11238. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 58.

<sup>(8)</sup> TH. PLOBGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 59. — R. DE GANCK, The examination of Cistercian novices during the « Ancien Régime », dans Cîteaux. Commentarii Cisterciences, XVIII, 235, Westmalle, 1967.

<sup>(9)</sup> TH. PLOBGARRTS, Los moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 59. — Delbauche, A.H.E.B., X, 212, ne donne que l'année du décès.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 59 et 116-117.

<sup>(11)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11239. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Et non le 3 mai, comme le dit Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 59.

<sup>(12)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab. nº 11239.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11239.

<sup>(14)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11239.

<sup>(15)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11239.

<sup>(16)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 60.

ruiné et réduit à la dernière pauvreté (1). Il est malaisé de porter un jugement sur l'état de la vie régulière à une époque où les remous de la guerre n'épargnaient pas les cloîtres. La carte de visite que leur adresse l'abbé-père de Villers le 20 octobre 1699 et où les devoirs de leur état sont rappelés aux religieuses avec minutie (2), ne peut en son entier être prise au pied de la lettre, mais il témoigne d'un relâchement général qui n'a rien d'inattendu. Chose assez étrange à première vue, le recrutement s'améliore quant au nombre : dix-sept novices sont reçues (3), ce qui, à la fin de la direction de l'abbesse, portera le nombre des religieuses à vingt-six. Le niveau spirituel élevé de Wauthier-Braine n'est pas seulement dû à Anne-Françoise de Mentéville, dont Delbauche se plaît à reconnaître le mérite, — n'exagérons pas chez lui la valeur d'une formule laudative, — mais aussi à l'excellence de la direction du nouveau confesseur : le futur abbé de Villers, Martin Cupis. Anne-Françoise de Mentéville mourut (4) le 4 mars 1714.

AGNÈS RAULEZ. Retardéc par le délai que mit la prieure à informer les autorités du décès d'Anne-Françoise de Mentéville, l'élection canonique n'eut lieu que le 19 avril 1714. Elle se fit à Wauthier-Braine sous la présidence de l'abbé de Nizelles remplaçant celui de Villers, empêché par ses infirmités, et du chancelier de Brabant, de Gruypère. Agnès Raulez, originaire de Libersart (5), prieure, âgée de quarante-quatre ans, obtint douze premières voix, sept deuxièmes et une troisième (6). Proposée comme abbesse, elle obtint ses patentes (7) le 11 mai 1714. Elle fut installée dans l'abbatiale de Villers par l'abbé-père le 12 juin et, le même jour, fut confirmée par l'abbé de Clairvaux (9). La situation était mauvaise. La proximité du campement des armées forçaient les moniales à vivre dans l'insécurité. La comptabilité bien tenue nous montre une communauté en détresse. Par ailleurs, la vie conventuelle semble languissante et dans sa carte de visite du 8 mai 1717, l'abbé-père de Villers insiste sur le vœu de pauvreté, sur la nécessité de la clôture et de la régularité des offices (xo). Cependant, quelques années plus tard, en 1725, le 9 juillet, l'abbé de Clairvaux et celui de Cambron, vicaire-général de l'Ordre dans les Pays-Bas, ayant visité Wauthier-Braine, y trouvèrent la communauté s'efforçant de pratiquer au mieux les recommandations de l'abbé-père (11). Selon Delbauche, qui connut personnellement Agnès Raulez, celle-ci témoignait d'un grand zèle tant au spirituel qu'au temporel (12). Elle mourut (13) le 26 mars 1732.

MARIE-MADELEINE DE KESSEL. Fille de Guiliaume de Kessel et de Blanmont et de Marie-Thérèse de Man, veuve de Louis Ignace de Cupis de Camargo (14), elle naquit à Blanmont

<sup>(1)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 60.

<sup>(2)</sup> J. TARLIBR et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 60.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 61.

<sup>(4)</sup> Th. Ploegarts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 60.

<sup>(5)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11240. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Th. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 62. — Delbauche, dans A.H.E.B., X, 172, ne donne que le millésime du décès. — Libersart, lieu-dit à Tourinnes-Saint-Lambert, prov. de Brabant, cant. de Perwez.

<sup>(6)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 63 (chiffres faux) et 117-119.

<sup>(7)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11240. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire ... Canton de Nivelles, 120. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 63.

<sup>(8)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26.

<sup>(9)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11240.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 67.

<sup>(11)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales eisterciennes en Brabant..., IV, 65.

<sup>(12)</sup> A.H.E.B., X, 373-374.

<sup>(13)</sup> A.H.E.B., X, 374. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Th. PLOEGABRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 66.

<sup>(14)</sup> Annuaire de la noblesse belge, XXVII, 158-159.

et fut baptisée sous le prénom de Maximilienne-Philippine-Gabrielle (1). Devenue en religion sœur Marie-Madeleine, elle avait cinquante ans, dont trente-trois de profession, et exerçait à Wauthier-Braine les fonctions de prieure quand elle prit la crosse. A l'élection qui se fit le 17 avril 1732 sous la présidence de l'abbé de Villers et d'Honoré Henri, vicomte de Haegen, elle obtint quatorze premières voix, cinq deuxièmes et trois troisièmes sur vingt-quatre suffrages (2). Ses patentes (3) lui furent envoyées le 6 mai 1732 et le 14 du même mois elle fut confirmée par l'abbé de Clairvaux (4). D'après la carte de visite que laissa l'abbé-père lors de son séjour en juillet 1735, il semble qu'un certain laisser-aller à propos de la clôture et une dissipation concernant les offices se soient à nouveau faits jour à Wauthier-Braine (5). En 1740, la discipline fut troublée par l'arrivée d'un nouveau confesseur, Jacques de Ruffle, qui succédait à Constantin Delbauche et qui ne fut pas accepté sans difficulté par toutes les moniales (6). De nouveaux écarts disciplinaires surgirent à l'occasion de la lecture en français pendant les repas, lecture imposée par l'abbé de Villers (7) en 1744. L'année suivante, les relations avec Villers furent troublées au point que l'abbé-visiteur désira être déchargé de ses fonctions de paternité (8), ce à quoi s'opposèrent les abbés de Clairvaux et de Cambron (9). L'origine des difficultés se trouve être une insubordination des converses à l'égard des religieuses de chœur (10). Le recrutement fut rare, sinon inexistant, car la communauté diminua jusqu'à ne plus compter que dix-sept moniales au décès de l'abbesse (11). La comptabilité était mal tenue (12), la maison restait pauvre, les bâtiments, non entretenus, étaient délabrés (13). Malgré ces écarts qui durent rendre son gouvernement pénible, Madeleine de Kessel dirigea avec justice et équité, tout au moins au témoignage de Delbauche (14). Elle mourut (15) dans la nuit du 6 au 7 septembre 1755.

MADELEINE DELBLANCHE (Delbauche). L'élection qui suivit la mort de Madeleine de Kessel se fit le 18 septembre 1755 sous la présidence de l'abbé de Villers et du chancelier de Brabant. Dix-sept religieuses et le confesseur prirent part au vote. Madeleine Delblanche fut élue par neuf premières voix, deux deuxièmes et deux troisièmes (16). Elle était née à Charleroi en 1714 de Pierre-Alexandre et de Brigitte-Thérèse Mathieu (17). Elle recut ses patentes (18) le

<sup>(1)</sup> A.H.E.B., X, 374. - Blanmont, lieu-dit à Chastre-Villeroux-Blanmont, prov. de Brabant, canton de Perwez.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 66 (chiffres erronés) et 119-t22.

<sup>(3)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 112241. — Th. Plobgaerts, Les moniales cistercionnes en Brabant..., 1V, 66.

<sup>(4)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nos 11241 et 11233, so 115. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120, donnent la date erronée du 10 octobre 1732.

<sup>(5)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 67-68.

<sup>(6)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26. — TH. PLOBGARRTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 66.

<sup>(7)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 68.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 68.

<sup>(10)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 68.

<sup>(11)</sup> TII. PLOEGARRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 73.

<sup>(12)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26. — J. Tarlier et A. Wauters, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Ceci cadre mal avec l'affirmation de comptes minutieusement dressés : cir Th. Ploegaerts, Les moniales cistercionnes en Brabant..., IV, 69, dit, quelques lignes plus loin, que la comptabilité devrait être plus exacte et les registres des dépenses et des recettes mieux tenus.

<sup>(13)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 69.

<sup>(14)</sup> A.H.E.B., X, 274.

<sup>(15)</sup> A.H.E.B., X, 274. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Th. Ploe-GARTS, Les moniales cistercionnes en Brabant..., IV, 69.

<sup>(16)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant... IV, 69 et 122-124.

<sup>(17)</sup> I. VAN SPILBERCK, Célébrités carolingiennes, dans Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 5° série, I, 541, Bruxelles, 1898. — Th. Ploegabrts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 72, note 1350.

<sup>(18)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., no 11233, fo 116. — Les droits y afférents s'élevaient à 300 florins qui furent payés

25 octobre 1755. L'abbé de Clairvaux la confirma le 24 décembre de la même année (1) et son installation par l'abbé de Villers se fit le 16 janvier suivant (2). Cette abbesse entreprit la réédification des bâtiments, en particulier celle du cloître et du quartier abbatial, et de l'église décimale d'Elingem (3), ce qui eut pour résultat un endettement de 30 000 florins, dont une partie contractée envers Villers eut la chance s'être assoupie par l'abbé Robert de Bavay (4). Le défaut de cette abbesse, qui par ailleurs semble avoir sagement dirigé son monastère, fut son manque d'autorité. En 1763, la mésentente règne entre dames de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline. Un esprit troublion attise les critiques de chœur et converses, celles-ci relâchent la discipline de chœur et converses de chœur et co

ISABELLE DU RIDEAU. Crumpipen, conseiller de Brabant, et Robert de Bavay, abbé de Villers, présidèrent aux informations le 26 mars 1779, usant d'un délai peu ordinaire pour une élection d'abbesse. Isabelle du Rideau, obtint cinq premières voix, cinq deuxièmes et trois troisièmes sur dix-sept suffrages (8). Par contre, Benoîte Motte, de Waudrez, deuxième sacristine, obtint sept premières voix, quatre deuxièmes et une troisième (9). Les commissaires ne purent tenir compte de cette légère supériorité de suffrages parce que Benoîte Motte n'avait pas l'âge canonique—elle n'avait que trente-deux ans (10)—et proposèrent en premier lieu Isabelle du Rideau. Celle-ci était originaire de Feluy-lez-Arquennes (11), née de Jean-François du Rideau, maître de carrières, et de Marie-Élisabeth Waugnes. Agée de cinquante-trois ans, comptant trente ans de profession, elle exerçait à Wauthier-Braine les fonctions de maîtresse d'hôtel (12). Elle reçut ses patentes (13) le 3 septembre 1779 et fut installée le 17 octobre de la même année par l'abbé de Villers en présence du prélat de Nizelles (14). Son abbatiat vit la poursuite des

le 18 novembre de la même année: ibidem, nº 11242. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., lV, 70, donne, par erreur, la date du 31 octobre.

<sup>(1)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11242. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120.

<sup>(2)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11242.

<sup>(3)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Lennick-Saint-Quentin.

<sup>(4)</sup> TH. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, L'abbaye de Villers pendant les cinq derniers siècles de son histoire, dans A.S.A. Niu., XI, 133, Nivelles, 1914. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 71.

<sup>(5)</sup> D'après TH. Ploegaers, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 72, il s'agirait d'une folle, comme en témoigneraient ses lettres adressées à maintes autorités ecclésiastiques. L'examen de sa correspondance conservée aux A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26, décèle, certes, un style heurté et une orthographe approximative, mais les idées défendues par cette religieuse ne sont pas plus cahotiques que celles de la plupart de ses consœurs. On y trouve, nous semble-t-il, le reflet d'un caractère acariâtre et peu inclin à l'obéissance claustrale, mais certainement pas celui de l'acheminement vers la folie. Les hésitations graphiques ne sont rien de plus que celles d'une personne peu habituée à tenir la plume.

<sup>(6)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 70.

<sup>(7)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 72.

<sup>(8)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, 73 et 124-125.

<sup>(9)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 73 et 124-125. — Waudrez, prov. de Hainaut, cant. de Binche.

<sup>(10)</sup> Erreur de Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 73, qui parle de cinquante-trois ans.

<sup>(11)</sup> Prov. de Hainaut, cant. de Senesse.

<sup>(12)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 125.

<sup>(13)</sup> A.G.R., Arch. Eccl. Brab., nº 11244. — A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120, ne donnent que le millésime 1779.

<sup>(14)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26. — Th. PLORGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV. 73.

travaux de restauration entrepris par sa devancière. Il est, d'ailleurs, possible que ceux-ci n'aient pas encore été terminés à la dispersion de la communauté, car, en 1793, les religieuses parlent dans un mémoire, en vue de l'exemption du payement d'une rente en faveur de Marie-Thérèse du Tiège, de l'obligation fort onéreuse de réédifier les bâtiments de la basse-cour qui s'écroulent de vétusté (1). Nous ignorons la date de la mort d'Isabelle du Rideau. Nul document n'en fait mention. On peut conjecturer que le décès se produisit aux jours troublés qui précédèrent immédiatement le départ de la communauté. Le 6 vendémiaire an V (29 septembre 1796), son nom ne figure pas parmi les moniales dont une liste est dressée (2). Était-elle décédée, comme le suppose Th. Ploegaerts (3), ou simplement absente (4)? Selon J. Tarlier et A. Wauters (5), elle mourut à Nivelles après la suppression du monastère. Nous n'avons pu vérifier cette affirmation.

Le monastère avait été pillé successivement par les Français et les Autrichiens, puis imposé d'une contribution de guerre de 12 000 livres (6). Sur les vingt-sept religieuses, trois seulement acceptèrent les bons de retraite républicains (7). L'exil définitif s'ouvrait à elles (8). L'abbaye fut vendue comme bien national (9) par l'agent Mallarmé le 27 brumaire an VI (20 novembre 1797). Une seconde adjudication (10) eut lieu une semaine plus tard, le 7 frimaire (27 novembre). Les enchères passèrent de 52 000 à 71 000 livres, somme pour laquelle les biens abbatiaux furent achetés par Philippe Grégoire (Degregoete), de Bruxelles (11). Les bâtiments claustraux furent acquis par la veuve de Hase par acte (12) passé devant Maître Thomas, notaire à Bruxelles, le 30 avril 1825. On en démolit alors une partie, notamment l'église, pour y installer une filature. Le 3 juin 1829, Georges-Joseph Demierbe, curé de Tilly, vendit à Guillaume-Louis Vangover, de Bruxelles, le moulin à grain de l'abbaye (13). Il subsiste aujourd'hui un bâtiment à deux étages, en briques, au toit d'ardoise mansardé. Sa façade principale tournée vers l'Ouest se prolonge par deux ailes latérales. L'ensemble, protégé par une grille de fer, est un édifice d'un pur style du XVIIIe siècle. Il reste imposant, malgré sa destination industrielle et les bâtiments parasitaires plus récents qui l'environnent (14).

<sup>(1)</sup> TH. PLOBGARTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 74.

<sup>(2)</sup> TH. PLOEGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 126.

<sup>(3)</sup> TH. PLOEGARRIS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 74.

<sup>(4)</sup> Cette absence, faute grave en ces jours, pourrait n'être que simulée par la Communauté pour mettre l'abbesse à l'abri des difficultés.

<sup>(5)</sup> A. TARLIER et J. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — Tout ce que rapportent ces auteurs à propos de la fin de Wauthier-Braine est sujet à caution, en particulier les dates.

<sup>(6)</sup> J TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120. — TH. PLOEGAERTS, Les moniales cistercieunes en Brabant..., IV, 75.

<sup>(;)</sup> Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 76-77.

<sup>(8)</sup> Toutefois Amélie Guillaume, une des dernières religieuses, entrée à Wauthier-Braine en 1791, fonda, en 1822, une maison cistercienne de la commune observance à Kolen dans le Limbourg, cfr Th. PLOBGARRYS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., 1V, VIII et 94.

<sup>(9)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26. — Th. Ploegaerts, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, 77 (qui ne parle pas de la seconde adjudication).

<sup>(10)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26. — J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton de Nivelles, 120, (qui ne parlent pas de la première adjudication).

<sup>(11)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26.

<sup>(12)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiaslique, carton nº 25.

<sup>(13)</sup> A. Arch. M., Fonds ecclésiastique, carton nº 26.

<sup>(14)</sup> J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et histoire... Canton do Nivelles, 120. — Th. PLORGAERTS, Les moniales cisterciennes en Brabant..., IV, VII.

# PRIEURÉ DE MUIZEN

Domus Dei monialium seu domicellarum inclusarum apud Muysenen (1383), goedshuus ende cloester der nonnen te Musene (1388), monasterium de Musinis (1392), monasterium beate Marie de Musena (1400), monastère de Musein (1580).

SOURCES: Le prieuré de Muizen (1) ayant été, en 1577, transféré dans la ville de Malines (2), on ne s'étonnera donc pas de ce que la quasi-totalité des archives de cette maison qui ont survécu soit aujourd'hui conservée aux Archives de la Ville de Malines. Il est difficile d'établir avec précision la consistance de ce fonds, car son classement n'est pas encore terminé: il existe des pièces relatives au prieuré qui n'y ont pas été incorporées et qui, par conséquent, n'ont pu être consultées. On peut dire, toutefois, que l'on y trouve, dès à présent: un chartrier particulièrement important, qui comprend près de cinq cents chartes de 1277 à 1793; de très nombreux livres d'administration, comme un rentier de la pitancerie de 1398, un censier général de 1424, six manuels de revenus du XVIe siècle, un manuel aux baux et un catalogue des pensionnaires du XVIIIe siècle; une série de comptes des prieures qui s'étend, avec des interruptions, de 1538 à 1782 et quelques comptes de receveurs d'entre 1585 et 1687. L'inventaire des archives de Muizen que l'on trouve dans V. Hermans, Inventaire des Archives de la Ville de Malines, VIII, 175-178, Malines, 1894 et VI, 276-283, Malines, 1876 (analyses de quelques chartes), ne correspond plus à l'état actuel du fonds.

Le reste des archives anciennes du prieuré est éparpillé dans plusieurs dépôts. Aux Archives de l'État à Anvers, on conserve onze chartes de 1477 à 1666 : cfr J. Vannérus, Het kerkelijk fonds op Staatsarchief te Antwerpen, dans Bijdragen tot de Geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant, III, 569, Anvers, 1904, ainsi que, dans la collection des documents relatifs à la suppression des couvents de Malines (1783-1787), un certain nombre de pièces concernant les biens et les revenus du prieuré à cette époque. Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouvera quelques titres de rentes de la fin du XVe siècle : cfr A. d'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, IV, 318, Bruxelles, 1929, ainsi que plusieurs documents relatifs au domaine du prieuré au moment de sa suppression en 1783 : procès-verbal de celle-ci, gestion des biens par la caisse de religion, état des revenus dressé en 1789 (respectivement A. G. R., Caisse de religion, nº8 218 et 444 et Chambre des Comptes, nº 46982). C'est, enfin, à la Bibliothèque Royale à Bruxelles que l'on consultera quelques manuscrits d'une importance capitale pour l'histoire du prieuré : une chronique, qui rapporte l'histoire du couvent depuis ses origines jusqu'en 1601 : ms. 16526, qui fut, ensuite, recopiée plusieurs fois et munie d'additions

<sup>(1)</sup> Prov. de Brabant, cant. de Vilvorde. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse de Malines-Bruxelles.

<sup>(2)</sup> C'est parce que ce transfert s'est produit à cette époque que l'on ne trouvera, dans le présent volume, que la notice relative à l'histoire de ce prieuré du XIVe au XVIe siècle. La deuxième partie de la notice sera publiée dans le volume du Monasticon Belge consacré à la province d'Anvers, puisque les religieuses ont séjourné dans la ville de Malines de la fin du XVIe à la fin du XVIIIe siècle.

jusqu'au milieu du XVIIIe siècle: ms. 21140; II 777, fos 141-157; 18107-111, fos 86-175; et aussi des documents disparates du XVe au XVIIIe siècle: ms. 11673; 5932, fo 109.

En ce qui concerne les sources publiées, il n'y a à signaler que quelques décisions des Chapitres de l'Ordre de Citeaux dans J. Canivez, Statuta capitulorum ordinis Cisterciensis, VI, 505-506 et VII, 607, Louvain, 1938 et 1939.

La littérature relative au prieuré n'est guère abondante. On peut relever, chez les auteurs anciens, outre une simple mention dans J.-B. Gramaye, Historia et antiquitates Mechlinienses, 13, Bruxelles, 1608, une notice avec une liste des prieures dans A. Sanderus, Chorographia sacra Brabantie, I, 566-569, Bruxelles, 1659; une autre notice de même nature dans G. Van Gestel, Historia sacra et profana archiepiscopalus Mechliniensis, I, 81-82, La Haye, 1725, traduite dans Le grand théâtre sacré du Brabant, I, 78, La Haye, 1734. Depuis la fin de l'Ancien Régime, il faut signaler: une notice manuscrite anonyme de la fin XVIIIe-début XIXe siècle, conservée aux Archives de la Ville de Malines, cote CCXXIX 4, 176-180; une étude assez complète de Z. Schoeffer, Historische aantekeningen rakende de kerken, de kloosters, de ambachten en andere stichten der stad Mechelen, 374-396, Malines, s. d. [1870]; quelques lignes dans L. Godenne, Malines jadis et aujourd'hui, 329-330, Malines, 1908; une notice dans J. M. Canivez, L'ordre de Cîteaux en Belgique, 229-231, Forges-lez-Chimay, 1926; quelques indications dans J. Laenen, Kerkelijk en godsdienstig Brabant, II, 40, Anvers, 1936 et dans G. De Schepper, La réorganisation des paroisses et la suppression des convents dans les Pays-Bas autrichiens sous le règne de Joseph II, 127 et 222, Louvain, 1942.

Les bâtiments conventuels de Muizen furent entièrement détruits en 1578 et ceux du couvent de Malines, qui sont connus par une gravure dans A. Sanderus, Chorographia..., I, 566, ont également disparu : en mai 1905, on abattit le dernier vestige de cette maison, la porte d'entrée située au Hairgracht (1).

Nous n'avons pu, au cours de nos recherches, retrouver aucun exemplaire de sceaux du prieuré ou des prieures, à l'exception d'un fragment du sceau de la prieure Marguerite van den Bremme du 7 juin 1495: Archives de la Ville de Malines, *Prieuré de Muizen*, chartrier.

\* \* \*

Les origines du couvent de Muizen sont assez difficiles à démêler, étant donné que la tradition, représentée par la chronique du prieuré, nous en a laissé une version malaisément acceptable. Selon cette chronique, au début de l'année 1380, deux recluses qui habitaient un ermitage à Muizen, près de l'église paroissiale, Catherine's Neven et Élisabeth 's Mans, décidèrent, avec deux jeunes filles nommées Catherine Speelmaeckers et Élisabeth Cnobbaert, de vivre dorénavant en Communauté. Embrassant la règle de saint François, elles furent placées sous l'autorité du doyen de Saint-Rombaut de Malines, le 22 juillet 1387. Mais, l'abbé de Baudelo, Gérard van Zype, visitant la communauté en cette même année, les engagea à adopter l'observance cistercienne, à cause du développement qu'avait pris la communauté. C'est ainsi que, le 25 décembre 1387, elles devinrent filles de Cîteaux (2).

Bien qu'il ait été admis par tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de Muizen (3), ce récit souffre de trop d'invraisemblances pour qu'il puisse être accepté d'une manière aveugle.

<sup>(1)</sup> Cfr L. Godenne, Malines jadis et aujourd'hui, 329, Malines, 1908, et J.M. Canivez, L'ordre de Citeaux en Belgique, 229, Forges-lez-Chimay, 1926. — L'autel de l'église conventuelle sut placé, en 1783, après la suppression du prieuré, dans l'église paroissiale de Langdorp (prov. de Brabant, cant. d'Aarschot), cfr Z. Schoeffer, Historische aantekeningen rakende de kerken, de kloosters, de ambachten en andere stichten der stad Mechelen, 395, Malines, s.d. [1870].

<sup>(2)</sup> B.R., ms. 16526, 1-2. — Baudelo, abbaye située à Gand.

<sup>(3)</sup> Voir successivement: A. SANDERUS, Chorographia sacra Brabantie, I, 566, Bruxelles, 1659. — C. VAN GESTEL, Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis, I, 81, La Haye, 1725. — Le grand théûtre sacré du Brabant, I, 78,

Non seulement il est postérieur de trois siècles aux événements qu'il rapporte, mais, en outre, il soutient que les premières religieuses auraient été franciscaines de juillet à décembre 1387, après avoir vécu de 1380 à 1387 sans observance définie, alors que nous savons, de la manière la plus formelle, par une charte du 13 février 1383, que les sœurs du couvent pratiquaient déjà à cette date l'observance de Cîteaux (1). Dès lors, on voit mal comment ce serait l'abbé de Baudelo qui les aurait incitées en 1387 à adopter une règle qu'elles pratiquaient depuis au moins quatre ans. Par ailleurs, cette tradition repose sur une autre inconséquence : il est incompréhensible que, si les religieuses de Muizen avaient été franciscaines, elles eussent dépendu au spirituel du Chapitre séculier de Saint-Rombaut de Malines.

En réalité, tout ce que l'on peut affirmer au sujet des origines de Muizen se ramène aux propositions suivantes : plusieurs recluses vivaient en communauté à Muizen en 1380 au plus tard (2), ces recluses avaient décidé de suivre la règle de Cîteaux dès avant le mois de février 1383, puisque leur maison s'appelle, à ce moment, domus Dei monialium seu domicellarum inclusarum apud Muysenen, ordinis Cysterciensis (3) ; il est possible que la tradition soit exacte lorsqu'elle rapporte que c'est seulement en 1387 que le Chapitre de Cîteaux les reconnut comme membres de l'Ordre, car les exemples sont nombreux de communautés féminines qui avaient décidé, de leur propre chef, de suivre la règle cistercienne, mais qui durent attendre un certain temps avant de se voir admises officiellement au sein de l'Ordre. Dans cette perspective, la tradition aurait légèrement déformé le rôle véritable de l'abbé de Baudelo, lequel aurait effectué, sur commission du Chapitre général, l'inspection indispensable de toute communauté qui postulait son entrée dans l'Ordre; quant à l'intervention du Chapitre de Saint-Rombaut, elle s'expliquerait tout simplement par le fait que la paroisse de Muizen était exempte, dans une mesure d'ailleurs mal connue, de la juridiction archidiaconale au profit de ce Chapitre (4). Il était nécessaire d'obtenir l'accord de son doyen pour procéder à la fondation d'un couvent.

\* \* 4

CATHERINE SPAYMANS aurait été, d'après la chronique du XVII<sup>®</sup> siècle, la première supérieure de Muizen qu'elle aurait dirigé pendant sept ans, de 1387 à 1394, son décès survenant le 12 novembre de cette année (5). Mais il convient d'ajouter qu'elle n'est mentionnée dans aucune

La Haye, 1734. — Z. Schobffer, Historische aantekeningen..., 374-376. — L. Godenne, Malines..., 329. — J. M. Canivez, L'ordre de Citeaux..., 229-230. — A. D'Hoop, Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant, IV, 318, Bruxelles, 1929. — J. Laenen, Kerkelijk en godsdienstig Brabant, II, 40, Anvers, 1936.

<sup>(1)</sup> ARCHIVES DE LA VILLE DE MALINES, Prieure de Muisen, chartrier.

<sup>(2)</sup> Voir Z. Schorffer, Historische aantekeningen..., 474, qui fait état d'un passage des comptes de la ville de Malines de l'année 1380, où l'on parle des cluysenesse van Mysene.

<sup>(3)</sup> A. V. M., Prieuré de Muizen, chartrier, 13 février 1383.

<sup>(4)</sup> Il est incontestable que Muizen dépendait de Malines au point de vue paroissial avant 1255, date à laquelle elle fut érigée en paroisse propre. Mais, à partir de cette date, elle continua de relever de Saint-Rombaut au titre de paroisse exempte. Voir É. de Morrau, Histoire de l'Église en Belgique, tome complémentaire, 22 et 311, Bruxelles, 1948, ainsi que P. Bonenfant, Aux origines de Malines, dans Dancwere. Opstellen aangeboden aan Th. Enklaar, 108, Groningen, 1959.

<sup>(5)</sup> B.R., ms. 16526, 3, qui la dit ancienne béguine de Malines. — A. Sanderus, Chorographia..., I, 566, semble affirmer que Catherine Spaymans aurait été nommée supérieure de la Communauté et ne scrait devenue effectivement prieure qu'après que la communauté ent atteint le chiffre de dix religieuses en 1387, mais cette version ne peut être retenue, puisque, on l'a vu, cette chronologie des débuts de Muizen ne repose que sur une tradition tardive et que la population du couvent devait comprendre douze religieuses lors de l'adoption de celles-ci au sein de l'Ordre de Citeaux.

charte de cette époque. Tout ce que l'on sait de l'histoire du couvent pendant ses premières années se réduit à fort peu de choses : quelques textes contemporains permettent d'établir que la communauté se composait de douze religieuses (1), chiffre traditionnel des fondations cisterciennes. Les possessions des moniales paraissent assez médiocres, puisqu'on ne les voit acquérir, entre 1388 et 1394, qu'une quarantaine de livres de rentes et deux usufruits sur des biens à Malines et Muizen (2); il est donc normal qu'elles vivent dans la pauvreté (3), d'autant plus que, toujours selon la chronique, une tempête aurait détruit en 1388 les bâtiments conventuels, ne laissant aux religieuses que l'ancien ermitage (4).

MARIE VAN DEN DAELE (de Valle), qui dut prononcer ses vœux (5) au début de l'année 1394, serait devenue prieure à la fin de cette même année et elle aurait exercé ses fonctions pendant quarante ans, car elle serait morte (6) le 12 octobre 1434. Ces dates fournies par la chronique peuvent être retenues, car elle-même est citée comme prieure dans des sources d'archives (7) de 1398 au 2 octobre 1421, la prieure suivante étant mentionnée dès le 7 février 1438. Sous le priorat de Marie Van den Daele, on voit le pape Boniface IX confirmer, le 7 janvier 1400, la fondation du couvent et lui reconnaître les privilèges dont jouit l'abbaye de Lieu-Saint-Bernard (8), cette allusion indiquant qu'à cette date ce devait être le supérieur de ce monastère qui était abbé visiteur de Muizen, ce qui est d'ailleurs confirmé (9) par un acte du 29 juin 1442. A la même époque, le couvent se développa et le petit oratoire primitif de la communauté fut remplacé en 1405 par une église plus importante (10). La même expansion se constate au temporel : on voit, en effet, les religieuses acheter, entre 1398 et 1433, une douzaine de bonniers de terres, prés et bois à Malines, Muizen et Hofstade (11), ainsi qu'une quinzaine de florins de rentes ou de cens dans ces mêmes localités (12). Leur patrimoine s'accrût en même temps, par donations, de nombreux petits cens ou petites pièces de terre dans la même région ainsi qu'à

<sup>(1)</sup> Le rentier de la pitancerie de 1398, aux A. V. M., Prieuré de Muizen, Q.S. II, r, ainsi qu'une charte du 7 janvier 1400 (Ibidem, chartrier) rapportent qu'à ses débuts le couvent se composait de douze moniales.

<sup>(2)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, chartes des 6 août 1388, 11 mars 1392, 10 août 1392, 8 septembre 1393, 10 septembre 1394.

<sup>(3)</sup> B.R., ms. 16526, 3.

<sup>(4)</sup> B.R., ms. 16526, 2.

<sup>(5)</sup> Dans un acte du 5 avril 1394, elle abandonne, en effet, tous ses biens au couvent (A.V.M., *Prieuré de Muizen*, chartrier), ce qui correspond à l'affirmation de la chronique (B.R., ms. 16526, 3) selon laquelle, à la mi-novembre 1394, ce serait la plus jeune professe qui aurait été élue prieure.

<sup>(6)</sup> B.R., ms. 16526, 5.

<sup>(7)</sup> Premières mentions dans le rentier de la pitancerie de 1398 aux A.V.M., Prieuré de Muizen, Q.S. II, 1, 1es 2, 3, 9, 20, avec son patronyme flamand, puis, avec son nom latin (de Valle), dans des chartes des 29 novembre 1414, 9 mai 1420, 2 octobre 1421, aux A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier.

<sup>(8)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier. — Lieu-Saint-Bernard, abbaye située à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

<sup>(9)</sup> A.V.M., Prisuré de Muisen, chartrier.

<sup>(10)</sup> B.R., ms. 16526, 4: la première pierre fut posée le 19 mars 1405 et la consécration eut lieu le 27 octobre 1407, d'après la chronique. On connaît l'emplacement exact de cette église grâce à un acte du 6 juillet 1407, aux A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, qui parle du fonds, situé entre la Dyle et le cimetière de l'église paroissiale de Muizen, sur lequel la nouvelle église fut bâtie.

<sup>(11)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, chartes des 13 février 1400, 10 mars 1400, 14 janvier 1405, 9 mars 1405, 26 janvier 1406, 19 octobre 1407, 19 février 1410, 18 juin 1410, 22 juin 1418, 27 mars 1433. — Hofstade, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

<sup>(12)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, actes des 11 septembre 1398, 1er décembre 1403, 31 octobre 1405, 8 septembre 1409, 14 mars 1410, 18 juin 1410, 30 octobre 1411, 26 février 1417, 23 septembre 1427.

Bruxelles et Anderlecht (1) et, en outre, d'une curtis assez importante à Muizen même (2). On connaît également un certain nombre d'accensements effectués par le couvent (3) et, surtout, on possède un censier général de 1424 qui permet de localiser les possessions des religieuses, celles-ci levant des cens à Malines, Muizen, Hever, Wavre-Notre-Dame, Haacht, Werchter, Vilvorde, Bruxelles, Anvers, Geel, Aarschot, Zandhoven, Bois-le-Duc, Louvain et Tirlemont, et possédant des biens chargés de cens ou de rentes à Malines, Muizen, Walem, Hever, Zemst, Kampenhout et Bruxelles (4).

ÉLISABETH DE WAELE aurait été prieure, selon la chronique, depuis octobre 1434 jusqu'au 8 juin 1456, date de sa mort (5). En fait, on la voit citée régulièrement dans les chartes du couvent (6) entre le 7 février 1438 et le 8 mars 1454. Son priorat paraît avoir correspondu à une période faste dans l'histoire de la communauté: celle-ci aurait, vers 1445, compté soixante-quatre personnes, religieuses et converses (7), ce qui aurait entraîné la construction de nouveaux bâtiments (8). Le domaine continua de s'accroître progressivement, par des achats de rentes ou de terres à Muizen et Malines (9), ainsi que par des donations qui rapportent au couvent quelque deux cents florins de rente sur la ville de Malines, sur la seigneurie de Duffel ou sur des biens à Muizen (10) ou bien augmentent son patrimoine foncier de terres, prés et bois à Muizen, Hever, Berg, Elingen ou Pede-Sainte-Gertrude, où les religieuses reçurent une dîme (11). Parmi les donations qui concernent les biens de Muizen même, on relèvera celle qui est relative à la cession au couvent d'une partie du chemin public contigu à la brasserie conventuelle (12).

<sup>(1)</sup> A.V.M., Prieurė de Muizen, chartrier, chartes des 11 septembre 1398, 18 août 1399, 29 janvier 1400, 7 juin 1400, 13 août 1400, 13 octobre 1400, 4 mai 1401, 19 février 1403, 20 février 1403, 10 août 1406, 21 août 1406, 6 juillet 1407, 22 avril 1411, 3 février 1415, 31 juillet 1415, 9 mai 1420, 20 février 1422, 9 février 1423, 4 décembre 1425, 22 mars 1426, 10 décembre 1429, 15 avril 1429, 12 janvier 1434. — On notera que les biens situés à Muizen et cités dans la charte du 18 août 1399 étaient exploités en semicultura (il s'agit de neuf bonniers en plusieurs parcelles). — Anderlecht, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht.

<sup>(2)</sup> Léguée par testament du 2 octobre 1421, aux A.V.M., Prieuré de Muiten, chartrier, à charge de diverses rentes, elle comprenait vingt-trois bonniers et soixante-neuf verges de terre : d'après un acte du 15 avril 1429, aux A.V.M., ibidem, elle était située le long de la Heerstraat.

<sup>(3)</sup> Ces biens, situés à Malines, Bruxelles et Dilbeek, sont cités dans des chartes d'accensement des 31 juillet 1415, 1er décembre 1419, 13 janvier 1421, 18 juillet 1422, 21 septembre 1422, 23 juillet 1426, 4 juin 1433, aux A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier.

<sup>(4)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, Q.S. II, 2. — Hever, prov. de Brabant, cant. de Haacht; Wavre-Notre-Dame, prov. d'Anvers, cant. de Duffel; Haacht, prov. de Brabant, cant. de Duffel; Werchter, prov. de Brabant, cant. d'Haacht; Vilvorde, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde; Geel, prov. d'Anvers, cant. de Mol; Aarschot, prov. de Brabant, cant. d'Aarschot; Zandhoven, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven; Bois-le-Duc, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional; Louvain, prov. de Brabant, cant. de Louvain; Tirlemont, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Walem, prov. d'Anvers, cant. de Duffel; Zemst, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde; Kampenhout, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

<sup>(5)</sup> B.R., ms. 16526, 5.

<sup>(6)</sup> Documents des 7 février 1438, aux A.V.M., Prieuré de Muizen, Q S IV, 2, fo 25 vo; 25 septembre 1438, 8 mars 1439, 18 août 1439, 20 mai 1443, 26 septembre 1443, ibidem, chartrier; 28 août 1448, ibidem, Q S VIII; 2, 8 mars 1454, Ibidem, Q S IV, 2, fo 1.

<sup>(7)</sup> Cir Z. Schoryfer, Historische auntekeningen..., 376, d'après un document que nous n'avons pu retrouver dans le fonds de Muizen.

<sup>(8)</sup> B.R., ms. 16526, 5.

<sup>(9)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, actes des 3 janvier 1435, 20 mai 1435, 5 août 1435, 7 novembre 1435, 10 mars 1436, 2 avril 1436, 23 avril 1436, 8 août 1437, 15 janvier 1438.

<sup>(10)</sup> Documents des 7 février 1438, 18 août 1439, 26 septembre 1443, A.V.M., Prisuré de Muizen, Q.S. IV, 2, 1°25 vo et chartrier. — Duffel, prov. d'Anvers, cant. de Duffel.

<sup>(11)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, actes des 25 septembre 1438, 5 novembre 1438, 8 mars 1439, 15 août 1439, 3 mars 1444, 27 mars 1445, 12 avril 1446. — Berg, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde : Elingen, prov. de Brabant, cant. de Hal ; Pede-Sainte-Gertrude, dép. de Schepdaal, prov. de Brabant, cant. de Lennik-Saint-Quentin.

<sup>(12)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, 12 avril 1446.

MARGUERITE BRUYNMANS fut la quatrième prieure de Muizen: la chronique lui donne seize ans de fonctions, de juin 1456 au 9 octobre 1472, date de sa mort (1) et ces dates peuvent être retenues puisque nous la rencontrons (2) dans des chartes entre le 1er juillet 1458 et le 25 janvier 1472. Les sources de cette époque ne font que confirmer le développement régulier du patrimoine du couvent: six achats de terres et de cens entre 1456 et 1471 à Muizen et Malines (3); une douzaine de donations portant sur des terres, des bois, des prés et des cens ou des rentes dans ces mêmes localités ainsi qu'à Berg, Berg-op-Zoom, Kampenhout (4).

MARGUERITE VANDEN BREMME devint prieure, au dire de la chronique, en octobre 1472 et exerça cette dignité (5) jusqu'au 11 mai 1497. Elle est effectivement mentionnée comme telle (6) du 5 janvier 1476 au 25 janvier 1496. La documentation de cette époque nous confirme, d'une part, que la communauté comprenait bien soixante-quatre personnes, religieuses et converses (7) et, d'autre part, que l'accroissement des revenus du couvent continue d'une manière aussi régulière que sous les prieures précédentes, soit par achats, soit par donations, qui portent sur des terres, bois, maisons et rentes notamment à Malines, Louvain, Hever, Werchter, Berg et Wavre-Notre-Dame ainsi que sur une dîme à Boortmeerbeek (8).

MARGUERITE VAN BOVENDONCK, sixième prieure de Muizen, n'est connue que par la chronique, qui la place à la tête du couvent (9) depuis mai 1497 jusqu'au 18 décembre 1505, car aucune charte de cette époque ne la mentionne. L'histoire de la communauté pendant ces huit années est d'ailleurs particulièrement mal connue: les sources ne nous rapportent que quelques indications relatives à la population du couvent, — elle serait de soixante-treize personnes à la fin du XVe siècle (10), — à des travaux de réfection aux édifices conventuels ainsi qu'à la brasserie et aux bâtiments agricoles (11), aux difficultés qu'éprouve Muizen à lever ses rentes sur les villes de Gand, Bruxelles, Hulst, Haarlem et Rotterdam (12), à quelques achats de cens ou de biens fonciers à Malines et à Kessel (13).

<sup>(1)</sup> B.R., ms. 16526, 6.

<sup>(2)</sup> Documents des 1<sup>er</sup> juillet 1458, 20 novembre 1460, 25 janvier 1472, aux A.V.M., *Prieuré de Muizen*, Q.S.IV. 2, fos 4, 16, 22.

<sup>(3)</sup> A.V.M., Prieuré de Muiren, chartrier, actes des 29 octobre 1456, 3 octobre 1463, 26 janvier 1470, 1er octobre 1470, 24 décembre 1470, 12 juillet 1471.

<sup>(4)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, actes des 17 novembre 1457, 16 mai 1458, 12 juin 1459, 4 mars 1460, 30 octobre 1462, 3 novembre 1465, 11 juillet 1468, 28 novembre 1469, 12 avril 1472, 21 septembre 1472. — Bergop-Zoom, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

<sup>(5)</sup> B.R., ms. 16526, 6.

<sup>(6)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, actes des 5 janvier 1476, 7 juin 1495, 25 janvier 1496. — C'est au deuxième de ces actes qu'est appendu le seul fragment de sceau d'une prieure que nous ayons rencontré.

<sup>(7)</sup> L. GODENNE, Malines..., 329 et J. LAENEN, Kerkelijk Brabant..., II, 230, d'après des sources que nous n'avons pu retrouver.

<sup>(8)</sup> Actes d'achats des 20 mars 1477, 9 octobre 1477, 11 avril 1485, 1er décembre 1485, 9 février 1486, 2 septembre 1494; donations des 28 août 1473, 9 juillet 1478, 9 juin 1495, aux A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, sauf l'acte du 9 octobre 1477, conservé aux Archives de l'État λ Anvers, Archives Ecclésiastiques, no 407°. — Boortmeerbeek, prov. de Brabant, cant. de Haacht.

<sup>(9)</sup> B.R., ms. 16526, 7.

<sup>(10)</sup> B.R., ms. 16526, 7.

<sup>(11)</sup> B.R., ms. 16526, 7.

<sup>&#</sup>x27; (12) Mandement de Philippe le Beau du 13 janvier 1498, ordonnant à ces villes de payer les arrérages de rentes qu'elles devaient au couvent, original aux A.V.M., *Prieuré de Muizen*, chartrier. — Hulst, Pays-Bas, prov. de Zélande ;Haarlem, Pays-Bas, prov. de Hollande du Nord ; Rotterdam, Pays-Bas, prov. de Hollande du Sud.

<sup>(13)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, actes des 14 août 1501 et 6 avril 1503. — Kessel, prov. d'Anvers, cant. de Lierre.

SOPHIE PAUWELS paraît bien avoir été prieure pendant trente-trois ans, de décembre 1505 au 1er octobre 1538, comme l'affirme la chronique (1) car on la trouve mentionnée (2) dans les sources d'archives de 1521 à 1538. La même chronique lui attribue un rayonnement spirituel considérable, qui expliquerait que la communauté comprenait de son temps cinquante-cinq religieuses (3). On sait également que c'est sous son priorat que Muizen développa le culte de sainte Barbe dont le couvent possédait des reliques (4). La situation matérielle du couvent continuait d'être favorable puisque, en 1518, avec l'accord de l'abbé de Lieu-Saint-Bernard, on construisit une nouvelle enceinte autour du couvent (5) et puisque les religieuses purent acheter, entre 1506 et 1524, plusieurs biens et revenus à Malines, Keerbergen, Haacht, Werchter, Rymenam et Muizen (6), pendant que le domaine s'augmentait, par donations, de quelques terres ou revenus à Malines, Berg, Hever et Boortmeerbeek (7).

BARBE 't 's CATS est présentée par la chronique comme la huitième prieure à partir d'octobre 1538, mais cette source n'indique pas la date de son décès (8) : c'est une addition portée à la chronique au XVIIIe siècle qui la fait mourir (9) le 14 janvier 1553. Si le début de son priorat est bien connu — puisque la supérieure précédente est morte le 1er octobre et que Barbe 't 's Cats est citée comme prieure dès le 3 du même mois dans un manuel de cens et rentes (10) - on ne peut guère contrôler la date de son décès par des sources d'archives, car elle y est citée jusqu'au 8 mars 1552; la prieure suivante (11) n'apparaissant qu'en 1554. Pendant toute la durée de ses fonctions, Barbe 't 's Cats semble s'être particulièrement consacrée à l'administration du patrimoine du prieuré. Sans que l'on doive, pour autant, parler d'une véritable réorganisation domaniale, on constate néanmoins qu'elle fit rédiger un manuel de cens et rentes dès 1538, suivi en 1545 de deux manuels partiels, l'un consacré aux biens du couvent à Bruxelles et dans les environs, l'autre, relatif aux biens d'Anvers, Berg-op-Zoom, Louvain, Tirlemont, Vilvorde et les villages avoisinants (12). Après avoir fait composer ces manuels de recettes, elle accorda toute son attention au bon fonctionnement de certains offices. C'est ainsi qu'elle fit renouveler (13) le rentier de la pitancerie en 1547 et qu'elle ordonna la confection (14) d'un nouvel obituaire en 1549. Dans le même temps, elle entretenait soigneusement la tenue des comptes des recettes et dépenses priorales (15). A cette époque, la communauté prospérait et des travaux d'agrandissement des bâtiments conventuels étaient entrepris (16). La situation matérielle du couvent semble être

<sup>(1)</sup> B.R., ms. 16526, 9.

<sup>(2)</sup> Manuel d'affermages aux A.V.M., Priouré de Muizen, Q.S. 111, 6 et charte du 26 mars 1522, ibidem, chartrier.

<sup>(3)</sup> B.R., ms. 16526, 9.

<sup>(4)</sup> J. CANIVEZ, Statuta..., VI, 505-506, Louvain, 1938.

<sup>(5)</sup> B.R., ms. 16526, 8.

<sup>(6)</sup> Acte du 30 mars 1506 aux Archives de l'État à Anvers, Archives Ecclésiastiques, nº 407º et des 23 décembre 1507, 24 janvier 1509, 9 décembre 1517, 13 novembre 1524 aux A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier. — Keerbergen, prov. de Brabant, cant. de Haacht; Rymenam, prov. d'Anvers, cant. de Duffel.

<sup>(7)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, chartrier, actes des 3 octobre 1509, 6 novembre 1509, 21 février 1513, 12 janvier 1518, 22 mars 1522, 23 octobre 1534.

<sup>(8)</sup> B.R., ms. 16526, 14.

<sup>(9)</sup> B.R., ms. 21140, 22.

<sup>(10)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, Q.S. III, 8.

<sup>(11)</sup> La dernière date que nous citons provient des comptes qu'elle a tenus, cfr A.V.M., Prisuré de Muizen, Q.S. VII, 1.

<sup>(12)</sup> A.V.M., Prieure de Muisen, Q.S. III, 8 et 9, Q.S. IV, 2.

<sup>(13)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, Q.S. II, 1, fo 9 vo.

<sup>(14)</sup> B.R., ms. 16526, 13: cet obituaire a disparu.

<sup>(15)</sup> On a conservé ses comptes de 1539 à 1552 aux A.V.M., Prieuré de Muizen, Q.S. VII, 1.

<sup>(16)</sup> B.R., ms. 16526, 9.

bonne: on le voit en comparant (1) le censier de 1538 avec celui de 1424 et la prieure n'eut sans doute d'autre souci, de ce point de vue, que de défendre les biens (2) ou les privilèges de la communauté, comme ce fut le cas en 1540, lors d'un différend avec les métiers de la ville de Malines (3). En tout cas, les finances du couvent devaient être dans un état favorable (4), malgré les désagréments qu'il avait dû supporter à cette époque: à cause des incursions des troupes gueldroises en Brabant — lors du conflit entre Charles Quint et la Gueldre — les religieuses durent quitter Muizen le 30 juillet 1542 pour se réfugier pendant trois semaines à Malines, dans une maison qu'elles avaient louée à cet effet (5). Mais, dès le 19 août de la même année, elles regagnaient leur maison conventuelle, subissant sans trop de dommages les taxes qui leur furent imposées en ces circonstances, ainsi que les quelques pertes qui frappèrent leurs biens (6).

JEANNE DE HASE succéda à Barbe 't's Cats à une date (7) qui doit se situer, comme on l'a vu, soit au début de 1553, soit au début de 1554. Elle devait diriger la communauté pendant une quinzaine d'années, puisqu'elle mourut (8) le 27 avril 1570. Les sources ne sont guère abondantes pour la durée de sa charge et tout ce que l'on peut rapporter à ce sujet se limite aux apparitions de la prieure elle-même dans des contrats d'affermages de biens (9) entre 1554 et 1570, ainsi qu'aux dommages subis par les biens du couvent à cause des événements militaires du temps (10), à cause de la charge des impôts (11) on de destructions provoquées par des inondations ou des tempêtes (12). Au point de vue financier, tout ce que l'on sait c'est que le couvent acheta une rente relativement importante sur les domaines (13) du quartier de Bruxelles en 1565.

MARGUERITE SNELLINCKX devint la dixième prieure de Muizen à la fin du mois d'avril de l'année 1570; elle devait exercer ces fonctions pendant cinq ans seulement, jusqu'à sa mort (14) survenue le 8 novembre 1575. Les documents relatifs à ce priorat sont peu nombreux, mais ils sont cependant d'une grande importance pour l'histoire de la communauté. On voit, d'abord, grâce aux comptes de 1570 à 1574, qui sont les premiers à être munis de totaux complets, que les recettes de la mense priorale sont d'environ sept cent cinquante florins, pour des dépenses qui atteignent une moyenne de neuf cents florins (15). On trouve encore la prieure ordonnant la confection d'un manuel (16) portant sur les cens et rentes dans les villes de Malines, Anvers,

Prieuré Muisen, Q.S. III. 6.

<sup>(1)</sup> On peut ainsi constater que le domaine s'est agrandi de biens nouveaux notamment à Diest, Berg, Lierre, aiusi que dans une dizaine de villages des environs de Malines, Haacht et Aarschot. — Lierre, prov. d'Anvers, cant. de Lierre.

<sup>(2)</sup> Le couvent obtint le 14 décembre 1546 des lettres de maintenue pour ses terres de Heembeek et Ransbeek, cir A.V.M., Priouré de Muizon, Q.S. IV, 2. — Heembeek et Ransbeek, dépendances de Bruxelles.

<sup>(3)</sup> A cause de l'emploi par le couvent d'ouvriers qui ne faisaient pas partie des métiers de la ville, sentence du Grand Conseil de Malines en faveur des religieuses, en date du 13 mars 1540, aux A.V.M., Prieuré de Muisen, chartrier.

<sup>(4)</sup> Les religieuses achètent, en effet, une rente de soixante-quatre florins sur les domaines de Bruxelles, le 31 décembre 1545, cfr A.V.M., Priouré de Muisen, Q.S. IV, 2.

<sup>(5)</sup> B.R., ms. 16526, 10.

<sup>(6)</sup> Voir des détails dans la chronique : B.R., ms. 16.526, 11, qui parle de douze cents florins de taxes.

<sup>(7)</sup> Voir 609, notes 8.

<sup>(8)</sup> B.R., ms. 16526, 15.

<sup>(9)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, Q.S. III, 6.

<sup>(10)</sup> B.R., ms. 16526, 14.

<sup>(11)</sup> B.R., ms. 16526, 14.

<sup>(12)</sup> B.R., ms. 16526, 15.

<sup>(13)</sup> A.V.M., Prisuré de Muizen, chartrier, acte du 16 juin 1565 (rente de soixante-huit florins au denier seize).
(14) B.R., ms. 16526, 16. — La prieure est également citée dans des affermages de biens en 1572 et 1573, cfr A.V.M.,

<sup>(15)</sup> A.V.M., Pricuré de Muizen, Q.S. VII,2.

<sup>(16)</sup> A.V.M., Prieuré de Muizen, Q.S. VII, I.

Berg-op-Zoom, Louvain, Dordrecht et Tirlemont en 1570. Cependant, on voit se renouveler, pour elle, les difficultés qu'avaient connues les deux prieures précédentes : en 1572, Muizen souffre de dommages provoqués par le pillage de Malines par les Espagnols (I) ; en 1575, plusieurs religieuses furent victimes de maladies contagieuses (2).

ÉLISABETH VAN DEN BROECKE fut élue onzième prieure (3) au début du mois de novembre 1575 et l'histoire de Muizen sous sa direction s'annonçait comme une période paisible : la supérieure du couvent continuait à tenir ses comptes (4) et à surveiller l'affermage des biens de la communauté (5). Mais, tout à coup, les événements se précipitaient : à la fin de l'année 1577, pendant que don Juan s'était retiré à Namur et que Guillaume d'Orange s'installait à Bruxelles, les religieuses, craignant pour leur sort, décidèrent de se réfugier à Malines, comme elles l'avaient fait en 1542 déjà. Elles espéraient manifestement qu'il ne s'agissait là que d'un désagrément temporaire, car elles n'avaient fait que louer une maison dans cette ville (6). Elles ignoraient encore à ce moment que leur transfert à Malines était définitif. En effet, le 6 février 1578, leur couvent était entièrement détruit par les troupes du prince d'Orange : plus jamais, les moniales ne retourneront à Muizen (7), elles resteront à Malines sous la direction de leur prieure Élisabeth Van den Broecke (8).

<sup>(1)</sup> B.R., ms. 16526, 15.

<sup>(2)</sup> B.R., ms. 11673, fo 1.

<sup>(3)</sup> B.R., ms. 16526, 16, dont l'indication chronologique est confirmée par le fait que la prieure tint ses comptes à partir du 17 novembre de cette année, cfr A.V.M., Prisuré de Muizon, Q.S. VII, 3.

<sup>(4)</sup> Conservés aux A.V.M., Prisuré de Muizen, Q.S. VII, 3.

<sup>(5)</sup> A.V.M., Prieuré de Muicen, Q.S. III, 6.

<sup>(6)</sup> B.R., ms. 16526, 17: d'après la chronique, elles s'installèrent dans une première maison louée (non localisée); mais, ayant perdu six personnes mortes de la peste, elles louèrent alors une autre maison appelée *Hof van Palerme* au Sackbrug.

<sup>(7)</sup> On trouvera des détails sur ces événements dans la chronique : B.R., ms. 16526, 17, et dans les comptes des années 1577-1578 : A.V.M., Priouré de Muizen, Q.S. VII, 3.

<sup>(8)</sup> Comme nous l'avons dit plus haut, la suite de la notice relative à Muizen, y compris le reste du priorat de Élisabeth van den Broecke (jusqu'au 19 décembre 1609), sera publiée dans le volume du *Monasticon Belge* consacré à la province d'Anvers.

### TABLE DES NOTICES DU DEUXIÈME VOLUME

Abbaye de Nizelles à Wauthier-Braine, par É. Brouette	327
Abbaye de Villers à Tilly, par É. Brouette	341
Abbaye d'Aywières à Couture-Saint-Germain, par † R. Hanon de Louvet et J. Martin	407
Abbaye de Florival à Archennes, par É. Brouette	425
Abbaye de La Cambre à Ixelles, par A. Notebaert	441
Abbaye de La Ramée à Jauchelette, par É. Brouette	469
Abbaye de La Vignette à Louvain, par É. Brouette	491
	499
Abbaye de Parc-les-Dames à Rotselaar, par É. Brouette	511
Abbaye de Valduc à Hamme-Mille, par É. Brouette	53I
Abbaye du Val-Saint-Bernard à Diest, par A. Despy-Meyer	549
Abbaye du Val-Virginal à Oplinter, par É. Brouette	567
Abbaye de Wauthier-Braine, par É. Brouette	585
Prieuré de Muizen, par A. Despy-Meyer	603

### MONASTICON BELGE

Recueil de monographies sur les monastères de Belgique, le Monasticon belge constitue un répertoire indispensable non seulement pour l'histoire religieuse mais aussi pour l'histoire politique, institutionnelle, sociale et familiale du pays.

Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome se termine par une table complète des noms de personnes et de lieux.

Cet ouvrage fut entrepris par feu Dom Ursmer Berlière O. S. B., qui en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut (deux volumes totalisant 575 pages in-4°, y compris la table des deux volumes) et une partie du tome II, Province de Liège (deux volumes totalisant 236 pages in-4°). Ces volumes existent en reproduction anastatique.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, van Caenegem et Despy, a repris cette œuvre monumentale en respectant le plan établi par Dom Berlière. Divers historiens rédigent les notices sous le contrôle de ces professeurs. Les volumes parus à ce jour sont : tome II, Province de Liège, vol. 3 (400 pages in-4°, y compris la table des trois volumes) ; tome III, Province de Flandre Occidentale, vol. I (316 pages in-4°) ; vol. 2 (264 pages in-4°) ; tome IV, Province de Brabant, vol. I (320 pages in-4°); vol. 2 (300 pages in-4°). Un volume est sous presse et cinq autres en préparation.

#### PRIX DE SOUSCRIPTION :

Tome	I, vol. 1	•				290 F. B.
	vol. 2	•				490 F.B.
Tome	II, vol. I e	t 2 :	réu	nis		390 F. B.
	vol. 3					490 F. B.
Tome	III, vol. 1	٠,				490 F. B.
						490 F. B.
Tome	IV, vol. r					550 F. B.
	vol. 2	•	•	•	•	520 F. B.

Les prix indiqués comprennent les frais de port et d'emballage. Ils seront versés au C.C.P. nº 425.33 du Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, à Bruxelles.

En librairie, ces prix seront augmentés de trente pour cent.